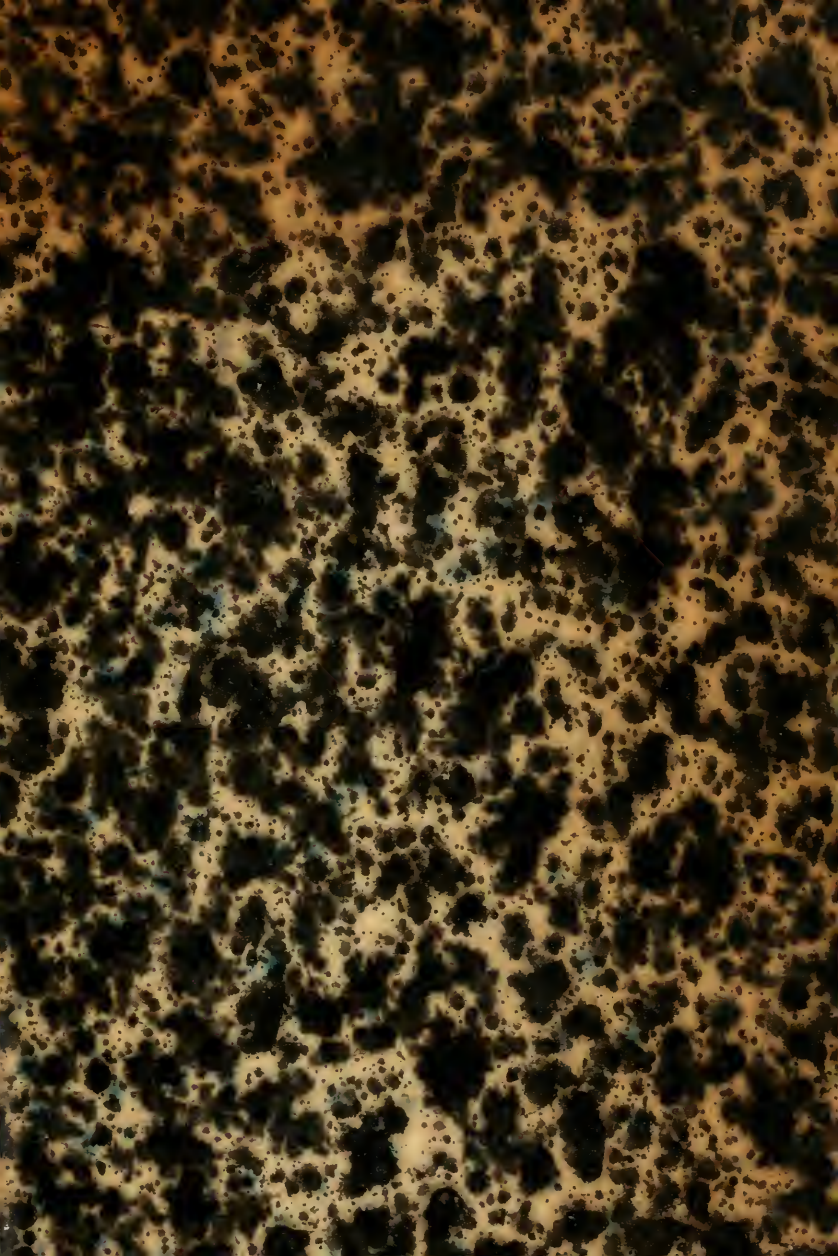

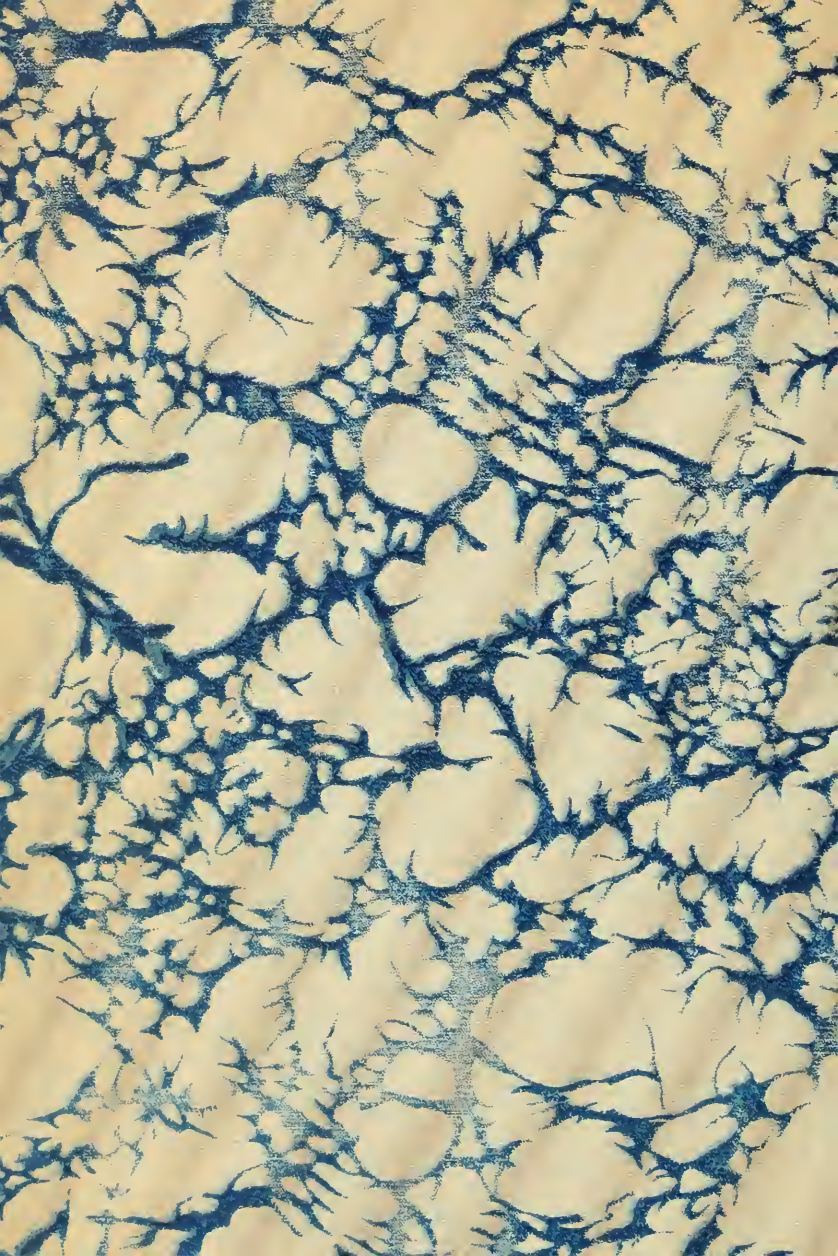

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/napolonetlapai00lvuoft

NAPOLÉON ET LA PAIX

« ... Sur quoi pourrait-on m'attaquer, qu'un historien ne puisse me défendre?... M'accusera-t-on d'avoir trop aimé la guerre?... mais il montrera que j'ai été toujours attaqué ; — d'avoir voulu la monarchie universelle ? mais il fera voir qu'elle ne fut que l'œuvre fortuite des circonstances, que ce furent nos ennemis eux-mêmes qui m'y conduisiren pas à pas... »

(*Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III, p. 239-241.)

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mars 1902.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Napoléon intime, 13e édition, 1 vol. in-8°. . . . . 8 fr.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 2763.

ARTHUR-LÉVY

NAPOLÉON

ET

LA PAIX

1285-47
8/7/13

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1902

Tous droits réserves

PRÉFACE

Ce livre contribuera, je l'espère, à rectifier la légende trop accréditée qui fait de la France la perturbatrice constante de la paix européenne.

L'étude approfondie des documents, particulièrement de ceux qui sont conservés dans les chancelleries étrangères, prouve que la responsabilité des quinze années de guerre du Consulat et de l'Empire ne peut pas être imputée à Napoléon. Durant tout son règne il n'eut, au contraire, pour objectif que la conclusion d'une paix équitable, solide, accordant à la France le rang qui lui était dû.

L'immuable rivalité anglaise, la frayeur des trônes séculaires à la vue d'une dynastie improvisée, l'espoir de mettre une digue à l'expansion des idées de liberté et les convoitises secrètes de tous, tels sont les éléments dont se formèrent les coalitions successives, et contre lesquels vinrent se buter sans cesse les efforts pacifiques de Napoléon.

L'examen des relations avec la Prusse, tout en révélant le système des complots permanents de l'Europe, met en évidence, à de nombreuses reprises, la continuelle déférence de Napoléon pour les rois légitimes, ainsi que sa persévé-

rante et sincère volonté d'éviter les conflits belliqueux. C'est pourquoi j'ai cru devoir attribuer dans ce travail une place importante aux rapports de Napoléon avec la Cour de Berlin.

Ce n'est pas sans trouble, je l'avoue, qu'au courant de mes recherches et par l'analyse des documents, j'ai vu s'affirmer, de façon indéniable selon moi, une théorie aussi opposée aux idées généralement reçues; mais c'est en projetant la lumière sur les figures des autres souverains que l'on aperçoit, sortant de la pénombre, l'Empereur qui se dresse de toute la hauteur de sa bonne foi, de sa loyauté, de son aversion pour le mensonge, soit dans ses actes, soit dans ses paroles, auxquelles, après bien des circuits, il faut toujours revenir pour découvrir la vérité.

ARTHUR-LÉVY.

Paris, 23 décembre 1901.

NAPOLÉON ET LA PAIX

CHAPITRE PREMIER

Le Directoire et l'alliance prussienne. — Les héritiers du Grand Frédéric. — La Cour de Frédéric-Guillaume II. — Un roi dépravé. — Les Rose-Croix. — Les causes de la paix de Bâle. — Hostilité constante de la Prusse à l'égard de la France. — Avènement de Frédéric-Guillaume III. — Les illusions des hommes politiques français et du Premier Consul. — Duroc en mission à Berlin. — Son succès personnel à la Cour. — Son insuccès politique. — Déception de Napoléon. — Les motifs de sa haine contre l'Angleterre. — L'insistance du Premier Consul près de la Cour de Berlin. — Le buste du Grand Frédéric. — Retour de la Prusse vers la France après Marengo. — Les scrupules de Napoléon. — Réconciliation de la France et de la Russie. — L'enthousiasme de Paul Ier pour le triomphateur de la campagne d'Italie. — Remise des prisonniers russes. — Paul Ier et Napoléon contre l'Angleterre. — L'expédition des Indes. — Flatteries intéressées de la Prusse envers le Premier Consul. — Les indemnités allemandes. — Générosité et probité du gouvernement consulaire. — Efforts de Napoléon pour gagner l'esprit d'Alexandre Ier. — Sa confiance dans les souverains légitimes. — Alexandre Ier et l'Angleterre. — Causes du meurtre de Paul Ier. — L'entrevue de Memel. — L'idylle de la reine Louise et d'Alexandre. — Adhésion de la Russie à l'agrandissement de la Prusse. — Félicité de la reine de Prusse.

Avant comme après ses conquêtes, Napoléon eut toujours un profond désir de voir la paix rétablie en Europe. Dans ce but, il rechercha passionnément l'alliance prussienne, et, loin de vouloir faire la guerre à la Prusse, ainsi qu'il y fut un jour forcé par un défi en règle de Frédéric-Guillaume III, plus loin encore de vouloir anéantir ce royaume, il n'eut, durant de longues années, d'autre dessein que de le fortifier et de l'agrandir. Ses

intentions à cet égard se sont manifestées aussitôt, pour ainsi dire, qu'il joua un rôle politique. A peine revenu de sa première campagne d'Italie, il disait à Sandoz-Rollin, qui résidait à Paris en qualité de chargé d'affaires du cabinet de Berlin : « La France doit favoriser la Prusse dans les compensations qui lui seront attribuées au congrès de Rastatt ; c'est son alliée d'amitié et de nature (1). »

Le langage du général Bonaparte était conforme à celui de tous les personnages qui avaient gouverné la France depuis l'époque (1795) où la Prusse, abandonnant la cause des grandes monarchies d'Europe, avait consenti à signer un traité de paix avec la République française. Grâce à ce nouvel état de choses, la Prusse pouvait devenir, au centre de l'Allemagne, le pivot de la défense des frontières françaises. Sa position lui permettait, à volonté, de servir de tampon aux incursions du nord ou de se rabattre sur des armées venues du sud de l'empire germanique. Cette perspective, si favorable à leur pays, modifia les idées des hommes politiques français qui, dans la fougue des premières effervescences de 1792, n'avaient pas craint de briser tous rapports avec les souverains européens. C'est ainsi que les révolutionnaires, au fur et à mesure qu'ils passèrent au pouvoir, ne manquèrent pas une occasion de se déclarer partisans d'une alliance prussienne et de flatter les ambitions de la maison de Brandebourg.

Dans son rapport au Directoire, le 19 février 1796, Rewbell avait dit : « ... Il est de notre intérêt d'établir le roi de Prusse chef de la ligue germanique et de lui procurer tous les avantages honorifiques qui peuvent flatter son ambition et le jeter sans retour dans l'universalité de nos projets... Un point important pour lui est l'espoir de la couronne impériale, qu'il faut lui faire envisager comme suspendue sur sa tête, s'il veut adopter les

(1) *Archives royales prussiennes,* publiées par Paul Bailleu, secrétaire des Archives royales. *Prusse et France*. I, 168.

plans projetés (1). » Trois mois plus tard Carnot, président du Directoire, affirmait à l'ambassadeur prussien les intentions généreuses du gouvernement : « Vous dirai-je que le Directoire est attaché au roi de Prusse, qu'il a à cœur d'agrandir sa puissance et de le mettre en état de résister aux deux cours colossales qui l'environnent (Russie et Autriche)? Ce monarque ne saurait le mettre en doute, vous en êtes le témoin chaque jour... Cent fois et mille fois, et nous ne cesserons de le répéter, notre intérêt politique est d'entretenir la meilleure amitié avec la Prusse et de saisir toutes les occasions d'augmenter sa force et sa puissance (2). » En mars 1797, Rewbell et Carnot renouvellent leurs insistances pour que « la Prusse coopère avec la République française à abattre et à réduire la puissance autrichienne (3) », et l'ambassadeur berlinois confirme à son gouvernement les vues certaines « du parti démocratique, qui l'emporte si souvent par la force du nombre dans les délibérations ; ce parti a le désir d'élever grandement la puissance de la Prusse (4) ». « Jamais la République française ne souffrira qu'on attaque le roi de Prusse, dit à son tour Delacroix, ministre des Relations Extérieures ; elle volera à son secours sans engagement, sans traité et sans alliance (5). » De plus le Directoire décide, en séance, que Caillard, notre ministre à Berlin, sera chargé d'annoncer que « si la Russie faisait mine de vouloir attaquer la Prusse, les armées de la République seraient à sa disposition. Il sera même autorisé à proposer le rétablissement du royaume de Pologne en faveur d'un prince de la maison de Brandebourg (6) ».

Ces paroles, tout engageantes qu'elles fussent, n'avaient pas

(1) *Archives nationales*, A. F. III, 230.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 72.
(3) *Ibid.*, I, 120.
(4) *Ibid.*, I, 121.
(5) *Ibid.*, I, 124.
(6) *Mémoires de Barras*, II, 372.

beaucoup de chance d'être entendues à Berlin. Corrompus, livrés aux excès d'une licence effrénée et méconnaissant leurs devoirs envers l'État, les hommes politiques prussiens ménageaient tout le monde sans rien accorder à personne afin de ne pas être troublés dans la jouissance de leurs plaisirs. Comme s'ils s'en étaient donné la tâche, ils ruinaient méthodiquement le magnifique édifice de la puissance prussienne dont ils avaient hérité à la mort de Frédéric le Grand. A peine avait-il fermé les yeux que le souverain de génie, le créateur d'une armée invincible et des institutions les mieux ordonnées de l'Europe, devint l'objet d'une réprobation générale en Prusse. Il y fut si déprécié qu'on le jugea couramment comme « un homme fort ordinaire et presque au-dessous des autres (1) ». La réaction qui s'attaquait à sa personne s'étendit à ses idées aussi bien qu'à ses actes, et particulièrement à ses préférences pour les philosophes et les littérateurs français. Avec la haine de tout ce qui était étranger, une sorte d'exclusivisme national s'implanta à Berlin, y constitua le genre distingué et fit naître la conception du type *pur allemand*.

Mais l'héritier du grand ami de Voltaire, Frédéric-Guillaume II, personnifiait mal le modèle d'idéale pureté qu'il rêvait d'imposer à son peuple. Et ce même prince, qui dès les premiers jours de son règne faisait dénigrer, pourchasser tout ce qui provenait de France, ce roi qui ordonnait, sous prétexte de mœurs douteuses, l'expulsion des comédiennes de Paris, résolvait dans son existence intime, avec l'indulgente complicité des autorités religieuses, le problème de la polygamie légale. Sous le toit royal et conjugal vivaient trois épouses légitimes, sans compter les concubines. L'une de celles-ci, la fameuse Mme Rietz, portait le surnom de « maîtresse d'habitude », non pas seulement en raison de son inamovibilité fort

(1) Mirabeau, *Histoire secrète de la Cour de Berlin*, I, 217.

ancienne, mais à cause de l'urgente nécessité où se trouvait la Cour d'employer des qualificatifs qui permissent de marquer les degrés et d'éviter la confusion entre les différentes amies du Roi.

Et cette femme Rietz, ancienne marchande de citrons, élevée à la dignité de comtesse de Lichtenau par la grâce de son royal amant, n'avait pas hésité, au déclin de sa beauté, à prendre la direction des amusements d'un roi fort variable dans ses amours, « avide de plaisirs jusqu'à la fureur (1). » Elle conserva ainsi un grand empire sur Frédéric-Guillaume II et sur les affaires de Prusse. Dans les plus graves questions dont pouvait dépendre la paix ou la guerre, les diplomates étrangers en étaient réduits à lui offrir de l'argent afin qu'elle disposât le Roi en leur faveur. Le ministre de Hesse, fort au courant de ces pratiques, disait au chargé d'affaires de France : « Je suis surpris que le gouvernement français n'ait pas cherché à gagner Mme de Lichtenau ; le Roi ne peut se passer d'elle, il en est entièrement gouverné ; un mot de sa part ferait plus que la volonté unanime du ministère. Quoique riche, elle est toujours avide... Vous pourriez lui offrir une somme de deux millions ou deux millions et demi... En disposant de cette femme, vous disposeriez de la Prusse (2). »

Les Cours les plus sévères, celle d'Autriche par exemple, enseignaient aux ambassadeurs les égards qu'ils devaient à la « maîtresse d'habitude ». Dans un voyage qu'elle fit à Vienne, on lui rendit, de la part de l'Empereur, tous les honneurs possibles (3). La Cour prussienne devait s'abaisser devant elle. « La Reine, le prince Henry, le prince royal et toute la famille du Roi, dit un rapport diplomatique, ont reçu l'ordre d'assister à une fête donnée par cette ancienne maîtresse du Roi (4). »

En sortant de son boudoir, tous les brigueurs, tous les qué-

(1) Mirabeau, *Histoire secrète, etc.*, I, 237 ; II, 134.
(2) *Archives nationales*, A. F., III, 76.
(3) *Ibid.*, A. F., III, 76.
(4) *Ibid.*, A. F., III, 76. Lettre de Paraudier.

mandeurs du royaume, sans prendre le temps de redresser leur échine, couraient s'incliner devant son mari, Rietz, fils d'un jardinier de Potsdam et qui portait le titre, assez bien approprié, de premier valet de chambre du Roi. L'office délicat qu'il remplissait avec autant de zèle que d'abnégation le faisait bénéficier d'un crédit considérable près de son auguste maître. Aussi vit-on les mieux titrés de cette fière noblesse allemande rechercher l'honneur de s'asseoir à la table du mari complaisant (1).

Le sens moral était perverti à ce point qu'un marché honteux mit d'accord toutes les consciences quand le Roi voulut épouser une autre de ses maîtresses, Mlle de Voss. Les ministres de la religion apaisèrent leurs scrupules en exigeant le consentement de la Reine. Celle-ci, voyant qu'elle ne pourrait empêcher un mariage qu'une passion furieuse rendait inévitable, tira profit de son humiliation : « On aura mon consentement, dit-elle, mais on ne l'aura pas pour rien et même il coûtera très cher. » En effet on paya ses dettes, qui passaient cent mille écus (2) ; et c'est ainsi que cette princesse se consola du triomphe public de ses rivales : Mlle de Voss, la comtesse Dœhnof, épousée plus tard également, la Rietz et les héroïnes des caprices momentanés.

Une des premières places dans l'histoire des princes dégénérés revient à Frédéric-Guillaume II, qui joignait à ses vices tous les défauts qu'on peut reprocher à un souverain. Quand la Prusse, État militaire, demandait à être régie par un homme d'action, le Roi, sans volonté, sans direction de gouvernement, laissait chacun se mêler de tout, selon ses goûts et son intérêt : les officiers s'immisçaient aux affaires de l'Église, les théologiens à la politique, les diplomates conseillaient les généraux et les généraux donnaient leur avis sur les relations extérieures.

(1) *Vertraute Briefe über die innern verhältnisse am preussischen Hofe seit dem Tode Friedrichs II*, I, 69.

(2) Mirabeau, *Histoire secrète*, II, 229 ; *Mémoires de la comtesse de Lichtenau*, p. 175.

Comment le monarque, incapable de se conduire lui-même, aurait-il guidé et maintenu respectivement les autres dans leurs attributions (1)? La politique, les devoirs de sa charge manquaient d'attraits pour lui. Paresseux naturellement, il se gardait de toute fatigue cérébrale. « Nulle force humaine, dit un contemporain, n'aurait pu le contraindre à lire quarante lignes de suite (2). » Ses seules et rares aspirations intellectuelles le poussaient vers la superstition et la thaumaturgie. Membre fervent de la société des Rose-Croix, dont le but était de fondre la croyance au merveilleux avec la foi religieuse, il choisissait ses ministres parmi les illuminés et les visionnaires de la nouvelle secte. Aux plus belles séances de cet aréopage d'hommes d'État, on évoquait l'ombre de Jules César, dont le profil était dessiné sur le mur par la main du Roi, qui se figurait agir sous l'impulsion d'un fluide mystérieux (3).

A quelle politique pouvait obéir ce prince mystique et dépravé dont le faible caractère semblait fait pour changer facilement de direction? Lorsqu'il se détacha de l'Europe coalisée, ce ne fut certes point par entraînement de sympathie pour la France, aux sollicitations de laquelle il paraissait céder. Las de la vie des camps, qui le tenait éloigné de ses plaisirs ordinaires et dont la monotonie fatigante lui devenait insupportable, il avait subi les influences extérieures qui, à ses yeux, le justifiaient d'avoir trahi ses engagements vis-à-vis des souverains. D'une part il sentait son royaume inquiété du côté de la Pologne, où les Russes se signalaient par de grands progrès, et d'autre part les subsides que lui fournissait l'Angleterre se faisaient de plus en plus rares. Tant que les envois de numéraire étaient arrivés régulièrement de Londres, il était resté attaché au prin-

(1) H. de Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, I, 466.

(2) Mirabeau, *Histoire secrète*, I, 256.

(3) *Vertraute Briefe, etc.*, I, 94-96; *Mémoires de la comtesse de Lichtenau*, 177-179.

cipe de la guerre à outrance (1) ; mais dès qu'ils se firent attendre, il revint à ses goûts de jouissance et d'inertie. En octobre 1793, il avait déjà menacé de lever le siège de Mayence ; l'Angleterre effrayée avait délivré la somme réclamée et signé le traité de la Haye (19 avril 1794) (2). Plus tard des tiraillements s'étaient produits encore et des discussions, provoquées par le manque d'argent, n'avaient cessé d'éclater entre les généraux prussiens et les délégués anglais (3). Cette disette pécuniaire ne pouvait convenir à un roi criblé de dettes et qui, ne connaissant pas de frein à ses goûts dispendieux, avait dissipé en quelques années le trésor de réserve prudemment amassé par le Grand Frédéric. Ses exigences ne reçurent pas satisfaction, malgré l'opinion accréditée en Europe « que l'Angleterre avancerait les millions que Sa Majesté prussienne demandait pour continuer la guerre (4) ».

Ce fut après plusieurs réclamations de fonds anglais restées infructueuses qu'il en vint aux négociations avec les Français. Afin de ne pas se compromettre, il fit déléguer un modeste habitant de Creuznach près de Bacher (5), secrétaire de Barthélemy, qui tenait à Bâle une sorte de bureau international de diplomatie française. Sur ces démarches préliminaires, le Roi fit passer le Rhin par ses troupes, le 23 octobre 1794, et, le 5 avril 1795, signa le traité de paix. Cette défection lui valut les huées de l'Europe entière. Le langage des chancelleries prit des formes inusitées pour qualifier sa conduite : « Le roi de Prusse est une méchante bête et un grand cochon, » s'écriait un diplomate (6).

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 614.

(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, V, 233.

(3) *Ibid.*, V, 284.

(4) *Société impériale d'histoire russe*, t. XLIV ; *Lettres de Grimm à Catherine II*, p. 547.

(5) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, V, 285.

(6) Vivenot : *Thugut, Clerfayt und Wurmser*, Wien, 1869 ; *Archives impériales russes*, LXX ; Tratchewski, *Russie et France à l'époque de Napoléon Ier*, 631.

Alors on eût pu croire que, toutes choses étant réglées par l'acte de Bâle, la France et la Prusse allaient vivre en une sorte d'amitié. Il en fut bien autrement. Dès les premiers jours de janvier 1796, notre chargé d'affaires à Berlin signalait que « le Roi était en grande liaison avec les ministres d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et toutes les personnes connues pour leur hostilité envers la France (1) ». L'année suivante, le même diplomate disait encore : « Pour peu que la Russie paraisse se radoucir envers la Prusse, je m'attends à voir la cour de Berlin s'occuper par-dessus tout du soin de renouveler son alliance avec la Russie, quelles que puissent être les dispositions de Paul Ier à notre égard. » Et ces dispositions n'étaient rien moins qu'amicales alors. Au reste, en pactisant avec les ennemis de la France, la Prusse ne faisait que rentrer dans sa tradition, car depuis la Révolution elle avait rarement laissé passer une occasion de contrarier les vues du gouvernement français. Déjà sous Louis XVI, Frédéric-Guillaume II prescrivait à son ambassadeur à Paris de se mettre en rapport avec les meneurs de l'Assemblée de 1789, et plus tard il subventionnait les terroristes par l'entremise d'Ephraïm, espèce de courtier louche qu'il entretenait à Paris (2). Enfin, sous le Directoire, il encourageait les menées des émigrés, de sorte que la Cour de Berlin devint un des centres les plus actifs d'opposition à la République française (3).

Ce fut donc une véritable illusion de la part des hommes politiques français que d'espérer une alliance avec la Prusse tant que régna Frédéric-Guillaume II. La mort de ce prince ne modifia pas sensiblement l'état de choses, et le Directoire, qui n'abandonna jamais cette idée d'alliance prussienne, se heurta constamment, de l'autre côté du Rhin, à la même indifférence.

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* Correspondance de Caillard.
(2) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, II, 26 et 156.
(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères,* rapports de Caillard; A.-H. Dampmartin, maréchal de camp, *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'émigration, passim.*

Dès son avènement, en novembre 1797, le nouveau roi, Frédéric-Guillaume III, de mœurs austères et pures, se prononça énergiquement contre les licences de la Cour. L'un de ses premiers actes ordonna d'arrêter la comtesse de Lichtenau et de la dépouiller de sa fortune scandaleuse (1). Mais, si les mœurs furent revisées de fond en comble, les sentiments antifrançais demeurèrent à la mode. Le changement de règne venait à peine de s'opérer qu'un diplomate russe écrivait à son gouvernement : « L'horreur qu'inspirent au roi actuel les principes suivis par les républicains français ne lui permettra jamais de prêter l'oreille à leurs propositions et de favoriser leurs projets (2). »

Six mois après son accession au trône, Frédéric-Guillaume III donnait la mesure de sa répugnance pour le gouvernement de Paris. Il s'opposait à ce que Sieyès, accrédité par le Directoire, — par les *cinq sires*, ainsi qu'on disait alors sur les bords de la Sprée, — vînt à Berlin avec le titre d'ambassadeur. Et non seulement le représentant de la France dut se contenter du titre d'envoyé extraordinaire (3), mais, durant son séjour dans la capitale prussienne, il se vit tenir à l'écart, au point que le monde officiel refusait de lui faire des visites (4), tandis que les agents de la coalition contre la France, M. Grenville pour l'Angleterre, le comte Panine ou M. de Kriidner pour la Russie, étaient l'objet des plus affables égards.

Qu'ils connussent ou non l'hostilité de Frédéric-Guillaume III, les politiciens français n'en continuèrent pas moins — et avec un infatigable empressement — à renouveler les propositions qu'ils avaient faites au père du nouveau roi pour l'agrandissement de la Prusse et la solide union entre les deux pays. Le 28 mars 1798, Sandoz-Rollin mandait au gouvernement de

(1) *Archives du prince Worontzoff*, XI, 7 ; Dampmartin, *op. cit.*, p. 374-394.
(2) *Ibid.*, XI, 5.
(3) *Ibid.*, 21.
(4) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. VI, 143.

Berlin : « Le sieur Talleyrand et le général Bonaparte m'ont dit que rien n'assurerait mieux le repos de l'Allemagne et n'affermirait la paix du monde qu'une alliance entre Votre Majesté et la République française (1). » D'autre part, le 10 mai 1798, Caillard, ambassadeur de France à Berlin, formulait au cabinet du Roi la demande d'une alliance positive : « En ce moment décisif pour la paix ou la guerre, si la Prusse prend enfin son essor, si elle choisit justement cet instant pour former son alliance avec la République, il est évident que la guerre devient impossible... L'alliance avec la République, réalisée dans le moment actuel, est un moyen infaillible d'empêcher absolument le renouvellement de la guerre. Notre proposition n'a donc pour but que la paix, rien autre que la paix (2). » Sieyès, avant son départ de Paris, avait dit : « De tout temps je n'ai vu qu'une liaison et une alliance naturelle pour la France : c'est celle avec le roi de Prusse. Je vois de même aujourd'hui et je serais très flatté si je parvenais à l'établir et à la cimenter (3); » et Rewbell, membre du Directoire, désireux de prouver que ce n'est pas uniquement un sentiment personnel que Sieyès a exprimé, dit à Sandoz-Rollin : « L'abbé Sieyès a été chargé de répéter formellement combien l'attachement du Directoire pour la Prusse est franc, loyal et sincère, et il ne tiendra qu'à elle d'en ressentir les effets (4); » enfin Barras déclarait le 14 juin au même diplomate : « Si la Prusse ne veut pas la guerre, ainsi qu'elle nous en a donné l'assurance à différentes reprises, elle devrait intervenir pour conjurer l'orage prêt à bouleverser l'Europe ; le Directoire ne sera pas éloigné de faire quelques concessions. » « Le sieur Treilhard, ajoute Sandoz-Rollin, a tenu le même langage (5). » Malgré l'accueil réservé que leurs

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 182.
(2) *Ibid.*, I, 195-196.
(3) *Ibid.*, I, 208.
(4) *Ibid.*, I, 211.
(5) *Ibid.*, I, 218.

ouvertures rencontrent à Berlin, tous persistent à exprimer leur sollicitude pour la Prusse. En janvier 1799, c'est Larévellière-Lépeaux qui dit à l'envoyé prussien : « Votre nation voudrait-elle toujours laisser à la maison d'Autriche le rang de première puissance et la dignité impériale? Ne serait-il pas bientôt temps que le roi de Prusse s'occupât de donner un plus vaste essor à sa puissance et de terminer ce que son aïeul a commencé si glorieusement (1)? » Au reste la correspondance de l'ambassadeur prussien, Sandoz-Rollin, enregistre journellement les témoignages de bienveillance manifestés à l'égard de la Prusse par des personnages jouissant à Paris d'influence et de considération.

Napoléon, revenu d'Égypte, ne trouva donc rien de changé dans la politique extérieure de la France vis-à-vis de la Prusse. Il s'empressa de reprendre sa place parmi les zélateurs de l'alliance prussienne. Quinze jours environ avant le 18 Brumaire, il louait devant Sandoz-Rollin les qualités de Frédéric-Guillaume III : « Rien n'atteste mieux la vérité des grands éloges que l'on donne au roi de Prusse que sa conduite politique dans cette guerre. Il conserve sa puissance, tandis que d'autres la perdent ; il sait rendre ses peuples heureux et il servira de ralliement, au besoin, pour le retour de l'ordre et de la paix. » Quelques jours plus tard, Bonaparte n'hésitera pas, devant le même interlocuteur, à qualifier Frédéric-Guillaume III de digne successeur de Frédéric le Grand (2), compliment dont l'exagération fait suspecter la sincérité, car pouvait-il songer sérieusement à mettre en parallèle le chef d'État incomparable, organisateur à la main de fer, audacieux capitaine, politique résolu, qu'avait été Frédéric II, et le prince lymphatique, débonnaire, timide, qui régnait actuellement en Prusse?

Mais, s'étant assigné la tâche de réussir quand même, Napo-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 263.
(2) *Ibid.*, 350.

léon, voulant faire plus et mieux que ses devanciers, ne dédaigna pas les procédés classiques, hommages publics, flatteries indirectes, par lesquels on obtient la faveur des souverains. Et l'un de ses tout premiers actes, dès qu'il eut en main le gouvernement, fut l'envoi de la lettre suivante à Frédéric-Guillaume III : « Grand et cher ami, une de nos premières démarches, en prenant les rènes du gouvernement français, est de faire connaître à Votre Majesté l'intention où nous sommes d'exécuter religieusement les traités existants.

« Nous ne doutons pas que vous fassiez de votre côté ce qui dépendra de vous pour resserrer de plus en plus les liens qui unissent les deux États. Nous en avons pour garant le caractère de loyauté qui distingue les actions de Votre Majesté.

« Elle a devant elle une grande carrière et un long règne à parcourir. Elle trouvera, dans toutes les circonstances et spécialement lors de la paix générale, dans les Consuls de la République, des sentiments d'amitié qui seront d'autant plus efficaces que Votre Majesté continuera à se déclarer franchement de son côté l'amie de notre République.

« Nous formons des vœux sincères pour la prospérité et la gloire de Votre Majesté. — *Les Consuls de la République :* Bonaparte, Sieyès, Roger-Ducos (1). »

Cette déclaration n'était pas simplement l'acte de courtoisie ordinaire par lequel on informe une puissance étrangère d'un changement de gouvernement ; elle tendait à obtenir ce qui avait été si souvent réclamé : une promesse franche et publique d'amitié envers la République française. Cette promesse, dans l'esprit des Consuls et particulièrement de Bonaparte, devait avoir pour résultat d'assurer la paix de l'Europe. Pour atteindre ce but, rien n'est ménagé ; on proclame d'abord le respect des traités, puis on évoque la grande carrière qui s'ouvre devant le Roi.

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I. 347.

« Les traités », cela veut dire les articles secrets du traité de Bâle, par lesquels la France, le jour de la pacification générale, assurait à la Prusse un agrandissement important en dédommagement des provinces rhénanes cédées. « La grande carrière », n'est-elle pas une allusion nouvelle à l'offre de la couronne impériale formulée déjà en 1796 par le Directoire (1)? Telle était si bien la pensée du gouvernement consulaire, qu'on la trouvera explicitement répétée, à la fin de 1803, en ces termes : « Par un article secret au traité d'alliance, les deux parties devront désormais exercer leur influence pour diriger les esprits des Électeurs, afin qu'à la vacance du trône impérial que l'état valétudinaire de l'empereur François pourrait rendre prochaine, cette couronne allât se placer sur la tête du roi de Prusse (2). »

Désireux de montrer que la lettre des Consuls exprimait bien ses propres sentiments et qu'il était personnellement partisan de l'alliance franco-prussienne, Napoléon — affirmant déjà sa prépondérance sur ses collègues — chargea son premier aide de camp, le colonel Duroc, de porter la missive consulaire et de la remettre aux mains du Roi.

C'était une heureuse idée. Rien ne pouvait mieux plaire à la Cour de Berlin, que de voir la France revenir en quelque sorte aux usages monarchiques. Un souverain, en effet, eût de même notifié son avènement par l'envoi d'un dignitaire de son entourage immédiat.

Le choix du jeune colonel âgé de vingt-sept ans seulement n'était pas moins heureux. Élève de l'École militaire de Pont-à-Mousson, Duroc fut officier en 1793. Ses capacités dans l'arme de l'artillerie l'avaient fait remarquer au siège de Toulon par Bonaparte, qui, bientôt après, l'attacha à son état-major (3). Au passage de l'Izonzo, en Frioul, il accomplit une action

(1) Voir ci-dessus, p. 2.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 228.
(3) *Mémorial de Sainte-Hélène*, I, 55.

d'éclat que, dix ans plus tard, l'Empereur immortalisa par le titre de duc de Frioul, décerné au fidèle serviteur qui était resté son aide de camp. Au cours de la campagne d'Égypte, les échos d'Europe avaient retenti de sa bravoure. On savait qu'il était entré le premier dans Jaffa et qu'il avait été grièvement blessé à Saint-Jean-d'Acre. Ce qui le rendait plus intéressant encore, c'est qu'il était revenu presque seul des aides de camp du général en chef, quatre ayant été tués.

Intrépide jusqu'à la témérité devant les périls de la guerre, mais doué dans la vie privée d'une grande douceur de caractère, mesuré dans ses paroles et dans ses actes, dissimulant sous une modestie pleine de dignité ses mérites et ses talents, Duroc se présentait à merveille pour relever aux yeux des étrangers la réputation des soldats de la République, considérés comme un ramassis d'aventuriers grossiers et insociables. Brillant capitaine et messager courtois, il devait faire honneur à celui qu'il représentait auprès d'une Cour aristocratique où figuraient encore les glorieux compagnons de Frédéric II. « Aussi fut-ce avec une sympathique surprise que l'on vit, dit un ministre prussien, débarquer cet officier possédant réellement un ton poli et des formes aimables, choses très rares alors chez ceux qui étaient chargés des relations diplomatiques de la France (1). »

Arrivé à Berlin le 28 novembre 1799, Duroc, impatient d'accomplir sa mission, se rendit dès le lendemain chez M. de Haugwitz, mais il fut assez interloqué quand aux premiers mots ce ministre des Affaires Étrangères lui témoigna son étonnement de n'avoir pas reçu, selon les lois du protocole, communication préalable de la lettre que l'envoyé des Consuls devait remettre à Sa Majesté. Peu familier avec les formalités des chancelleries, il ne sut que répondre et courut en référer à M. Otto, notre chargé d'affaires

(1) *Mémoires d'un homme d'État, etc.*, VIII, 18

M. Otto était un homme de carrière, et de carrière ininterrompue depuis plus de vingt années. Entré dans les légations en 1777, il avait, comme bon nombre des fonctionnaires du département des Relations Extérieures, continué son service sous la Révolution (1). Le Comité de Salut public l'avait rappelé d'Amérique pour le placer à la tête de la première division politique du ministère; et, par un singulier hasard, ce diplomate de la Royauté, de la Révolution, du Comité de Salut public, du Directoire, du Consulat et de l'Empire, était destiné à jouer un rôle dans les premiers et dans les derniers rapports de Napoléon avec les puissances européennes. A Berlin, où il était demeuré après y avoir été le collaborateur de Sieyès, il prêta l'autorité de son expérience à l'aide de camp du général Bonaparte; sous le régime impérial, il remplit divers postes importants, négocia fort habilement le mariage avec Marie-Louise, et enfin fut chargé, en 1815, de la démarche suprême faite en faveur de l'Empereur auprès des autorités anglaises, au moment de l'embarquement pour Sainte-Hélène.

Otto rassura Duroc et s'occupa d'apaiser la susceptibilité de Haugwitz, à qui il exposa que la secrétairerie du nouveau Consulat n'avait sans doute pas encore eu le temps d'étudier les principes de la bienséance requise par l'étiquette monarchique (2). Le ministre prussien daigna passer outre en annonçant à Sa Majesté la présence, à Berlin, de l'Envoyé extraordinaire des Consuls.

Duroc dut attendre cinq jours le bon vouloir royal. Il en ressentit quelque dépit et, pour masquer le peu d'empressement qu'on mettait à le recevoir, il écrivit au Premier Consul, dont il savait l'amour-propre toujours en éveil, qu'il avait été reçu par

(1) Voyez : Albert Sorel, *l'Europe et la Revolution*; Frédéric Masson, *le Département des Affaires Etrangères pendant la Révolution*.

(2) *Archives nationales*, A. F., IV, 1690; *Archives royales prussiennes*, *etc.*, I, 351.

le Roi le surlendemain de son arrivée. Admis à une audience particulière, le 3 décembre (1), il fut présenté sans plus de cérémonial par l'aide de camp de service. « J'ai remis, dit-il, la lettre des Consuls; le Roi m'a reçu et répondu avec beaucoup d'honnêteté. »

Il produisit une impression des plus favorables sur Frédéric-Guillaume III, qui l'invita à dîner avec la Reine, plusieurs généraux et les ministres. « Les deux souverains m'ont beaucoup questionné sur l'Égypte, écrit-il à Bonaparte; tout le monde ici est enthousiasmé de cette expédition ; chacun voudrait l'avoir faite et en demande des détails avec intérêt. » Pendant le dîner on posa les questions les plus singulières à cet homme qui venait de si loin. « Avez-vous vu beaucoup de crocodiles? » interrogea la Reine (2). Déconcerté d'abord devant cette demande imprévue, sortie d'une bouche auguste, quelque humilié qu'il se trouvât de laisser paraître par un détail topique qu'il n'était peut-être pas le grand héros que l'on supposait, Duroc avoua bonnement qu'il n'avait jamais aperçu un seul de ces amphibies. Alors, devant un sourire approbatif de la Reine, les convives, en bons courtisans, rivalisèrent d'exubérance dans leurs témoignages d'admiration. Ce fut un concert bruyant d'exclamations élogieuses à l'adresse de ce prestigieux officier qui pouvait facilement s'attribuer les aventures lointaines les plus extraordinaires et se contentait, avec une simple franchise, d'affirmer la réalité des faits. Dès lors militaires et civils se disputèrent l'honneur d'approcher le jeune colonel si distingué, si réservé, le compagnon inséparable des gloires du général Bonaparte, fameux déjà dans toute l'Europe. Les dames elles-mêmes s'empressaient pour lui parler. Aucune d'elles n'étant connue de lui, elles se présentaient l'une l'autre, toutes fières d'échanger quelques paroles

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 351.

(2) *Archives du ministère des Affaires étrangères*, Prusse, 226, 184. Rapport de Bignon.

avec « le premier aide de camp du célèbre héros Bonaparte ». L'ambassadeur autrichien, qui rapporte ces détails, dit aussi que Duroc, désireux de ne pas afficher des sentiments trop démocratiques, refusa d'assister au banquet que se proposaient de lui offrir un groupe de commerçants et de journalistes (1). Cette circonspection d'un officier républicain plut infiniment à la Cour et accrut l'estime qu'il avait su gagner.

Pendant ce temps les journaux français, qui n'imprimaient presque rien sans l'approbation du gouvernement, se plaisaient à raconter, en l'exagérant, le chaleureux accueil fait par la Cour berlinoise à l'envoyé de la République française. La Prusse était à la mode. Le mot d'ordre de la garnison parisienne fut, un jour, « Frédéric II et Dugommier. » « La réunion de ces deux noms, dit le *Journal de Paris*, donne la note juste de nos liaisons avec la Prusse ; depuis le 18 Brumaire, les liens d'une étroite amitié se resserrent de plus en plus (2). »

Duroc avait pour mission, s'il ne pouvait obtenir une alliance ferme, de décider la Prusse à opérer une médiation énergique en faveur de la pacification générale. Mais, pas plus qu'auparavant, le terrain sur lequel il se trouvait n'était propice aux combinaisons du gouvernement français. Certes, depuis 1789, aucun représentant de la France n'avait été reçu avec autant de considération que Duroc ; toutefois cet effort de politesse doit être attribué à la curiosité des uns, à la fraternité professionnelle des autres, et nullement à la sympathie réciproque de deux nations préoccupées d'intérêts communs. A part de très rares exceptions, parmi lesquelles se rangeaient le prince Henri dont l'influence était plutôt négative, il n'existait chez personne, dans les sphères gouvernementales de Berlin, la moindre bienveillance pour la France. On y entretenait, avec une hypocrisie constante, une haine virulente.

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 352.
(2) *Journal de Paris* du 8 nivôse an VIII.

Un document nous a conservé la note des sentiments que tout près du Roi on portait à la France, un an à peine avant l'arrivée de l'aide de camp de Bonaparte. Pressé par les puissances de se joindre à la deuxième coalition, un moment triomphante, Frédéric-Guillaume III avait demandé à ses conseillers de lui donner leurs opinions par écrit; voici celle de son secrétaire intime : « Une haine mortelle est certainement tout ce qu'on doit aux Français, et si, en prenant les armes, on pouvait calculer leur ruine, on ne pourrait trop tôt y recourir... De toutes ces considérations il ne surnage qu'une vérité bien claire : horreur du nom français et besoin de l'écraser tôt ou tard (1). » Si Frédéric-Guillaume ne suivit pas les conseils belliqueux et impatients de son plus proche entourage, c'est uniquement parce qu'il trouva plus sage, on pourrait dire moins fatigant, moins périlleux, de garder la neutralité avec l'espoir de se faire adjuger quelque bon morceau au moment du partage des dépouilles du vaincu.

L'état des esprits n'avait pas varié quand Duroc vint séjourner dans la capitale prussienne. Il s'y trompa sur place, comme tout le monde se trompait à Paris depuis cinq ans. « A peine aperçut-il une certaine hostilité dans la haute noblesse (2). » Il rentra à Paris, grisé des marques de cordialité qu'il avait reçues, satisfait de la famille royale, des ministres, de tout le monde. Il était porteur de la réponse du Roi à la lettre des Consuls. Cette réponse ne contenait que les félicitations banales et les civilités onctueuses qui sont le canevas des épîtres royales. On y lisait entre autres cette phrase : « Mes vœux sincères pour le bonheur de la France ont été manifestés à chaque occasion qui s'en est offerte (3). »

Bonaparte ne se dissimula point que la lettre du Roi était un

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 288-289.
(2) *Archives nationales*, A. F., IV, 1690.
(3) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 353.

échec pour la politique personnelle qu'il voulait inaugurer. Il n'avait, en fin de compte, rien obtenu de plus que les belles assurances toujours platoniques, toujours les mêmes, que la Prusse ne se lassait de donner depuis cinq ans. Il n'en continua pas moins tous ses efforts pour transformer en amitié réelle une neutralité qu'on pouvait croire sympathique. Il pensait, comme ses devanciers, qu'à l'aide de l'alliance prussienne l'Angleterre serait facilement amenée à faire la paix, car cette alliance permettrait : 1° de contre-balancer la puissance de l'Autriche, salariée ouvertement par l'Angleterre ; 2° d'avoir la possibilité d'occuper ou de faire occuper le Hanovre, seul point vulnérable de l'Angleterre sur le continent ; 3° de fermer les ports du nord au pavillon anglais.

Aucune de ces idées n'est de l'invention de Bonaparte. Au Comité de Salut public, à la Convention, depuis le député Kersaint jusqu'à Brissot, Danton, Barrère, d'autres et les membres du Directoire, tous ont réclamé avec énergie la descente en Angleterre, la prise du Hanovre, déjà indiquée sous Louis XV par M. d'Argenson ; tous aussi avaient proclamé le blocus continental comme suprême moyen de forcer l'Angleterre à rendre la paix à l'Europe (1). Contraindre l'Angleterre à cesser le commerce de subsides qu'elle exerçait depuis huit ans, faisant des marchés, tant par homme, tant par cheval, pour armer l'Europe contre la France ; réduire le cabinet de Londres à signer une paix honorable, ne voir que le but, ne pas s'arrêter une minute pour l'atteindre, mépriser les obstacles sur la route qu'il n'avait pas choisie et qu'il se croyait forcé de suivre, ce fut l'obsession de Napoléon, peut-être sa folie ; mais n'était-ce pas une noble folie que de se refuser à laisser la France tomber au rang de puissance secondaire, que de ne pas se reconnaître le droit d'abandonner les frontières arrosées du sang de milliers

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, I, 339 ; III, 244, 245, 261, 344, 367, 473, 476 ; *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 172-174.

d'enfants de France ? Par fidélité à ce programme, devenu pour lui immuable et sacré, Napoléon aura, durant de longues années, les yeux fixés sur la Prusse, et, quand il ne pourra trouver en elle l'alliée effective, il voudra toujours douter de son hostilité plus ou moins habilement dissimulée, mais pourtant réelle; il suppliera le Cabinet de Berlin de prendre l'initiative d'une médiation des Cours du nord en faveur de la paix.

L'Autriche, ayant reconstitué ses forces pendant l'hiver 1799, se préparait à reprendre les armes; la guerre était imminente. Avant de se mettre à la tête des troupes et de les conduire sur le chemin glorieux qu'il allait tracer d'une extrémité à l'autre de l'Europe, le Premier Consul fit un nouvel appel à l'intervention de la Prusse. « Quel parti, mande-t-il à Talleyrand, le 21 janvier 1800, quel parti serait-il possible de tirer de la Prusse pour accélérer la paix générale continentale ou partielle, avec quelqu'une des puissances belligérantes? Quelle espèce de notification pourrait-on lui faire pour l'engager de plus en plus en notre faveur (1)? » Cette note tendait à obtenir de la Prusse, faute de mieux, qu'elle voulût bien s'employer à la réconciliation de la Russie et de la France, qui, depuis le règne de Catherine II, avaient vécu en une sorte d'état de guerre permanent. Des communications à cet égard avaient déjà été faites par Talleyrand à la fin de l'année précédente, mais n'avaient été accueillies à Berlin que par de vagues réponses. Au lieu d'intervenir près de l'empereur Paul Ier, on se bornait à transmettre froidement à M. de Krüdner, l'ambassadeur russe, les désirs du Premier Consul, auquel on demandait en même temps de spécifier tout d'un coup quelles seraient les prétentions que la France apporterait au moment de conclure la paix. Napoléon ne pouvait se conformer à cette exigence sous peine de commettre une maladresse; car, ce qu'il voulait, c'était que les puissances

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VI, 101.

se réunissent, non pour statuer sur un ultimatum émanant de lui, mais pour examiner de concert les justes demandes des uns et réduire les revendications excessives des autres. C'est à maintes reprises que Talleyrand dit à Sandoz-Rollin, l'ambassadeur prussien : « Nous n'avons point d'ambition politique, et ce mot dit beaucoup pour votre Cour, qui saura l'entendre. Tout ce qui a fait des difficultés à Rastatt n'en fera plus aujourd'hui. » Et, quand son interlocuteur insiste pour obtenir une déclaration précise sur tel ou tel point de la ligne du Rhin, Talleyrand réplique : « Affirmer comme nous le faisons que nous n'avons point d'ambition, c'est disposer les puissances belligérantes à traiter (1). »

Quelques jours plus tard, le Premier Consul lui-même dit à l'ambassadeur prussien : « ... Le roi de Prusse voudrait-il opérer une réconciliation utile entre la France et la Russie? Je m'engagerais alors à ne faire la paix avec l'Autriche que sous les conditions qui seront jugées les plus convenables au maintien de l'équilibre général... En Allemagne, je tiens à la ligne du Rhin dans le sens déterminé par le traité de Campo-Formio, mettant de côté tout ce qui a été dérogé par l'ancien Directoire... Je laisserai encore au roi de Prusse le choix de rentrer, à la paix, en possession de ses provinces transrhénanes, s'il préférait de les conserver à les échanger... (2). »

Pensant probablement amener plus de bon vouloir de la part de Frédéric-Guillaume III en se montrant personnellement aimable, Napoléon, au cours de ces pourparlers, chargea le général Beurnonville, notre ambassadeur, de demander au Roi un buste du Grand Frédéric pour les galeries du Louvre. Cette requête, flatteuse pour l'amour-propre prussien, ne reçut pas l'accueil enthousiaste qu'en attendait Napoléon : « Je suis on ne peut plus sensible, répondit le Roi, à cette preuve particulière

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 366.
(2) *Ibid.*, I, 370.

de l'estime du Premier Consul pour le Grand Frédéric. Je vous prie de lui en témoigner toute ma gratitude. J'ai le regret de n'avoir ni buste, ni statue de Frédéric II, mais je me ferai un plaisir de vous faciliter les moyens de vous en procurer. » « Vous savez, ajoute Beurnonville dans sa dépêche, qu'on est essentiellement économe dans cette Cour... Je crois donc devoir m'attendre à acheter ce buste, lorsqu'on l'aura trouvé (1). »

On finit par aller chercher ce buste à Berlin même. Un ordre de l'Empereur, du 5 novembre 1806, porte : « Le général Sanson est autorisé à faire enlever le buste en marbre de Frédéric II, qui est dans la salle de mes aides de camp, pour être transporté à Paris, au Dépôt général de la Guerre. Le général Sanson fera mettre une inscription qui rappellera l'époque où ce buste a été pris et donné en dépôt par l'Empereur. »

En 1814, les Prussiens pénétrèrent au ministère de la Guerre à Paris, avec ordre de reprendre le portrait en marbre du Grand Frédéric. Leurs recherches furent vaines, attendu qu'à l'approche de l'invasion on l'avait enterré dans les caves du Dépôt. Les officiers prussiens se consolèrent en faisant main basse sur des collections de cartes géographiques et d'albums d'uniformes anciens très précieux (2).

Plus on insistait de Paris afin d'obtenir vis-à-vis de la Russie les bons offices de la Prusse, plus celle-ci s'obstinait à vouloir connaître les bases sur lesquelles la France désirait fonder la paix générale. Au dire du Cabinet, c'était chose essentielle, exigée en quelque sorte par la Russie. Or la chancellerie russe ne se souciait nullement alors des prétentions françaises. On était là-dessus parfaitement renseigné à Berlin ; on y avait appris depuis longtemps par M. de Krüdner, que Paul Ier ne voulait

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, Prusse, 191.
(2) *Archives du ministère de la Guerre.*

absolument entendre aucune proposition de celui qu'il appelait « l'usurpateur corse » (1). (30 janvier 1800.)

Sans attribuer à la Prusse une mauvaise volonté décidée, Napoléon fut bien obligé de s'avouer qu'elle n'était pas pressée de contribuer à la conclusion de la paix générale. Si telle n'eût pas été l'intention secrète du Cabinet de Berlin, pourquoi n'aurait-il pas provoqué cette réunion des puissances que la France demandait avec persistance? Le Premier Consul sentit parfaitement que la politique berlinoise avait pour but de l'enchaîner par des déclarations préalables, discutées, modifiées, agréées par la Prusse. Celle-ci, qui en matière d'agrandissement territorial avait un appétit insatiable qu'elle montra trois ans plus tard, au moment du partage des indemnités allemandes, n'aurait sans doute pas été fâchée de noyer ses revendications exagérées dans un plan général, présenté comme étant de la conception personnelle de Bonaparte. De cette manière on ne compromettait que la France; on pouvait même, le cas échéant, faire chorus avec ceux qui auraient trouvé que le Premier Consul refondait arbitrairement la géographie de l'Europe. Est-il besoin de faire remarquer que la voie où la Prusse voulait pousser le gouvernement français était absolument nuisible à la cause de la paix : apporter un programme rédigé d'avance par une seule des parties appelées à délibérer, n'était-ce pas rendre le Congrès impossible, en limitant d'avance ses droits et son champ d'opérations?

Aussi, quand il vit que par suite des lenteurs intéressées de la Prusse il n'aboutirait à rien, quand il jugea que l'heure des espoirs pacifiques était passée, Napoléon, qui avait résolu de prendre le commandement de l'armée d'Italie, déclara à l'ambassadeur prussien qu'il déclinait pour le moment la médiation du Roi, naguère tant désirée, et il ajouta : « Je ferai donc la

(1) F. DE MARTENS, *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie*, VI; *Allemagne*, p. 268.

guerre, puisqu'on m'y force. On s'est abusé, à Vienne et en Europe, sur mes offres pressantes de paix; on les a attribuées à des sentiments de crainte, à la pénurie de nos ressources et à l'instabilité du gouvernement actuel; erreur funeste dont on ne tardera pas à être détrompé (1). »

Ce langage, tenu en avril par le Premier Consul, ne fit pas grande impression sur la Prusse. Aimant à escompter le succès de nos ennemis, elle élaborait tranquillement, en mai, une convention secrète avec la Russie contre la République française (2). C'était la continuation de l'attitude qu'elle avait prise dans la partie engagée entre la France et les coalitions : à l'ouverture d'une campagne, elle plaçait éventuellement son enjeu sur les cartes de nos ennemis.

Cette combinaison fut traversée, en juin, par la nouvelle foudroyante de la magnifique et complète victoire de Marengo. Alors, sans perdre une minute, le Cabinet prussien, abandonnant ses partenaires de la veille, s'empresse de revenir vers Napoléon et lui offre obséquieusement ses services de médiation générale ou de réconciliation avec la Russie. Le Premier Consul, que l'on verra presque toujours dédaigneux, trop dédaigneux des finesses diplomatiques, répondit, avec son simple bons sens, que « ce n'est pas après Marengo, mais avant, qu'il fallait se décider à agir, attendu qu'à présent il n'avait plus besoin de personne pour traiter avec l'Autriche abattue (3) ». Sans se décourager, la Prusse cherche alors à s'attribuer le mérite d'une situation qui s'est créée contre son gré. Elle se prévaut de la reconnaissance qui lui serait due pour des services imaginaires, tels par exemple que d'avoir ouvert les yeux de Paul Ier sur le despotisme maritime de l'Angleterre et d'avoir

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 375.

(2) F. DE MARTENS, *Recueil des traités de la Russie, etc.*, VI; *Allemagne*, p. 284.

(3) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 388.

ainsi organisé la ligue des Neutres (1). Ce ne fut jamais en vain qu'on se posa devant Napoléon en adversaire de l'Angleterre. Il redonna une attention bienveillante aux discours du Cabinet de Berlin et finit par accepter de nouveau ses offices, à l'effet d'inciter Paul Ier, « l'allié le plus cher de la Prusse, » disait M. de Haugwitz, à être le médiateur de la pacification générale (2). Avec juste raison le Premier Consul pensait que, devant le concert de la Russie, de la Prusse et de la France, l'Autriche étant rendue à merci, il faudrait bien que l'Angleterre cédât.

Lorsque Napoléon agréa encore une fois le concours de la Prusse, cette nation était devenue l'objet d'une grande méfiance à Paris. Déjà notre ambassadeur, le général Beurnonville, avait écrit à maintes reprises : « La Cour de Berlin est plutôt disposée à susciter des embarras à la République qu'à lui en épargner (3). » Talleyrand de son côté, dans un rapport à Bonaparte, dévoilait clairement le plan de la Prusse : « Il ne faut pas se le dissimuler, depuis cinq ans, cette intervention (près de la Russie) est inutilement réclamée; depuis cinq ans et à des époques très décisives, le gouvernement français a fait présenter au Cabinet de Berlin la proposition d'une alliance et toujours elle a été éludée... la politique de la Cour de Prusse est tout entière en ceci, qu'elle voit avec plaisir la continuation d'une guerre dont elle se tient à l'écart, et qu'elle préfère aux avantages qui auraient pu résulter pour elle de sa participation l'avantage plus lent mais plus sûr qu'elle se promet de l'épuisement réciproque des grandes puissances qui l'environnent... Que pourrait-on attendre de sa médiation quand il est reconnu que, malgré les protestations qui en émanent, la continuation de la

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 382.
(2) *Ibid.*, I, 383-385.
(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* Correspondance de Beurnonville.

guerre est plus désirée à Berlin qu'à Vienne, à Londres, à Pétersbourg même (1)? » Plus énergiquement encore le Premier Consul exprimait les mêmes pensées dans une note qu'il faisait passer à Talleyrand, le 26 juillet 1800 : « ...Depuis la mission de Duroc, nous voulions marcher avec la Prusse et suivre le même système quoique, tout en disant *oui*, la Prusse a toujours marché dans le sens contraire. »

Alors pourquoi donc acceptait-il derechef les services de la Prusse? A cette question il faut répondre par l'une des deux hypothèses suivantes : ou, sachant que le Roi se jouait de la France, il mettait encore un scrupule à le blesser par un refus ; ou, ne voulant croire qu'à la duplicité des ministres, il conservait en la parole royale une foi sincère, peut-être même un peu fanatique. L'une de ces conclusions s'impose à la lecture du dernier paragraphe de la note à Talleyrand, paragraphe ainsi conçu : « ... Cela n'avait pas empêché le Premier Consul, qui compte toujours sur le caractère personnel de Sa Majesté, de continuer à mettre sa confiance en lui, l'ayant spécialement priée d'interposer ses bons offices envers l'empereur de Russie pour rétablir la bonne harmonie entre lui et la République. Depuis quatre ou cinq mois que cette affaire est commencée, on n'a pas encore obtenu la première réponse (2). » Frédéric-Guillaume se soucia fort peu des espérances qu'il avait laissé entrevoir au gouvernement français. A la vérité il négociait avec la Russie, mais c'était pour son propre compte, sans que dans les pourparlers il fût seulement question de la France. Au moment même où il donnait à Paris les plus sérieuses assurances, il signait avec la Russie, à l'insu du Premier Consul, un traité d'alliance offensive et défensive, rédigé de façon que ce

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, Correspondance Beurnonville.

(2) *Archives de la Guerre*. (Cette pièce y figure sous la date du 7 thermidor an VIII.)

traité ne procurât aucun avantage à Paul Ier, mais assurât à la Prusse le concours illimité de la Russie (1).

Pendant qu'à Berlin, sans préoccupation des intérêts français, on argumentait avec les plénipotentiaires russes, le gouvernement consulaire s'impatientait de la nonchalance calculée du Cabinet prussien. Par une heureuse inspiration, le Premier Consul tenta de se passer du roi de Prusse pour s'introduire lui-même dans les bonnes grâces de Paul Ier. Il savait que ce monarque fantasque, impulsif, était prompt à changer radicalement d'idées ou de principes. C'est ainsi que, par un revirement subit de sa haine contre « l'usurpateur corse », l'Empereur russe, ennemi jusqu'au délire de toutes les transformations réalisées en France depuis la Révolution, fut saisi d'une admiration sans bornes pour la campagne qui venait de se terminer si glorieusement à Marengo. Le caractère épique du passage des Alpes, cette manœuvre hardie à travers les neiges et les glaces du mont Cenis, frappèrent l'imagination du Tsar.

Dans son enthousiasme, il préparait un ukase par lequel il ordonnait de faire immédiatement, sur la campagne des Français en Italie, un ouvrage dont l'étude deviendrait obligatoire dans les écoles militaires, où nul ne pourrait être admis au grade d'officier s'il ne le savait par cœur (2). Paul Ier, passant la mesure en ceci comme en toutes choses, ne parlait, dans son intimité, que de Bonaparte, de sa gloire, de ses hauts faits, de sa témérité géniale ; il disait son affection pour lui et sollicitait quiconque était à même de lui donner les moindres détails à son sujet (3).

Cette inclination violente, remplaçant spontanément un mépris grossier, était due, assure-t-on, pour une bonne partie, aux

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie, etc.*, VI ; *Allemagne*, p. 269.
(2) *Journal de Paris* du 30 germinal an IX.
(3) *Archives impériales russes*, publiées par la Société impériale d'histoire russe, LXX, 161 ; Tratchewski, *Russie et France*.

suggestions aimables de Mme Chevalier, actrice parisienne, pensionnaire du théâtre de Saint-Pétersbourg. Cette jolie femme, honorée des faveurs particulières du Tsar, était, paraît-il, un auxiliaire précieux de la police française. Jouissant d'un crédit considérable à la Cour, elle se voyait recherchée des plus hauts personnages, et n'oubliant pas les siens, elle avait réussi à faire nommer son mari successivement directeur du Théâtre français, major honoraire de la garde, conseiller de collège, enfin chevalier de Malte, ordre dont Paul Ier était le Grand Maître (1).

Informé des bonnes dispositions de l'Empereur à son égard, le Premier Consul prit une détermination bien propre à le rehausser considérablement dans l'esprit du Tsar, en même temps qu'elle nuirait à nos ennemis, l'Angleterre et l'Autriche. Ces deux puissances avaient jusqu'alors refusé d'accepter, en échange de prisonniers français, les Russes pris dans les précédentes campagnes des coalitions. Ces soldats russes, qui séjournaient en France depuis quinze mois, étaient au nombre de sept mille et se trouvaient naturellement dans un état de misère complète. Le Premier Consul décida de leur faire confectionner des uniformes entièrement neufs, de leur rendre leurs armes, leurs drapeaux, et de les renvoyer ainsi équipés à leur empereur sans rançon, sans échange, sans compensation d'aucune sorte (2).

On eut grand mal à faire connaître au Tsar les intentions généreuses de Napoléon. Il avait jadis enjoint à tous ses agents en Europe de refuser toute communication qui viendrait de France, et la consigne, par oubli, n'ayant pas été levée, on ne trouva personne qui voulût se charger de transmettre la lettre de Talleyrand à la chancellerie russe. Les ordres impériaux inspi-

(1) E. Daudet, *les Bourbons et la Russie pendant la Révolution*, p. 215, etc. ; *Mémoires d'un homme d'État*, VII, 439 ; J.-B. Salgue, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, III, 595.

(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, V, 279 ; *Journal de Paris* des 11, 21 et 27 frimaire an IX.

raient une telle terreur qu'on ne put rencontrer, même parmi la domesticité des agents russes, un homme qui osât recevoir un billet des mains d'un Français. En vain essaya-t-on de se servir d'un commerçant de Hambourg ou d'Altona, qui eût envoyé la missive à l'un de ses correspondants de Pétersbourg; on se buta partout à la même résistance parce que dans le public on ignorait que le Tsar fût devenu sympathique au gouvernement consulaire. « Personne, dans la capitale russe, dit un rapport à Talleyrand, n'aurait le courage de faire parvenir la lettre à destination, car, d'après les nouvelles les plus récentes, tout tremble autour de Paul Ier, et l'apparence de la plus légère connivence avec ses ennemis suffirait pour le faire entrer en fureur (1). »

Il fallut en quelque sorte se chuchoter de l'un à l'autre la nouvelle, jusqu'à ce qu'elle pénétrât dans les hautes sphères de Saint-Pétersbourg. Déjà passionné pour le vainqueur de Marengo, touché profondément de tant de grandeur d'âme, Paul Ier accepta avec de vives démonstrations de joie l'offre magnifique du Premier Consul. Aussitôt un général, le baron de Sprengtporten, fut dirigé sur Paris. Par ordre des Consuls le général Clarke l'attendit à Bruxelles, où il lui fit rendre de grands honneurs. L'envoyé russe arriva, le 17 décembre 1800, à l'hôtel de la Grange-Batelière, retenu et préparé pour lui et sa suite. Reçu avec des égards spéciaux par les membres du gouvernement, il fut l'objet de toutes les prévenances et de toutes les amabilités de Napoléon, qui l'invita fréquemment à dîner avec lui à Malmaison. La remise officielle des prisonniers fut faite au général de Sprengtporten, le 21 mars 1801, par un acte portant que ces troupes étaient rendues par le Premier Consul « en gage de son estime et de sa considération pour Sa Majesté impériale l'empereur de Russie ». Afin de se concentrer à Cologne, les soldats

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* Correspondance de Bourgoing.

russes se mirent en marche de divers points du territoire (1), le jour même où allait être assassiné leur souverain, qui se réjouissait tant de les revoir. Ce fut son successeur, alors peu ami de la France, qui reçut le cadeau magnifique du Premier Consul.

Paul Ier s'était empressé aussi de nommer un ambassadeur, le comte de Kolitscheff, pour qui l'on prépara dès la frontière une réception solennelle. « Le comte de Kolitscheff, mande le préfet du Bas-Rhin, a paru très sensible à l'accueil qu'on lui a fait; la joie, l'affluence du peuple qui s'est porté sur son passage, la bonne tenue des troupes de ligne et de la garde nationale, tout a excité chez lui cette espèce d'étonnement qu'éprouve un homme qui aperçoit un bâtiment régulier là où il s'attendait à ne voir que ruines et destruction (2). » Arrivé à Paris le Ier mars, Kolitscheff, dont la mission consistait d'abord à renseigner son maître sur ce qui se passait en France, écrivait dès le 6, à Paul Ier : « Le Premier Consul est véritablement un grand homme; il fait le bonheur de la France. Tout le monde commence à respirer (3). »

A partir de ce moment, Paul Ier s'ingénia avec une ardeur excessive à complaire à Napoléon; il se mit à la tête de la ligue du Nord contre l'Angleterre; il alla même jusqu'à chasser brutalement Louis XVIII de Mitau, où il avait offert un refuge à ce prince, qu'il appelait naguère encore « son ami malheureux (4) ». Avec une inconscience cruelle il ordonna que Louis XVIII et sa suite quittassent sans délai la Russie. Et l'on vit, spectacle lamentable, pour hâter leur fuite impérativement

(1) *Archives de la Guerre.*

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères,* le préfet du Bas-Rhin au ministre des Relations Extérieures, Strasbourg, 10 ventôse an IX.

(3) *Journal de la maison de Kolitscheff*, 363 ; comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VI, 280; *Journal de Paris* du 27 frimaire an IX ; Tratchewski, *France et Russie*, I, 670.

(4) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 76.

ordonnée, le frère et la fille de Louis XVI se frayer à pied leur chemin par des sentiers détournés (1). Les princes et leurs fidèles gentilshommes se distinguaient à peine les uns les autres, parmi les tourmentes furieuses de neige que poussait une bise cinglante et glaciale.

L'expulsion du prétendant était certainement une attention fort appréciable aux yeux du gouvernement français; mais ce qui attacha de suite et plus efficacement Napoléon à Paul Ier, ce fut la haine farouche et soudaine que ce souverain voua publiquement à l'Angleterre. Là ils se trouvèrent en parfaite communion de sentiments. L'inimitié mortelle de l'un se compléta par l'aversion impétueuse de l'autre. En compagnons bien décidés à ruiner, à abattre leur rivale, ils s'exaltaient mutuellement par la rédaction de projets aussi grandioses que chimériques pour l'époque. Afin d'anéantir le commerce anglais, le Premier Consul voit un excellent moyen, réunir les mers de l'Inde à la Méditerranée : « Le canal de Suez, écrit-il au Tsar, est déjà tracé; c'est un travail facile et de peu de temps qui peut produire des avantages incalculables au commerce russe. Votre Majesté peut attacher son nom à cette grande entreprise qui aura tant d'influence sur la situation future du continent (2). »

Pour prouver, sans doute, que dans le Nord on n'a pas moins d'imagination qu'ailleurs, Paul Ier riposta par la proposition d'une invasion des Indes. Cette conception mirifique, au moins hasardeuse, n'avait rien qui pût déplaire à l'ennemi acharné de la puissance anglaise, au héros aventureux et glorieux de la campagne d'Égypte. Napoléon était tout préparé à accepter le projet d'invasion de la grande colonie britannique. C'était en quelque sorte une tradition française. Brissot n'avait-il pas dit à la tribune sept ans auparavant, en 1793 : « Pour ruiner l'Angleterre les Français se présenteront en Asie, non

(1) Alex. de Beauchamp, *Mémoires secrets*, t. II, 184.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, VII, 50.

pour remplacer les Anglais en les chassant, mais pour rendre l'Inde à son indépendance (1). »

Le plan de cette expédition aux Indes a été écrit de la main de Paul Ier : la France devait fournir trente-cinq mille hommes, qui, d'après des calculs précis, seraient rendus en quatre-vingts jours à Astrakan, où les attendraient soixante-quinze mille Russes, dont cinquante mille cosaques. A cet effet plusieurs rescrits avaient été adressés, en janvier et février 1801, par Paul Ier à l'ataman des troupes du Don, Orloff-Denisoff. L'armée combinée, sous le commandement supérieur de Masséna, désigné expressément par le Tsar, aurait mis, en traversant la Perse, cinquante jours pour arriver aux Indes (2).

Quelques mois après le meurtre de Paul Ier, Napoléon, recevant Morkoff, le nouvel ambassadeur russe, lui parla « de ces vastes et nobles conceptions de l'empereur Paul Ier, qui entraient si parfaitement dans les vues de la France que lui, le Premier Consul, n'aurait pas hésité pour les accomplir de se faire le lieutenant du Tsar (3) ».

Ainsi s'étaient rétablies, dans la plus large mesure et sans le concours de la Prusse, les relations interrompues depuis dix ans entre la France et la Russie. Ce dénouement, préparé par l'habileté de Napoléon, faussait singulièrement les calculs du Cabinet de Berlin, qui se trouva, dès l'automne de 1800, loin du rôle prédominant qu'il avait ambitionné de jouer pour le règlement de la paix. La Prusse n'avait pas de place marquée aux conférences, où seuls les plénipotentiaires des nations belligérantes pouvaient figurer (4), ainsi que Talleyrand l'avait signifié à l'ambassadeur berlinois. Or le Cabinet prussien s'était bien promis de soutenir ses intérêts aux délibérations de Luné-

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, III, 261.

(2) Tratchewski, *France et Russie*, I, 676 ; *Mémoires d'un homme d'État*, VII, 458, 479 ; VIII, 62, 74 ; *Mémorial de Sainte-Hélène*, O'Méara, 382.

(3) Serge Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, 16.

(4) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 392.

ville tout en y veillant à ce que l'Autriche ne sortît pas de là trop forte ou trop réconciliée avec la France. Et n'y pas assister, de plus voir la Russie disposée à seconder les vues de la politique française, c'était un effondrement complet des espérances qu'on avait caressées à Berlin. Sans perdre un instant on s'empressa d'envoyer à Paris le marquis de Lucchesini à titre d'ambassadeur. Les instructions données à ce diplomate révèlent les préoccupations qui agitent l'esprit du Roi. Le but « ostensible » de la mission « importante de Lucchesini sera de s'entendre avec le gouvernement français sur les objets d'un intérêt commun qui fondent les rapports actuels et préparent les liaisons futures entre la Prusse et la France... Mais l'objet essentiel et secret, pour la France même, que le Roi se propose consiste (est-il bien spécifié) à surveiller du plus près possible les relations qui commencent à se préparer entre le gouvernement français et l'Autriche... et à diriger l'influence du premier... d'une manière conforme aux intérêts majeurs de la Prusse ».

A cette fin, Lucchesini ne devra épargner aucun moyen; il tâchera de gagner la confiance personnelle du Premier Consul; il dira que le Roi forme des vœux sincères pour que le général Bonaparte puisse rétablir en France « un gouvernement solide, sous telle forme qui lui paraîtra la plus convenable »; il ne manquera pas de lui « faire sentir combien l'avantage de la France et celui de la Prusse exigent qu'une confiance réciproque s'établisse et se consolide entre les deux gouvernements... et combien il est nécessaire, au maintien même de cette confiance, que l'opinion s'en établisse de plus en plus dans le public (1) ».

Par opposition à la netteté invariable de la politique française allant toujours droit à son unique but, l'alliance prussienne, on peut remarquer dès à présent la souplesse opportuniste de la

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 3, 4, 5.

Prusse, qui, selon les traditions classiques de la diplomatie, n'hésite pas pour en tirer certains bénéfices à faire briller des espérances qu'elle est bien résolue à ne pas réaliser. Le discours tenu par la Prusse, ne l'avons-nous déjà pas entendu plusieurs fois? N'est-ce pas à ce langage dont elle fait aujourd'hui parade qu'elle fut sourde si longtemps? Ne sont-ce pas, retournées à la France, les paroles des Rewbell, des Carnot, des Larévellière-Lépeaux, des Barras, des Bonaparte? Rien n'y manque, pas même la demande de déclaration publique d'amitié, pas même l'offre de la dignité impériale au chef du gouvernemeмt, si son ambition va jusque-là. Voyant reparaître la possibilité d'une entente et flatté probablement aussi des avances d'un roi, Napoléon ne marchanda pas ses bonnes grâces. Il reçut Lucchesini avec des attentions très remarquées, et celui-ci a constaté comme un premier triomphe qu'au dîner offert au corps diplomatique il était placé à la droite du général Bonaparte (1).

Vers cette époque, croyant tenir enfin la réalisation de son rêve franco-prussien, le Premier Consul cherchait à provoquer une occasion qui lui permît de faire la connaissance personnelle de Frédéric-Guillaume III (2). Tout ce qui, de près ou de loin, touchait à la Cour de Berlin était comblé d'égards, de prévenances. Venait-il à Paris un officier prussien, le capitaine von Schack par exemple, on lui donnait une place d'honneur à la revue passée le jour de l'anniversaire de la bataille de Marengo? Il était invité à dîner par Napoléon, qui le faisait venir à côté de lui, ne savait quelles marques particulières de confiance lui témoigner et lui exprimait son estime pour l'armée prussienne (3).

Il convient de dire qu'en ce temps la Prusse avait procuré de grandes satisfactions au Premier Consul, d'abord en signant la

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 11.
(2) Massenbach, *Historische Denkwürdigkeiten*, I, 25.
(3) Colmar von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, 323.

ligne de neutralité maritime dirigée contre l'Angleterre (1), puis, le 20 mars 1801, en ordonnant à ses troupes d'envahir le Hanovre (2). Cependant ces deux actes n'avaient été nullement accomplis dans l'intention directe de favoriser la politique française. Le premier ne fut signé que sur l'injonction réitérée de la Russie; le second fut exécuté sur un ordre également formel, car le Tsar mettait alors furieusement en œuvre son animosité contre le Cabinet de Londres. Le 11 mars, il avait expédié par courrier deux rescrits signés de sa propre main : 1° au baron de Krüdner, pour lui ordonner d'insister auprès de la Cour de Prusse afin qu'elle se décidât, dans l'espace de vingt-quatre heures, à faire occuper par ses troupes l'Électorat de Hanovre; en cas d'une réponse négative, l'ambassadeur aurait dû quitter Berlin; — 2° à M. de Kolitscheff, pour lui enjoindre d'inviter le Premier Consul à faire entrer les troupes républicaines dans l'Électorat de Hanovre, au cas où la Cour de Berlin eût hésité à y faire entrer les siennes (3). Dans cette alternative d'occuper le Hanovre pour ne pas s'attirer le ressentiment du Tsar, ou de le voir envahir par les Français sans pour cela éviter une rupture avec la Russie, la Cour de Berlin, se résignant à contrarier l'Angleterre, fit entrer ses troupes dans l'Électorat, mais non toutefois sans avoir d'abord pris quelques ménagements envers le Cabinet britannique. Un ministre prussien affirme, dans ses Mémoires, que l'occupation du Hanovre n'aurait eu lieu qu'après entente favorable avec l'Angleterre (4). Cette assertion a été confirmée par les ministres anglais à Otto, agent de la République française à Londres (5); elle a été aussi corroborée par l'empressement extraordinaire que mit, quelques mois plus tard, la

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 295.
(2) Bignon, *Histoire de France depuis le 18 Brumaire jusqu'au traité de Tilsit*, I, 417.
(3) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 672.
(4) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 126.
(5) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 44.

Prusse à rendre le Hanovre aux Anglais. Frédéric-Guillaume en eût été le gardien pour le compte de l'Angleterre, qu'il n'eût pas agi différemment : la restitution eut lieu, sans assentiment ni consultation de personne, à l'instant exact où fut connue la signature des préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre (1er octobre 1801) (1).

Ces machinations occultes de la Prusse ne l'empêchaient pas de se montrer fort amie du gouvernement français. Elle dorait ses flatteries en proportion des services qu'elle attendait du Premier Consul, dont le concours était indispensable à ses projets d'agrandissement au moment où le remaniement de la carte de l'Empire germanique se préparait. Il se laissa gagner assez facilement et sa confiance se traduisit par l'offre presque candide de l'annexion du Hanovre à la couronne prussienne (2).

Fut-il tout à fait dupe de la Prusse? Ne connut-il rien du double jeu qu'elle mena si longtemps et sans retenue? Une telle supposition semble inadmissible, car il ne pouvait s'abuser à ce point qu'il prît pour des marques réelles d'amitié les flagorneries calculées sous lesquelles perçaient les motifs qui les dictaient. Lisant toutes les correspondances, il ne devait guère s'illusionner ; mais par sa bienveillance ouverte, si différente de la réserve qu'on lui opposait, il espérait sans doute vaincre les dernières résistances auxquelles il attribuait des arrière-pensées d'intérêt. Duroc, qui allait à Saint-Pétersbourg porter les compliments du gouvernement français à Alexandre Ier, proclamé empereur après le meurtre de Paul Ier, avait écrit de Berlin : « J'ai reçu mille affabilités de la famille royale; j'ai été invité à la table du Roi, qui m'a comblé de prévenances et m'a montré beaucoup d'attachement pour votre personne. Il espère que c'est vous qui ferez la paix générale et que vous

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 199-200.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 40.

n'oublierez pas vos amis (1). » Et c'était là le véritable sens des témoignages de cordialité que la Prusse multipliait. De Berlin était envoyé à Paris le prince de Nassau, qui venait plaider sa cause personnelle, sous prétexte d'apporter les assurances de la sincère affection du Roi (2). Le général Hédouville, de passage dans la capitale prussienne, mandait : « Le Roi m'a assuré qu'il attachait le plus grand prix à l'amitié du Premier Consul et qu'il saisirait les occasions de resserrer les liens qui conviennent aux deux nations. Sa Majesté m'a invité à dîner, m'a fait placer vis-à-vis d'elle et a saisi toutes les occasions de m'adresser la parole. Après le dîner, Leurs Majestés m'ont encore dit les choses les plus obligeantes. Je n'entre dans ces détails que parce que tout ce que j'ai éprouvé de flatteur dans cette réception tient à l'admiration et à la confiance qu'inspire le Premier Consul (3). » Rien n'était négligé dans les entourages du Roi; son secrétaire intime, Lombard, demandait comme une insigne faveur d'offrir au Premier Consul un exemplaire de sa traduction en vers français du quatrième livre de *l'Enéide* (4). Et, de son côté, Napoléon renchérissait sur ces bons procédés qu'il aimait malgré tout à regarder comme des progrès accomplis par lui dans l'estime du gouvernement prussien. C'est ainsi que, dans la répartition des indemnités allemandes, il accorda à la Prusse un accroissement si considérable que le ministère berlinois ne put s'empêcher de dire : « Un patriote prussien, libre de ses vœux, n'eût pu mieux le calculer... L'idée seule est un titre à la reconnaissance (5). »

Comme s'il ne pensait pas s'être montré assez généreux pour la nation amie, Napoléon faisait dire à Berlin que, « s'il n'avait écouté que son penchant, il aurait volontiers donné à la Prusse

(1) *Archives nationales*, A F., IV, 1690.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 474.
(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, 141 ; Hédouville à Talleyrand.
(4) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 78.
(5) *Ibid.*, 68.

la totalité de ses demandes, mais qu'il se trouvait en face de la Russie et de l'Autriche, qui voulaient réduire les exigences prussiennes. » Les mêmes idées sont exposées également par Talleyrand, qui écrit, le 18 mai, à Beurnonville, notre ambassadeur à Berlin : « Le Premier Consul n'a pu se dissimuler que l'Autriche et la Russie considéraient d'un œil tout différent la question de l'indemnité prussienne, et que ces deux puissances se montraient parfaitement d'accord, tant pour déprimer la valeur des pertes de la Prusse, que pour réduire son dédommagement au réel équivalent de ses pertes (1). » Cette assertion est rigoureusement confirmée par la correspondance d'Alexandre Ier, qui mandait, le 20 février 1802, à son ambassadeur à Paris : « Il serait utile que le ministère français eût la même conviction que moi, à savoir que les prétentions de la Prusse sont démesurées (2). »

« C'était une chose curieuse, écrit Talleyrand au général Hédouville, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, de voir la France réduite à plaider contre le ministre russe en faveur des amis et des alliés de l'empereur Alexandre, et le ministre russe, qui devait concilier les intérêts de son pays avec les nôtres, n'ouvrir la bouche que pour préconiser l'Autriche et repousser les avantages que nous demandions pour nos amis communs (3). » Ces paroles de Talleyrand se trouvent répétées presque mot pour mot par le Premier Consul disant, l'année suivante, à l'ambassadeur de la Cour de Berlin : « J'eusse voulu que la Prusse obtînt un million d'âmes de plus, mais vos amis les Russes et vos rivaux les Autrichiens s'y opposaient, et je m'entendais répéter de toutes parts qu'il ne nous convenait pas trop de nous faire le Don Quichotte pour une puissance sur laquelle on ne peut guère compter en cas de besoin (4). »

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 82.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 347.
(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères ;* Talleyrand à Hédouville, 4 juin 1802 ; S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 3.
(4) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 219.

Toujours enclin à une sorte de surérogation quand il s'était tracé une ligne de conduite bienveillante à l'égard de quelqu'un, Napoléon se plut à aider par tous les moyens possibles le roi de Prusse, qui avait à vaincre l'opposition de l'empereur de Russie. Ayant appris que dans le commencement de juin Frédéric-Guillaume III se rencontrerait avec Alexandre Ier à Memel, il rompit l'ordre des travaux de ce qu'on a appelé le recès de 1803, et s'empressa de délimiter les territoires qui devaient être attribués à la Prusse. Il fallait avoir l'immense désir de rendre service au roi de Prusse pour toucher, avant l'accord final, à la répartition des indemnités qui étaient « une vraie mer à boire, un chaos », selon l'expression du chancelier russe, qui ajoute : « Les Cabinets où ces sortes d'affaires sont le plus familières n'y comprennent rien, et c'est, des princes d'Allemagne, à qui nous enverra le plus de cartes bien enluminées, des tableaux statistiques et des documents sur les péages, les droits de suzeraineté, etc. Aussi, je voue à Pluton les savants allemands, la constitution, les princes... et si je pouvais donner quelques terres à moi pour satisfaire ces rois et princes arpenteurs, j'en ferais bien volontiers le sacrifice (1). »

Dans le but de bonifier sa part, on allait en consultation à Saint-Pétersbourg ; mais, à Paris, où le jugement devait être rendu, on était autrement obséquieux. Là, les petites Cours dépossédées poussaient des cris d'écorchés, exhibaient les bilans menteurs, enflaient la valeur de ce qu'on leur prenait, décriaient les revenus de ce qu'on leur allouait en retour. Afin d'obtenir davantage elles se multipliaient en intrigues, serments, offres de dévouement éternel ; enfin elles répandaient l'or à profusion pour gagner des appuis (2). D'après l'ambassadeur prussien, Mme Grant, la maîtresse de Talleyrand, « semblait encourager

(1) *Archives du prince Woronzoff*, VIII, 258-269.

(2) Armand Lefebvre, *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, I, 222, 225 ; Bignon, II, 309, 311.

les gens timides, en étalant à leurs yeux les cadeaux offerts de tous côtés (1). » C'est en faisant allusion à ces honteux trafics que Napoléon se contenta de dire brièvement à un prince plus favorisé que les autres : « Combien Talleyrand vous a-t-il coûté (2)? »

Le Premier Consul, par égard pour le roi de Prusse, le mit hors de cause, le dispensant ainsi de participer à ces bassesses, à ces marchandages, à ces compétitions ardentes qui ne devaient prendre fin qu'un an plus tard. Il établit de sa propre autorité le lot prussien, ainsi que celui du prince de Nassau-Orange, beau-frère de Frédéric-Guillaume III. Voici en quels termes il fit part à ce dernier de ses intentions : « Les affaires qui intéressent Votre Majesté sont sur le point d'être signées et je regarderai toujours comme politique pour la France et extrêmement doux pour moi de faire quelque chose qui puisse accroître la puissance et les forces de son royaume et de réunir par des liens plus étroits la Prusse et la France (3). »

Enfin, se demandant comment il pourrait le mieux aider Frédéric-Guillaume à obtenir l'adhésion d'Alexandre Ier au « système spoliateur de la Prusse (4) », ainsi qu'on disait alors en Russie, il trouva que le meilleur moyen était sans doute de placer le Tsar en face d'un arrangement déjà consenti par la France. Alors il mit en route le capitaine Dumoutier, de la garde consulaire (5), muni de l'acte de cession bien en règle. Cet officier avait ordre de joindre à Kœnigsberg le Roi, qui devait traverser cette ville pour gagner Memel. Il semblait prudent en effet de devancer les décisions et de forcer la bonne volonté des puissances que risquaient d'indisposer les conces-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 72.
(2) A. Pichot, *Souvenirs intimes sur Talleyrand*, 166.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, VII, 474.
(4) *Archives du prince Woronzoff*, XVIII, 257.
(5) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, 141; Talleyrand à Hédouville.

sions faites à la Prusse. En échange de quelques parcelles de territoire, soit deux mille sept cent cinquante kilomètres et douze mille cinq cents âmes, la Prusse recevait douze mille kilomètres carrés et plus de cinquante mille âmes. Sa domination, grâce à ce remaniement de l'Empire, se trouvait affermie sur l'Allemagne centrale (1), et ses revenus s'augmentaient de deux millions quatre cent mille florins (2). Frédéric-Guillaume, qui regardait cette répartition comme un événement dont la Prusse ne savait trop s'applaudir, ne fut plus maître de sa joie; tout en lui et autour de lui respirait le plus parfait des contentements (3). Parcimonieux d'ordinaire, il devint subitement généreux, presque prodigue; d'un coup, il donna cent vingt mille thalers à son ministre Haugwitz (4). Craignant que tant de bonheur ne lui échappât ou ne fût contesté par quelque rival, il avait recommandé à ses ministres de ne mettre personne dans le secret de l'heureuse nouvelle, puis il s'était inquiété des moyens les plus propres à bien disposer l'empereur de Russie en faveur de cette solution inespérée.

En arrondissant ainsi la Prusse au delà même des ambitions des patriotes de ce pays, Napoléon restait fidèle à ses promesses réitérées comme aux aspirations anciennes de la politique française. Et, pour bien établir la probité du gouvernement français, nous ne saurions trop insister sur ce fait que les promesses formulées à l'époque où la France avait à combattre l'Europe entière étaient réalisées loyalement et généreusement, quand la France plus grande que jamais n'avait rien à redouter de personne. L'Italie était reconquise; la paix avait été signée avec l'Autriche, le 9 février 1801; avec la Russie, le 8 octobre 1801; avec l'Angleterre, le 25 mars 1802.

(1) Himly, *Formation territoriale de l'Europe centrale*, II, 90-91.
(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VII, 266.
(3) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 97 à 111.
(4) Ranke, *Eigenhändige Memoiren des Staats Kanzlers Fürsten von Hardenberg*, II, 30.

Quelque plausibles que paraissent être les raisonnements par lesquels on entend démontrer que Napoléon ne rêva jamais que campagnes, batailles et conquêtes, il faudra bien convenir qu'en cette heure de 1802, tous ses actes avaient pour but de consolider la paix générale. Qu'au moment où l'on était menacé d'une formidable coalition on eût songé à combler la mesure de l'ambition de la Prusse, avec la pensée d'en faire une alliée ou seulement une spectatrice inerte, cela n'eût pas impliqué une volonté formelle de mettre fin aux guerres européennes. Mais alors que tous les ennemis ont déposé les armes, donner à son voisin immédiat une puissance plus forte qu'il n'avait osé la rêver tout en demandant davantage, c'est bien sans conteste l'acte d'un homme désireux de s'attirer la sympathie des souverains et non de provoquer leur hostilité.

Que Napoléon ait mis en plus une certaine coquetterie à se montrer empressé et chevaleresque, afin d'engager le roi de Prusse à le servir dans l'esprit d'Alexandre, cela n'est guère douteux. Il souhaitait vivement de voir rétablies les relations à peu près cordiales qui avaient été nouées si difficilement autrefois avec Paul Ier. De fait Alexandre avait signé la paix six mois après son avènement, mais cela ne voulait nullement dire qu'il eût la moindre sympathie pour la France; s'il s'était décidé à négocier, c'était seulement le jour où, par suite de la constitution d'un ministère anglais favorable à la pacification générale, une sorte de détente s'était opérée entre Paris et Londres; le jour aussi où, dans le partage des indemnités allemandes, la fortune de son oncle et de son beau-frère, l'un duc de Wurtemberg, l'autre Électeur de Bade, dépendait principalement du bon plaisir consulaire. Les intérêts des deux parents du Tsar furent réglés directement par les articles secrets annexés (1) à la convention officielle signée par la France et la Russie. Dans son

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VI, 287.

ardente passion de vivre en excellents termes avec cette dernière puissance, le Premier Consul se fit l'esclave de tous les désirs et même il se plaça presque sous la tutelle d'Alexandre en l'appelant à sanctionner les affaires d'Allemagne et d'Italie.

Le Premier Consul avait lieu d'espérer que son désintéressement, accompagné d'une sorte de déférence envers la majesté impériale, serait payé plus tard par des facilités d'entente sur d'autres sujets. Son illusion ne fut pas de longue durée. Le nouvel empereur russe continua de marquer son antipathie et de repousser sans examen toute idée de concession sérieuse pouvant être faite à la France. Ses mauvaises dispositions se manifestèrent clairement, en 1802, dans une lettre qu'il écrivit à Morkoff, son ambassadeur : « Vous tiendrez compte, dans vos entretiens avec le Premier Consul... que les expressions générales dans ma lettre à Bonaparte, que le commerce français aura ici une protection, ne peuvent signifier qu'on arrivera à la conclusion d'un traité de commerce (1). » Des actes, tels que ce veto préalable, expliquent pourquoi Napoléon recherchait un parrain capable d'influencer favorablement le Tsar et de le faire revenir de préventions — plus instinctives que fondées — contre les Français en général, et contre leur chef en particulier. Le Premier Consul pouvait croire arriver à son but, « car la Prusse en ce temps, dit un ministre prussien dans ses Mémoires, flattait la France d'une alliance intime et confédérative à laquelle s'unirait la Russie (2). » Par sa courtoisie envers le roi de Prusse, Napoléon pensait donc se ménager auprès d'Alexandre un avocat d'autant plus chaleureux qu'il l'avait nanti d'honoraires considérables.

Dans l'oubli des suspicions contre la France, dans le relèvement de son prestige personnel, le chef du gouvernement français s'imaginait trouver le moyen d'assurer la paix européenne.

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 382.
(2) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 239.

Ses intentions pacifiques, qu'il avait communiquées à la Prusse, sont consignées dans un mémoire remis par le ministre prussien au Roi, au moment où celui-ci partait pour Memel : « Sans doute, les deux souverains, dit Haugwitz, se confieront, dans l'intimité de leurs entretiens particuliers, leur manière d'envisager la proposition du Premier Consul. Cette proposition consiste dans une réunion de vues, de principes et de moyens concertés entre la Russie, la Prusse et la France, dans le but de conserver la paix en Europe... Il ne peut rien arriver de plus heureux pour le maintien de la paix et du repos général (1). »

Les procédés de Napoléon, dans cette circonstance, confirment, sans l'ombre d'un doute, la sincérité de ses paroles. Rien n'avait été négligé par lui pour obtenir la réalisation de la triple alliance, dont les bases, pensait-il, allaient être posées à Memel. Ses combinaisons, cela sera remarqué plus d'une fois encore, étaient dénuées de ce sens pratique des affaires qui recommande de ne rien livrer avant d'avoir reçu. Revêtues de toutes les apparences d'une belle grandeur d'âme, elles auraient pu être couronnées de succès, si la noblesse des sentiments, la probité du caractère, avaient été, comme se le figurait Napoléon, les vertus naturelles des souverains, « des hommes nés sur le trône, » ainsi qu'il les nommait souvent.

Pendant presque toute sa vie, il mit en eux une sorte de confiance respectueuse, où la superstition avait sans doute autant de part que le regret constant de son obscure extraction. Il n'était pas éloigné de croire que les rois héréditaires appartenaient à une humanité supérieure. On doit, au début de cette étude, attacher une réelle importance à cette tendance, indéniable selon nous, de son caractère. Ses préjugés sur la valeur morale, sur la loyauté des monarques légitimes, seront de très grande influence sur toute sa carrière et aussi, il faut

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 93 à 95.

bien l'avouer, sur l'avenir de la France. Persuadé que les qualités de franchise, de droiture, qu'il leur supposait, étaient innées en eux, il croyait se rehausser dans leur esprit, se rendre digne de leur estime en conformant toujours, et sans la moindre arrière-pensée, ses actes à ses paroles. A ce jeu, il sera naturellement et presque toujours dupe des machiavélismes de la diplomatie. Pour lui dessiller les yeux, il lui faudra de nombreuses et pénibles vicissitudes, corrigées heureusement par son merveilleux génie d'homme d'action. Et il ira jusqu'en 1814 pour s'écrier un jour : « Ces gens-là (les souverains) ne veulent pas traiter... Ils ont mis en oubli ma conduite envers eux, quand je pouvais les écraser... Ma clémence a été de la niaiserie... Un écolier eût été plus habile que moi (1). » Le prestige exercé sur lui par les souverains dynastiques a toujours été considérable, et cela semble ressortir de la satisfaction d'amour-propre qu'il laisse apercevoir dans ses lettres chaque fois qu'il parle d'une entrevue avec un empereur, un roi ou un prince héréditaire. Ceux-ci, même quand ils devront leur sceptre à son unique volonté, seront attirés avec orgueil à sa Cour, recherchés, imposés pour les alliances de sa famille. Enfin lui-même se croira à l'apogée des ambitions humaines quand il aura contracté mariage avec une archiduchesse d'Autriche, quand il pourra se dire le gendre d'un César germanique. Son premier désenchantement lui vint en 1802 des espérances qu'il avait placées dans la gratitude du roi de Prusse.

Depuis qu'il avait eu l'imprudence de tout accorder sans condition et qu'on n'avait plus rien à attendre de lui, il se trouvait au dernier rang des préoccupations de Frédéric-Guillaume III, dont le seul objectif n'était maintenant que d'obtenir l'adhésion du Tsar à l'agrandissement de l'État

(1) *Souvenirs du duc de Vicence*, I, 182.

prussien. Ce n'était pas chose facile, car la Prusse était sujette à caution aux yeux de l'Europe, qui n'oubliait pas qu'en 1795 elle avait fait volte-face à ses alliés de la bonne cause. On se servait d'elle quand on ne pouvait agir autrement; mais, au fond, elle était en quelque sorte au ban de la famille monarchique européenne, exaspérée contre les révolutionnaires avec lesquels elle avait pactisé. Toutes les insultes, toutes les infamies adressées à la France sur le thème quotidiennement fourni par les discussions du Parlement anglais retombaient comme autant d'injures sur la Cour de Berlin. Entretenant des rapports réguliers avec la République, elle pouvait se sentir touchée quand, par exemple, on disait à Londres qu'il serait honteux de former quelques relations avec un peuple qui tendait à la destruction de toute moralité, qui érigeait la proscription, la confiscation, le vol, le pillage et le meurtre en système de gouvernement.

En proposant à Alexandre I^er^ de souscrire à l'augmentation de la puissance prussienne, Frédéric-Guillaume III se demandait sans doute comment il serait accueilli. Or il arriva que ses bonnes relations avec la France, qui, dans sa pensée, devaient lui nuire, allaient au contraire le servir près du Tsar. Celui-ci, en vertu de son traité avec la France, était à peu près certain d'obtenir dans les indemnités allemandes ce qu'il désirait pour ses parents. Il n'avait rien à redouter du Premier Consul, qui persistait à rechercher une alliance plus étroite, malgré la froideur qu'il lui avait témoignée. Cependant l'amitié imposait encore à l'empereur de Russie un devoir très délicat. Il devait sauvegarder près de Napoléon les intérêts de l'Angleterre, qui, par la possession du Hanovre, était intéressée à ce qui se passait en Allemagne. « Ce qui me préoccupe surtout dans l'affaire des indemnités, écrivait en ce temps Kotchoubey, le chancelier d'Etat russe, ce sont les réclamations de l'Angleterre (1). »

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 443.

C'était en effet un sujet assez épineux. On savait parfaitement que cette question du Hanovre était celle qu'il fallait aborder avec le plus de précautions, car le Premier Consul avait fort peu de tendances à consolider la position des Anglais sur le continent. Certes on ne demandait pas mieux que d'accepter des avantages dus à la bonne grâce de Napoléon, mais les solliciter et par là même s'incliner devant le parvenu qui dirigeait la politique française, c'était ce que l'Angleterre jugeait incompatible avec sa dignité. Cet orgueil singulier, qui se réduisait simplement à s'affranchir de toute reconnaissance envers un bienfaiteur, suggéra l'idée que la Prusse pourrait être chargée par Alexandre de la défense des intérêts britanniques.

Le nouvel empereur de Russie avait toutes les qualités requises pour ce rôle d'intermédiaire anglais. Ses goûts, son éducation, sa fierté hautaine, le prédisposaient à servir l'Angleterre dans la grande lutte qui jetait l'Europe contre la France et dont le Cabinet de Londres dirigeait et stipendiait les attaques. Lors de l'avènement d'Alexandre Ier, un contemporain disait : « Entouré d'Anglais et d'Anglaises dès l'enfance, il a pour cette nation une prédilection marquée; l'homme qui a le plus d'influence sur lui est son confesseur, qui a passé une partie de sa vie à Londres et est marié avec une Anglaise (1). » Son premier acte, quand il monta sur le trône, fut de briser l'accord conclu entre son père et le Premier Consul contre l'hégémonie anglaise. Il y a même lieu de supposer que l'Angleterre ne fut pas tout à fait étrangère à la perpétration du complot qui aboutit au meurtre de Paul Ier et au couronnement prématuré d'Alexandre.

D'abord on ne peut s'empêcher de remarquer que l'heure de la mort tragique du Tsar coïncide étrangement avec les mesures vigoureuses qu'il prenait, qu'il imposait même aux autres

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 679.

puissances, pour combattre la tyrannie maritime de l'Angleterre : « L'Empereur de Russie, rapporte un journal du temps, a vivement témoigné sa satisfaction de la réponse ferme du gouvernement prussien à la note britannique; il a envoyé le grand cordon de Saint-André au jeune prince royal de Prusse, ainsi qu'au ministre d'État, le comte de Haugwitz. Paul Ier a chargé en même temps le baron de Krüdner, son ambassadeur à cette Cour, de faire agréer à S. M. la Reine le grand ordre de Catherine. Pour répondre à ces témoignages d'amitié et de bonne intelligence, le roi de Prusse a donné le grand cordon de l'Aigle rouge au baron de Krüdner. On voit par là que l'union entre les Cours du Nord est loin de s'affaiblir, comme le publiaient quelques journaux anglais (1). » Ces informations, venues de Berlin, portent la date du 15 mars. Le 11 du même mois, le Tsar avait enjoint à la Prusse d'envahir le Hanovre, et c'est le 23 que Paul succombait sous les coups de ses assassins.

Les présomptions s'appuient également sur cet autre fait que lord Whitworth, ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg, fréquentait assidûment, sur le pied d'une intimité quelque peu compromettante, Mme de Grebow (2), sœur des Zouboff, les ennemis acharnés de Paul Ier. Ces intrigues du ministre anglais ne paraissent pas avoir échappé aux soupçons de l'empereur russe qui, sous l'influence d'une sorte de pressentiment, exigea son rappel, en février 1800, dans les termes suivants : « Ayant lieu depuis longtemps d'être mécontent de la conduite du chevalier Whitworth... Pour éviter les conséquences désagréables qui peuvent résulter du séjour à ma Cour de ministres menteurs, je désire que le chevalier Whitworth soit rappelé... (3). »

C'est dans la maison de la grande amie de l'ambassadeur

(1) *Journal de Paris* du 8 germinal an IX.
(2) Bignon, I, 433 et suiv. ; Armand Lefebure, I, 133.
(3) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, XI ; *Angleterre*, 6.

anglais qu'après le départ de celui-ci fut réglée la mise en scène de la tragédie du Palais d'Hiver. « L'assassinat de Paul Ier, dit un écrivain prussien, a été commis par le parti russe qui ne voulait pas rompre avec l'Angleterre (1). »

Le Tsar avait été averti, par des rapports de contre-police, du péril qui le menaçait. Il fit mander le comte Pahlen, gouverneur de Saint-Pétersbourg, chef supérieur de la police. Celui-ci, principal organisateur de la conjuration, ne se décontenança nullement devant les questions de son souverain. Il eut même un mot d'une audace inouïe qui mérite d'être rapporté :

« Il se forme un complot contre moi, dit Paul, l'ambassadeur d'Angleterre en est le premier moteur. Les conciliabules ont lieu chez Mme de Grebow. Le prince Zouboff en est un des plus ardents acteurs. — Je le crois, répondit le comte Pahlen. — Mon fils Alexandre est d'accord avec les conjurés, continua Paul Ier. — Je le crois, répondit encore laconiquement et avec le même calme le comte Pahlen. — Mais vous-même, vous en êtes? — Si je n'en étais pas, dit en l'interrompant le comte Pahlen, comment pourrais-je en épier la marche et vous sauver (2)?... » Ce sang-froid imperturbable en imposa au malheureux Paul Ier. Sortant du palais, le comte Pahlen courut prévenir le prince Zouboff, le comte Orloff et le général Beningsen du danger imminent qui planait sur leurs têtes. Tous quatre se rendirent aussitôt chez le grand-duc Alexandre, où fut résolue une action immédiate.

La scène du crime a été racontée de façon assez pittoresque dans les Mémoires de Joseph de Maistre, qui avait connu à Saint-Pétersbourg les principaux conjurés : « Beningsen, rapporte-t-il, a dit à une personne que je connais particulièrement, et dans le temps où les acteurs se faisaient une gloire de parler de l'affaire : « La déposition et la reclusion étaient indispen-

(1) *Vertraute Briefe, etc.*, I, 147.
(2) Monthelon, *Récits de la captivité*, II, 31.

« sables, mais la mort est une cochonnerie. » C'est fort bien dit; cependant il fut un des sept cochons qui entrèrent dans la triste chambre que j'ai pu examiner tout à mon aise, avant qu'un ordre tardif l'eût fermée aux curieux. Lorsque Nicolas Zouboff ouvrit les rideaux et dit : « Il n'y est pas, nous sommes perdus, » Beningsen, qui est extrêmement grand, l'ayant aperçu par-dessus un paravent, tapi dans l'âtre d'une cheminée, s'écria : « Le voilà ! » et la scène commença. Il est, de plus, parfaitement constaté que l'effroi et peut-être le remords conduisant un des opérateurs vers la porte, Beningsen la ferma en lui disant : « Monsieur, quand on fait tant que d'entrer ici, on n'en « sort pas avant que tout soit fini. » Ce qui est parfaitement vrai, conclut de Maistre, et c'est une preuve qu'il ne faut pas entrer (1). »

On n'a guère pu nier la participation d'Alexandre au sinistre complot, mais on s'est efforcé de marquer la limite fixée par lui aux exécuteurs du plan qu'on lui avait soumis (2). Cette limite, au dire de ses amis, devait être l'abdication, comme s'il était permis à un homme doué seulement d'une lueur de raison d'ignorer qu'après avoir signifié un tel ultimatum à un autocrate connu pour son irascibilité, les conjurés pouvaient avoir d'autre ressource que de sauver leurs vies en sacrifiant celle du monarque récalcitrant. Ce qui du reste, aux yeux de l'histoire, accuse Alexandre plus que l'analyse subtile de ses sentiments, c'est son attitude envers les assassins avérés de son père : Beningsen, qui donna le coup de grâce, devint le commandant en chef des armées russes; Pahlen et Zouboff, les promoteurs de l'attentat, furent les ministres du nouveau règne (3). Quand on sait qu'ils étaient fort attachés à l'Angleterre, on n'est pas éloigné de dire avec Napoléon, apprenant la fin ter-

(1) Joseph de Maistre, *Mémoires*, 271.
(2) *Mémoires du prince Adam Czartoryski*, I, 253 et suiv.
(3) Czartoryski, *Mémoires*, I, 259 et suiv.; Armand Lefebvre, I, 35 à 38.

rible de Paul Ier : « L'empereur de Russie a été assassiné le 23 mars; la flotte anglaise a passé le Sund le 30 : l'histoire dira le rapport qui existe entre ces deux faits (1). »

L'histoire a déjà pu affirmer qu'Alexandre se montra plein de tendresse pour la politique de Londres. Appelé en 1801 à la chancellerie russe, le prince Kotchoubey écrit dans une lettre confidentielle : « Quant à ce qui regarde les principes de l'Empereur, ils sont tout à fait d'une nature satisfaisante pour l'Angleterre. Il veut sincèrement maintenir tous les liens qui existent entre les deux pays et qu'il trouve d'une utilité réciproque. Pour ce qui est de nos relations à Paris, il ne peut rien y entrer de contraire aux intérêts de l'Angleterre (2). »

Dès son avènement, Alexandre mit toute sa confiance dans son ambassadeur à Londres, le comte Worontzoff, « auquel, dit un éminent historien russe, il était impossible de ne pas reconnaître la vérité du reproche qu'on lui faisait d'être plus Anglais que Russe... L'Empereur se soumit complètement à son influence... Il lui refusait rarement quoi que ce fût... Il lui sacrifia même des gens qui étaient dévoués au trône de toute leur âme et qui n'étaient ni moins honnêtes, ni moins capables que le comte S. R. Worontzoff (3). » C'est sous l'ardente pression de ce diplomate que, le 17 juin 1801, Alexandre reconnaissait à l'Angleterre le droit de visite sur les bâtiments même convoyés, droit inique combattu dès 1780 par la Russie.

Comme s'il existait quelque forfait entre lui et l'Angleterre, Alexandre, anglais au début de son règne, le fut toute sa vie, même aux beaux jours de ses démonstrations affectueuses pour Napoléon. Ainsi, de Tilsit, où les deux empereurs de France et de Russie, dans une union pour ainsi dire fraternelle, juraient

(1) Desmarest, *Témoignages historiques*, p. 75 ; J.-B. Salgue, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, IV, 85.

(2) *Archives du prince Woroutzoff*, XVIII, 246.

(3) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, XI ; *Angleterre*, 23 et 24.

la guerre aux Anglais, « un officier russe était dépêché à Londres afin de rassurer le Cabinet de Saint-James et lui témoigner l'admiration d'Alexandre Ier. Aussi, quand les vaisseaux de guerre russes chargés du blocus de Lisbonne furent pris, l'Amirauté les conserva et bientôt après les rendit au Tsar (1).

Pour combattre les opinions préconçues de cet homme si dévoué à l'Angleterre, Napoléon, en 1802, ne pouvait compter que sur la reconnaissance de la Prusse. Hélas! nous l'avons dit, celle-ci, gorgée au delà de ses espérances, n'avait plus d'autre objectif que de gagner sa propre cause auprès d'Alexandre; aussi rien, au prix de ce but suprême, ne lui devait moins peser que le fardeau de la gratitude envers le gouvernement français. Renier l'amitié d'un général, magistrat républicain dont les bienfaits même les plus profitables restaient encore humiliants pour les princes de droit divin, c'était un effort qui ne coûtait guère au dédain royalement ingrat du monarque prussien. On allait donc à Memel, roi et reine de Prusse, dans l'intention de s'attirer toutes les sympathies d'Alexandre. Les deux époux avaient dû étudier leurs rôles à cet égard, se faire les recommandations les plus minutieuses.

Il advint qu'à ce jeu le premier séduit ne fut pas l'empereur de Russie, mais la reine de Prusse. Ce résultat inattendu eut les plus déplorables conséquences pour la politique de Napoléon, qui ne voyait dans l'entrevue de Memel qu'un événement d'heureux augure pour la réalisation de la triple alliance et la pacification de l'Europe. Non seulement sa position dans le concert monarchique ne fut pas améliorée, mais la rencontre du jeune Empereur et de la belle reine Louise marqua dans la politique prussienne le point d'une orientation fixe vers la Russie.

Alexandre Ier ne fut pas insensible aux charmes de la reine Louise, qu'il voyait pour la première fois et dont la beauté

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 214.

célèbre en Europe était égalée par des grâces infinies dans l'art de plaire. D'autre part un souvenir ineffaçable demeura dans l'âme de la reine de Prusse, dont les aspirations romanesques, les préférences aristocratiques se tournèrent désormais du côté de la Russie. Amener une alliance de la Prusse et de la Russie contre la France devint le but unique de son patriotisme.

Suggérée par une conviction profonde et raisonnée, une telle ambition n'aurait rien que de légitime. Mais combien, dans ce penchant d'une princesse jolie et coquette, il est difficile de déterminer où s'arrête le patriotisme pur et où commence l'espoir, toujours flatteur pour une femme, de dominer par ses attraits personnels le cœur d'un jeune et puissant empereur, et par là de diriger la diplomatie européenne. Cette idylle politique inspira à la Reine l'adresse et la patience qui devaient circonvenir assez facilement un roi peu clairvoyant et fort amoureux de sa femme. Sous cette influence un grand parti se forma à la Cour, pénétra dans les conseils du gouvernement et fut — après les scènes théâtrales et sentimentales de 1805 — la cause directe des décisions fatales et irréparables de 1806.

Depuis longtemps Alexandre Ier avait conçu le désir de faire la connaissance de la famille royale de Prusse. Sa sœur, la grande-duchesse Hélène, princesse de Mecklembourg, ayant séjourné à Berlin en 1800, lui avait vanté au retour les agréments de cette Cour, la remarquable beauté de la Reine et la simplicité honnête du Roi (1). L'Empereur était donc tout disposé pour beaucoup de raisons à accepter l'invitation qu'il reçut à la fin de mai 1802.

Dans les premiers jours de juin, on réunit à Memel quelques régiments dont les manœuvres devaient servir de prétexte à la visite du Tsar. Le 10 juin, le Roi se porta à quelques kilomètres de la ville à la rencontre de son hôte impérial, qui fit une

(1) *Archives du prince Woronzoff*, XVIII, 278.

entrée solennelle à cheval, escorté par des détachements de hussards et de dragons, à travers les haies formées par l'infanterie (1). La Reine attendait l'Empereur en haut de l'escalier de la demeure royale, où étaient aménagés les appartements des trois souverains. La première impression que se firent réciproquement Alexandre et la reine Louise fut des plus favorables. Si l'on en croit sa dame d'honneur, la Reine avait déployé tous ses moyens de séduction. « Elle était plus belle que jamais. L'Empereur, ajoute Mme de Voss, est un très bel homme, blond, d'une physionomie frappante, infiniment affable et gracieux, l'homme le plus aimable qu'on puisse imaginer. »

On vécut à Memel pendant une semaine dans la plus agréable intimité. Le Roi partait seul de bonne heure aux manœuvres. Dans le courant de la matinée la Reine, chevauchant aux côtés d'Alexandre, allait rejoindre son mari. Pour quiconque a vu au musée des Hohenzollern, à Berlin, le portrait de la Reine en amazone, il est facile de se rendre compte de l'effet captivant que cette merveilleuse jeune femme dut produire sur un homme d'une trentaine d'années, préparé d'avance à s'extasier devant les charmes de sa royale hôtesse. On se plaisait dans l'entourage de la Reine à s'exagérer la puissance irrésistible de ses attraits ; on ne craignait pas d'affirmer que l'Empereur était follement épris : « Le malheureux, disait Mme de Voss, est absolument enthousiasmé et ensorcelé par la Reine. » « Vous concevez, écrivait un diplomate prussien, que l'enchanteresse n'a pas peu contribué à resserrer les liens qui unissent actuellement les deux princes. C'est une fée qui soumet tout au pouvoir de ses enchantements (2). »

Que le Tsar l'eût trouvée jolie, ce n'est pas douteux. Il ne pouvait la juger autrement. Qu'il lui eût prodigué les hommages

(1) Comtesse de Voss, *Neunundsechszig Jahre am preussischen Hofe*, 242 ; Adami, *Luise Königin von Preussen*, 119.

(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 104.

les plus flatteurs, peut-être les plus tendres, c'est fort probable. Mais il n'était cependant pas arrivé à cet état de frénésie qu'on aurait désiré lui voir. Un témoin oculaire estime que l'exaltation se produisit seulement du côté de la Reine. Ainsi pense le prince Czartoryski, à qui il faut emprunter, pour le rapporter sans commentaires, le récit des petites intrigues dont le Tsar était environné : « Ce fut à cette première entrevue de Memel que commença la coquetterie platonique établie entre l'empereur de Russie et la reine de Prusse, genre de relations qui plaisait particulièrement à Alexandre et auquel il était toujours prêt à sacrifier beaucoup de temps. Il était bien rare que la vertu des dames dont ce prince était occupé se trouvât réellement en danger. La Reine était toujours accompagnée de sa sœur favorite, la princesse de Salm, dont la chronique scandaleuse parlait beaucoup. Elle rendait l'étiquette moins sévère, égayait la conversation, répandait plus de familiarité dans la société intime. Elle était une confidente parfaite des secrètes pensées de sa sœur; elle l'eût été même de ses actions, si on l'avait voulu. A la suite de l'une des entrevues avec la Cour de Prusse, l'Empereur, qui alors était fort épris autre part, me raconta qu'il avait été sérieusement alarmé par l'arrangement des chambres qui communiquaient avec la sienne et que pendant la nuit il s'enfermait à double tour pour que l'on ne vînt pas le surprendre et l'induire à des tentations trop dangereuses qu'il voulait éviter. Il le déclara même tout bonnement aux deux princesses avec plus de franchise que de galanterie et de courtoisie (1). »

Après avoir donné galamment son adhésion aux agrandissements de la Prusse, Alexandre quitta Memel le 16 juin. Il avait différé son départ sur les instances les plus pressantes du roi et surtout de la reine de Prusse : « Il n'y a, dit le comte Kotchou-

(1) *Mémoires* du prince Adam Czartoryski, I, 295-296.

bey, ministre des Affaires Étrangères de Russie, qui accompagnait son maître, il n'y a sortes d'attentions, de complaisances, de courtoisies, dont on ne se soit servi pour lui plaire, et cela n'a pas été en vain (1). »

Les échos de ces instants heureux se retrouvent également dans une lettre de la reine Louise à son frère, à qui elle dit : « L'entrevue de Memel a été divine (*göttlich*). » Puis, affirmant dès ce moment ses préférences politiques et son ingérence dans les affaires, elle ajoute : « Tout, à Memel, allait et marchait à souhait et ira toujours ainsi (2). »

Hélas! pour la pauvre Reine, il ne devait pas toujours en aller ainsi. Le sort des empires et des royautés est plus difficile encore à fixer que le cœur d'un jeune souverain. Quatre années à peine se seront écoulées que de ce rêve enchanteur de la grandeur prussienne, rendue indestructible par l'alliance russe, il ne restera que la misère d'une fuite affolée sous la poursuite des Français victorieux. Rejetée par l'ouragan de la défaite dans cette même et obscure bourgade de Memel, la Cour de la belle princesse ne sera qu'un foyer de pauvreté où, chaque soir, on se demandera quelle partie de la vaisselle d'argenterie il faudra vendre pour vivre le lendemain. De la splendeur entrevue dans le rêve évoqué par les agrandissements de puissance, il ne restera presque pour tout royaume que cette morne Allée des Tilleuls de Memel, où la reine Louise chevauchait naguère triomphalement aux côtés du jeune et puissant monarque subjugué par ses invincibles charmes.

(1) *Archives du prince Woronzoff*, XVIII, 275.
(2) Horn, *Das Buch von der Königin Luise*, 110.

CHAPITRE II

Nouvelles complaisances de Napoléon envers la Prusse. — L'affaire de Passau. — La future coopération des armées prussienne et française. — La véritable cause des quinze dernières années de guerre. — La fausseté de la légende ; ses origines. — Le traité d'Amiens. — Enthousiasme du peuple anglais ; *Bonaparte for ever*. — Nouvelles intrigues du cabinet de Londres. — Napoléon moins belliqueux que le roi de Prusse. — Frédéric-Guillaume III ; sa versatilité. — La reine Louise de Prusse ; sa coquetterie, sa légèreté. — Mœurs de la nouvelle Cour. — Le prince Louis-Ferdinand et les officiers prussiens. — Le parti de la guerre à Berlin. — Rupture de la paix d'Amiens. — Inanité des griefs anglais. — Napoléon insiste pour une solution pacifique. — Sa sincérité. — Ses dispositions naturelles pour les travaux de la paix. — Proposition de la réunion d'un congrès général. — Abstention coupable des souverains. — Projet d'invasion du Hanovre. — Le but de Napoléon. — Deuxième mission de Duroc à Berlin. — Réponse vague de Frédéric-Guillaume. — L'occupation du Hanovre approuvée formellement par le roi de Prusse. — Lord Whitworth demande ses passeports. — Efforts réitérés de Napoléon pour éviter la guerre. — Napoléon reprend son rôle de chef d'un grand pays.

Malgré tout ce qu'avaient de séduisant les projets d'alliance russe entrevue par la Reine à Memel, leur exécution et même leur préparation devaient être remises à une date indéterminée, car sous aucun prétexte la Prusse n'aurait pu éveiller contre elle les suspicions du Premier Consul. Jamais elle n'avait eu plus besoin de son appui qu'au moment où elle allait prendre possession effective des territoires concédés généreusement par la France, avec l'assentiment maintenant acquis d'Alexandre Ier. Tranquille du côté de la Russie, Frédéric-Guillaume prévoyait des obstacles de la part de l'Autriche. Aussi, pour se fortifier contre cette alternative, redoubla-t-on à Berlin d'attentions envers Napoléon. On fit luire à ses yeux le mirage de cette

alliance dont la réalisation avait été le but de tous ses efforts et de toutes ses largesses. M. de Haugwitz disait à notre chargé d'affaires : « Je regarde l'ordre qui vient de s'établir entre nous par les engagements mutuellement contractés, comme le principe et la base d'une alliance infaillible et déjà même comme une alliance effective (1). » Et, le général Beurnonville, ambassadeur à Berlin, rappelé depuis peu à Paris, ayant écrit : « Il n'est pas un général français qui ne soit avec la Prusse (2), » le conseiller intime du Roi, comme s'il donnait la réplique à cette chaleureuse assurance, disait à Talleyrand : « Appelé à lire tous les jours dans le cœur du Roi, je n'aurais pas le cœur prussien, si je ne l'avais français (3). » A Paris on s'abandonnait au charme de ces rapports aimables, mais à Berlin, où l'on était plus pratique, on accompagnait chaque nouvelle flatterie d'une sollicitation nouvelle. C'est ainsi qu'avec le consentement empressé de Napoléon, le roi de Prusse put fêter de la façon la plus mémorable son anniversaire qui tombait le 3 août. Ce jour même, aux acclamations de son peuple, il fit envahir les territoires attribués récemment à sa couronne.

L'opération s'accomplit sans difficulté, mais la joie ne fut pas de longue durée. On apprit bientôt à Berlin que l'Autriche venait d'occuper la ville de Passau, qui avait été dévolue à la Bavière. Ce coup hardi, bien qu'il parût de prime abord ne léser que les intérêts bavarois, causa un effarement général en Prusse. On se sentait visé par l'empereur d'Allemagne ; on se demandait s'il n'allait pas tout remettre en question, s'il n'allait pas refuser d'approuver la répartition des indemnités allemandes telles que les avait fixées le *conclusum* de la Diète de Ratisbonne. Ces craintes n'étaient que trop fondées. L'Autriche déclarait bientôt qu'elle ne consentirait à évacuer Passau que le jour où

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, Prusse, 230.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 105.
(3) *Ibid.*, II, 116.

les autres princes auraient également évacué les pays dont ils ils avaient récemment pris possession (1). La Prusse était donc directement menacée par cette prétention. Détenant avec l'assentiment de la France un lot d'une importance inespérée, elle n'était nullement disposée à voir se rouvrir des débats sur un partage qui lui avait été si avantageux. Immédiatement elle protesta en faveur de la Bavière, puis se retourna vers son zélé protecteur, le Premier Consul, qui accorda sans hésiter son concours ; et, le 5 septembre 1802, fut signé un traité qui prévoyait enfin pour une action de guerre la coopération des armées française et prussienne (2).

Ce n'était pas encore un traité d'alliance intime, confondant les intérêts généraux des deux nations ; mais c'était dans une certaine mesure l'admission officielle de la France parmi les puissances monarchiques. Pour la première fois depuis la Révolution apparaissait comme possible la collaboration des troupes républicaines avec une armée royale. Aussitôt le Premier Consul se met en devoir d'étendre cet accord spécial et s'efforce d'en tirer des avantages plus considérables que la solution de l'affaire de Passau. Il conçoit la possibilité d'une pacification générale, à laquelle ne s'opposent, selon lui, que les agissements de l'Angleterre, et, dès le 6 septembre, c'est-à-dire le lendemain du jour où fut signée la convention militaire avec la Prusse, il écrivait au Roi : « Mon vœu le plus doux est de voir de plus en plus la Prusse et la France marcher de concert, et par cette union asseoir la paix du continent sur des bases sûres, à l'abri des intrigues d'outre-mer... (3). » C'était la conviction absolue de Napoléon que ni la France, ni la Prusse, ni personne en Europe, ne jouirait de repos tant qu'on n'aurait pas arrêté la cause du mal qui résidait à Londres, où l'on était bien déterminé

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VII, 147.
(2) *Ibid.*, VII, 185.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 27.

à ne pas laisser subsister une France grande, capable de contrebalancer l'influence britannique.

Une France abaissée, amoindrie, réduite, selon l'expression de lord Aukland, « à un véritable néant politique (1), » qui permettrait aux Anglais de développer seuls, sans concurrence, leur marine, leur commerce, leur industrie ; de soumettre les peuples à l'inaction, afin d'être seuls à les approvisionner de denrées coloniales et des produits de leurs manufactures ; d'acquérir ainsi une richesse autrement dangereuse — on le vit bientôt, on le voit encore — pour le repos du monde que toutes les armées du continent réunies ; c'était là le seul prix auquel le gouvernement britannique consentait à laisser régner la paix universelle.

Napoléon fut l'homme, fut le Français qui n'accepta pas à l'amiable cette combinaison humiliante et désastreuse, et qui s'y opposa avec acharnement durant les quinze années de guerre dont la responsabilité, quoi qu'on en dise, incombe à l'Angleterre, car elle a suscité toutes les coalitions et les a toutes subventionnées. Il a pu dire très sincèrement à Sainte-Hélène : « J'ai toujours voulu la paix avec l'Angleterre, par tous les moyens conciliables avec la dignité de la nation française. Je l'ai voulue enfin au prix de tous les sacrifices que peut admettre l'honneur national. Je n'avais contre l'Angleterre ni prévention, ni haine, ni jalousie d'ambition. Que m'importait que l'Angleterre fût riche et prospère, pourvu que la France le fût comme elle? Je ne lui contestais pas le sceptre des mers ; je voulais seulement, je le répète, qu'elle respectât sur mer le pavillon de la France, comme le respectaient sur terre les empereurs de Russie et d'Autriche (2). »

Il ne saurait plus être question aujourd'hui d'expliquer l'histoire de cette longue période de guerres par une sorte de délire de persécution qui aurait affolé Napoléon chaque fois qu'il pen-

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, II, 367.
(2) Montholon, *Récits de la captivité*, I, 254.

sait à l'Angleterre. La fureur maladive d'un seul est en réalité un thème trop commode pour définir la cause des plus grands événements, sans compter qu'il réduit à rien la volonté de peuples vigoureux, assimilés à des troupeaux de bêtes domestiquées qui seraient prêtes à s'exterminer au moindre geste d'un être dément et fantasque. Cette conception des mobiles auxquels eût obéi Bonaparte a été communément admise durant trois quarts de siècle. Cela ne prouve nullement qu'elle ne soit point erronée, car on avait eu d'excellentes raisons pour l'imposer à la crédulité publique. De quel front par exemple aurait pu se présenter, en 1815, au Congrès de Vienne, un Talleyrand, qui, sachant la valeur des mots, n'avait jadis éprouvé nulle gêne pour dire à l'Empereur : « Les serviteurs de Votre Majesté ne peuvent veiller trop attentivement autour de sa personne... les généraux prussiens eux-mêmes parlent de l'assassiner... Tous ces récits font frémir, mais il faut que Votre Majesté sache tout, et qui est-ce qui peut avoir le courage de le lui dire, si ce ne sont pas ceux qui l'adorent (1)? » un Talleyrand qui avait mené presque toute la diplomatie de l'Empire, avait écrit de sa main les lettres les plus vives contre les souverains, avait rédigé après les défaites les actes les plus humiliants pour leur amour-propre, et qui lui — comme tant d'autres — ne pouvait espérer se faire pardonner un tel passé, si ce n'est en jouant l'homme faible, le serviteur bâillonné, contraint d'obéir aux ordres d'un monstrueux tyran? Et cette légende si simpliste en vérité, qui permet de rejeter sur des caprices individuels tous les méfaits perpétués en Europe, avait été propagée par l'Angleterre avec la complicité de toutes les autres nations.

Oui, cette légende avait eu les complicités de toutes les nations : la France d'abord, influencée par son roi Louis XVIII, qui pendant vingt ans avait, comme prétendant, obtenu de

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères,* 659; Bertrand, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, 274.

l'Angleterre tout, même le droit de comploter chez elle l'assassinat de Napoléon; puis l'Autriche et la Prusse, la Russie et les moindres États, la Hesse-Cassel, le Brunswick, Bade, Darmstadt, le Portugal, l'Espagne, Naples, la Sardaigne, tous grands et petits, qui, depuis 1793, chaque fois que l'occasion s'était montrée propice, avaient négocié avec le Cabinet de Londres contre la République française ou « l'ogre de Corse »; et, sous prétexte qu'il fallait s'unir pour l'abattre, ils avaient émargé des millions et des millions.

Est-on curieux de savoir les prix stipulés dans ces marchés d'ordre spécial? Au temps de la première coalition, un cavalier hessois est taxé quatre-vingts couronnes de banque, un fantassin n'en vaut que cinquante; il ne faut pas oublier le fournisseur, nous allions dire le traitant, ou l'Électeur qui touchera deux cent vingt-cinq mille couronnes de banque par an (la couronne était de cinq francs et quelques fractions). Dès lors on ne s'étonnera pas qu'à ce commerce lucratif le grand-duc de Hesse ait amassé une fortune de nabab, pour laquelle il eut des inquiétudes lors de la toute-puissance du héros militaire, dont le génie avait déjoué tous ces odieux calculs. On sait que le dépôt qu'il fit d'une partie de son trésor entre les mains d'un humble israélite de Francfort fut l'origine de la fortune de la famille Rothschild. Le margrave de Bade, avec ses sept cent cinquante hommes, ne les cède pas à meilleur compte que son voisin. Pour la Prusse, c'est un plus gros morceau. Elle met en ligne soixante-deux mille quatre cents hommes, pour lesquels il faut fixer une moyenne qu'on arrête à une livre douze schillings par tête. Mais elle obtient en outre un million huit cent mille livres pour frais de premier établissement, plus cinquante mille livres sterling par mois, et cent mille livres qui sont prévues pour frais de rapatriement de l'armée après la campagne (1). A l'égard

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, V, 202 à 233.

de l'Autriche, il faut ouvrir le coffre-fort à deux battants, et ce n'est pas moins de quatre millions six cent mille livres sterling qui sortent pour mettre deux cent mille hommes sur le pied de guerre (1). Par la suite la denrée humaine devint plus chère; en 1807, par exemple, la Suède ne se contenta pas à moins de douze livres dix schillings par homme, avec première mise de trois mois de solde et frais de retour d'un mois (2). Après de tels trafics renouvelés à chaque coalition, ce n'est dans aucun de ces États, liés par l'argent à la politique haineuse de l'Angleterre, qu'on pouvait songer à parler avec indépendance du caractère et du rôle de Napoléon. Les contemporains ont sans doute ressenti la crainte que Barrère a exprimée dans cette prudente formule : « Il n'y aurait plus, si je publiais mes papiers sur les affaires étrangères, un seul coin en Europe où je pourrais reposer ma tête (3). »

Mais, si la vérité n'a pu se faire entendre du vivant des hommes qui étaient placés pour la connaître et qui auraient pu la dire, elle ne s'est pas éteinte avec eux. A défaut de leurs voix, des documents sont demeurés pour attester la part qui revient à l'Angleterre. Ces documents, dont nous détacherons les moins suspects, ceux qui émanent des ennemis mêmes de la France, nous font voir l'Angleterre inébranlablement rivée à ses aspirations d'anéantissement de la puissance française. Et les actes officiels du Cabinet de Londres, en nous révélant ce programme britannique, nous démontreront que, si Napoléon a fixé, sans jamais les détourner, ses regards vers l'autre bord de la Manche, il n'était pas pour cela en proie à des hantises de monomane, mais que noblement et sans défaillance il acceptait le seul rôle qu'à moins de lâcheté les Français et leur chef eussent à tenir dans la longue tragédie dont la dernière scène s'est jouée à Waterloo.

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, V, 298.
(2) *Ibid.*, X, 418.
(3) Proudhon, *Napoléon*, p 3.

Dans ses notes de 1789 Rostopchine dit : « On croyait à Londres que le roi de France, faible d'autorité, serait moins dangereux pour l'Angleterre qu'un roi à la Louis XIV, et l'on courtisait pour cela les chefs du parti constitutionnel (1). » Sans trop de scrupules les séductions anglaises n'hésitèrent pas à suivre le mouvement et à se porter chez les hommes les moins dignes de considération : « Le club des Jacobins, mande Grimm à Catherine II en 1791, reçoit ses impulsions par les fripons qui ont vendu les intérêts de leur patrie à l'étranger et font les patriotes, et par des émissaires anglais et prussiens qui ont pris à tâche de travailler ce malheureux pays en dessous... Le club est assez inepte, assez ignare, assez étranger aux affaires, assez imbécile pour qu'on lui persuade qu'il fait nuit en plein midi (2). »

Veut-on d'autres renseignements plus précis, datant de l'époque de la Terreur, on les trouvera encore chez un diplomate russe : « Les agents anglais Clarkson et Oswald sont inscrits au club des Jacobins... Il eût été plus honorable de faire la guerre à la France, de détruire Cherbourg, de lui enlever ses colonies, que de fomenter les troubles et les massacres qui se commettent en France à la honte de l'humanité (3). »

En voyant combien l'affaiblissement, la dislocation de la France, rentraient dans les désirs de l'Angleterre, on commence presque à comprendre pourquoi celle-ci devint plus ardente à la lutte lorsqu'elle vit la République relever les provocations de l'Europe, organiser ses armées et faire d'une France qu'on voulait diminuée, enchaînée, une nation plus indépendante, plus forte et plus grande qu'elle ne le fût jamais. Logiquement, l'Angleterre se trouva encore plus loin de son but le jour où parut à la tête du gouvernement un chef, sorte de régénéra-

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, II, 29.
(2) *Société impériale d'histoire russe; Lettres de Grimm à Catherine II*, 405.
(3) *Archives du prince Woronzoff*, XI, 296.

teur providentiel, qui, en peu de temps, dota la France d'une administration régulière à l'intérieur, d'un prestige militaire sans rival à l'extérieur.

Que fit l'Angleterre lorsque, six semaines après le 18 Brumaire, le Premier Consul, désireux d'éviter l'intermédiaire des ministres implacablement hostiles, écrivit de sa main au roi d'Angleterre pour lui demander la paix? S'empressa-t-elle, comme le bon sens, le simple sentiment d'humanité l'aurait ordonné, d'adopter en principe cette proposition, d'en retenir l'examen? Nullement. Le Cabinet britannique, s'appuyant sur le texte de la constitution anglaise, sur une loi d'étiquette, défendit au Roi de répondre. L'affaire fut portée devant le Parlement. Un des membres de cette assemblée, M. Tierney, en présence des circonlocutions obscures du gouvernement, somma le premier ministre de définir son but en une seule phrase : « Je ne sais si je pourrai le faire en une seule phrase, s'écria M. Pitt, mais je le ferai en un seul mot : sécurité. Est-il une sécurité possible pour l'Angleterre alors que notre garantie en négociation serait avec ce Bonaparte, seul organe maintenant de tout ce qu'il y a de pernicieux dans la Révolution française? » Puis, comme conclusion, Pitt faisait des vœux en faveur du rétablissement des Bourbons, qui auraient assez d'occupations à l'intérieur pour réparer « dix ans de convulsions révolutionnaires » et ne pourraient, par conséquent, avant dix autres années, s'ingérer dans les affaires extérieures. A cette séance du Parlement anglais furent mis en lumière les sentiments respectifs des deux gouvernements. Napoléon disait dans sa lettre au roi d'Angleterre : « ... Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles (1) ? »

De quelle manière le Cabinet britannique reçoit-il ces géné-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VI, 33.

reuses avances? Pour justifier le refus de réponse qu'il impose au Roi, il aggrave sa décision par des explications qu'il résume littéralement en cette phrase : « Rétablissement en France de l'ancienne dynastie qui assurerait à ce pays la possession de son ancien territoire (1). »

Et, malgré cette espèce de défi qu'on lui jette à la face, malgré la façon insultante dont il a été pris personnellement à partie, Napoléon n'en continuera pas moins tous ses efforts en vue du rétablissement de la paix. Il les continuera même au lendemain de Marengo. Après comme avant la victoire il a l'oreille ouverte à toutes les propositions, si vagues soient-elles, qui arrivent des bords de la Tamise, où, cependant fidèle en 1801 au système de 1789, « on ne cesse, rapporte un diplomate, d'employer de l'argent en faveur des entreprises de Georges et des Chouans (2). » Et quelles entreprises étaient-ce? On venait d'en voir une le 3 nivôse, quand la machine infernale dirigée contre le Premier Consul avait tué cinquante-six personnes.

Malgré tout, sachant qu'un ministère plus modéré a pris la succession de Pitt, le Premier Consul essaie tous les moyens de conciliation avant d'en arriver aux hostilités. Un chargé d'affaires, Otto, avait été envoyé à Londres sous prétexte de régler la question des prisonniers. En réalité, il avait la mission plus sérieuse de préparer les voies à un rapprochement, ainsi que le spécifiaient ses instructions. On le presse alors de poser une demande explicite de négociations, et des vues générales sont échangées entre les deux Cabinets, à la suite desquelles on devait parvenir six mois plus tard à réunir des plénipotentiaires à Amiens pour y élaborer un traité de paix définitif.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire par le menu les conférences dont le résultat fut longtemps incertain, vu l'hostilité radicale que le ministère anglais rencontrait dans une fraction impor-

(1) Séance du Parlement anglais du 17 février 1800.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 46.

tante du Parlement; mais, afin de pouvoir mieux juger à qui reviendra la responsabilité des guerres prochaines, on doit rappeler l'ardente et sincère impatience de Napoléon quand il attendait le résultat des premières négociations pacifiques auxquelles l'Angleterre avait daigné prendre part; son regard ne quittait pas la route d'Amiens; il comptait les heures, les minutes ; sa pensée suivait de relais en relais les courriers qu'il comblait de gratifications afin qu'ils accélérassent la vitesse de leurs chevaux.

Qu'il entrât dans sa fièvre le soupçon que peut-être les Anglais se déroberaient tout à coup et qu'il se verrait attaqué sur les côtes à l'improviste, c'est possible; le passé l'invitait à la méfiance, l'avenir prouvera qu'il n'en eut pas assez.

Mais bien certaines, en tout cas, et bien catégoriques apparaissent ses dispositions pour en finir par un arrangement pacifique. On en est facilement convaincu lorsqu'on le suit à l'heure des derniers pourparlers. Le 8 mars 1802, il écrit à son frère Joseph, qui représente la France à Amiens : « La dernière rédaction du projet anglais pour Malte ne s'éloigne pas beaucoup de la nôtre. Il est facile aussi de trouver un *mezzo termine* pour les affaires des prisonniers. Je ne vois donc pas ce qui peut empêcher aujourd'hui la conclusion du traité. Si lord Cornwallis est de bonne foi, la paix doit être signée avant le 19... J'ai cédé tout ce qu'ont voulu les Anglais. » Le 9 mars : « J'accepte, quoique à regret, la formule : « La Sublime Porte est invitée à « accéder au présent traité... » Au reste je vous donne toute latitude pour signer dans la nuit. Vous serez en conférence lorsque vous recevrez ce courrier; je ne pense pas qu'il arrive avant neuf heures du soir... Faites donc tout ce qu'il est possible pour terminer et signez. Vous aurez soin de me faire connaître, dans votre réponse, si le courrier est arrivé avant neuf heures, lui ayant dans ce cas promis six cents francs. » Le 11 mars : « Il est cinq heures après midi et je n'ai pas encore reçu le

courrier que vous m'avez annoncé devoir m'expédier après votre conférence d'hier matin et que j'attendais à minuit... Veuillez donc me rendre compte deux fois par jour, le matin et le soir, par deux courriers extraordinaires, de tout ce que vous faites et de tout ce qu'on vous dit, car il est pour moi bien évident que si, à l'heure où j'écris, la paix n'est pas signée ou convenue, il y a à Londres changement de système. »

Et toujours ainsi jusqu'à la fin; le 24 mars, il dira encore sur la rédaction d'un article en litige : « Le plénipotentiaire français est autorisé à passer outre; il ne retardera pas d'une heure la signature du traité pour cet article (1). »

Ce n'est pas là, quoi qu'on en veuille, le langage d'un homme qui préférerait la guerre à la paix.

De concessions en concessions faites par le gouvernement français, le traité fut enfin signé le 27 mars 1802. Les deux peuples accueillirent cette nouvelle avec des transports de joie. A Londres, plus encore peut-être qu'à Paris, l'émotion publique tint du délire; le cri, si nouveau et si étrange, de *Bonaparte for ever* retentit dans cette grande cité, à côté des vivats nationaux. Sur toutes les voitures qui parcouraient la ville s'étalaient des pancartes où se lisaient, écrits en gros caractères, les mots : *Peace with France*. Enfin, lorsque le colonel Lauriston, un des aides de camp du Premier Consul, arriva dans les murs de Londres pour échanger les ratifications du traité, il fut reçu au bruit de mille ovations. On ne sut quelles marques de reconnaissance témoigner à ce messager de la bonne nouvelle; on dételа ses chevaux et on traîna triomphalement son carrosse jusqu'à sa demeure (2). Ces démonstrations d'enthousiasme populaire prouvent jusqu'à l'évidence que le jour prochain où les ministres anglais briseront cette paix si chaleureusement accla-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VII, 405 et suiv.

(2) Walter Scott, *Histoire de Napoléon*. IV, 423; V, 7; Armand Lefebvre, I, 159; J.-B. Salgue, I, 71.

mée, ce sera de leur propre volonté et non pour répondre aux désirs de la majorité de la nation. La rupture sera l'œuvre de quelques esprits uniquement préoccupés de leurs intérêts mercantiles.

Il est assez curieux de voir ce que dit à ce propos un écrivain moderne homme politique autrichien qui s'est livré à un travail considérable pour rejeter sur Napoléon la responsabilité de toutes les guerres : « Les Anglais avaient espéré profiter de la trêve d'Amiens pour relever leur commerce; or, au bout de quelques mois, ils constatèrent qu'ils s'étaient trompés. Napoléon n'avait pas consenti à renouveler, selon le désir du gouvernement anglais, le traité de commerce de 1786, favorisant l'importation des produits anglais au détriment de l'industrie française. Le Premier Consul demandait, au contraire, que l'Angleterre signât une nouvelle convention qui n'entravait en rien le développement commercial de la France. Les négociations traînaient en longueur ou n'aboutissaient pas et, dans l'intervalle, Napoléon édicta des droits d'entrée fort élevés sur les marchandises anglaises. Dès lors les fabricants et négociants de l'Angleterre ne désirèrent plus que la guerre, qui avait été moins préjudiciable à leurs intérêts que cette paix qui les ruinait (1). » Ce détracteur de Napoléon aide assurément mieux qu'il ne le prévoyait à établir la vérité de l'histoire. Nous sommes en réalité tous de la même opinion : l'Angleterre voulait une France appauvrie, dominée; Napoléon la voulait grande, prospère et respectée, *inde bellum*.

Or, moins de six mois après la signature de la paix avec l'Angleterre, le 6 septembre, le Premier Consul croyait devoir prévenir le roi de Prusse qu'il aurait à se mettre à l'abri « des intrigues anglaises ». Cette insinuation était-elle sans fondement? N'était-elle qu'une perfidie misérable ayant pour but de desservir

(1) Dr A. Fournier, membre de la Chambre des députés autrichienne, professeur à l'Université de Prague, *Napoléon Ier*, II, 25.

le roi d'Angleterre près d'un autre souverain? Ou n'était-elle que le fruit d'une imagination inquiète et prompte à s'exagérer les plus légers symptômes? L'examen de la situation démontre que plusieurs faits autorisaient des suspicions sérieuses.

D'abord les clauses les plus importantes du traité qui devaient être exécutées dans un délai de trois mois par l'Angleterre ne l'étaient pas encore; puis le ministère belliqueux revenu aux affaires participait plus ou moins ouvertement à des actes intolérables et outrageants de la part d'un État avec lequel la paix avait été conclue. C'est ainsi qu'en juin 1802 on signalait que le prétendant Louis XVIII, le prince d'Artois, le prince de Condé, le duc d'Enghien, les émigrés continuaient à être reçus avec les honneurs royaux, émargeaient au budget anglais, alors qu'ouvertement ils complotaient le renversement du gouvernement consulaire, reconnu officiellement par le fait même de la signature du traité d'Amiens. De même on ne pouvait s'empêcher de remarquer que Georges, l'homme qui étudiait la meilleure manière d'attenter à la vie du Premier Consul, était l'objet de la plus haute considération. Indice non moins significatif : quoique pauvre, il menait à Londres la vie d'un grand seigneur, grâce aux fonds que le ministère mettait à sa disposition. Enfin il n'était pas de jour où la presse ne fît l'apologie de ceux qui préparaient l'assassinat de Napoléon.

Celui-ci avait, on le voit, des motifs suffisants pour signaler les intrigues britanniques à Frédéric-Guillaume, son nouvel allié, qui, par la convention du 5 septembre 1802, pouvait être appelé bientôt à fondre avec les armées républicaines l'armée prussienne classée alors parmi les plus puissantes de l'Europe. Cette convention avait mis un instrument de guerre formidable aux mains de Napoléon; il ne tenait qu'à lui de s'en servir au moment de l'affaire de Passau. Qu'il encourageât le mécontentement de la Prusse, qu'il excitât ses récriminations, et du même coup il provoquait la reprise d'une campagne à

peine close. Rien de plus facile dans l'enchevêtrement inextricable des multiples intérêts qui se jalousaient, s'excitaient et ne demandaient qu'à s'exaspérer à la Diète de Ratisbonne.

S'il le veut, Napoléon n'a qu'à marcher; l'Autriche vient de lui offrir une belle occasion par cet envahissement de la ville de Passau. Pour un jeune général, la tentation est grande de faire manœuvrer de front l'armée française, déjà illustrée sous ses ordres par de nombreux triomphes, et l'armée du grand Frédéric, réputée encore invincible. C'est presque défier la faiblesse de la nature humaine que d'éprouver par de telles séductions un homme qui serait un peu épris de gloire militaire, à plus forte raison l'être exceptionnel dont les poumons, au dire de ses biographes, ne trouvaient de respiration que dans l'air fétide des champs de bataille.

S'il a cru aux violences incurables du caractère belliqueux de Napoléon, le roi de Prusse, pour sa part, va être détrompé, détrompé même jusqu'au dépit, en constatant que de lui et du batailleur exalté, ce sera le dernier qui s'appliquera à éviter la plus petite cause de conflit.

Le Premier Consul s'ingénie à chercher des compensations pour l'Autriche afin qu'elle puisse couvrir honorablement sa retraite. Il croit pouvoir lui accorder sans grand inconvénient une dignité électorale, c'est-à-dire une voix de plus à la Diète et l'évêché d'Eichstæd en faveur du grand-duc de Toscane; il obtient ainsi l'évacuation de Passau.

Cette solution était le résultat de la volonté précise et nettement exprimée de Napoléon, qui, six mois auparavant, avait en termes explicites indiqué ses vues pacifiques à Talleyrand : « Mon intention, avait-il dit, est de ne compromettre d'aucune manière la France dans les affaires d'Allemagne et de ne pas courir un centième de chance pour la rupture de la paix (1). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VII, 427.

Il avait tenu le même langage à la Prusse lorsque, après la signature de la convention militaire entre les deux pays, il avait fait à l'ambassadeur prussien cette déclaration : « On me jugerait bien mal à Berlin si l'on craignait que je voulusse provoquer la guerre pour la ville de Passau. » Rapportant ces paroles à sa Cour, Lucchesini ajoute : « Le général Bonaparte m'a ensuite exposé avec une égale franchise les moyens qu'il croit les plus propres à obtenir une paix longue et sûre pour le bonheur de la France et du continent, du moins pour l'espace de douze à quinze ans (1). » C'était donc, singulière ironie, exactement pour la période de 1802 à 1814 que Napoléon rêvait « une paix longue et sûre pour le bonheur de la France et du continent » !

La modération du Premier Consul ne fut pas du goût de la Prusse. Aux yeux de cette puissance, les petits avantages concédés à l'Autriche en vue d'empêcher la guerre étaient en contradiction de la convention du 5 septembre. Au dire de son ministre, la loyauté de Frédéric-Guillaume en souffrait ; et l'on ne parlait de rien moins que de remettre tout en question par de nouvelles propositions (2). Mais si par ses remontrances à Paris la Prusse semblait attacher une importance rigoureuse à la convention du 5 septembre, vis-à-vis de l'étranger c'était tout autre chose. Dès le 8 octobre, répudiant déjà les conséquences de sa nouvelle alliance, elle écrivait à la Russie que « la convention du 5 septembre avait été signée par Lucchesini à Paris, par surprise, sans ordres (3) ». Assertion parfaitement contraire à la vérité, du reste, attendu que le Roi avait solennellement ratifié ladite convention le 18 septembre (4).

D'où venaient donc les versatilités soudaines du Roi, ses

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 110-111.
(2) *Ibid.*, II, 119.
(3) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 139.
(4) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 112.

façons ambiguës d'affirmer à Saint-Pétersbourg que le traité avec la France était sans valeur et d'exiger à Paris le respect intégral du même traité, puis de s'opposer à la conclusion de la paix alors qu'il eût gémi d'être entraîné à la guerre? C'est que, depuis le retour de Memel, Frédéric-Guillaume était ballotté entre deux influences, celle de son Cabinet, qui agissait dans les intérêts de l'État, et celle du parti russe et anglais, qui s'était reformé plus vivace que jamais sous les auspices de la Reine. Ce parti n'avait qu'une visée : saisir tous les prétextes, si variés, si contradictoires fussent-ils, pour éloigner la Prusse de la France et pour créer entre elles une inimitié en agissant d'accord avec la Russie. Tourmenté par ces deux influences, Frédéric-Guillaume ne savait se résoudre. Porté vers la France par ses intérêts matériels, il ne pouvait se détacher de la Russie, qui représentait mieux ses instincts aristocratiques. Il se flattait dans son amour-propre, satisfaisait ses affections personnelles et se sentait dans la ligne de son devoir royal lorsqu'il se rapprochait du Tsar, qui paradait en avant des défenseurs de l'ordre monarchique. Au contraire il se méprisait lui-même d'avoir des relations avec une nation menaçante pour les trônes, tant qu'à ses yeux de prince de droit divin elle apparaissait comme un foyer d'anarchie. Exemple dangereux, en effet, pour les peuples soumis au régime autocratique, que cette République glorieuse et prospère.

Certes Frédéric-Guillaume n'aurait pas eu la tâche facile s'il avait voulu simplement louvoyer sans se compromettre ni d'un côté, ni de l'autre; mais combien était plus ardu le rôle qu'il s'efforçait de jouer en prétendant rester à l'état de poids mort au centre de la tempête qui soufflait sur toute l'Europe et qui faisait tourbillonner le long des frontières de Prusse des rafales de soldats précipités contre la France ou refoulés en déroute par nos troupes victorieuses! Pour diriger la manœuvre au milieu de ce cyclone, il fallait être doué d'un coup d'œil rapide et sûr, d'un

esprit alerte et délié, d'un caractère ferme et intrépide; c'est-à-dire qu'il fallait être le contraire de ce qu'était au fond de lui-même Frédéric-Guillaume III.

D'une éducation fort négligée, il n'avait eu d'autre précepteur que le vieux général Köckeritz, « aussi bête qu'il en avait l'air, » dit un historien allemand, « un des hommes, dit un autre, les plus bornés du royaume, » qui lui avait inculqué une ordinaire médiocrité avec l'aversion de toute tentative hardie.

Le désir d'être tranquille, de ne faire aucun effort, le flegme de l'habitude, paralysaient chez le Roi toute apparence de volonté. Modeste dans ses goûts, économe jusqu'à la parcimonie, il était plutôt enclin à se railler du cérémonial qu'il estimait trop coûteux et qui lui imposait une contrainte. Il affectionnait de suivre à pied son carrosse attelé de six chevaux, occupé seulement par la Reine, qui répondait aux ovations du peuple. Tout lui était à charge dans son royal métier; aussi laissait-il souvent échapper cette boutade : « Pourquoi Dieu ou le diable m'ont-ils fait roi? » Ce regret qu'il avait de sa position s'explique assez bien chez un prince qui, au dire de ses biographes, avait, inné en lui, le sentiment de l'honneur. Ils ne sont pas rares, les hommes qui, excellents psychologues d'eux-mêmes, ont conscience de leur faiblesse morale, gémissent chaque matin sur certains actes qu'ils ont commis la veille et continuent à s'y adonner aussitôt que l'occasion s'en représente. C'est ainsi que Frédéric-Guillaume, caractère sans consistance, entraîné par l'influence de son entourage dans des situations qui auraient exigé une énergie supérieure, se dérobait toujours au dernier moment à l'aide de mensonges et de moyens perfides dont il ressentait la honte. Cependant sa réputation d'honnêteté, généralement répandue en Europe, contribua certainement à entretenir sur son compte les illusions que Napoléon était porté naturellement à se faire sur la loyauté des monarques. De la Cour de Prusse, il subira toutes sortes de mécomptes et de violations

de promesses sans jamais oser soupçonner la droiture du Roi. Et quand, à peu près désabusé, il s'attaquera à la Reine quelques années plus tard, il se croira encore le devoir de rendre publiquement hommage à l'honorabilité du Roi.

Tenant à s'effacer en toutes choses, à éviter de prendre une responsabilité quelconque, dont les conséquences réelles ou chimériques le faisaient frémir, Frédéric-Guillaume se montrait avare de mots et répondait par des phrases saccadées vaguement en rapport avec les questions qui lui étaient posées. Les diplomates éprouvaient un grand embarras pour transmettre dans leur correspondance les résultats des audiences royales. Un ambassadeur russe, le comte Repnine, écrivait : « Il écoute avec une gêne visible, puis répond par quelques mots sans suite, craignant de parler clairement et qu'on pût le comprendre... Ce serait peine perdue que d'entreprendre avec lui la discussion d'une affaire. » Et cette habitude prise de ne pas exprimer sa pensée révèle en quelque sorte le vrai caractère du roi de Prusse, qui, ne se prononçant sur rien, laissait naître des espérances, mais aussi préparait des déceptions pour tout le monde (1). C'est ainsi qu'il devint, selon l'expression de Napoléon, « l'homme antipathique » avec qui personne ne voulut plus rien avoir à traiter aux conférences de Tilsit, en 1807.

Sur un seul point il avait une opinion très décidée ou plutôt un entêtement qu'il faisait prévaloir avec une énergie indomptable : il ne voulait absolument pas faire la guerre. Pour n'avoir qu'une idée obstinément préconçue, elle était des plus malheureuses en un temps où elle était irréalisable. Tôt ou tard la

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 466 à 514 ; Haüsser, *Deutsche Geschichte*, III, 443-444 ; *Archives nationales*, AF, IV, 1690 ; *Missions de Duroc ;* Arnim, *Vertraute Geschichte des preussischen Hofes*, III, 250 et suiv. ; *Ziemssen*, II, 28, 31 ; comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 76-109 ; *Vertraute Briefe*, I, 171-184 ; *Neue feuerbrändde*, I, 136 ; F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 257, 262, 297, 359, 375 ; Alfred Stern, *Abhandlungen zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, I, 46 et suiv. ; *Mémoires de la comtesse Potocka*, 159 ; Lombard, *Matériaux, etc.*, 12 et suiv.

Prusse devait être entraînée à prendre parti dans le duel colossal qui était engagé entre la France et l'Europe coalisée, et c'est ainsi qu'elle sera forcée non pas seulement de se battre contre Napoléon, mais encore de marcher avec lui contre les ennemis de la France.

Cette répugnance longtemps invincible, que manifestait le Roi pour prendre les armes, explique dans une certaine mesure ce qu'avait de gauche, d'entortillé, de déconcertant la politique du Cabinet de Berlin, obligé — ne fût-ce que par sa position géographique — de figurer dans les négociations nées des actions de guerre, mais sans pouvoir jamais appuyer ses arguments de la sanction naturelle en pareil cas : la menace positive d'une entrée en campagne.

Cet entêtement, érigé d'avance en ligne de conduite politique, eut pour résultat de laisser fuir les bonnes occasions, et quand, vers la fin de 1805, Frédéric-Guillaume adoptera enfin une résolution belliqueuse, ce sera moins sous l'empire de circonstances impérieuses que par la capitulation inévitable de sa faiblesse devant les longues et incessantes sollicitations de sa femme, qu'il adorait.

Alors il justifia presque à la lettre l'horoscope tiré avec une précision si étonnante par Mirabeau en 1786 : « Si le roi de Prusse se jette dans le parti anglais, dans quinze ans il sera marquis de Brandebourg (1). » Cette prédiction fut retardée de cinq ans à peine. N'était-il pas même un peu moins que marquis de Brandebourg en 1807? Quelques maisonnettes, basses et grises, enterrées dans les sables de la Baltique, se serrant les unes contre les autres pour ne pas être emportées par le vent, c'était tout ce qui restait de la splendeur prussienne, c'était Memel, dernière capitale du deuxième successeur de Frédéric le Grand.

(1) Mirabeau, *Histoire secrète*, I, 84.

Par beaucoup de traits le caractère du Roi rappelle de fort près celui de Louis XVI, et l'analogie apparaît plus frappante encore quand on observe que Frédéric-Guillaume III et l'infortuné roi de France succèdent respectivement à l'un de ces rois qui, dans l'histoire de leur pays, ont le plus offensé la conscience publique, le plus avili la majesté souveraine; et la similitude s'accentue si l'on remarque qu'ils compromirent tous deux leur couronne et les destinées de leur nation par leur manque d'énergie personnelle et par leur égale soumission à l'ascendant de leurs femmes, qui ont entre elles aussi une singulière ressemblance morale.

Quand on évoque la réputation de beauté, la légèreté, la coquetterie, l'étourderie inconsidérée de la reine Louise de Prusse, il est bien difficile de ne pas penser en même temps aux épisodes de la vie de Marie-Antoinette : mêmes penchants irrésistibles pour les plaisirs qui sont des occasions de briller, de sortir de son rang; même mépris des lois de l'étiquette et de l'opinion de la Cour; mêmes promiscuités aux bals de l'Opéra ; mêmes exhibitions en différents costumes de comédie; tout, jusqu'à l'amie Mme de Lamballe, compagne et complice de ces petites escapades, qui est représentée ici par une sœur, la princesse de Salm, légère de mœurs et de caractère; tout défile devant vos yeux comme une apparition rapide et troublante des Tuileries, de Versailles et de Trianon. Chose plus étrange encore, le sort malheureux de Louise — bien qu'elle n'ait pas eu la même fin tragique — arrache aux âmes tendres des Allemands autant de larmes qu'en fait couler le souvenir lugubre de Marie-Antoinette.

« La Princesse des princesses (1) » (selon le compliment favori que lui adressait son galant beau-père) fut en son temps la plus belle femme de l'Europe. Maintenant encore, aux

(1) Adami, *Luise Königin von Preussen*, 55.

vitrines de presque toutes les boutiques d'Allemagne, le passant s'arrête avec admiration devant le portrait de la Reine vénérée (1).

Bien que la recherche y soit visible pour peindre un être d'une fluidité idéale, quittant la terre en une sereine assomption, ce portrait n'est resté, malgré les efforts de l'artiste, qu'une œuvre fascinante de charmes terrestres, de désirs sensuels. Rien n'éveillerait l'idée d'apothéose si une étoile adroitement disposée ne voulait nous montrer, baignant déjà dans le ciel, une chevelure d'un blond tendre qui ruisselle en ondes fulgurantes pour venir se fondre doucement avec la rose et moelleuse pâleur du visage. Cette fadeur d'essence germanique est corrigée par la mobilité de minces et diaphanes narines qui frémissent au-dessus d'un sourire espièglement provocateur. A ces effets de grâce mutine et coquette, se mêle cependant une impression de candeur altière produite par les rayonnements de deux grands yeux bleus illuminés d'orgueil et teintés de rêverie. Ces charmes attirants sont rehaussés par l'arrangement de la robe drapée en une sorte d'enveloppe traînante, faite de longs voiles d'un blanc nuageux, aux plis ondoyants et souples, sous lesquels transparaît chastement le mystère d'une irrésistible beauté.

Les séductions que son image exerce encore actuellement, la reine Louise les a produites elle-même chez la plupart de ceux qui l'ont approchée ou seulement aperçue. Mme Vigée-Lebrun, qui l'a vue avec ses yeux de peintre, a noté ses impressions : « Le charme de son céleste visage qui exprimait la bienveillance, la bonté, et dont les traits étaient si réguliers et si fins; la beauté de sa taille, de son col, de ses bras ; l'éblouissante fraîcheur de son teint, tout enfin exprimait en elle ce qu'on peut imaginer de plus ravissant... Il faut avoir vu la reine de Prusse pour comprendre comment, à son premier aspect, je restai d'abord

(1) Portrait par Richter (musée de Cologne), édité par la Société de photographie, Berlin et Paris.

comme charmée (1). » Il semblerait que son apparition imposait l'extase, gravait l'amour dans les cœurs. Ses adorateurs nous ont transmis leur enthousiasme en des déclarations d'un lyrisme exalté, parfois ampoulé, comme celle du chevalier Lang par exemple : « La belle reine Louise flottait devant tout le monde comme un être surnaturel sous une forme angélique. Elle jetait à tous les rayons de sa beauté, de sorte que chacun se croyait le droit de rêver que cette figure de femme vive et mouvementée était amoureuse de lui et que, de son côté, il était autorisé à être amoureux d'elle (2). » Gœthe a dit qu'elle passa devant ses yeux « ainsi qu'une apparition céleste dont l'impression ne s'éteindra jamais en lui (3) ». Le général de Ségur, qui avait peut-être lu Gœthe, traduit ainsi son admiration : « Il y avait dans le son de sa voix une douceur si harmonieuse, dans ses paroles une séduction si aimable et si touchante, dans son attitude tant de charme et de majesté que, interdit pendant quelques instants, je me crus en présence de l'une de ces apparitions dont les récits des temps fabuleux nous ont retracé l'image (4). »

Toutefois, il s'est montré quelques hérétiques de ce culte idolâtre. D'aucuns, comme le général York, osaient critiquer chez la Reine la longueur de ses pieds ou de ses mains ou bien affirmaient — ce qui la dépoétisait, hélas ! — que la banderole de gaze légère flottant constamment autour de son cou, avec une grâce qui a été illustrée par la peinture et la sculpture, n'avait d'autre but que cacher des cicatrices (5). A part ces quelques notes discordantes, les écrivains sont unanimes à proclamer les charmes infinis de sa très réelle et exquise beauté (6). Mais tous sans exception

(1) *Souvenirs de madame Vigée-Lebrun*, II, 91.
(2) Arnim, *Vertraute Geschichte*, III, 250.
(3) Goethe, *Warheit und Dichtung*.
(4) De Ségur, *Histoire et mémoires*, II, 210.
(5) Arnim, *Vertraute Geschichte*, III, 251-259.
(6) Bignon, V, 399; *Mémoires du maréchal de camp A.-H. Dampmartin*, 377 et suiv. ; Adami, *op. cit.* ; Horn, *op. cit., passim*.

sont d'accord — ainsi qu'on l'a pu pressentir à travers les dithyrambes des plus fervents — pour reconnaître son immense désir de plaire, de constater sur autrui, quel qu'il soit, l'effet immanquable de son pouvoir merveilleux d'enchanteresse. Un diplomate russe, avec sa rude irrévérence d'outre-Danube, a été jusqu'à dire : « Elle a cette passion de coquetterie pour amouracher tout le monde, poussée à ce point qu'elle serait heureuse et fière d'avoir rendu amoureux d'elle un laquais, un mendiant (1). » En femme toujours satisfaite de voir se renouveler ses succès et de constater l'immanquable triomphe de ses attraits, elle se prodiguait dans les réunions mondaines, où elle pouvait lire dans les yeux, deviner sous les craintives et tremblantes étreintes des danseurs, les passions qu'elle inspirait.

S'affranchissant de toutes les retenues que l'étiquette prescrit aux princesses, elle faisait sensation lorsqu'en des costumes souvent assez risqués, elle entrait aux bals de l'Opéra, à la tête de cortèges rappelant des scènes allégoriques. Un de ses panégyristes, décrivant un de ces amusements raffinés, nous la représente, au milieu de jeunes couples joyeux se rendant aux fêtes d'Eleusis, resplendissante sous les traits de Statira, fille de Darius, le jour de ses noces avec Alexandre. Elle aimait — comme il sied à la beauté — à se montrer sous les transformations les plus diverses. C'est ainsi qu'une autre fois on la vit apparaître, sévère et recueillie, en Marie la Catholique d'Angleterre. Des mascarades plus intimes, non moins extravagantes, avaient lieu au Château. On s'ingéniait à trouver des figures de cotillon où les officiers de salon — déjà connus là-bas à la veille des désastres — se disputaient l'honneur de s'enfermer dans des quilles gigantesques, contre lesquelles une boule était lancée délicatement par l'adorable souveraine. Une quille venait-elle à être touchée, qu'aussitôt s'en échappait un de ces messieurs

(1) *Archives du prince Woronzoff*, X, 188.

les officiers, déguisé en « rosée du matin », comme le lieutenant de cavalerie M. de Krüsemarck ; en « vertu sans tache », comme M. de Massow, ou bien en « suave Dulcinée », comme le capitaine des gardes du corps M. de Perponcher (1). Ces distractions, d'un goût affecté mais surtout indignes de la majesté du rang suprême, offusquaient le Roi, qui n'y prenait aucune part. Toutefois il était trop faible, trop épris de sa femme, pour oser seulement soulever une objection. C'était un scandale aux yeux des maîtres des cérémonies, vieux et vigilants gardiens du protocole, lorsque, au palais, on préparait la représentation d'une pièce dans laquelle la Reine avait un rôle, ainsi que sa sœur favorite, la sémillante et délurée princesse de Salm, indépendante de tous les préjugés des Cours. Toute réserve était bannie des répétitions dirigées par les comédiens du théâtre ; on se réunissait ensuite en des dîners intimes où pêle-mêle la Reine, les princes, les généraux, les artistes de la danse, les musiciens, les costumiers et les régisseurs s'égayaient en une très libre familiarité qui était difficilement contenue dans les limites de la décence (2).

Toute la jeunesse, tout ce qui aimait à rire, à prendre la vie par ses côtés enchantés, était, on le comprend, soumis entièrement à l'empire d'une princesse captivante, enjouée, dispensatrice de tous les amusements, recherchés alors non seulement par les gens attachés à la Cour, mais par les étrangers qui affluaient à Berlin, la seule ville du monde où l'on dansât encore. Le reste de l'Europe était plongé dans les deuils des guerres à peine finies et dans l'angoisse des nouvelles batailles dont l'imminence n'apparaissait que trop certaine.

Revenue parmi ses adorateurs de Berlin, fière du nouveau succès que sa coquetterie avait remporté sur un jeune et puissant empereur, Louise de Prusse, à son retour de Memel, n'eut

(1) Horn, *Das Buch von der Königin Luise,* 115-116 ; Arnim, *Vertraute Geschichte,* III, 251.

(2) Arnim, *Vertraute Geschichte,* III, 252.

pas de peine à recruter des partisans pour la cause antifrançaise, au service de laquelle se mettait désormais toute son ardeur romanesque.

Le premier qui vint à elle fut le neveu direct du grand Frédéric, le prince Louis-Ferdinand. N'eût-il pas eu pour sa souveraine les tendres sympathies qui avaient motivé, quelques années auparavant, certaines jaseries d'antichambre, que son fougueux tempérament de paladin romantique l'eût prédestiné au rôle de chevalier servant d'une belle reine vouée au culte de Bellone.

Celui-là n'avait guère besoin d'excitant pour se livrer à la propagande belliqueuse : se battre, toujours se battre, contre qui l'on voulait, pour n'importe qui ; entraîner à sa suite des charges de cavaliers lancés à fond de train sous une grêle de mitraille ; se prendre corps à corps avec l'ennemi quel qu'il fût ; pointer, sabrer, fussent les Autrichiens, comme le jour où il exprimait le désir de servir l'armée française en qualité de général de division (1) ; fussent les Français, comme quand il préconisait à Berlin l'alliance de l'Autriche, tel était le rêve de son imagination exaltée depuis la campagne de 1793, d'où il avait rapporté une blessure qui faisait à juste titre sa fierté. Point bravache, il obéissait à une nature d'activité dévorante, qu'il dépensait durant les vacances de la paix dans les plaisirs faciles et grossiers de la vie de l'officier subalterne en garnison. « Monter à cheval, nager, tirer, danser, il était inimitable en tout cela (2). » Écuyer consommé, il aimait à faire parler des prouesses extravagantes où il exposait insouciamment ses jours. C'était le sujet continuel des conversations aux grandes « beuveries » de champagne, dont il était fort amateur et qu'il offrait

(1) Bignon, V, 404.

(2) *Matériaux pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806 *et* 1807, p. 45. Paris, 1808. (Cet ouvrage est attribué à Lombard, conseiller intime de Frédéric-Guillaume III.)

presque chaque soir à une « société détestable (1) » dans sa villa de Moabit. Et, quand sonnait l'heure des épanchements déraisonnés, le prince tutoyait tout le monde comme il se laissait tutoyer par ses subordonnés (2). En campagne il n'était pas plus sobre; un rapport d'espionnage du mois de septembre 1806 dit : « Le prince Louis est très débauché, on le ramène ivre toutes les nuits; c'est une tête exaltée (3). » Grand pourfendeur de cœurs, les noms de quelques-unes de ses victimes : la royale princesse de Salm, la princesse Bagration, Mme de Steen, pour laquelle il déserta subitement sa garnison sans qu'on sût ce qu'il était devenu ; Pauline Wiesel, femme d'un intendant de l'armée (4), dénoncent l'infaillibilité de ses succès aussi bien près des marches du trône que dans les garnis d'officiers.

S'il ne mérita pas la qualification de « météore lumineux au ciel des astres militaires (5) », que lui décernait la flatterie singulièrement imagée du temps, il justifia, jusqu'à l'instant même de sa mort prématurée, sa double réputation de téméraire et galant cavalier. Après une nuit de plaisirs passée en compagnie de jeunes et jolies femmes, au château de la princesse de Rudolstadt, il mit dès l'aurore le pied à l'étrier pour aller se faire tuer, à la tête de ses escadrons, dans un combat d'avant-garde qu'il engagea follement, en manière de galop d'essai, quatre jours avant la bataille d'Iéna.

Autour de ce héros d'aventure vinrent se grouper, dès 1803, une quantité de ces officiers nobles qui, après les désastres, furent flétris avec une violence inouïe par les écrivains allemands. Ces jeunes gens, infatués, présomptueux, libertins, remplissaient de stupéfaction ceux qui gardaient quelque souci de la dignité

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, I, 39.
(2) Arnim, *Vertraute Geschichte*, III, 282 à 291.
(3) *Archives du ministère de la Guerre*. Rapport du chef de bataillon Guilleminot, envoyé par Berthier dans les lignes ennemies.
(4) *Matériaux, etc., op. cit.*, 45; Arnim, III, I, 301-302.
(5) C. von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, 60.

du métier des armes. Se modelant sur leur chef, dont ils n'avaient certes pas le courage, ils s'étaient assimilés, en les exagérant, tous ses défauts de soudard désœuvré. Indifférents aux devoirs de leur grade, sans respect pour le rang qu'ils occupaient, ils bornaient leur émulation à rechercher des combinaisons d'orgies inédites, à élever des pyramides de bouteilles vidées en des ivresses tapageuses, à molester les bourgeois dont ils subornaient les filles, à mettre en scène publiquement des exhibitions qui choquaient les convictions les plus respectables. Leur audace et leur insolence déjà grandes s'accrurent encore quand ils se sentirent affiliés à une sorte d'association protégée de très haut. Ils allèrent presque jusqu'au sacrilège le jour où, pour compléter la série de leurs équipées, ils osèrent représenter en une cavalcade Luther et son *famulus*, cherchant sa femme au couvent de Nimbschen, puis conduisant toutes les religieuses chez Mme Etscher, tenancière d'une maison célèbre alors et qui était tout à fait l'opposé d'un couvent de jeunes filles. Pour la plupart des costumes on avait réquisitionné le matériel du théâtre, et les officiers caracolaient, habillés en femmes, sur leurs chevaux de parade. Quant au lieutenant de Ziethen, chargé de figurer Mme Etscher, il obtint de la complaisante dame qu'elle lui prêtât sa robe de tous les jours, celle que le tout-Berlin noctambule connaissait. Et, afin qu'il ne pût y avoir le moindre doute sur le caractère du personnage, on lui mit en main une cuiller à punch et un trousseau de clés. Un très sérieux historien allemand, le baron Colmar von der Goltz, ne pouvant passer sous silence cette déplorable bacchanale, s'exprime ainsi : « ... Si l'on songe à ce qui existait alors à Berlin, au dérèglement des mœurs et aux nombreuses plaisanteries de cette sorte qu'on voyait se produire journellement, on peut bien dire qu'il n'y avait pas lieu d'en faire un événement important. » Aussi approuve-t-il les hussards et les agents de police envoyés pour arrêter cette mascarade profanatrice et qui

finalement se bornèrent à faire place au cortège (1). « Si, en embrassant le parti de la guerre, ces officiers turbulents avaient recherché l'occasion de dépenser leur activité au service autrement noble des batailles, on ne saurait leur en faire un reproche. Ils seraient encore presque louables, s'ils avaient été mus par l'ambition d'y acquérir des grades. Mais il faut bien dire que pour la majorité ils étaient criblés de dettes et qu'ils auraient été très heureux de mettre plusieurs étapes entre eux et leurs créanciers importuns. En cela ils suivaient fidèlement l'exemple de leur chef, Louis-Ferdinand, qui partit pour la guerre en 1806, laissant un million de dettes que sa mère, l'année suivante, se vit dans l'impossibilité de payer, « quelque peine, dit-elle, que cela me fasse pour sa mémoire (2). »

C'est dans cette bande joyeuse que se forma tout naturellement l'état-major du groupe qui, sous le nom de parti de la Reine ou parti de la Cour, n'avait pas d'autre but que d'exciter l'opinion publique contre la France, pendant que la Souveraine, pesant sur l'esprit du Roi, s'efforçait de l'amener insensiblement à adopter la politique belliqueuse et irréconciliable de l'Angleterre, soutenue par la Russie. Ce parti et cette politique avaient des racines anciennes à Berlin. Déjà, en 1800, notre ambassadeur, Otto, écrivait que les dispositions du Roi l'éloignaient de la guerre avec la France, « malgré les intrigues de toutes sortes que l'on faisait autour de lui. Sa persévérance, ajoutait Otto, est d'autant plus louable qu'elle le met en opposition constante avec la Reine, pour laquelle il a d'ailleurs la plus grande affection (3). »

Dès le commencement de l'année 1803, le gouvernement français eut à mettre à l'épreuve l'amitié et la reconnaissance

(1) C. von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, p. 394-395. Sur ce qui est relatif aux officiers prussiens, voir aussi *Johann Scherr ;* Arnim, *Vertraute Briefe*, *Neue Feuerbrände*, *etc.*

(2) *Archives nationales*, A. F. IV, 1692.

(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* Prusse, 120-225.

de la Prusse. Il s'agissait d'effectuer l'alliance qui devait détourner l'Angleterre de ses projets belliqueux, il s'agissait de conserver au monde le calme réparateur dont il jouissait depuis si peu de temps. Certes nous ne prétendons pas que la Prusse dût suivre la France dans toutes les aventures qu'il plairait à celle-ci d'entreprendre ; mais nous pensons que si réellement — et quelque singulier que cela puisse paraître — Napoléon était à ce moment, en Europe, le seul champion de la paix, elle lui devait un appui formel, autant pour conserver les bienfaits d'un repos nécessaire à tous, que pour saisir avec empressement l'occasion de manifester sa gratitude des procédés nobles et généreux dont la France avait usé à son égard. Avant de juger la conduite du roi de Prusse, il convient donc de voir si le bon droit, les intentions purement pacifiques n'étaient pas du côté de Napoléon.

La guerre était sur le point d'éclater par suite du refus de l'Angleterre d'exécuter l'article 10 du traité d'Amiens, article ainsi conçu : « Les forces britanniques évacueront l'île de Malte dans les trois mois qui suivront l'échange des ratifications. »

Une pareille disposition ne laisse place, semble-t-il, à aucune équivoque : la seule solution qui s'impose est d'évacuer l'île de Malte dans les trois mois. C'est cependant ce que n'avait pas encore fait l'Angleterre huit mois après et ce qui est devenu le prétexte d'une guerre ininterrompue jusqu'en 1814.

L'Angleterre se base-t-elle, au moins, sur ce que d'autres clauses du même traité n'ont pas été remplies? Elle ne le peut. Tous les engagements de la France ont été strictement tenus : Naples, Tarente et les États romains devaient être évacués en trois mois; en moins de deux mois les troupes françaises avaient quitté ces pays, tandis que, huit mois après l'échange des ratifications, les troupes anglaises étaient encore à Malte et à Alexandrie.

Avant de lever tout à fait le masque, l'Angleterre a bien essayé

de justifier à l'aide de futiles arguments ses nouveaux armements décrétés en pleine paix par le message de son Roi, le 23 novembre 1802, à l'ouverture du Parlement.

Elle a mis en avant tout ce qui était étranger au traité d'Amiens : 1° la cession de la Louisiane, colonie française en 1800, qui passait sous la domination des États-Unis le 30 avril 1803. L'Angleterre pouvait se dire lésée uniquement parce qu'elle se voyait ravir une proie dont elle pensait s'emparer à bref délai; mais, de la part de la France, c'était un abandon et non pas un accroissement de territoire, susceptible de justifier les nouveaux armements anglais; 2° l'incorporation du Piémont (27e division militaire de la France), effectuée un an auparavant (2 avril 1801) (1). L'Angleterre n'ignorait pas cette incorporation; elle n'a même pas feint de l'ignorer à l'époque du traité d'Amiens, puisqu'on lit dans une note de lord Cornwallis, remise au citoyen Joseph Bonaparte le 29 pluviôse an X (18 février 1802), cinq semaines avant le traité, que l'Angleterre ne saurait reconnaître le droit de la Toscane à moins que le roi de Sardaigne ne soit rétabli dans le Piémont (2); 3° la médiation de la Suisse. Approuvés par tout le reste de l'Europe, l'acte de médiation et le traité d'alliance qui le suivit diminuèrent plutôt qu'ils n'augmentèrent la dépendance dans laquelle la Suisse se trouvait vis-à-vis de la France depuis 1799 (3). N'était-ce pas à l'instigation du Tsar, sollicité lui-même par La Harpe, son ancien précepteur, que Napoléon s'était mêlé de cette affaire? Voici d'ailleurs ce que le Tsar avait écrit au Premier Consul : « Comme cet homme (La Harpe), dont les principes me sont connus depuis longtemps et qui ne peut être suspect à la France, puisqu'il y a placé sa fortune et établi son domicile, je pense que celui-là pourrait le mieux venir à bout de l'anarchie

(1) Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, III, 226.
(2) *Rapport de Rœderer au Sénat conservateur*. Séance du 24 mai 1803.
(3) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 109.

en Suisse, qui l'a comprimée avec tant de gloire dans sa patrie (1).» Au demeurant, si toutes ces questions avaient soulevé des griefs et nécessité des explications, n'aurait-on pu essayer de les résoudre paisiblement par la voie diplomatique? Le prétexte le plus grave, invoqué par l'Angleterre, fut la mission en Orient qui avait été confiée au colonel Sébastiani. Pensera-t-on que ce voyage dissimulait un but secret? Il avait pour objet « de s'assurer des conditions dans lesquelles l'Égypte était évacuée et de ramener les Français qui étaient aux hôpitaux ». Sébastiani se cachait si peu que ses instructions portaient encore « qu'il avait à se mettre en rapport avec les commandants de postes anglais et qu'il devait, lorsque besoin en serait, réclamer une escorte de ces derniers (2) ». Voilà d'où l'on est parti pour dire que se préparait mystérieusement là-bas une expédition française!

Aussi bien, à quoi bon s'évertuer à découvrir les motifs de guerre mis en avant par le Cabinet de Londres? On ne peut pas être moins embarrassé qu'il ne le fut lui-même quand, sommé de spécifier au Parlement quels étaient les points qui déterminaient la conduite du ministère, lord Hawkesbury dut avouer « qu'aucun de ces points n'était lui-même la cause de la guerre, mais que, réunis, ils formaient ensemble une masse d'agressions qui justifiait la conduite belliqueuse du gouvernement (3) ». Personne ne s'y trompa, l'Angleterre voulait Malte parce que c'était un joli jeu de garder Malte après que la France avait évacué Tarente et Naples. Nul souci ne lui vint de se demander si l'honneur n'imposait pas d'abord d'exécuter un traité solennellement signé. Malte aux mains des Anglais, pendant que nous n'avions pas la Sicile, c'était la Méditerranée fermée, après toutes les autres mers, à la navigation française. Le dommage qu'au-

(1) S. Tatistcheff, *Alexandre et Napoléon*, 22.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 27.
(3) Bignon, III, 75.

rait alors subi la France n'était point une idée chimérique de Napoléon, qui la tenait de ses prédécesseurs. Rewbell et Larévellière-Lépeaux, entre autres, disaient déjà en 1798 : « Si l'Angleterre a Malte et si nous n'avons pas la Sicile, c'en est fait de la navigation dans la Méditerranée (1). »

Se désister non pas seulement de l'hégémonie, mais du despotisme des mers contre lequel avaient protesté depuis longtemps toutes les nations maritimes, la Russie, l'Espagne, la Suède, le Danemark et même la Prusse (2), c'était un sacrifice auquel ne pouvait se résigner le Cabinet britannique. Pourquoi, sans y être contrainte, l'Angleterre aurait-elle abdiqué le droit qu'elle s'était arrogé de faire à la face de l'Europe stupéfiée tout ce qu'elle voulait sur mer, comme en 1798, « où une flottille suédoise de bâtiments de commerce avait été enlevée tout entière, quoique convoyée par une frégate; » comme en 1799, « où des frégates anglaises voulurent visiter un convoi danois escorté par la frégate *Haufersen;* le capitaine opposa la force à la force, mais le convoi fut enlevé et conduit à Gibraltar ; » comme le 25 juillet 1800, « où une escadre anglaise rencontra un convoi danois sous l'escorte de *la Freya;* le capitaine de cette frégate, refusant de laisser visiter son convoi, fut attaqué et finit par amener son pavillon, mais après l'avoir honoré par une glorieuse défense ; » comme le 4 septembre 1800, « où deux frégates anglaises qui croisaient devant Barcelone avaient rencontré une galiote suédoise, la *Hofnung*, et demandé à visiter ses papiers de route; arrivés à son bord, les deux capitaines mirent le pistolet sous la gorge du commandant de la galiote, qu'ils remplirent de marins et d'officiers anglais; ils se saisirent du gouvernail et, à la faveur du pavillon suédois, entrèrent dans le port de Barcelone; la nuit venue, ils attaquèrent deux frégates espagnoles qui s'y trou-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 247.
(2) F. de Martens, *Histoire des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 310

vaient, s'en emparèrent et sortirent du port avec leur proie (1). »

De tels actes sont plus que l'usurpation du droit déjà fort excessif de visiter en temps de guerre les bâtiments des neutres; ils constituent des forfaits exécrables de piraterie. Le traité d'Amiens avait voulu justement sauvegarder la liberté de navigation dans la Méditerranée et restreindre, dans la mesure possible, la suprématie effrénée de l'Angleterre. La chose était de telle importance que la clause de ce traité relative à Malte avait été particulièrement garantie par la Russie (2) et par la Prusse.

Il est facile de comprendre quelle indignation saisit le Premier Consul lorsque l'Angleterre émit ouvertement la prétention de n'évacuer Malte que dans sept ans d'abord, puis dans dix ans ensuite. Pourtant, malgré cette rétractation injurieuse d'un engagement formel, il ne montra pas tout de suite l'excitation belliqueuse qui serait — combien l'a-t-on répété — l'invincible penchant de son caractère. Cette modération n'aurait-elle pas dû lui valoir la sympathie et le concours au moins de la Prusse, qui était sa débitrice et qui n'avait eu qu'à se louer de sa générosité?

Dès que le danger de la guerre apparaît, il fait appel à l'empereur de Russie et au roi de Prusse. Au premier il dit : « J'avouerai à Votre Majesté qu'un manquement de foi si extraordinaire m'a fort étonné, et je crois qu'il est sans exemple dans l'histoire. Comment pourra-t-on traiter désormais si l'on peut violer ainsi l'esprit et la lettre des traités?... Je réclame l'intervention de Votre Majesté; elle me paraît nécessaire pour la continuation de la paix maritime, à laquelle Elle a paru toujours s'intéresser (3). » Au second : « Cette violation manifeste

(1) A. Lefebvre, I, 121; Bignon, 1, 292-298.

(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 370. (Lettre d'Alexandre Ier au Premier Consul.)

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 237.

d'un traité ne saurait être soufferte par la France. Cependant la guerre est un malheur que je ne saurais trop déplorer, et je désirerais que Votre Majesté, comme ayant été vivement sollicitée par l'Angleterre de garantir l'ordre de Malte, voulût prendre quelque intérêt à ce que l'article du traité fût exécuté (1). »

Suppose-t-on que nous laissions le moindre fait dans l'ombre afin de mettre en saillie le rôle pacificateur de Napoléon en cette circonstance? Voici des opinions semblables à la nôtre qui ne seront pas suspectées. Le roi de Prusse écrit : « Je suis loin d'excuser les procédés de l'Angleterre... (2). » Plus énergique, l'empereur de Russie s'exprime ainsi : « La conduite de l'Angleterre paraît, en effet, contraire à la lettre du traité d'Amiens... Quels peuvent être les motifs qui l'invitent à garder Malte en contradiction avec des engagements solennellement contractés (3)? » Veut-on aussi le témoignage du diplomate russe qui de tout temps a travaillé contre la politique française, Morkoff, inféodé à la haine implacable que nous portaient les Anglais? « Ce polisson de Morkoff (4), » comme a dit un jour Napoléon, n'hésite pas à reconnaître « que la raison est plus fondée du côté de Bonaparte que du côté de l'Angleterre, qui laisse tout dans le vague : le Premier Consul semble vouloir pourvoir à tout ce qui pourrait rassurer non seulement l'Angleterre, mais aussi toute l'Europe (5) ». Enfin un homme qui fut toujours aussi l'ennemi de Napoléon, le ministre prussien Hardenberg, dit dans ses Mémoires : « Il eût été désirable que l'Angleterre montrât pour la paix autant de bon vouloir que Napoléon (6). » Ces appréciations ne pouvaient être différentes sous la plume de ceux qui connaissaient les menus incidents

(1) *Correspondance de Napoléon I^er^*, VIII, 238.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 132.
(3) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 82-102.
(4) *Correspondance de Napoléon I^er^*, VIII, 486.
(5) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 253.
(6) Ranke, *Eigenhändige Memoiren des Staats Kanzlers Fürsten von Hardenberg*, II, 124-125.

de la diplomatie. Ils n'ignoraient pas que, dès le mois de février 1803, le Premier Consul, s'adressant au représentant de l'Angleterre, lui avait dit : « Si je n'avais pas senti l'inimitié du gouvernement britannique en toute occasion depuis le traité d'Amiens, il n'est rien que je n'eusse fait pour prouver mes intentions conciliatrices : partage dans les indemnités allemandes aussi bien que dans l'influence sur le continent, traité de commerce, enfin tout ce qui aurait pu convenir et donner témoignage de mon amitié. Rien cependant n'a pu l'emporter sur la haine du gouvernement britannique (1). »

A-t-on pu croire un seul instant que c'était uniquement pour la forme, afin de se donner le bénéfice d'une attitude contraire à ses sentiments intimes, que Napoléon avait demandé aux souverains une intervention en faveur de la paix? Rien n'a jamais pu autoriser pareille supposition. Au cours des événements qui ont précédé les hostilités, il fut bien loin de relever avec empressement le défi belliqueux qui lui était porté ; ses paroles, ses écrits vont nous le montrer s'épuisant en supplications pour arriver à un arrangement amiable et s'attachant obstinément à la paix. Oui, des bâtiments français ont déjà été capturés par les Anglais, avant même que les ambassadeurs soient revenus près de leurs gouvernements respectifs, ce qui implique des ordres donnés avant la rupture, et Napoléon implore encore la médiation de l'empereur de Russie. Après l'avoir demandée directement, il insiste près de l'ambassadeur russe et ne sait, en quelque sorte, comment s'y prendre pour se livrer entièrement, pour ne laisser aucun doute sur la franchise de ses intentions. Il faut en juger par la correspondance de Morkoff à son maître : « Le Premier Consul me dit que, si l'Empereur adjugeait Malte à l'Angleterre à perpétuité ou pour un temps, il s'y résignerait comme on se résigne à la perte d'un procès que

(1) *Mémoires du comte Miot de Melito*, II, 63.

l'on croyait bon ; mais qu'il tenait à honneur et à devoir de ne pas la céder de son propre mouvement et de sa propre détermination. Cette réponse me parut si noble, si loyale, si généreuse, que c'est avec un redoublement de zèle et de chaleur que je m'acquitte de la commission que m'a donnée le Premier Consul (1). » Le lendemain, Napoléon réitère au même diplomate : « Pourquoi est-ce que toutes les puissances ne se réunissent pas pour faire observer le traité d'Amiens par l'Angleterre?... Dès que les différends actuels seront réglés soit par l'arbitrage de l'Empereur, soit par arrangement direct avec l'Angleterre, je suis prêt à en appeler à un congrès général formé des puissances principales, comme la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, etc., dans lequel j'apporterai non seulement toutes sortes de facilités, mais même des sacrifices à tout ce qui pourrait contribuer à fixer de la manière la plus stable la tranquillité de l'Europe en général et l'indépendance de chaque Etat en particulier. » Même quand l'ambassadeur russe revient sur le cas où le Tsar donnerait Malte aux Anglais et demande ce que ferait le Premier Consul, celui-ci répond sans hésiter : « Je me flatte qu'il sera trop juste pour cela, mais je m'y soumettrai, puisque je lui engage ma parole (2). »

Il est assez difficile de suspecter la sincérité de telles assurances, répétées autant de fois que la question était agitée. Du reste celui qui les prononçait n'était-il pas exposé à se voir prendre au mot? C'est ce qu'il expliquait lui-même quand, trois mois plus tard, près de Lombard, conseiller intime du roi de Prusse, il insistait encore pour la médiation : « Tout aujourd'hui, disait-il, est extraordinaire en politique, et l'on voit des rapports qui semblent renverser tous les calculs. L'Angleterre, qui n'a rien à craindre ni de la Russie, ni de vous, et qui sait que comme puissance du continent vous pouvez avoir des intérêts

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 205.
(2) *Ibid.*, LXXVII, 211 à 215.

qui bornent les nôtres, ne vous veut pas comme médiateurs, et c'est moi qui veux que vous le soyez, moi à qui vos deux cent mille hommes joints aux cent mille de la Russie pourraient essayer d'imposer des lois si, après m'avoir fait des propositions justes, vous me trouviez décidé à ne pas les accepter. »

Malgré les opinions contraires, il faut bien convenir que le moyen d'éviter la guerre était alors chez Napoléon une sorte d'idée fixe, car quelques jours après, comme s'il craignait que le diplomate prussien ne l'eût pas suffisamment compris, il revenait sur le même sujet : « Les contre-coups de la guerre, je le sens, sont incalculables pour l'Europe entière; mais qu'y faire? Je n'ai que le choix des maux. Je voudrais que la Russie et la Prusse me sauvassent de cette cruelle nécessité en me dictant la loi, mais en la dictant aussi à l'Angleterre. Si toutes deux exigent de moi l'évacuation de la Hollande, celle de la Suisse, celle du royaume de Naples et de l'Empire, tout ce qu'on a voulu de moi, mais demandent en même temps à l'Angleterre de remplir les conditions essentielles du traité en rendant Malte soit à l'Ordre, soit à la Russie, je suis prêt à recevoir toutes vos conditions; mais, si vous vous refusez à être ainsi l'un et l'autre les bienfaiteurs de l'Europe, je me dois, dans ce moment de crise, de garantir la France des suites qui peuvent en résulter (1). »

En présence de ce langage, à qui, de Napoléon ou de l'Angleterre, faut-il imputer un caractère belliqueux? Est-ce à celle qui sans motifs se refuse péremptoirement à l'exécution d'un traité, ou bien est-ce à celui qui, devant cette insolente provocation, appelle les puissances pour juger le conflit, à celui qui dit en somme : « Faites-moi des propositions de paix, combinez des arrangements : j'y souscris d'avance. Vous ne pouvez douter de ma parole, puisque je vous indique moi-même que, si je la reniais, vous auriez, pour me contraindre à la respecter, toute

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 188.

la flotte britannique au nord et cinq cent mille hommes au sud, en y comprenant ceux de l'Autriche, qui ne demandera pas mieux que de suivre quiconque prendra l'initiative d'une action contre moi. Je suis prêt à abandonner toutes les conquêtes que vous me reprochez ; je ne mets qu'une limite à mes concessions : c'est le point où commencerait l'iniquité, c'est-à-dire la spoliation des frontières établies par mes prédécesseurs ou la suppression des droits maritimes de la France dans la Méditerranée? »

Combien furent coupables — même si de parti pris ils ne croyaient pas à la sincérité de Napoléon — les gouvernements qui ne soumirent pas à l'épreuve de la réalisation des offres pacifiques qui s'affichaient au moins avec l'apparence d'un louable désintéressement! N'est-ce pas incompréhensible qu'on ne se soit pas empressé de tenter l'application de ce programme si raisonnable, si profitable à tous? Incompréhensible en effet si l'on n'admet pas qu'une même et irrésistible passion animait l'Europe contre la France. Réunir un congrès européen sur les bases équitables proposées par Napoléon, c'était du même coup reconnaître et consolider le gouvernement que la France avait accepté, c'était sanctionner l'avènement du soldat de naissance obscure qui avait fait reluire à l'horizon de France le soleil de gloire et de grandeur des beaux jours de Louis XIV. Cette consécration, l'Europe ne la voulait pas. Toutes ses combinaisons tendaient plus à anéantir la France qu'à la porter au rang des grandes puissances.

En face de la conspiration impitoyable qui menaçait presque l'existence du pays dont il était le chef, Napoléon représentait certainement le bon droit, l'équité, la modération et l'aversion pour les luttes fratricides de peuple à peuple ; et ce n'est pas la passion des entreprises guerrières qu'il faut constater en lui, c'est son opiniâtreté à vouloir la paix. Et sa façon d'agir n'était ni une contrainte passagère, ni une attitude calculée dans l'intention de se parer d'une auréole pacifique imméritée ; elle

résultait logiquement de ses dispositions naturelles tout aussi bien que de la sollicitude sagement comprise de ses intérêts personnels, encore qu'on lui déniât toute compréhension du devoir d'humanité. En 1800, il disait déjà à un diplomate étranger : « Je désire la paix autant pour fonder le gouvernement actuel français que pour sauver le monde du chaos (1). »

A l'époque de la rupture du traité d'Amiens, il y avait trois ans que son épée n'était sortie du fourreau. Ce serait déjà un délai bien long pour un homme qui ne rêverait que chocs d'armées, tueries et massacres. Avec quelle impétuosité alors n'entrerait-il pas dans la lutte qu'on lui offre si impudemment? Au contraire on voit cet homme rechercher tous les moyens de conciliation et suivre sans y déroger les principes qu'il a pratiqués depuis qu'il occupe le pouvoir. Appelé à la tête de l'État parce qu'il était l'homme capable, il a accepté le rôle avec toutes ses responsabilités. Il sent le poids de la charge, n'esquive aucun de ses devoirs civils ou militaires, comme s'il voulait incarner véritablement la plupart des qualités qui, selon La Bruyère, sont l'apanage du chef souverain : « de grands talents pour la guerre; être vigilant, appliqué, laborieux; avoir des armées nombreuses, les commander en personne; être froid dans le péril, ne ménager sa vie que pour le bien de son État; aimer le bien de son État et sa gloire plus que sa vie; une puissance très absolue qui ne laisse point d'occasion aux brigues, à l'intrigue, à la cabale; qui ôte cette distance qui est quelquefois entre les grands et les petits; qui les rapproche et sous laquelle tous plient également; une étendue de connaissance qui fait que le prince voit tout par ses yeux; qu'il agit immédiatement et par lui-même; que ses généraux ne sont, quoique éloignés de lui, que ses lieutenants, et ses ministres que ses ministres (2). »

Tout étrange que cela paraisse, nul mieux que Napoléon ne sait

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 384.
(2) La Bruyère, *Caractères; du Souverain ou de la République.*

qu'avant l'amour de la gloire, il faut placer l'amour de la patrie. On peut dire que c'est un dogme entré dans son cerveau avec sa première pensée. Il avait à peine dix-huit ans que, dans un écrit, il refusait aux plus illustres capitaines du siècle précédent, Turenne et Condé, le titre de grands citoyens. Il ne leur pardonnait pas d'avoir mis la passion de la victoire au-dessus de leurs devoirs envers leur pays (1). Quand il émettait cette noble pensée, Napoléon, bien jeune sous-lieutenant d'artillerie, aurait pourtant été assez excusable de ne voir dans le métier des armes que le côté brillant des triomphes militaires. Mais, cette religion de la patrie, il la tient du foyer paternel. Son imagination, à peine éveillée, a été frappée par les récits des sublimes dévouements à la terre natale. On a glorifié devant lui les grands héros de la toute petite Corse, au premier rang desquels figurait Paoli. Administrateur vigilant et sagace, serviteur passionné et intègre des intérêts du peuple au sein de la paix, mais intrépide et inexorable guerrier dès que l'honneur national était menacé, Paoli apportait le même dévouement, la même précision, la même activité dans les bureaux que dans les camps. Ce saint exemple paraît avoir gravé dans l'esprit de Napoléon le sens de direction, la ligne de conduite dont il s'inspira à toutes les heures de sa carrière.

N'est-il pas à remarquer que le premier acte souverain qui marque les débuts de cette carrière, et qui peut se placer au 18 avril 1797, fut la signature des préliminaires de paix avec l'empereur d'Allemagne? Napoléon réussit à faire prévaloir sa volonté pacifique malgré la vive opposition du gouvernement républicain, qui tenait à continuer la guerre.

Après la victoire de Marengo, il ne s'arrête pas une minute aux vanités de la gloire. Avec le même entrain qu'il apportait à la combinaison de ses coups d'éclat, il s'adonne aux obscurs

(1) F. Masson, *Napoléon inconnu*, I, 190.

travaux de la réorganisation des services publics; il entreprend de construire pierre à pierre, brique à brique, l'édifice national dont les fondements, jetés solidement par la Révolution, avaient été plutôt ébranlés que consolidés par le gouvernement directorial. Napoléon, par ses soins méthodiques, son génie d'organisation, avait, en moins de trois ans, accompli des prodiges. Le culte est rétabli; la guerre civile est terminée; l'anarchie des villes de province est comprimée; les brigandages qui infestaient les départements ont disparu; cent mille citoyens chassés de leur patrie ont réintégré leurs foyers; la liberté du travail est assurée; une constitution, garantie de l'ordre, est promulguée; le Conseil d'État est institué; la division de la France est tracée telle qu'elle nous régit encore actuellement; cent préfets et quatre cents sous-préfets sont nommés; la Banque de France et la Caisse d'amortissement sont créées; le Trésor public revoit une encaisse de numéraire; les rentes et pensions sont payées en espèces; des tribunaux équitables et respectés rendent la justice; les Cours d'appel sont fondées; le crédit renaît; l'industrie et le commerce reprennent leur activité. Telles sont les pièces du mécanisme qui répand la circulation dans les artères d'un pays, lui donne une vitalité saine et imposante.

Le Premier Consul, penché sur son ouvrage, essayait, ajustait, graissait un à un les rouages de cette énorme machine, afin d'en assurer le fonctionnement aisé et régulier, lorsque son attention fut détournée aux cris d'alarme qu'avait fait retentir le message du roi d'Angleterre. On comprend que la difficile et grandiose besogne qu'il avait assumée devait suffire pour le retenir au siège du gouvernement, pour le mettre en garde contre les périls de toute entreprise lointaine. D'ailleurs, en affermissant le pouvoir, il s'affermissait lui-même, et cela paraissait pour lui d'une nécessité si évidente que, se sachant suspect, il n'hésitait pas à donner les raisons que tout le monde comprend, celles de l'intérêt personnel : « Quant à mon envie de

recommencer la guerre, dit-il à un ambassadeur, je suis homme comme un autre; je ne perds pas de vue le point dont je suis parti et je considère celui où je suis arrivé. Que puis-je faire de mieux que jouir tranquillement des avantages et des douceurs qu'il me procure(1)? » Et c'est sans doute ce genre d'arguments qui provoqua de l'autre côté du détroit une singulière méprise. On offrit à Napoléon de consolider sa position personnelle s'il consentait à placer son intérêt particulier avant celui de la France. Cet épisode mérite d'être rapporté. Son authenticité est affirmée par deux contemporains, dont l'un, Miot de Melito, est des moins zélés à relater quoi que ce soit de favorable à Napoléon : « Le ministère britannique, dit Miot de Melito, pour faciliter un arrangement, avait même fait offrir secrètement au Premier Consul de reconnaître pour lui et pour sa famille divers avantages personnels, tels que le titre de Majesté consulaire et la succession héréditaire de cette dignité, s'il ne voulait pas insister sur l'évacuation de Malte. Ces ouvertures avaient été faites à Paris par un M. Hubert, que l'ambassadeur d'Angleterre en avait chargé, et adressées particulièrement à Joseph Bonaparte par Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, qui s'était mis en rapport avec cet agent secret (2). »

On dut être fort étonné à Londres d'apprendre que Napoléon ne prêtait pas l'oreille à l'offre flatteuse. Peut-être, malgré sa modeste origine, avait-il des visées plus hautes que celle de cette Majesté consulaire. On peut le supposer. Mais son refus venait d'une ambition plus noble. Avant tout, si Napoléon rêvait un grand titre pour lui, c'était en tant que chef d'un grand pays. Des étrangers, de l'Angleterre particulièrement, il ne voulait que le respect des traités. Cela seul l'intéressait parce que cela seul importait à la grandeur de sa patrie. C'est à ce principe unique qu'il ramenait toutes les propositions de la diplomatie. Aussi

(1) *Archives impériales russes*, LXXVII, 61.
(2) *Mémoires de Miot de Melito*, II, 56; Thibaudeau, III, 259.

quand aux arguties des puissances, qui cherchaient à se dérober par des équivoques, il répondait imperturbablement par les mots: soumission aux règles de la justice, fidélité à la parole donnée, loyauté envers la nation, ce fut le désarroi. Impossible de s'entendre puisque d'un côté on parlait le langage dynastique et que de l'autre on répondait en langage patriotique.

Aux roueries surannées de la politique dont on cherchait à l'envelopper, son esprit mathématique n'opposait que des franchises sans apprêts, sortes d'axiomes qui ne souffraient pas de réplique, et son honnêteté radicale, ses raisonnements logiques et clairs, auxquels on n'était pas accoutumé dans les fatras des circonlocutions diplomatiques, déconcertaient les professionnels. Ceux-ci ne comprenaient plus rien. Lord Whitworth disait à ses collègues : « Dans mon entretien avec lui, j'aurais plutôt cru entendre un capitaine de dragons que le chef d'un des plus puissants États de l'Europe (1). » Cette pointe britannique passait sans doute pour de l'esprit dans les cercles étrangers, et cependant un pareil jugement, pour vouloir être malicieux, caractérise avec assez de justesse la façon dont Napoléon prenait son rôle. C'est peut-être bien en capitaine de dragons qu'il concevait les devoirs de sa charge; peut-être même ne se considérait-il que comme la sentinelle permanente et inflexible de la grandeur et de l'honneur de son pays.

Et, lorsqu'il en appelait à l'arbitrage de l'empereur de Russie pour le règlement de la question de Malte, lorsqu'il réclamait la réunion d'un congrès général des principales puissances pour assurer l'exécution du traité d'Amiens, lorsque d'avance, et pour ainsi dire les yeux fermés, il acceptait pour la France les décisions qui seraient rendues, comment ne pas admettre la sincérité de ses demandes et ne pas souscrire à la médiation? Quant au Tsar, quelle raison aurait-il eu de ne pas se prêter au rôle d'arbitre

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 48.

sollicité de lui, s'il n'avait été l'instrument des mobiles secrets de l'Angleterre, mobiles dont peut-être il ne mesurait pas toute la portée? Il ne pouvait en tout cas contester qu'il fût frappé de la haute condescendance que lui montrait Napoléon en se soumettant sans réserve aucune à son jugement éventuel. Il ne put s'empêcher de dire à Hédouville, ambassadeur français à Pétersbourg : « Je suis d'autant plus flatté de la confiance que me témoigne le Premier Consul, que jamais aucune nation n'en a reçu de marque aussi illimitée dans une affaire aussi importante (1). » Maintenant relisez ces trois lignes et demandez-vous pour quels motifs, au lieu de faire usage des pouvoirs infinis que la France mettait entre ses mains, Alexandre Ier, ainsi qu'on le verra par la suite, ne fit comme tentatives en faveur de la médiation que des sortes de frimes dont les coalisés profitèrent pour travailler à leurs armements. Cherchez de même à expliquer pourquoi le Tsar prit le rôle d'agent le plus actif de la guerre, poussant l'Angleterre à donner des subsides aux puissances continentales (2). Aucun des sentiments les plus honorables qui régissent les sociétés civilisées, ni la loyauté, ni la foi des traités, ni la solidarité devant l'injustice, pas même le souci d'innombrables vies humaines, rien, dans la conscience d'Alexandre Ier, ne put faire contrepoids au désir de collaborer à cette œuvre de tradition et de prédilection : l'amoindrissement de la France.

Si le concours aveugle donné aux odieux calculs britanniques peut à la rigueur se comprendre chez un souverain comme l'empereur Alexandre, dont l'avènement prématuré au trône fut vraisemblablement favorisé par l'Angleterre, on ne saurait l'admettre chez le roi de Prusse, qui avait tant de raisons, principes politiques mis à part, pour apporter son concours effectif

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* (Hédouville à Talleyrand, 10 juillet 1803.)

(2) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, XI ; *Angleterre*, 83.

au gouvernement français. Son attitude superficiellement platonique, mais hostile, ne servit guère moins les desseins du Cabinet de Londres que ne le fit l'ardeur de la Russie.

L'heure des résolutions suprêmes vint dans les premiers jours de mars 1803. Plusieurs rappels au respect du traité d'Amiens avaient été adressés d'abord discrètement, puis de façon plus pressante, par le gouvernement français à l'Angleterre. Elle restait sourde, n'évacuait pas Malte et continuait ses préparatifs belliqueux. Ce qu'elle ne faisait pas et ce qu'elle faisait démontrait clairement qu'elle voulait la guerre. A moins d'affichage public de ses intentions, pouvait-elle mieux les manifester? On ne fera donc pas un mérite au Premier Consul d'avoir pénétré la pensée du Cabinet de Londres, pensée qu'on retrouve aujourd'hui dans les archives étrangères telle qu'elle était alors nettement formulée par un diplomate : « Ma Cour, disait Whitworth à son collègue de Russie à Paris, voudra sans doute se prévaloir des avantages de sa position actuelle qui la met à même de porter à la France des coups très sensibles sans en avoir rien à redouter (1). »

Que le chef du gouvernement français fût un civil ou un militaire, que devait-il faire? Devait-il se rendre à merci ou devait-il essayer de disputer à un arrogant ennemi l'honneur, la fortune, l'intégrité du pays? La question ne comporte qu'une réponse, et elle est bien catégorique, pensons-nous. Elle fut donnée en termes énergiques, napoléoniens, oserait-on dire, par le Premier Consul à l'ambassadeur de Prusse : « L'Angleterre feint d'avoir des inquiétudes; je sais ce qu'elle voudrait pour les calmer. Il faudrait admettre de nouveau un commissaire anglais à Boulogne et à Dunkerque, combler les ports de la France et brûler les ateliers de ses manufactures... Pour traiter les Français de la sorte, il faut leur supposer une âme de boue et point de sang

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 81.

dans les veines (1). » Et ces secrets desseins de l'Angleterre, le Premier Consul ne les eût-il pas lus clairement dans l'attitude présente de cette puissance, qu'il en eût été suffisamment averti par le passé. Que ce fût en 1709, en 1793, en 1803, ces desseins demeuraient invariablement les mêmes. Déjà, en 1709, on avait dit à la réunion de La Haye : « La France est trop puissante, trop concentrée, trop riche en ressources... Il faut lui faire tant de saignées, d'ouvertures et de diversions, et l'affaiblir tellement qu'à peine le Roi puisse-t-il se faire entendre dans le centre de son royaume... et l'on n'y arrivera point si on ne lui ferme l'entrée dans la Lorraine, si on ne lui fait rendre la Franche-Comté et l'Alsace, et tout ce qu'il a occupé dans le Brabant, le Hainaut, l'Artois et le Cambrésis (2). »

En 1793, en plus du « dépècement remarquable » préconisé par Thugut, on avait entendu à la conférence d'Anvers l'ambassadeur du roi George dire que le vœu de l'Angleterre était de réduire la France à un « véritable néant politique », en tout cas, de prendre Dunkerque et choisir ses convenances dans les colonies françaises, enfin de voir les autres puissances « s'emparer des places frontières (3) ».

D'un bout de l'Europe à l'autre, on savait parfaitement, en 1803, quels étaient les ambitieux désirs de l'Angleterre. Détachons ce passage d'une correspondance confidentielle entre deux diplomates russes désintéressés dans la question : « Tant que l'Angleterre et la France resteront ce qu'elles sont, la guerre sera leur état naturel et, quel qu'il soit, le système du ministère britannique sera toujours celui d'anéantir la France comme son unique rivale, et régner après despotiquement sur l'univers entier. Le ministère anglais a laissé faire Bonaparte

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 138.
(2) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, III, 505.
(3) *Ibid.*, III, 367.

pour avoir un prétexte de lui déclarer de nouveau la guerre (1). »

Seul un optimisme imbécile ou criminel aurait pu induire Napoléon à se faire des illusions sur les visées finales de l'Angleterre. Cependant il connaissait l'infériorité presque dérisoire de la marine française vis-à-vis de la marine anglaise. Il savait que, toute-puissante sur les mers, l'Angleterre allait capturer les navires et leurs équipages, bombarder, piller nos colonies, ruiner notre commerce d'exportation et d'importation, sans que nous puissions pour ainsi dire nous y opposer. Il sentait si bien la ruine future et irrémédiable de notre commerce extérieur, qu'il torturait son imagination afin de trouver des mesures de protection capables de suppléer à la médiocrité de ses moyens de défense. Arrivant à l'absurde à force de chercher des solutions pratiques, il fit un jour appeler Mollien et lui demanda « si l'on ne pourrait pas insinuer aux armateurs de nos ports de faire assurer leurs cargaisons par les compagnies anglaises (2) ».

C'est alors, devant des éventualités désastreuses, trop certaines, hélas ! qu'il résolut de porter un coup à l'Angleterre en s'emparant du Hanovre, qui appartenait à cette puissance. Là seulement il pourrait l'atteindre sur le continent ; là seulement il pourrait bénéficier de la supériorité de son armée de terre, pendant que les Anglais abuseraient de leur force maritime. Ce projet n'était pas du reste une innovation. Attaquer l'Angleterre dans sa possession du Hanovre était une vieille tradition de la politique française. En 1745, d'Argenson avait déjà dit à Louis XV : « Nous ne pouvons rien obtenir de l'Angleterre que par le Hanovre (3). » Avec plus d'emphase le Directoire, par la voix de Rewbell, disait en 1796 : « Ce ne sera que par le Hanovre que nous parviendrons à faire la paix avec l'Angleterre ; lui seul nous donnera un point de contact avec George et avec

(1) *Archives du prince Woronzoff*, VIII, 308.
(2) Mollien, *Mémoires d'un ministre du Trésor public*, I, 335.
(3) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, I, 339.

Pitt... Il faut que George le Britannique condescende à la paix en faveur de George le Hanovrien (1). »

Pas plus que ses prédécesseurs, Napoléon n'avait l'intention de conquérir le Hanovre ; toutefois il y voyait le seul gage dont il pût se nantir pour servir de compensation au jour de la signature de la paix ; il y voyait l'unique chance d'avoir des soldats anglais à échanger contre nos matelots prisonniers. Devinant le plan de Napoléon et ses conséquences, le Cabinet de Londres pensa s'y soustraire en invoquant la neutralité du Hanovre, qui, selon lui, n'était pas en guerre avec la France. Tout ce qu'il y avait de ridiculement hypocrite dans cette prétention fut souligné tout de suite avec une haute ironie par Talleyrand répondant : « La France ne peut cependant reconnaître dans Sa Majesté Britannique deux personnes, l'une qui jouirait des bienfaits de la paix, tandis que l'autre provoquerait toutes les horreurs de la guerre (2). »

Naturellement la Prusse aurait aimé que le Hanovre, enclavé dans son royaume, ne fût pas occupé par les troupes françaises. Comme dernière extrémité et s'il fallait absolument que George III fût dépossédé temporairement, elle aurait préféré qu'on la chargeât d'occuper le pays. Cette combinaison lui aurait permis, tout en ayant l'air de rendre service à la France, d'être une gardienne fidèle pour le compte des Anglais et de leur restituer leur bien, comme elle l'avait fait en 1801 avec un empressement plus que suspect (3).

Quoique les relations, en cette année 1803, se fussent affermies selon les apparences et selon les illusions qu'on aimait se faire à Paris, quoique Napoléon eût le plus sincère désir de continuer à être agréable à la Prusse et de lui éviter l'ennui de voir des troupes françaises dans l'Allemagne du Nord, il était forcé de se

(1) *Archives nationales*, A. F., III, 230.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 296
(3) Voir ci-dessus, p. 37

dire que l'occupation du Hanovre pour les fins qu'il se proposait devait nécessairement être française. Il ne pouvait l'envisager différemment à moins que le Cabinet de Berlin ne s'obligeât, par les articles formels d'un traité, à ne détenir l'Électorat que pour le compte de la France et à s'effacer le jour où celle-ci voudrait échanger ses nationaux capturés en mer contre autant de sujets anglo-hanovriens. L'espoir de faire des prisonniers en Hanovre n'était point un argument de circonstance célant d'autres projets; c'était si bien la préoccupation constante et principale de Napoléon qu'elle se retrouve non seulement dans tous ses discours, dans toutes ses conversations avec les diplomates, mais aussi dans ses instructions au général Mortier, commandant l'armée d'invasion. Ce général, ayant obtenu par une première convention que l'armée hanovrienne se retirât derrière l'Elbe, Napoléon lui écrit : « J'espère que le roi d'Angleterre ratifiera la convention que vous avez faite; car, par cette ratification, il consentira à l'échange de ses soldats contre nos matelots (1). » En des ordres plus confidentiels encore et qui ne devaient jamais voir le jour, on retrouve la même préoccupation formulée avec plus de précision. Le ministre de la guerre écrit au général Mortier : « Le gouvernement attache la plus grande importance à faire un très grand nombre de prisonniers, afin d'avoir un gage pour le grand nombre de matelots que les Anglais pourront prendre dans la campagne. Cette première partie de votre mission qui concerne les prisonniers est presque aussi importante que l'envahissement du Hanovre; officiers réformés, milices, gardes bourgeoises ou de police si elles sont payées, il faut tout enlever, tout faire prisonnier. Songez que c'est autant de nos officiers et de nos matelots qui se trouvent dégagés (2). »

Le 12 mars 1803, était parvenu à Paris le message par

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*. VIII, 350.
(2) *Archives de la Guerre*. (Armée des côtes de l'Océan, 22 mai 1803.)

lequel George III annonçait, le 8 mars, au Parlement que les milices allaient être levées dans le royaume : « Les expressions de ce message, dit un contemporain, étaient si hostiles qu'il pouvait être pris pour une sorte de déclaration de guerre; toutes les conséquences d'une rupture inattendue, qui devait remettre tant d'intérêts en question, se présentèrent à la fois et jetèrent l'inquiétude et le trouble dans tous les esprits. Les fonds publics éprouvèrent une baisse notable et toutes les spéculations commerciales s'arrêtèrent (1). » Sentant que la guerre était inévitable, Napoléon, le même jour, dépêcha à Berlin Duroc, son aide de camp : « Le général Duroc, prescrivait le Premier Consul, se rendra en toute diligence à Berlin, et sans laisser soupçonner à qui que ce soit où il va. Il remettra la lettre ci-jointe au roi de Prusse. Le général Duroc, étant nécessaire à Paris, restera le moins possible et point au delà d'une semaine (2). »

Parti de Paris le 12 mars, Duroc arrivait à Berlin le dimanche matin 20, malgré plusieurs accidents de voiture et les mauvais chemins. Le même jour, il rend visite au premier ministre, M. de Haugwitz, et sollicite une audience du Roi afin de lui remettre une lettre autographe de Napoléon. Ambassadeur pour la seconde fois à Berlin, Duroc se présentait avec le prestige de la confiance du Premier Consul et les avantages des sympathies personnelles qu'il avait su gagner lors de sa première mission. Le 22 mars, dans la matinée, il fut reçu chez le Roi : « Sa Majesté, rapporte Duroc, m'a paru partager l'indignation du Premier Consul... Elle est entrée dans tous ses motifs. Elle m'a parlé de sa reconnaissance pour lui pour tout ce qu'il a fait à la Prusse. » Ces assurances flatteuses sont renouvelées au dîner de la Cour donné, le 25 mars, en l'honneur de l'aide de camp de Napoléon : « Le Roi fit des vœux particuliers pour la conservation du Premier Consul ; toute l'Europe y est intéressée, ajouta le

(1) *Mémoires de Miot de Melito*, II, 64.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 243.

monarque prussien, toute l'Europe lui devra sa tranquillité (1). »

La lettre autographe de Napoléon, ainsi que les instructions remises à Duroc, avaient pour but de détruire certains bruits répandus par l'Angleterre; George III prétendait dans ses messages que ses armements étaient simplement la contre-partie de ceux effectués en France. C'était une insinuation ne reposant sur aucune base sérieuse. Des armements sont un fait ; on ne les prouve ni par des paroles ni par des commentaires, mais par des nombres, par la désignation de localités. Il n'y avait pas de doute possible. Une fois de plus nous trouverons chez les étrangers la confirmation de la sincérité du Premier Consul : « Ce qui reste dans les ports français ne mérite pas d'être compté, » lit-on, à la date du 24 mars 1803, dans un rapport confidentiel de l'ambassadeur russe à sa Cour (2). Et il eût été fort difficile de donner d'autres renseignements, car les documents officiels établissent qu'au début de la guerre la France possédait treize vaisseaux de ligne, tandis que l'Angleterre en avait cent quatre-vingt-neuf (3). Des disproportions semblables sont généralement connues. L'Europe savait donc parfaitement à quoi s'en tenir. C'est au moins avec son approbation tacite que, par violation scandaleuse d'un traité signé solennellement à la face du monde, la guerre était rendue inévitable. Napoléon, pour faciliter la tâche de Duroc, n'avait pas non plus manqué de mettre en regard des agissements de l'Angleterre ses procédés personnels. Ses engagements avaient tous été tenus. Il avait même harcelé le général Soult jusqu'à ce que ses troupes eussent quitté Tarente et Otrante bien avant l'expiration du délai fixé. Dupe de sa loyauté, Napoléon s'en confessait avec quelque candeur près du roi de Prusse en lui disant : « Mais comment penser

(1) *Archives nationales*, A. F., IV, 1690.

(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 78.

(3) Capitaine Édouard Desbrière, *Projets et tentatives de débarquement aux îles Britanniques*, III, 43 et 58. — Publication faite sous la direction de la section historique de l'État-major de l'armée.

que, dans le siècle où nous vivons, deux nations civilisées puissent avoir besoin de ce moyen d'otage pour exécuter des conventions stipulées (1)! » Duroc était chargé de rappeler aussi que chaque prétexte mis en avant par l'Angleterre avait dû s'effacer devant une nouvelle concession du Premier Consul ; puis, qu'à bout d'expédient, l'Angleterre s'était dévoilée en déclarant enfin qu'elle entendait conserver garnison à Malte pendant sept ans. Cette humiliation déshonorante, Napoléon ne l'acceptera pas. Si c'est la guerre, comme tout semble l'annoncer; si la Prusse, si les puissances ne peuvent ou ne veulent pas assurer le respect d'un traité conclu avec leur assentiment, avec leur visa même, la France, sans forfanterie, mais sans faiblesse, se verra dans la nécessité de prendre ce soin : elle poursuivra l'Angleterre partout où elle sera attaquable, partout où son étendard sera arboré : « Tranchons le mot, ajoutait le Premier Consul, mon projet est d'envahir le Hanovre (2). »

Tels étaient les points essentiels que Duroc avait à exposer au roi de Prusse. C'était assurément une mission d'égards que remplissait ce général, une mission de franchise ne manquant pas d'une certaine crânerie vis-à-vis de la Prusse et même de l'Europe entière. Avoir l'Angleterre sur les bras, et d'avance, sans motif urgent, avouer des projets susceptibles de porter ombrage à d'autres, ce n'est pas une œuvre de dissimulation, c'est plutôt une imprudence, à moins que ce ne soit une extrême illusion dans la bonne foi des souverains qui devraient se ranger du côté du droit. Il ne faudrait pas croire que Napoléon s'imaginât qu'il pût se passer du concours des puissances ou qu'il fût de taille à tenir tête à l'Europe. Mieux que personne il connaissait les immenses difficultés et les chances aléatoires, presque toutes contraires, d'une guerre avec l'Angleterre même isolée. Il cachait fort peu ses appréhensions ; il alla jusqu'à les exprimer

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 245.
(2) *Ibid.*

à l'ambassadeur anglais, lord Whitworth. Celui-ci, rapportant ce qu'il venait d'entendre, dit à son gouvernement : « Le Premier Consul, d'après ses propres discours, ne devrait-il pas désirer entretenir la paix? La chose était évidente. En effet, qu'on lui montrât ce qu'il avait à gagner en entrant en guerre avec l'Angleterre. Une descente était le seul moyen offensif qu'il eût, et il était déterminé à la tenter en se mettant à la tête de l'expédition. Mais comment pourrait-on supposer qu'après s'être élevé à la hauteur à laquelle il se trouvait, il voulût risquer sa vie et sa réputation dans une entreprise aussi hardie, à moins qu'il n'y fût contraint par la nécessité, lorsqu'il était probable que lui et la plus grande partie de l'expédition iraient se perdre au fond de la mer? Il parla longtemps sur ces risques sans jamais affecter d'en diminuer le danger. Et, ajoute lord Whitworth, il convint même qu'il y avait mille à parier contre un qu'il ne réussirait pas; mais il n'en était pas moins décidé à le tenter, si la guerre devait être la conséquence de la discussion actuelle (1). »

Avec ce sentiment de la gravité de la situation, ce n'est évidemment pas pour se créer un ennemi de plus que Napoléon, sans que rien l'y forçât, annonça si longtemps d'avance à la Prusse son intention de s'emparer du Hanovre. Fort de sa conduite toujours généreuse vis-à-vis de Frédéric-Guillaume III, il croyait certainement parler à un ami; il se figurait rencontrer en ces instants critiques un concours effectif, dévoué, un arrangement facile de toutes les questions préliminaires et le champ libre pour ses combinaisons. Au fond de lui-même, n'espérait-il pas que, par un bon mouvement de reconnaissance, on allait lui offrir l'alliance formelle désirée à Paris depuis tant d'années?

Si cette pensée n'est pas explicitement formulée dans les instructions données à Duroc, on la verra se préciser et se pour-

(1) Bignon, III, 31.

suivre avec insistance aussitôt que les pourparlers relatifs au Hanovre seront engagés entre les Cabinets de Berlin et de Paris. Conformément aux ordres qu'il avait reçus, Duroc se hâta de quitter Berlin dès qu'il fut en possession de la réponse de Frédéric-Guillaume III. Parti de cette ville le 26 mars, il arriva le 4 avril, à dix heures du soir, à Paris, qu'il ne fit que traverser pour se rendre vite à Malmaison, où il savait qu'il était attendu avec la plus vive impatience.

Si le Premier Consul fut satisfait de lire, aux premières lignes de la lettre royale apportée par Duroc, que Frédéric-Guillaume III « était bien loin d'excuser les procédés de l'Angleterre et approuvait encore moins la provocation gratuite qui gît toujours dans des armements sans cause déterminée... », il éprouva un grand désappointement de ne pas y voir ce qu'on pensait à Berlin de l'invasion du Hanovre. Le nom de ce pays n'est même pas prononcé par le Roi; forcé cependant d'y faire une allusion, il l'appelle négligemment « l'autre objet » en disant : « Quant à l'autre objet, j'attends tout de votre caractère, du prix que vous attachez à votre ouvrage et du calme que donne la victoire; je ne me permets pas à cet égard de sollicitudes. L'ami de la Prusse ne verrait pas avec indifférence des avantages précaires ou nuls, achetés par des sacrifices qui retomberaient tous sur elle (1). » Napoléon trouva que ce langage était quelque peu dénué de clarté; mais il n'attendit pas longtemps pour en connaître le sens exact; il l'apprit le lendemain par l'ambassadeur prussien, Lucchesini, nanti des instructions ostensibles et secrètes de son gouvernement. Celui-ci espérait que le Premier Consul renoncerait à son dessein d'envahir le Hanovre, et il proposait en revanche de « s'en tenir aux Etats germaniques du roi d'Angleterre (2) » pour l'observation de la neutralité du pavillon prussien. Cela voulait dire que la France ou la Prusse

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 132.
(2) *Ibid.*, 135.

ne toucheraient pas au Hanovre tant que les Anglais toléreraient la navigation prussienne dans les eaux du Nord.

Que le Hanovre fût pris par le roi de Prusse, puis rendu à l'Angleterre, chaque fois que les bateaux prussiens seraient arrêtés ou relâchés, c'était un trop petit jeu auquel s'intéressait médiocrement la politique française. Frédéric-Guillaume voulait ignorer les puissantes raisons qui la poussaient à une résolution énergique. Quelques jours plus tard, il feindra également de ne voir dans l'entreprise des Français qu'une affaire d'argent et il proposera de lever un impôt dont le montant serait remis au Premier Consul (1). Offre bien superflue, car Napoléon, ce n'est pas douteux, avait compté sur les ressources pécuniaires du Hanovre; il ne songeait d'aucune manière à laisser fonctionner les caisses publiques au profit de son ennemie et il espérait même en tirer vingt-cinq millions de livres de contribution, beaucoup de chevaux, d'armes, de vivres et d'objets d'habillement de manufacture anglaise, outre l'entretien journalier de vingt mille hommes; mais il y voyait surtout, nous le savons déjà, le seul point d'où il pût dans une certaine mesure tenir en respect l'Angleterre et disposer de compensations à offrir soit au cours des opérations de guerre, soit à la conclusion de la paix.

Ce gage éminemment précieux aurait pu à la rigueur être confié à un allié réel, tenu à la fidélité par un traité solide; mais vraiment on ne pouvait, à moins d'insigne légèreté, s'en dessaisir au profit d'un tiers, qui se discréditait lui-même en manifestant par un refus d'alliance son désir de conserver une absolue liberté d'action. La Prusse en effet avait besoin de sa liberté d'action. Suppliée de s'interposer près du Cabinet britannique, elle fit approuver par Napoléon le prétexte de la neutralité du pavillon prussien. Le Premier Consul espérait sans

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 146-147.

doute qu'en cas de refus cette revendication, légitime selon le traité d'Amiens, serait appuyée par des mesures efficaces; toutefois il n'autorisa nullement la cour de Berlin à traiter de l'occupation du Hanovre par elle-même. Avec assez de bon sens il avait déjà fait dire par Duroc : « Si vous êtes bon pour protéger le Hanovre, vous pouvez exiger aussi l'évacuation de Malte (1). » Il importait beaucoup moins alors de prendre le Hanovre que de faire restituer Malte.

La vraie pensée de la Prusse, telle qu'elle résulte des démarches faites par cette puissance à Londres, se retrouve aujourd'hui dans les documents ignorés de Napoléon. A l'heure même où l'on berçait Duroc de belles assurances de dévouement, de marques d'indignation contre les armements britanniques, on disait à l'ambassadeur de Russie : « Si l'Angleterre s'engage à ne pas troubler notre marine marchande, nous nous opposerons à l'invasion du Hanovre même de vive force (2). » Plus tard, rappelant cette circonstance à son premier ministre, le Roi écrira de sa propre main : « Dites au sieur d'Alopéus... que je vois avec une peine mortelle le nord de l'Allemagne envahi; que, pour le sauver, j'ai voulu me saisir du Hanovre moi-même et qu'un aveuglement inconcevable avait révolté les Hanovriens eux-mêmes contre mes vues (3). » Un aveu plus catégorique encore sera fait en 1806 par le Roi, au quartier général d'Erfurt, quatre jours avant la bataille d'Iéna. Adressant à l'Europe un mémoire sur la politique générale de la Prusse, Frédéric-Guillaume dit : « La Prusse permit l'invasion de l'électorat de Hanovre. C'est une faute qu'elle se reproche; aussi son premier mouvement avait-il été de s'y opposer. Elle en fit la proposition à l'Angleterre sous des conditions que celle-ci déclina (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 246.
(2) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 308.
(3) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 160.
(4) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 35

Pareilles ouvertures, c'est manifeste, ont été faites par la Prusse du côté de la Russie. Lorsque Decken, aide de camp du duc de Cambridge, vint à Berlin, pour demander qu'on sauvât le Hanovre, Frédéric-Guillaume III lui répondit : « C'est trop tard; je ne puis pas entreprendre seul la guerre contre la France, et il le faudrait si actuellement je m'opposais à l'entrée des Français dans votre pays. Je m'en suis assez occupé; j'ai fait faire les démarches les plus promptes, mais elles n'ont abouti à rien (1). » Les paroles royales se précisent dans une conversation de Haugwitz avec l'ambassadeur russe : « D'où vient cette défiance, dit-il, qui nous est marquée si évidemment? Qu'est-ce qu'il y avait de dangereux, d'inadmissible dans notre proposition faite à l'Angleterre de garantir le Hanovre à condition que notre pavillon fût respecté? Votre Cour ne veut pas que nous l'occupions, fort bien! Mais en ce cas il fallait se charger de sa défense, et nous y aurions applaudi... (2). »

Frédéric-Guillaume, il faut en convenir, n'était pas heureux dans ses négociations secrètes. Selon son expression désolée, l'Angleterre ne lui fit qu'une réponse insignifiante (3), et les Hanovriens préféraient tout à l'occupation prussienne. Enfin la Russie, cette montagne de neige, comme disait Talleyrand (4), traînait les choses en longueur, finalement, s'opposait aux projets du Roi.

Décidément la Prusse était tenue en suspicion. Quoiqu'il fût bien léger à sa conscience, elle portait aux yeux de l'Europe le poids des bienfaits qu'elle avait quémandés et reçus du gouvernement consulaire. On la croyait — parce qu'en effet il semblait impossible qu'il en fût autrement — on la croyait inféodée à la République et son alliée intime. Quand par

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 311.
(2) *Ibid.*, 312.
(3) *Ibid.*, 311.
(4) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 150.

exemple elle faisait un pas vers la Russie, on en concluait que la France s'opposait à l'une de ses convoitises. Parlait-elle favorablement de la France? On disait alors qu'elle lui était asservie. Il faut lire à cet égard les rapports du comte Woronzoff à son maître, l'empereur de Russie; il n'y est question que de la « cupidité, de la duplicité, de l'absence de honte, de l'indifférence » pour sa réputation, qui se dévoilent dans les actes du Cabinet de Berlin (1).

A Paris, où l'on ne connaissait pas grand'chose, si ce n'est rien du tout, de ces combinaisons anglo et russo-prussiennes, on continuait près du Roi les exhortations en vue d'une alliance régulière, effective. Jamais il n'y en eut de faites en termes plus clairs, plus catégoriques, plus obséquieux, pourrions-nous presque ajouter. Aux objections de la Cour de Prusse, transmises à Paris par Lucchesini, Talleyrand répondait par les instructions suivantes données à notre représentant à Berlin : « Si la Prusse obtient l'exécution du traité d'Amiens, le Hanovre ne sera pas occupé; à quelque moment qu'arrivent ces résultats, les troupes françaises se retireront. Tous nos vœux tendent à nous lier plus intimement avec la Prusse. C'est le but constant de notre politique. A cet égard beaucoup de choses sont déjà faites depuis huit années, mais il manque à leur efficacité une alliance formelle, intime, stipulée pour les cas d'attaque et de défense et qui, en même temps qu'elle assurerait le repos du continent, aurait aussi l'avantage de placer la Prusse dans l'état de considération et d'influence qui convient à sa puissance actuelle (2). » Afin de peser davantage sur les décisions du Cabinet de Berlin, Talleyrand n'hésite pas à faire entrer en jeu la perspective redoutable pour la Prusse d'une alliance autrichienne : « Si au lieu de sentir, dit-il, combien un peu de complaisance de sa part doit donner de nouvelles forces aux disposi-

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 331 et suiv.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 144-145.

tions favorables que la France a déjà pour la Prusse, elle cherchait à nous heurter et à contrarier des démarches qui n'ont évidemment pour motif qu'une défense légitime et pour but que de ramener plus promptement à la paix, elle nous mettrait dans une sorte de nécessité d'ouvrir les bras à l'Autriche, qui est toujours aux aguets et qui brûle de nous ramener à une alliance dans le genre de celle de 1756, alliance qui après tout n'aurait plus aucun des inconvénients qu'on put lui reconnaître alors, attendu que, par la nouvelle position des États respectifs, il n'y a plus entre les deux puissances aucune occasion directe de mésintelligence... Une province de plus ou de moins en Italie ne nous serait peut-être pas aussi précieuse que nous seraient sensibles et contraires les chicanes qu'on nous ferait pour l'occupation du pays de Hanovre... La France ayant sur les bras un ennemi aussi acharné que l'Angleterre, il nous sera difficile de ne pas finir par contracter quelque alliance stable, offensive et défensive, et qui nous mette à l'abri d'une attaque sérieuse sur le Continent, pendant que nous serions occupés d'une guerre maritime. Or nous ne pouvons trouver cette alliance qu'à Vienne ou à Berlin. Nos désirs sont pour la Prusse; qu'elle ne nous force pas de rechercher l'Autriche. » Enfin, Talleyrand laisse entendre assez explicitement que le Hanovre pourrait bien être le prix du pacte. Il lui était difficile de mieux attirer la discussion sur ce terrain qu'en terminant ainsi : « Vous pouvez même laisser concevoir l'idée que, si la guerre devenait sérieuse et dût traîner en longueur, il serait possible qu'on jugeât que l'occupation du Hanovre employât des troupes qui pourraient être utiles ailleurs et qu'en conséquence on fût porté à faire quelque arrangement avec la Prusse (1). » A la même époque l'ambassadeur prussien à Paris recevait de Lebrun, le second consul, l'assurance suivante : « Nous allons

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 144-145.

nous emparer des États de Hanovre, mais c'est pour S. M. Prussienne que nous en ferons la conquête. Nous nous entendrons bien aisément ensemble, et la paix du monde sera ou conservée ou vengée par notre alliance (1). »

Cette insistance pour obtenir la signature d'un véritable traité d'alliance avait évidemment à sa base les intérêts essentiels de la politique française. La Prusse alliée devenait un rempart naturel contre les agressions futures de l'Autriche et de la Russie. Mais, au fond de la pensée de Napoléon, il y avait aussi, comme nous l'avons déjà remarqué, un désir ardent de se faire admettre au rang des princes de droit divin qui régnaient partout en Europe. Bizarrerie de la nature humaine! Cet homme, à l'intelligence si complète, si dégagée le plus souvent des préjugés, souffre, à l'instar de tout roturier parvenu à la fortune, de ne pas avoir ce qu'on appelle de très belles relations, de ne pas être reçu dans ce qui s'intitule la meilleure société. Il voudrait pouvoir dire : « Mon allié le Roi... » Les monarques actuels, tous sollicités, lui ayant refusé cet honneur, il arrivera quand même à se l'offrir. Il élèvera bientôt à la royauté les Électeurs de Wurtemberg et de Bavière. C'est à ce prix qu'il aura enfin la satisfaction d'être considéré avec les plus grands égards par des rois de promotion récente, il est vrai, mais dont l'antique noblesse rivalisait cependant avec celle des autres Cours. Un jour, à Sainte-Hélène, il pourra méditer sur la vanité des amitiés royales et impériales; car, excepté par le roi d'Angleterre, elles furent toutes prodiguées à l'Empereur victorieux quand les princes régnants eurent tour à tour besoin de sa pitié et de sa magnanimité.

L'occasion s'offrait donc belle pour le roi de Prusse d'accorder sa royale sympathie au chef de l'État voisin, qui la recherchait avec tant d'insistance naïve; il louvoya, sollicita, comme

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 150.

on l'a vu, des appuis du côté de l'Angleterre et de la Russie, et, s'il les eût obtenus, il aurait sans doute pris les armes contre la France. Le jour fort tardif où ces appuis lui arrivèrent, soit pusillanimité devant les faits accomplis, soit effet de calculs plus réfléchis, il se déroba et laissa le champ libre à l'armée républicaine.

La question du Hanovre a été, au dire de la plupart des historiens, la cause première de tous les griefs de la Prusse contre la France. A les entendre, les deux nations se seraient certainement rapprochées par une alliance solide et sincère, si les Français n'avaient pas occupé l'Électorat. Ce point de vue est erroné. L'approbation complète, l'excuse même de la France dans cet acte, va se trouver sous la plume de Frédéric-Guillaume, non pas dans une de ces déclarations diplomatiques, faites à un étranger auquel on aime à déguiser sa pensée, mais dans une communication ignorée de la France et adressée au premier ministre prussien : « Le consentement des Hanovriens à l'occupation prussienne était, dit le Roi, dans le droit strict, le seul prétexte de fermer le pays aux Français. On cherche son ennemi partout où on le trouve, et la Russie et la Prusse en avaient donné l'exemple lorsque celle-ci, à l'instigation de la première, fit occuper l'Électorat pour une querelle qui ne regardait que l'Angleterre... » Rendant encore plus éclatante la justification de Napoléon, le Souverain ajoute : « J'observe en outre que, s'il s'agit d'exemple, les Français ont pour eux non seulement le mien en Hanovre, mais celui des Danois à Hambourg (1). »

Ce n'est pas ici, il faut bien le remarquer, un défenseur de Napoléon qui parle ; c'est le roi de Prusse, le maître de la nation la plus intéressée dans le débat. Après cette absolution si autorisée et si formelle, que deviennent, à l'égard de la conduite du Premier Consul en Hanovre, les accusations d'arbitraire épou-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 161.

vantable, de procédés inouïs, de mépris des lois qui régissent les nations européennes? Cet accès d'impartialité vint au Roi le jour où il se décida nettement à conserver une neutralité complète. Quelle était la cause de ce changement de conduite? Comment le Roi en arriva-t-il à une résolution favorable, en somme, à la France, lui qui avait réclamé le concours de la Russie pour mettre obstacle à l'envahissement du Hanovre par les Français? Pourquoi se dérobe-t-il le jour où il reçoit l'adhésion du Tsar? C'est que celui-ci avait trop tardé à se rendre aux exhortations de la Cour de Berlin; il gardait contre elle un fonds de méfiance; de plus il avait autant aimé ne pas se brouiller définitivement avec le Premier Consul, avant que fussent réglées les indemnités du roi de Sardaigne auquel il s'intéressait beaucoup. Quand il eut obtenu satisfaction sur ce point, il ne fut pas long à oublier ses rancunes contre Frédéric-Guillaume. Il offrit un contingent de soixante mille hommes; la Prusse en fournirait autant, la Saxe quinze à vingt mille, Hesse-Cassel dix-huit mille, afin d'obliger le gouvernement français à « faire sortir du Hanovre les troupes qui y étaient installées (1) ». « Pour que cette négociation pût donner l'espoir de la réussite, elle devait se conduire dans l'ombre du plus profond secret, » a dit le Tsar en exposant ce nouveau plan (2). « Mais pourquoi n'êtes-vous pas venu quinze, même huit jours plus tôt? C'en est fait à présent du Hanovre (3), » s'était écrié avec une surexcitation extrême Haugwitz, le premier ministre prussien, lorsqu'il avait reçu, au mois de juin, le plan russe si précis, énumérant les effectifs de chaque puissance en vue d'une action commune contre la France. Et il expliqua qu'en un Conseil convoqué à Magdebourg par le Roi celui-ci s'était décidé à garder la neutralité coûte que coûte.

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 317.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 245.
(3) F de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 314.

Personne, que l'on sache, n'a eu l'idée d'attribuer cette volte-face à une meilleure appréciation des nécessités qui s'imposaient à la France, ou encore à un rappel légitime des précédents qui autorisaient les armées de la République à faire ce que d'autres avaient fait avant elles. Ce ne pouvait être à ces considérations dénuées de nouveauté qu'obéissait tardivement Frédéric-Guillaume. Encore moins était-ce à un regain de sympathie pour la France ou pour Napoléon; il n'en avait pas l'ombre; ses ministres le disaient à qui voulait l'entendre (1).

On a préféré généralement mettre sa résolution négative sur le compte de son apathie et de son horreur instinctive de la guerre, mais nous croyons qu'il y eut alors, pour influencer Frédéric-Guillaume, autre chose que ses dispositions naturelles, et il serait probablement plus juste de penser que la possibilité d'une alliance franco-autrichienne, mise en avant par la diplomatie consulaire, produisit sur l'esprit du Roi l'effet d'un spectre terrifiant. C'est ce qui semble ressortir des faits suivants : Le 29 mai 1803, partait de Paris un rapport de Lucchesini, ambassadeur prussien, qui relatait les avances faites à la France par l'Autriche et qui laissait entrevoir que les circonstances ne permettaient pas au Premier Consul de rester sans alliés (2). Le courrier porteur de cette missive dut arriver à Berlin au plus tôt, le 5 ou le 6 juin, et la lettre définitive par laquelle le Roi annonce à Haugwitz sa résolution, en faisant l'apologie de l'invasion française, porte la date du 9 juin 1803. Le rapprochement de ces dates paraît assez instructif. Il est d'ailleurs aisé de concevoir qu'une alliance de la France avec l'Autriche constituait pour la Prusse un danger considérable. Avoir à lutter contre les armées autrichiennes d'un côté et contre les armées républicaines de l'autre, avec le seul appui de la Russie lente à se mouvoir, c'étaient de minimes chances

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 309.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 151.

de succès, tandis que les conséquences d'un échec prenaient au contraire les proportions d'un désastre. La situation devenait tout aussi dangereuse si par hasard un arrangement se faisait entre la France et l'Angleterre avant que le sort des armes eût réduit à l'impuissance la première de ces nations. La réponse « insignifiante » reçue de Londres, les atermoiements de la Russie avaient laissé pressentir qu'aucune de ces puissances n'était disposée à se sacrifier pour le roi de Prusse. Afin de gagner l'Autriche, Napoléon n'avait qu'à faire miroiter à ses yeux les territoires nouvellement annexés à la Prusse, car c'est évidemment aux dépens de celle-ci que la participation autrichienne, si elle avait lieu, serait payée un jour.

Ces différentes éventualités, la contenance fière et résolue de toute la France en face de l'Angleterre, durent émouvoir Frédéric-Guillaume au moment où il avait à prendre un parti définitif, et il s'aperçut que son intérêt bien compris lui commandait la neutralité. De cette façon, sans conclure l'alliance française qui lui répugnait, il pouvait continuer à la laisser espérer. Cette attitude, superficiellement favorable au Premier Consul, avait en outre pour résultat de faire tout au moins ajourner la réconciliation funeste de la France avec l'Autriche. Dès maintenant on va reprendre à Berlin le système dont on a déjà récolté de beaux bénéfices; on redoublera les petites coquetteries auxquelles le gouvernement de Paris fut toujours sensible; on se montrera plus chaleureux, au fur et à mesure que les préparatifs formidables du camp de Boulogne se multiplieront et qu'apparaîtra moins facile, moins certaine la victoire des Anglais agissant seuls, sans alliés sur le continent.

Pendant que la Russie et la Prusse se livraient aux combinaisons que nous venons d'exposer, on s'évertuait, à Paris, à employer tous les moyens possibles de retarder et d'éviter la rupture définitive avec l'Angleterre. Il ne serait pas possible, croyons-nous, de trouver dans l'histoire du gouvernement le

plus pacifique une recherche aussi soutenue de stratagèmes susceptibles de conduire à un arrangement amiable. Et l'opinion d'une heureuse issue des pourparlers était si généralement répandue que personne, dans l'entourage du Premier Consul, ne croyait à la guerre. Talleyrand, Joseph et Lucien Bonaparte subirent de grandes pertes à la Bourse, s'étant entièrement trompés en basant leurs spéculations sur un rapprochement indubitable (1).

Le 2 mai 1803, Whitworth, l'ambassadeur britannique, avait demandé ses passeports. Loin d'accepter avec joie cette terminaison de négociations fastidieuses, l'homme le plus belliqueux, le plus agressif, tel que le veut la légende, se comporta de la façon suivante :

La veille, 1er mai, invité à dîner chez le Premier Consul avec les autres membres du corps diplomatique, Whitworth s'excusa sous prétexte d'indisposition. Tous les convives interprétèrent naturellement cette absence comme un signe de guerre. Après le dîner Napoléon prit à part, dans un salon isolé, l'ambassadeur russe et commença à se plaindre, sur un ton assez vif, de la raideur avec laquelle le ministère anglais agissait, fermait toute voie à la conciliation. Cette attitude, quelque grand que fût son désir de maintenir la paix, lui imposait le devoir de ne faire aucune démarche pour retenir l'ambassadeur. Sachant certainement que la demande des passeports était imminente, il déclarait qu'il avait déjà donné l'ordre de les faire délivrer à la première réquisition. Mais, après avoir ainsi sacrifié à la dignité extérieure et conventionnelle que se doit tout chef de gouvernement et craignant sans doute d'avoir fermé la porte à un accommodement si improbable qu'en fût l'alternative, il s'empressa d'ajouter : « Pourtant si l'ambassadeur voulait différer son départ de quelques jours, peut-être trouverait-on encore à lui

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 227.

faire quelques ouvertures capables d'écarter une guerre aussi proche qu'elle paraissait l'être... » Bien que le plus souvent celui qui reçoit de telles confidences en comprenne sans peine la nature tendancieuse, Napoléon, ardemment désireux de voir ses paroles portées à leur véritable adresse, spécifia à son interlocuteur qu'il l'autorisait à instruire l'ambassadeur d'Angleterre de tout ce qu'il venait de lui dire et surtout à appuyer sur l'insinuation que, si cet ambassadeur différait son départ, on lui ferait quelque proposition nouvelle (1). Parallèlement à ces déclarations, d'autres mesures étaient prises dans le même sens. A la demande des passeports le ministre des Affaires Extérieures répondit d'une manière évasive. Ensuite on se mit à la recherche des personnes qui avaient les meilleures relations avec Whitworth.

La journée du 4 mai fut employée à des démarches verbales faites auprès de l'ambassadeur anglais par Malouët et Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, avec le concours de Joseph Bonaparte. On parvint de la sorte à redonner aux négociations secrètes un caractère officiel, en obtenant de lord Whitworth qu'il acceptât une entrevue avec Talleyrand. Alors fut mise positivement sur le tapis la proposition de donner Malte en dépôt à la Russie, « probablement, dit Miot de Melito, l'un des détracteurs de Napoléon, avec la réserve de ne pas insister sur l'époque de cette remise, de manière que la proposition ainsi conçue tendit à laisser l'île au moins pour longtemps, sinon pour toujours, au pouvoir de l'Angleterre. Lord Whitworth, sans y adhérer, ce qui eût excédé ses pouvoirs, consentit à envoyer un courrier à Londres et à retarder de dix jours l'époque de son départ, afin d'avoir le temps de recevoir une réponse (2). »

Après avoir cédé aux sollicitations du gouvernement consulaire, l'ambassadeur se montra, auprès de ses collègues, fort

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 122-124.
(2) *Mémoires de Miot de Melito*, II, 73-74.

inquiet d'avoir pris sur lui d'augmenter le délai fixé par le Cabinet de Londres. Sa confiance dans le succès des propositions envoyées de Paris était si mince qu'il ne faisait même pas décharger ses malles placées dans les fourgons de l'ambassade depuis plusieurs jours (1). La précaution fut sage, car, le 9 mai, arrivait de Londres la réponse qui devait enlever irrémissiblement tout espoir de solution pacifique. C'était oui ou c'était non. L'Angleterre ne retranchait rien de ses exigences; elle voulait l'île de Malte aussi bien que celle de Lampedouze (2). Cette dernière prétention, exorbitante s'il en fût, aurait prêté à rire, si elle n'avait démontré, en ces circonstances tragiques, la volonté absolue de refouler au delà des limites de la raison tout moyen de transaction. L'île de Lampedouze, située entre Malte et la côte orientale de Tunisie, n'était pas à la France; celle-ci n'y avait jamais mis le pied; il n'en fut pas question au traité d'Amiens (3). Le gouvernement français n'était donc qualifié ni pour accéder, ni pour se refuser au désir de Sa Majesté britannique. Dans leur fol entraînement pour chercher des obstacles à une entente amiable, il faut avouer que les Anglais reconnaissaient là des droits bien étendus au Premier Consul, puisqu'ils lui concédaient la faculté de distribuer à son gré les domaines d'autrui, à moins toutefois qu'ils ne se fussent laissé gagner par une tendance commune à la plupart des États qui faisaient volontiers de Napoléon le grand adjudicateur des territoires d'Europe. En effet l'Autriche, Naples, la Toscane avaient voulu, sous son égide, partager les États pontificaux; Vienne avec son agrément s'était annexé l'État de Venise, qui certes ne relevait pas de lui; elle lui avait même demandé le

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 125-126.

(2) Thibaudeau, III, 257.

(3) L'île de Lampedouze était en 1803 la propriété « directe » du prince Tommasi, et l'usufruit en revenait à un nommé Salvadore Gatt ou Gatti. (Strafforello, *la Patria (Sicilia)*, p. 357; Picone, *Memorie storiche agrigentine*, II, 58; Amico, *Dizionario topografico della Sicilia*, I, 352).

Piémont, dont il n'avait pas le droit de disposer ; l'Espagne en obtenait la Toscane ; la Prusse prit avidement tout ce qu'il lui donna, beaucoup plus qu'elle n'attendait ; et les gros bonnets allemands sollicitaient l'autorisation de grignoter les restes, encore substantiels, de ces festins royaux. Quand tout le monde acceptait de ses mains même ce qui ne lui appartenait pas, comment voulait-on qu'il donnât à tout le monde et rien à la France (1)? De qui pouvait-il apprendre le respect des antiques droits, ce nouveau venu, appelé d'hier à connaître les mobiles qui président aux délibérations princières? Il n'y vit que cupidités, usurpations, illégitimités, marchés, trafics et forfaitures de la part de souverains héréditaires. Alors que signifient les cris de profanation devant les accrocs plus ou moins volontaires faits par Napoléon à une tradition que personne n'observait plus?

C'est le 9 mai que lord Whitworth reçut cette note bizarre qui était aussi l'ultime réponse de sa Cour au gouvernement français. Par surcroît d'arrogance on intimait à celui-ci d'avoir à se prononcer dans un délai de trente-six heures, passé lequel l'ambassadeur devait immédiatement faire route vers l'Angleterre. Whitworth fit de suite prévenir Talleyrand que, le lendemain, il lui donnerait communication de sa dépêche. Mais, dans l'intervalle, comme s'il voulait préparer les esprits à cette sommation impertinente, il en donna connaissance, au cours d'un entretien particulier, à Joseph Bonaparte qui sans aucun doute s'empressa de porter à son frère et à Talleyrand les stupéfiantes et décisives nouvelles. L'audace anglaise était grande. Seul le désir préconçu de faire sortir la France de sa réserve, en la blessant au plus vif de son amour-propre, pouvait avoir dicté un ultimatum pareil. Quelle urgence immédiate, ne pouvant souffrir aucun retard, y avait-il à savoir si l'Angleterre pouvait

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 291 ; A. Lefebvre, I, 377.

rester à Malte qu'elle occupait? Cette île était-elle donc présentement assiégée? L'assaut était-il imminent? Apporter tant de brutalité dans une question dont le règlement était du ressort de la diplomatie, c'était sortir des mœurs habituelles; c'était vraiment nous reporter aux temps barbares où, sous le prétexte le plus futile, sans rien vouloir attendre ni entendre, on tombait sur le voisin pour l'assassiner et le dépouiller.

Malgré cette injure inouïe, Napoléon, avec une persévérance pour ainsi dire blâmable, ne va pas encore fourbir ses armes, mais tourmenter son intelligence afin de trouver les moyens de conjurer la guerre. La veille, le 8, était arrivé à Paris l'avis officiel d'une médiation de l'empereur de Russie. Rien n'était plus simple que de ne pas détourner les choses de leur cours naturel et de repousser avec l'indignation qu'elle méritait la note qui serait présentée par lord Whitworth. On tint à éviter ce choc violent. On se dit que peut-être, d'un moment à l'autre, ce diplomate aurait un contre-ordre de son gouvernement, qui avait dû recevoir, comme on venait de le recevoir à Paris, l'offre censément médiatrice du Tsar, et l'on s'arrêta à un expédient d'une simplicité un peu naïve ; mais on n'avait sans doute pas le choix.

Lorsque le secrétaire de l'ambassade britannique se présenta au ministère des Relations Extérieures afin de remettre l'ultimatum anglais, on lui dit que Talleyrand n'était pas à son bureau. Il parla alors au premier commis et consigna le pli entre ses mains. A quatre heures de l'après-midi, n'ayant pas encore de réponse, lord Whitworth se rendit lui-même chez M. de Talleyrand, où il ne fut pas non plus reçu. Grande fut sa surprise, lorsque, le soir, en rentrant chez lui, il trouva, déposée chez son portier, non ouverte, revêtue encore des cachets de ses armes, l'enveloppe que le matin il avait envoyée au ministère des Relations Extérieures. En rapportant ce paquet on avait prétexté que, M. de Talleyrand étant à la campagne, on n'avait pu se charger de le lui faire parvenir.

L'ambassadeur anglais s'étant représenté au ministère le lendemain matin, il fallut bien l'entendre. Alors Talleyrand parla de l'intervention russe, insista pour qu'il en référât à sa Cour et attendît des ordres ultérieurs. Lord Whitworth s'en tint aux prescriptions de son gouvernement, exigea un passeport qu'on fut obligé de lui donner dans la journée du 12 mai. Néanmoins, avec le concours de l'ambassadeur russe, on obtint de lord Whitworth qu'il enverrait un nouveau courrier à Londres et voyagerait lui-même assez lentement pour n'être pas sorti de France lorsque les réponses de Londres arriveraient.

Lord Whitworth se mit en route dans la nuit du 12 au 13 mai 1803, et alla seulement coucher à Chantilly (1). En vain une nouvelle note fut adressée au Cabinet de Londres, lui offrant « de garder Malte pendant dix ans, à la condition que la France occuperait la presqu'île d'Otrante et les positions qu'elle détenait au moment de la signature du traité d'Amiens dans le royaume de Naples (2) » ; en vain le gouvernement consulaire, voulant prouver au Cabinet de Londres qu'il ne considérait pas encore la rupture comme définitive et qu'il aurait l'oreille ouverte à de nouvelles propositions si elles avaient lieu, fit-il passer les lignes suivantes dans le *Journal de Paris*, le 17 mai :

« Le départ de l'ambassadeur d'Angleterre n'a pas détruit entièrement l'espérance d'un accommodement entre les deux pays. On parle depuis hier d'un courrier arrivé de Russie et de l'expédition consécutive d'un autre courrier sur la route de Calais, ce qui fait conjecturer une médiation. Au reste la déclaration de guerre ne suit pas toujours nécessairement le départ d'un ambassadeur. En 1778, il s'écoula quatre mois entre le départ de l'envoyé de Sa Majesté Britannique et les hosti-

(1) Pour tout ce qui est relatif aux derniers incidents de la rupture, voir Miot de Melito, Bignon, Thibaudeau, F. de Martens, *les Archives impériales russes*. Les Mémoires des contemporains français sont en parfaite concordance avec les documents étrangers qu'ils ignoraient.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 312.

lités (1). » Rien n'y fit. Il fallut bien se résoudre à rappeler le général Andréossy, notre ambassadeur à Londres. Lord Whitworth arrivait à Douvres le 17 mai, et Andréossy s'embarquait pour la France le 18, laissant derrière lui Portalis qui devait le suivre (2).

On a pu, d'après le récit des négociations, vérifier que le Premier Consul exprimait la stricte vérité lorsqu'il disait dans son message au Sénat : « Le siècle présent et la postérité verront tout ce que le gouvernement français a fait pour mettre un terme aux calamités de la guerre, avec quelle modération, avec quelle patience il a travaillé à en prévenir le retour. En vain la France a invoqué la foi jurée, en vain elle a rappelé les formes reçues parmi les nations; en vain elle a consenti à fermer les yeux sur l'inexécution actuelle de l'article du traité d'Amiens dont elle prétendait s'affranchir. Vainement enfin elle a proposé de réclamer la médiation des Puissances qui avaient été appelées à garantir et qui ont garanti en effet la stipulation dont l'abrogation était demandée; toutes les propositions ont été repoussées et les demandes de l'Angleterre sont devenues plus impérieuses et plus absolues (3). »

Et maintenant que le signal de la guerre est donné, nous allons voir Napoléon sortir de cette attitude humiliante où il s'est usé pendant des mois à épuiser l'un après l'autre, parfois aux dépens de sa dignité personnelle, tous les moyens de conjurer les malheurs qui vont fondre sur l'Europe; nous allons le voir relever fièrement la tête, comme il convient au chef d'un grand pays; prendre avec une énergie farouche et infatigable toutes les mesures propres à assurer le succès de ses armes. Le diplomate malheureux va faire place au général le plus avisé dont les annales militaires fassent mention. Finalement il sera

(1) *Journal de Paris* du 17 mai 1803.
(2) *Ibid.* du 22 mai 1803.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 319.

écrasé par le poids de tous les peuples de l'une des cinq parties du monde ligués contre lui; mais, grâce à son génie, il laissera dans les plis du drapeau français plus de gloire que n'en purent jamais conquérir, en un tel laps de temps, toutes les armées d'Europe.

CHAPITRE III

Ordre d'invasion et conquête du Hanovre. — Savantes dispositions du général Mortier. — Convention de Suhlingen. — Représentation de gala à Saint-Cloud. — Cantate en l'honneur de la conquête du Hanovre. — Napoléon publiciste. — Les provocations anglaises. — L'Angleterre refuse de ratifier la convention de Suhlingen. — Héroïsme des Hanovriens. — Humanité du général Mortier. — Capitulation de l'armée hanovrienne. — Félicitations du Premier Consul au général Mortier. — Les Français en Hanovre. — Occupation du port de Cuxhaven; différend avec la Prusse. — Nouvelle proposition de Napoléon pour la conclusion d'une alliance prussienne. — Moyens dilatoires opposés par le Cabinet de Berlin. — Le Premier Consul fait un voyage en Belgique. — Souci de sa considération personnelle vis-à-vis des Cours de l'Europe. — Ses préférences pour le titre de pacificateur. — Lombard, conseiller intime du roi de Prusse, attend Napoléon à Bruxelles. — Son jugement favorable sur le caractère de Napoléon. — Longs entretiens de Lombard et du Premier Consul. — Chevauchée de Napoléon à travers l'Angleterre conquise en son imagination. — Napoléon envoie des dentelles à la reine de Prusse. — Nouveaux appels du Premier Consul en faveur de la médiation générale et de l'alliance prussienne. — La Prusse se retranche derrière la Russie. — Les agissements perfides de Morkoff, ambassadeur russe à Paris. — Foi inaltérable de Napoléon dans la loyauté d'Alexandre Ier. — Réserve hautaine du Tsar à l'égard des avances aimables du Premier Consul. — Insolence de l'ambassadeur russe. — Calme extraordinaire de Napoléon. — Preuves de la déloyauté de la Prusse et de sa connivence avec la Russie. — Traité secret entre ces deux puissances.

Lord Whitworth, muni de ses passeports, avait quitté Paris dans la nuit du 12 au 13 mai 1803. Dès le lendemain le Premier Consul donnait l'ordre au général Mortier de lever le camp de Nimègue, de se rapprocher de la frontière allemande, et là de se tenir prêt à se mettre en marche, avec quatre jours de vivres, douze heures après la réception d'un courrier. « En même temps le général prendra toutes les informations nécessaires sur la route qu'il doit tenir pour occuper le Hanovre, en

prenant la direction de Meppen et ayant soin de ne pas passer sur le territoire prussien (1). »

L'armée de Mortier était donc dans l'expectative des événements. Ils ne tardèrent pas à se produire. Le 19 mai, dans la baie d'Audierne, deux frégates anglaises s'emparèrent de deux bâtiments français bien inoffensifs, car l'un se dirigeait sur Quimper pour y chercher des bois de construction et l'autre était chargé de sel à destination de Fécamp (2). Cette nouvelle fut connue à Paris le 21. Allait-on accepter, sans riposter, cette avanie qui venait s'ajouter de la façon la plus blessante à toutes les vexations que les Anglais nous avaient prodiguées depuis l'origine du conflit? Ainsi, après avoir refusé d'entendre la France, de discuter avec elle, on la mettait maintenant au ban des nations civilisées. Sans déclaration de guerre préalable, avant même que l'ambassadeur eût quitté le territoire français, on saisissait des bateaux marchands, on appréhendait les équipages, on faisait main basse sur les cargaisons; des hommes, sans autre crime que d'accomplir leur rude travail journalier, étaient faits prisonniers d'une guerre non déclarée et emmenés sur les pontons britanniques. Fallait-il, sous le prétexte qu'on était désarmé sur mer, ne pas se servir de tous les moyens de représailles dont on pût disposer sur terre? Le Premier Consul ne le pensa pas. Il jugea qu'il devait rendre coup pour coup, frapper très fort afin de donner à réfléchir aux Anglais, afin de modérer leur ardeur insolente. Sans hésiter, le même jour 22 mai, il signa un décret aux termes duquel, pour répondre des bâtiments, des équipages et des passagers illégalement détenus, seraient arrêtés et constitués prisonniers de guerre, comme otages, tous les Anglais voyageant ou commerçant en France.

Cet acte du Premier Consul a soulevé depuis tantôt un

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 313.
(2) *Journal de Paris* du 23 mai 1803.

siècle des clameurs d'indignation. On en a fait un acte injustifiable, impardonnable, sans vouloir comprendre que c'était une réponse à des provocations intolérables, et comme s'il n'avait pas appartenu à l'Angleterre de faire cesser immédiatement ces représailles. Pour voir rendre à la liberté ses compatriotes, elle n'avait qu'à relâcher les citoyens français incarcérés contre tout droit. Ceux-ci, parce qu'ils étaient pauvres et qu'au moment de leur capture, ils se livraient dans les eaux françaises aux travaux nécessaires à leur gagne-pain, valaient-ils moins que les riches Anglais parcourant la France pour leur plaisir? Et ces derniers n'étaient point séquestrés ; ils vivaient librement dans des villes d'internement, tandis que les Français, à l'instar de criminels, étaient soumis au régime des pontons.

Cette mesure fut complétée, le 23 mai, par l'ordre donné au général Mortier, d'envahir immédiatement le Hanovre. Cet ordre était ainsi conçu : « L'Angleterre, sans déclaration de guerre, a commencé les hostilités et deux bateaux caboteurs ont été pris devant Brest. Il n'y a donc plus aucun ménagement à garder et c'est à vous, citoyen général, qu'est réservé l'honneur de porter les premiers coups contre les Anglais. Vous devez envahir l'Électorat de Hanovre et le duché d'Osnabrück, et tout ce qui appartient à l'Angleterre dans le pays de Hanovre. Vous ferez prisonniers toute l'armée hanovrienne, tous les officiers anglais, les administrateurs, les matelots. Vous les ferez passer sur-le-champ sur les derrières, sous bonne et sûre escorte. S'il doit y avoir une action, qu'elle soit vigoureuse et promptement décisive et que vous ne soyez jamais contraint à autre chose qu'à faire des prisonniers. Vous savez qu'une capitulation où les prisonniers retourneraient sur parole en Angleterre serait illusoire. Entré dans le pays, veillez à ce que personne ne fasse de réquisition et qu'il y règne le plus grand ordre. »

S'il faut admirer la confiance tranquille et certaine avec

laquelle ces ordres sont donnés, il faut être non moins émerveillé de la façon précise dont ils étaient écoutés et exécutés par les généraux de cette époque. Neuf jours après avoir reçu ses instructions, trois jours après que l'ennemi eut été aperçu, Mortier, avec treize mille hommes, par ses manœuvres habiles et hardies, faisait prisonnière toute l'armée hanovrienne, composée de trente-neuf mille hommes, dont dix-sept mille étaient en face de lui (1).

Le programme tracé avait été supérieurement et glorieusement rempli. Le meilleur juge en belles actions de guerre, Napoléon, apprenant cet étonnant résultat, faisait dire à Mortier : « La marche rapide de votre armée, traversant un pays presque désert, sans aucune organisation de transport, sans magasins, sans les objets les plus nécessaires, a été justement admirée. Toutes les dispositions que vous avez faites pour les attaques d'avant-garde qui ont eu lieu ont été approuvées du Premier Consul et annonçaient un succès certain, si l'ennemi eût résisté. Tout, dans cette circonstance, fait l'éloge d'un général qui pour la première fois commande une armée. Le Premier Consul vous charge de faire connaître à vos troupes la satisfaction du gouvernement français pour le zèle, pour la constance avec lesquels elles ont souffert toutes les privations pour joindre l'ennemi par ses marches forcées. Après la gloire de vaincre par l'énergie du courage, la première qualité du soldat français est de n'être arrêté par aucune privation. »

Et ce ne sont pas là des éloges décernés seulement par un calcul de flatterie pour encourager un général dont les succès profiteraient à un chef d'État novice et désireux d'affermir sa politique; en 1810, au faîte de la toute-puissance, Napoléon se complaisait encore à rappeler le brillant fait d'armes de l'invasion du Hanovre, lorsqu'il attribua à Mortier cent mille francs

(1) Vingt-deux mille tout équipés étaient prêts à partir au premier signal. *Archives du ministère de la Guerre.* (Dossier du 21 juin.)

de rentes sur les domaines de l'ancien Électorat de Hanovre. Mortier occupe le troisième rang parmi les soixante-treize serviteurs privilégiés de l'Empire qui eurent, par faveur impériale, à se partager un revenu d'environ deux millions trois cent mille francs sur l'Électorat de Hanovre (1).

Cette campagne mémorable valait en effet qu'on en fixât le souvenir. Quoique négligée à peu près par les historiens, elle

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 256.

Nous croyons devoir rapporter ici, au sujet de ces donations, leur répartition très curieuse, tant par les noms des donataires que par les sommes qui sont distribuées à chacun :

	NOMS DES DONATAIRES	NOMS DES DOMAINES	REVENUS
			francs cent.
1	Le prince de Neuchâtel..	Blumenau, Koldingen, Rehburg, Ricklingen.....	141,143 15
2	Le prince de Pontecorvo.	Aerzen, Grohnde, Bühem, Ohsen, Polle.....	100,532 24
3	Le maréchal Mortier....	Blumenau, Kalenberg, Koldingen..	100,161 82
4	— Duroc.....	Ratzebourg, Steinhorst.....	85,461 68
5	— Ney.....	Lauenbourg, Ratzebourg.....	83,031 35
6	— Augereau...	Neuhaus, Wischhasen.....	80,035 14
7	— Masséna....	Hoya, Nienbourg.....	80,050 04
8	Le général Caulaincourt.	Harbourg, Winsen sur la Luhe....	66,042 56
9	Le maréchal Davoust...	Hoya, Nienbourg.....	60,021 15
10	— Soult.....	Hoya, Westen.....	53,002 05
11	— Lefebvre....	Bergen, Celle, Winsen sur l'Aller.	50,033 62
12	Lebrun.....	Harbourg, Wilthemsbourg, Winsen sur la Luhe.....	50,004 58
13	Le maréchal Lannes.....	Harbourg, Wilthemsbourg, Winsen sur la Luhe.....	50,001 69
14	— Bessières.	Winsen sur la Luhe.....	50,036 63
15	Le général Sébastiani..	Blekede.....	40,015 37
16	— Junot.....	Agathenbourg.....	35,008 83
17	— Friant.....	Lauenstein.....	30,019 77
18	— Besson....	Neuhaus.....	30,030 03
19	Le maréchal Victor..	Harpstadt, Heiligenrade.....	25,045 87
20	Le général Oudinot.....	Syke.....	25,013 86
21	— Saint-Hilaire..	Augustenbourg, Himelpforte.....	25,057 74
22	— Gardanne..	Harbourg, Morsbourg.....	25,019 27
23	— Gazan.....	Hoya, Nienbourg, Siedenbourg....	25,001 43
24	— Caffarelli...	Alt-Kloster.....	25,015 95
25	— Durras.....	Alt-et-Neu-Bruchhausen.....	25,019 31
26	— Lasalle.....	Alt-et-Neukloster.....	25,007 77
27	— Klein.....	Mediugen, Oldenstadt.....	25,038 20
28	— Soulès.....	Blekede, Lüne, Scharnebeck.....	25,001 65
29	— Dorsenne....	Butlingen, Lüne.....	26,001 36
30	— Rapp.....	Hützacker.....	25,004 41
31	— Hulin.....	Hagen.....	25,004 13
32	— Drouet.....	Dannenberg.....	25,001 31
33	— Compans.....	Lüchon, Schackenbourg.....	25,001 01

mérite d'être racontée à grands traits. Ce qui ressemble superficiellement à une brillante marche militaire, avec musique en tête, en pays ennemi, n'était en fait que le résultat des combinaisons les plus savantes et des soins les plus méticuleux. La simplicité apparente de l'opération révèle au contraire, pour celui qui l'étudie, la science impeccable de son auteur, comme

	NOMS DES DONATAIRES	NOMS DES DOMAINES	REVENUS francs	cent.
34	Le général Gudin	Bedenteich, Isenhagen	25,014	92
35	— Verdier	Gifhorn, Fallersleben	25,011	15
36	— Bonnier	Stolzenau	25,004	29
37	— Lacoste	Rotenbourg	25,008	51
38	— Morand	Wustrow	25,000	76
39	— Loison	Gifhorn, Meinersen	25,000	48
40	— Vatier	Diepholz	25,002	80
41	— Saint-Sulpice	Achim	25,001	03
42	— Durosnel	Fallingbostel, Soltau, Walsrode	25,006	38
43	L'intendant général Daru	Gifhorn, Knesebeck	25,004	44
44	Le général Marmont	Hagen, Stotel, Vieland	21,007	08
45	Maret	Alt-et-Neu-Kloster, Harsefeld	20,004	71
46	Fouché	Syke, Thedinghausen	20,038	15
47	Decrès	Nordholz, Otterndorf	20,002	99
48	Regnier	Neustadt, Bokelohe, Rehburg	20,004	41
49	Mollien	Langenhagen, Burgwedel	20,005	02
50	Gaudin	Springe, Lauenau	20,007	30
51	Champagny	Burdorf, Ilten, Burgwedel	20,007	97
52	Le général Lemarrois	Stolzenau, Liebenau	20,005	10
53	Clarke	Rethem, Ahlden	20,011	90
54	Dejean	Ahlden, Essel	20,001	99
55	Cretet	Blumenthal, Osterholz	20,009	38
56	Le général Bertrand	Lemförde, Diepholz	20,006	59
57	Le maréchal Moncey	Beinhausen, Bichingen, Bedenbostel	20,007	34
58	— Pérignon	Garze, Lüne, Blekede	20,005	53
59	— Serrurier	Steierberg, Ehrenburg	20,005	41
60	Le général Marchand	Diepenau, Bohrenburg, Ehrenburg	20,009	36
61	Ségur	Schwarzenbeck	20,007	58
62	Le général Dupont	Verden	19,025	81
63	— Mouton	Wælze	15,008	12
64	— Beliard	Neuhaus	15,006	31
65	— Savary	Otterndorf	15,007	86
66	— Lauriston	Dorum, Nordholz, Otterndorf	15,007	87
67	— Becker	Wittenburg, Lauenstein	13,002	94
68	Regnaud de Saint-Jean-d'Angely	Ebstorf	10,034	05
69	Defermont	Klôse	10,001	90
70	Lacuée	Bokeloh	10,002	52
71	Le général Grouchy	Eremerverde, Bederkesa	15,001	90
72	— Nansouty	Zeven	10,007	57
73	— Bigot de Préameneu	Lilienthal, Ottersberg	10,007	83
		Total	2,323,165	62

aussi elle montre ce que peuvent sur les champs de bataille l'audace juvénile, la bonne humeur du chef, sa suprême confiance qui ne l'abandonne jamais même quand il a l'esprit assombri par les plus graves préoccupations.

Mortier triompha la veille du jour où il se demandait à lui-même ce qu'il deviendrait le lendemain. « Au moment où la capitulation fut signée, dit-il dans son rapport au ministre de la guerre, j'étais sans pain, sans moyen de m'en procurer, sans ambulances, ayant devant moi un désert de quarante-cinq lieues qui me séparait de la Hollande, et toutes mes munitions d'infanterie se réduisaient à cent coups par homme (1). » Conserver toujours la résolution de vaincre, lors même que leurs ressources précaires semblaient leur en ravir tout espoir, c'était la qualité éminente de ces chefs pleins d'ardeur et d'intelligence dans l'exécution des ordres supérieurs. Mortier avait trente-cinq ans. Léopold Berthier, son chef d'état-major, en avait trente-trois. Celui-ci, comme le parfait officier français de la chanson, « gaiement s'élançait de l'amour au combat. » En cours de route, le *Bulletin de l'Armée* annonçait son mariage « avec Mme Jeanne-Thérèse-Ursule Bonnemont, conformément au Code civil, qui ordonne que tout mariage soit mis à l'ordre du jour vingt-cinq jours avant sa célébration (2) ». Les autres généraux étaient Drouet pour l'avant-garde, Montrichard pour la première division; Schiner pour la deuxième; la cavalerie était commandée par Nansouty et l'artillerie par Dulauloy.

L'armée leva le camp de Cowerden dans la nuit du 25 au 26 mai. Son avant-garde, renforcée par le 2e hussards, rencontra l'ennemi, le 31, au pont situé au milieu des grands marais, entre Wechte et Diepholz. Devant la hardiesse impétueuse des hussards, les Hanovriens, croyant avoir affaire au

(1) *Archives du ministère de la Guerre.* (Dossier du 8 juin.)
(2) *Ibid.* (Dossier du 26 mai.)

gros de l'armée, abandonnèrent leurs postes et se retirèrent.

Dans la nuit même, des députés de la Régence vinrent au quartier général afin d'entrer en négociations avec Mortier. Mais celui-ci, ayant appris que les Hanovriens se fortifiaient activement au pont de Nienburg, se dit que la démarche de leurs députés n'avait pour but que de gagner un temps utile et refusa de suspendre son mouvement. Sans perdre une minute il prescrivit à l'avant-garde du général Drouet de quitter la position de Wetche et de se porter sur Nienburg.

A Borsten, Drouet rencontra l'ennemi ; malgré la supériorité du nombre des Hanovriens, malgré l'extrême fatigue de ses troupes qui venaient d'accomplir une marche forcée de douze lieues, Drouet n'hésita pas à ordonner l'attaque et fit battre la charge à la 27ᵉ demi-brigade légère. Esclaves de leur consigne, qui était surtout de faire des prisonniers, nos soldats devant le devoir à remplir oublient toute lassitude et s'avancent fièrement, l'arme au bras, sans se préoccuper de la vive escarmouche dirigée contre eux. Les Hanovriens, stupéfaits de tant d'audace, font un mouvement rétrograde que leur cavalerie s'efforce de comprimer ; « mais, dit le rapport du chef des opérations, le 2ᵉ hussards, toujours digne de sa réputation, la confirme encore davantage, en chargeant si vigoureusement l'ennemi que celui-ci fut bientôt en pleine déroute (1). »

Instruit par ses espions que l'ennemi avait établi toute son artillerie sur la rive droite du Weser, Mortier sentit combien il était important de précipiter son mouvement. Faisant alors marcher sa réserve d'artillerie, il prit ses dispositions pour pousser et culbuter dans le Weser tout ce qui était devant lui, forcer la tête du pont de Nienburg et intercepter par là les communications avec la capitale.

(1) *Archives de la Guerre.* (Dossier du 2 juin.)

Ces dispositions savantes, qui rendaient inévitable la perte des Hanovriens, amenèrent immédiatement le résultat cherché. Les troupes étaient en marche lorsqu'une délégation de députés civils et militaires, ayant à sa tête le lieutenant-colonel Bosch, commandant le régiment des Gardes du corps électoral, et M. de Bremer, juge de la Cour électorale de justice et conseiller provincial, se présentèrent aux avant-postes et demandèrent à Mortier de suspendre ses opérations, ajoutant qu'elle était prête à faire des propositions avantageuses. Le général en chef se refusa à tout arrêt, à moins qu'on ne l'assurât de l'occupation intégrale du Hanovre. Après quelques allées et venues, on discuta les termes de la convention dite de Suhlingen, qui fut signée, sauf l'approbation du Premier Consul, par le lieutenant général, commandant en chef, Édouard Mortier, mais sans aucune restriction par les délégués hanovriens. Ces malheureux venaient du reste d'être abandonnés par le duc de Cambridge, frère du roi d'Angleterre et gouverneur général de l'Électorat; après avoir promis de mourir ou de sauver le Hanovre, le duc donna sa démission au moment critique et opéra prudemment et commodément sa retraite en poste (1).

La convention de Suhlingen stipulait que le Hanovre et ses forteresses seraient occupés par l'armée française; que les troupes hanovriennes se retireraient derrière l'Elbe; elles s'engageraient sur parole d'honneur à ne commettre aucune hostilité et à ne porter les armes contre la France ni contre ses alliés aussi longtemps que durerait la guerre. Toutefois elles seraient relevées de ce serment après avoir été échangées contre autant d'officiers généraux, officiers, sous-officiers, soldats ou matelots français que l'Angleterre pourrait avoir à sa disposition. L'armée hanovrienne s'en retournait avec les honneurs de la guerre, les régiments emmenant avec eux leurs pièces de campagne. Les

(1) *Journal de Paris* du 11 juin 1803; THIBAUDEAU, III, 306-308.

militaires anglais et fonctionnaires à la solde de l'Angleterre seraient arrêtés et envoyés en France. L'entretien des troupes françaises, la remonte de la cavalerie étaient à la charge du Hanovre. Toutes les personnes, toutes les propriétés, et les familles des officiers hanovriens étaient sous la sauvegarde de la loyauté française. Enfin, interprète sagace des intentions de son gouvernement, Mortier spécifia d'abord que l'occupation du Hanovre avait pour unique but de se procurer des prisonniers qui seraient échangés au gré de l'Angleterre, puis il reconnut aux Hanovriens le droit de solliciter la protection d'une puissance médiatrice (1). Il déclarait ainsi, et le mieux possible, que le Hanovre n'était pas considéré comme définitivement conquis.

On a vu avec quelle satisfaction fut reçue à Paris la nouvelle des beaux succès du général Mortier. Le Premier Consul ne résista pas au plaisir de les célébrer publiquement. A cette époque, par le rétablissement d'une étiquette assez rigoureuse dont les Français n'avaient conservé qu'un souvenir vague, le palais de Saint-Cloud commençait à reprendre l'aspect d'une demeure souveraine. Autour de Napoléon tout devenait à peu près une copie de Versailles, un pastiche de toutes les Cours. Une salle de spectacle avait été construite, où les acteurs des théâtres de Paris venaient donner des représentations. Le corps diplomatique y était invité solennellement. Le Premier Consul occupait seul, à la droite du théâtre, une grande loge au fond de laquelle se tenaient debout les aides de camp et les officiers de service. Une loge semblable en face était réservée à Mme Bonaparte, qui apparaissait accompagnée d'une de ses dames du Palais. Les autres loges étaient attribuées aux consuls, aux ministres, aux ambassadeurs et à leurs femmes. On se levait à l'arrivée du Premier Consul et de Joséphine, qui saluaient gra-

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 194.

cieusement les spectateurs. Les pièces étaient écoutées en silence; on ne pouvait ni applaudir ni siffler. Ces soirées étaient, en somme, assez ennuyeuses. « Il fallait, dit un contemporain, étouffer des bâillements et dormir, les yeux ouverts (1). » A la représentation du 12 juin, on jouait *Esther* avec les chœurs. « La tragédie finie et la toile baissée, le Premier Consul restant dans sa loge, on s'attendait à voir une seconde pièce. La toile se releva en effet et nous vîmes paraître, dit dans sa correspondance l'ambassadeur russe, un comédien en habit de ville qui, après avoir fait ses trois révérences, tira de sa poche un papier et récita une cantate composée la veille et qu'on n'avait pas eu le temps de mettre en musique. L'auteur en était Fontanes, le poète du gouvernement; et le sujet, « La conquête du Hanovre », comportait une foule d'invectives contre le roi d'Angleterre et tout son peuple. Pendant cette lecture il régnait, tant parmi les étrangers que parmi les Français, un silence morne et profond. Une seule voix osa troubler ce silence pour applaudir à la beauté des vers, et ce fut celle de M. le marquis de Lucchesini, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la cour de Berlin, son ancien ministre d'État et chevalier de ses ordres (2). » Un journal dit que la pièce de vers déclamée par l'acteur Lafond se composait d'allusions à la paix fugitive, à la guerre déclarée, à la conquête du Hanovre, à la gloire des armées, avec des accents tour à tour plaintifs et belliqueux, des menaces prophétiques, et finalement des invocations au Ciel pour le succès des armées vengeresses des traités violés (3).

Bien que Napoléon n'eût pas applaudi lui-même aux diatribes déplacées de Fontanes, on peut croire que, si par hasard il

(1) Thibaudeau, III, 374.

(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 210 ; *Mémoires de Miot de Melito*, II, 96.

(3) *Le Publiciste* du 14 juin 1803.

n'en connaissait pas les termes exacts, il en savait tout au moins le sens et en avait autorisé la lecture. Un de ses penchants était d'exprimer publiquement ses sentiments contre quiconque lui était hostile. La passion de la polémique, innée en lui, ne l'a jamais quitté, à quelque degré de l'échelle sociale qu'il se trouvât. Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, dans ses ordres du jour ou dans d'autres documents officiels, il n'a pas manqué de prendre à partie les souverains, les ambassadeurs étrangers, même ses subordonnés quand ils s'étaient attiré son ressentiment. Partout, jusqu'à Sainte-Hélène, on le voit batailler, répondre par des phrases à l'emporte-pièce aux vexations dont il est l'objet. On peut regretter qu'il n'ait pas dissimulé sa vivacité naturelle sous les apparences de la sagesse calculée des Orientaux ou de la modération cauteleuse des Italiens, que d'aucuns lui ont cependant beaucoup reprochée. Mais ce défaut, car c'en est un aux yeux des gens paisibles qui se comparent volontiers aux hommes d'action, ne lui est certainement pas venu le jour où par sa position il put se croire tout permis à l'égard d'autrui. Officier subalterne, dictateur, empereur, prisonnier, il a le même verbe; la note ne varie pas d'un demi-ton. Les lettres écrites au Directoire par le simple général qui encourt la révocation, les articles insérés au *Moniteur* et dont le Premier Consul s'est reconnu l'auteur, les proclamations impériales lancées de toutes les capitales d'Europe, les apostrophes adressées à Hudson Lowe par le souverain déchu de toute grandeur prouvent jusqu'à l'évidence que Napoléon a toujours agi selon son tempérament, disant énergiquement ce qu'il avait à dire, ripostant aux attaques, d'où qu'elles vinssent, sous quelque forme qu'elles se présentassent; affectionnant, par quelque instinct de publiciste, de consigner sur le papier ses répliques ou ses jugements.

Mais, s'il se laissait aller à des violences de langage, s'il favorisait des libelles publics contre l'Angleterre, ce n'était que

pour se défendre. Au Parlement britannique, les ministres ne mettaient aucune retenue pour dénigrer la personne et les actes du chef du gouvernement français; sous leur protection les journaux de Londres ne se contentaient pas d'attaquer en lui l'homme public; c'était aussi l'homme privé qu'ils déchiraient de leurs traits acérés. Ils allaient fouiller dans les secrets de sa vie domestique et ne respectaient ni sa femme, ni son alcôve. Jamais le cynisme du langage ne dépassa pareilles limites. On ne se contentait pas de traiter Bonaparte d'usurpateur et de tyran; on appelait le poignard sur sa tête et l'on ne savait que trop bien qu'on s'adressait, dans une partie de l'émigration, à des hommes impatients de frapper. Les fruits de cette excitation constante avaient déjà donné d'effroyables résultats. Si d'autres tentatives échouèrent, ce ne fut la faute ni des écrivains, ni des assassins. Un auteur dont l'impartialité ne sera pas suspectée en cette matière, Walter Scott, a dit : « Ce torrent de satires et d'injures vomies chaque jour par la presse anglaise et anglo-gallicane, ne pouvait manquer d'irriter et d'exaspérer celui qui en était l'objet principal (1). »

On s'est complu à dire qu'il y avait des torts réciproques, parce qu'on n'a voulu voir que les réponses acerbes du *Moniteur* rédigées par Napoléon; mais les affirmations ne suffisent pas à l'histoire; il lui faut des faits. Et ces faits sont non pas contre la France, mais contre l'Angleterre. Est-ce que la France avait offert un asile à des évêques anglais qui, à l'instar des évêques de Saint-Pol-de-Léon, de Noyon, de Montpellier et autres, entretenaient un vrai foyer de guerre contre l'État voisin et la personne du chef? Servait-elle de refuge à des princes détrônés, bannis, comme le comte d'Artois et le prince de Condé, et qui, reçus à la Cour, s'y pavanaient avec le titre de prétendants

(1) Walter Scott, *Histoire de Napoléon*, V, 27.

décidés à relever la Couronne, alors que la République avait été reconnue? Rendait-elle des honneurs à ces mêmes princes qui, revêtus des ordres royaux, passaient des revues de régiments d'émigrés et étaient invités à des dîners officiels avec l'ambassadeur du gouvernement qu'ils cherchaient ouvertement à supprimer? Entretenait-elle à gages un assassin avéré comme Georges, qui ne revenait d'une expédition contre la vie du chef de l'État que pour en organiser une autre? Permettait-elle à des cargaisons d'assassins de naviguer sous son pavillon et de tenter des débarquements ?

Aux objurgations réitérées du Premier Consul, le gouvernement anglais avait toujours argué de son impuissance, attendu, disait-il, que la liberté de la presse existait en Angleterre et que la Constitution interdisait de violer les règles de l'hospitalité. C'était une hypocrisie complète. S'il était bien vrai que la liberté de la presse existât en Angleterre, une loi de ce pays, l'*Alien-Bill*, laissait au ministère le droit d'expulser sans délai tout citoyen étranger qui compromettrait la tranquillité publique. La preuve de l'existence de ce droit fut donnée plus tard lorsque l'Angleterre voulut se débarrasser des émigrés bonapartistes (1). Mais de plus le traité d'Amiens stipulait qu'aucun des États n'accorderait protection, ni directe ni indirecte, à ceux qui voudraient leur nuire. Le Cabinet britannique avait donc une réelle action sur les émigrés et journalistes français réfugiés à Londres. S'il n'en usait guère, c'est qu'il protégeait, quand il ne stimulait pas, les manœuvres criminelles des uns et les injures des autres envers le Premier Consul. Alors peut-on s'étonner que celui-ci, pointilleux par nature, ait montré, avec une vivacité même extrême, qu'il savait ce qui se passait et qu'il était décidé à ne pas endurer comme un simple pleutre les insultes et les humiliations.

(1) Bignon, III, 10.

Faisant même abstraction du caractère impulsif de Napoléon, si l'on veut tenir compte des conditions plus générales qui ont présidé à la conduite respective des deux parties, peut-être trouvera-t-on que l'Angleterre, une fois encore, est la moins excusable. Ne suffit-il pas de mettre en parallèle la situation politique de cet État, dont tous les actes étaient régis par une organisation séculaire, et la situation du Premier Consul qui venait à peine de remettre sur pied l'énorme machine gouvernementale dont le Directoire avait disloqué presque tous les rouages combinés et engrenés par la Révolution. Et sans doute on inclinera vers l'indulgence à l'égard d'un homme d'autant plus avide de considération que toutes les têtes couronnées d'Europe la lui refusaient, et d'autant plus soucieux de tranquillité qu'il avait plus besoin de toute son attention pour mener à bien l'œuvre gigantesque qui lui incombait; enfin l'on s'étonnera moins de le voir prendre plaisir à triompher bruyamment de l'Angleterre, comme il le fit dans cette soirée de Saint-Cloud avec le concours poétique de Fontanes.

Par l'attitude de Lucchesini, l'ambassadeur prussien, l'Europe put voir qu'aucune complication n'était à redouter du côté de la Prusse, bien résignée à laisser la France maîtresse d'agir à sa guise en Hanovre. Peu de jours après, le Roi disait lui-même : « Devant l'état des choses dans le pays de Hanovre et la soumission volontaire de l'Électorat, je ne vois plus pour le moment, dans la position des Français, que le voisinage de troupes amies... (1). »

Mettant en action ses paroles, la Prusse accordait aux détachements et convois français allant en Hanovre le droit de traverser son territoire en suivant la route de Dusseldorf choisie d'un commun accord; et recommandation expresse avait été faite au général Mortier de passer, à chaque gîte d'étape, des

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 165.

marchés avec les habitants du pays, afin qu'ils n'eussent aucune charge à supporter (1).

Pendant que la capitulation de Suhlingen était envoyée à la ratification du roi d'Angleterre, Mortier avait fait son entrée, le 5 juin, dans la ville de Hanovre, à la tête de trois divisions de hussards et de deux bataillons d'infanterie. Il y trouva quinze mille fusils neufs, cinq mille paires de pistolets, cent pièces d'artillerie, soixante fourgons neufs attelés de bons chevaux. Les fourgons attelés surtout lui furent très utiles, car on a vu par son rapport qu'il était dénué de moyens de transport. Mais il ne put rien découvrir des caisses royales, des chevaux et des objets précieux appartenant à l'Électeur. Ils avaient été enlevés au premier signal des mouvements de l'armée française (2). Dès son arrivée Mortier adressa aux habitants une proclamation se terminant ainsi : « La discipline la plus sévère régnera parmi les troupes que je commande. Vos personnes, vos propriétés seront respectées; mais en retour j'exige de vous des procédés tels qu'on a le droit d'en attendre d'un peuple paisible (3). » En même temps il prévenait les corps de toute l'armée « que, s'il arrivait qu'un habitant fût spolié par un individu faisant partie de l'armée, il serait immédiatement accordé à cet habitant une indemnité sur la solde de la brigade ou division à laquelle appartient le coupable (4) ». Fidèle à sa promesse et voulant à tout prix assurer le repos et la sécurité des Hanovriens, Mortier fit un exemple terrible parmi ses troupes : « Je tiens la main, écrit-il au ministre de la Guerre, à ce que la discipline la plus sévère soit observée. Trois grenadiers de la 48e demi-brigade ont été fusillés pour crimes de pillage et de viol. Cet acte de rigueur produit le meilleur effet parmi la

(1) *Archives du ministère de la Guerre.* (Dossier du 28 juin.)
(2) *Ibid.* (Dossier du 8 juin.)
(3) *Journal de Paris* des 15 et 17 juin.
(4) *Le Publiciste* du 24 juin.

troupe et parmi les habitants; partout nous avons été parfaitement accueillis (1). » Le jugement qui avait condamné ces grenadiers fut affiché dans tout l'Électorat en français et en allemand (2).

Attentif à tout ce qui pouvait lui assurer la sympathie dans le pays conquis, Mortier prit sous sa protection l'Université de Gœttingue, dont les professeurs s'étaient d'autre part adressés au Premier Consul par la plume de leur prorecteur, M. de Martens (3). Toutes ces mesures d'ordre et d'apaisement, dont le général Mortier recevait évidemment de Paris l'impulsion, ne témoignent pas d'un esprit de conquête particulièrement violent. Napoléon voulait atteindre l'Angleterre et non les habitants. Toutefois, ainsi que cela avait eu lieu en 1757 quand le roi d'Angleterre ne voulut pas adhérer à la convention conclue à Closter-Zeven entre le maréchal de Richelieu et le duc de Cumberland, le même refus se renouvela en 1803 à propos de la convention de Suhlingen; c'est alors qu'il fallut envoyer à Mortier l'ordre de faire désarmer les troupes hanovriennes et de les envoyer en France comme prisonnières.

L'armée de Hanovre occupait la rive droite de l'Elbe, très escarpée, couverte de bois. Les quelques endroits qui pouvaient se prêter à un débarquement étaient très faciles à garder. De plus, l'ennemi plongeait sur notre rive; mais, à forces numériques égales (neuf à dix mille hommes de chaque côté), sa démoralisation devenait un facteur important. Croyant que Mortier se trouvait à la tête d'au moins cent mille hommes et persuadée qu'elle serait écrasée, l'armée hanovrienne devait se débander au premier choc.

Le 1er juillet, Mortier disposa ses troupes en vue d'effectuer le passage à Arlenburg, d'où il pouvait déployer son infanterie

(1) *Archives du ministère de la Guerre.* (Dossier du 8 juin.)
(2) *Le Publiciste* du 30 juin.
(3) *Archives du ministère de la Guerre.* (Dossier du 31 mai 1803.)

pour s'emparer des hauteurs. De fausses attaques étaient prévues simultanément afin de forcer l'ennemi à garder toute la ligne. Ayant ainsi préparé son mouvement, Mortier expédia son chef d'état-major, Léopold Berthier, au feld-maréchal de Walmoden, qui commandait l'armée hanovrienne. Berthier était chargé de remettre à Walmoden un ultimatum qui le sommait de rendre son armée prisonnière pour être transférée en France. L'ultimatum se terminait par ces mots : « Il est évident, monsieur le maréchal, que l'Angleterre sacrifie indignement vos troupes, dont la valeur est connue de l'Europe entière, mais il ne l'est pas moins que tout projet de défense de votre part serait illusoire et ne ferait qu'attirer de nouveaux malheurs sur votre pays. Je dois insister pour que Votre Excellence veuille bien me faire dans les vingt-quatre heures une réponse catégorique. L'armée que j'ai l'honneur de commander est prête et n'attend que le signal du combat (1). »

Léopold Berthier rend compte ainsi de sa mission près du feld-maréchal : « J'ai vu un vieillard respectable qui a quarante-neuf ans de services... Après avoir lu la lettre du général, il m'a dit : « Je vois que dans une situation aussi critique, je ne puis répondre à M. le général Mortier sans assembler les officiers supérieurs et généraux de nos armées. Je dois observer à M. le général, et je lui en donne ma parole d'honneur, que depuis l'entrée des Français dans l'Électorat je n'ai reçu aucune lettre, aucun ordre de l'Angleterre, que je ne puis en recevoir de la Régence de Hanovre, puisqu'elle a été dissoute depuis l'arrivée des Français, et que, dans une position aussi cruelle, l'armée seule peut agir comme se gouvernant par elle-même; dans vingt-quatre heures je ferai savoir la décision qui aura été arrêtée. » Léopold Berthier eut ensuite une conversation courtoise avec les officiers hanovriens et, quand il

(1) *Archives du ministère de la Guerre.* (Dossiers des 30 juin et 1er juillet.)

leur démontra l'inutilité de leur résistance, ils lui répondirent : « Général, nous sommes de vieux militaires. Nos troupes sont de braves gens. Si nous sommes réduits au désespoir, nous succomberons; mais au moins nous conserverons notre honneur et nous voulons être dignes de mériter l'estime de l'armée française. »

Ces paroles dites sans fanfaronnade et rapportées par Berthier; le récit de la mort du général Hammerstein, qui, inconsolable de voir ternir son honneur et sa réputation militaire, s'était brûlé la cervelle après la capitulation de Suhlingen (1); tout enfin ce que Mortier entendait lui donna la conviction que, si on poussait les Hanovriens au désespoir, les bords de l'Elbe seraient témoins d'une épouvantable et inutile scène de carnage. Se rappelant qu'au sujet de la première capitulation il avait été félicité surtout « pour avoir épargné du sang et beaucoup de tracasseries diplomatiques (2) », il prit sur lui de ne pas brusquer une attaque qui forcément lui coûterait beaucoup de monde et à la suite de laquelle, tout compte fait, il n'aurait probablement guère, comme prisonniers, que des cadavres à diriger vers la France. Il crut avoir mieux rempli les instructions de son gouvernement lorsque, avant de courir les chances d'un combat, il accéda à une convention par laquelle les soldats hanovriens rentreraient dans leurs foyers sans uniformes et après avoir livré leurs armes aux Français. Mortier pensa qu'aucun général à sa place, pas même le Premier Consul, n'aurait exigé davantage d'une armée minuscule de dix mille hommes, vouée fatalement à l'extinction, même si, contre toute probabilité, elle faisait reculer les troupes françaises. Celles-ci n'avaient-elles pas derrière elles, prête à les venger, toute l'armée de la République, tandis que le pauvre Hanovre était abandonné de tous ses protecteurs, même de l'Angleterre?

(1) *Journal de Paris*, 9 juillet 1803.
(2) *Correspondance de Napoléon I^er^*, VIII, 35.

Pour arriver à son but Mortier, durant les journées du 1er au 5 juillet, recevait les nombreux messagers du maréchal de Walmoden et renvoyait des ultimatums qui n'étaient jamais les derniers. Après maintes allées et venues d'un camp à l'autre, voyant qu'il n'obtiendrait pas mieux, il déclara, le 5 juillet à midi, qu'il acceptait la soumission de l'armée hanovrienne, avec son engagement de ne plus servir contre la France, et qu'il acquiesçait à son renvoi dans ses foyers après que les hommes auraient versé à l'intendance française leurs armes et leurs équipements militaires.

Esquissant alors la mise en scène de ce qui devait se passer quatre ans plus tard sur le Niémen, entre Napoléon et Alexandre, Mortier reçut le maréchal de Walmoden sur une barque amarrée au milieu de l'Elbe. Par une insuffisante préparation des détails de cette rencontre solennelle, le prologue faillit en être un dénouement tragique et démontra que l'ennemi était bien résolu à vendre chèrement sa vie. L'officier d'artillerie de Lunebourg, mal informé, voyant s'avancer sur le bateau qui se dirigeait vers lui le général Mortier et son état-major en grande tenue, ainsi que la garde qui l'accompagnait, s'imagina que c'était le commencement de l'assaut. Sans hésiter il fit tirer dessus ; fort heureusement le mât et la voile seuls furent atteints (1). Ce fut du côté hanovrien que cette petite pluie de boulets causa le plus grand émoi; habitués aux dangers, les commissaires français y firent à peine attention. Ils comprirent de suite qu'elle était le résultat d'une méprise et se bornèrent à exiger que l'officier hanovrien ne reçût ni blâme, ni punition. Le calme rétabli, les deux chefs d'armée conclurent la capitulation.

C'est la mort dans l'âme que le vieux feld-maréchal de Walmoden signa cet acte : « Écrivez à Bonaparte, dit-il, que je ne suis pas un lâche et que, si je capitule sans me battre, c'est que la politique

(1) *Journal de Paris* du 18 juillet 1803.

dans laquelle le ministère anglais met ce pays est trop absurde (1). »

En termes des plus nobles, des plus simples, empreints d'une émotion sincère, le général Mortier, par la plume de son chef d'état-major, expose les raisons qui l'ont engagé à ne pas suivre à la lettre les ordres du gouvernement. En même temps il expose les phases par lesquelles a passé son esprit pour s'arrêter à ce qui lui a paru être le véritable honneur militaire, celui qui se laisse guider par les sentiments humains : « Cette capitulation, citoyen ministre, écrit Léopold Berthier, est absolument la même que celle que vous nous avez envoyée pour modèle, à l'exception de l'exil de ces pauvres malheureux soldats en France. Voici les réflexions du général en chef et celles de tous les officiers généraux de l'armée. Nous ne parlerons pas de la perte que ce passage difficile nous eût causée. Pour nos intérêts personnels, nous eussions désiré opérer ce passage de vive force; mais le général en chef devait regarder les résultats de l'avantage que retire le gouvernement français de la sage mesure avec laquelle il a traité. « Qu'aurait-on dit? L'armée française, maîtresse de tout l'Elbe, ayant tous les moyens de transport et de passage de rivière, a attaqué et battu un reste d'armée de dix mille hommes abandonné dans un pays sans ressources, et a refusé d'entendre des conditions qui sont aussi dures qu'elles puissent être dictées à une armée qui s'est toujours bien battue et qui a montré, prouvé toute la loyauté possible envers ses ennemis. Nous ne pouvions, malgré le mal qu'ils nous auraient fait en passant, trouver aucune gloire dans une telle affaire. »

Dans une lettre adressée directement à Napoléon, Mortier dit : « Citoyen Premier Consul, l'armée hanovrienne était réduite au désespoir; elle implorait votre clémence. J'ai pensé qu'abandonnée par son Roi, vous voudriez la traiter avec bonté.

(1) *Journal de Paris* du 27 juillet 1803.

J'ai fait au milieu de l'Elbe avec le maréchal de Walmoden la capitulation que je joins ici. Il l'a signée, le cœur navré. Vous y verrez que son armée met bas les armes, que sa cavalerie met pied à terre et vous remet près de quatre mille excellents chevaux. Les soldats resteront chez eux, vont se livrer à l'agriculture et ne doivent faire éprouver aucune espèce d'inquiétude. Ils ne seront plus aux ordres de l'Angleterre (1). » Napoléon comprit, ou feignit de comprendre, la répugnance qu'un général avait dû éprouver à l'idée de procéder à une attaque qui n'aurait été en réalité qu'une tuerie d'hommes de part et d'autre, sans grand profit de gloire et sans bénéfice appréciable. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas encore en cette circonstance qu'on trouvera l'homme, tant décrit par ses détracteurs, intransigeant dès qu'il avait parlé, n'admettant aucune initiative de ses subordonnés. A la lecture des émouvantes explications de Mortier, il se hâta de le rassurer en lui disant : « J'approuve la conduite que vous avez tenue et toutes les dispositions que vous avez faites comme conformes aux intérêts et à la générosité du gouvernement (2). »

Tout en apportant à l'organisation du pays conquis le plus de ménagements possible, Mortier dut cependant prélever tout ce qui, à un titre quelconque, pouvait être regardé comme appartenant au roi d'Angleterre. Il s'était empressé d'envoyer en France soixante pièces de canon, dix-neuf drapeaux, seize étendards pris autrefois aux armées françaises par les Hanovriens, notamment dans les batailles de Malplaquet, Dettingen et Minden (3). Avec ces trophées de notre gloire vengée, partirent pour Paris trois cents chevaux, choisis par le général en chef lui-même parmi les plus beaux du régiment de la garde électorale,

(1) *Journal de Paris* du 15 juillet 1803.

(2) *Archives de la Guerre.* (Dossier du 6 juillet 1803.)

(3) Mangourit, *Voyage en Hanovre* (1803-1804), p. 37 ; Bignon, t. III, p. 131 ; *Archives de la Guerre.* (Dossier du 6 août 1803.)

si renommée pour ses montures. Ils étaient destinés aux grenadiers à cheval de la garde des Consuls (1). Une commission exécutive, composée de fonctionnaires hanovriens, fut instituée. Elle se divisa en quatre sections : Affaires secrètes de l'Etat. — Finances. — Approvisionnement. — Règlement des comptes. Dans le même temps il se forma une garde hanovrienne. A ceux qui voulaient s'y enrôler on donnait une prime d'engagement de dix-huit francs, s'ils étaient de taille ordinaire; aux plus grands on accordait un louis (2). Pour l'escorte du général en chef on avait adopté l'habit rouge à collet et aiguillettes bleu ciel, pantalon de même couleur, bonnet de feutre noir avec grand plumet rouge et bleu ciel (3).

Les bourgeois et les troupes françaises vivaient dans une parfaite cordialité. Le général en chef donnait des concerts auxquels assistait toute la noblesse du pays. Le chef d'état-major Berthier, qui avait trouvé moyen de se marier pendant cette période assez agitée, passait tranquillement sa lune de miel à Hanovre et, désireux de procurer des distractions à sa nouvelle compagne, il allait parfois au théâtre à Hambourg, en société du général Mortier. Ils y sont signalés tous trois un jour à la représentation du *Calife de Bagdad* et de *Ma Tante Aurore* joués sur demande spéciale (4). Le 15 août 1803 fut célébré à Hanovre par des réjouissances enthousiastes de toute la population en l'honneur de la naissance du Premier Consul (5).

Ces rapports de l'armée française avec les habitants du Hanovre, la tranquillité que semblent dénoter certains de ces petits faits nous placent loin des tableaux de désolation exposés journellement par les journaux anglais. A les en croire, il n'y aurait eu en Hanovre que crimes sur crimes commis par les

(1) *Archives de la Guerre.* (Dossier du 24 juillet 1803.)
(2) *Ibid.* (Dossier du 10 août 1803.)
(3) *Journal de Paris* du 26 juillet 1803.
(4) *Ibid.* du 18 juillet 1803.
(5) *Mémoires de Madame de Rémusat,* I, 257.

soldats français. C'étaient des villes dévastées, les propriétés saccagées, les citoyens lésés et oppressés de toutes façons ; c'étaient des femmes et des filles violées en plein jour dans les rues, sous les yeux des pères et des maris ; les villages livrés au pillage et brûlés (1). La seule infraction commise avait été dénoncée publiquement, on l'a vu, par le général Mortier, qui en avait fait l'objet d'un châtiment exemplaire, dont l'effet fut immense et salutaire. Aucun méfait semblable ne se renouvela. A part les déclamations pathétiques des journaux de Londres, sans citation d'un seul incident précis, on ne trouve nulle trace d'indiscipline dans l'armée d'occupation. Au contraire toutes les relations nous montrent les Français accueillis amicalement dans les ménages, où ils retrouvaient eux-mêmes l'image de leur propre famille (2).

Cependant, malgré ses clameurs de colère, malgré son refus de reconnaître la capitulation de Suhlingen, l'Angleterre abandonnait le Hanovre aux mains de la France, sans essayer même de lui porter secours. Quels étaient donc les motifs de cette insouciance à l'égard d'un pays qui, en somme, appartenait à sa Couronne? Elle se dit sans doute que le séjour des armées françaises en plein territoire germanique, sur la lisière du royaume prussien, ne manquerait pas de porter ombrage à celui-ci et de servir de thème à la Russie pour entraîner quiconque voudrait la suivre contre ce qu'on appelait les empiétements de la France. Ces prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. La mainmise opérée par le Premier Consul sur le Hanovre n'était en réalité que la première application du « système continental », seul moyen de représailles dont il pût disposer vis-à-vis de l'Angleterre. Le roi de Prusse avait largement encouragé Napoléon dans cette voie, lorsqu'il lui faisait dire qu'il ne pouvait contester

(1) Thibaudeau, III, 313.

(2) L.-L. Schelver, *Das Kurfürstenthum Hannover unter den Franzosen in den Jahren*, 1803, 1804, 1805, p. 117 et suiv.

à la France le droit d'inquiéter son ennemie partout où elle pourrait l'atteindre (1).

Fort de cette approbation, le Premier Consul avait prescrit au général Mortier d'occuper le petit port de Cuxhaven, afin d'intercepter le passage des bâtiments anglais qui naviguaient sur l'Elbe. D'autre part, du moment qu'une armée française occupait le Hanovre, il devenait indispensable de posséder Cuxhaven, afin que le flanc gauche de cette armée fût assuré contre les incursions maritimes de l'Angleterre. Cuxhaven et le Hanovre, c'était tout un. La Prusse, deux ans auparavant, l'avait démontré elle-même en mettant une garnison à Cuxhaven, lorsque, sur l'injonction du Tsar, elle était entrée en Hanovre pour y faire pièce à l'Angleterre. Elle avait alors considéré que ce port formait une sorte de dépendance de l'Électorat, autant pour le commandement que les Anglais y avaient toujours exercé, que pour l'utilité dont il était pour couvrir les positions de l'armée occupante (2). Ayant simplement à suivre l'exemple de la Prusse, Napoléon se crut, sans doute, dispensé de la prévenir de la nécessité où il se trouvait d'envoyer un détachement à Cuxhaven. Ce fut assurément un tort, attendu que par une déclaration préalable il eût évité de donner prise aux insinuations malveillantes du parti hostile de la Cour de Berlin. Ce parti faisait au Roi une sorte d'humiliation de ce qu'il appelait la marche envahissante des Français; il prétendait que petit à petit, les troupes françaises se répandraient bientôt dans tous les États avoisinants, y compris la Prusse.

Si Frédéric-Guillaume pensait réellement, comme cherchait à le lui faire croire son entourage, que les empiétements de Napoléon allaient continuer, il n'avait pas d'autre parti à prendre que celui dont son Cabinet lui donnait le conseil : « Couvrir ses frontières et au besoin s'opposer à tout envahissement qui

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 165.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 268.

menacerait celles-ci ou les États circonvoisins qui le touchent de près, » ou bien « entrer jusqu'à un certain point dans les vues de liaison du Premier Consul en lui offrant la conclusion d'un engagement réciproque (1) ». Telles étaient les deux solutions que lui proposait M. de Haugwitz, son premier ministre. Il n'en adopta aucune, les décisions énergiques n'étant pas de son fait. Il préféra porter la question sur le terrain diplomatique. Sa conception était celle-ci : garder lui-même toute sa liberté d'action, louvoyer jusqu'à ce que l'avantage se dessinât pour la France ou pour l'Angleterre, mais, en attendant, lier le Premier Consul par des engagements formels. Celui-ci ne se laissa pas abuser. Soucieux de ne pas enchaîner l'avenir de la France au profit de quelqu'un qui entendait ne contracter en retour aucune obligation, il fit répondre aux premières observations qui furent présentées à Paris par M. de Lucchesini, l'ambassadeur prussien, « qu'on verrait avec plaisir que la Cour de Berlin exerçât sur les villes hanséatiques et leur territoire une sorte de protection bienveillante, et qu'il dépendait de la Prusse de proposer tout de suite tels articles de convention à conclure avec le gouvernement français qui conviendraient le plus à Sa Majesté et aux intérêts de sa monarchie (2). » C'était toujours, on le voit, la même et infatigable proposition de Napoléon. Il voulait un pacte, quels qu'en dussent être les avantages pour la Prusse.

Rien de plus fastidieux pour le Roi que cette répétition d'une demande d'alliance. Il ne voulut pas comprendre. Il feignit de croire que le Premier Consul se figurait « qu'à Berlin on avait besoin d'un engagement de sa part, et que sa loyauté était la première à l'offrir ». Puis le Roi, qui parlait ainsi dans ses instructions à son ambassadeur, ajoutait avec ingénuité : « Il nous suffira parfaitement que vous remettiez au ministre des

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 177.
(2) *Ibid.*, 163-164.

Relations Extérieures une note récapitulant d'une manière précise les assurances que vous auront données ce ministre ainsi que le Premier Consul, et que le ministre vous accuse réception de cette note. » Feinte un peu naïve à force de vouloir être habile. Par cet accusé de réception la France se liait les mains, favorisait la Prusse, tandis que celle-ci, selon les recommandations expresses du Roi à son représentant (1), ne promettait rien du tout, gardait par conséquent la latitude de faire ce qu'elle jugerait convenable d'après les circonstances. Croire que Napoléon accepterait cette combinaison dont la proposition ne manquait pas d'impudence, c'était en vérité porter la politique dans le domaine des billevesées et des attrape-nigauds.

Le pauvre ambassadeur, pressé par son Roi, n'en pouvait mais ; il quémandait partout l'accusé de réception si désiré, il allait du ministère des Relations Extérieures au cercle de Mme Bonaparte à Saint-Cloud avec l'espoir que toutes les peines qu'il se donnait seraient payées par l'envoi du précieux papier, revêtu de la signature du Premier Consul. Celui-ci, invariablement, assurait Lucchesini « de son empressement sincère à écarter tout ce qui ne conviendrait pas entièrement aux intérêts de la monarchie prussienne, et de son désir que Sa Majesté veuille bien s'expliquer sur les ouvertures qui lui ont déjà été faites et qui peuvent conduire aux meilleurs arrangements (2) ». Et ce fut tout. Napoléon, se refusant à tomber dans le piège trop grossier qu'on lui tendait, s'en tenait à son éternelle proposition d'entente, tandis que le roi de Prusse, déjà porté à ne pas y souscrire, continuait à trouver près de la Reine un encouragement à ses propres résistances. Un diplomate historien, renseigné directement, a défini la situation en ces termes : « On était encore, à Berlin, sous le prestige de l'entrevue de Memel, et la Reine entretenait avec une sorte de culte les rapports de vive sym-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 166.
(2) *Ibid.*, I, 169.

pathie qui s'étaient alors établis entre son époux et l'empereur Alexandre. Cette princesse exerçait sur le Roi l'ascendant que peut donner sur un homme de mœurs pures un caractère plein de douceur et de grâces unies aux charmes d'une beauté touchante. Elle n'était occupée dans l'intimité domestique qu'à lui prêcher la circonspection et à lui conseiller de se tenir en garde contre les avances du Premier Consul (1). »

Ainsi plus que jamais l'idée d'une alliance n'était qu'un rêve impossible à réaliser; l'équilibre des relations entre la France et la Prusse ne pouvait être conservé que par la continuation d'un échange de procédés affables et, si Napoléon avait eu le tort de s'emparer du petit port de Cuxhaven sans au préalable en référer courtoisement à la Prusse, du moins, à la première plainte, il se montra très conciliant et ne demanda qu'à régler la situation au mieux des intérêts réciproques des deux nations.

Toutefois, comme l'Angleterre avait déclaré le blocus absolu de l'Elbe et du Weser à l'égard de toutes les navigations, à quelque nation qu'elles appartinssent, le Premier Consul exprimait aussi le vœu « que Leurs Majestés le roi de Prusse et le roi de Danemark s'interposassent pour faire respecter par l'Angleterre les pavillons neutres, de même que la France était décidée à respecter les territoires neutres ». En réalité Napoléon se plaignait à bon droit, semble-t-il, qu'on pût exiger de lui seul le respect des convenances internationales, alors qu'on paraissait vouloir tolérer sans mot dire les infractions révoltantes que les flottes britanniques se permettaient sur mer.

Cependant la Prusse ne pouvait guère continuer à traiter toutes ces questions d'une façon évasive; Lucchesini avait un peu usé le système. L'instant devait arriver où elle serait obligée de répondre avec plus de précision, et cela ennuyait

(1) A. Lefebvre, I, 318.

beaucoup Frédéric-Guillaume, les écrits supportant moins de circonlocutions, moins de réticences que les paroles. Le hasard servit fort à propos le Roi dans sa répugnance à se prononcer catégoriquement. Ayant appris que le Premier Consul partait pour un voyage en Belgique, il résolut d'envoyer près de lui à Bruxelles son premier conseiller Lombard.

Pour quitter à cette heure critique le siège du gouvernement, il fallait à Napoléon un motif bien sérieux. Celui qu'on donnait ostensiblement était de raffermir dans l'obéissance les populations des Flandres, qui avaient été plus intimement rattachées à la France par les victoires du Premier Consul, et d'obtenir leur confiance, au moment où éclatait une guerre dont leurs intérêts commerciaux auraient tant à souffrir. Ce prétexte, tout considérable qu'il soit, ne paraît cependant pas suffisant pour justifier l'absence du chef de l'État, alors que des complications de toutes sortes pouvaient se produire inopinément. On aurait pu sans doute atteindre un résultat semblable, soit par l'influence des préfets, soit par le déplacement de Cambacérès ou de Lebrun, les deux autres consuls, soit par la visite du ministre de l'intérieur par exemple.

C'est donc dans des questions où la personnalité de Napoléon jouait un rôle exclusif qu'on doit chercher les vraies raisons de ce voyage. Il en est qui ressortent clairement de ses occupations journalières lors de ses passages successifs à travers les villes fixées par son itinéraire. Ce sont les occupations qui ont rapport à ses fonctions de commandant en chef de l'armée de débarquement en Angleterre : l'inspection et la mise en défense des ports, places fortes et forteresses de la région du Nord, l'installation, sur les points les plus favorables, de chantiers de constructions navales si nécessaires au relèvement de notre marine.

Mais il est permis de présumer qu'à côté de la surveillance de ces travaux urgents, Napoléon vit une occasion d'en imposer à l'Europe en révélant au grand jour la considération dont il

était l'objet. A l'Angleterre, d'abord, il s'agissait de prouver que la France n'était pas dupe de ses calomnies, ne croyait nullement, ainsi qu'on cherchait à l'en persuader, que la guerre actuelle était l'œuvre de l'ambition d'un seul, militaire heureux et affamé de gloire. Il importait de la convaincre que, tout à l'opposé, le peuple entier acceptait résolument et courageusement de défendre son honneur national, de relever et de venger les longues humiliations qu'on lui avait infligées. Vis-à-vis des autres puissances, notamment de la Prusse, près de laquelle il continuait à être en coquetterie d'alliance, Napoléon pensait peut-être vaincre ainsi les résistances dont il ne devinait que trop le motif. Par les hommages publics qui allaient lui être rendus il n'était pas fâché de démontrer que le soldat d'aventure, qu'on persistait à voir en lui, était à tous égards un chef respecté et honoré à l'égal des souverains légitimes. A cet effet, il crut devoir ne négliger aucune des apparences pompeuses dont le récit éblouit les imaginations de ceux mêmes qui savent le mieux à quel prix reviennent ces mises en scène d'opéra.

Du reste il eut essentiellement, à toutes les époques de sa vie, le souci de ce que pensaient de lui les rois par droit de naissance. Tous les moyens lui étaient bons pour détruire leurs préventions. Par atavisme ou par esprit militaire imbu de respect pour toutes les hiérarchies, celui qu'on a appelé le général de la Révolution manifesta, dès le début de son pouvoir, des tendances à restaurer le cérémonial monarchique, acheminement naturel vers l'abolition des mœurs républicaines. Ce n'est pas que la France désirât pour le héros des campagnes d'Égypte et d'Italie l'estime des têtes couronnées; elle le jugeait assez grand par lui-même; mais, lui, l'ambitionnait, cette estime, soit que, ne se sentant pas l'audace d'instituer un nouvel ordre de choses, il crût indispensable au bonheur de l'État les rapports sympathiques entre chefs d'empires; soit, ce qui est plus pro-

bable, qu'il se sentît froissé par le dédain de gens aux bonnes grâces desquels il attachait un très haut prix.

Cette dernière hypothèse s'impose si l'on observe qu'à plusieurs reprises le bien de la France, supérieurement compris, aurait exigé que Napoléon brisât les trônes que la victoire avait mis sous ses pieds; mais, pénétré alors d'un saint et presque superstitieux respect pour la majesté royale, il n'osa pas l'anéantir complètement chez ses ennemis. Il n'a fait d'exception que pour les Bourbons régnant encore en Europe et il a laissé subsister, pour fomenter de nouveaux complots contre la France, tous les princes qu'il a tenus à merci, qu'il aurait pu reléguer à son caprice dans des îles lointaines, comme ils le firent pour lui à l'heure de sa défaite. Il aurait ainsi évité que les coalitions se renouvelassent méthodiquement contre la France. Quand les alliés vaincus terminaient une campagne, ils savaient d'avance qu'il leur en coûterait quatre années environ pour réparer leurs pertes, relever leurs effectifs et recommencer la guerre. Les chiffres apportent ici une preuve saisissante : 1792, 1796 — 1796, 1800 — 1800, 1805 — 1805, 1809 — 1809, 1813.

En le voyant esclave d'un tel préjugé et animé d'un si grand désir de marcher de pair avec les rois, on conçoit l'amertume de son sentiment intime en présence de leur affectation à maintenir des distances. Ce sentiment se retrouve nettement formulé dans les paroles que Napoléon dira bientôt, à Bruxelles, à l'envoyé du roi de Prusse : « Je sais bien que l'Angleterre n'a jamais voulu traiter avec moi d'égal à égal (1). » Sans doute la réflexion visait également la Prusse toujours rebelle à de si longues et si constantes avances.

C'est, pensons-nous, en vertu de ces préoccupations que durant ce voyage de Belgique il va s'appliquer à mettre en

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 187.

relief sa propre grandeur et que, tout en étant l'homme le moins enclin à oublier ses propres origines, il saura faire contribuer à son prestige personnel l'enthousiasme fanatique excité par sa présence. S'inspirant du même souci de l'opinion, il saisira l'occasion de ce voyage pour se réhabiliter publiquement en prouvant l'inanité des horreurs qui s'imprimaient quotidiennement à Londres sur sa vie privée et sur les prétendus débordements de la cour consulaire, représentée comme un antre de perversité.

Peu disposé d'habitude à s'embarrasser d'une femme lorsqu'il avait à s'occuper d'affaires, il emmena Joséphine en Belgique. Afin qu'elle tînt dignement le rôle qu'elle avait à remplir, il ne négligea aucun des accessoires qui peuvent frapper l'imagination des foules; il soigna lui-même les détails de la parure de sa compagne : « Je vous prie, écrit-il au ministre du Trésor public, de faire estimer un assortiment des plus belles perles qui se trouvent au Trésor, ainsi qu'un assortiment de pierres de couleur que ma femme désirerait acheter. Elles lui seraient nécessaires avant mon départ pour la Belgique (1). » Aux dames d'honneur de Joséphine il fit cadeau d'une somme de trente mille francs pour couvrir les frais de toilette qu'il leur ordonnait (2).

Enfin il mit en œuvre tout le faste, toutes les magnificences qui se peuvent imaginer pour qu'à travers l'Europe les échos retentissent du bruit de sa popularité. Que, selon la coutume en pareille circonstance, il ait eu sa part de collaboration dans le programme des manifestations d'enthousiasme qui l'attendaient partout sur son passage, ce n'est pas douteux; mais cette remarque amène à constater que les éloges décernés au Premier Consul, partisan de la paix, étaient ceux qui lui plaisaient le plus. A travers les villes, dont toutes les rues illuminées res-

(1) *Lettres inédites de Napoléon I^er^*, I, 40.
(2) *Mémoires de Madame de Rémusat*, I, 234.

semblaient aux galeries d'un théâtre en une soirée de gala, les acclamations des foules s'adressaient surtout au pacificateur de l'Europe; aux frontons des arcs de triomphe, aux fenêtres, on lisait sur des transparents des inscriptions comme celles-ci : « *Au héros vainqueur et pacificateur. — La victoire a conquis la paix. — Paix continentale. — Au restaurateur de la patrie la ville d'Amiens reconnaissante. — L'épée victorieuse protège la charrue. — Il est l'amour et la gloire de la patrie; en prenant les rênes de l'État il lui a donné la paix et des lois. — Celui que l'univers proclame un grand homme est pour la France un dieu protecteur.* » Ces inscriptions, relevées à Amiens seulement, se répétaient sous des formes variées dans toutes les cités qu'il parcourut. Cependant, à côté des invocations à la paix, on n'avait pas manqué d'attester par d'autres mentions l'ardeur exaltée des populations en faveur de la guerre contre l'Angleterre.

En Belgique, la splendeur des ovations fut encore dépassée. Le vocabulaire des louanges et des adulations, qu'on aurait pu croire épuisé, trouva de nouvelles formules. On rappela les exploits des César, des Charlemagne, des Charles-Quint dans les Flandres, et nul n'était supérieur à Bonaparte, « surnommé le Grand. »

Napoléon ne s'attardait pas dans les béatitudes de ces enivrantes glorifications; le répit que lui laissaient les fêtes, les réceptions, les visites officielles aux cathédrales où le clergé l'accueillait avec pompe et avec des cantiques de reconnaissance, il l'employait à inspecter dans chaque ville les remparts et les citadelles; il montait en barque pour se rendre compte de l'état des canaux et il ordonnait les travaux à exécuter en vue de la guerre britannique; là où il y avait de la garnison, il faisait manœuvrer les escadrons et les régiments; le reste du temps, il se rendait, accompagné de Monge, Chaptal et Berthollet, dans les établissements où se fabriquaient les divers produits de

l'industrie, et il demandait des explications sur les moindres détails, interrogeait lui-même les ouvriers qu'il étonnait par l'étendue de ses connaissances. Le soir enfin, jusqu'à une heure avancée de la nuit, il expédiait les ordres aux différents ministères. On peut dire sans banalité que ses multiples occupations l'empêchaient de dormir, car ses journées commençaient à quatre heures du matin pour se terminer le plus souvent après minuit. Il en fut ainsi durant les trente jours de son voyage qui s'effectua par Amiens, Saint-Valery, Abbeville, Montreuil, Boulogne, Dunkerque, Lille, Ostende, Bruges, Gand et Anvers (1).

A son arrivée à Bruxelles, il fut aussitôt repris par le souci des affaires prussiennes; il y trouva, installé à l'hôtel Bellevue, Lombard, conseiller intime du roi de Prusse.

Frédéric-Guillaume, ainsi qu'on l'a vu, avait découvert dans cette mission de Lombard le meilleur moyen de se dérober par des paroles à la demande formelle d'alliance qu'avait renouvelée le Premier Consul, lors du différend survenu à la suite de l'occupation du petit port de Cuxhaven.

Ce qu'il allait faire près du Premier Consul, Lombard ne le savait pas exactement. Il dit lui-même dans une lettre à un diplomate : « Mes instructions sont tellement vagues, ou plutôt je suis tellement abandonné à moi-même que j'essaierais inutilement de vous mettre d'avance au fait de ma commission. Je n'ai rien par écrit et l'on m'a donné, pour tout ordre, mes souvenirs et la connaissance que ma place me donne de la façon de penser du Roi et de ses intentions arrêtées sur les objets dont on pourrait m'entretenir. »

(1) Sur le voyage du Premier Consul, voir le *Journal de Bruxelles, l'Oracle de Bruxelles;* Barbet, *Voyage du Premier Consul à Bruxelles;* J.-B Simonnin, *Histoire du voyage du Premier Consul dans les départements de la ci-devant Belgique;* Marquise de Bloqueville, *Correspondance de Davout,* II; *Mémoires du duc de Rovigo,* I; *Souvenirs du comte de Pontécoulant,* III, et les journaux français de l'époque.

C'est donc en lui-même que Lombard cherche les points qu'il devra toucher; il les expose ainsi à son correspondant : « Il s'agit d'obtenir : 1° ou la rétractation des mesures dérogatoires aux principes (occupation de Cuxhaven) qui ont déjà été prises; 2° ou la certitude que du moins ce seront les dernières; 3° ou, à défaut de l'une ou de l'autre, plus de lumière sur l'avenir et par conséquent sur les devoirs du Roi. Je n'ai que trop la certitude que le premier et même le second but de mon voyage ne s'atteindront pas. Une lettre autographe de Sa Majesté au Premier Consul doit me procurer accès chez le grand homme (1). »

L'autographe dont Lombard était porteur, comme toute la littérature que nous connaissons de Frédéric-Guillaume, est assez obscur. Dans son langage creux, ballonné, pourrait-on dire, il s'efforce par une ruse vulgaire de pratiquer des coupures dans les discours du Premier Consul et de ne citer que les fragments favorables à ses prétentions; c'est ainsi qu'il ne retient que la première partie des réponses données à sa demande de garanties au sujet des affaires de Hanovre, et il se garde bien de rappeler qu'en terminant le gouvernement consulaire réitérait invariablement son désir de traiter sur tous ces points, mais à la condition qu'une entente préalable serait établie pour le cas où d'autres puissances interviendraient et prendraient les armes contre la France. Poussant plus loin encore son subterfuge, le Roi essaie de faire passer pour des « promesses saintes et solennelles » de la France les propres propositions de la Prusse, reçues en effet par le Premier Consul, mais seulement ratifiées dans la mesure qui vient d'être indiquée.

Hélas! Le pauvre Roi, n'ayant pas de résolution ferme, ne peut que s'attacher aux fantômes des remords de conscience,

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 183.

du « parjure » dont il voudrait effrayer Napoléon pour le cas où celui-ci, dupe de ces procédés captieux, se laisserait convaincre d'avoir failli à ses obligations. La partie la plus énergique de la lettre de Frédéric-Guillaume est celle-ci : « Il est absolument essentiel à la conservation des rapports que vous avez rendus au continent, par la paix qui fut votre ouvrage, que la confiance dans les principes de la République soit illimitée. La mienne l'est et restera ; mais j'ai besoin de la justifier envers mes sujets, envers mes voisins, envers le devoir. Il ne me faut pour cela qu'un mot ; mais c'est ce mot de vous que je désire entendre. Votre parole sera plus pour moi qu'un traité solennel ne serait pour d'autres. » C'était, on le voit, l'éternel labyrinthe où prétendait évoluer le Roi. Pas de traité, parce qu'un traité veut des garanties réciproques ; mais il faut, pour le roi de Prusse, que la France seule s'oblige par des paroles ou par des actes. Lui, il restera inerte et muet, c'est-à-dire libre éventuellement de ses actions : « C'est dans cette attente que j'ai voulu vous écrire directement. Je charge de cette lettre, continue Frédéric-Guillaume, mon conseiller intime de cabinet, Lombard, que je vous prie d'en croire dans tout ce qu'il pourra vous dire en mon nom et qui, destiné à me rapporter la réponse, sera l'organe fidèle de tout ce que vous auriez d'ailleurs à me transmettre. Si dans cette réponse je retrouve l'assurance que, l'Électorat conquis, votre justice éloignera du Nord toutes les autres suites de cette malheureuse guerre ; que jamais le faible n'y gémira sur sa faiblesse et que jusqu'au bout le fort s'y applaudira de sa sévérité ; que, pour premier gage d'un principe si digne de vous, vous repoussez toute mesure tendant à provoquer contre la liberté des fleuves les armes de la marine anglaise et à détruire dans le fait la neutralité, sûreté, commerce, je me croirai quitte envers le devoir, comme vous le serez envers l'amitié. »

Il y avait quelque démence à demander de telles garanties,

presque impossibles à remplir. Jusqu'où en effet Napoléon laisserait-il menacer par les voies fluviales les flancs de son armée de Hanovre? Enfin le Roi paraît avoir oublié que, de date récente cependant, l'Angleterre a déclaré l'Elbe et le Weser en état de blocus. La sanction à ces paroles eût été que le Roi expliquât les mesures qu'il prendrait le jour où l'Angleterre inquiéterait les armées françaises. C'est ce qu'il ne veut pas faire, on sait pourquoi.

Le diplomate chargé de cette commission illusoire, Lombard, était d'origine française, quoique né à Berlin, où son père exerçait la profession de perruquier. Celui-ci, désireux de donner une bonne instruction à son fils, le plaça au collège royal. Par sa facilité à tourner avec grâce le vers français, le jeune Lombard fut bientôt remarqué dans le milieu assez élégant où il fréquentait. Sa connaissance parfaite de la langue française le fit attacher au cabinet de Frédéric II en qualité de rédacteur des pièces diplomatiques (1). Plus tard il sut garder sa place et ne fut pas un des moins joyeux convives des orgies de la comtesse de Lichtenau. L'art assez difficile de traduire en français et en style brumeux les pensées confuses et circonspectes de Frédéric-Guillaume III le rendit précieux à ce roi, qui le nomma en 1800 son conseiller de cabinet. De tous les Prussiens il était le mieux choisi pour la mission en Belgique; son érudition dans toutes les branches de notre littérature était un de ses orgueils et il en faisait volontiers parade; souple d'esprit il pouvait, qualité si nécessaire aux diplomates, intéresser encore son interlocuteur quand il parlait de choses indifférentes à l'objet principal de la conversation; traducteur d'Ossian, le barde gaëlique dont Napoléon était un lecteur fervent, il avait là un talisman qui, seul, lui valait bien des sympathies.

Le Premier Consul fut assez intrigué quand, en arrivant à

(1) *Galerie des caractères prussiens.* (Paris 1808.)

Bruxelles, il apprit qu'un envoyé extraordinaire du roi de Prusse l'y attendait. Il indique ses préoccupations en écrivant à Cambacérès : « J'ai trouvé ici M. Lombard, secrétaire intime du roi de Prusse, chargé de me remettre une lettre dont on dit l'objet important. Je le recevrai demain (1). » Rassuré, le lendemain il s'empresse d'annoncer à Paris que « la mission de M. Lombard paraît n'avoir pour but que de resserrer davantage nos liaisons avec la Prusse (2) ».

Le 23 juillet 1803, Lombard eut donc du Premier Consul la première de ses audiences qui furent fréquentes et dont on peut lire le compte rendu complet dans les rapports de Lombard au Roi, son maître. La plus importante eut lieu le 25 juillet. Le Premier Consul ne sortit pas de la Préfecture et passa une partie de la journée avec l'envoyé de Prusse (3).

Dès les premières conversations Lombard fut littéralement séduit par les manières courtoises, par les procédés charmants de Napoléon à son égard. Il est d'accord sur ce point avec presque toutes les personnes qui ont noté leurs impressions au moment où elles furent reçues aux Tuileries, à quelque époque du règne que ce fût. Ces personnes ont, à quelques rares exceptions près, toutes éprouvé le même étonnement de se trouver en face d'un des hommes les plus sociables, les plus aimables qu'elles eussent rencontrés. C'était l'effet en retour des innombrables et abominables calomnies propagées par les détracteurs de Napoléon.

« J'ai beaucoup vu Bonaparte, rapporte Lombard à son Roi. Je l'ai vu à des dîners ou audiences qui n'étaient que pour moi. Je l'ai plus entendu dans ce court espace de temps que je n'aurais entendu tout autre; car c'est un des hommes les plus

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 411.
(2) *Ibid.*, VIII, 412.
(3) L.-B. Simonnin, *Histoire du voyage du Premier Consul dans les départements de la ci-devant Belgique.*

communicatifs que j'aie encore rencontrés, soit qu'en général, comme on assure, la conversation devienne après une journée laborieuse le délassement qu'il préfère, soit qu'en effet il lui importât de se montrer tout entier à Votre Majesté... On se trompe absolument à l'étranger sur ce qu'on appelle la violence de son caractère et la précipitation de ses jugements. Dans la discussion il est calme, attentif, ayant toujours l'air de vouloir s'instruire et ne s'irritant pas de la contradiction (1). » En termes à peu près identiques, nous avons recueilli d'autre part (2), sur le caractère de Napoléon, une trentaine d'appréciations semblables de ses amis, voire de ses ennemis.

Néanmoins, pour avoir porté ce jugement impartial, Lombard, au jour des malheurs de la Prusse, eut à subir les représailles du parti de la Cour et les avanies les plus blessantes de tous ses organes. Dans son exode désordonné, à l'approche des Français, en 1806, la reine Louise, ayant rencontré Lombard à Stettin, donna cours à son ressentiment. Elle le fit arrêter et mettre en prison, où il fut traîné comme un vil criminel, couvert de boue et d'infamie par une populace affolée. On n'était point embarrassé de fixer le prix auquel le Premier Consul l'avait acheté jadis. Un historien, Merkel, comme s'il avait assisté au payement de sa trahison, l'accuse d'avoir reçu cinq mille napoléons d'or. Insinuation assez plaisante, attendu qu'à l'époque où ce versement aurait eu lieu, on n'avait pas encore frappé de napoléons d'or. Le malheureux Lombard a lui-même, en 1806, raconté ses tristesses à un diplomate autrichien, et nous allons voir encore une fois se confirmer ce fait que la Reine était bien réellement à la tête du parti hostile à la France. « Ah! si vous saviez, dit Lombard, tout ce que j'ai éprouvé depuis quelques années! On m'a dénoncé, maltraité comme un scélérat. Mon nom a couru toute l'Europe comme celui d'un traître vendu à Napoléon. On

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 170.
(2) Arthur Lévy, *Napoléon intime*, p. 351 et suiv

m'a conspué de toutes parts pour me faire renvoyer et punir. Tous les princes de la maison royale, la Reine à leur tête, se sont ligués contre moi. Ceux qui me disaient vendu savaient trop bien que je ne pouvais pas l'être. Vous avez autrefois connu ma manière de vivre; elle est toujours restée la même; j'ai toujours été pauvre comme un rat d'église. A peine ma femme a-t-elle une chambre pour recevoir quelques amis. Quant à moi, un mauvais fauteuil et une pipe ont été le maximum de mes besoins. Il vaudrait bien la peine d'être un coquin pour vivre comme un misérable (1). »

Dans sa lettre autographe au Premier Consul, le Roi avait dit : « Plus vous me parlerez avec franchise, plus vous serez sûr de ma reconnaissance (2). » Sur ce point, il n'y eut pas de déception. L'exactitude des rapports de Lombard à son Roi équivaut à l'évocation vivante de son interlocuteur. On y aperçoit nettement Napoléon discutant ses actes, établissant avec la plus simple familiarité un réquisitoire contre l'Angleterre et l'Europe; tout cela formulé en un langage d'une entraînante vivacité qui ne recule pas, au cours de l'improvisation, devant la trivialité de quelque expression destinée à rendre plus saisissante toute sa pensée. « Oui, dit-il, dès le commencement de ma querelle avec l'Angleterre, j'ai senti que l'invasion du Hanovre avait désagréablement surpris le Roi... Aussi, c'est à vous que je fis les premières ouvertures et à qui je demandai de convenir avec moi sur le mode d'occupation, afin que les intérêts de la Prusse en souffrissent le moins qu'il serait possible... J'étudiai avec soin ce qui, dans l'occupation même, pouvait ne pas déplaire à Sa Majesté. Pour n'exciter aucune espèce d'ombrage, j'ai risqué, je vous l'avoue, de compromettre mes armes. Le général Mortier n'avait en entrant en Allemagne que seize mille hommes. C'était

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 107. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)

(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 187.

peu contre une armée brave et désespérée, et, lors même que le refus du roi d'Angleterre risquait d'ensanglanter la scène, cette célèbre armée de réserve, dont on a tant parlé, n'était que de six à sept mille hommes. J'aurais pu dans le temps vous en faire le premier la confidence et vous auriez sûrement reconnu avec quelque plaisir le motif qui me fit ainsi borner mes moyens. Mais vous savez ce que c'est que le secret militaire; il importait, pour épargner le sang, que la terreur marchât devant mes troupes, et c'est elle qui en a grossi le nombre. Aujourd'hui il ne s'en trouve pas davantage dans l'Électorat que ce qu'il faut strictement pour l'occuper. Je conçois et j'excuse les alarmes qu'une levée de boucliers doit partout produire. On ne lit pas dans le cœur des hommes. D'ailleurs mes ennemis sont si infatigables à répandre un faux jour sur mes intentions que je ne suis point surpris de ne pas trouver partout la même confiance. C'est la suite inévitable des grands armements et, à l'heure qu'il est, je fais acheter pour l'expédition d'Angleterre dix mille chevaux d'artillerie. On va crier encore et imaginer je ne sais quels projets vastes... Je ne puis empêcher ni les bruits faux, ni les interprétations fausses. Je n'ai d'autre but que celui que j'ai annoncé. N'est-on pas allé jusqu'à dire que j'inviterais le Danemark à fermer le Sund? Sans doute je serais charmé qu'il le fût; sans doute je suis convaincu que la réunion des quatre puissances du Nord pour une mesure grande et vigoureuse serait le seul moyen d'écraser le despotisme de l'Angleterre; mais c'est leur affaire et non la mienne. Je n'ai aucun droit à l'exiger et je ne demanderai jamais rien que je n'aie le droit de demander. Je ne me suis écarté un moment de la sévérité de ce principe que pour cette malheureuse affaire de Cuxhaven dont l'on a beaucoup trop parlé. Une malheureuse bicoque, où les Anglais exerçaient impunément leurs vexations et qui était nécessaire pour assurer mon flanc gauche contre les tentatives de leur marine, ne valait pas la peine qu'on élevât la

voix. Mais je trouve partout un malheureux penchant à mal interpréter tout ce qui vient de moi, sans que jamais je le retrouve quand il s'agit de l'Angleterre. Elle opprime le commerce de tout le monde, et tout le monde se tait... J'occupe un village, et tout le monde crie... L'Angleterre manque à l'engagement essentiel de son traité en refusant de rendre Malte, et la Russie ne lui adresse aucun reproche. Quel prix peut avoir Cuxhaven? Et encore je suis tout prêt à m'entendre pour vous ôter ce dernier objet de mécontentement! Que les Anglais lèvent le blocus de l'Elbe, et je suis prêt à retirer mes troupes du territoire hambourgeois! Mais que du moins, dans les propositions qu'elles m'adressent, les Puissances soient assez justes pour ne pas demander toujours à la France et jamais à son ennemie! Qu'elles exigent que cette dernière renonce à la mesure arbitraire et violente qu'elle s'est permise contre les autres! Qu'en général on lui impose des lois auxquelles la prospérité de l'Europe puisse gagner. Et l'on verra si je resterai en arrière et si, pour tous les sacrifices justes qu'on arrachera à une rivale, je ne serai pas prêt, à mon tour, à en faire d'équivalents. »

Revenant plus spécialement sur ce qui regardait Cuxhaven : « Je ne conçois pas qu'on ait pu s'imaginer un moment que le pavillon britannique flotterait sous la portée du canon français sans que celui-ci pût l'atteindre. Ceci est une affaire d'honneur sur laquelle il est de toute impossibilité de reculer. Vous ne me ferez jamais croire que, si le roi de Prusse était à ma place, il pût en agir autrement. Ici l'effet est tellement inséparable de la cause qu'il n'est pas vrai que j'aie fermé l'Elbe aux Anglais, mais qu'eux, les premiers, en ont présumé l'inévitable intention et ont déclaré le blocus avant qu'aucune déclaration de ma part les eût formellement exclus de ces parages. Il ne serait même pas en mon pouvoir d'agir autrement. Jamais les troupes ne verraient tranquillement sous leurs yeux ce pavillon détesté et, malgré mes ordres, les soldats français et les matelots de l'An-

gleterre auraient en peu de jours ensanglanté la rive (1). »

La Cour consulaire séjourna une semaine à Bruxelles. Parmi les courts instants qui lui restaient après les fêtes, les réceptions, les visites de tous genres, Napoléon eut des entretiens presque journaliers avec l'ambassadeur extraordinaire du roi de Prusse. Leur conversation s'étendit aux sujets les plus divers. On y causait un peu de tout et de tout le monde. Napoléon parlait en termes agréables de ce qui pouvait plaire au Roi. Son admiration ne connaissait pas de bornes pour le Grand Frédéric ; il eut des amabilités pour le ministère prussien, pour l'armée royale, et se répandit en éloges sur l'accueil empressé que les Français rencontraient à Berlin. On passa en revue les différentes Cours d'Europe : « Là encore, dit Lombard, j'eus occasion d'admirer son coup d'œil sûr et profond. » Après avoir rendu hommage au caractère de l'empereur de Russie, « l'Auguste ami » du roi de Prusse, Napoléon insinua sous une forme plaisante que les démonstrations d'Alexandre n'avaient pas exclusivement le bonheur de la Prusse pour but final. « Jamais, dit en conclusion Napoléon, je n'ai vu un Russe qui ait été Prussien ou Français. Ils sont tous Anglais ou Autrichiens. »

Cette boutade, jetée en passant dans une conversation à bâtons rompus, dénote chez Napoléon une pénétration singulière, quand on la rapproche de cette phrase d'une lettre écrite à Pitt par le chancelier russe Kotchoubey, qui venait de donner sa démission : « Les plus éclairés de ceux qui sont dans le conseil de l'Empereur sont intimement persuadés, comme le sont les ministres anglais les plus éclairés, de cette vérité incontestable qu'un bon Anglais doit être bon Russe, ainsi que le Russe doit être bon Anglais (2). »

Napoléon ne laissa certainement pas échapper l'occasion de questionner Lombard sur les influences qui environnaient Fré-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 186.
(2) *Archives du prince Woronzoff*, XVIII, 302.

déric-Guillaume. Il eut, s'il en était besoin, la confirmation de l'ascendant de la Reine sur son mari. Alors il s'ingénia à trouver le moyen d'entrer lui-même dans les bonnes grâces de la belle Reine. Lombard, qui savait d'où partaient à la Cour les hostilités contre la France, fut peut-être son conseiller en cette affaire de galanterie; on le croirait du moins à voir le soin que mit Napoléon à reporter sur une autre personne l'inspiration de l'envoi gracieux dont on trouve la trace dans une lettre de la reine Louise à son père. « Le Premier Consul, dit-elle, m'écrit : « Madame de Lucchesini étant aux eaux et m'ayant souvent « parlé des commissions de modes pour Sa Majesté, vous me « permettrez de la suppléer et de vous envoyer des modes de « dentelles de Bruxelles. » J'ouvre le paquet, ajoute la Reine, et je trouve douze cartons et bonnets, un carton plein de plumes, un carton avec une robe en pointes d'une valeur inestimable, une robe en pointes noires, une robe de bal brodée en acier, le tout d'une richesse éblouissante (1). » Dans une relation du temps on voit Joséphine, accompagnée de Napoléon, aller à la manufacture de dentelles de M. de Reuss et choisir les objets destinés à la reine de Prusse, en même temps qu'ils commandaient un rochet de dentelles « dont la magnificence était digne de Sa Sainteté le Pape (2) ».

Napoléon en fut pour ses frais. Tous ces falbalas ne modifièrent pas les sentiments de la Reine qui, entre deux chefs d'État, avait, depuis Memel, fixé son choix sur celui du Nord.

Avant de se séparer de l'envoyé du roi de Prusse, Napoléon ne manqua pas de remettre sur le tapis les relations intimes qu'il avait désiré établir entre la Prusse et la France « et sur lesquelles, rapporte Lombard, il n'avait jamais obtenu de réponse à ses ouvertures ». Pour revenir à ce sujet qui lui tenait tant au cœur, le Premier Consul avait fait un long détour; il n'y était

(1) Horn, *Das Buch von der Königin Luise*, p. 119.
(2) J.-B. Simonnin, *Histoire du voyage du Premier Consul, etc.*

arrivé qu'après une brillante chevauchée à travers l'Angleterre, déjà conquise en son imagination. Malgré toute la flamme qui animait ses yeux quand il déroulait cette perspective grandiose, ce n'était cependant qu'une griserie toute de surface, car il descendait bien vite de son piédestal pour réitérer encore qu'il était tout prêt à accepter *per fas et nefas* l'arbitrage des grandes Puissances.

« Le sommeil de l'Europe, disait Napoléon, est une énigme inexplicable. Nous touchons peut-être à un bouleversement auquel aucune des révolutions précédentes n'a ressemblé. Je vais hasarder l'entreprise la plus difficile, mais la plus féconde en résultats effrayants que la politique ait connus. Je puis échouer, les armes sont journalières; mais je puis réussir aussi, et, en trois jours, un temps brumeux et des circonstances un peu favorisantes peuvent me rendre maître de Londres, du Parlement, de la Banque. Jugez du chaos qui en résultera pour le commerce et les fortunes! Ce sera bien autre chose que des mesures passagères auxquelles les neutres ne veulent pas se résoudre; mais ce qui est plus effrayant que tout le reste, jugez du bouleversement politique qui en serait la suite inévitable. Londres conquis ne me soumet pas l'Angleterre; il faut, pour conquérir la nation, une révolution qui parte de sa capitale. Une révolution! Ce mot me fait trembler d'avance pour la France comme pour l'Europe entière; les contre-coups, je le sens, sont incalculables, mais qu'y faire? Je n'ai que le choix des maux. » Et c'est à ce moment qu'il prononça les paroles que nous avons déjà mentionnées comme étant en pleine concordance avec ce qu'il avait dit trois mois auparavant aux ambassadeurs de Russie et de Prusse à Paris. « Je voudrais que la Russie et la Prusse me sauvassent de cette cruelle nécessité en me dictant la loi, mais en la dictant aussi à l'Angleterre. Si toutes deux, en partant de l'ultimatum présenté par les Anglais eux-mêmes, exigent de moi l'évacuation de la Hollande, celle

de la Suisse, celle du royaume de Naples et de l'Empire, en un mot tout ce qu'on a voulu de moi, mais demandent en même temps à l'Angleterre de remplir la condition essentielle du traité en rendant Malte soit à l'Ordre, ce qui vaudrait mieux, soit à la Russie, s'il fallait en passer par cette désagréable obligation, je suis prêt à recevoir toutes vos conditions et il ne faudra, pour y forcer l'Angleterre, que lui montrer la volonté certaine d'employer contre elle, en cas de refus, les moyens que vous seuls aurez en main. »

Pensant alors qu'il avait suffisamment remué son interlocuteur, autant par le tableau terrifiant de la future prise de Londres que par la sage et noble humilité de l'appel à l'intervention, Napoléon avait attaqué la question de l'alliance franco-prussienne, non sans évoquer le spectre autrichien, qui était toujours en cette circonstance un argument *in extremis*. « Mais, si vous vous refusez, continua-t-il, à être ainsi l'un et l'autre les bienfaiteurs de l'Europe, je me dois, dans ce moment de crise, de garantir la France des suites qui peuvent en résulter. Il me faut absolument des relations sur le Continent. Mon entreprise contre l'Angleterre échouera peut-être ; la perte serait immense, la première consternation inévitable, la séduction des plus fortes pour les ennemis de la France. Je n'ai rien à craindre de vous, je le sais, mais l'Autriche peut saisir ce moment fatal pour se livrer à l'Angleterre. Il me faut de toute nécessité ou une alliance avec la Prusse qui me garantisse contre les attaques de l'Autriche, ou une alliance avec l'Autriche qui me réponde de l'Autriche même... Mais c'est la perte de votre considération en Empire, je le prévois ; j'en suis au désespoir, car je n'estime et n'aime véritablement qu'une Puissance au monde et c'est la Prusse... Je ne conçois rien au monde de plus innocent et moins fait pour compromettre votre système, que je respecte, qu'une alliance qui stipule simplement le nombre des troupes qu'une Puissance fournirait à l'autre comme auxi-

liaire, si l'une des deux était attaquée sur le Continent... (1). »

Quand il prit congé du Premier Consul, Lombard reçut en cadeau une magnifique tabatière d'or richement garnie de brillants et ornée du portrait de Bonaparte (2). Il rentra à Berlin le 18 août et se rendit aussitôt à l'île des Paons, séjour champêtre où le Roi aimait à vivre en famille. « J'ai dû, dit le Conseiller intime, m'y renfermer pendant trois jours et ne l'y entretenir que du grand homme. Le Premier Consul a mis une grâce infinie à me parler de Frédéric, mais aucun des détails qui le regardent lui-même n'a été sans intérêt pour le successeur du héros prussien. Mes rapports ont été pour le Roi une source inépuisable de satisfaction (3). » C'est ainsi que s'exprimait Lombard en remerciant Talleyrand de son accueil à Bruxelles.

Il n'en est pas moins vrai que les résultats de la mission de son envoyé extraordinaire ne remplissaient guère l'attente de la Cour prussienne. Lombard s'était proposé deux buts : obtenir ou s'instruire. Obtenir, c'était arriver à faire évacuer Cuxhaven. Sur ce point il avait déjà dit : « Ni le ton, ni les paroles du général Bonaparte ne me laissent le moindre espoir de réussir (4). » S'instruire consistait à connaître les intentions du Premier Consul, à savoir si l'on devait armer ou non contre la France. Aucune de ces deux solutions ne ressortait des faits, mais une nouvelle perplexité se présentait : la déplaisante, l'intolérable, l'éternelle proposition d'alliance. Encore une fois il s'agissait d'accepter ou de refuser l'alliance si ardemment désirée par le Premier Consul. Contre cette redoutable alternative on n'avait encore découvert que l'insuffisant détour de faire semblant de l'ignorer. « La conversation est revenue, dit Laforêt, notre ambassadeur, sur l'alliance entre la France et la

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 192.
(2) *L'Oracle de Bruxelles* du 1er fructidor an XI.
(3) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 197.
(4) *Ibid.*, II, 189.

Prusse; mais toujours en sautant par-dessus le mot propre. »

Toutefois les faux-fuyants n'ont qu'un temps, et l'interrogation posée à Lombard était formelle. « Quel nombre de troupes une Puissance fournirait à l'autre comme auxiliaire, si l'une des deux était attaquée sur le Continent? » Pouvait-on se dérober encore une fois? On l'essaya en chargeant d'abord Lombard d'éclairer les voies. C'est plaisir de voir avec quels artifices de grammaire on s'efforce de ne pas appeler les choses par leur nom et d'habituer le Premier Consul à considérer l'affaire comme de minime importance. « Cependant, écrit-on à Talleyrand, par cela même qu'il s'agit d'un engagement partiel et temporaire de l'Autriche et non de l'Europe, de la guerre actuelle et non de tous les moments, le Roi a cru que les devoirs mutuels étaient plus l'objet d'une convention que d'un traité, et il a prévu pour des temps plus calmes un système fédératif pour allier tous les intérêts et pour s'appliquer à toutes les circonstances (1). » C'était substituer une proposition à une autre; c'était répondre à la demande ferme d'un traité par l'offre d'une vague convention; mais, mieux encore, on imagina d'avoir l'air de se rendre au vœu du Premier Consul en se rattachant à cette convention, non pourtant sans ajouter qu'on en subordonnerait la rédaction à l'agrément et à la participation de la Russie. Et alors c'était introduire en un seul deux moyens dilatoires. Le premier, le plus favorable à la loyauté prussienne, avait pour résultat de renvoyer la conclusion de l'affaire à une date indéterminée, car les pourparlers de cette nature avec la diplomatie russe devaient exiger beaucoup de temps, à supposer qu'on ne multipliât pas de parti pris les empêchements et les remises de cause. Le second résidait dans la connaissance certaine qu'avait la Prusse des différends qui venaient d'éclater entre le Premier Consul et Alexandre Ier.

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 196.

Devant les nombreux obstacles que rencontraient à Saint-Pétersbourg tous les essais de combinaisons, même les plus avantageux à la Russie, Napoléon crut, ou se plut à croire pendant longtemps, que l'empereur de Russie avait des tendances politiques en général opposées à celles de son entourage et ne pouvait que difficilement s'en faire obéir... « Que penser, avait-il dit à Lombard, d'une Cour où les Ministres ont une autre opinion que celle de leur maître (1)? » Il ne voyait dans tout ce qui se passait que l'œuvre du chancelier russe et de ses créatures.

Le chancelier actuel était le plus zélé champion de l'entente anglo-russe. Aussitôt après l'entrevue de Memel, il avait substitué sa politique à celle du Cabinet Kourakine, qui s'était montrée assez favorable à la France. On savait notoirement que le comte Morkoff, l'ambassadeur russe, tout dévoué aux intérêts anglais, ne travaillait à Paris qu'en faveur de l'Angleterre et l'on sentait, sans doute possible, sa main dans l'échec de toutes les négociations du gouvernement français avec la Russie. Malgré cette hostilité dont la persistance accusait hautement la chancellerie russe, Napoléon ne voulait jamais admettre la responsabilité de l'Empereur.

Un fait assez grave en matière de relations diplomatiques prouvera avec quel soin le Premier Consul s'efforçait d'écarter la personne d'Alexandre des agissements antifrançais de son ambassadeur. A peine arrivé à Paris en 1802, ce diplomate prit l'attitude la plus insolite qui se puisse imaginer. Non seulement il déclarait hautement sa haine et son mépris du gouvernement près duquel il était accrédité, mais encore il eut l'audace de faire rédiger et répandre une feuille séditieuse, dont l'objet était d'avilir et de renverser le gouvernement républicain. Il n'est d'injures, ni de calomnies contre la France et le Premier Consul

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 192.

qui n'aient été insérées dans cette publication, œuvre d'un homme de lettres nommé Charles Fouilhoux. Vingt et un numéros avaient déjà paru lorsqu'on put mettre la main sur leur auteur. Son interrogatoire du 20 nivôse an X, par-devant « Pierre Fardel, substitut magistrat de sûreté du 1er Arrondissement », établit clairement la culpabilité de l'ambassadeur de Russie : « A qui livriez-vous ces feuilles ? — A M. le comte de Morkoff. — Quels motifs ont pu vous déterminer à les rédiger pour un ambassadeur étranger ? — Je les faisais telles qu'elles m'avaient été demandées par M. de Morkoff. — Quel traitement vous faisait-il ? — Il ne me donnait que soixante livres. A la vérité il me faisait espérer un traitement avantageux dans un temps déterminé (1). »

Pour un homme irascible, voire pour un homme calme, il y avait là motif à des représentations sévères. Le Premier Consul, jaloux d'éviter toute espèce de conflit, s'employa à atténuer la gravité de l'accident. Quand il vit M. de Morkoff, il lui dit : « On fait courir beaucoup de bulletins, monsieur de Morkoff. Ne trouvez-vous pas qu'ils sont assez mal faits ? » L'ambassadeur cherchant à se disculper, Napoléon l'interrompit par ces mots : « C'est une plaisanterie. » Et il parla d'autres choses (2). A l'égard du Tsar, Napoléon se contenta de dire comme incidemment au bas d'une lettre : « ... Je prie Votre Majesté d'ajouter peu de foi aux différents bulletins secrets que des agents subalternes pourraient Lui envoyer et qui sont la source de mauvais bruits dont on remplit l'Europe sur la situation de la France (3). » Puis, voulant amortir toute impression désagréable dans l'esprit d'Alexandre, il fit écrire à Caulaincourt, alors à Saint-Pétersbourg : « Il y a dans la lettre une phrase par laquelle le Premier Consul invite Sa Majesté Impé-

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, 141, 57.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 326.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, VII, 385.

riale à n'ajouter aucune foi aux bruits ridicules qu'on fait circuler sur la tranquillité intérieure de la République. Il faut Vous dire que ces bruits avaient leur source dans de misérables bulletins, à la composition desquels il s'est trouvé que M. de Morkoff n'était pas étranger, car le libelliste Fouilhoux a déclaré dans son interrogatoire qu'il avait été excité, payé, dirigé par le ministre de Russie. Sans mettre à ces petites intrigues plus d'importance qu'elles n'en méritent, le Premier Consul n'a pu s'empêcher de s'en exprimer avec quelque moquerie vis-à-vis de M. de Morkoff. Si l'on voulait traiter la chose plus sérieusement, on pourrait observer combien cette espèce d'encouragement, accordé à un écrivailleur qui ne cherche qu'à provoquer du trouble, est contraire aux termes formels du traité qui a été récemment conclu et par lequel on s'est promis les plus grands égards pour les gouvernements respectifs. Mais il suffira que, dans une conversation, vous vous attachiez à relever légèrement avec mesure et finesse toutes les inconséquences de la conduite de M. de Morkoff, conduite évidemment opposée aux sentiments connus et proclamés de sa Cour (1). »

Il faut avouer que, si l'empereur de Russie avait eu le sincère désir de vivre en bonne intelligence avec le gouvernement consulaire, son ambassadeur à Paris était singulièrement choisi. « On doit reconnaître, dit dans ses Mémoires le prince Adam Czartoryski, ancien grand chancelier de Russie, que le choix du comte de Morkoff n'était pas de nature à cimenter pour longtemps la bonne harmonie entre les deux gouvernements (2). » Au physique comme au moral, d'après les témoignages que nous ont laissés les contemporains, le personnage n'inspirait guère de sympathie. Le comte Arcadi-Ivanowitch Morkoff était d'une laideur amère. « Son visage, lacéré par la petite vérole, exprimait constamment l'ironie et le dédain ; ses yeux ronds

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, 141, 76.
(2) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 357.

et sa bouche aux coins abaissés tenaient du tigre. Sa parole était en général acerbe, tranchante et désagréable; elle ne trahissait jamais une ombre de sentiment. » Mélange de souplesse et d'audace, il était « faux comme un jeton », disait Strogonoff à Joseph de Maistre. Il avait été sous Catherine II la cheville ouvrière de la première coalition, l'inventeur de la plupart des combinaisons imaginées pour combattre la Révolution. Disgracié par Paul Ier au moment du rapprochement avec la France, ce lui fut un titre près d'Alexandre. Il était donc à peu près le moins qualifié de tous les Russes pour entretenir des relations durables avec la France.

Dès son arrivée à Paris il remplit ses rapports de toutes les calomnies que lui suggérait sa haine irréductible des institutions républicaines. A l'entendre, la France était dans le même état que sous la dictature de Robespierre, et il faisait les plus noirs tableaux de l'ambition effrénée du Premier Consul, qu'il accusait d'une immoralité scandaleuse. Accusation au moins hardie chez un homme qui vivait avec une Mme Hüss, jadis femme de théâtre, et dont il eut plusieurs enfants quoiqu'elle fût mariée. « Si le comte de Morkoff retourne à Paris, écrivait Joseph de Maistre, les espérances que nous y aurons doivent absolument se pendre aux jupons de cette femme. En cela il n'y a rien contre les règles; il faut offrir à chaque chancellerie l'appât qui lui convient; si l'on a besoin d'un corbeau, quel mal y a-t-il à lui présenter une charogne (1)? » Comme suite naturelle à son système de dénigrement du gouvernement consulaire, Morkoff, dans ses rapports, prenait constamment fait et cause pour les ennemis de la France, quels qu'ils fussent, se faisant tour à tour l'avocat de l'Angleterre et de l'Autriche, des Bourbons et des Émigrés (2).

(1) *Mémoires de Joseph de Maistre*, 102.

(2) S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, 8, 24, 42; *J. de Maistre, Mémoires*, p. 82 à 102; *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 325 à 376; *Correspondance de Napoléon Ier*, VII, *passim*; *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 270.

Napoléon ne pouvait être le seul en Europe à ignorer que Morkoff détestait la France, le régime, le gouvernement, et principalement le chef de l'État, mais il pensait que la duplicité s'arrêtait aux marches du trône et qu'Alexandre ne partageait nullement les idées de ses ministres. Il ne perdait aucune occasion de laisser connaître la distinction qu'il faisait entre le Souverain et ses ministres. « L'empereur Alexandre, écrivait-il au Pape, est juste et bon, mais son Cabinet est immoral, divisé et arrogant (1). » Sous toutes formes il ne savait de quelles prévenances le flatter. Naguère, il avait fait écrire au général Hédouville, notre ambassadeur : « Entretenez Alexandre de l'excellence des armes que l'on fabrique en France et insinuez-lui que ce serait pour le Premier Consul une occasion fort agréable d'envoyer à ce prince, qu'il estime et qu'il affectionne tout particulièrement, tout ce qui sera sorti de plus beau de la manufacture de Versailles (2). » Et maintenant il aurait été disposé à lui faire bien d'autres cadeaux. « N'y a-t-il pas en Russie quelque héritier présomptif du trône de Constantinople? » dit un jour à Morkoff le Premier Consul, qui s'appliquait en toute circonstance à montrer son amabilité; l'ambassadeur russe lui-même est obligé de le constater de temps à autre dans sa correspondance avec sa Cour (3).

Napoléon ne négligeait aucune occasion de manifester son empressement à l'adresse d'Alexandre. Un officier, nommé Schoubin, ayant été arrêté à Saint-Pétersbourg sous prétexte de complot contre la vie de l'Empereur, le Premier Consul écrit aussitôt : « Nous avons été ici un moment fort inquiets d'un attentat contre Votre Majesté. Je la prie de me permettre de Lui dire, pour l'attachement que je lui porte, qu'un peu de pompe et d'entourage est une des charges que doit supporter une per-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, 7.
(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, 147.
(3) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 485 et *passim*.

sonne qui est dans le rang où elle se trouve (1). » Avec un parfait dédain Alexandre, trouvant sans doute trop familière cette expansion d'amitié, ne songea même pas à marquer par un mot qu'il en avait eu connaissance.

L'erreur du Premier Consul était grande sur les dispositions personnelles du Tsar. Si dans les rapports officiels celui-ci savait s'en tenir aux limites les plus strictes de la courtoisie obligatoire, il n'en partageait pas moins toute l'aversion de son entourage pour la France et pour le Premier Consul. Le fond de sa pensée se retrouve dans ses paroles comme dans ses actes. Une lettre adressée par lui à La Harpe, son ancien professeur, montre que tous les prétextes — même le plus inattendu sous sa plume — étaient bons à ce prince pour jeter le blâme sur Napoléon : « Je suis bien revenu avec vous, mon cher, de notre opinion sur le Premier Consul. Depuis son Consulat à vie le voile est tombé. Depuis, c'est allé de mal en pis. Il a commencé par se priver lui-même de la plus belle gloire réservée à un humain et qui, seule, lui restait à cueillir : celle de prouver qu'il avait travaillé sans aucune vue personnelle, uniquement pour le bonheur et la gloire de la patrie, et, fidèle à la Constitution qu'il avait jurée lui-même, remettre, après les dix ans, le pouvoir qu'il avait en main. Au lieu de cela il a préféré singer les Cours, tout en violant la Constitution de son pays. Maintenant c'est un des tyrans les plus fameux que l'histoire ait produits (2). »

Le jour où par un coup de force Napoléon s'empara d'un pouvoir républicain, qu'il tâcha d'assimiler aux monarchies européennes, il ne pensait guère qu'il serait dénoncé comme un méprisable tyran par l'autocrate de Russie, par le descendant des despotes les plus violents dont l'histoire fasse mention. Dans son excès ce jugement montre bien l'état presque haineux

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXX, 523.
(2) S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, 43.

des sentiments du Tsar, dont l'hostilité ne désarmait pas même lorsqu'il s'en donnait l'apparence. Dans une circonstance où Alexandre, ayant l'air de se rendre aux supplications de la France, promit sa médiation, le Chancelier de l'Empire fit dire simultanément à Londres : « Nous sommes aujourd'hui tout à la guerre, et l'Empereur y semble tellement porté qu'il serait, je crois, fâché qu'elle n'eût pas lieu. La jeunesse, le Grand-Duc en tête, ne respire qu'après le cliquetis des armes (1). »

Beaucoup de choses s'expliquent par ces révélations des sentiments secrets d'Alexandre. Il devient plus facile de comprendre pourquoi la médiation que la Russie se donna l'air de proposer n'aboutit pas, ne pouvait pas aboutir. Il y manquait la volonté de son agent principal. En poussant plus loin nos recherches, et en voyant ce que le chef de son gouvernement lui écrivait, nous serons aussi moins étonnés de l'arrogance de l'ambassadeur russe à Paris : « Moins vous avez su complaire pendant votre mission au gouvernement consulaire, et plus Sa Majesté désirerait vous y garder (2). » Et peut-être comprendra-t-on désormais l'excitation, la violence même du Premier Consul, le jour où, malgré toute sa force d'illusion, il dut reconnaître qu'il s'était si grandement trompé.

Cette explosion de colère eut lieu à propos de l'arrestation du nommé Christin, ancien secrétaire de M. de Calonne. Attaché à l'ambassade russe à Paris, qu'il avait dû quitter à la suite des révélations du publiciste Fouilhoux, Christin s'était retiré à Yverdun, son pays natal, où il continuait à toucher une pension du gouvernement russe. C'est là qu'il fut appréhendé et écroué au Temple, sous prévention de complot contre la France (3). Morkoff, dont il était l'âme damnée, se multiplia pour le faire

(1) *Archives du prince Worontzoff*, XVIII, 291.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 329.
(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, 141; S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 58.

relâcher. Outré de cette ingérence qui frisait l'impertinence, puisqu'elle venait rappeler les agissements antérieurs de l'ambassadeur, Napoléon eut avec lui une altercation des plus vives : « Nous ne sommes pas tellement à la quenouille, s'écria-t-il, que de souffrir patiemment de pareils procédés de la part de la Russie, et je continuerai de faire arrêter tous ceux qui agissent contre les intérêts de la France. » Morkoff sentit où portait la menace et se trouva fort offensé. De son côté le Premier Consul demanda à la Cour de Saint-Pétersbourg le rappel immédiat de M. de Morkoff. Il n'était pas fâché, du reste, de ne pas garder en plein cœur de Paris, au moment de la guerre d'Angleterre, cet homme taré, agent dévoué de la politique anglaise et qui, par ses rapports suivis avec le Cabinet de Londres, prêtait à la suspicion. Après bien des hésitations Alexandre finit par déférer au vœu de Napoléon et assigna une autre destination à Morkoff. Toutefois il donna à cet acte la forme la plus blessante pour le Premier Consul. Non seulement Morkoff ne fut l'objet d'aucun blâme, mais encore le rescrit impérial porta que c'était sur sa propre demande qu'il était relevé de son ambassade. Enfin il reçut, à titre de récompense de ses services à Paris, le collier de Saint-André, la plus haute distinction dont pût disposer le Tsar (3).

Avec une ironie triomphante l'ambassadeur russe, revêtu de ses nouveaux insignes, vint présenter ses lettres de rappel au Premier Consul et termina sa harangue par ces mots : « Je suis fier d'emporter, en partant, les marques les plus glorieuses de l'approbation de mon Souverain (2). » Que Napoléon ait su garder assez de sang-froid pour subir la présence de cet impudent personnage, pour tolérer ce discours d'une insolence révoltante, voilà, nous semble-t-il, ce qu'on est en droit de

(1) S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, 58-62.

(2) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 359 ; Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, 62.

reprocher au premier dignitaire d'un grand pays, et surtout voilà qui nous porte loin des violences d'énergumène qu'on s'est efforcé de lui attribuer à l'état de constante habitude. Excessive dans la circonstance, sa modération fait davantage ressortir l'odieux des agissements de M. de Morkoff, qui en disent long sur les intentions du gouvernement russe.

Si minces qu'apparaissent d'abord ces menus incidents de la diplomatie, ils n'en sont pas moins les lueurs qui peuvent guider dans les obscurs détours de l'histoire, et la connaissance que nous avons aujourd'hui des combinaisons secrètes des Cabinets de l'Europe prouve que Napoléon avait raison quand, selon son expression favorite, il se disait « obligé de se faire une opinion sur les événements extérieurs, attendu qu'ayant déjà beaucoup de mal à lire dans le cœur de sa femme, il lui était impossible de voir ce qui se passait dans l'âme des souverains ». Ses appréhensions, fondées sur l'incorrection des procédés de M. de Morkoff, étaient parfaitement exactes puisque, dès le mois de juillet, nous apprennent les Archives russes, « la décision du gouvernement anglais de garder l'île de Malte fut approuvée par l'empereur Alexandre Ier. Au nom de ce Souverain, le Chancelier de l'Empire écrivait à son frère, l'ambassadeur à Londres : « Le sort de l'île n'est pas d'un grand intérêt pour l'Empire, si ce n'est par le sentiment d'amitié que l'Empereur ressent pour le roi d'Angleterre, dont les intérêts seront toujours préférés par Sa Majesté, en considération du lien mutuel qui unit la Russie et l'Angleterre (1). »

C'est à ce moment précis que la Prusse venait demander de faire intervenir la Russie dans ses arrangements avec la France. Après ces coups d'épingle qui étaient autant de meurtrissures pour son amour-propre et pour sa dignité, mais qui mirent en éveil sa perspicacité, il n'était plus possible à Napoléon de con-

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, XI ; *Angleterre*, p. 75.

server le moindre doute sur les sentiments hostiles d'Alexandre. C'eût été vouloir à toute force être dupe que de laisser entrer dans des négociations un prince dont la politique s'inspirait exclusivement du mot d'ordre pris à Londres. Abreuvé de toutes les vexations, alors qu'il n'avait apporté dans les relations que ménagements, empressement amical et presque obséquiosité, le Premier Consul refusa énergiquement de traiter avec la Prusse de concert avec la Russie. « Nous n'avons aucun résultat avantageux à nous promettre du concours de la Russie, écrivait Talleyrand à notre représentant à Berlin. Les derniers événements ont assez fait connaître quelles étaient les dispositions du ministère de Saint-Pétersbourg. C'est, au moins pour le moment, une raison suffisante d'éloigner l'intervention de la Russie dans nos arrangements avec la Prusse. Voilà ce que vous devez exprimer : Que nous sommes prêts à entrer en négociations avec la Cour de Berlin, pour assurer la paix continentale en donnant plus de force à nos relations communes, mais que nous regardons comme inutile et même dangereux pour le succès de ce concert d'y faire entrer la Cour de Russie (1). » Ne tenant nullement à faire connaître, pour le cas où elles seraient ignorées, les rebuffades qu'on venait d'essuyer, Talleyrand ajoutait en post-scriptum : « Si l'on vous parle de quelque refroidissement entre nous et la Russie, vous le nierez absolument. Vous assurerez que de notre côté il n'existe aucune froideur; que, si l'on écarte l'intervention de la Russie, c'est parce qu'on a lieu de craindre que les lenteurs et la malveillance des agents russes ne retardent une décision qui importe autant à la France qu'à la Prusse. »

Dans cette dissimulation, où il y a plus d'humilité que de ruse, on ne trouvera certes pas l'arrogance, le manque de convenances sociales tant reprochés à la politique napoléonienne.

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, Prusse, 233.

Si, après des années passées sous le mépris personnel des souverains de l'Europe, après s'être vu bafoué dans ses intentions les plus franches, Napoléon en vient parfois à relever la tête et à parler d'un ton vif, voire impérieux, faudra-t-il beaucoup s'en étonner?

Les négociations entre les Cabinets de Berlin et de Paris traînèrent en longueur durant toute la fin de l'année 1803 et les premiers mois de 1804. Les arguties sur le mot alliance continuèrent de façon vraiment puérile. On se renvoyait les projets de traités en les accompagnant de quelques considérations sur le terme « alliance ». Le Roi, avec des afféteries de petite marquise, trouvait « le mot alliance précoce (1) ». Le Premier Consul épuisait tous les synonymes du dictionnaire. « L'unique moyen, finit-il par dire, serait de contracter franchement et loyalement une liaison sincère que la diplomatie nommera comme elle voudra (2). »

La discussion, on le suppose bien, n'était pas purement académique. Le roi de Prusse pensait pouvoir pratiquer, et avec quelles irrésolutions encore, avec quels tâtonnements en avant et en arrière, une politique de mitoyenneté respectée par la France et par la Russie. Ballotté entre les intérêts bien entendus du royaume et l'esprit de Cour, inspiré par la Reine auxiliaire précieuse de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche, le Roi eût volontiers, afin de satisfaire tout le monde autour de lui, fait des traités secrets absolument contradictoires, aussi bien avec Napoléon qu'avec Alexandre. Le malheur était que le Premier Consul aimait à voir clair et voulait une alliance, précisément parce que ce devait être un acte public qui liât le Roi exclusivement avec la France. « Une simple convention, disait-il, annonce des irrésolutions et des ménagements qui feraient tort à la franchise des contractants, » et celle qu'on lui proposait,

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, Prusse, 233.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 220.

disait-il encore, « n'avait aux yeux des moins clairvoyants qu'un but de la part de la Russie, savoir : l'évacuation totale ou partielle du Hanovre, en n'offrant en retour à la France que de vains avantages. Et il était prêt à tout céder sur le Hanovre, pourvu qu'on lui garantît, à lui, quelque chose (1). » Mais c'était perdre son temps. Plus il semblait se résigner à passer par toutes les exigences prussiennes, plus le Cabinet de Berlin reculait. En réalité on se jouait de lui et, malgré les quelques assurances flatteuses pour sa personne qui lui furent données par le Roi lui-même, tout dans la conduite de la Prusse fut duplicité et fausseté, depuis le commencement des pourparlers jusqu'à leur rupture, venue de Berlin en avril 1804.

Une énonciation aussi nette contre la loyauté de la Prusse à l'égard de Napoléon exige qu'on en fournisse les preuves. La première est dans un aveu presque ingénu du ministre Haugwitz disant, le 30 mars 1804, dans un rapport à Frédéric-Guillaume III : « Nos dernières explications à Paris n'ont eu d'autre but que de laisser aux nouvelles de Pétersbourg le temps d'arriver (2). » D'autres preuves existent aussi dans les Archives de Pétersbourg. Les documents, en un débat si grave, seraient de valeur contestable, on pourrait les taxer d'écrits ou de projets non suivis d'effets, s'ils n'étaient corroborés par les faits. Ainsi, tandis que la Cour de Berlin berçait Napoléon de protestations d'amitié sincère, d'estime cordiale, d'admiration illimitée, elle se targuait, dans ses confidences avec les Russes, de sentiments tout contraires. « L'ambassadeur russe Alopéus, dit un historien des mieux placés pour être bien renseigné, écrivait sans cesse de Berlin que ni le Roi, ni son ministre n'étaient portés en aucune manière pour la France, et qu'au contraire ils détestaient la politique perfide et déloyale de Napoléon (3). » Et si

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 225 à 240.
(2) *Ibid.*, I, 253.
(3) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 338

des sentiments on passe aux actes, on voit, en février 1804, le Cabinet de Berlin appuyer les démarches du généralissime de l'armée prussienne, le duc de Brunswick, qui soumettait à Pétersbourg une série de mesures militaires à prendre en vue d'une mobilisation partielle et immédiate : aucun ordre ne sera donné aux régiments de Westphalie ni du voisinage du Hanovre ; ce serait éveiller trop tôt les soupçons de la France. Les ordres sont réservés aux garnisons de Berlin, de Potsdam, de Silésie et de Franconie. Du reste, on peut bien se le dire entre soi, on ne fera que suivre l'exemple de l'Autriche, qui mobilise en ce moment à Vienne et à Prague, laissant inerte le rideau de troupes des frontières, près du territoire français (1). Le 21 février 1804, Frédéric-Guillaume demandait à Alexandre : « Jusqu'à quel point pourrais-je compter sur vos secours (2)? » Le 23 avril, le Tsar, au comble de ses vœux, puisqu'il allait assouvir sa haine instinctive contre la France, se déclare « allié du Roi dans la guerre contre la France (3) ».

Enfin, le 24 mai 1804, aussitôt après que le roi de Prusse eut brisé net les pourparlers avec la France, étaient échangées entre les Cours de Berlin et de Pétersbourg, en forme de traité secret, deux déclarations identiques des moyens respectifs à mettre en œuvre pour le jour où la guerre serait ouverte contre Napoléon. L'article V dit : « Les marches énormes que les troupes russes auraient à faire pour joindre les troupes prussiennes et la difficulté d'arriver à temps pour prendre part aux coups décisifs nous font juger qu'il serait convenable qu'on adoptât pour les différentes armes un mode de transport différent. Ainsi, tandis que la cavalerie russe et les chevaux d'artillerie défileront à travers nos provinces, il semblerait préférable que l'infanterie et les canons partissent par mer et fussent débarqués dans quelque

(1) *Archives royales prussiennes*, II, 247.
(2) *Ibid.*, 339.
(3) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, p. 340.

port de Poméranie, du Mecklembourg ou du Holstein, selon les opérations de l'ennemi. » L'article VII démontre sans erreur possible que l'entreprise, une fois commencée, pourra avoir des suites dont on n'ose pas avouer l'étendue. Quelque petite curée sans doute des provinces françaises.

Article VII : « Dès lors nous nous obligeons à ne poser les armes et à n'entrer en accommodement avec l'ennemi que du consentement de Sa Majesté Impériale et après un accord préalable avec Elle, plein de confiance dans notre auguste Allié, qui a pris le même engagement envers nous (1). »

Quoique cet acte n'en dise rien, il est entièrement favorable à l'Angleterre. La France seule est visée ; elle se tiendra dans la *statu quo*, ou ce sera la guerre. Que le gouvernement britannique, avec sa formidable marine, bombarde, saccage les côtes, débarque des troupes à Hambourg ou ailleurs, pousse les Suédois du côté de la Poméranie, la France ne devra pas bouger, elle laissera compromettre son armée d'occupation du Hanovre, sous peine de voir se dresser contre elle la Russie et la Prusse.

On usa de grandes précautions pour éviter la divulgation de ce traité. Le roi de Prusse insistait pour que les cadeaux habituels lors de la signature des conventions internationales ne fussent pas délivrés. « Un peu par ladrerie, dit le chancelier prussien Hardenberg, beaucoup sans doute pour que rien ne s'ébruitât, le Roi voulait éviter l'usage de faire des cadeaux au sujet du traité russe du 24 mai ; il regrettait beaucoup qu'on en eût accepté de la Russie. Enfin sur mes instances il consentit cependant à ce que l'on fît des cadeaux, mais à condition que la convention restât rigoureusement secrète (2). »

A moins que le gouvernement consulaire n'eût envoyé comme agents à l'étranger les pires de ses sourds et les plus affligés de ses aveugles, il faut bien admettre qu'il transpira et parvint à

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, p. 344-345.
(2) Ranke, *Hardenbergs Eigenhändige Memoiren*, *op. cit.*, II, 96-98.

Paris quelque chose des intrigues occultes de ces augustes personnages. Et quand Napoléon, renseigné, n'attendra pas les bras croisés que les Russes aient fini de rassembler, du fond des steppes, des contingents formidables qui prendraient en passant les Autrichiens laborieusement mobilisés, pour les joindre aux Prussiens mystérieusement armés; quand il n'attendra pas que toutes ces masses chevauchent allégrement en Champagne, on dira qu'il déclarait la guerre sans motifs; que sans motifs il portait le carnage et la désolation chez des nations paisibles, gouvernées par des Souverains loyaux, sincères, attachés au respect de leur parole, de leurs traités!

Quelques rectifications, au moins, semblent être réclamées par l'histoire, mûre désormais pour la vérité.

CHAPITRE IV

Accord des puissances contre la France. — Pièges tendus par Napoléon aux diplomates anglais conspirateurs. — Les habitudes de travail du Premier Consul décrites par lui-même. — Preuves certaines des complots. — Révélations de l'étudiant. Quérelle. — Causes de l'arrestation du duc d'Enghien. — Les précédents en matière de violation de territoire. — Le jugement du duc d'Enghien. — Soulèvement de colère dans les Cours d'Europe. — Attitude exagérée de la Russie. — Le pays des meurtres princiers. — La fausseté de la douleur d'Alexandre Ier. — La Prusse, après réflexion, renonce à prendre le deuil. — Silence motivé de l'Autriche. — Volte-face successives du roi de Prusse. — Empressement de Frédéric-Guillaume à reconnaître la dignité impériale de Napoléon. — L'Autriche s'arroge un double titre impérial. — Embarras de François II vis-à-vis de la Russie. — Verve caustique du Tsar. — L'insolence des Cours à l'égard de l'empereur des Français. — La couronne impériale proposée à la Prusse par Napoléon. — L'affaire Rumbold. — Amende honorable de l'Empereur. — Déceptions du parti de la guerre à Berlin. — La sollicitude de Napoléon lui gagne le sentiment public prussien. — Un deuil à prendre par condescendance pour la Prusse devient une affaire d'État à Paris. — Comment l'Empereur s'habillera-t-il? — La remise de la décoration de l'Aigle noir au moment du couronnement à Milan. — Pourquoi Napoléon recherchait tant l'alliance prussienne. — Ostracisme de l'Europe. — Situation exceptionnelle de Napoléon. — Admiration qui lui est due pour la grandeur de sa tâche et les difficultés qui lui sont suscitées. — Singulières combinaisons prêtées à Napoléon au sujet du camp de Boulogne. — Alexandre champion de l'Europe contre la France. — Les lettres confidentielles de l'empereur de Russie et de l'empereur d'Autriche. — Les puissances résolues à attaquer la France un an avant que Napoléon songe à la guerre d'Autriche. — Prétextes donnés aux yeux des peuples. — La sainte croisade. — Alexandre accuse Napoléon de vouloir se faire proclamer le Messie. — Légende de la monarchie d'Occident. — Son origine. — Les explications de Napoléon. — Les coalitions n'ont pas attendu la venue de Bonaparte. — Ce sont elles qui ont forcé Napoléon à étendre progressivement sa domination. — Les trônes distribués à la famille impériale. — Les étrangers pourvus avant les parents de l'Empereur. — Les exemples antérieurs. — Les causes de la déchéance de la reine de Naples. — Félonie de cette souveraine. — Trahison de la Cour d'Espagne. — Indignité de la famille royale. — Les derniers Bourbons régnants. — L'acquiescement de l'Europe à tous les actes de Napoléon.

Si ce n'est par leur haine commune de la France, par leur désir de la rabaisser au rang de puissance infime, on expliquera

difficilement l'attitude des souverains envers Napoléon. Le traité secret conclu entre la Prusse et la Russie vient de consacrer l'union de toute l'Europe pour favoriser moralement, en attendant mieux, les projets de l'Angleterre. Par une anomalie singulière toutes les sympathies sont donc pour la nation qui, par la violation brutale d'un traité, a rendu la guerre inévitable, tandis que l'animadversion va vers le Premier Consul. Qu'a-t-il fait pour cela? Il s'est épuisé en efforts pour que les neutres imposent une médiation; il ne s'est pas lassé de solliciter une alliance dont le but final aurait été d'empêcher que les hostilités ne s'étendissent sur tout le continent. A quelque point de vue qu'on se place, les appels à la médiation, la recherche d'une alliance destinée, qu'on le voulût ou non, à servir de contrepoids aux décisions violentes, ne sont pas les symptômes de la folie furieuse des batailles. Rester sourd à de telles propositions, excommunier pour ainsi dire leur auteur, le vouer à l'immolation au lieu de mettre sa franchise à l'épreuve, c'est peut-être un acte de haute politique; ce n'est sûrement pas une œuvre de bonne foi. L'absence de scrupules, de loyauté chevaleresque chez les rois traditionnels d'alors fut sans doute d'un funeste exemple pour celui que le hasard des révolutions venait de porter au pouvoir suprême.

Le dernier refus qu'il essuya de la Prusse lui fit voir combien son isolement était complet. Il en aurait eu plus tôt la certitude, si son esprit s'était arrêté sérieusement à ce fait que ses assassins avaient le champ libre par toute l'Europe et qu'ils y pouvaient tramer ouvertement les attentats les plus odieux sans que les gouvernements se fissent scrupule d'intervenir. Les uns étaient complices; les autres fermaient complaisamment les yeux. Quand les conjurés manquaient leur but principal après avoir fait de nombreuses victimes, les Cours demeuraient impassibles et silencieuses. A peine la Prusse, tout en se gardant de flétrir les criminels, osait-elle exprimer en termes vagues « la joie

qu'exprimait son roi de voir le Premier Consul triompher des complots de ses ennemis (1)».

Par contre, tous les cabinets européens, celui de Prusse parmi les plus pressés, poussèrent des clameurs d'indignation lorsque Napoléon, dans sa situation exceptionnelle, prit à son tour des résolutions exceptionnelles, plus admissibles de la part d'un seul contre tous que de tous contre un seul.

Dès la fin de 1803, le Premier Consul acquit la conviction que l'Angleterre ne voyait aucune indignité à transformer ses légations limitrophes de la France en espèces de bureaux de recrutement où tout individu, animé soit d'une haine, soit seulement d'un esprit de lucre, était assuré de trouver appui et subsides, pourvu qu'il fût décidé à aller jusqu'au crime pour débarrasser l'Europe de l'homme redoutable qu'était le chef du gouvernement français. Les noms de ces diplomates conspirateurs sont : Drake, ministre anglais à Munich; Spencer Smith, ministre anglais à Stuttgart; Taylor, ministre anglais à Darmstadt; Frère, ministre anglais à Madrid. A côté de ces étrangers doivent figurer en second plan d'Antraigues et de Vernègue, émigrés irréconciliables qui, à Dresde et à Rome, où ils étaient fonctionnaires au service de la Russie, travaillaient parallèlement et avec zèle au même but que les Anglais.

Afin d'avoir en main la preuve formelle des agissements de Drake à Munich, on lui tendit un piège : des émissaires adroits lui furent envoyés de France et surent gagner sa confiance. L'un d'eux, Mehée de la Touche, se donnant comme une victime et un ennemi du Premier Consul, parvint à obtenir de Drake des lettres de la plus haute importance, en outre de sommes d'argent considérables. Devant la gravité de cette découverte, Napoléon rédigea lui-même les instructions à donner aux agents secrets. Le 1er novembre, il écrivit au ministre de la justice : « Je désire

(1) Bignon, III, 361 ; Thibaudeau, III, 533.

que l'agent secret envoyé à Munich écrive à Drake et que, pour lui donner confiance, il lui fasse connaître qu'en attendant que le grand coup puisse être porté, il croit pouvoir promettre de faire prendre sur la table même du Premier Consul, dans son cabinet secret et écrites de sa propre main, les notes relatives à sa grande expédition et tout autre papier important; que cet espoir est fondé sur un huissier du cabinet qui, ayant été membre des Jacobins, ayant aujourd'hui la garde du cabinet du Premier Consul et honoré de sa confiance, se trouve cependant dans le comité secret, mais que l'on a besoin d'abord de la promesse qu'on aura cent mille livres sterling si véritablement on réussit... »

Afin de mieux tenter cet Anglais assez naïf, on l'avait persuadé que le Premier Consul passait son temps à tracer des plans machiavéliques, conservés dans son cabinet aussi secrètement que le serait un trésor de l'Inde, et qu'indubitablement la publication de ces pièces, si elle était possible, tournerait à la honte et à la confusion de Napoléon, leur auteur.

Intéressé et sans doute amusé par cette énorme mystification, Napoléon fit, à l'usage de son émissaire, une description fantaisiste des précautions employées à la garde de ces documents aussi précieux qu'imaginaires. Quant aux moyens propres à se les procurer, il s'ingénia à tracer une sorte de scénario dramatique dont l'invraisemblance presque puérile est atténuée par une peinture exacte, et faite par lui-même, de ses habitudes de travail. La note est ainsi conçue : « Bonaparte n'écrit presque jamais. Il dicte tout en se promenant dans son cabinet à un jeune homme de vingt ans, appelé Méneval, qui est le seul individu non seulement qui entre dans son cabinet, mais encore le seul qui approche des trois pièces qui suivent et approchent le cabinet. Ce jeune homme a succédé à Bourrienne, que le Premier Consul connaissait depuis son enfance, mais qu'il a renvoyé pour s'être mêlé dans des affaires d'argent.

Méneval n'est pas de nature à ce qu'on puisse espérer rien de lui, et d'ailleurs il n'oserait parce que le soupçon, au moindre dérangement qu'il y aurait dans le cabinet, tomberait d'abord sur lui. Mais les notes qui tiennent aux grands calculs, Napoléon ne les dicte pas, mais les écrit lui-même. Il a sur sa table un grand portefeuille divisé en autant de compartiments que de ministères. Ce portefeuille, fait avec soin, est fermé par le Premier Consul même. C'est la seule clef qu'il garde et, toutes les fois que le Premier Consul sort de son cabinet, Méneval est chargé de placer ce portefeuille dans une armoire à coulisse, sous son bureau, et vissée au plancher. Ce portefeuille peut être enlevé, mais il n'y a point à se cacher. Méneval ou l'huissier qui seul allume le feu et approprie l'appartement peut être seul soupçonné; il faudrait donc que l'huissier disparût. Dans ce portefeuille doit être tout ce que le Premier Consul a écrit depuis plusieurs années; car ce portefeuille est le seul qui voyage sans cesse avec lui et qui va sans cesse de Paris à la Malmaison et Saint-Cloud. Toutes les notes secrètes sur ses opérations militaires doivent s'y trouver et, puisque l'on ne peut arriver à détruire son autorité qu'en confondant ses projets, on ne doute pas que la soustraction de ce portefeuille ne les confondît tous (1). »

L'homme qui apportait des renseignements aussi précis prouvait assurément qu'il avait à la Cour consulaire des accointances peu ordinaires. Il ne pouvait manquer d'inspirer une large confiance au diplomate, dont la candeur n'avait d'égale que la fourberie. Drake tomba en plein dans la supercherie, et l'agent français devint son confident intime. Il lui remit près de deux cent mille francs pour un comité imaginaire (2). Dix lettres, dont l'authenticité ne put être contestée, arrivèrent aux mains de la police. Elles révélèrent l'existence de conjurés que

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 74.
(2) J.-B. Salgue, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, V, 277.

le ministre anglais engageait à s'emparer d'abord de Huningue et de Besançon (1). A cet effet « le point principal, expliquait-il, est de chercher à gagner des partisans dans l'armée, car je suis fermement dans l'opinion que c'est par l'armée seule qu'on peut raisonnablement espérer d'opérer le changement tant désiré (2) ». Se laissant aller à sa fureur grossière, il disait dans une autre lettre : « Il importe fort peu par qui l'animal soit terrassé; il suffit que vous soyez tous prêts à joindre la chasse (3). » Cela est écrit de Munich le 9 décembre 1803.

Des menées tout aussi odieuses étaient dirigées à Cassel et à Stuttgart par les ambassadeurs anglais Taylor et Spencer Smith. Celui-ci ne fut pas plus perspicace que Drake. Un homme dévoué à la police française, le capitaine-adjudant-major Rosey, du 9e de ligne, l'ayant circonvenu, il lui remit cent treize mille francs de lettres de change (4). Enfin, de juillet à décembre 1803, la seule *Correspondance de Napoléon* ne contient pas moins de vingt-huit communications relatives à des manœuvres de conspirateurs agissant sous l'influence de l'Angleterre (5).

Malgré le secret gardé autour de ces machinations, il en perça quelque chose dans le public. Vers la fin de 1803 et au commencement de 1804, il n'était pas de jour où l'on ne fît courir à la Bourse le bruit de l'assassinat du Premier Consul (6).

Habitué à cette rumeur, on ne s'en émotionnait plus, et volontiers on eût pensé que ces craintes n'étaient qu'un roman inventé pour passionner le public et augmenter son intérêt en faveur du chef de l'État. Le hasard, qui est en toute affaire le meilleur serviteur de la police, se chargea de démontrer qu'on était bien en face de la réalité, d'une conspiration savamment combinée,

(1) *Journal de Paris* du 26 mars 1804.
(2) *Ibid.* du 24 mars 1804.
(3) *Ibid.* du 24 mars 1804.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 317.
(5) *Ibid.*, VIII, 386 à 544; IX, 9 à 173.
(6) Thibaudeau, III, 518.

avec des ramifications dont le réseau partait de Londres pour s'étendre des côtes de Bretagne jusqu'aux frontières d'Allemagne.

On avait arrêté à Paris quelques individus jadis compromis dans l'affaire de la machine infernale et qui, à force de précautions, avaient échappé aux investigations de la justice. Par un pressentiment étrange le Premier Consul demanda, un soir, qu'on lui apportât les dossiers de ces hommes. Rien ne le frappait encore dans cet examen, quand tout à coup ses yeux se fixèrent sur le nom Quérelle, qualifié élève en médecine. Étonné sans doute de voir en si mauvaise compagnie un homme d'une éducation et d'une instruction relativement supérieures, il se dit que celui-là ne pouvait être un instrument aveugle et devait savoir beaucoup de choses. Enfin, poussé par un instinct mystérieux, il ordonna de traduire de suite l'étudiant Quérelle devant un conseil de guerre, de le questionner avec soin et de recueillir toutes ses paroles (1). Condamné à mort, Quérelle, pour obtenir sa grâce, fit des révélations stupéfiantes, à la suite desquelles la recherche des conspirations trouva une direction utile qui amena l'arrestation des généraux Moreau et Pichegru. Il avoua que depuis quatre mois, sans que la police se doutât de rien, des affiliés de Georges, le plus implacable et le plus décidé des conspirateurs, avaient débarqué sur une falaise normande, à Béville; que Georges lui-même était depuis plus de deux mois à Paris, où il n'attendait que le moment favorable de réaliser son projet criminel. On juge de l'émoi qui s'empara des pouvoirs publics. Les mesures les plus radicales furent prises pour arriver à se saisir de Georges et de ses séides. Les portes de Paris furent fermées; la surveillance la plus étroite fut organisée dans tous les quartiers, dans toutes les rues, dans toutes les maisons. Enfin, le 9 mars, Georges, sortant de chez

(1) Montholon, *Récits de la captivité*, I, 141.

une fruitière, Mme Lemoine, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, où il avait trouvé asile, sautait dans un cabriolet, qui fila d'autant plus vite que le conducteur se sentait poursuivi par des agents. Place de l'Odéon, un de ceux-ci parvint à rattraper le fuyard; il se jeta à la tête du cheval; d'autres policiers cernèrent la voiture et un combat terrible s'engagea alors. Dans sa résistance désespérée, Georges tua d'un coup de pistolet l'inspecteur de police Buffet (1). Arrêté, garrotté, le chef des chouans fut mis en prison. Interrogé le lendemain, il avoua qu'un prince français devait venir à Paris pour prendre la tête du mouvement qui ne pouvait manquer de se produire aussitôt que serait consommé l'attentat contre le Premier Consul.

Pendant qu'on prenait les mesures rigoureuses qui allaient aboutir à cette arrestation de Georges, l'enquête s'était naturellement étendue. Par Quérelle on avait déjà appris que Georges et ses acolytes avaient été déposés sur la rive française par un brick de la marine royale anglaise. On sut en outre qu'un ordre du Conseil privé de Londres, en date du 14 janvier 1804, avait enjoint aux émigrés de se rendre sur le Rhin avec une solde réglée par le même ordre (2). Enfin on trouvait sur Joyau, dit Villeneuve, l'un des aides de camp de Georges, un passeport anglais illimité (3). Partant de ces indices, il ne fallait pas être grand clerc en matière d'instruction judiciaire pour remarquer que la présence du duc d'Enghien sur la frontière immédiate de France, à Ettenheim, en duché de Bade, avait un rapport certain avec le complot tramé à Londres contre la vie du Premier Consul. Le duc avait sa place de combat toute marquée en ces parages. Huit ans environ auparavant (1796), il y commandait une avant-garde qui harcelait l'armée de Moreau, essayait de

(1) *Journal de Paris* du 26 mars 1804.
(2) A. Lefebure, I, 342; Thibaudeau, III, 519 à 550.
(3) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 27; Bignon, III, 312.

lui couper la retraite sur le Rhin (1). Si les déductions tirées à Paris contre les menées secrètes du duc d'Enghien avaient besoin d'une confirmation, elle serait fournie par un des plus chauds défenseurs de ce prince et des plus ardents contempteurs de Napoléon : « Le duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, dit Walter Scott, dans son *Histoire de Napoléon*, fixa son séjour, sous la protection du margrave de Bade, au château d'Ettenheim, afin sans doute d'être toujours prêt à se mettre à la tête des Royalistes de l'Est, ou même, si l'occasion se présentait, de ceux de Paris... Pendant que les princes français attendaient sur la frontière l'effet des soulèvements intérieurs, Pichegru, Georges Cadoudal et trente autres Royalistes déterminés débarquèrent secrètement en France. Nul doute que ces agents, et Georges en particulier, ne vissent dans Napoléon le plus grand obstacle à leur entreprise et qu'ils n'eussent résolu de l'assassiner tout d'abord (2). »

L'illustre écrivain anglais expose avec non moins de clarté la participation du gouvernement de son pays aux effroyables machinations perpétrées contre la vie du chef de l'État français : « L'Angleterre, dit-il, poussa les partisans de la royauté à de nouvelles attaques contre le gouvernement consulaire. Les ministres accueillaient avec trop de facilité les promesses et les plans d'individus qui, trop exaltés pour apprécier le véritable état de choses, exagéraient leurs espérances auprès du gouvernement britannique (3). »

Figurons-nous un instant Napoléon suivant depuis six mois, jour par jour, les agissements perfides des Anglais avec qui il est en guerre, ne connaissant encore que les intrigues des diplomates; puis tout à coup, par un trait de lumière providentiel, il voit jusqu'à l'évidence qu'un complot, dont les ramifications s'éten-

(1) Baron de Comeau, *Souvenirs des guerres d'Allemagne,* 103 et suiv.
(2) Walter Scott, *Histoire de Napoléon*, V, 110-111.
(3) *Ibid.*, V, 109.

daient sur les frontières françaises, a déjoué la surveillance la plus active, et, au même moment, la présence du duc d'Enghien est signalée dans un village, sur ces mêmes frontières ; comment ne se serait-il pas établi dans son esprit une corrélation entre la situation du prince et les plans des conjurés ? Le duc d'Enghien n'avait aucune raison d'habiter Ettenheim, que ses amis avaient, à plusieurs reprises, essayé vainement de lui faire abandonner et qu'il eût dû quitter, avec ou sans sa maîtresse (1) (car il pouvait choisir une autre résidence pour ses amours), s'il eût voulu éviter de donner prise à toute suspicion de conspiration; mais il persistait à y demeurer parce qu'il était là à la solde de l'Angleterre et prêt, selon toute vraisemblance, à pénétrer en France au premier bruit de succès du complot dont le Cabinet de Londres, les émigrés et les princes étaient les inspirateurs ou les complices.

On a parlé de violation de neutralité à propos de l'arrestation du duc d'Enghien ; on en a fait des reproches amers à Napoléon. On n'a pas eu tort. Mais pourquoi s'est-on soigneusement abstenu de relever que les Anglais avaient, les premiers, violé la neutralité des petits États voisins de la France? Était-ce donc respecter la neutralité du Wurtemberg, de la Hesse, de la Bavière, que d'y organiser l'assassinat du premier magistrat du pays limitrophe. Était-ce respecter la neutralité du duché de Bade, que d'y installer, en les payant, un prince et son état-major, qui, presque sûrement, avaient des attaches avec les criminels poursuivant à Paris la réalisation d'un exécrable forfait? Et n'était-ce pas, d'une certaine manière, transporter les hostilités en pays ennemi, que d'y constituer des rassemblements d'hommes soldés et n'attendant qu'un signal pour forcer les frontières et pour tenter un coup de main sur les villes françaises? Fallait-il attendre, avant d'agir, que ces projets fussent

(1) Welschinger, *le Duc d'Enghien*, 272.

en pleine voie de réussite? Répondant à l'Angleterre, qui prétendait que personne n'avait rien à voir dans la conduite de ses ambassadeurs, où qu'ils se trouvassent, Napoléon, en son langage imagé, demandait « si un ambassadeur anglais pouvait pointer un mortier du milieu de la Bavière ou de la rive droite du Rhin, sans que la France eût le droit de le trouver mauvais (1) ».

Sous l'impression du danger imminent qu'il courait, le Premier Consul s'était écrié : « Suis-je donc un chien qu'on peut assommer dans la rue, tandis que mes meurtriers seront des êtres sacrés (2)? » Incapable de juger si les arrestations opérées à Paris suffisaient à enrayer l'œuvre de ses assassins, il crut qu'il y avait urgence extrême à s'assurer de tous les complices, quels qu'ils fussent et où qu'ils fussent, pour les livrer aux tribunaux. L'impérieuse nécessité de sa propre défense ne saurait justifier, de la part de Napoléon, un acte de violation; mais, quoi qu'on en ait dit, c'est à l'arrestation du duc d'Enghien que se borne l'arbitraire; la procédure de condamnation n'est entachée d'aucune manière. Ce fut le tribunal régulier, le conseil de guerre tel que le composait l'ordre de roulement institué par les règlements militaires et auquel il ne fut absolument rien changé, qui jugea le duc d'Enghien et le condamna à mort.

On ignore généralement, ou plutôt beaucoup se plaisent à ignorer que la sentence capitale rendue contre le duc d'Enghien visait en premier lieu cinq cas méritant la mort, indépendamment du chef de conspiration contre le gouvernement français, qui ne venait qu'en dernière ligne. Le duc d'Enghien fut condamné :

1° Pour avoir porté les armes contre la République;

2° Pour avoir offert ses services à l'Angleterre, alors en état de guerre avec la France;

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 387.
(2) Desmarest, *Témoignages historiques*, p. 128.

3° Pour avoir reçu et accrédité des agents anglais;

4° Pour avoir été à la tête d'émigrés aux frontières;

5° Pour avoir entretenu des intelligences destinées à soulever des départements français.

Ces chefs d'accusation furent reconnus exacts par le duc d'Enghien lui-même. Avec un grand courage il se déclara prêt à recommencer; il fit mieux, il revendiqua l'honneur d'être le premier à tirer l'épée (1) « contre son pays, durant la guerre de l'Angleterre contre la France ».

Comment au surplus aurait-il pu nier? Le Conseil de guerre n'avait-il pas entre les mains un billet écrit par lui et ainsi conçu : « Je vous remercie, mon cher Vaubarel, de votre avertissement sur les soupçons que mon séjour ici pourrait inspirer à Bonaparte, et des dangers auxquels m'expose sa tyrannique influence en ce pays. Là où il y a du danger, là est le poste d'honneur pour un Bourbon. En ce moment où l'ordre du Conseil privé de Sa Majesté Britannique enjoint aux émigrés retraités de se rendre sur le Rhin, je ne saurais, quoi qu'il en puisse arriver, m'éloigner de ces dignes et loyaux défenseurs de la monarchie. *Signé :* Duc d'Enghien (2). » Ce papier avait été saisi sur le général Vaubarel, son complice, arrêté en même temps que lui.

Nous l'avons dit, la culpabilité du duc d'Enghien, avouée par lui, prononcée par un tribunal régulier et compétent, laisse cependant à la charge de Napoléon la responsabilité d'avoir pénétré en pays étranger pour s'y emparer d'un ennemi. Certes, au point de vue de la morale stricte, c'est un crime sans excuse, mais assez explicable si l'on tient compte des précédents.

Moins de cinquante ans auparavant, Frédéric le Grand, sur le simple soupçon d'un complot qui se tramait contre lui, avait occupé la ville de Dresde, sans déclaration de guerre préalable,

(1) Welschinger, *le Duc d'Enghien*, 228.
(2) Desmarest, *Témoignages historiques*, p. 122.

et fait main basse sur les Archives de l'État (1). On peut supposer que, s'il avait rencontré là quelque conspirateur, il ne se serait pas gêné pour le transporter en Prusse.

En 1793, l'Autriche n'avait-elle pas enlevé en territoire neutre les diplomates français Maret et Sémonville, pour les charger de chaînes et les jeter successivement dans les cachots de Mantoue et de Kufstein?

Les commissaires de la République, Beurnonville, Camus, Bancal, Quinette, qui avaient été délégués près de Dumouriez, ne furent-ils pas faits prisonniers et emmenés en Bohême et en Moravie?

En 1797, le gouvernement français ne correspondait-il pas avec Caillard, son ambassadeur à Berlin, dans le but de procéder à l'enlèvement du comte de Provence (Louis XVIII), qui avait alors sa résidence à Blankenburg, en Prusse? « Le grand obstacle que je vois à cet enlèvement, répond Caillard, c'est que Blankenburg est bien avant dans les terres. Quand on aura saisi l'homme, l'ouvrage sera encore loin d'être terminé, car il restera une grande étendue de pays à traverser... Laissez votre homme arriver à Jewer (où Louis XVIII devait se rendre); on l'enlèvera là tout aussi facilement qu'à Blankenburg; on n'a que quelques lieues à faire pour le conduire au bord de la mer. Là, on l'embarque sur un bâtiment très léger, pour le conduire en toute sûreté jusque sur la côte de Gröningue (2). »

Enfin, quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis que les plénipotentiaires français au Congrès de Rastatt, territoire neutre par excellence, avaient été assassinés par les hussards de Széclers, commandés par un de leurs officiers.

Devant ces exemples multiples, pris un peu au hasard, il est facile d'admettre que l'idée d'une expédition sommaire dans le duché de Bade ne pouvait avoir à cette époque ni aux yeux des

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, I, 80.
(2) *Ministère des Affaires Étrangères*. (Rapport de Caillard, 2 décembre 1797.)

étrangers, ni aux yeux des Français, le caractère anormal, encore moins monstrueux, qu'on s'est efforcé de lui attribuer. Si le duc d'Enghien, il faut le répéter, n'avait pas été reconnu coupable de crimes ayant mérité la mort, on l'eût rendu un jour à la liberté, comme le furent jadis ceux de nos diplomates qui n'avaient pas été assassinés sans jugement d'aucune sorte.

Néanmoins la nouvelle de l'exécution du duc dans les fossés de Vincennes souleva dans toutes les Cours un concert d'imprécations contre le Premier Consul. Ce fut un haro formidable, comme si venaient d'être inventés en Europe la raison d'État, voire le crime d'État. Cependant l'étonnement des souverains peut s'expliquer dans une certaine mesure : c'était peut-être la première fois qu'un chef de gouvernement faisait couler le sang d'un prince qui ne lui tenait par aucun lien de parenté.

La Russie poussa des cris de vierge effarouchée. Elle oublia qu'elle était par excellence le pays des morts subites pour les princes. Elle détourna pendant un instant les yeux de l'histoire de sa propre dynastie, dont chaque page depuis moins d'un siècle était noire d'infanticides, de séquestrations perpétuelles et de martyres de pauvres petits héritiers présomptifs, enfin de parricide ou de complicité de parricide datés seulement d'hier. Toute la Cour prit le grand deuil. Les deux impératrices, dont l'une était la veuve de l'empereur récemment assassiné, ne tarissaient pas de larmes, sanglotaient publiquement; ni elles, ni la Cour ne voulaient plus voir l'ambassadeur français; on affectait de ne pas lui parler, alors qu'on adressait la parole à tout le monde autour de lui. Des billets d'avis pour un deuil de sept jours furent envoyés à tout le personnel diplomatique, au général Hédouville, notre ambassadeur, comme aux autres. La femme de celui-ci restait isolée dans les salons; on eût dit une pestiférée (1).

Par ordre du Tsar, le chancelier de l'Empire provoqua la

(1) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 378; *Mémoires de Joseph de Maistre*, p. 110-111.

réunion d'un conseil spécial, chargé d'examiner quelle devait être l'attitude de la Russie lorsqu'on osait porter la main sur un prince quelconque de sang royal : « Notre Auguste Maître, dit cet ordre, considérant qu'il est désormais flétrissant et inutile d'avoir encore des connexions avec un gouvernement qui respecte tout aussi peu l'équité pour le fond que la décence pour la forme, et envers lequel toute représentation en faveur du Droit et contre l'oppression est totalement infructueuse, croit devoir ne plus conserver avec lui de relations et penche à renvoyer d'ici la mission française en même temps qu'il rappellera de Paris celle de Russie. L'Empereur, intimement convaincu qu'il ne convient ni à sa dignité, ni à l'honneur de son empire de rester passif après l'attentat qui a eu lieu, ne se dissimule pas les inconvénients partiels et momentanés qui pourront être la suite d'une résolution dont il voit la nécessité. Sa Majesté désire s'entourer de toutes les lumières dans un moment aussi important, et a voulu à cet effet rassembler les membres de son Conseil, en y adjoignant les personnes dont l'expérience et l'habitude dans la diplomatie sont connues...(1). »

Ainsi parlait, dans la douleur de ses mœurs offusquées, le gouvernement de celui qui, aussitôt le crime commis, avait élevé aux dignités suprêmes de l'Empire les assassins de son père. Ce Conseil qu'il appelait près de lui fut admirablement choisi. On ne manquait pas, dans le pays, d'hommes experts en meurtres princiers. On s'empressa, avec un cynisme sans doute inconscient, de faire figurer parmi les membres de l'aréopage le comte Valérien Zouboff (2), qui fut, en personne, non l'un des comparses, mais grand premier rôle, portant lacet et poignard, dans l'assassinat de Paul Ier. Le Conseil délibéra qu'on chasserait de Russie l'ambassade française.

Alors qu'il avait été si peu ému par l'assassinat de son père

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 549.
(2) *Ibid.*, 563.

qui lui était tout, Alexandre Ier se montra affligé, comme personne ne le fut jamais, par la mort d'un homme qui ne lui était rien. Il continua de faire retentir l'Europe de ses cris de désespoir. Cet interprète si bruyamment inconsolable des chagrins qui selon lui auraient dû abîmer le cœur des souverains fut ramené vertement à de plus justes convenances par Napoléon. Celui-ci, avec une ironie sans doute un peu brutale, fit demander à la chancellerie russe « si, lorsque fut perpétré l'assassinat de Paul Ier, on ne se fût pas empressé de faire saisir les auteurs du complot, à supposer qu'on eût eu connaissance qu'ils se trouvaient à une lieue des frontières russes (1) »?

Faisant étalage complet de sa souffrance, l'empereur de Russie alla porter ses plaintes à la Diète de Ratisbonne, afin de soulever l'Empire germanique contre la France (2). On a cru longtemps que c'était ainsi par un sentiment de noble révolte et sous le coup d'une profonde affliction que le Tsar, bouleversé par la condamnation du duc d'Enghien, se décida à sortir de sa neutralité et conclut, après ses démarches à Ratisbonne, l'alliance avec l'Autriche, qui amena la guerre de 1805. Le malheur pour la franchise et la beauté des émotions d'Alexandre veut que la preuve soit restée d'une tout autre conduite de sa part.

Le 9 avril 1804, selon la relation de Czartoryski, chancelier de l'empire russe (3), on venait à peine d'apprendre à Saint-Pétersbourg la nouvelle de la mort du duc d'Enghien; or, dans une lettre écrite ce jour même à François II, empereur d'Autriche, le Tsar expose les dangers imaginaires que cet événement fait courir à l'Europe; mais les premières lignes de cette lettre démontrent péremptoirement que ces doléances ne sont point le commencement des pourparlers entre ces deux puissances : « D'après la nature des communications, dit Alexandre, que

(1) *Dépêche de Talleyrand du 3 mai* 1804; A. Lebebvre, I, 369
(2) A. Lefebvre, I, 367.
(3) *Mémoires du prince Czartoryski*. I, 378.

j'avais ordonnées à mon ministre des Affaires Étrangères de faire à celui de Votre Majesté Impériale et Royale et dans lesquelles je lui communiquais sous réserve mes appréhensions sur le sort que prépare la France au reste de l'Europe et sur les moyens que je croyais propres à mettre des bornes à ses envahissements, je devais m'attendre à ce que Votre Majesté accueillît mes propositions avec un sentiment égal à celui qui me les a dictées... Mais autant j'ai été empressé à vous offrir, Sire, un accord des mesures qui devaient naturellement sauver l'Europe dans la crise actuelle, autant je suis sensiblement peiné du peu d'accueil que mes offres ont trouvé près de Votre Majesté... Le peu de succès des démarches que ma mission à Vienne a faites d'après mes ordres auprès du ministère de Votre Majesté m'a prouvé la nécessité de m'adresser directement à Elle, pour l'engager à mettre fin à mes incertitudes sur la détermination qu'Elle croit devoir prendre. J'attends sa réponse avec impatience, en faisant des vœux pour qu'elle soit conforme à sa gloire, à ce que l'Europe est en droit d'attendre de sa sollicitude, et à la sûreté future de la monarchie autrichienne (1). »

C'est donc parmi les comédies politiques qu'il faut ranger les lamentations tumultueuses d'Alexandre. Par ce qui précède il est irréfutablement établi que l'exécution du duc d'Enghien ne fut nullement la cause déterminante des négociations de la Russie avec la Cour d'Autriche, en vue d'une action combinée contre la France. Le Tsar trouve simplement là une occasion de revenir sur des sollicitations demeurées sans réponse et antérieures « de plusieurs mois » ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans une autre lettre du lendemain, 10 avril, et adressée à l'archiduc Charles d'Autriche (2).

Tout le reste ne fut chez lui qu'un bon prétexte, dont hypo-

(1) *Archives de la Cour et de l'État d'Autriche.*

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie.* (Lettre de S. M. I. Alexandre Ier à l'archiduc Charles, en date du 10 avril 1804.)

critement il s'efforça de tirer parti. Même quand il renvoya outrageusement l'ambassadeur français, ce ne fut nullement son indignation qui lui dicta cette mesure si grave. La vérité est que la présence de nos diplomates devenait gênante à Saint-Pétersbourg, où se préparaient des menées qu'il était bon de cacher; telles étaient les allées et venues des diplomates anglais et autrichiens, chargés de discuter les bases de la troisième coalition, de fixer le prix du concours de chacun. Pour ces négociations insolites qui ne manqueraient pas d'attirer l'attention, il était prudent de se mettre à l'abri des regards indiscrets. Il importait essentiellement de ne pas compromettre l'Autriche, qui était sous les prises directes de Napoléon. En dehors de cette considération, le Tsar, par la position géographique de son empire, pouvait offenser la France sans courir de grands risques.

La Cour de Vienne, après quelques clameurs, réfléchit qu'en matière de crime politique elle était liée par un tragique précédent. Par décence, elle n'aurait pas voulu se poser en vengeresse pour le fils du prince de Condé, alors qu'elle ne l'avait pas fait jadis pour son archiduchesse, Marie-Antoinette. A cette époque elle s'était mise avec résignation au diapason des Cours européennes, « où on fut si peu préoccupé de cette catastrophe que le public en perdit bientôt la trace (1). »

Mais, à défaut du souverain d'Autriche, le roi de Suède ne laissa pas échapper l'occasion de manifester sa haine contre la France. Il fit en tout et partout chorus avec l'empereur de Russie (2). C'était du reste une sorte de fou exalté, dont Napoléon en maintes circonstances aurait mieux fait de rire que de le prendre au sérieux. C'était celui qui plus tard, dans les documents officiels, ne parlait jamais de l'empereur des Français qu'en l'appelant : Monsieur Napoléon Bonaparte (3).

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, III, 493.
(2) A. Lefebvre, I, 368.
(3) Bignon, IV, 57.

En Prusse le parti hostile à la France trouva un excellent motif de témoigner bien haut ses sentiments. Les faits et gestes de l'empereur de Russie n'étaient pas indifférents à la belle reine Louise. Il lui plut de se mettre à l'unisson de celui qui était l'auguste inspirateur de sa conduite : « La Reine, écrit alors le conseiller du Roi au premier ministre, meurt d'envie de prendre le deuil pour le duc d'Enghien, et le Roi vient de m'en parler, comme s'il ne convenait pas qu'on pût s'en dispenser (1). »

Sous la pression de la Reine, cette question fut longuement discutée dans les conseils. On s'y montra moins audacieux que les Russes. Les gens sages se dirent qu'au cas où le conflit deviendrait aigu, l'on était plus à portée des coups que les amis de Saint-Pétersbourg. « A ceux-ci, observait le ministre d'État, il ne coûte rien de déployer leurs sentiments, tandis que nous leur servons de boulevard... »

Finalement on décida qu'il fallait ne rien compromettre et avant tout gagner du temps. Les politiciens tournèrent la difficulté en invoquant comme toujours les formalités. On exposa que la Cour, n'ayant pas reçu de notification officielle, ne pouvait prendre le deuil. On ajoutait : « D'ailleurs, si l'on doit attendre une notification, de qui viendra-t-elle? Sera-ce de Monsieur, et dans ce cas ne voudra-t-il pas la faire comme roi, ce qui nous forcerait à la regarder comme non avenue? N'aurions-nous pas le droit d'attendre plutôt que le roi d'Espagne nous fît la communication officielle? Il est aujourd'hui chef de la maison des Bourbons. Enfin ne vaudrait-il pas mieux attendre l'exemple que la Cour de Vienne nous donnera, elle que des liens de parenté attachent à la malheureuse famille (2)? » La victoire resta une fois de plus au protocole. Il importait de ne pas afficher des idées trop hostiles à Napoléon, et mieux encore de ne pas

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 261.
(2) *Ibid.*, II, 262.

se montrer plus sévère que l'Autriche, car alors on risquerait de voir se nouer une alliance austro-française dont on ne voulait à aucun prix.

En cette occasion, comme en toute autre, le roi Frédéric-Guillaume III ne trouva d'énergie que pour ne rien faire. L'abstention, l'inertie, c'était sa règle. Il ne s'en serait probablement jamais écarté si sa faiblesse pour la Reine ne l'eût parfois engagé dans des pas compromettants. Cette princesse, dont l'esprit était toujours aiguillé du côté de Saint-Pétersbourg, avait pu considérer comme un triomphe personnel le traité secret conclu avec la Russie et qui avait tant causé de plaisir au jeune empereur Alexandre. Aussi éprouva-t-elle un grand désappointement quand le Roi manifesta le désir de se délier de ses engagements avec le Tsar. Frédéric-Guillaume avait été pris d'une terreur subite quand il s'était aperçu que le Tsar conduisait les choses avec vivacité et que le moment de tenir ses promesses s'approchait plus vite qu'il ne l'avait pensé d'abord. Cette éventualité venait de lui être révélée par les démarches de l'empereur de Russie qui menait avec précipitation les pourparlers avec l'Autriche, en vue d'une action contre la France. Alors il s'était mis à écrire à Alexandre Ier « pour le prier de ne provoquer en aucune façon une guerre avec Napoléon. Il émettait la conviction que l'Empereur partageait entièrement son opinion qu'il y aurait folie à vouloir combattre Napoléon, et il ajoutait que, par considération pour la situation géographique de son territoire, il devait chercher de toutes ses forces à garder la neutralité (1) ».

Après cette contremarche le Roi fit un autre mouvement en sens inverse. Il était comme ces bouées fixées au fond de l'océan et qui, ballottées à la surface, semblent aller et venir au caprice de la vague et ne changent pas de place en réalité. Cédant aux

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 351.

sollicitations de sa femme, il avait congédié M. de Haugwitz, son premier ministre, qui savait se soustraire aux influences russes ; il le remplaça par M. de Hardenberg, que tout le monde, à son arrivée au pouvoir, saluait comme le défenseur des idées de la Reine au Conseil (1). C'était, au dire de l'ambassadeur russe à Berlin, « l'homme loyal, l'homme de nerf, » bien disposé pour la Russie, qui avait de tout temps regardé le système d'union entre les Cours de Russie et de Berlin comme la base sur laquelle reposaient la tranquillité et la sûreté du nord, par conséquent celle de l'Europe entière (2). »

Et, tandis qu'il était en veine de volte-face, Frédéric-Guillaume, qui, pour un pas fait vers la France, en avait fait un autre vers la Russie, reprit son élan dans la première direction. Ce fut à l'occasion d'une question délicate qui se posait devant la décision des souverains. En présence des complots meurtriers que les récents procès avaient dévoilés, les hommes d'État français pensèrent que le meilleur moyen d'y mettre un terme était de prouver aux assassins que la disparition de leur victime n'entraînerait pas la chute du régime sous lequel le pays entendait vivre. Dans ce but, le 18 mai 1804, le Sénat promulgua la loi par laquelle le Premier Consul était proclamé empereur, avec hérédité dans sa famille. On se demandait avec anxiété quel accueil serait fait par les Cours étrangères à l'avis officiel de cet événement considérable. Napoléon, pour sa considération personnelle aussi bien que pour celle de la France, devait attacher une haute importance à la façon dont se comporteraient les souverains. Son impatience et ses appréhensions furent comblées par le roi de Prusse avec un empressement des plus flatteurs. Deux jours à peine, 26-28 juin, s'écoulèrent entre la remise de la notification du

(1) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 401.

(2) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 351-352.

nouvel empereur et la réponse du Roi à son « bon frère et ami » (1).

Il est présumable que la Prusse, dans sa précipitation à reconnaître à Napoléon la dignité impériale, avait cru de bonne foi discerner qu'un grand changement venait de s'opérer en Europe; qu'un peu de pourpre sur les épaules d'un homme allait le faire agréer d'emblée par les souverains qui le dédaignaient hier. C'était compter sans l'Angleterre et sans la Russie. La première ne voulut jamais rien connaître de l'Empire français, la seconde opposa une fin de non-recevoir qui dura jusqu'en 1806. Dans l'intervalle on vit même le Tsar émettre avec une étroitesse d'esprit vraiment puérile la prétention d'envoyer à Paris un ambassadeur, mais à la condition que Napoléon ne serait pas traité en empereur. Aux yeux d'Alexandre il n'était que « l'usurpateur corse » (2).

L'Autriche, après quelques grimaces, trouva une solution inattendue mais pratique. Son souverain profita de la circonstance pour s'arroger le titre d'empereur d'Autriche, afin que Napoléon n'eût pas le privilège d'être seul investi de la dignité impériale héréditaire en Occident. Le 10 août 1804, dans un grand Conseil composé des ambassadeurs, grands dignitaires et ministres, François II se proclama empereur d'Autriche (3).

Napoléon désira pour son intronisation des cérémonies plus ostensibles. De longues discussions s'établirent en sa présence au Conseil d'État afin de régler la manière dont se ferait sur l'Évangile, ainsi que le prévoyait le Sénatus-Consulte, la prestation du serment de l'Empereur au peuple français. On s'arrêta à l'idée d'un couronnement qui serait célébré à Paris, bien que l'Empereur eût d'abord exprimé l'intention de choisir une autre ville que la capitale, dont l'esprit lui avait été désagréable au

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 394 ; *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 273.

(2) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 361.

(3) Thibaudeau, IV, 101.

moment du procès de Moreau. Puis on écarta aussi la proposition de toute cérémonie à huis clos dans le palais impérial. Quelqu'un ayant parlé du Champ-de-Mars, en réminiscence de la Fédération, Napoléon s'y opposa et produisit entre autres arguments celui de la température : « Se représentait-on, dit-il, l'effet que produiraient l'Empereur et sa famille, exposés dans leurs habits impériaux à l'injure du temps, à la boue, à la poussière, à la pluie? Quel sujet de plaisanterie, ajoutait-il, pour les Parisiens qui aiment tant à tourner tout en ridicule et sont accoutumés à voir Chéron, à l'Opéra, et Talma, au Théâtre-Français, faire l'empereur beaucoup mieux que je ne saurais le faire (1) ! »

On prit une résolution en faveur de l'église des Invalides, dont le caractère était plus militaire que religieux. Un décret du 21 messidor an XII fixa la cérémonie au 18 brumaire (10 novembre 1804). Cette décision fut peut-être le germe de l'idée d'un sacre à Notre-Dame, à moins qu'elle n'eût été voulue pour préparer à cette consécration canonique l'opinion généralement encore réfractaire aux actes de dévotion. Depuis que les reliques de la Sainte-Ampoule avaient été brisées à coups de marteau, sur la place publique de Reims, par le conventionnel Ruhl, il n'y avait plus beaucoup de personnes en France pour croire que quelques gouttes d'huile eussent la vertu de légitimer ou de fortifier le pouvoir. En restaurant cette coutume de consécration royale, Napoléon, ce n'est pas douteux, comptait plus frapper l'imagination des monarques de Droit divin que celle de son peuple.

La date de la cérémonie fut portée au 2 décembre 1804. On rechercha jusque dans les plus vieilles chroniques ce qui s'était pratiqué en pareilles circonstances. Les splendeurs du sacre présidées par un Pape, ce qui ne s'était pas vu en France depuis

(1) Thibaudeau, IV, 153.

Pépin le Bref, dépassèrent les magnificences déployées en ces solennités par l'ancienne dynastie.

Mais ce ne fut pas cette pompe, en dépit de son faste exceptionnel, qui détermina les puissances à donner leur adhésion. Si la Cour de Vienne, au nom de son nouvel empereur, reconnut celui des Français, c'est que, n'étant pas encore prête à entamer une guerre, elle tenait à ne pas s'attirer les foudres immédiates de Napoléon. D'ailleurs, don pour don, en agissant ainsi la Cour de Vienne, par un échange de bons procédés, obligeait le Cabinet des Tuileries à reconnaître la couronne impériale autrichienne au cas où ce Cabinet aurait eu l'intention de la contester. Toutefois, engagé comme il l'était depuis plusieurs mois vis-à-vis de la Russie, François II se rendait bien compte que son adhésion serait sévèrement jugée par le Tsar, qui s'était juré d'ignorer l'Empire français tant que Napoléon ne se conformerait pas aux injonctions des puissances. De plus avoir deux titres d'empereur, d'Allemagne d'abord, puis d'Autriche, c'était au regard des Russes une idée singulière. Ainsi que le faisait ressortir leur ambassadeur à Vienne : « Un Corse, d'une main hardie, va poser sur sa tête la couronne de Charlemagne, et son audace deviendra légitime s'il daigne assurer une autre couronne sur la tête d'un Prince dont l'illustre Maison, depuis une suite de siècles, a occupé le premier trône d'Europe (1). »

Par son ton humble, embarrassé, le boniment épistolaire qui fut servi au Tsar par le nouvel Empereur héréditaire d'Autriche vaut d'être cité en majeure partie : « Monsieur mon frère, ce n'est point à un ami tel que Votre Majesté Impériale, au Prince dans lequel j'ai placé toute ma confiance, que je dissimulerai combien m'a coûté le parti que j'ai dû prendre de reconnaître Bonaparte comme Empereur. J'ai différé autant qu'il m'a été

(1) F de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, II ; *Autriche*, 404.

possible, et ma répugnance n'a pu être vaincue que par ma conviction que le rappel respectif des ambassadeurs qui devait suivre le refus de nouvelles lettres de créance aurait immédiatement entraîné la guerre. Votre Majesté Impériale connaît la situation de mes États et en général les circonstances où je me trouve. Je ne lui ai rien caché à cet égard et, quelque confiance que j'aie dans ses pressants secours, la position des armées respectives est telle que Bonaparte pourrait tourner contre moi les forces nombreuses qu'il destinait à son expédition contre l'Angleterre, et me porter les coups les plus sensibles avant que mon armée et celle de Votre Majesté Impériale aient été à portée de l'empêcher; en sorte qu'il aurait fallu non seulement employer à réparer le mal les mêmes moyens que nous destinons à rétablir l'équilibre en Europe, lorsque l'occasion favorable s'en sera présentée. Cette guerre, dans laquelle les succès de Bonaparte étaient immanquables au moins dans son début, auraient rétabli par là-même sa réputation chancelante, lui auraient rattaché son militaire (*sic*) et fait cesser dès l'origine tout ce qui se prépare, dans l'intérieur de la France, de propre à présager un avenir plus favorable... Tels sont les motifs qui m'ont guidé et que j'expose à Votre Majesté Impériale avec ma franchise ordinaire. Soyez bien persuadé, mousieur mon frère, que cette mesure qui est encore une des tristes conséquences des malheurs que j'ai éprouvés, ne fait qu'augmenter mon désir de voir enfin définitivement arrêté ce concert intime entre nous, qui doit servir de base à une amélioration dans les circonstances générales de l'Europe... J'attends du reste avec impatience d'apprendre la conclusion finale des engagements que la parité de nos sentiments et de nos vues pour le salut commun de l'Europe nous fait désirer mutuellement, et que je remplirai de mon côté avec autant de zèle que de fidélité (1). »

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie.* (Lettre de François II à Alexandre Ier. Vienne, le 22 août 1804.)

L'empereur de Russie, on le devine, ne fut pas satisfait de la condescendance même hypocrite que témoignait François II à l'empereur des Français. Il calma son dépit en exerçant sa verve caustique aux dépens de son « frère », l'empereur des Romains : « Je rends trop justice, répondit-il, au caractère magnanime de Votre Majesté, pour n'être pas convaincu de la répugnance toute naturelle qu'Elle a dû éprouver à reconnaître le nouvel ordre de choses en France, par lequel Bonaparte a consommé son usurpation. Il a dû certainement coûter au cœur généreux de Votre Majesté de donner son assentiment à une innovation qu'Elle était si éloignée d'approuver, et je ne puis à cet égard que partager ses justes regrets... Votre Majesté considérera comme une nouvelle marque de mon attachement pour Elle le chagrin que j'éprouve de voir l'illustre Maison d'Autriche se mettre de quelque façon de niveau avec la famille qui, à force d'audace et d'astuce, prétend former une nouvelle dynastie en France (1). »

Pour écrire ces choses avec tant d'assurance, il fallait évidemment qu'Alexandre eût acquis la certitude que sa propre maison avait été fondée par un fils de Dieu et non par quelque obscur Lithuanien nomade, échoué en Moscovie et dont les successeurs auraient été presque des saints si l'on n'avait eu que l'astuce et l'audace à leur reprocher.

En matière de grossièreté envers Napoléon, on n'était pas en reste à la Cour de Vienne. On s'y délectait à la lecture des insultes les plus basses contenues dans les mémoires demandés à ses conseils par le comte de Cobentzel, le chancelier d'État. De ces consultations relatives à l'opportunité de reconnaître le titre impérial de Bonaparte, il est intéressant d'extraire quelques passages qui montreront l'effervescence des esprits à cette

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie.* (Lettre de Sa Majesté à S. M. l'Empereur des Romains. Saint-Pétersbourg, le 29 septembre 1804.)

époque : « Bonaparte, disait M. de Gentz, a imaginé de perpétuer son pouvoir fondé sur l'usurpation la plus manifeste, à l'aide de ce nouveau titre, créé par un véritable sacrilège, dans une famille qui, outre l'obscurité scandaleuse de son origine, est certainement composée en partie de ce qu'il y a de plus immoral et en partie de ce qu'il y a de plus abject sur la terre... Si les souverains admettent le titre de Bonaparte et celui de sa prétendue dynastie, la page la plus majestueuse du Code du droit public est impitoyablement déchirée, foulée aux pieds et réduite en poussière, la magie du pouvoir suprême est dissoute à jamais; la Révolution est sanctionnée et presque sanctifiée; les entreprises de tous les scélérats qui tôt ou tard méditeront la chute des empires sont appuyées d'avance, leur triomphe est assuré et proclamé; et rien n'empêchera désormais le premier brigand, doué de quelques talents et de courage du crime, de regarder en face le premier souverain de l'Europe et de lui dire avec toute la confiance que doit inspirer l'incroyable dénouement de la sanglante tragédie de nos jours : « Dans dix ans, je « serai à ta place (1). »

S'inspirant de documents de cette nature, fournis par ses fougueux et diserts conseillers, l'Autriche avait fait précéder à Saint-Pétersbourg la lettre autographe de François II d'une note diplomatique où l'on s'exprimait avec une libre et rare insolence envers le souverain de la France : « Dans l'impossibilité où l'on se trouve de renverser le gouvernement de cet heureux usurpateur, de l'obliger par la force à se désister du titre par l'éclat duquel il veut fasciner sur l'origine obscure et odieuse de sa nouvelle dynastie, faire jouir la Maison d'Autriche d'un titre impérial, permanent et indépendant de la Couronne élective d'Allemagne, étendre peut-être le même titre encore à une ou deux autres puissances principales de l'Europe occidentale, sont

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 227-233.

sans doute les meilleurs moyens d'empêcher que Bonaparte et ses successeurs ne soient exclusivement possesseurs de la dignité impériale dans cette partie de l'Europe... » La note ajoute : « Il est à supposer que Bonaparte, pressé et impatient, comme il l'est, d'obtenir la reconnaissance de l'empereur d'Allemagne, se résoudra à reconnaître en même temps le titre impérial de l'Autriche, quelque contraire que ce parti puisse être à ses vues ultérieures (1). »

Cette dernière allégation entre autres était dénuée de fondement. Napoléon fut bien loin de se trouver blessé de la concurrence impériale et dynastique qu'on lui dressait à Vienne. Plus ironique que jaloux, le jour où on lui fit part que François II désirait s'affubler d'un nouveau titre, il s'empressa de répondre sans la moindre hésitation : « Si la Maison d'Autriche s'érigeait en monarchie héréditaire, en Empire, l'empereur des Français n'y verrait point de difficultés, ayant pour principe d'être facile dans les choses de cette nature (2). » Cette même indifférence, voisine de la raillerie, et assez inattendue chez celui qui pensait ajouter à son prestige en endossant le manteau impérial, lui fit dire encore un mois plus tard à Champagny, ambassadeur à Vienne : « L'empereur d'Autriche a donné pour raison du retardement apporté dans l'envoi de ses lettres de créance, qu'il voulait être reconnu comme empereur de Hongrie et de Bohême. J'ai fait répondre à cela qu'il n'avait qu'à se proclamer empereur de Bohême et de Hongrie et que, quelque bizarre que me parût cette réunion de deux couronnes impériales, je la reconnaîtrais, mais que je ne pouvais reconnaître une chose qui n'était pas déclarée (3). »

Non seulement Napoléon ne prit pas ombrage d'un deuxième

(1) *Archives de la Cour et de l'État d'Autriche.* (Notes diplomatiques du 11 juillet 1804.)

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 423.

(3) *Ibid.*, IX, 449.

empereur héréditaire au centre de l'Europe, mais il s'employa de son mieux à en faire surgir immédiatement un troisième dans la personne du roi de Prusse. Que ce soit pour faire pièce à l'Autriche, ou que ce soit par gratitude de l'empressement aimable de Frédéric-Guillaume à saluer la nouvelle dynastie française, ce n'est assurément pas la faute de Napoléon si le roi de Prusse ne fut pas empereur dès le commencement de ce siècle.

Le 4 août 1804, Napoléon écrivait à Frédéric-Guillaume III : « En reconnaissant ma Maison comme Impériale héréditaire de France, la Maison d'Autriche a voulu à son tour être reconnue pour Maison impériale d'Autriche. Cette circonstance m'a fait naître le besoin d'exprimer à Votre Majesté combien le procédé de la Prusse a plus de prix à mes yeux, et j'ai voulu lui exprimer directement, par l'organe de M. d'Arberg, auditeur en mon Conseil d'État, la ferme intention où je suis de contribuer en tout ce qui m'appartient à l'éclat de sa Couronne, ainsi que le désir constant que j'ai de lui être agréable (1). » Bien que M. d'Arberg n'eût reçu que des instructions verbales, l'objet de sa mission se retrouve dans la correspondance de Laforest, notre ambassadeur, qui écrit à Talleyrand : « M. Portalis prévenait Votre Excellence, le 6 octobre, pendant mon absence, qu'il avait transpiré dans le corps diplomatique que M. d'Arberg avait parlé au Roi des dispositions de Sa Majesté Impériale, dans le cas où ce Souverain voudrait se revêtir de la dignité impériale (2). » Cette proposition causa naturellement une émotion à la Cour de Berlin. On y convenait qu'il serait flatteur pour le roi de Prusse de sortir du rang de ceux de Suède, de Danemark, de Portugal, de Naples, d'Étrurie, de Sardaigne et même d'Espagne. Le Grand Frédéric, ajoutait-on, a démontré dans ses Mémoires que la Maison de Brandebourg n'est parvenue à former une monarchie puissante qu'en prenant un titre royal.

(1) *Correspondance de Napoléon I^er^*, IX, 492.
(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, Prusse, 235.

Mais d'autre part on ne perdait pas de vue que les agissements prussiens, en ces derniers temps, avaient été vus d'assez mauvais œil par la Russie et l'Autriche. Malgré l'opinion des meilleurs serviteurs de l'État, des principaux chefs de l'armée prussienne, le vieux maréchal de Möllendorff en tête, le Roi se retrancha encore une fois dans son attitude préférée : l'ajournement de toute affaire un peu épineuse. Finalement M. de Hardenberg déclara qu'il fallait en cette circonstance « attendre avec patience que l'esprit de Sa Majesté se fût familiarisé avec les idées qui y sont entrées, qu'il était persuadé que le Roi d'Angleterre prendrait, à la paix, le titre impérial et que ce moment serait le plus favorable pour y songer (1) ».

La perspective de voir un empereur d'Angleterre n'avait rien de séduisant pour Napoléon. Une augmentation de puissance ou seulement de prestige n'était guère ce qu'il rêvait pour son ennemie implacable. L'insinuation du Cabinet prussien prouvait une fois de plus que le Roi ne voulait rien faire que d'accord avec les ennemis déclarés de la France. Cependant il fallait des remerciements directs à la démarche de Napoléon. Le Roi eut la préoccupation de s'acquitter de ce devoir sans trop de dépense, ce qui était assez conforme à ses habitudes d'économie, mais aussi sans trop de bruit, afin de ne pas éveiller les susceptibilités des nations étrangères. Il donna les instructions suivantes : « Fidèle à la règle de ne rien outrer dans mes relations avec l'empereur des Français, mais aussi à ne pas rester en arrière quand il vient au-devant de moi, je lui dois quelque démonstration après le compliment dont le comte d'Arberg a été porteur. Je ne puis choisir, pour le rendre, une époque qui le flatte davantage que celle de son couronnement, ni un organe qui soit plus sûr de lui plaire que le colonel Knobelsdorff, connu avantageusement en France par les services qu'il a fréquemment

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères,* Prusse, 235.

rendus aux ministres français à Constantinople. Cet officier d'ailleurs fait avec ma permission un voyage en Hollande. Il sera aux portes de la France et pourra s'y rendre sans beaucoup de frais; et, comme vers ce temps-là il sera absent de Berlin depuis quatre semaines, personne ne supposera un but politique à son voyage (1). »

Un incident grave suspendit momentanément la marche de Knobelsdorff vers Paris. Le 28 octobre 1804, il était prescrit au colonel prussien, s'il en recevait l'ordre en deçà du Rhin et de Mayence, « de rester ou de retourner à Francfort et d'y attendre les ordres du Roi sous prétexte d'une indisposition. » Pour le cas où le courrier ne l'atteindrait que sur le territoire français, il poursuivrait son voyage à Paris, mais n'y ferait aucune démarche « jusqu'à ce que de nouvelles instructions lui fussent parvenues (2) ».

Ce contre-ordre subit venait des circonstances suivantes :

Malgré le scandale qui avait éclaté six mois auparavant au sujet des manœuvres criminelles du ministre anglais, Drake, et de certains autres de ses collègues, l'Angleterre n'en continuait pas moins, par l'organe de ses agents à l'étranger, de fomenter des complots. Depuis longtemps la police française était sur la piste des deux frères Daniel et Charles Thum, déjà célèbres, lors des dernières guerres, dans les archives de l'espionnage contre la France. Ils furent enfin arrêtés et convaincus de connivence avec Taylor, ministre britannique à Cassel, dans une conjuration qui avait pour objet de soulever une partie de la France et au besoin, selon leur aveu, « de trancher par un seul coup les difficultés présentes (3). » Il est facile de deviner que par cette solution rapide on entendait la suppression de la personne de Napoléon. Au même moment celui-ci apprit que M. de Rumbold, consul anglais en résidence à Hambourg, venait de s'éta-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 303.
(2) *Ibid.*, II, 307.
(3) Thibaudeau, IV, 144.

blir dans une maison de campagne, juste en face de nos troupes, sur la rive droite de l'Elbe (1). Par la correspondance de deux agents de cet Anglais, déjà détenus au Temple, on avait acquis la preuve évidente qu'en s'installant sur les bords de l'Elbe, il n'avait d'autre but que d'y pratiquer l'espionnage et l'embauchage, à toutes fins qu'il adviendrait. Le 7 octobre 1804, l'Empereur donna l'ordre au général Bernadotte de faire enlever Rumbold par quelques hommes d'infanterie et douze ou quinze gendarmes qui n'avaient qu'à traverser le fleuve. On s'emparerait des papiers du Consul anglais et on les publierait à Paris pendant qu'il serait gardé au Temple.

On a souvent dit, on a même, croyons-nous, été unanime à dire qu'en donnant cet ordre l'Empereur avait cédé à un mouvement d'irréflexion ou d'emportement. C'est un peu méconnaître la légitimité de la colère qu'il dut ressentir devant les agissements du gouvernement britannique. Mais, dans des actes politiques d'une portée telle qu'une violation de territoire, on ne doit pas se borner à mettre en jeu, chez Napoléon, la légèreté ou l'irritation. Il n'avait rien d'un autocrate fantasque et irresponsable et, s'il prenait des décisions rapides, c'était toujours au moment où, selon ses habitudes de stratège émérite, il voyait un coup droit à porter à son ennemi. Dans l'ordre d'arrestation de Rumbold il expliquait parfaitement au ministre de la police générale les motifs en vertu desquels il agissait : « Immédiatement après l'affaire de Drake, dit-il, lord Hawkesbury eut l'imbécillité de faire une circulaire pour justifier auprès des Cabinets de l'Europe la conduite de ce ministre. Pour faire ressortir davantage le ridicule et l'atrocité des principes qu'il y avançait, mon intention était d'envoyer aux mêmes Cabinets la circulaire avec une réponse. J'ai mieux pensé depuis. Je désire faire enlever le ministre anglais à Hambourg ainsi que ses

(1) Bignon, IV, 44.

papiers et immédiatement après je ferai notifier cet enlèvement aux Cours de l'Europe, en le justifiant d'après la note de lord Hawkesbury (1). » Ce ministre, au mois d'avril, avait posé en principe que les ambassadeurs, partout où ils étaient, pourraient commettre les actions les plus déloyales, les plus menaçantes contre les ennemis de leur pays, sans que ceux-ci eussent en aucune façon le droit de s'y opposer.

C'était l'absurde et l'odieux de cette prétention que Napoléon voulait mettre en relief. Cette singulière théorie conduit en effet à ce raisonnement qu'un diplomate, pourvu qu'il soit accoudé congrûment sur un poteau-frontière, peut effrontément et tout à son aise séduire, corrompre, racoler les soldats et les citoyens du pays voisin, les exciter à la révolte, au besoin à l'assassinat du chef de l'État, sous les yeux mêmes de celui-ci! Certes, par une interprétation jésuitique de la lettre des traités internationaux, on peut à la rigueur soutenir une telle doctrine; mais, au-dessus des règlements, si respectables, si nécessaires soient-ils, de l'inviolabilité des territoires étrangers, n'y a-t-il pas, en tête des lois qui régissent les relations sociales, le droit imprescriptible de légitime défense, quand en « n'importe quel lieu » on n'a qu'à étendre le bras pour se saisir du criminel qui est en train d'aiguiser ses armes destinées à consommer notre ruine et notre perte? C'est d'un fait de cette nature, prouvé pièces en main, que l'Empereur entendait faire juge l'Europe entière.

En tout cas, sous peine d'illogisme flagrant, on ne saurait prêter à Napoléon la moindre velléité d'avoir songé, par cette expédition, à violenter et à humilier Frédéric-Guillaume, qu'il pressait, à la même heure, de rehausser l'éclat de la couronne prussienne en la transformant en couronne impériale. Ce fut cependant, à la Cour de Berlin, le prétexte d'une véritable levée

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 17.

de boucliers de la part des gens hostiles à la France. L'occasion était belle; le Roi ne pouvait, disait-on, laisser passer une insulte qui lui devenait personnelle, vu son titre de Directeur du cercle de la Basse-Saxe, titre dont peut-être il n'avait encore jamais excipé, tout au moins vis-à-vis des puissances étrangères, car on ne le vit pas s'en servir l'année précédente, pendant les discussions relatives au port de Cuxhaven. On ne l'avait pas vu non plus s'en soucier beaucoup quand, sur l'injonction de Paul Ier, il envahissait lui-même, en 1801, les États du Sénat hambourgeois. Pas davantage il ne s'en targua lorsque l'Angleterre intervint directement près des autorités de Hambourg et exigea que lui fussent livrés Napper-Tandy et autres Irlandais, accusés d'être au service de la France (1). Pour relever ses droits en face de Napoléon, il lui fallut donc peser les actes de ce dernier avec d'autres poids que ceux dont il avait jusque-là fait usage. Quoi qu'il en soit, se faisant une arme sérieuse de ce titre tombé en désuétude, tout ce qu'il y avait d'Anglais, de Russes, d'Autrichiens à la Cour de Prusse se mit en devoir d'exercer une pression vigoureuse sur l'esprit du Roi pour le convaincre qu'il était blessé dans son amour-propre et dans sa dignité royale. Avec les idées qu'à la Cour on se faisait du caractère altier et intransigeant de Napoléon, on y était certain qu'on tenait l'occasion tant attendue d'une rupture complète, d'une guerre contre la France.

Ce fut une terrible crise pour Frédéric-Guillaume. Étreint par les excitations guerrières, les reproches de pusillanimité venant de son entourage le plus immédiat, il s'épuisait en arguments spécieux pour s'épargner de pousser les choses à leur irrémédiable extrémité. Il s'efforçait de persuader aux violents que l'affaire ne concernait pas la Prusse de si près, et surtout pas exclusivement. Il concédait que les procédés de Napoléon

(1) Thibaudeau, IV, 145.

étaient contraires au droit des gens, mais il y voulait voir plutôt une insulte à l'Angleterre qu'un attentat à sa dignité personnelle et qu'une violation proprement dite de sa neutralité : son aversion naturelle pour une action effective, pour une décision formelle, lui fournissait ainsi en abondance des réponses dilatoires aux objurgations qui l'assaillaient de toutes parts. Sans s'arrêter aux scrupules et aux hésitations de son Roi, le ministre Hardenberg prenait toutes les dispositions pour rendre la guerre inévitable. Il fit connaître publiquement que la mission du colonel Knobelsdorff à Paris avait été arrêtée en route; qu'il avait mandé d'urgence à Berlin le duc de Brunswick, le généralissime, « le dieu des batailles. » Celui-ci, avec l'assurance propre aux hommes marqués pour la défaite, se portait fort de vaincre aisément l'armée française; en un mot, il « répondait de tout (1) ». Devant l'animation qui régnait autour de lui, le Roi se trouva dans la nécessité de donner satisfaction au parti des exaltés. Le 30 octobre, Frédéric-Guillaume écrivit à Napoléon en lui demandant des explications sur le ton le plus pressant : « Je suis compromis, disait-il, et je le suis de la façon la plus sensible. Je le suis parce que j'ai dû répondre de la sûreté d'un ministre accrédité près de moi et que le maintien de la police générale du Cercle est mon premier devoir comme directeur... Le moment est d'une importance trop alarmante pour n'avoir pas dû appeler directement sur sa nature l'attention de Votre Majesté Impériale... Je vous demande donc comme la preuve de votre amitié et de votre considération, comme le sceau du passé et le gage de l'avenir, comme une détermination dont le refus ne me laisserait plus le moindre doute sur l'erreur où je suis tombé en croyant nos sentiments réciproques, de donner des ordres pour que le chevalier Rumbold soit incessamment

(1) Ranke, *Hardenbergs Eigenhändige Memoiren*, II, 95 et suiv.; F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 311-313; *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 312.

remis en liberté et l'opinion absolument satisfaite sur ce qui s'est passé (1). » Cette sorte d'ultimatum avait comblé de joie les partisans de la guerre. Il était certain, pour eux, que l'empereur des Français, tel qu'on croyait le connaître, n'obtempérerait pas à la mise en demeure qui lui venait de Berlin.

Contrairement à cette attente, leur espérance fut de courte durée, car l'Empereur n'hésita pas à donner au Roi les plus amples satisfactions. En disant qu'il agit instantanément, nous n'employons pas une figure ; c'est le fait matériellement exact. Il n'y a qu'à lire la lettre de l'Empereur pour en être convaincu : « J'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 30 octobre, aujourd'hui à huit heures du soir, et qui m'a été remise par M. de Talleyrand. J'ai été sensiblement ému des sentiments de confiance et d'amitié qu'elle contient. De premier mouvement et plein de la lecture de votre lettre, j'ai envoyé les ordres nécessaires pour que, dans la nuit même, M. de Rumbold fût relâché, me désistant même de toutes enquêtes et plaintes contre cet individu. Votre Majesté ne souffrira sûrement pas qu'il retourne à Hambourg, ni qu'il y ait dans cette place aucun agent anglais jusqu'à ce que le Cabinet de Londres ait adopté d'autres principes que ceux qui se trouvent dans la circulaire de lord Hawkesbury. Puisque l'événement de Hambourg a si péniblement affecté Votre Majesté, je dois moi-même le considérer comme un des événements les plus malheureux que j'aie éprouvés, car votre contentement personnel fait partie de mon bonheur (2). »

Les hommes les plus pointilleux en matière de réparations de torts sont appelés à se prononcer sur cette amende honorable et à dire s'il est possible d'en effectuer une avec plus de spontanéité, avec plus de chaleur cordiale et, pourrions-nous presque dire, avec plus d'humilité. Quelle que soit la part qu'on veuille faire au calcul politique, il est difficile d'admettre que Napo-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 309.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 47.

léon aurait pu revenir de son erreur avec plus d'empressement et plus de sensibilité. De Saint-Cloud, sur-le-champ, un exprès fut envoyé à Paris, avec mission de faire élargir immédiatement Rumbold. Cet ordre donné, l'Empereur se mit sans désemparer à écrire sa lettre au roi de Prusse ; il la termina à trois heures du matin. Un courrier montait à cheval, à quatre heures, et prenait la route de Berlin (1). Telle était la façon dont cet homme, réputé irréductible dans ses volontés, cherchait à effacer une faute dont toute l'Europe était témoin. Il fit plus, dût son amour-propre en souffrir, son prestige en être diminué, il laissa publiquement au roi de Prusse le bénéfice de son intervention : il fit annoncer par les journaux et informer Rumbold lui-même que l'incident n'aurait pas de suite, uniquement par égard aux sollicitations de Frédéric-Guillaume III (2).

Quand on reçut à Berlin la lettre d'excuses (car c'est bien ainsi qu'il faut la nommer) de l'empereur des Français, elle y causa une joie générale, vu que, pour des raisons différentes, elle satisfaisait les deux camps opposés ; et d'abord les collaborateurs du Roi, ceux qui connaissaient sa répugnance invétérée pour la guerre, étaient dans le ravissement. « Le Roi est aux nues : j'aurais cru à la chute du ciel avant de croire à ce dénouement, » disait à Hardenberg le conseiller du Roi (3). « Embrassons-nous avec une joie que la crainte ne trouble plus, écrivait le même conseiller à l'ambassadeur de France, et soyons orgueilleux de nos patries. Oh ! cette lettre de l'Empereur ! La connaissez-vous ? L'avez-vous lue ? C'est un mélange de noblesse et d'amitié dont l'effet est irrésistible. Le mal que nous avons craint est devenu pour le Roi la source de la satisfaction la plus pure, et un moyen de confiance à l'épreuve des événements. L'estime a pris tout d'un coup un caractère de cordialité,

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 314.
(2) *Moniteur* du 11 novembre 1804.
(3) Ranke, *Hardenbergs Eigenhändige Memoiren*, II, 108.

d'abandon, et Napoléon, accoutumé aux conquêtes, vient d'en faire une par un trait de plume (1). »

Quant au parti de la jeune Cour, composé de tous les turbulents qui escomptaient d'avance la victoire des Prussiens sur l'armée française le jour où celle-ci oserait accepter le combat, il triomphait encore plus bruyamment. Il voyait dans la reculade de Napoléon la confirmation de ses pronostics. Suivant lui, la peur des troupes invincibles du Grand Frédéric avait inspiré une sage prudence à l'arrogant devant qui l'Europe tremblait. Ces illusions s'enracinèrent chaque jour davantage et la plupart des officiers devinrent des fanfarons applaudis. Ils piaffaient d'orgueil en attendant l'heure de cueillir les lauriers. Il semble bien que, sous l'influence de cette folle confiance qu'on partageait tout près de lui, Frédéric-Guillaume prit petit à petit, dans ce courant d'idées, une certaine assurance qui, grandissant chaque jour, le conduisit, en 1806, à se croire, comme le lièvre de la fable, lui aussi, un foudre de guerre.

A l'élan d'amitié de Napoléon il répondit avec une sorte de froideur majestueuse, comme pour rappeler au monarque de date récente la distance qui les séparait. En prescrivant au colonel Knobelsdorff de rester à Paris jusqu'au moment du sacre qui devait avoir lieu un mois plus tard, il lui recommande de garder une certaine réserve dans l'expression de ses sentiments : « Vous ne pourrez à cette époque, dit-il, vous dispenser de saisir l'occasion pour faire verbalement à l'Empereur un compliment convenable, quoiqu'en termes généraux, sur la part que je prends à son élévation au trône. Si cependant vous vous étiez déjà acquitté d'un compliment pareil, à la remise de ma lettre, cela pourra suffire et vous vous en tiendrez là (2). »

Napoléon de son côté comblait de prévenances l'envoyé de

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 315.
(2) *Ibid.*, 315.

Prusse. On en jugera par le compte rendu qu'en fait celui-ci à sa Cour : « Je crois de mon devoir, écrit-il, de rapporter à Votre Majesté quelques détails sur mon séjour à Fontainebleau, la manière extraordinairement distinguée dont j'ai été traité ne pouvant être envisagée que comme une marque que l'empereur des Français a voulu donner du cas qu'il faisait d'un homme qui a l'honneur d'être chargé près de lui d'une commission particulière de Votre Majesté. Je reçus, le 26 au matin, une lettre du maréchal Berthier par laquelle il m'invitait, au nom de l'Empereur, de me rendre le lendemain à Fontainebleau pour y chasser avec le souverain. Je suis le seul des étrangers et du corps diplomatique qui ait reçu une pareille invitation. Arrivé le 27, à huit heures du matin, à Fontainebleau, je fus engagé de me rendre à neuf heures et demie au château pour y déjeuner. Ma femme fut invitée pour déjeuner avec l'Impératrice; en sortant de son cabinet, l'Empereur vint à moi pour me dire quelque chose de très agréable. Le grand maréchal m'indiqua la voiture dans laquelle je me rendrais jusqu'à l'endroit de la forêt où la chasse devait commencer, et le grand écuyer me remit un papier sur lequel se trouvaient les noms des cinq chevaux de l'Empereur qui seraient à ma disposition. Ma voiture précédait immédiatement celle de l'Empereur; les maréchaux Soult, Ney et le général Duroc y étaient avec moi; ils me forcèrent de prendre une place au fond. Ma femme se trouvait dans celle de l'Impératrice, qui eut la bonté de lui donner une place entre elle et la princesse Joseph. De retour de la chasse, nous reçûmes de M. de La Rochefoucauld l'invitation de dîner chez l'Impératrice. En nous mettant à table, l'Empereur me dit de m'asseoir à côté de l'Impératrice, vis-à-vis de lui. Après le dîner on arrangea deux parties de whist; l'Empereur, qui ordinairement ne joue pas aux cartes, eut la bonté de jouer avec ma femme. J'eus l'honneur de faire la partie de l'Impératrice. Après le jeu, qui ne dura guère au delà d'une demi-heure, l'Empereur fit

d'une manière très intéressante le récit de ses campagnes d'Égypte... Vers dix heures du soir, l'Empereur et l'Impératrice se retirèrent ; je partis la même nuit encore pour Paris (1). »

Cependant, tout en répondant presque du bout des lèvres à des protestations si chaleureusement dispensées, le roi de Prusse, qui n'oubliait pas le côté pratique des choses, tenta de profiter des bonnes dispositions de Napoléon pour obtenir la remise intégrale du Hanovre. Mais, à moins de garanties formelles que seule pouvait assurer une alliance effective, la France n'entendait pas aliéner le gage précieux de compensation dont elle était détentrice. Le Roi dut donc se contenter d'un accord par lequel le nombre des troupes françaises d'occupation serait diminué de manière à ne pas inquiéter les frontières prussiennes (2).

Knobelsdorff rapporte qu'à son audience de congé, après le couronnement, l'Empereur remit de nouveau sur le tapis la question de l'Électorat et lui dit que, « maître actuel du Hanovre, il ne pensait pas à le garder, mais qu'il verrait avec plaisir que le Roi en fît l'acquisition, moyennant un arrangement; que du reste il désirait l'agrandissement de la Prusse qui, à proportion de ses voisins, n'était pas encore assez puissante... (3). »

Devant ces traits d'une sollicitude si constante, la Prusse ne pouvait demeurer tout à fait glacée. Les rapports sont excellents à la surface entre les deux puissances, à la fin de 1804 et dans la première partie de 1805. L'Empereur et sa Cour faisaient parade de leur admiration pour la force et la sagesse de la Prusse, les journaux mêlaient leur voix au concert des compliments. Le *Moniteur* soutenait que deux cent mille Prussiens étaient encore deux cent mille soldats de Frédéric et que personne n'était en droit de ne pas considérer l'armée prussienne comme l'une des plus redoutables de l'Europe. Par réciprocité les jour-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 322.
(2) Bignon, IV, 42.
(3) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 330.

naux allemands étaient pleins de grâces pour Napoléon. On ne pouvait assez parler de sa douceur, de son humanité, de ses égards pour les veuves, les orphelins et les opprimés ; de ses bonnes intentions pour les peuples, pour les Allemands en particulier, de son amitié et de ses intentions pour la Prusse, de son goût pour les Arts et les Sciences. L'opinion publique elle-même, entraînée sans doute par la presse, était complètement favorable à Napoléon. Dans ses cours le professeur Hegewisch, de Kiel, voyait en lui l'égal de Charlemagne (1).

C'était l'époque où le Tsar, contrarié dans ses projets de coalition, voulait voir tout le monde vendu à la France : Lombard, le secrétaire du Roi, d'abord, puis Lucchesini, l'ambassadeur à Paris, qui aurait été gagné au moyen de participations financières dans des opérations louches avec Talleyrand et Mme Grant. Il aurait eu sa part du million versé à propos de l'accord de la République batave avec le prince d'Orange ; Mme de Lucchesini elle-même aurait profité des tripotages de Flachat, fournisseur des armées (2).

Mais l'attitude irritée du Tsar ne pouvait qu'exciter Napoléon à renchérir sur ses démonstrations amicales envers la Cour de Berlin. Son désir de se rendre agréable passait au même rang que les plus hautes affaires gouvernementales. Quand il reçut la nouvelle du décès de la reine douairière de Prusse, on le vit presque s'effarer par suite de l'absence, en sa nouvelle Cour, des règles d'étiquette qui s'imposent à l'annonce de pareils événements. Par l'inclination souvent remarquée déjà de son caractère, il tient essentiellement à ce qu'on n'ait pas l'air de gens mal élevés, ignorants des convenances monarchiques. Comment s'habillera-t-il? Quels costumes prendra-t-on à la Cour? Que feront les fonctionnaires sur tout le territoire de l'Empire? Autant de questions qui deviennent une véritable

(1) C. von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, 331-332 ; *Moniteur* du 5 avril 1804.
(2) Ranke, *Hardenbergs Eigenhändige Memoiren*, II, 163.

affaire d'État, dont il prend lui-même la direction. La nouvelle lui parvient à Troyes, où il était de passage. Aussitôt il écrit à Cambacérès : « Le roi de Prusse vient de me notifier la mort de la reine douairière; il est donc nécessaire de prendre le deuil. On le prend à Berlin pour trois semaines. Je ne sais ce que faisait dans de telles circonstances la Cour de Versailles, dont je veux suivre l'usage. M. de Ségur, qui avait fait un travail sur les deuils, n'est pas ici. Cependant il faut se décider promptement afin que le deuil soit fixé avant mon arrivée à Milan. Réunissez-vous à M. l'architrésorier pour me proposer un projet sur la manière dont je dois porter le deuil et sur celui que doivent prendre les grands officiers, l'Impératrice, les dames, etc. Examinez s'il doit s'étendre aux généraux et aux préfets, s'il doit être donné à la livrée et de quelle manière... Étant dans l'usage de porter l'uniforme, je ne crois pas devoir changer d'habit. Lorsque vous aurez déterminé le deuil que doit prendre l'Impératrice, informez-en Mme de Lavalette, afin qu'elle ait à préparer sur-le-champ les vêtements et les ajustements nécessaires et qu'ils soient envoyés dans les vingt-quatre heures (1). »

Il y eut des échanges gracieux entre Paris et Berlin. Le roi de Prusse fut le premier souverain décoré de l'ordre de la Légion d'honneur. Furent aussi promus à cette dignité le prince Ferdinand, seul frère survivant du Grand Frédéric, le duc de Brunswick, le feld-maréchal de Möllendorff, le général de Schulenbourg-Kohnert, les ministres Haugwitz et Hardenberg. Par contre il y eut une pluie de décorations de l'Aigle noir : Murat, Cambacérès, Berthier, Talleyrand, Duroc et Bernadotte en furent gratifiés (2). Le marquis de Lucchesini fut chargé par le Roi de remettre lui-même le grand cordon de l'ordre à Napoléon. Les insignes arrivèrent à Paris peu de jours après le départ de l'Empereur, qui allait à Milan se faire couronner roi d'Italie.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 287.
(2) Ranke, *Hardenbergs Eigenhändige Memoiren*, II, 151.

Napoléon, comme on le sait, était, en même temps que Premier Consul de la République française, président de la République italienne depuis janvier 1802. Cette qualité lui avait été reconnue par l'Europe, même par l'Angleterre, aussi bien dans les négociations des indemnisations allemandes que dans celles de la paix d'Amiens. La France s'étant transformée en empire, il était assez rationnel que les institutions d'Italie fussent en harmonie avec le nouveau mode de gouvernement. Il n'y avait par le fait rien de changé dans les rapports des deux pays. Rien n'était ajouté à l'étendue des pouvoirs de la France; il n'y avait qu'un titre plus étincelant, substitué à une appellation républicaine. Aussi cette modification toute nominale, sorte de nivellement, se fit-elle sans protestations sérieuses en Europe. Elle n'eut lieu que six semaines après l'adhésion formelle du principal intéressé, l'empereur d'Autriche, celui dont les ancêtres, depuis Othon le Grand, étaient titulaires de la couronne d'Italie. François II, par lettre directe à Napoléon, ne faisait de restriction que pour la séparation des deux couronnes (1). Satisfaction sur ce point lui fut donnée par la qualification d'empereur des Français et roi d'Italie, qui fut adoptée.

Les fastes éclatants du sacre de Milan auraient pu contenter les plus hautes ambitions de parade, mais Napoléon, habile metteur en scène, ne négligeait pas les plus petits moyens de frapper l'imagination des foules. Avisé que Lucchesini était chargé par le roi de Prusse de lui remettre le grand cordon de l'Aigle noir, il avait décidé qu'il ne recevrait l'ambassadeur prussien qu'à Milan, où cette cérémonie paraîtrait aux yeux de l'Europe sceller l'accord entre la Prusse et la France, en même temps qu'elle serait une reconnaissance publique de la nouvelle royauté d'Italie. On s'arrangea de façon que Lucchesini ne pût joindre l'Empereur sur le territoire français; le service des relais

(1) *Archives de la Cour de l'État d'Autriche.* (Lettre de François II à Napoléon. Vienne, le 16 avril 1805.)

permettait alors de faire tout ce qu'on voulait pour hâter ou retarder la marche d'un voyageur. En Italie, on trouva des prétextes pour entraîner Lucchesini jusque dans la capitale lombarde.

Enfin, le 13 mai, il fut admis à une audience de l'Empereur. « La remise de la boîte contenant les marques des grands ordres de Prusse et de la lettre de Votre Majesté, dit-il dans son rapport au Roi, fut précédée d'un petit compliment de ma part, auquel l'Empereur répondit avec une extrême affabilité. La lecture de la lettre et l'examen des insignes de ces ordres donna lieu à un entretien marqué par des témoignages éclatants de joie, de reconnaissance, d'égards et d'un attachement bien prononcé pour l'auguste personne de Votre Majesté. Ce souverain me recommanda à deux reprises, Sire, de vous en transmettre promptement l'expression à Berlin. Immédiatement après l'audience Sa Majesté parut à cheval, à la grande parade, avec l'étoile de l'Aigle noir et le grand cordon jaune, seul sur son uniforme; et, le soir, s'étant rendu, pour la première fois en public, au grand théâtre de l'Opéra, il s'y montra avec la même décoration (1). » On reconnaît là le système de cajoleries dont Napoléon était coutumier vis-à-vis de la Prusse et qui cadraient d'ailleurs avec ses calculs politiques.

Avant tout il avait besoin que la Prusse restât immobile et il cherchait à faire oublier le mauvais effet qu'avait produit à la Cour de Berlin l'arrestation du consul Rumbold. Bien qu'il eût donné ample satisfaction à cet égard, les personnes qui embrassaient contre lui le parti de l'Europe, celles qui étaient enflammées par l'espérance orgueilleuse d'une victoire certaine sur les Français, profitaient du prétexte de cette arrestation pour insinuer avec quelque apparence de raison que Napoléon avait cédé uniquement parce qu'il se trouvait en état de guerre avec l'Angleterre, mais que plus tard les complications les plus inattendues

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 339 à 345.

étaient à redouter du caractère violent qu'on lui attribuait ; on s'obstinait à ne pas vouloir remarquer que ces infractions aux conventions internationales étaient toutes issues de l'espèce d'ostracisme dont l'Europe entendait frapper la France et son chef.

Certes il eût été préférable d'éviter de donner prise à des jugements même entachés d'une partialité évidente ; mais, si l'on regarde avec sincérité la situation exceptionnellement critique à laquelle l'Angleterre et la plupart des souverains avaient acculé Napoléon, surtout en cette période de 1803 à 1805, c'est-à-dire depuis le moment où la guerre d'Angleterre devint inévitable jusqu'au jour où il leva le camp des côtes de l'Océan pour faire face à l'Autriche et à la Russie, peut-être sera-t-on étonné qu'il n'ait donné lieu qu'à un nombre aussi infime de griefs, tous expliqués par des nécessités impérieuses, tous réparés promptement comme dans l'affaire Rumbold. Peut-être aussi admettra-t-on que, pour n'avoir suscité que ce minimum de plaintes, il lui fallut souvent une pondération d'esprit, une longanimité que beaucoup d'autres à sa place n'auraient pas eues. Avec cette constatation naîtra probablement un sentiment de haute admiration pour l'un des efforts de volonté et d'intelligence les plus énormes qu'ait encore entrevus l'humanité.

L'œuvre était immense. L'homme, au moral comme au physique, se montra digne de l'accomplir ; ni son activité, ni son application, ni son énergie ne connurent de défaillance. Son corps était d'acier ; son cerveau inépuisable.

Improviser des ports, créer une marine là où il n'y avait même pas d'ateliers de constructions navales ; faire sortir ceux-ci de terre, les remplir d'ouvriers ; ériger chaque promontoire en un fort avancé ; tenir en respect les redoutables forces maritimes ennemies ; électriser tout un peuple, lui inspirer un enthousiasme belliqueux, lui donner la résolution de vaincre ou de mourir ; réunir en face de l'agresseur une armée formidable et menaçante, visible pour ainsi dire à l'œil nu des côtes

d'Angleterre ; tenir cette armée en haleine dans l'impatience du combat ; enflammer les imaginations ; faire chez tous du courage un devoir, de l'audace une règle, de l'héroïsme une habitude ; pendant deux ans être là, sur le rivage, inattaquable et inattaqué, soufflant au contraire l'effroi sur la Grande-Bretagne ; puis, comme par magie, voiturer toute une armée, en une course à fond de train, des bords de la Manche aux portes de l'Orient ; battre deux empereurs ; détourner le mouvement à revers d'une armée prussienne ; et, comme récompense de ces beaux efforts militaires, voir, suprême jouissance d'orgueil, le César germanique en personne qui implore la paix pour éviter la perte de sa couronne ; se trouver triomphant dans la capitale de l'Autriche ; entre temps, fonder ce que la France n'avait pas vu depuis dix siècles, une nouvelle dynastie ; se faire couronner empereur des Français et roi d'Italie ; restaurer la religion catholique ; créer des institutions qui s'agrègent dans un peuple, telles que la Légion d'honneur ; et par-dessus tout rendre l'ordre, la vie normale à un pays hier encore noir de boue, de sang, de brigandage, de haines et de désordres ; ce fut la tâche du Premier Consul et du nouvel Empereur. Il fit en trois ans plus qu'il n'en fallait pour illustrer trois règnes mémorables.

A quel prix ces résultats furent-ils obtenus ? Il ne se contenta pas d'être l'inspirateur ou le commutateur de mouvements savamment étudiés dans les bureaux méthodiques. Non, par son exemple il a déterminé toutes les volontés, il a stimulé toutes les énergies, il a tout entraîné avec lui. Il a prouvé, pour ainsi dire, que les forces humaines n'avaient pas de limites. S'attelant lui-même à tous les labeurs, sur terre, sur mer, de jour, de nuit, il est partout, sur la Manche, sur le Rhin, en Hollande, en Belgique, en Italie, et partout il emporte dans sa tête l'administration de l'État. Prêt à toute heure pour les moindres besognes, il dicte sur une nacelle, au cours d'une manœuvre navale, une lettre diplomatique à un souverain aussi bien qu'il interrompt

une audience d'ambassadeur pour ordonner de transporter trois canons de Valence à Boulogne.

Et toutes ces choses, petites et grandes, il les fait sous la malveillance humiliante et inexorable des Cours de l'Europe qui décuplent les difficultés internationales ; sous le fer acharné des assassins royalistes, stipendiés par l'Angleterre ; sous l'oppression des anxiétés que suggèrent inévitablement des résolutions telles que l'exécution du duc d'Enghien, l'arrestation du général Moreau; sous la terrible inquiétude, pendant qu'il est retenu sur les rives de la Manche, de se voir à chaque instant attaqué dans le dos par l'Europe coalisée.

Entouré d'ennemis, les uns s'introduisant clandestinement en France, les autres postés à toutes les frontières qu'ils sont prêts à franchir au premier signal de sa défaillance, ou bien attiré traîtreusement, par des provocations de guerre, dans cette vaste arène qui s'appelle l'Europe, il ressemble au taureau harcelé ; le salut est pour lui dans les résolutions rapides, foudroyantes, dans les coups brusquement décisifs de l'animal traqué qui fonce sur l'adversaire et le désarçonne. C'est dans cette lutte sans merci, rendue plus difficile par les complications d'un immense labeur, qu'on doit se le représenter pour comprendre qu'il était inévitablement réduit à des actes défensifs, peut-être irréguliers et contraires aux usages conventionnels, mais impérieusement commandés par sa sécurité personnelle si nécessaire au maintien de l'ordre intérieur, à la conservation du territoire national et, tranchons le mot, à l'honneur, et — il pouvait le croire — à l'existence de la patrie française.

Certains historiens s'évertuent à vouloir prouver que Napoléon ne créa tout le mouvement maritime des côtes, « n'inventa » le camp de Boulogne et les grandes manœuvres de l'embarquement que pour se procurer un puissant argument contre l'Autriche, qu'il pourrait accuser ainsi de le détourner de sa grande entreprise en le forçant à reporter la guerre sur le continent.

Et voici par quels artifices ils soutiennent leur théorie : « Le 23 août 1805, disent-ils, Napoléon ordonne à Talleyrand de préparer le manifeste de la guerre avec l'Autriche. Il devait y développer cette idée que l'empereur François II avait porté la plus grande partie de ses forces dans le Tyrol et en Italie précisément au moment où les troupes françaises étaient embarquées pour attaquer l'Angleterre. Cela n'était pas vrai, car l'Autriche armait depuis des mois et Napoléon était au courant, tandis que l'embarquement de l'armée de Boulogne ne fut résolu qu'en août. Les derniers ordres datent du 20 au 22. Au surplus il avait, dès la mi-juillet, négocié avec la Prusse afin d'en obtenir que les troupes de Frédéric-Guillaume relevassent les siennes dans le Hanovre, ce qui prouve bonnement qu'à ce moment-là déjà il songeait à faire marcher son armée à l'est (1). »

Nous reconnaissons volontiers que Napoléon était au courant des intentions de l'Autriche ; du reste les archives de ce pays sont pleines d'avertissements très explicites, même comminatoires, émanant de Paris, et dont un, daté du 4 août 1804, c'est-à-dire treize mois avant la levée du camp des côtes de l'Océan, fait remarquer combien l'attitude ambiguë du Cabinet de Vienne est intolérable pendant qu'une armée française de trois cent mille hommes se trouve retenue « les bras croisés sur les bords de la Manche ». A cette remontrance, comme à d'autres non moins sévères que nous reproduirons également, l'Autriche répondait toujours par des attestations pacifiques et en donnant de ses armements des prétextes parfois puérils tels « qu'un cordon sanitaire » dont nous parlerons à son heure.

Et Napoléon, tenant à ne pas s'écarter de son programme qui était de viser à Londres pour décapiter la coalition, acceptait les explications de Vienne, feignait d'être tranquillisé, proclamait sa quiétude en affirmant que le souverain autrichien et

(1) Dr A. Fournier, membre de la Chambre des députés autrichienne, professeur à l'Université de Prague, *Napoléon Ier*, II, 67.

lui ne songeaient qu'à faire profiter leurs peuples des bienfaits de la paix.

L'assurance si complète dont l'Empereur fait parade semble de prime abord assez étrange, mais, au lieu d'un piège tendu à l'Autriche et auquel il courait grand risque de se laisser prendre lui-même, il faut y voir une pensée plus haute et plus digne d'un esprit peu enclin à s'égarer dans des spéculations baroques; Napoléon avait la conviction, très exacte d'ailleurs, que les puissances continentales n'étaient que des comparses et qu'elles quitteraient la scène dès que l'Angleterre, la protagoniste de l'intrigue, serait rentrée dans l'ombre; et c'est seulement le jour où il se verra dans l'impossibilité de terminer d'un seul coup toutes les guerres par l'opération maritime, qu'il se croira le devoir de contraindre les alliés de l'Angleterre à se disperser.

Quant à la combinaison prêtée à Napoléon de concentrer ses troupes à Boulogne en vue d'une expédition en Autriche, il est à peine besoin de la réfuter. A ce compte en effet, si vraiment la stratégie avait commandé de masser à Boulogne une armée destinée à pénétrer en Autriche, il faudrait en conclure que par analogie les rassemblements autrichiens effectués en Tyrol n'auraient eu pour but que l'invasion de la Turquie, et c'eût été certainement, pour le Cabinet de Vienne, le meilleur argument de tous à opposer aux récriminations de Napoléon. Enfin avouons que ce serait une idée au moins singulière chez un général ayant cependant parfois donné quelques preuves de sagacité que de dépenser pour des travaux maritimes des sommes incalculables alors que le trésor est presque vide; que de gaspiller son temps et celui des bureaux à rédiger, pendant plus de deux ans, des multitudes d'ordres relatifs à la navigation; que d'accoutumer par des exercices pénibles ses hommes, non à faire des manœuvres en rase campagne, mais à monter sur des bateaux et à en descendre, afin sans doute de laisser tous les avantages et tous les délais à son ennemi qui organise une guerre dont le théâtre

sera dans les plaines de la Bavière ou de la Champagne, selon que l'indifférence affectée par ce général sera plus ou moins longue ! Nous ne nous arrêterons pas davantage à la déduction tirée des négociations franco-prussiennes, au sujet du Hanovre. Il paraît assez naturel que, sur le point de transporter toutes ses forces en Angleterre et ne dût-il les y laisser que huit ou dix jours, Napoléon se soit soucié de faire contenir par la Prusse, s'il le pouvait, l'armée autrichienne mobilisée sur les frontières bavaroises. Au surplus n'est-ce pas le cas de s'écrier avec un homme d'État prussien : « Le Hanovre consolait de tout, servait de remède à tout (1). » Des négociations de ce genre, nous en avons déjà vu un certain nombre, à tout moment, à toute occasion, avant la guerre. On en verra encore, et de moindres et de pires, après la guerre. Il serait difficile de trouver, entre 1801 et 1806, un seul événement qui ne coïncidât pas avec des propositions relatives au Hanovre.

Nous le répétons, il nous paraît aussi simple d'attribuer à Napoléon une certaine logique de raisonnement. Le serpent avait sa tête à Londres et sa queue à Vienne ; où fallait-il l'attaquer pour en finir radicalement ? L'Empereur voyait tellement juste que, faute pour lui d'avoir pu battre les Anglais chez eux, la coalition ressouda sans cesse ses tronçons épars. Ce qu'il convient de garder de l'argumentation des détracteurs de Napoléon, c'est la preuve que le jour où il s'est retourné vers l'Autriche, il ne se portait pas au-devant d'un danger imaginaire ; que la coalition avait été menée de longue main, sous la pression du Cabinet de Londres impatient d'apporter une diversion à l'armée française prête à débarquer sur le sol anglais.

Le meilleur agent de l'Angleterre en cette circonstance fut encore l'empereur de Russie ; son dévouement aux intérêts bri-

(1) Lombard, *Matériaux, etc.*, 157

tanniques concorde avec l'attitude méprisante que Napoléon avait jadis tant de peine à s'expliquer. En plus de son antipathie, au moins pour Napoléon, si ce n'est pour la France, Alexandre s'était grisé aux ardentes incitations de Pitt. Celui-ci faisait briller aux yeux du Tsar le rôle de Guillaume d'Orange qui, sous Louis XIV, électrisa toutes les Cours. Un nouveau Guillaume d'Orange devait apparaître sur le continent, et de tous les monarques d'Europe, Pitt n'en voyait qu'un seul, l'empereur Alexandre Ier, qui fût capable de devenir ce second Guillaume d'Orange (1).

Fort enorgueilli par la distinction dont il était l'objet, le Tsar devint le champion déterminé du procès de tendance, s'il en fut jamais, intenté par l'Europe à la France. Il ne négligea aucune mesure, aucun des arguments propres à décider l'Autriche et la Prusse à prendre les armes dix-huit mois avant que Napoléon entreprît la campagne de 1805.

Nous avons relaté, à propos de l'affaire du duc d'Enghien, une lettre datée du 9 avril 1804, par laquelle Alexandre refaisait personnellement, à la Cour d'Autriche, la proposition d'alliance qu'il avait d'abord confiée à son ambassadeur et qui était demeurée, à son gré, trop longtemps sans réponse. Le lendemain 10 avril, il ne croyait pas déroger en appelant à la rescousse l'archiduc Charles, le généralissime des armées autrichiennes, l'adversaire plusieurs fois malheureux de Napoléon. Chef de l'armée ou, comme le dit plus agréablement Alexandre, « chef de l'administration qui seule offre des moyens dont l'emploi peut promettre un résultat satisfaisant, » l'archiduc était un homme dont l'avis devait peser d'un grand poids sur les décisions de l'empereur d'Allemagne ; et l'on conçoit que le Tsar, réduit par l'insuccès de ses premières démarches à rechercher un puissant intermédiaire, se soit adressé en ces termes à l'Archiduc : « Monsieur mon frère et cousin, après

(1) F. DE MARTENS, *Recueil des traités de la Russie*, XI ; *Angleterre*, 104.

avoir attendu vainement jusqu'ici une réponse aux ouvertures amicales que j'ai faites depuis plusieurs mois à Sa Majesté Impériale, j'ai pris le parti de m'adresser directement à elle, la priant de mettre fin à l'incertitude dans laquelle elle me laisse sur sa détermination... C'est agir pour la gloire de l'Empereur et Roi, et pour le bien de la monarchie autrichienne, que d'engager Son Altesse Royale d'employer le crédit que ses qualités, les services signalés qu'elle a rendus à l'État, et surtout l'amitié et la confiance de son auguste frère, lui donnent auprès de Sa Majesté Impériale et Royale, afin de la porter à une résolution analogue à la crise qui menace l'Europe. Les sentiments d'estime toute particulière que je nourris pour Votre Altesse Royale me font ardemment désirer de la voir coopérer efficacement à mettre des bornes aux insolences et aux rapacités de Bonaparte (1). »

Le lendemain du jour où Alexandre écrivait à l'empereur d'Autriche et à l'archiduc, arrivait à Saint-Pétersbourg la réponse tardive de François II aux ouvertures qui lui avaient été faites par voie diplomatique. Elle était datée du 1er avril. On y lisait: « Monsieur mon frère, je n'ai jamais cessé de désirer que de nouveaux liens étroits cimentent l'amitié que j'ai vouée à Votre Majesté Impériale. Dans l'état actuel des choses je considère notre union, notre concert intime, comme l'unique espoir qui reste à la sûreté future de l'Europe. Pourvoir à cette sûreté n'est pas sans doute l'ouvrage d'un moment; des maux produits par une longue suite de malheurs ne cèdent le plus souvent qu'à des remèdes progressifs, aidés du temps et des circonstances. Mais je suis convaincu que cette tâche finira par être remplie par la persévérance de notre zèle et la conformité de nos sentiments. En attendant on va mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale le tableau fidèle de ma situation et de mes

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie.* (Lettre de S. M. I. Alexandre Ier à l'archiduc Charles, en date du 10 avril 1804.)

moyens, ainsi que de mes idées sur l'état des affaires (1). »

Ces paroles vagues, reculant à une époque indéterminée toute action décisive, n'étaient pas de nature à satisfaire le Tsar qui, sentant la nécessité de préciser les choses, n'hésita pas à donner comme l'engagement « le plus solennel et le plus sacré » de sa part le programme de l'union projetée dont il faisait luire les résultats aux yeux de son futur allié.

Ce programme, daté du 25 avril 1804, contient les passages suivants : « Les mêmes motifs de cordialité et d'intime amitié qui ont déterminé nos augustes prédécesseurs à adopter antérieurement la forme de lettres autographes pour stipuler leurs engagements respectifs, nous portent à suivre aujourd'hui la même forme pour contracter entre nous un concert adapté à l'état de crise et au danger auquel l'Europe se trouve exposée... Je promets et m'engage en conséquence d'établir à ce sujet le concert le plus intime avec Votre Majesté Impériale, et ne faire aucune démarche sans m'entendre avec Elle, ce qui toutefois ne peut gêner en rien les négociations et les concerts que je serais dans le cas de lier avec d'autres puissances... Il est de la plus grande importance pour la cause que nous embrassons d'y intéresser et d'y faire coopérer le plus grand nombre d'autres États marquants... Les démarches seront conduites de manière à ne compromettre en aucune façon, avant qu'il ne devienne public, le concert arrêté entre nous... »

Puis Alexandre énonce les articles auxquels il souscrit d'avance et que nous retrouverons identiques au moment de la signature officielle du traité : « En premier lieu, pour espérer de combattre avec succès les forces de l'ennemi et pour le repousser dans ses propres foyers, les forces russes ne seront pas moins de cent mille hommes... (non compris mes forces maritimes, que je m'engage aussi à mettre en activité)... et de deux

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie.* (Lettre de l'empereur François II à Sa Majesté Impériale. Vienne, le 1er avril 1804.)

cent mille pour celles de Votre Majesté Impériale, outre un corps d'observation... Je prends sur moi et m'oblige de garantir les États autrichiens de toute attaque de la Prusse, des bonnes dispositions de laquelle je suis fondé de me croire assuré; si cependant contre toute attente Sa Majesté Prussienne venait à agir hostilement contre Votre Majesté pendant qu'Elle serait occupée à combattre l'ennemi commun, je m'engage et promets de venir à son secours avec quatre-vingt mille hommes que je tiendrai prêts à cet effet sur mes frontières.

« En second lieu, il sera porté un juste égard aux dangers imminents auxquels la monarchie autrichienne serait exposée par des démonstrations et des armements, que provoquerait immédiatement une invasion prématurée de leur part. En conséquence, dans la détermination des mesures actives dont on conviendra mutuellement, il sera porté la plus grande attention à en combiner l'emploi avec le temps et la possibilité de mettre les forces et les frontières de Votre Majesté en situation de pouvoir ouvrir la campagne avec l'énergie nécessaire pour atteindre le but de la guerre. »

Par ce qu'on vient de lire, il est donc avéré qu'il s'agit d'ouvrir une campagne contre la France. La chose est parfaitement décidée. L'opportunité du moment reste seule en question. Y a-t-il eu, depuis le règlement des affaires européennes à Campo-Formio, à Lunéville et à Amiens, un fait nouveau qui justifie cette prise d'armes? Aucun. Les traités avaient été longuement discutés, solennellement signés ; il n'existait, pour recommencer les hostilités, d'autre raison que celle de dépouiller la France des conquêtes qu'elle avait faites sur ses agresseurs d'autrefois. Faute de mieux, on qualifiait de « nouveaux empiétements » l'occupation du Hanovre par les armées françaises. Mais ce prétexte n'était-il pas d'une injustice flagrante, quand on savait que cette invasion d'une propriété anglaise avait eu lieu en réponse à la déclaration de guerre du gouvernement britan-

nique, la France n'ayant que ce moyen de se garer, dans une certaine mesure, des coups de son ennemi, et Napoléon déclarant, répétant à qui voulait l'entendre qu'il ne gardait l'Électorat qu'à titre de gage provisoire? Il eût été plus honorable pour les coalisés d'avouer franchement qu'ils étaient les simples auxiliaires du gouvernement anglais ; ils ont préféré se poser en champions d'une sainte cause imaginaire. C'était peut-être d'apparence plus généreuse, mais à coup sûr c'était moins conforme à la réalité.

L'article 3 du programme veut bien déclarer que « le but de la guerre ne tendrait nullement à opérer une contre-révolution en France... » Voyez ici le souvenir de l'effet désastreux produit en 1792 par la proclamation du duc de Brunswick, qui avait réussi à grouper en un seul élan patriotique tous les Français menacés dans leur indépendance par l'étranger. Il convenait évidemment de ne pas retomber dans cette lourde faute. Les articles 4 et 5, relatifs aux dédommagements territoriaux promis à la Maison d'Autriche, seront conformes à la note « jointe à la lettre autographe de l'empereur d'Autriche et signée également de sa main », laquelle note, ajoute Alexandre, « se trouve jointe ici, signée également de ma main .» L'absence de cette note aux Archives de Russie et d'Autriche nous prive du plaisir de juger de l'appétit de ces deux Cours aux dépens de la France. Il est permis de supposer que les gros morceaux ne leur faisaient pas peur. L'article 5 stipule le rétablissement du roi de Sardaigne dans ses États avec « quelques agrandissements ». L'article 6 et dernier mérite d'être reproduit presque entièrement. « La guerre, une fois commencée, je m'engage, dit le Tsar, à ne poser les armes et à ne traiter d'un accommodement avec l'ennemi commun que du consentement de Votre Majesté et après un accord préalable avec Elle, et j'ai pleine confiance que Votre Majesté remplira, en allié fidèle et loyal, la même obligation réciproque envers moi. » Ces lignes montrent quelle suite, pour ainsi dire

indéfinie, comporterait la guerre si elle devenait favorable aux alliés. Elle devait être continuée tant que l'Autriche l'exigerait. Or il était bien certain qu'en fait de dédommagements cette puissance ne se contenterait pas à moins de la récupération des provinces qu'elle avait perdues sous le Directoire. La lettre de l'empereur de Russie se terminait ainsi : « En bornant pour le moment aux objets et points ci-dessus le présent concert préalable, sur lequel nous nous promettons de part et d'autre le secret le plus inviolable, je me réserve, sans aucun retard et immédiatement, de convenir par des arrangements ultérieurs, tant sur un plan d'opérations pour le cas que la guerre serait inévitable que pour tout ce qui est relatif à l'entretien des troupes respectives, tant sur les États autrichiens que sur le territoire étranger. Votre Majesté voudra bien considérer tous les engagements renfermés dans ma présente lettre autographe comme s'ils se trouvaient consignés dans l'acte le plus solennel et le plus sacré, et considérera de même ceux qu'Elle voudra bien contracter en échange vis-à-vis de moi, dans la même forme. Je promets et m'oblige pour moi, mes héritiers et mes successeurs, de les accomplir avec la fidélité la plus inviolable et la plus scrupuleuse (1). »

L'empereur de Russie se donnait un mal inutile en mettant au conditionnel les probabilités de la guerre. Ces probabilités étaient certaines, du moment qu'on était décidé à attaquer Napoléon s'il ne consentait à rendre, à titre de dédommagements, les conquêtes qui avaient été faites antérieurement au Consulat ; ces conquêtes, Napoléon les avait reçues en dépôt, il n'avait pas le droit d'en disposer sur les réquisitions de qui que ce fût.

L'Autriche, malgré sa fièvre de revanche sur les Français et son ardent désir de recouvrer sa puissance déchue, ne se pro-

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie.* (Lettre autographe de l'empereur de Russie à Sa Majesté Impériale et Royale. Saint-Pétersbourg, le 25 avril 1804.)

nonçait cependant pas avec clarté. Dans ses dépêches officielles elle se déclarait d'accord sur le principe d'une action commune et nécessaire, mais elle n'en voyait pas pour l'instant l'urgence absolue. Tels étaient ses arguments ostensibles ; les autres étaient apportés de vive voix par sa diplomatie à Saint-Pétersbourg. Il s'agissait avant tout de régler les questions pécuniaires, dont la comptabilité se tenait à Londres. Tout le monde, sur les bords de la Néva, le savait et se le répétait sans aucune réticence. Le 24 avril, le prince Tatistcheff écrivait au comte Worontzoff, ambassadeur à Londres : « Il y a encore une pierre d'achoppement au traité ; c'est l'article des subsides, et on n'espère qu'en vous pour l'écarter. La Cour de Vienne ne se remuera pas sans argent. Pour nous il y a encore un certain scrupule qui nous retient d'en demander, mais on y sera forcé, car, si les hostilités commencent, les vingt millions que nous avons à peu près en réserve seront bien vite mangés. Ainsi j'espère qu'on parviendra à guérir de la mauvaise honte qui nous fait déraisonner, et, dans ce cas, les deux millions que le ministre britannique avait dit être à sa disposition pour les subsides seraient une somme bien modique à être partagée entre les deux Cours impériales. Si je me rappelle bien, lorsqu'en 1796 l'Impératrice avait concerté d'envoyer soixante mille hommes en Italie, on avait stipulé trois cent mille livres pour les frais d'équipement, cent vingt-cinq mille livres par mois pour les approvisionnements de bouche et les fourrages et trois cent mille après la guerre finie ; à ce taux, il y aurait bien plus de deux millions pour la Russie seule. Quand nous serons dans le cas d'en traiter, qui nous arrangera cela si vous n'êtes plus à Londres (1)? »

Tatistcheff se trompait ; son souverain n'avait éprouvé nulle mauvaise honte à s'occuper de questions d'argent qui déjà avaient été débattues. Seulement « la Cour de Saint-James, dit

(1) *Archives du prince Worontzoff*, XVIII, 375.

M. de Martens placé aux sources sûres, consentit d'abord à payer les subsides, mais à la condition que les deux puissances allemandes, soit l'Autriche et la Prusse, fassent partie de l'alliance(1)». On comprend dès lors les efforts simultanés que faisait Alexandre à Vienne et à Berlin. La corrélation est évidente entre les propositions reproduites ci-dessus, qui avaient été adressées à François II à la fin du mois d'avril, et le traité secret signé avec la Prusse le 24 mai 1804 (2). Non moins probante est la demande faite au Parlement anglais (20 juillet) d'une somme de deux millions cinq cent mille livres sterling pour usages continentaux (*continental uses*) (3).

Les chiffres eux-mêmes, ainsi qu'on le voit, servent de contrôle à la véracité des témoins. Nul doute qu'il ne s'agisse des deux millions de Tatistcheff; ils avaient été antérieurement promis par le ministre britannique, maintenant il fallait en faire ratifier l'emploi. Il est facile aussi de rapprocher les négociations secrètes du Tsar et le langage tenu par le roi d'Angleterre en juillet 1804: « Je nourris l'espoir encourageant, disait-il, que les avantages qui résulteront de nos efforts et de nos succès ne se borneront pas à nous, mais que leur exemple et leurs conséquences concourront à rétablir en Europe un système qui puisse la faire sortir de l'état précaire où elle se trouve, et finira par élever une puissante barrière contre les projets d'agrandissement et d'ambition sans bornes, qui menacent toutes les nations du continent dont l'indépendance n'a pas encore été violée (4). »

Ainsi, le 31 juillet 1804, par cette déclaration publique, les manœuvres artificieuses des Chancelleries et des Cours

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, XI; *Angleterre*, 83.
(2) Voy. ci-dessus, p. 190.
(3) Bignon, IV, 160; A. Lefebvre, II, 32; comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 370.
(4) *Message du roi d'Angleterre pour la prorogation du Parlement* (31 juillet 1804).

étaient portées à la connaissance du monde entier. C'était plutôt une ruse qu'une imprudence. On espérait exciter l'irascibilité extrême qu'on prêtait à Napoléon, provoquer de sa part des demandes d'explication d'où sortirait la guerre continentale. Et ainsi se trouverait écarté le danger d'une invasion en Angleterre.

Quoi qu'il en soit, on peut fixer à cette date du 31 juillet 1804 le jour où Napoléon eut le vague soupçon que l'Europe s'armait de nouveau contre lui. Huit jours avant, il pensait autrement. La Bourse de Paris s'était alarmée des crédits demandés par le Cabinet de Londres, à titre de dépenses secrètes; elle y voyait le signe avant-coureur d'une coalition prochaine. Napoléon avait alors écrit à son ministre du Trésor public : « La seule cause que je voie des bruits de Bourse, c'est cette demande de soixante millions de francs, soit deux millions cinq cent mille livres sterling, qu'a faite M. Pitt. Peut-être a-t-il en vue de faire voir aux puissances qu'il a en mains de quoi les payer... D'un autre côté, en réfléchissant sur cette démarche, je suis plutôt porté à penser que cet argent est destiné aux dépenses des volontaires (1). » Certes on peut insinuer que c'étaient là paroles de prince, simplement circonstancielles et destinées à rassurer le monde des affaires. Cependant il faudra bien croire à l'erreur sincère de Napoléon lorsque, sans qu'il puisse en retirer d'autre profit que celui de se diminuer aux yeux de ses collaborateurs, le jour où il n'y aura plus moyen de douter de l'entrée en campagne des forces coalisées, on le verra dire, le 18 août 1805, à Talleyrand : « Je n'aurais pas cru les Autrichiens aussi décidés; mais je me suis tant trompé en ma vie que je n'en rougis pas (2). » Ceci, nous y insistons à l'usage des personnes qui s'évertuent à voir en toutes choses des calculs machiavéliques, n'était pas contenu dans un document destiné à en imposer à qui que ce

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 428.
(2) *Ibid.*, XI, 134.

fût; c'est un extrait d'une lettre de service au ministre des Relations Extérieures; elle était vouée d'avance à rester enfouie dans les archives de l'État. L'inaction momentanée de la Cour de Vienne, ses assurances pacifiques puis le mystère dont furent entourés ses préparatifs servirent sans doute à émousser les premières alarmes de Napoléon. C'est ce qui explique suffisamment son aveu à Talleyrand.

Cependant, les retards de l'Autriche à se mettre en mouvement provenaient beaucoup moins des scrupules de sa conscience que de ses préoccupations financières. « Les négociations avec l'Autriche durèrent quelque temps, dit le prince Czartoryski, dans ses Mémoires, et ne furent pas sans offrir de grandes difficultés parce que ses exigences paraissaient excessives aux négociateurs anglais (1). »

Si honteuse que lui parût la déchéance dans laquelle était tombé François II en reconnaissant l'Empire français, Alexandre ne jugeait pourtant pas l'Autriche indigne de combattre la France à ses côtés. Au contraire, après avoir piqué de sarcasmes l'empereur d'Autriche, dans la lettre qu'il lui écrivait au sujet de cette reconnaissance et que nous avons citée, il ajoutait : « Quant à la conclusion finale du concert que je vous ai proposé, Monsieur mon frère, pour le salut de l'Europe, Votre Majesté Impériale me trouvera toujours prêt à y mettre la dernière main et à resserrer de cette façon plus intimement nos liens réciproques (2). » Par ces mots : « mettre la dernière main au concert, » qu'il faut traduire par ceux-ci : « délivrer le numéraire, » Alexandre ramenait la question sur le terrain des affaires. Là, les susceptibilités ne sont pas de mise. Aussi, allons-nous voir François II, sans grande fierté, feindre de prendre les railleries blessantes du Tsar pour une aimable fran-

(1) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 396.

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie.* (Lettre de Sa Majesté Impériale à S. M. l'Empereur des Romains, 29 septembre 1804.)

chise dont il ne saurait trop le remercier. « Monsieur mon frère, je regarde comme une preuve de l'amitié de Votre Majesté Impériale la franchise avec laquelle elle s'explique envers moi dans sa lettre du 29 septembre, sur l'accélération de ma reconnaissance du nouveau titre de Bonaparte et sur la déclaration simultanée de mon titre d'empereur d'Autriche. Je conviens volontiers que les déterminations que j'ai prises présentent diverses faces... Je n'aurais pas hésité un instant de suivre les mouvements de mon cœur, en ne m'expliquant pas sur le titre de Bonaparte, si cela avait pu contribuer avec quelque vraisemblance à nous dispenser d'avoir un tel collègue... L'empereur des Français ayant été reconnu par le reste de l'Europe, les inconvénients du titre de Bonaparte n'en subsisteraient pas moins. » Donnant ensuite la note convenable pour le fameux concert en vue duquel les souverains se mettaient d'accord, l'empereur d'Autriche avoue qu'il a agi avec l'idée qu'il fallait bien se garder de donner à Napoléon le moindre prétexte avant qu'on fût prêt à l'abattre. « Nous étions convenus, rappelle François II, de ne risquer la guerre que dans le cas d'une extrême urgence ou d'une apparence suffisante de succès (1). »

Donc, par la plume deux fois impériale de François II, empereur d'Allemagne et d'Autriche, se trouve irréfutablement établi que, dès le 16 novembre 1804, presque un an avant que Napoléon se mît en mouvement, la guerre était secrètement mais absolument décidée, sous la simple réserve d'attendre le moment favorable pour prendre la France à revers, pendant qu'elle aurait sur les bras l'Angleterre violatrice d'engagements connus, ratifiés même par les puissances. En cette combinaison les lois de l'honneur profané, les traités foulés aux pieds sont le moindre souci: Lunéville, Amiens, redeviennent pour les souve-

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie.* (Lettre de S. M. l'empereur François II à Sa Majesté Impériale. Vienne, le 26 novembre 1804.)

rains des noms ignorés. Telle était la conduite des hauts personnages qui présidaient alors aux destinées de l'Europe. Pour satisfaire leur conscience, ils aimaient à se croire les organisateurs d'une croisade dont le but était de « mettre obstacle aux prétentions de Bonaparte, qui voulait renouveler l'empire de Charlemagne à son profit », ainsi que le dit l'empereur d'Autriche en terminant sa lettre du 16 novembre à Alexandre Ier.

La nécessité de produire, aux yeux des peuples, des motifs propres à légitimer leurs entreprises belliqueuses entraîna ces monarques à bien d'autres exagérations. Il faut voir à cet égard la proclamation du Saint-Synode ordonnée par ukase impérial et lue en 1806, tous les dimanches et jours de grande fête, dans les églises de Russie. Napoléon y est représenté non seulement comme l'ennemi implacable du peuple russe, mais encore de l'Église orthodoxe. On lui reproche d'avoir abjuré le christianisme pendant la Révolution, de s'être adonné à l'idolâtrie, puis d'avoir embrassé, en Égypte, la foi musulmane, enfin d'avoir réinstallé en France le sanhédrin juif, celui-là même qui avait condamné au supplice Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Rédempteur du monde. On lui attribuait le dessein de réunir les Israélites, dispersés par la volonté de Dieu, de les lancer à l'attaque de l'Église chrétienne et, « audace inouïe, qui dépasse la mesure de tous ses méfaits, » de faire proclamer le Messie dans toute sa personne (1).

Sur quels actes, sur quelles présomptions pouvait s'appuyer, en 1804, l'accusation portée contre Napoléon de travailler à l'institution d'une monarchie universelle ? Il faut se le demander, car l'empereur d'Autriche, au moment où il lance cette

(1) *Collection complète des lois de l'Empire russe*, XXIX, 22394; S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 106; *Lettres de Madame Reinhard*, p. 268. Reinhard, diplomate français, interné à Kremenstschuk, petite ville de l'Ukraine, eut connaissance de cette proclamation quand elle fut lue par le pope dans une cérémonie religieuse.

dénonciation, est lui-même la négation vivante des ambitions prêtées à l'empereur des Français. Vaincu, implorant la paix, ne s'est-il pas déjà trouvé à deux reprises sous les griffes de Napoléon ?

En 1797, loin de s'attribuer le rôle de conquérant populaire et insatiable de domination, c'est le général Bonaparte qui répond favorablement aux ouvertures pacifiques. Il va plus loin : de sa propre autorité, il signe les préliminaires de Léoben, risquant en cela sa position, son existence même, puisqu'il agit contre la volonté formelle du gouvernement directorial. Non seulement il ne songe pas une minute à annihiler la puissance autrichienne, mais il lui fait des conditions avantageuses, « lui donne en compensation de ses pertes » la plus grande partie des États de Venise, « afin qu'elle eût — c'est Napoléon qui parle — beaucoup moins de regrets à la paix, et dans l'avenir aucune espèce de haine nationale (1). »

A Lunéville, en 1801, où elle est amenée après la défaite de Marengo, l'Autriche n'a pour plaider en sa faveur que les serments de Campo-Formio déchirés cyniquement, sa mauvaise foi au Congrès de Rastatt, ses exactions stupides et sanguinaires envers nos alliés d'Italie. Aux yeux d'un homme désireux de soumettre l'Europe à son despotisme, les prétextes d'abolir la monarchie autrichienne ne manquaient pas. Que fit alors le Premier Consul ? Il la laissa forte, forte à telle enseigne que, moins de trois ans après la signature du traité de Lunéville, il n'est question pour elle que de renouveler ses exploits contre la France. Rien donc, pas même des indices symptomatiques, ne justifiait la dénonciation de projets gigantesques prêtés à Napoléon par François II.

Néanmoins cette théorie d'une domination universelle, conçue par l'empereur des Français, a fait fortune. Fondée de nos

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, III, 2.

jours sur des faits postérieurs aux temps qui nous occupent, on la rencontre fréquemment, à titre d'explication des principaux événements de l'Empire.

Il est vrai que les guerres presque ininterrompues et portées chaque fois plus loin des frontières de France, que les trônes concédés aux membres de la famille impériale, semblent donner à cette thèse une apparence de raison. Il convient d'élucider sommairement cette question dès à présent, afin qu'on ait la conviction que l'homme dont nous écrivons l'histoire n'était pas un fourbe, un dissimulateur, dont les plans secrets ne se découvriront que beaucoup plus tard. Un coup d'œil jeté sur l'ensemble de sa carrière permettra, nous l'espérons, de laisser présumer que les faits ultérieurs pourront, après un examen approfondi, être présentés avec les mêmes avantages pour la mémoire de l'Empereur, que le sont les actes antérieurs quand on les étudie impartialement.

Abordant un jour, dans ses entretiens de Sainte-Hélène, le sujet dont traite ce livre, Napoléon, qui ne redoutait pas les critiques de la postérité, s'exprimait ainsi : « Je n'avais vaincu et conquis que dans ma propre défense. C'est une vérité que le temps développera chaque jour davantage. L'Europe ne cessa jamais de faire la guerre à la France, à ses principes, à moi, et il nous fallait abattre sous peine d'être abattus. La coalition exista toujours publique ou secrète, avouée ou démentie ; elle fut toujours en permanence. C'était aux alliés seuls à nous donner la paix. » Et avant, il avait déjà dit : « La France a été l'objet unique et constant de mes pensées et de mes actions. Comme ce roi d'Athènes, je me suis sacrifié pour mon peuple dans l'espoir de voir se réaliser la promesse donnée de conserver à la France son intégrité naturelle (1)... »

Ces paroles ne sont point, comme on pourrait le supposer, le

(1) *Mémorial ; Discours du Champ de mai* 1815, Damas-Hinard, 190-192.

plaidoyer habile et toujours possible en faveur d'une mauvaise cause. Elles sont l'expression de cette vérité qu'il y avait quelque chose de changé en Europe depuis 1792.

Poussés par l'instinct traditionnel qui s'empare de quiconque s'élève aux sphères gouvernementales d'un grand pays, les hommes de la Révolution, au sein même de leur détresse la plus profonde, de l'agitation la plus effrénée, avaient réparé les fautes de la monarchie en rendant à la France, par leurs conquêtes, le rang de grande puissance qu'elle avait perdu depuis le partage de la Pologne. C'est pour les frontières gagnées par les Républicains — et non pour autre chose — qu'on se battit durant les vingt-trois années du Comité de Salut public, du Directoire, du Consulat et de l'Empire. Sous peine de lâcheté et de crime, aucun chef de l'État ne pouvait disposer à son gré du patrimoine acheté par le sang de milliers d'enfants de France. Napoléon, particulièrement, ne se crut pas en droit de se défaire d'une parcelle du territoire national que lui avait légué le Directoire. Avec une conscience moins sévère, cet homme, parti de rien, eût pu jouir pour lui et les siens des orgueils, des vanités et des opulences de la souveraineté. Il le put même encore en 1814 à Châtillon. Mais il ne cessa de considérer que ses derniers espoirs, ses dernières chances, les dernières gouttes de son sang, s'il le fallait, appartenaient à la grandeur de la patrie. En disant qu'ils combattaient uniquement Napoléon, les étrangers allaient contre la vérité et les faits les plus notoires. La première coalition de 1792 et la reprise des hostilités en 1794 montrent bien qu'ils n'ont pas attendu un Bonaparte pour se ruer sur la France, et l'on comprend admirablement que les échecs successifs aient engendré les recommencements périodiques de guerre.

Qu'on eût préféré ne pas voir à la tête des armées un général placé déjà par la voix unanime au rang des plus grands et des plus heureux capitaines de tous les temps, cela ne fait pas

l'ombre d'un doute. Son intransigeance, fièrement affirmée en toute occasion, lui était d'autant plus défavorable que les Cabinets européens étaient persuadés que les Bourbons se contenteraient à beaucoup meilleur compte que lui. Cela du moins est certifié par Joseph de Maistre, non suspect de médisance envers la Royauté et alors placé, en sa qualité de délégué du roi de Sardaigne, au centre des intrigues diplomatiques, c'est-à-dire près de l'empereur de Russie.

La carrière de Napoléon et la renommée qui l'a conduit au pouvoir suprême se sont faites dans des guerres commencées bien avant qu'il eût osé concevoir de telles ambitions. En fait de plan prémédité on en voit un surtout du côté des ennemis. Leurs intentions percent visiblement dans leurs actes; marcher tous contre un seul ; ne se tenir jamais pour battus, considérer les traités de paix comme des trêves qui permettent de rallier et de ramener en ligne les armées dispersées, ce fut le système permanent, invariable, des souverains de l'Europe. Devant ces retours offensifs qu'y avait-il à faire ? Fallait-il que le vaincu sortît de l'aventure plus fort, plus influent qu'auparavant, ou bien fallait-il que le vainqueur essayât, par des mesures plus rigoureuses, de mettre un frein aux ardeurs incoercibles de ses adversaires ?

C'est ainsi que chaque coalition nouvelle contraignit Napoléon à étendre ses conquêtes destinées à tenir en respect, loin de France, ses ennemis opiniâtres. De cette manière furent formés ou agrandis successivement le Grand-Duché de Berg, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, la Westphalie, l'Italie, la Suisse et la Confédération Germanique médiatisées par la France. Ces États, sous des régimes divers, ne furent point autre chose que des postes avancés ou des tampons contre les invasions des Russes, des Autrichiens, des Suédois et des Prussiens.

La main mise solidement sur la Hollande, sur la Sicile, le Portugal et l'Espagne, n'avait pour objet que de se garantir

contre les débarquements possibles des Anglais ou de leurs complices, et de conserver une action sur les mers, dont le Gouvernement britannique entendait demeurer éternellement le maître omnipotent.

Ce n'est ni par une conception subite, ni par une élaboration méditée, c'est pas à pas, attiré par des provocations répétées, que l'empereur des Français se trouvera un jour maître ou protecteur d'une partie de l'Europe et en situation de comprimer le reste. Alors seulement il sera près d'atteindre son but, l'arrangement final qui devait assurer le repos du Continent. Cet arrangement pourtant ne pouvait être ni complet, ni définitif tant que l'Angleterre n'aurait pas consenti à déposer les armes. Depuis le désastre de Trafalgar, il était inutile de songer à attaquer sur mer une si puissante ennemie, eût-on à sa disposition toutes les forces maritimes de l'Europe; autant aurait valu lancer des épaves contre des falaises. Alors, comme devant une ville imprenable, Napoléon, disciple en cela du Comité de Salut public (1), s'appropriera l'idée de réduire l'Angleterre par la famine, et le blocus continental, ce siège phénoménal, est décidé.

Quant aux fondations d'États nouveaux, aux nominations de princes, pour ainsi dire adoptifs, elles n'étaient pas insolites à cette époque. Il eût été difficile d'inventer quelque chose qui fût de nature à scandaliser sincèrement cette Europe où, selon la parole d'un très éminent historien, « on cherchait alors parmi les principes que les rois invoquaient à tout propos ceux qu'ils n'avaient pas violés la veille, ou qu'ils ne violeraient pas le lendemain (2). » Les exemples se dressaient sans nombre au regard de quiconque avait à se disculper de quelque empiétement agréable ou nécessaire.

La Hongrie, la Bohême, la Pologne, la Crimée, la Géorgie,

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, III, 478.
(2) *Ibid.*, II, 557.

la Morée, le Hanovre, les Flandres, la Toscane, la Lombardie, montraient assez bien que depuis longtemps les nationalités n'étaient pas chose absolument sacrée. A l'aurore de sa carrière le général Bonaparte n'avait-il pas vu l'Autriche, Naples et la Toscane qui voulaient, sous son égide, se partager les États pontificaux? La Cour de Vienne avait reçu de lui l'État de Venise et la Dalmatie, qui ne lui appartenaient certainement point. Elle lui avait même demandé le Piémont qu'il n'était pas plus en droit de donner. A Lunéville plus récemment cent et quelques princes, y compris les souverains d'Autriche et de Prusse, dépeçaient l'Allemagne, en tiraient à eux les morceaux, en lotissaient les habitants, se les donnaient, se les reprenaient, se les troquaient, se les repassaient parfois pour de l'argent, comme on eût fait de marchandises en foire. Ils « s'arrondissaient », selon l'expression du temps. On ne se préoccupait guère, dans ces partages, des convenances des habitants. Napoléon, suivant les coutumes, ne s'en soucia pas davantage lorsque, pour la sûreté de la France, il eut à choisir les titulaires de certains trônes. Sous ce rapport, qu'on ne l'oublie pas, les membres de sa famille ne furent pas seuls à bénéficier de ses faveurs. Les maisons de Wurtemberg, de Bavière et de Saxe lui doivent les couronnes royales qu'elles possèdent encore aujourd'hui. D'autres personnages étrangers, tels que le duc d'Alberg, tenaient également de lui des dignités quasi royales. Ces élévations, il convient de l'observer, n'eurent pas lieu quand les princes de la famille impériale furent tous munis et mieux partagés que les indifférents; aucun des frères de Napoléon ne possédait encore de couronne, et déjà les Électeurs de Bavière et de Wurtemberg étaient faits rois; et cependant cet Électeur de Wurtemberg, Frédéric II, se trouvait placé aussi loin qu'on pouvait l'être des affections personnelles de Napoléon. Il était le très proche parent des plus grands ennemis de l'Empire français, le propre gendre du roi d'Angleterre et l'oncle de l'empereur de Russie. Et cette

transformation des Électorats de Wurtemberg, de Saxe et de Bavière en royautés ne fut pas un simple changement de dénomination. Ce fut en majeure partie sur de nouveaux sujets ajoutés aux leurs, que les monarques de récente promotion furent appelés à régner par la grâce de l'empereur des Français.

Comblant de bienfaits des étrangers auxquels ne le rattachaient aucuns liens de parenté, il se crut le droit, peut-être le devoir, de se montrer aussi généreux vis-à-vis des membres de sa famille, quand les circonstances l'y sollicitaient. A part la Hollande, érigée en royaume au profit de Louis Bonaparte, avec la pensée que ce pays maritime, si voisin de l'Angleterre, devait être en des mains sûres autant à cause de sa flotte que de sa position géographique, aucun trône ne fut créé avec le parti préconçu d'assurer une position brillante aux parents de l'Empereur. Le Grand-Duché de Berg attribué à Murat et le royaume de Westphalie donné à Jérôme furent institués à la suite de négociations dont Napoléon n'eut pas l'initiative. « La Prusse, écrivait en 1804 l'ambassadeur de cette puissance, ne se trouverait-elle pas plus libre dans le choix de ses alliances si, par la formation d'un petit État intermédiaire entre l'Ems et le Rhin, elle parvenait à établir avec la France un voisinage sans continuité (1)? » Le jour où l'Empereur reçut le duché de Berg en partie de la Bavière et en partie de la Prusse, il suivit exactement l'exemple de l'Électeur de Bavière. Il le donna à Murat, son beau-frère, tout comme l'Électeur en avait investi jadis, à titre d'apanage, Guillaume de Bavière, également son beau-frère. Le royaume de Westphalie dont bénéficia Jérôme Bonaparte ne fut pas non plus une conception française. Dès 1804 aussi, Hardenberg, premier ministre prussien, écrivait à son ambassadeur à Paris : « Veillez à ce que le Hanovre ne tombe jamais en partage qu'à la Prusse, si les événements le font changer de maître.

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 327

Il faudrait alors nous défaire de la Westphalie, et n'importe alors qu'un Électeur de Wurtemberg, de Salzbourg, ou tout autre, soit placé entre nous et la France. Cela assurerait notre union avec cet Empire. Le Roi, quelle que soit sa répugnance à céder une partie de ses anciennes possessions, s'y prêterait cependant avec une très grande satisfaction, si nous pouvions faire cette acquisition si importante pour notre repos, notre sûreté et la consolidation de la monarchie (1). » Ce langage n'était nullement une improvisation vague de Hardenberg. Il lui avait été suggéré par un rapport du Cabinet du Roi, dont les termes sont encore plus précis : « Le Roi m'a dit que ce qu'il désirerait essentiellement, ce serait obtenir à la paix l'Électorat de Hanovre, en sacrifiant ses provinces de Westphalie. C'est un grand pas de fait que cet aveu. Cette idée, dont aujourd'hui il n'y a pas encore d'usage à faire, peut germer dans la tête de Votre Excellence et devenir, un jour, riche en résultats... (2). »

Ce ne fut ni par népotisme, ni par ambition que Napoléon condamna à ne plus régner les dynasties de Naples et d'Espagne dont la déchéance fut prononcée pour des motifs identiques. L'une et l'autre avaient méconnu avec une impudence, une mauvaise foi inouïes, les traités dont la France était en droit d'attendre l'exécution. S'il avait été à la recherche d'un prétexte pour user de rigueur envers la Cour de Naples, la Reine le lui aurait offert à maintes reprises. Pendant l'occupation de Naples, après la rupture du traité d'Amiens, elle fit armer les paysans des Calabres contre les Français. Quand elle n'osa plus recruter de troupes elle-même, elle le fit faire par les Émigrés. De plus, par sa conduite privée, cette princesse était une des hontes de son sexe, et ses relations scandaleuses avec Acton, son favori, dont elle avait fait un premier ministre, sont trop célèbres pour qu'on ait à les rappeler. Ses déborde-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 318.
(2) *Ibid., etc.*, II, 298

ments ne portaient préjudice qu'à elle et à ses sujets ; mais, aussi légère dans sa politique que dans ses amours, la Reine commettait l'imprudence d'écrire des lettres où elle disait que « pour dix-sept mille Français elle saurait faire renouveler les « Vêpres Siciliennes » (1). Le malheur voulut que des lettres de ce genre tombassent entre les mains de l'Empereur. Il se contenta de quelques avertissements pour contenir cette « furie », comme il la désignait. Il lui fallut un grief autrement puissant pour se laisser aller à la mesure rigoureuse qui devint alors un devoir.

Par le traité du 21 septembre 1805, la Cour de Naples s'était engagée : 1° à rester neutre pendant le cours de la guerre actuelle entre la France, l'Angleterre et la Russie; 2° à ne permettre à aucun corps de troupes appartenant à une puissance belligérante de débarquer ou de pénétrer sur aucune partie du territoire neutre ; 3° à ne confier le commandement de ses places à aucun officier russe, autrichien, ni d'aucune puissance belligérante; 4° à ne permettre l'entrée de ses ports à aucune escadre. Aux termes de l'article 5, Napoléon avait promis par réciprocité d'évacuer le territoire napolitain dans un mois. Confiant dans le respect dû aux conventions signées, il ordonna que l'évacuation fût accomplie avant le délai fixé.

A peine les Français avaient-ils passé ses frontières que la Cour napolitaine décréta des armements, porta ses effectifs à soixante mille hommes. Rien de répréhensible à cet accroissement de forces s'il avait pour objet de protéger les obligations contractées ; mais le but réel de Naples ne tarda pas à être connu. Le 19 novembre, c'est-à-dire un peu moins de deux mois après la ratification du traité analysé plus haut, douze mille Russes et huit mille Anglais débarquèrent à Naples. Ils y furent reçus non seulement sans la moindre velléité de résistance, mais

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 475.

avec des démonstrations d'enthousiasme et d'amitié. Enfin pour mettre le comble à la félonie on chargea du commandement général de toutes les troupes combinées, actuellement présentes dans le royaume de Naples, le général Lacy, sous les ordres duquel étaient déjà placés les douze mille Russes (1). Cette incroyable conduite de la Reine de Naples fut stigmatisée par le 37e *Bulletin de l'Armée*, daté de Schœnbrunn, dans des termes dont on peut, malgré la gravité de la situation, regretter l'extrême véhémence : « Le général Saint-Cyr marche à grandes journées sur Naples, pour punir la trahison de la Reine et précipiter du trône cette femme criminelle, qui avec tant d'impudeur a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes... Une si atroce perfidie ne peut être pardonnée. La reine de Naples a cessé de régner. Ce dernier crime a rempli sa destinée. Qu'elle aille à Londres augmenter le nombre des intrigants et former un comité d'encre sympathique avec Drake, Spencer, Smith, Tailor, etc. (2). »

Des griefs semblables à ceux qui attirèrent le ressentiment de Napoléon sur la reine de Naples déterminèrent plus tard le sort de la dynastie espagnole. Alliée naguère de la France, lui ayant même fourni toute sa flotte, l'Espagne se rangea du côté des ennemis de Napoléon aussitôt que l'Europe retentit du bruit de la guerre de Prusse en 1806. Par une duplicité peu pardonnable, la Cour de Madrid, en appelant ses sujets sous les drapeaux, faisait allusion, pour justifier cette brusque levée d'hommes, aux menaces d'un ennemi qu'elle ne nommait pas. Elle parlait à la France d'une marche contre le Portugal ; piège grossier auquel se prit cependant M. de Beauharnais, notre ambassadeur, qui fut assez longtemps le seul à ignorer que ces préparatifs étaient dirigés contre ses compatriotes.

C'est à Charlottenbourg, au moment de faire son entrée

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 365 ; IX, 61.
(2) *Bulletins de la Grande Armée*, I, 135

triomphale à Berlin, que l'Empereur fit la découverte d'une lettre du roi d'Espagne qui s'engageait envers celui de Prusse à se déclarer contre la France. « Inconcevable aveuglement qui conserve de semblables lettres ! » s'écrie Joseph de Maistre (1). Napoléon, mettant la main, dans ce même tiroir, sur la correspondance de l'ambassadeur de Prusse à Madrid, acquit une nouvelle preuve des agissements de la Cour d'Espagne.

Il fut dès lors, cela se conçoit, pris d'une méfiance profonde envers cette Cour. Néanmoins il essaya de remettre les choses dans l'ordre régulier par un traité signé à Fontainebleau, le 29 octobre 1807. Vers ce temps, commencèrent à s'étaler au grand jour les scandales de la maison royale espagnole, scandales qui font époque dans l'histoire des Cours sans moralité. Un père détrôné par son fils n'est pas un fait assez rare pour éveiller les susceptibilités européennes ; mais la mère, indigne créature, se fit la délatrice de son enfant pour sauver son amant ramassé dans une guérite de corps de garde et pour amener cet amant au rang de chef effectif du gouvernement de l'Espagne. Furieuse d'amour, oubliant sa pudeur de femme, sa dignité de reine, ses devoirs de mère, elle dénonça elle-même son fils à Napoléon, l'accusa des vices les plus bas, des sentiments les plus malhonnêtes, en un mot représenta comme une sorte d'être abject, sans loyauté, indigne de la moindre considération (2), l'héritier présomptif qui était en même temps un prétendant actif, capable de s'emparer du trône par un coup de main. Le Roi ne comptait plus depuis longtemps dans les affaires de l'État. Il s'était arrangé de son ménage à trois ; il y vivait très heureux, s'y délassait des fatigues de la chasse, sa seule occupation. Il remerciait du fond du cœur sa femme et l'amant de celle-ci qui géraient les affaires entre deux accès de libertinage, pendant que lui-même se déchargeait des soins de la majesté

(1) *Mémoires de Joseph de Maistre*, p. 311.
(2) A. Lefebvre, III, 318 à 450.

royale. De plus l'Espagne était devenue en quelque sorte un point de mire pour l'Angleterre, qui, dès la fin de 1804, s'y exerçait à des coups de main hardis. Sans déclaration de guerre, quatre galions venant de la Plata et convoyés par quatre frégates furent pris et conduits en trophée dans les ports britanniques, trois cents hommes avaient péri dans le combat par suite de l'explosion des poudres de l'un des galions. De son côté, Nelson attaquait et incendiait devant Barcelone trois navires de commerce espagnols. Enfin une croisière anglaise enlevait un régiment d'infanterie qui se rendait, par mer, à Majorque (1). Ces événements n'émotionnèrent que médiocrement la Cour espagnole, car l'ambassadeur anglais restait à Madrid et celui d'Espagne était à Londres, communiquant tous les jours avec le Cabinet (2).

Ce n'est donc pas sans raison que Napoléon fixait ses yeux sur l'Espagne qui avait maintenant un rôle considérable à jouer ; car le blocus continental n'était pas possible tant qu'elle restait ouverte aux produits anglais ; enfin c'est par elle qu'au milieu d'une complication européenne, la France courait le risque d'être prise à revers. En lesquelles de ces mains indignes de la famille royale Napoléon pouvait-il avoir la moindre confiance pour leur abandonner de telles responsabilités ? La couronne d'Espagne revenait fatalement soit à ce fils perfide et indélicat, au dire même de sa mère, soit à cette reine dépravée, capable en sa verte vieillesse de toutes les turpitudes, sous l'ascendant de son amant de bas étage. En vérité n'y aurait-il pas eu quelque folie d'attendre, aux heures critiques, la moindre sympathie de ces Bourbons dégénérés comme ceux de Naples ? Ils étaient qualifiés mieux que personne en Europe pour désirer le renversement du régime impérial que la France s'était donné.

Ces réflexions, jointes au ressentiment encore vif de la trahison avortée de 1806, décidèrent Napoléon à supprimer la der-

(1) A. Lefebure, II, 17.
(2) Thibaudeau, IV, 220.

nière dynastie bourbonienne qui régnait en Europe. C'est alors qu'il offrit à son frère Joseph la couronne d'Espagne.

On est généralement d'accord que, ni intellectuellement, ni moralement, les Bonapartes n'étaient inférieurs aux autres souverains d'Europe. Peut-être pourrait-on sans trop de peine prouver le contraire, si l'on recherchait ce que valaient en eux-mêmes la plupart de ces princes chez qui les qualités éminentes de leurs ancêtres avaient dégénéré en une sorte de crétinisme dynastique. En termes plus vulgaires encore la reine de Naples, regrettant qu'il n'y eût plus de Frédéric, ni de Catherine pour combattre Napoléon, soutenait « qu'il n'y avait plus sur les trônes d'Europe que des imbéciles (1) ». L'égalité si ce n'est la supériorité morale des Bonapartes était l'évidence même. Aussi a-t-on moins reproché la substitution des personnes sur les trônes faite par Napoléon, que la prétention de celui-ci à vouloir s'ingérer dans la direction politique des pays soumis à l'autorité de ses frères.

La politique française n'ayant d'autre fin que de contraindre par tous les moyens possibles l'Angleterre à demander la paix, il fallait bien que tous les gouvernements sur lesquels on avait des prises concourussent à ce but suprême. Partant, on ne pouvait guère laisser chacun agir à son gré, ou selon ce qu'il croyait le plus profitable aux intérêts isolés de son peuple. Il ne s'agissait pas alors, et jusqu'à nouvel ordre, de la félicité momentanée de telle ou telle nation. Seul le repos de l'Europe était en jeu. D'autres que l'Empereur partagèrent cette opinion. Ses actes, tous accomplis, obtinrent à un moment donné l'approbation de la plupart des souverains d'Europe. D'aucuns, et non des moins ardents à le diffamer plus tard, se rendirent même complices de ses combinaisons, soit qu'ils s'y fussent associés, soit qu'ils en eussent fait profiter des membres de leurs familles.

(1) *Ministère des Affaires Étrangères* (Correspondance de M. Alquier, ambassadeur à Naples); A. Lefebvre, II, 40.

On sait que le premier soin des rois, en 1814, fut de faire disparaître les lettres personnelles qu'ils avaient adressées à Napoléon. Celui-ci les avait confiées à son frère Joseph à qui elles furent volées, dit-on, et elles sont demeurées introuvables depuis cette époque. Malgré cette lacune considérable on peut encore, par des faits et certaines correspondances, assez facilement établir que plus Napoléon commettait de ces prétendues infamies que l'histoire lui a reprochées et plus il gagnait dans l'estime et l'amitié des souverains d'Europe. La réunion d'Erfurt, en 1808, est caractéristique à cet égard; jamais on ne vit tant de princes empressés à aduler, à flagorner un seul homme. Or, en octobre 1808, les fondations d'États nouveaux, les attributions de trônes, les protectorats, les annexions, si l'on veut, tout était fait, tout était connu. Dix-huit mois après, Napoléon épouse la fille de l'empereur d'Autriche, qu'il n'a même pas demandée, qui lui a été offerte. Aucune puissance humaine ne pouvait cependant contraindre un père à jeter sa fille dans les bras de celui qui aurait été le bourreau despotique de l'Europe, le persécuteur fantasque des Cours honorables et paisibles.

Rien non plus ne pouvait forcer l'empereur de Russie à écrire de sa main des lettres dans le genre de celle-ci : « La lettre de Votre Majesté du 2 février, écrit Alexandre Ier à Napoléon, m'a replacé au temps de Tilsit dont le souvenir me restera toujours si cher. En la lisant, je croyais me retrouver à ces heures que nous passions ensemble, et je ne puis assez lui exprimer tout le plaisir qu'elle m'a causé. Les vues de Votre Majesté me paraissent aussi justes que grandes. Il était réservé à un génie aussi supérieur que le sien de concevoir un plan si vaste. C'est ce même génie qui en guidera l'exécution. J'écris aux différents commandants de ma flotte d'être entièrement aux ordres de Votre Majesté. J'espère qu'Elle reconnaîtra dans toute ma conduite le désir constant de lui prouver toute l'étendue des sentiments que je lui ai voués, de même que celui de resserrer les liens qui nous

unissent et qui doivent influer sur les destinées du monde... Si les idées que je propose à Votre Majesté sont d'accord avec les siennes, je suis prêt à me rendre à l'entrevue qu'Elle désire avoir avec moi. Je m'en fais une fête d'avance et il ne me faut que quinze jours pour me rendre à Erfurt... J'envisage ce moment comme un des plus beaux de ma vie. J'espère que dans peu tout sera fini du côté de la Finlande, et le moment où l'Angleterre doit fléchir ne me paraît plus éloigné (1). »

Cette lettre officielle était accompagnée d'un billet par lequel on verra qu'il existait entre les deux empereurs une aimable cordialité qui ne ressemble guère à l'aversion hautaine des premières années du règne de Napoléon : « Monsieur mon frère, je ne puis assez remercier Votre Majesté des différents envois qu'Elle a bien voulu me faire, nommément d'armes magnifiques, d'un charmant tableau peint sur porcelaine, avec deux vases ; de même et en dernier lieu, du superbe ouvrage de l'Institut du Caire. Elle n'oblige pas un ingrat. J'ose aussi offrir à Votre Majesté quelques produits de mon pays ; ce ne sont que des blocs de pierre, mais susceptibles d'être embellis par le goût avec lequel on travaille à Paris. Qu'Elle veuille les accepter comme un souvenir de quelqu'un qui fait profession de lui être sincèrement attaché (2). »

Le traité de Tilsit, signé entre Napoléon et Alexandre, il convient de le signaler, mentionne expressément « que la totalité de leurs forces de terre et de mer serait employée contre l'Angleterre pour assurer le repos du monde et procurer à l'humanité les bienfaits de la paix » et que, si l'Angleterre faisait la paix dans les délais fixés, le Hanovre lui serait restitué (3). Cette seconde condition, rapprochée de ce que Napoléon disait quand

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXVIII, 535.
(2) *Ibid., etc.*, LXXXVIII, 537.
(3) Voy. *le Traité d'alliance de Tilsit*, publié pour la première fois en 1891, par S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 615 et suiv

il faisait appel à des médiations, semble assez bien indiquer qu'il n'avait jamais entendu conserver ses conquêtes et qu'il les gardait comme moyen d'amener ses ennemis à composition.

Un jour, Alexandre se laissera reprendre par ses penchants pour la Cour britannique; alors se trouvera compromise l'œuvre du blocus continental. Ce sera la cause déterminante de la campagne de Russie, en 1812. Dans un remarquable ouvrage écrit récemment sur cette campagne, on lit : « Sur l'intention d'offensive d'Alexandre Ier, le doute n'est plus permis; les témoignages abondent, précis, concluants; on les verra se succéder dans leur ordre et leur gradation. Dans l'hiver de 1811, dix-huit mois avant le passage du Niémen par la Grande Armée, Alexandre songe à franchir ce fleuve... à soulever la Prusse, à corrompre l'Autriche, à essayer avant 1812 tout ce qu'il devait réaliser après, à reformer contre la France la ligue européenne (1). »

Pour que la thèse défendue ici restât vaine, il faudrait qu'on apportât le document par lequel l'Angleterre, à quelque instant que ce fût, se serait prêtée à la conclusion de la paix, à un arrangement acceptable. Dans les actes officiels du Cabinet de Londres, dans les débats du Parlement britannique, dans les conversations des ambassadeurs anglais, on ne trouvera pas un mot, pas un indice, pas une allusion, pas un geste qui permette de dire : « A tel jour, l'Angleterre, avec un désir sincère de paix, renonçait à réduire la France à ses anciennes limites. » C'est ce dont il faut être bien pénétré en reprenant le cours de cette étude que nous avons interrompue au moment où l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche se mettaient d'accord, en 1804, pour la troisième coalition.

(1) Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, I, p. xiv.

CHAPITRE V

L'ambassadeur russe demande ses passeports. — Napoléon et d'Oubril à Mayence. — Réminiscence des moyens employés jadis pour retenir lord Whitworth. — Coup de théâtre : l'Empereur demande publiquement la paix à l'Angleterre. — Celle-ci se retranche derrière la Russie. — Rôle de l'Autriche dévoilé. — Proclamation de Napoléon accusant l'Angleterre seule des maux de la guerre. — Manque de dissimulation vis-à-vis des autres puissances. — Alexandre dans le rôle d'apôtre libérateur de l'Europe. — Sa pression sur la Cour de Prusse. — — Tergiversations de Frédéric-Guillaume. — Le démembrement de la France est décidé entre la Russie et l'Angleterre. — Alexandre se porte fort de l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Prusse. — Obligation de répondre aux ouvertures pacifiques de la France. — Combinaisons pour faire refuser par Napoléon les propositions des puissances. — Le roi de Prusse choisi pour intermédiaire. — La mission Nowossiltzoff. — Infatuation extraordinaire de ce diplomate. — L'empereur des Français sera traité en simple particulier. — Napoléon, désireux de la paix, se résigne à renoncer pour la circonstance à ses prérogatives. — Déception de l'Angleterre qui surélève ses prétentions. — Le Tsar couvre la mauvaise foi de l'Angleterre. — Fausseté du prétexte de l'annexion de Gênes. — Inquiétude de Napoléon sur l'attitude de l'Autriche. — Assurances trompeuses de François II. — Derniers avertissements donnés à la Cour de Vienne. — Les rêves et les angoisses de Napoléon à Boulogne. — Impéritie de l'amiral Villeneuve. — Désespoir de l'Empereur. — La dictée de la campagne d'Autriche — Lucidité prodigieuse de Napoléon. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — La proclamation mensongère de l'Électeur de Wurtemberg. — La condescendance de Napoléon pour les princes régnants. — Le général Ney et les officiers wurtembergeois. — Entrée de l'armée française à Stuttgart. — L'Electeur ami de la France. — Réception magnifique faite à Napoléon au palais de Ludwigsbourg. — Napoléon séjourne pour la première fois dans une Cour aristocratique. — Ses désillusions. — Le premier allié de l'Empereur. — « Un gros scélérat. » — Napoléon arbitre des disputes quotidiennes entre l'Électeur et l'Électrice. — Sa galanterie envers la fille du roi d'Angleterre. — Départ de Ludwigsbourg. — Relations cordiales entre Napoléon et son allié. — Séjour de Joséphine à Stuttgart. — Lettres hyperboliques de l'Électeur. — Napoléon envoie la couronne royale comme étrennes à Frédéric de Wurtemberg. — Les attestations d'une reconnaissance éternelle — La trahison infâme du roi de Wurtemberg. — La mémoire de Napoléon vengée par les honnêtes gens du Wurtemberg.

Alexandre I[er] joua, comme agent des guerres entreprises pour le compte de l'Angleterre, un rôle si considérable qu'on doit

presque toujours en revenir à lui pour pénétrer le sens exact des événements du commencement du siècle dernier. On a vu, par les lettres qu'il adressait à François II, les vrais motifs de sa rupture définitive avec la France. C'était sa détermination inébranlable, et depuis longtemps arrêtée, de former la troisième coalition sous l'égide de l'Angleterre et avec les ressources pécuniaires de ce pays. L'exécution du duc d'Enghien et les polémiques qui la suivirent entraînèrent le gouvernement russe jusqu'à chasser, pour ainsi dire, de Saint-Pétersbourg, M. de Raineval qui était gérant de l'ambassade française depuis le départ du général Hédouville. Après la remise faite au gouvernement français, vers la fin d'août 1804, d'un ultimatum qui aurait été repoussé avec indignation par le plus infime duché, M. d'Oubril, chargé d'affaires russe à Paris, ayant insisté pour avoir ses passeports, il fallut bien les lui donner.

Fort étonné que la Russie lui demandât *ex abrupto,* en quelque sorte, l'évacuation de Naples et du Hanovre, le Cabinet des Tuileries n'avait voulu voir encore dans cette note qu'une suite irréfléchie des discussions soulevées par l'affaire du duc d'Enghien. Espérant que le temps apporterait plus de modération dans l'esprit du Tsar, le ministère des Relations Extérieures avait consenti finalement à délivrer les passeports de d'Oubril, mais à la condition que ce diplomate attendrait à Mayence qu'on eût appris que M. de Raineval avait quitté sain et sauf le territoire russe. Ce dernier prétexte n'avait évidemment pour but que de recommencer avec d'Oubril ce qu'on avait tenté de faire l'année précédente avec lord Whitworth, au moment de son rappel en Angleterre. On remit cette fois encore en œuvre tous les stratagèmes possibles pour essayer de rouvrir des relations avec l'ambassadeur russe. Si cette répétition des mêmes procédés, en vue d'éviter une rupture effective avec un grand État, témoigne d'une certaine pauvreté de combinaisons et parfois d'un manque de dignité de la part de la diplomatie impériale

française, elle atteste pourtant de façon très nette que Napoléon était fort loin de souhaiter les complications d'où la guerre pouvait naître.

Il est permis de supposer que ce n'est point une coïncidence fortuite qui amena Napoléon et sa Cour à Mayence pendant que d'Oubril y séjourna. En assignant cette ville au diplomate russe, comme lieu d'attente, les ministres français savaient parfaitement qu'il y serait rejoint par l'Empereur qui effectuait un voyage sur le Rhin. Pour agir naguère sur lord Whitworth à Paris où il habitait depuis longtemps, on avait pu sans trop de peine rencontrer des gens qui fussent en rapports avec lui ; mais, à Mayence, pour d'Oubril, simple passager, la difficulté apparaissait autrement grande, presque insurmontable. On la résolut en faisant appel au concours du ministre de la police qui fournit la personne désirée. C'était la princesse Michel Galitzine qui, au plus fort de la crise à Paris, avait déjà servi d'intermédiaire entre le général Caulaincourt et d'Oubril. Cette dame, qui par suite d'une situation pénible, était sous la dépendance de la police française, se retrouva comme par hasard à Mayence. « Elle s'occupait à Paris, rapporte d'Oubril, de libérer son mari qui y était retenu par quelques dettes (1). » Dans sa recherche d'expédients, Napoléon alla jusqu'à employer le moyen qui peut-être lui déplaisait le plus : celui de mêler les femmes, la sienne surtout, aux affaires politiques. C'était tellement opposé à tout ce qui est connu de lui par ses discours et ses actes, qu'il faudrait en douter si le fait n'était consigné dans une lettre de d'Oubril à son gouvernement : « Mme la princesse Galitzine, écrit ce diplomate, qui s'est rendue auprès de madame sa mère à Francfort, a passé quelques jours à Mayence. Elle m'a dit que Mme Bonaparte, la sachant dans cette ville, l'avait invitée à venir la voir le matin et qu'au milieu des compliments d'usage

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 757.

elle lui avait demandé à plusieurs reprises si je ne viendrais point voir son mari... (1). » On remarquera que pour la Russie il n'existait ni empereur, ni impératrice des Français; ils continuaient d'être Mme Bonaparte et son mari. Par la même princesse, Caulaincourt eut encore à Mayence plusieurs entrevues avec l'ambassadrice russe. Le général ne cachait nullement son rôle puisqu'il avouait à d'Oubril « qu'il devait rendre compte à Bonaparte de leur conversation de la veille (2) ».

De la part d'un souverain ces petites manœuvres secrètes, dépourvues de sanction officielle, sont très intéressantes au point de vue de l'étude de son caractère. Retrouvées dans les archives des pays étrangers, elles démontrent bien, croyons-nous, qu'au fond de lui-même Napoléon n'éprouvait aucune espèce de joie à voir se rallumer, à quelque époque que ce fût, la guerre sur le continent. Si avec un esprit sceptique on a pu, au moment de la rupture de la paix d'Amiens, méconnaître ses bonnes intentions et croire que pris à l'improviste il cherchait à gagner du temps, on devra modifier cette impression en le revoyant, dix-huit mois plus tard, dans les mêmes dispositions pacifiques. Surtout parce qu'ils sont ramenés régulièrement par des événements analogues qui ont eu lieu dans une ombre d'où il eût semblé que l'Histoire ne devait jamais les faire sortir, ces traits identiques définissent mieux la nature d'un homme que ses actes publics. Le chef d'un gouvernement, malgré ses préférences personnelles et si pacifiques soient-elles, doit, dans un conflit international, faire parade d'une fière dignité, voire d'une sorte d'arrogance, afin de tendre le ressort de l'amour-propre national dont il aura besoin si les hostilités deviennent inévitables; mais les essais de conciliation, spontanément et furtivement ordonnés à des collaborateurs choisis en dehors des diplomates de profession, parmi les confidents intimes, révèlent

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 756
(2) *Ibid.*, LXXVII, 759.

sans nul doute possible les sincères pensées de leur auteur.

Les instructions de l'ambassadeur russe étaient formelles, ne laissaient place à aucun genre de concession, ni de retardement. Pour se débarrasser de son interlocuteur, d'Oubril surélevа un peu plus les conditions de l'ultimatum inacceptable qu'il avait présenté à Paris. Cette exigence inattendue, impertinente même, aurait pu être rejetée avec un mépris révolté. Il n'en fut rien. Certainement l'ordre de ne pas brusquer les choses avait été donné à Caulaincourt, car il fit observer avec humilité « qu'on pouvait voir aux démarches que la France faisait qu'elle ne voulait point rompre » et que d'Oubril éloignerait encore les chances de rapprochement en allant à Francfort où sans doute il augmenterait ses prétentions déjà plus fortes à Mayence qu'elles ne l'étaient à Paris (1). Rien ne put arrêter l'ambassadeur russe. Le lendemain il avait quitté Mayence, et pour cela il dut employer des subterfuges, le maître de postes ayant reçu l'ordre de déclarer que tous les chevaux étaient requis pour le service de l'Empereur (2).

Napoléon, dépité de ces procédés discourtois, était à bon droit en méfiance, quoiqu'il ne sût en réalité que fort peu de choses sur le cours des intrigues d'Alexandre. Il n'y avait plus à Saint-Pétersbourg qu'un consul, M. de Lesseps, et le Cabinet des Tuileries n'en recevait que des renseignements très vagues, souvent contradictoires, à travers lesquels il put néanmoins démêler qu'un envoyé spécial du Tsar, M. de Nowossiltzoff, était parti à la fin septembre 1804, pour Londres, « afin d'y conclure un traité d'alliance offensif et défensif et offrir à nos ennemis des secours en hommes et en vaisseaux, pour préparer les moyens d'agir en commun à l'ouverture de la campagne prochaine (3). »

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXVII, 760.
(2) *Ibid.*, LXXVII, 762.
(3) *Ibid.*, LXXVII, 749.

De Vienne, Napoléon ne recevait rien, car M. de La Rochefoucauld, notre ambassadeur, aussi mal instruit que possible, donnait les assurances les plus optimistes, affirmant qu'il n'y avait nulle intention de guerre de la part du Cabinet autrichien. Alexandre pouvait donc continuer ses démarches et les dérober avec assez de facilité à l'attention de la France. Les négociations qui précédèrent la guerre furent conduites entre les Cours de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Vienne avec un secret impénétrable. La veille de l'explosion, une sécurité parfaite semblait régner à Paris (1), ainsi que le fait remarquer Lombard, le secrétaire du roi de Prusse.

Cependant les sourdes menées du Tsar furent contrariées par un coup de théâtre comme les aimait Napoléon. Couronné empereur depuis un mois, il renouvela spontanément à l'Angleterre, le 2 janvier 1805, les offres de paix qu'il lui avait déjà faites autrefois, le lendemain de son élévation à la dignité de Premier Consul. Sans crainte de s'humilier en ouvrant la voie des concessions, il entendait exposer à la face des peuples son désir d'éviter les malheurs de la guerre.

« Monsieur mon frère, écrit-t-il au roi d'Angleterre, appelé au trône de France par la Providence et par le suffrage du Sénat, du peuple et de l'armée, mon premier sentiment est un vœu de paix. La France et l'Angleterre usent leur prospérité. Elles peuvent lutter des siècles, mais leurs gouvernements remplissent-ils le plus sacré de leurs devoirs? Et tant de sang versé inutilement, sans la perspective d'aucun but, ne les accuse-t-il pas dans leur propre conscience? Je n'attache point de déshonneur à faire le premier pas. J'ai assez, je pense, prouvé au monde que je ne redoute aucune des chances de la guerre; elle ne m'offre rien que je doive redouter. La paix est le vœu de mon cœur; mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. Je conjure

(1) Lombard, *Matériaux, etc.*, p. 101.

Votre Majesté de ne pas se refuser au bonheur de donner elle-même la paix au monde... Votre Majesté a plus gagné depuis dix ans en territoire et en richesses que l'Europe n'a d'étendue. Sa nation est au plus haut point de prospérité. Que veut-elle espérer de la guerre!... Si Votre Majesté veut elle-même y songer, elle verra que la guerre est sans but, sans aucun résultat présumable pour elle. Eh! quelle triste perspective de faire battre les peuples pour qu'ils se battent! Le monde est assez grand pour que nos deux peuples puissent y vivre, et la raison a assez de puissance pour qu'on trouve les moyens de tout concilier, si de part et d'autre on en a la volonté. J'ai toutefois rempli un devoir saint et précieux à mon cœur. Que Votre Majesté croie à la sincérité des sentiments que je viens de lui exprimer et à mon désir de lui en donner des preuves (1). »

Cette lettre inopinée, empreinte des plus nobles sentiments que puisse exprimer un souverain en butte à une guerre qui lui a été imposée, ne pouvait demeurer sans réponse, ayant été portée à la connaissance du monde entier. Même si l'on suspectait la sincérité de son auteur, il fallait encore avoir l'air de faire quelque chose. La réponse, moins insultante que celle donnée jadis en pareille circonstance au Premier Consul, dévoila crûment que l'Angleterre était liée avec certains gouvernements, et plus étroitement avec la Russie. Celle-ci, disait-on, avait pris la direction du mouvement et l'on ne pouvait rien faire sans elle. Se retrancher derrière la Russie, c'était éviter de se prononcer pour le moment dans un sens ou dans l'autre, en invoquant un délai qu'une consultation préalable rendait nécessaire. « Il était impossible à Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, disait le ministère britannique, de répondre plus particulièrement à l'ouverture qui lui avait été faite, jusqu'à ce qu'elle eût eu le temps de communiquer avec les puissances du

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 100.

Continent avec lesquelles elle se trouvait engagée par des liaisons et des rapports confidentiels, et particulièrement avec l'empereur de Russie qui avait donné les preuves les plus fortes de la sagesse et de l'élévation des sentiments dont il était animé et du vif intérêt qu'il prenait à la sûreté et à l'indépendance de l'Europe (1). »

Des paroles analogues furent prononcées, le 15 janvier 1805, dans le discours royal, à l'ouverture de la session du Parlement britannique (2). Pour qui aurait voulu partir en guerre contre l'une ou l'autre des puissances du Continent, cette déclaration était de grande valeur. On pouvait, par élimination, découvrir facilement quels étaient les gouvernements auxquels il convenait de demander des explications catégoriques. Devant l'aveu du Cabinet de Londres, le gouvernement français aurait été fondé à s'attaquer immédiatement à l'Autriche, car, six mois auparavant, certains indices ayant éveillé les soupçons de l'Empereur, il avait donné un avertissement sérieux au Cabinet autrichien. Dès ce moment il avait déjà prévu ce que la circulaire anglaise venait de révéler avec tant de clarté. Le 3 août 1804, Napoléon avait écrit à Champagny, son ambassadeur à Vienne : « Vous direz que, ayant accordé à l'Autriche toutes ses demandes, ces délais ne tiennent qu'à d'autres principes ; qu'il y a un commencement de coalition qui se forme et que je ne donnerai pas le temps de la nouer; qu'il n'est pas juste que par cette conduite équivoque l'Autriche me tienne trois cent mille hommes les bras croisés sur les bords de la Manche ; qu'il faut donc que la Cour de Vienne sorte de cette position ambiguë, et que si l'on est assez insensé à Vienne pour vouloir recommencer la guerre et prêter l'oreille aux suggestions de Londres, tant pis pour la monarchie autrichienne (3). »

(1) Bignon, IV, 188.
(2) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 418.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 449

Ainsi voilà l'Empereur averti, depuis plus de six mois, que l'Autriche se prépare à combattre la France, et aujourd'hui ce projet lui est confirmé par une déclaration du Cabinet anglais. Va-t-il agir autrement que n'agirait un homme pacifique? Non, il demeure attaché à son idée que les fils du complot étant à Londres, c'est là qu'il faut aller les trancher; car, s'il y réussit, la dislocation du fameux concert européen se fera toute seule et une guerre sera évitée au Continent. Dans cet espoir, il se laisse détourner d'une action immédiate, d'un succès certain et facile sur l'Autriche; plus porté à saisir l'occasion des batailles, quand elle se présentait, il n'aurait pas donné aux coalisés, avant de fondre sur eux, près de neuf mois pour augmenter leurs forces militaires, concerter leurs plans et par conséquent rendre plus aléatoires des chances indubitables.

Les pièces révélatrices, dont l'authenticité ne peut être contestée, pièces ignorées alors du gouvernement français, démontrent péremptoirement que l'Empereur avait une compréhension très juste du rôle de l'Angleterre, et qu'il n'était nullement le jouet d'une hallucination haineuse quand il traitait en comparses les souverains contre lesquels il avait hésité à tirer l'épée et quand il appelait la malédiction du Ciel sur la seule Angleterre. A chaque page de ses proclamations, alors qu'il luttera soit contre les Autrichiens, soit contre les Russes, soit contre ceux-ci réunis à d'autres, c'est toujours l'Angleterre qu'il dénoncera en termes indignés, à la face du monde, comme l'auteur de tous les maux de la guerre. Les Autrichiens, les Russes, contre lesquels il se bat, ne tiennent à ses yeux qu'un rôle secondaire; et leurs troupes ne sont que des mercenaires cosmopolites poussés en avant, comme jadis, par une nation avide de conquêtes. Pour les complices, pour les souverains dont les armées étaient subventionnées par l'or de l'Angleterre, il n'a que des paroles aimables. Il spécifie en quelque sorte qu'il ne les considère pas comme des ennemis réels et qu'il ne leur

garde pas rancune. Avec un peu de dissimulation ou simplement d'habileté, il aurait pu penser ces choses sans les dire avant la fin de la guerre. Pourquoi diminuer les responsabilités de ses adversaires et les avertir que, quoi qu'il arrive, ils peuvent compter sur son indulgence? En prenant l'attitude contraire, en se déclarant impitoyable, il aurait peut-être intimidé l'un des combattants et rompu ainsi le faisceau de la coalition. Mais, on le sait, il plaçait avant beaucoup d'autres préoccupations celle de gagner l'estime et la considération des grandes Cours de l'Europe.

Sa pensée maîtresse, qui s'efforce sans cesse d'accuser l'Angleterre d'être l'auteur de tous les maux de la guerre, ressort nettement de ses Bulletins pendant la campagne d'Autriche en 1805. De Strasbourg, au moment de l'entrée en campagne, il dit : « Soldats, votre Empereur est au milieu de vous. Vous n'êtes que l'avant-garde du grand peuple; s'il est nécessaire, il se lèvera tout entier à ma voix, pour confondre et dissoudre cette nouvelle ligue qu'ont tissue la haine et l'or de l'Angleterre (1). »

Après la prise d'Ulm, s'adressant aux évêques de l'Empire : « Les victoires éclatantes que viennent d'obtenir mes armes contre la ligue injuste qu'ont fomentée la haine et l'or de l'Angleterre veulent que moi et mon peuple adressions des remerciements au Dieu des armées... (2). » Aux soldats, à la même occasion : « En quinze jours, nous avons fait une campagne, nous avons chassé de la Bavière les troupes de la Maison d'Autriche et rétabli notre allié dans la souveraineté de ses États; cette armée, qui, avec autant d'ostentation que d'imprudence, était venue se placer sur nos frontières, est anéantie. Mais qu'importe à l'Angleterre? Son but est rempli; nous ne sommes plus à Boulogne et son subside ne sera ni plus ni moins grand... Mais nous ne nous arrêterons pas là; vous êtes impa-

(1) *Recueil des Bulletins de la Grande Armée*, I, p. 2.
(2) *Ibid.*, I, 21.

tients de commencer une seconde campagne. Cette armée russe, que l'or de l'Angleterre a transportée des extrémités de l'univers, nous allons lui faire éprouver le même sort (1). »

Poursuivant la route qui le conduit à Austerlitz, Napoléon s'épanche, selon son habitude, dans le cœur de ses soldats et marque chaque étape des mêmes accusations, des mêmes imprécations. De Braunau : « Il n'est pas un homme en Allemagne qui ne considère les Anglais comme les auteurs de la guerre, et les empereurs François et Alexandre comme victimes de leurs intrigues. Il n'est personne qui ne dise : « Il n'y aura point de paix tant que les oligarques gouverneront l'Angleterre, et les oligarques gouverneront tant que George respirera. Aussi le règne du prince de Galles est-il désiré comme le terme de celui des oligarques qui, dans tous les temps, sont égoïstes et insensibles aux malheurs du monde (2). » De Molk : « Il n'est pas jusqu'au dernier bourgeois, jusqu'au dernier officier subalterne qui ne sente que cette guerre n'est avantageuse que pour les Anglais ; que l'on ne s'est battu que pour eux ; qu'ils sont les artisans des malheurs de l'Europe, comme par leur monopole ils sont les auteurs de la cherté excessive des denrées (3). » Des portes de Vienne : « On dit à Vienne et dans les provinces de la Monarchie autrichienne que l'on est mal gouverné, que pour le seul intérêt de l'Angleterre on a été entraîné dans une guerre injuste et désastreuse... Les Anglais sont les perpétuels objets des imprécations de tous les sujets de l'empereur d'Allemagne et de la haine la plus universelle. N'est-il pas temps enfin que les princes écoutent la voix de leurs peuples et qu'ils se détachent de la fatale influence de l'oligarchie anglaise (4)? »

(1) *Recueil des Bulletins de la Grande Armée*, I, 31-32.
(2) *Ibid.*, I, 50.
(3) *Ibid.*, I, 64.
(4) *Ibid.*, I, 69.

De Schœnbrunn : « Tout le continent doit s'affliger de ce que l'empereur d'Allemagne, qui veut le bien, qui voit mieux que ses ministres et qui, sous beaucoup de rapports, serait un grand prince, ait une telle défiance de lui-même et vive si constamment isolé... Tant que cet état de choses subsistera à la Cour de Vienne, l'Empereur ne connaîtra jamais le vœu de son peuple et sera toujours le jouet des subalternes que l'Angleterre corrompt et qui le circonviennent, de peur qu'il ne soit éclairé. Il n'y a qu'une voix à Vienne comme à Paris : les malheurs du Continent sont le funeste ouvrage des Anglais (1). »

D'Austerlitz, le lendemain de la bataille : « Cette journée coûtera des larmes de sang à Saint-Pétersbourg. Puisse-t-elle y faire rejeter avec indignation l'or de l'Angleterre ! Et puisse ce jeune prince, que tant de vertus appelaient à être le père de ses sujets, s'arracher à l'influence de ces freluquets que l'Angleterre solde avec art et dont les impertinences obcurcissent les intentions. La nature, en le douant de si grandes qualités, l'avait appelé à être le consolateur de l'Europe. Des conseils perfides, en le rendant l'auxiliaire de l'Angleterre, le placeront au rang des hommes qui, en perpétuant la guerre sur le Continent, auront consolidé la tyrannie britannique sur les mers et fait le malheur de notre génération. Puisse tant de sang versé, puissent tant de malheurs retomber enfin sur les perfides insulaires qui en sont la cause ! Puissent les lâches oligarques de Londres porter la peine de tant de maux (2) ! »

Pour varier un peu le ton de ces philippiques, Napoléon n'hésitait pas à faire parler comme lui les autres souverains. Trois jours après la même bataille d'Austerlitz, informant ses soldats de la visite de François II au quartier impérial, il avait dit : « L'empereur d'Allemagne n'a pas dissimulé, tant de sa part que de la part de l'empereur de Russie, tout le mépris que leur

(1) *Recueil des Bulletins de la Grande Armée*, I, 75.
(2) *Ibid.*, I, 103.

inspirait la conduite de l'Angleterre. « Ce sont des marchands, a-t-il répété, « qui mettent en feu le Continent pour s'assurer le commerce du monde (1). » Dans sa proclamation aux habitants de la capitale de l'Autriche : « Habitants de Vienne, je sais que vous avez tous blâmé la guerre que des ministres, vendus à l'Angleterre, ont suscitée sur le Continent. Votre souverain est éclairé sur les menées de ces ministres corrompus, il est livré tout entier aux grandes qualités qui le distinguent, et désormais j'espère pour nous et pour le Continent des jours plus heureux (2). »

Le fond de l'insinuation violente de l'Empereur était vrai ; l'Angleterre bouleversait l'Europe, sacrifiait des milliers de vies humaines, exclusivement pour le bénéfice de ses intérêts matériels. Il ne s'agissait ni de son indépendance ni de sa puissance actuelle. Celle-ci était intacte, plus grande que jamais ; son indépendance était menacée, par l'armée des côtes de l'Océan, il est vrai ; mais le Cabinet britannique savait qu'il écarterait ce danger aussitôt qu'il voudrait bien rentrer dans l'observation simple et loyale des clauses du traité d'Amiens.

Moins exacte était l'explication des mobiles qui entraînaient Alexandre Ier et François II à seconder les vues de l'Angleterre. S'ils avaient avec elle une communauté de jalousie et de convoitise à l'égard de la France; s'ils avaient une égale animosité envers la personne d'un soldat heureux donnant le funeste exemple des innovations dynastiques, ils étaient aussi poussés par des aspirations particulières que les finances anglaises leur permettraient peut-être de réaliser. L'Autriche, en plus du désir assez légitime de venger son honneur militaire amoindri par les échecs des campagnes antérieures, avait l'ambition non moins justifiée de reconquérir sa grandeur passée. Le Tsar, lui, fanatisé par les exhortations adulatrices de Pitt, se croyait

(1) *Recueil des Bulletins de la Grande Armée*, I, 108.
(2) *Ibid.*, I, 144.

l'homme prédestiné, celui qui était marqué par la Providence pour sauver l'Europe d'un cataclysme. A ce rôle d'apôtre libérateur il s'adonnait avec une persévérance, une ardeur qu'aucun obstacle n'était capable de ralentir.

Quand il reçut de l'Angleterre le mandat peu agréable de répondre aux ouvertures pacifiques de Napoléon, il ne s'arrêta pas une seule minute à la pensée que la crise de l'Europe pouvait trouver sa terminaison dans cette démarche inattendue. Pendant que les roués de la politique se concertaient à Saint-Pétersbourg et à Londres afin de confectionner une formule inacceptable pour l'empereur des Français, Alexandre s'efforçait d'agir sur la Prusse comme il avait agi sur l'Autriche. Là, son influence légitime de voisin puissant était soutenue par des sentiments flatteurs pour sa personne; il s'en autorisait pour reprendre avec plus d'énergie le siège de la Cour de Berlin, en vue de la faire participer à la troisième coalition.

A cet effet, le baron de Winzingerode fut envoyé près du Roi dans les premiers jours de 1805. « Le général était chargé de désabuser le Cabinet de Berlin qui croyait que l'empereur de Russie, par amitié pour le roi de Prusse, favoriserait ses plans en ne déclarant jamais la guerre à Napoléon. » La chancellerie russe pouvait d'autre part supposer qu'une entente secrète quelconque était survenue entre Frédéric-Guillaume et Napoléon, et que le Roi s'était réservé de nouvelles acquisitions. Winzingerode devait tirer au clair cette question et, dans le cas où cette crainte serait fondée, « la Prusse n'avait pas à compter sur la moindre indulgence. » Le Tsar voulait savoir aussi quelle serait l'attitude du Cabinet de Berlin dans le cas où la Russie serait obligée de combattre la France. On offrait à la Prusse, sur la caisse d'Angleterre, toutes les sommes qu'elle désirerait pour faire face aux dépenses militaires qui découleraient de son adhésion à la ligue européenne. Enfin, si le Roi, en dernière analyse, se prononçait pour la neutralité, Winzingerode demanderait « d'une façon

très urgente que le Roi autorisât le passage des armées réunies à travers ses États (1) ». Au fond, on ne voulait pas de la neutralité. Winzingerode disait à Metternich qui était alors à Berlin : « Nous sommes décidés à ne plus souffrir la neutralité de la Prusse... Il vaut mieux avoir un ennemi ouvert qu'un soi-disant ami (2). »

Ces diverses propositions troublèrent singulièrement la quiétude dans laquelle Frédéric-Guillaume aimait à vivre. Certes toutes ses sympathies personnelles et monarchiques étaient acquises à Alexandre; pourtant ce dernier oubliait un peu trop que la Prusse n'était pas vis-à-vis de la France dans la même position que la Russie et l'Autriche. L'une avait des revanches à prendre ; l'autre, depuis de longs mois, avait tendu, puis brisé ses rapports avec le gouvernement de Paris. La Prusse au contraire devait à Napoléon sa grandeur actuelle qui datait de deux ans à peine. En définitive, à part quelques petites chicanes toujours réglées de façon très satisfaisante, Napoléon s'était appliqué, non sans manifester parfois les empressements les plus délicats, à vivre en très bonne harmonie avec la Prusse. En vérité il n'y avait pas là de quoi déclarer la guerre, sous peine de blesser les lois de la plus simple pudeur. Ah ! vienne le moindre sujet un peu sérieux de désaccord, le Cabinet de Berlin s'en emparera comme d'un *casus fœderis* et ne manquera pas de s'unir aux trois Cours. Mais, mise à part cette question de prétexte, le Roi ne pouvait s'empêcher de songer qu'on lui demandait de se jeter dans l'aventure presque les yeux fermés et que, s'il accédait aux instances du Tsar, il devenait par le fait l'avant-garde de la coalition. Or, pour examiner cette grave proposition, il avait besoin de savoir ce qu'il aurait derrière lui pour le soutenir; il désirait légitimement connaître avec

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 150; F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 357-358.
(2) *Mémoires du prince de Metternich*, II, 39.

exactitude les projets, les moyens d'exécution concertés entre a Russie et l'Autriche; en un mot il voulait être au courant de ce que, par méfiance ou crainte des indiscrétions, on paraissait tenir à lui cacher : l'état actuel des négociations austro-russes (1).

Ces réflexions faisaient qu'en aucun cas il n'entendait s'attirer e ressentiment immédiat de Napoléon, en accordant aux troupes russes le droit de traverser le territoire prussien. Pour éclaircir cette affaire et présenter de façon convenable ses observations et sa situation exceptionnelle, le Roi envoya à Pétersbourg son ancien aide de camp, le général Zastrow. Celui-ci arriva juste au moment où le traité russe venait d'être signé avec l'Angleterre et il dut écouter les reproches les plus amers du chancelier Czartoryski sur la politique prussienne; cependant l'Empereur se montra plus souple et plus aimable. En résumé, d'un côté on essaya de la douceur, de l'autre des menaces pour entraîner la Prusse dans la coalition (2); mais on ne laissa rien deviner à Zastrow des dessous politiques qu'il était venu élucider.

Avant de livrer le secret de ses relations politiques avec l'Autriche, le Tsar voulait une déclaration formelle, précise, par laquelle le roi de Prusse reconnaissait la nécessité de recourir à la force contre Bonaparte. Chacune des deux parties, avant de se prononcer, exigeait des garanties, et aucune ne voulait faire le premier pas. Cette hésitation respective était pleine d'inquiétudes pour la Prusse, car le Tsar insistait sur un ton presque comminatoire. Il avait d'autant plus de motifs de montrer cette énergie que les circonstances devenaient plus pressantes. Depuis que, le 2 janvier 1805, la Cour de Londres avait reçu l'appel pacifique de Napoléon et qu'elle s'était retranchée derrière le Tsar, elle poussait de toutes ses forces à la conclusion de l'accord qui devait réunir les puissances en une agres-

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 162.
(2) Häusser, *Deutsche Geschichte*, II, 545.

sion contre la France. Ainsi la coalition était presque prête. Le moindre incident, qu'au besoin on ferait naître, suffirait à justifier l'ouverture des hostilités.

Le prélude des actes solennels qui devaient définir les devoirs de chacun en vue de cette alternative fut une note adressée à l'empereur de Russie le 19 janvier 1805. Bien que cette note ne semble se rapporter qu'aux projets de la Russie et de l'Angleterre, elle est d'une extrême importance car on y verra que la paix ne pouvait être conclue que du consentement unanime des coalisés. Les prétentions d'un seul devenaient par le fait celles du groupe entier. « Sa Majesté Britannique est heureuse de s'apercevoir que les vues et les sentiments de l'empereur de Russie, par rapport à la délivrance de l'Europe et à sa tranquillité et à sa sûreté future, répondent entièrement aux siens. En conséquence, le Roi désire entrer dans l'explication la plus claire et la plus franche sur chaque point qui tient à ce grand objet, et former avec Sa Majesté Impériale le concert le plus intime, afin que par leur influence et leurs efforts réunis on puisse s'assurer de la coopération et de l'assistance d'autres puissances du Continent dans une proposition analogue à la grandeur de l'entreprise et du succès dont dépend le salut futur de l'Europe. D'après l'explication qui a été donnée des sentiments de l'empereur de Russie, auxquels Sa Majesté adhère parfaitement, il importe : 1° De soustraire à la domination de la France les contrées qu'elle a subjuguées depuis le commencement de la Révolution, et de réduire la France à ses anciennes limites, telles qu'elles étaient avant cette époque (1). »

Ces quatre dernières lignes fixent le prix auquel un grand et glorieux pays, la France, peut acheter le droit de vivre momentanément tranquille en Europe. Tout le monde, osons-nous affirmer, pensera que la perspective de la lutte à outrance, si

(1) Frédéric Schoell, *Recueil de pièces*, VII, 60 ; comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 317.

périlleuse fût-elle, était encore préférable, plus acceptable, moins avilissante que la soumission à cette déchéance nationale. A plus forte raison accordera-t-on que le chef de cet État, quelle que soit sa profession, son uniforme ou son tempérament, se devait d'épuiser toutes les résistances.

Non certes, il n'était nécessaire qu'il fût ni un turbulent, ni un infatué de ses talents militaires, celui qui leva résolument l'épée contre ces mêmes armées dont les agressions, pour la troisième fois en douze ans, venaient menacer notre indépendance. N'est-ce donc pas le cri de la France entière qui sort de la poitrine de Napoléon, quand il jure qu'on ne lui arrachera qu'avec la vie les frontières gagnées jadis par un peuple presque sans armes soudainement attaqué et triomphant miraculeusement de troupes aguerries?

Sur cet accord essentiel et secret de l'amoindrissement de la France un contrat définitif fut signé, le 11 avril 1805, à Saint-Pétersbourg, entre l'Angleterre et la Russie. On évita d'y reproduire les conditions finales qu'on se réservait d'imposer à notre pays. On avait pour cela d'excellentes raisons. Le traité du 11 avril devait être ostensible dans une certaine mesure, puisqu'on allait le proposer à la signature des puissances auxiliaires. Il importait de ne pas effrayer les timides par la longueur et les difficultés probables de l'entreprise, comme aussi il y avait habileté à ne pas décourager les ambitions plus vastes conçues peut-être par les intéressés. Mais, si on laissait planer le vague sur la condition finale, on en assurait la réalisation par la clause formelle à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure : « Article VI. — Les puissances conviennent qu'elles ne feront la paix avec la France que du consentement commun de toutes les puissances qui seront parties dans ladite ligue, et de même les puissances continentales ne rappelleront point leurs forces avant la paix ; de même Sa Majesté Britannique s'engage à continuer le payement des subsides pendant toute la durée de la

guerre (1). » Nos assertions se trouvent corroborées par cette clause qui institue la guerre obligatoire et gratuite pour les puissances continentales et laisse rigoureusement, en cas de réussite de l'entreprise, les limites, l'existence même de la France, à la merci de la cupidité, du caprice ou de la haine de chacun des gouvernements coalisés, de l'Angleterre par exemple ou de ce détraqué roi de Suède. Celui-ci, quand il entrait en campagne, ne prenait pas la peine de farder ses intentions. Antérieurement il avait écrit avec une superbe assurance : « Je ne quitterai mes bottes qu'après avoir détruit la flotte de Boulogne... Dans quinze jours mon quartier général sera à Bruxelles. C'est là que je ferai proclamer Louis XVIII... Je vais droit au but de la coalition. J'abhorre l'hypocrisie, et surtout l'hypocrisie de la politique (2). » Ce qu'il venait en effet de démontrer péremptoirement.

Par des additions encore plus secrètes à cet instrument principal, la Russie se portait forte de l'adhésion de l'Autriche et de la Suède (article Ier séparé). Cela était conforme à l'attitude prise par les deux puissances; mais ce qui est extraordinaire, c'est de voir Alexandre donner la même garantie en ce qui regarde la Prusse. L'article II séparé relate positivement « les arrangements que l'empereur de toutes les Russies a pris avec la Cour de Prusse (3) ». Sur quelles influences à cette Cour comptait donc Alexandre pour entraîner le Roi qui, à deux reprises, avait manifesté ses intentions de réserve, d'abord par ses restrictions tardives au traité russe de 1804, ensuite par la mission du général de Zastrow à Saint-Pétersbourg?

Quant à la répartition des subsides anglais, elle était arrêtée, aux termes des autres articles, dans les conditions d'une opération financière avantageuse pour les puissances. Quoi qu'il

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, II; *Autriche*, 437.
(2) *Archives nationales*, AF, IV, 1692
(3) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, II; *Autriche*, 439.

arrivât, le Tsar recevait, tous autres frais payés, l'équivalent de trois mois de dépenses à titre d'indemnité. Sa Majesté Impériale, Royale, Apostolique, l'empereur d'Autriche, obtenait, le jour même de son adhésion, vingt-cinq millions acquis définitivement même si la paix intervenait (1).

Une fois que fut établi ce pacte fondamental dont la rédaction avait exigé près de trois mois, on parut enfin vouloir se préoccuper de la réponse que la décence ordonnait de faire aux propositions pacifiques de Napoléon. Elles remontaient à six mois environ. Et ce fut alors qu'on s'avisa d'une perfidie grossière, qui serait absurde si elle n'était conforme au système de procédés injurieux usités envers la France. Des préliminaires de paix fort raisonnables, correspondant aux revendications constantes de Napoléon, lui seraient présentés, mais sous une forme tellement offensante qu'il ne pourrait manquer de les repousser brutalement. Par cette injure de forme qui rendait impossible l'adoption du fond, la Russie et l'Angleterre se donnaient aux yeux du monde le rôle de pacificateurs, et les responsabilités de la guerre incombaient tout entières à Napoléon. Extérieurement, on ne verrait que le rejet des propositions amiables et nul ne tiendrait compte des finesses politiques, assez difficiles du reste, sinon impossibles à pénétrer pour les profanes.

L'empereur de Russie, sous prétexte qu'il tenait à honneur de n'avoir aucune relation directe avec l'empereur des Français, diminua momentanément la pression qu'il exerçait sur le roi de Prusse et lui demanda de vouloir bien servir d'intermédiaire dans les négociations qu'il allait entamer. En même temps on n'était pas fâché de compromettre Frédéric-Guillaume par une mission qu'il fut d'ailleurs enchanté d'accepter; elle lui donnait l'apparence d'un médiateur et le dispensait de prendre instanta-

(1) Articles V et VI séparés. F DE MARTENS, *Recueil des traités de la Russie*, II; *Autriche*, 442 et 457.

nément un parti, ce qui convenait à sa nature apathique; enfin elle le débarrassait, pour un temps, des obsessions belliqueuses dont le fatiguait son entourage. Berlin devint par conséquent le pivot de la belle combinaison anglo-russe. Là se rendit M. de Nowossiltzoff, porteur des conditions à soumettre à Napoléon. Les lignes principales sur lesquelles on pourrait traiter définitivement la paix étaient les suivantes : « Les traités de Lunéville et d'Amiens pris pour base du règlement de la situation de l'Europe, sauf les modifications énumérées ci-après : évacuation immédiate de l'Italie, de la Hollande; remise de l'île de Malte entre les mains de la Russie; enfin, et d'une manière plus générale, réunion d'un grand congrès européen où seraient débattues toutes les questions litigieuses (1). » Le projet ne faisait aucune restriction au sujet du nouveau code maritime international, lequel était compris dans le traité d'Amiens; il donnait par le fait, sauf discussion plus approfondie, satisfaction sur la plupart des points dont Napoléon avait constamment demandé le règlement.

Rien n'était plus simple que de faire parvenir directement à Paris ce document ou d'en charger l'ambassadeur prussien. Dans ce cas on avait toute chance d'obtenir l'adhésion du gouvernement français; mais, si étrange que cela paraisse, c'était précisément cette adhésion qu'on ne voulait pas, et l'on imagina de la faire demander au nom du roi de Prusse par un diplomate russe bien choisi pour la circonstance. Les instructions écrites de la main d'Alexandre contenaient tout ce qui devait conduire à ce refus. « M'étant expliqué positivement sur les conditions que je mettais à votre envoi à Paris, écrit-il à son agent, et qui portaient que vous pourriez traiter directement avec Bonaparte sans cependant être obligé de reconnaître, avant la conclusion de votre travail, le titre qu'il a pris, je vous

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 63-69.

recommande de ne pas vous écarter de ce mode et d'être attentif à ne point vous laisser détourner par les subterfuges qu'on emploiera à cet effet (1). » Impossible d'être plus explicite. Le souverain choisi, acclamé par tout un peuple, l'homme qui est au pinacle de la puissance et de la gloire, l'empereur des Français ne pourra qu'à titre de simple particulier ou employé d'un gouvernement anonyme et taré, traiter une affaire aussi capitale que l'établissement de la paix définitive en Europe!

La fonction, selon les philosophes, créant l'organe, on trouva pour cette mission paradoxale un diplomate d'une originalité rare, tel que la Russie seule en produisait alors. Très jeune, ayant trente ans au plus, Nowossiltzoff ne possédait d'autre titre à son nouvel emploi que d'être le chambellan et l'ami de jeunesse du Tsar qui l'avait nommé d'emblée, par ukase impérial, président de l'Académie des sciences (2). L'infatuation de soi-même ne fut guère poussée plus loin par personne au monde que par ce haut dignitaire russe. Il ne connaissait point d'obstacles. Comme il ignorait tout du droit international, les solutions des problèmes politiques les plus compliqués n'étaient à ses yeux que des jeux d'enfant. Ses dépêches sont une suite de cantiques en l'honneur de ses propres et incomparables qualités. A peine arrivé à Londres, en négociateur spécial de la coalition, il croit devoir s'imposer la tâche ardue, mais accomplie par lui, raconte-t-il, sans coup férir, de s'emparer de tous les esprits. A l'entendre, princes, ministres, membres du parlement, tout ce qui a une influence en Angleterre, sont des marionnettes qu'il fait mouvoir par des fils attachés à chacun de ses doigts. Un jour, il consacre tous ses efforts à faire entrer dans le ministère lord Granville et lord Spencer; il emploie à cet effet sir Banks et lord Saint-Helens. L'un agira sur les premiers, le second sur le roi lui-même. Une autre fois, pour empêcher un changement de

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 61.
(2) *Le Publiciste* du 12 germinal an XI.

ministère, « ce qui lui déplaisait, » il s'arrange de façon à ce que le prince de Galles, Fox, lord Moïra, Shéridan et Erskin s'attachent de cœur et d'âme à conserver l'état de choses qu'il préfère et il ne manque pas d'ajouter : « Ce problème est assez difficile, mais je le résoudrai certainement (1). » Il ne laissait jamais échapper une occasion de répéter, dans ses rapports à Saint-Pétersbourg, qu'on pouvait y être tranquille, car sans le moindre doute « il remplissait sa mission d'une manière merveilleuse ».

Pitt, qui se connaissait en hommes, vit dans Nowossiltzoff l'instrument le plus parfait pour faire échouer toutes transactions avec la France; aussi le mit-il en avant comme le diplomate le plus capable de s'aboucher avec Napoléon occasionnellement dépouillé de ses dignités et ramené au rang de simple particulier. Stylé par le ministre anglais, Nowossiltzoff écrivait au chancelier russe : « Que dites-vous de la proposition qu'on fait à notre Maître de m'envoyer chez Sa Majesté Corse? Je ne doute pas que si Bonaparte ne voulait point se prêter à ce qu'on lui proposera, j'aurais tous les moyens de lui arracher le masque et de montrer à qui veut voir qu'il n'est qu'un monstre (2). » Avec un tel ambassadeur, l'Angleterre pouvait être tranquille : une paix honorable faite de concessions réciproques n'était pas à craindre : on n'avait qu'à se reposer sur Nowossiltzoff pour décourager toutes les tendances conciliantes de l'empereur des Français, si même celui-ci, par impossible, consentait à discuter dans les conditions humiliantes qu'on prétendait lui imposer.

C'est plein de son importance, se réjouissant d'avoir à dire son fait au grand capitaine admiré de l'Europe, que Nowssiltzoff se rendit vers la fin d'avril 1805 à Berlin, où il établit son quartier général en attendant les passeports que la Prusse avait demandés pour lui à Paris. Frédéric-Guillaume, en se jetant

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, XI; *Angleterre*, 89-90.
(2) *Ibid.*, 101.

tête baissée dans l'aventure où le menait le Tsar, n'ignorait nullement que Nowossiltzoff devait aller à Paris avec l'obligation de ne pas reconnaître Napoléon comme empereur. La preuve évidente en est dans les termes de la communication qu'il adressa à Napoléon et dans les premiers mots d'Alexandre Ier spécifiant à son agent qu'il s'est « positivement expliqué sur les conditions qu'il mettait à son envoi à Paris ».

Dans cette situation délicate, créée comme à plaisir pour blesser au vif l'amour-propre de Napoléon, c'est encore celui-ci qui, de l'aveu même des historiens allemands, montra le plus de délicatesse. « Il est hors de doute, dit Haüsser, que dans cette occasion Bonaparte s'est conduit plus loyalement envers la politique prussienne que la Russie et ses alliés (1). »

Pris entre son désir de jouer le jeu de la Russie et la crainte d'irriter trop vivement Napoléon, le roi de Prusse traduisit les propositions russes en des termes savamment calculés. S'adressant directement à l'Empereur, il lui dit : « M. de Nowossiltzoff, si Votre Majesté impériale y consent, se rendra près d'elle, sans caractère public encore, muni des pleins pouvoirs les plus étendus, mais chargé par la confiance de son maître de développer sans intermédiaire à Votre Majesté Impériale elle-même les opinions d'Alexandre, ses offres, ses vœux, ses espérances (2). »

Sous cette forme même soigneusement atténuée, il était facile d'apercevoir le caractère insolite du procédé dont voulait user la Russie. Ce voyageur sans mandat défini, traversant la France incognito, ne voulant rien connaître des ministres qu'en tout État il aurait dû voir en premier lieu, n'était pas autre chose qu'une sorte de parlementaire. A ce titre, il n'avait aucune raison d'exister puisqu'on n'était pas en guerre avec la Russie. Par un caprice du Tsar, les relations étaient interrompues, c'est vrai ; mais il n'y avait point d'hostilités déclarées. Admettant

(1) Haüsser, *Deutsche Geschichte*, II, 547.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 601.

même que ni l'Angleterre, ni l'empereur de Russie ne voulussent rétablir pour l'instant de rapports officiels et réguliers avec la France, pourquoi ne prenait-on, pour présenter la note anglo-russe, soit l'ambassadeur prussien parfaitement qualifié du moment que sa Cour servait d'intermédiaire, soit même l'ambassadeur autrichien alors à Paris? Comment expliquer cette façon d'agir, sinon par le désir formel de voir repousser préalablement toutes négociations? Ce résultat eût été certain, inévitable, on le pensait bien, si le roi de Prusse avait osé formuler, dans toute leur grossièreté, les prétentions du Tsar; mais c'était déjà se permettre une licence suffisante que de demander à Napoléon d'oublier sa qualité de souverain d'un grand pays, et de descendre au rang du dernier hobereau à qui l'autocrate ordonnerait de recevoir un ukase des mains de son aide de camp. Malgré les adoucissements apportés par la Prusse à la présentation de cette audacieuse proposition, nul ne pouvait espérer que Napoléon agréerait une ambassade aussi peu régulière, et que, selon son droit, et même son strict devoir, il n'invoquerait pas les usages admis par tous les gouvernements monarchiques.

Ce que l'on connaît de son caractère autorise à penser que sa dignité d'homme et de souverain se révolta à l'idée qu'il lui faudrait s'abaisser et renoncer à ses prérogatives devant la volonté d'un prince dont l'hostilité pour sa personne et pour la France ne faisait aucun doute. Il se livra certainement en son âme un combat douloureux. Sa fierté naturelle, le prestige de sa couronne lui commandaient de répondre avec mépris à l'injure qu'on lui faisait; mais, d'autre part, au prix d'un froissement d'amour-propre, de l'oubli passager de ses devoirs élevés, il allait peut-être acheter la réunion de ce congrès européen qu'il réclamait depuis deux ans. La cause de la paix eut encore une fois raison de ses perplexités. Il donna l'ordre de délivrer, sous quelque forme que ce fût, les passeports demandés pour Nowossiltzoff par le roi de Prusse. Et afin qu'il n'y eût pas de

rétractation possible, c'est lui, Napoléon, qui publia immédiatement la nouvelle de ce rapprochement, tant précaire fût-il, de la France avec la Russie. « Faites annoncer indirectement à la Bourse et ailleurs, écrit-il à Cambacérès, que la Russie a refusé d'entendre à aucune proposition hostile et que l'empereur de Russie m'a fait demander des passeports pour un de ses chambellans qu'il m'envoie ici, étant dans l'intention de se remettre bien avec la France (1). » Mais, il faut le dire tout de suite, M. de Nowossiltzoff ne vint tout de même pas à Paris.

L'acceptation inattendue de Napoléon ne fit pas le compte du gouvernement anglais. C'était la guerre, la guerre quand même, avec le démembrement de la France, que ce gouvernement exigeait. Pour sortir de l'impasse où l'acculait la tournure imprévue que prenaient les négociations, il n'avait qu'à revenir sur les engagements consentis au début avec la Russie, qu'à rayer du programme adopté en commun la reddition de Malte et la modification du code maritime. C'est ce qu'il n'hésita pas à faire avec célérité et désinvolture. Les dates (2) ont ici leur enseignement : le 26 mai, Napoléon ordonne de faire connaître publiquement qu'il délivrera les passeports à l'envoyé russe ; la nouvelle circule, elle passe la Manche et, le 5 juin, le comte Worontzoff, ambassadeur à Londres, est informé officiellement que l'Angleterre n'entend plus rendre Malte; enfin, vingt jours plus tard, c'est-à-dire juste après l'intervalle de temps indispensable à un courrier pour franchir la distance entre Londres et Saint-Pétersbourg, lord Gower signifiait au gouvernement russe :

1° Que l'Angleterre ne veut décidément pas abandonner Malte, en retour des stipulations tracées dans les bases de pacification;

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 445.

(2) Voir : *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 445; *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 77; F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, XI ; *Angleterre*, 111.

2° Que si l'on pouvait même obtenir les garanties demandées, il faudrait encore une autre île dans la Méditerranée;

3° Qu'elle demandait qu'il ne fût absolument pas question de code maritime.

Devant cette retraite brutale, qui entraînait avec elle la continuation d'une guerre préjudiciable à l'Europe entière, y semant pour de longues années le deuil et la désolation, la logique eût voulu que la Russie pesât de toute son influence sur l'Angleterre, la menaçât au besoin, afin de la faire revenir sur sa décision funeste. La logique était alors absente des cabinets ministériels; elle était rarement présente dans les cerveaux princiers. Logique, misère des peuples, mères éplorées, droit méconnu, justice nécessaire, loyauté naturelle, rien ne put balancer dans la conscience des rois leur haine instinctive de la France, leur volonté de la réduire à l'état de puissance infime.

Loin de faire la moindre observation au gouvernement britannique, on chercha à lui être agréable, à demeurer dans ses meilleures grâces. On s'ingénia à trouver une raison quelconque de rejeter sur Napoléon la faute de la rupture et l'on prit le prétexte de l'incorporation de l'état de Gênes à l'Italie, incorporation survenue le 4 juin 1805. On déclara que ce nouvel empiétement de l'empereur des Français rendait toute négociation impossible. Enfin Nowossiltzoff reçut l'ordre de retourner à Saint-Pétersbourg sans dépasser Berlin. Ce motif, en apparence sérieux, ne reposait sur aucun fondement attendu que la question de Gênes, si elle en était une, aurait pu se régler avec toutes les autres devant le congrès qui se tiendrait plus tard. Toutefois il convient de signaler que c'est à la demande des habitants de la Ligurie que la réunion eut lieu. Certes un souverain puissant comme l'était Napoléon, peut toujours s'arranger en quelque manière à gagner les Conseils d'un petit État et les décider à faire appel à sa protection; mais, dans l'espèce, la démarche des sénateurs génois n'a rien de surprenant : la Ligurie, bloquée

d'un côté par les croisières anglaises, enserrée sur terre par les troupes françaises, voyait périr son commerce et sa prospérité. Par cette considération, on peut admettre que le vœu des populations était universel quand elles cherchaient à voir s'ouvrir les portes de leur pays. Et si leurs préférences se portèrent vers la terre ferme, c'est parce que sur mer elles avaient, en plus des Anglais, à redouter les corsaires barbaresques.

L'acte de l'Empereur, à tous égards, pouvait donc être mis au rang des différends qui seraient réglés le jour de la pacification générale. Mais la preuve que l'adjonction de Gênes à l'Italie ne fut qu'une misérable excuse choisie à défaut d'une autre, nous la trouverons, non en France d'après les allégations de Napoléon ou de ses ministres, mais, indiscutable, sous la plume même du chancelier de l'Empire russe.

S'il est exact que le 21 juin le prince Czartoryski donnait l'ordre à Nowossiltzoff de « faire éclater le scandale de Gênes et de prendre à témoin l'Europe des bonnes intentions et des désirs les plus purs de l'empereur de Russie dont s'est joué Bonaparte, près de qui Sa Majesté Impériale avait consenti à envoyer ledit Nowossiltzoff » (1), il n'en est pas moins vrai que, ce jour-là, il omettait volontairement de dire que déjà il avait connaissance des nouvelles exigences anglaises qui détruisaient virtuellement tout espoir de paix.

Ayant appris que Nowossiltzoff avait reçu des informations directes de Londres, le prince avoue ingénument que « des avis préalables lui avaient fait présager les décisions du Cabinet de Londres » (2).

C'est donc en parfaite possession de ces avis préalables, antérieurs par conséquent au prétexte de Gênes choisi pour la

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 77.

(2) *Ibid.* (Voir aussi le rapport général de Czartoryski à l'Empereur au commencement de 1806, LXXXII, 209.)

rupture, que la Russie se retranchait derrière ce motif simulé. S'il était besoin d'une autre confirmation, on la lirait dans les Mémoires du prince Czartoryski. Il ne parle nullement de l'affaire de Gênes; il dit encore moins que cette annexion faisait un devoir à la Russie de reprendre avec ardeur sa place militante parmi les alliés. Il se borne à faire l'aveu suivant : « Le refus péremptoire d'évacuer Malte donnait à la Russie le droit et la raison de se retirer de la coalition. » Et il est amené, comme nous l'avons été nous-même, à conclure « que cette résolution, maintenue avec force, eût donné aux négociations un autre caractère et des résultats différents (1). »

N'eût-on pas le témoignage décisif de Czartoryski dans ses Mémoires, que dans ses propres instructions adressées le 25 juin 1805 à Nowossiltzoff, on verrait clairement ses préoccupations de masquer aux yeux de l'Europe par une fureur factice la véritable cause de la rupture des négociations. Il dit : « La diversité d'opinion entre notre Cour et celle de Londres ne saurait certainement produire aucun bon effet sur la négociation dont vous avez été chargé, et par conséquent je ne saurais que me référer à ce que je vous ai mandé par le chasseur Prochnitsky (c'est-à-dire de s'en tenir à l'annexion de Gênes). Il me semble que ce serait un moyen sûr de ne compromettre d'aucune part la dignité de notre Auguste Maître que de profiter de la sottise que Bonaparte vient de faire, ou de toute autre qu'il pourrait faire encore, pour déclarer que Sa Majesté Impériale ne veut plus traiter avec lui, et je suis porté à croire que vous partagerez d'autant plus cette opinion qu'elle vous fournit l'occasion de vous soustraire aux chances incertaines de l'effet que produira l'issue de la négociation sur l'opinion publique qui probablement, d'après les circonstances qui accompagnent

(1) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 396.

et suivront votre mission, ne serait favorable ni à la Russie, ni à l'Angleterre (1). »

Nowossiltzoff, docile à la leçon de son chancelier, motiva sa retraite par les phrases suivantes : « Une nouvelle infraction aux traités les plus solennels vient d'opérer la réunion de la République ligurienne à la France. Cet événement en lui-même, les circonstances qui l'ont accompagné, les formes qu'on a employées pour en précipiter l'exécution, le moment même qu'on a choisi pour l'accomplir, ont formé malheureusement un ensemble qui devait marquer les dernières bornes aux sacrifices que Sa Majesté Impériale a portés aux instances de la Grande-Bretagne, et l'espoir de ramener par la voie des négociations la tranquillité nécessaire en Europe. »

Il n'est point trop hardi, semble-t-il, d'affirmer maintenant que la mission Nowossiltzoff échoua parce qu'elle avait été créée pour ne pas réussir. L'échec, selon les instigateurs de cette pauvre comédie, devait en être rejeté sur l'empereur des Français. On avait escompté d'avance sa fureur quand on lui proposerait de traiter d'une autre manière qu'en souverain d'un grand pays. La sagesse de Napoléon, sa sincérité constante en cette question de la réunion d'un congrès européen, déjouèrent les calculs de ses ennemis et les acculèrent aux contradictions, aux mensonges qu'on relève aujourd'hui avec tant de facilité dans leurs propres archives. Mais celles-ci n'existeraient-elles pas que les Mémoires, les lettres éparses, les confidences recueillies de la bouche même des contemporains suffiraient non seulement à démontrer que la fausseté préméditée fut du côté de l'Angleterre et de ses clients, mais encore à prouver sans contestation possible que, dès son origine, la mission Nowossiltzoff ne fut qu'un écran derrière lequel on espérait trouver le temps de compléter les armements et de régler l'en-

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 78

tente définitive dans les conciliabules qui se tinrent à Vienne durant les périodes des déplacements de Nowossiltzoff, c'est-à-dire d'avril à fin juin. Il n'est pas douteux que, dès le 11 avril, on était déjà assuré de la coopération effective de l'Autriche, bien que cette puissance n'eût pas encore revêtu matériellement de son paraphe le traité de concert. L'article XI de la Convention, signée ce même jour entre la Russie et l'Angleterre, dit formellement « que Sa Majesté Impériale, Royale et Apostolique, serait invitée à mettre immédiatement ses armées en état d'agir, en les complétant et en les concentrant à proximité des limites de la France » (1).

Tout était si bien d'accord que l'envoyé russe, baron de Winzingerode, ayant épuisé la série d'exhortations et de menaces qu'il était chargé d'adresser à la Cour de Berlin, reçut l'ordre de quitter cette ville et de se rendre à Vienne (2). Là, en de nombreuses conférences auxquelles prirent part également le prince de Schwarzenberg, le général Mack et le baron de Cullembach, fut arrêté le système d'opérations proposé par le gouvernement autrichien. On décida d'attaquer la France par le Rhin et la Franche-Comté et l'on discuta les mesures concernant le rassemblement des armées, leur nombre, la qualité des armes, leurs emplacements, les subsistances, les transports, les munitions. « Voilà, déclarent malicieusement les initiés de l'époque, ce que les agents très subalternes (*sic*) de Napoléon n'avaient encore pu pénétrer (3). »

C'est peut-être prêter à l'empereur des Français une candeur par trop exagérée. S'il est vrai qu'il ne connaissait pas en détail les travaux souterrains de ses ennemis; s'il est vrai qu'il ne se résolut pas facilement à croire à une duplicité aussi raffinée, le

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, II ; *Autriche*, 457.

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères de Russie*. (Lettre de S. M. l'Empereur à S. l'Empereur et Roi. Saint-Pétersbourg, 28 avril 1805.)

(3) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 440.

plus simple bon sens suffisait à lui faire comprendre qu'il se passait quelque chose d'anormal et il n'avait même pas attendu que les choses prissent le caractère incohérent qui se dessina à l'occasion des démarches de Nowossiltzoff. Ses premiers soupçons remontent, comme sous l'action d'un pressentiment remarquable, à l'heure exacte où, dans les lettres autographes et confidentielles que nous avons produites, François II et Alexandre Ier, en 1804, établissaient entre eux les bases primordiales de l'alliance. Par différents actes de l'Autriche qui allaient à l'encontre du traité de Lunéville, l'attention de l'Empereur avait été attirée sur ce qui se passait à Vienne. Il disait alors à Talleyrand : « Écrivez à M. de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche à Paris, une lettre dans laquelle vous lui direz que l'empereur des Français n'a pu être indifférent aux acquisitions importantes de la Maison d'Autriche; que le principe de pouvoir acquérir des souverainetés, à prix d'argent ou par tout autre moyen, ne peut être admis; qu'elle vient d'acquérir Lindau et qu'il est question de réunir en Souabe ses possessions pour en faire une souveraineté; que le but des stipulations de Lunéville et de Ratisbonne a été d'éloigner les frontières des deux États, afin d'éviter le plus possible des discussions... que du reste je ne puis voir dans cette conduite qu'une envie de me tracasser à coups d'épingle, manières indignes de grandes puissances éclairées et voisines qui devraient avoir appris à se ménager et à traiter les affaires qui les regardent avec plus de sérieux, plus de considération et moins d'incartades... Beaucoup de choses me font penser que la Cour de Vienne met plus de duplicité dans sa conduite que vous ne croyez. Elle était instruite de la conjuration; elle élevait le ton en conséquence (1). »

En janvier 1805, le gouvernement français dut s'intéresser de nouveau à certains mouvements militaires de l'Autriche. Nous

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 453-455.

savons aujourd'hui qu'ils se rattachaient aux mesures secrètes concertées avec la Russie pour frayer le chemin de la coalition.

Impatients de faire avancer leurs troupes sur l'échiquier de la future guerre, les Alliés estimaient que tous les prétextes seraient bons pour déjouer la surveillance de la Cour des Tuileries; mais celui de ces prétextes qui fut choisi dépassa les bornes permises. Vers la fin de 1804, un bâtiment venu d'Amérique avec un chargement de coton entra dans le port de Livourne; son équipage était atteint de la fièvre jaune. L'alarme fut bientôt générale dans la haute Italie et, de proche en proche, les États qui semblaient le moins exposés à la contagion s'empressèrent d'établir des cordons sanitaires sur leurs frontières. L'Autriche en forma aussi sur les siennes. On put croire d'abord qu'elle ne cherchait qu'à se garantir de l'invasion du fléau; mais bientôt on apprit qu'en réalité elle transportait sur l'Adige des masses importantes de troupes et d'artillerie; qu'on préparait même la formation d'un camp dans le Frioul, sous le commandement du général Mack. Le cordon sanitaire se chiffrait par quatre-vingt mille hommes environ (1).

Des explications furent demandées à M. de Cobentzel. Celui-ci répondit qu'on prenait à tort ombrage d'une simple mesure quasiment domestique, d'un armement contre la fièvre jaune. « La fièvre jaune, ajoutait-il d'un ton badin, n'est-elle pas l'ennemie de tous les gouvernements (2)? » Napoléon lui-même dans une lettre amicale du 1er janvier 1805, crut devoir prévenir François II « que la formation d'armées en Carniole et dans le Tyrol l'obligeait à une réunion d'armées en Italie et sur le Rhin... opérations très coûteuses pour les finances des deux pays, observait-il, et qui ne produiraient que de nouvelles charges pour les peuples (3) ». Pour qui sait, comme nous, à quelles trames

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 358.
(2) Bignon, IV, 203; A. Lefebvre, II, 33.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 99.

belliqueuses se livrait François II, d'accord avec la Russie, sa réponse à l'empereur des Français est un monument de dissimulation qui mérite bien d'être découvert aux yeux de l'histoire. Il ose dire à la date du 23 janvier 1805 : « Je suis peiné de voir que, malgré tous les soins et les sacrifices par lesquels j'ai prouvé à Votre Majesté, depuis le traité de Lunéville, la sincérité de mes sentiments pacifiques, elle me témoigne de nouveau des soupçons, à l'occasion d'une mesure aussi naturelle et aussi peu faite pour causer de l'ombrage que l'est la formation d'un cordon de troupes le long des côtes de l'Adriatique et de nos frontières d'Italie, mesures commandées par une nécessité indispensable pour préserver mes États des communications du fléau des maladies contagieuses... L'accomplissement actuel du but de mes efforts me console du sacrifice qu'ils m'ont coûté et me confirme dans le dessein gravé dans mon cœur de ne jamais reprendre les armes que pour la défense et la sûreté des peuples que le ciel a confiés à mes soins (1). » Tranquillisé ou voulant l'être par ces belles paroles, Napoléon s'empressa de faire annoncer par le *Moniteur* la fausseté de tous les bruits ayant pour objet d'exciter la défiance entre les deux Empereurs qui « tous deux étaient parfaitement d'accord pour laisser l'Europe jouir du repos de la paix et consacrer leurs soins à l'amélioration de leurs finances, à la prospérité de l'agriculture et du commerce » (2).

Plus tard encore, en juin 1805, comme s'il devenait plus nerveux à mesure que les nuages s'amoncelaient au sud de l'Europe, il se creuse la tête pour trouver le moyen de percer à jour les desseins de l'Autriche. Il se prend alors à penser que l'attitude de cette Cour donnerait sans doute quelques indications intéressantes s'il lui faisait offrir des décorations de la

(1) *Archives de la Cour et de l'État d'Autriche.* (Lettre de l'empereur François II à Napoléon. Vienne, le 23 janvier 1805.)
(2) *Moniteur* du 2 février 1805.

Légion d'honneur. L'inventeur de cet ordre récent aperçut, dès la première heure et avec un coup d'œil sûr, toutes les ressources qu'on pouvait tirer des rubans écarlates et des étoiles émaillées. Le 6 juin, il écrit à Talleyrand : « Comme rien ne serait plus propre à me donner la mesure exacte des dispositions de la Cour de Vienne que d'entamer une négociation dont l'objet serait d'échanger un certain nombre de grands cordons de la Légion d'honneur contre des cordons des ordres d'Autriche, écrivez à M. de La Rochefoucauld de dire à M. de Cobentzel que, pendant mon séjour à Milan, j'ai reçu les ordres de Prusse, de Bavière et de Portugal; que je vais recevoir incessamment les ordres d'Espagne; qu'ainsi l'Autriche se trouve presque être la seule des grandes puissances du Continent qui n'ait point fait un échange des cordons de ses ordres et que, ne voyant aucune raison à une exception qui semblerait marquer de l'éloignement, je suis disposé à proposer quelques grands cordons de la Légion d'honneur en échange d'un pareil nombre de cordons des ordres d'Autriche... Vous ordonnerez à M. de La Rochefoucauld de vous informer promptement du résultat de son entretien avec M. de Cobentzel, de ne rien négliger de ce qui pourrait me donner une connaissance positive des dispositions de la Cour de Vienne, et de vous faire connaître, par la voie la plus prompte et la plus sûre, les mouvements extraordinaires qui s'opéreraient dans les armées autrichiennes... (1). »

Cette préoccupation constante des faits et gestes de l'Autriche découlait naturellement de la situation. Il était bien évident, sans qu'il fût besoin de trop y réfléchir, que l'Angleterre, ayant en face d'elle une menace d'invasion qu'elle s'était attirée par la dénonciation du traité d'Amiens, devait chercher à éloigner ce cauchemar de tous les instants. Son meilleur, son unique moyen consistait à soulever les puissances afin de forcer Napo-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, X, 481.

léon à quitter les rives de la Manche pour se retourner contre les armées étrangères. Que, dans le péril où elle se trouvait en face des armées du camp de Boulogne, l'Angleterre cherchât à tout prix des alliés, rien de plus légitime; mais qu'elle en rencontrât où elle aurait dû récolter avant tout des rappels au respect des traités, c'est une autre affaire. En tout cas Napoléon n'avait guère de peine ni à deviner le rôle des Anglais, ni à pressentir quels seraient les souverains le plus disposés à lever l'étendard de la nouvelle campagne. Au reste ils se désignaient suffisamment eux-mêmes par les allées et venues de leurs envoyés extraordinaires, par les réunions clandestines de ceux-ci à Londres, à Saint-Pétersbourg ou à Vienne, et il est permis de croire aussi que Napoléon glanait de-ci de-là des révélations confidentielles, transmises par les diplomates des petits États de l'Empire germanique. Ces États s'efforçaient de lui complaire. De même qu'ils avaient été ses humbles clients à Paris, au moment du partage des indemnités allemandes, ils auraient volontiers accepté maintenant quelque nouvelle faveur.

Et puisque sa défiance était éveillée, à mesure que ses appréhensions croissaient du côté de la coalition, son anxiété devenait plus aiguë lorsqu'il se demandait quel serait le parti final auquel s'arrêterait la Prusse. Rien n'était moins rassurant pour la France que la neutralité dont le roi de Prusse affirmait ne vouloir se départir au profit de personne. Cette neutralité constituait en fait, par elle-même, une sorte d'hostilité envers la France. Frédéric-Guillaume résistât-il avec la dernière énergie, ce qui était improbable, aux injonctions comminatoires des alliés, la neutralité telle qu'il l'entendait tournait encore contre les intérêts français. Car, s'il avait signifié à la Russie et à l'Angleterre sa résolution formelle d'interdire l'entrée des troupes étrangères dans les États du nord de l'Allemagne, il faisait une exception en faveur des possessions allemandes du roi d'Angleterre; il mettait sa justice à ne pas

apporter plus d'obstacles à la reprise du Hanovre par les Anglais qu'il n'en avait jadis apporté à la conquête des Français. Ce raisonnement, assez solide en apparence, manquait cependant d'équité, car il s'agissait moins — Frédéric-Guillaume le savait très bien — du débarquement des Anglais eux-mêmes que de celui des Russes ou de tous autres salariés du Trésor britannique. Et, circonstance plus aggravante, le petit port de Cuxhaven, dont l'assimilation aux possessions anglaises avait été contestée avec tant d'acrimonie par Frédéric-Guillaume lui-même, se trouvait aujourd'hui reconnu comme lieu de débarquement libre pour les alliés. Il convient de dire à sa décharge que le roi de Prusse avait fait des remontrances très fermes au roi de Suède, qui non seulement rassemblait douze mille hommes à Stralsund, mais encore y attirait les soldats de l'ancienne armée hanovrienne, lesquels s'échappaient secrètement et en détail de l'Électorat où les avait laissés libres la magnanimité du général Mortier.

Le roi de Suède répondit avec hauteur et dédain aux observations de la Prusse. Il revendiqua son droit de faire ce que bon lui semblerait dans la Poméranie suédoise; il renvoya cavalièrement Frédéric-Guillaume aux affaires de son propre royaume. Afin d'éviter toute méprise, il laissa entendre que la Suède ne manquerait pas d'alliés (1). Ce n'était pas une hâblerie; on en fut bientôt convaincu à Berlin, en recevant signification de l'empereur de Russie que « les stipulations de garantie réciproque existant entre la Russie et la Suède appelleraient aussi les armées russes à la défense de la Poméranie suédoise (2) ». Cette déclaration est en conformité avec les traités connus aujourd'hui : d'une part, le traité anglo-russe où Alexandre annonce en l'article VI son intention de débarquer des troupes à Stralsund; d'autre part, le traité russo-suédois qui investit le roi de Suède

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 404.
(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 304.

du commandement d'une armée de quatre-vingt mille soldats russes auxquels se joindraient douze mille Suédois et les débris de l'armée hanovrienne (1).

Pour un homme qui n'aimait pas à voir ses frontières garnies d'armées étrangères, Frédéric-Guillaume se trouvait maintenant assez mal partagé. Ce n'était guère la peine, en vérité, d'avoir obtenu dernièrement le retrait de douze mille Français pris dans la garnison de l'Électorat. Encadrée par les forces énormes de la coalition d'un côté et de l'autre par les renforts que la France ne manquerait pas d'envoyer en Hanovre, la neutralité prussienne était bien précaire. Forcément, quoi qu'il advînt, cette situation ne se dénouerait pas sans que le roi de Prusse se fît un ennemi de l'un des deux camps. C'était la conséquence de la faute commise à l'origine du conflit. Il aurait fallu, dès la rupture du traité d'Amiens, prendre parti soit pour l'Angleterre en s'opposant l'épée au poing à l'invasion du Hanovre, soit pour la France en s'alliant à elle et en courant toutes ses chances. L'Électorat devenait l'échancrure par laquelle la Prusse serait fatalement entamée. Comme la lutte décisive allait avoir pour théâtre la Bavière, les Russes ou les Français, qui en nombre considérable se tenaient en respect sur les bords de l'Elbe, ne reculeraient certainement pas les uns ou les autres devant la nécessité de franchir la Prusse pour voler au secours de leurs frères d'armes vaincus. La résolution de traverser le territoire prussien était prise de longue date par la Russie. L'article XI de son traité avec l'Angleterre mentionne que les troupes russes se rapprocheraient de la France à travers les États autrichiens et prussiens (2). Pour remplir ce programme, « le général russe Michelson avait reçu l'ordre, immédiatement après son entrée en Prusse, d'en informer les autorités militaires prussiennes les plus rapprochées et de poursuivre sa marche. Dans le cas où

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 306.
(2) *Ibid.*, VIII, 336.

les Prussiens manifesteraient des intentions hostiles, Michelson devait les désarmer (1). » C'est en vertu de ces déterminations formellement arrêtées que le Tsar menaçait en termes pressants Frédéric-Guilaume et nourrissait l'espoir de l'entraîner à l'heure opportune dans la coalition.

Quant à Napoléon, fidèle à son système de ne rien demander sans donner quelque chose en échange, il s'épuisa en supplications afin d'amener le Roi à conclure l'alliance et à prendre le Hanovre en dépôt. Il lui offrait en ce cas toutes les garanties désirables d'accroissement de puissance dans l'avenir (2).

Cependant la brusque terminaison du simulacre de négociations confié à Nowossiltzoff avait jeté un certain désarroi à la Cour de Vienne qui comptait sur des délais beaucoup plus longs. Il était convenu qu'on n'attaquerait la France que le jour où l'on aurait au moins quatre cent mille hommes à mettre en ligne. L'article IV séparé le dit expressément : « La réunion de cinq cent mille hommes effectifs mentionnés à l'article du concert signé aujourd'hui, n'étant pas aussi facile que désirable, Leurs Majestés sont convenues qu'il serait mis à exécution sitôt que l'on pourrait opposer à la France une armée de quatre cent mille hommes, composée de la manière suivante : « L'Autriche fournirait deux cent cinquante mille hommes, la Russie pas moins de cent quinze mille, indépendamment des levées faites par elle en Albanie, en Grèce; et le reste des quatre cent mille hommes serait produit par des troupes napolitaines, hanovriennes, sardes et autres (3). »

Ces différentes armées n'étant pas en état d'entrer en campagne, on se dit qu'on devait s'appliquer à endormir encore la vigilance de Napoléon. Dans ce but on eut l'idée d'offrir une nouvelle médiation à l'empereur des Français. Cette idée était

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 362.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 359.
(3) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 331.

presque bouffonne venant si peu de temps après l'échec de la mission Nowossiltzoff. On ne la mit pas moins à exécution. Ce fut l'Autriche qui cette fois se chargea de présenter à Napoléon « un ultimatum forgé d'avance » (1). Le 5 août 1805, répondant à certaines explications qui lui étaient demandées encore sur ses armements, la Cour d'Autriche remettait au ministre français une note concernant un arbitrage des questions en litige (2).

Avec une prudence assez naturelle, l'Autriche se gardait de dire que, pour appuyer cette proposition pacifique, la Russie, silencieusement, faisait avancer du fond des provinces deux armées, chacune de cinquante mille hommes. La précaution ne manquait pas de sagesse. La Russie était grande, ses plaines d'une vaste étendue, ses steppes difficiles à traverser. Enfin, pour rendre tout à fait grotesque cette fausse tentative de conciliation, François II, se donnant les airs d'un homme qui aurait été indemne de toute compromission clandestine, eut la belle audace de porter plainte à Ratisbonne contre l'empereur des Français qu'il prétendait engagé dans des négociations secrètes avec des petits princes d'Allemagne (3).

Quand Napoléon reçut à Paris cette reproduction des procédés qui venaient d'échouer avec tant de scandale dans la mission Nowossiltzoff, il trouva que la plaisanterie avait assez duré. Il s'en tint à l'attitude qu'il avait prise vis-à-vis de l'Autriche, et il redoubla d'insistance pour obtenir des éclaircissements sur les mouvements de troupes qui étaient signalés de toutes parts. Avec la plus honorable franchise et afin qu'on ne le soupçonnât pas de provoquer une querelle sans motifs, il fit inviter M. de Cobentzel, l'ambassadeur d'Autriche, à venir lui-même au ministère des Relations Extérieures prendre con-

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 170.
(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 421.
(3) *Ibid.*, VIII, 359-362.

naissance des pièces sur lesquelles le gouvernement fondait ses alarmes. Quatre jours durant, l'ambassadeur d'Autriche — fait sans précédent dans les annales — put compulser à son aise les correspondances de nos ministres à l'étranger, les rapports, les dépêches de nos agents, en un mot tout ce qui constitue le secret particulier d'une diplomatie (1). Ne recevant pas d'explications satisfaisantes et n'acceptant plus aucun faux-fuyant, Napoléon demanda énergiquement que toute équivoque fût dissipée. Si l'Autriche voulait cacher son intention de lui faire la guerre, il faisait savoir sans ambiguïté qu'il n'était nullement disposé à attendre que son territoire fût envahi pour marcher sur son ennemi.

Il était alors à Boulogne près de cette armée modèle sur laquelle il comptait pour la réalisation de son vœu le plus ardent, la conquête de l'Angleterre, et il s'efforçait de parer à la diversion que les calculs si justes du Cabinet britannique avaient ménagée vers le sud et qui déjà commençait à faire sentir ses effets. Le 12 août 1805, il écrit à Talleyrand : « Vous direz à M. de Cobentzel que vous ne pouvez que vous en référer aux notes que vous lui avez remises; qu'on ne peut plus aller plus loin; que j'attends une réponse, sans quoi je fais entrer des troupes en Suisse et je lève mes camps de l'Océan; que je ne puis plus m'accommoder des paroles; que je ne veux pas d'armée en Tyrol; qu'il faut que les troupes autrichiennes rentrent dans leurs garnisons, sans quoi je commence la guerre (2). » Le lendemain, il dit à Cambacérès : « Vous verrez dans le *Moniteur* des articles qui vous feront croire à la guerre prochaine avec l'Autriche. Le fait est que cette puissance arme; je veux qu'elle désarme. Si elle ne le fait pas, j'irai avec deux cent mille hommes lui faire une bonne visite dont elle se souviendra longtemps. » Toutefois, au fond de lui-même, il était parfai-

(1) *Exposé de la situation de l'Empire lu au Sénat par Talleyrand.*
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 78.

tement résolu à ne pas détourner, vers une autre puissance, ses armes dirigées en ce moment contre l'Angleterre, et il ajoute dans ses instructions à Cambacérès : « Cependant, si l'on vous consulte et dans vos discours, dites que vous ne croyez pas à la guerre, par la raison que je me suis éveillé de bonne heure. Il faudrait en effet être bien fou pour me faire la guerre. Certes il n'y a pas en Europe une plus belle armée que celle que j'ai aujourd'hui(1). »

Une lettre de son ambassadeur à Vienne lui étant parvenue le même jour, il mande à Talleyrand : « La réponse que M. de Cobentzel aura reçue probablement de son côté est facile à deviner : elle contiendra sans doute des dénégations, des protestations, en un mot des phrases dilatoires. Ce n'est pas là mon affaire : mon parti est pris. Je veux attaquer l'Autriche et être à Vienne avant le mois de novembre prochain, pour faire face aux Russes, s'ils se présentent; ou bien je veux, c'est là le mot, qu'il n'y ait qu'un régiment dans le Tyrol et huit régiments dans la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Frioul et le Tyrol italien. Quand je dis huit régiments, j'entends parler d'infanterie seulement, car quelques régiments de cavalerie ne pourraient m'inspirer de défiance. Je veux que les troupes de la Maison d'Autriche se rendent en Bohême et en Hongrie et qu'on me laisse faire tranquillement ma guerre à l'Angleterre... Je préfère à tout que l'Autriche se place réellement dans une situation pacifique... Vous enverrez chercher M. de Cobentzel, vous lui montrerez les lettres de M. Alquier, de M. de La Rochefoucauld, de M. Otto, puis celles de Salzbourg et de Ratisbonne et toutes celles qui parlent de mouvement et de rassemblement des troupes autrichiennes; vous les lui remettrez pour qu'il les copie; s'il fait quelque difficulté à le faire, passez une heure avec lui, faites en sorte qu'il lise tout et, quand il aura tout lu, vous lui direz :

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 80.

« Actuellement, monsieur, vous venez de lire un grand nombre de lettres; je ne sais quelle est la véritable impression qu'elles ont faite sur vous; mais quelle impression pensez-vous qu'elles ont faite sur Sa Majesté l'empereur des Français, lorsqu'il les a lues à Boulogne, au milieu de son camp, et tout occupé à ses opérations d'outre-mer? Déjà il a suspendu l'exécution de ses projets d'hostilité et il a compris qu'il ne pouvait se porter en Angleterre avec cent cinquante mille hommes lorsque ses frontières du midi étaient menacées. Ainsi donc l'empereur d'Allemagne a déjà opéré une diversion en faveur des Anglais!... Il faut que tout en Autriche rentre dans l'ordre où l'on se trouvait il y a trois mois, ou vous aurez la guerre dans un mois!... »

Cette lettre est des plus remarquables autant par la franchise qui y règne du commencement à la fin que par l'assurance calme et précise avec laquelle Napoléon dévoile ses plans, prédit avec des dates fixes, en quelques mots, les événements qui vont se dérouler. « Je vous dis les propres sentiments de l'empereur des Français, devait ajouter Talleyrand à M. de Cobentzel, et vous aurez la guerre précisément à l'endroit où vous n'aurez pas de troupes, dans l'endroit où elles ne sont pas rassemblées. Vous serez obligé de les y faire accourir aussi rapidement que vous les avez portées dans les lieux qu'elles occupent en ce moment ... Si jamais homme eut envers sa patrie et envers son souverain une grande responsabilité, c'est vous, l'ambassadeur : seul de votre pays vous connaissez la France; seul de votre pays vous savez que l'empereur des Français veut la paix; vous savez que dans les départements du Rhin il n'y a pas un soldat; seul de votre pays vous savez qu'on n'a pas fait l'appel d'un seul homme de la réserve et qu'on n'a complété les premiers bataillons de guerre qu'aux dépens des deuxièmes bataillons; seul vous voyez Vienne à une distance convenable pour apercevoir sous leur véritable point de vue les opérations et les

apprécier dans tous leurs détails; vous voyez enfin, sur votre gauche, toutes les troupes de terre de la France, aux extrémités de la Bretagne et de la Picardie, s'instruisant aux opérations maritimes; et en même temps vous voyez sur votre droite un nombreux rassemblement de troupes dans le Tyrol et, de votre propre aveu, soixante-douze mille hommes dans l'État vénitien. Vous ne pouvez donc méconnaître quel est l'agresseur, ou de celui qui déclarera la guerre, ou de celui qui vient au secours de l'Angleterre en rassemblant ses troupes sur les frontières pour menacer la France... Si la France était en paix avec l'Angleterre, y eût-il vingt-cinq mille hommes dans le Tyrol, à peine s'en apercevrait-il, ou bien, sans faire semblant de s'en apercevoir, il se contenterait d'envoyer cent mille hommes en Alsace. Mais encore une fois l'empereur Napoléon ne peut envoyer aujourd'hui cent mille hommes en Alsace qu'en faisant la guerre... Si vous présentez ces vérités dans toute leur force à votre maître et si véritablement il n'est qu'entraîné, il est impossible qu'il ne voie pas qu'on le conduit malgré lui à la guerre, et alors tout sera calmé. Si au contraire votre maître veut la guerre, eh bien! vous aurez fait votre devoir; il n'y sera pas entraîné. Mais dites-lui qu'il ne fera pas les fêtes de Noël dans Vienne; non que vous n'ayez une armée nombreuse et formidable, mais un mouvement rapide à donner à trois cent mille hommes peut partir d'une seule tête; un cabinet n'en fait exécuter que lentement de semblables (1). »

On pourrait critiquer cette sincérité brutale et trouver qu'elle permet difficilement à un ennemi de s'incliner devant des menaces proférées sur un ton aussi impérieux; mais il ne faut pas oublier que ce langage a été précédé, durant une année environ, de réclamations et de remontrances toujours suivies de dénégations rassurantes, de protestations pacifiques et amicales.

(1) *Correspondance de Napoléon I^er^*, XI, 80.

On comprendra alors qu'en voyant ses soupçons de naguère confirmés par des avertissements venus de tous côtés et justifiés même par les aveux tardifs de ceux qui lui avaient menti, Napoléon, las d'être berné, se soit dit que le temps des phrases creuses, des assurances verbales était passé, et qu'étant sous le coup d'un péril imminent, il avait le devoir de parler d'un ton haut et ferme, en homme qui peut tout oser parce qu'il a pour lui le bon droit et la vérité.

Les jours étaient précieux. Les escadres françaises, sous le commandement de l'amiral Villeneuve, avaient échappé le 30 mars 1805 à la surveillance des Anglais. Elles tenaient la pleine mer depuis cette époque. Ayant réussi à tromper les Anglais qui s'étaient égarés à leur poursuite en Égypte, à la Martinique, aux Indes anglaises et jusqu'aux Iles-sous-le-Vent, elles devaient rallier les côtes normandes et ne pouvaient tarder d'arriver, maintenant qu'après avoir battu l'amiral Calder elles avaient opéré leur jonction avec l'escadre du Ferrol.

Dès qu'apparaîtrait Villeneuve, Napoléon, qui résidait à Boulogne depuis le 3 août, allait donner l'ordre à son armée de traverser la Manche. A mesure que s'approche cette heure décisive, il se préoccupe de l'effet que peut produire en France, principalement sur le monde des affaires, sa descente en Angleterre. Il écrit au ministre du Trésor public : « Rassurez les hommes d'argent. Faites-leur entendre qu'il ne sera rien hasardé qu'avec sûreté ; que mes affaires sont trop belles pour rien hasarder qui puisse mettre à trop de hasards le bonheur et la prospérité de mon peuple. Sans doute que de ma personne je débarquerai avec mon armée, tout le monde doit en sentir la nécessité, mais moi et mon armée ne débarquerons qu'avec toutes les chances convenables (1). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 71.

Toutes les troupes étaient embarquées, tout le matériel à bord. Difficiles à contenir dans leur ardeur guerrière, les soldats ne quittaient pas des yeux leur chef qui, sur la jetée, attendait fiévreusement le signal désiré. Il allait, venait et revenait, arpentant d'un pas rapide les dalles du quai, déroulant dans sa tête les espérances les plus grandioses qui aient jamais hanté un cerveau humain : venger six siècles d'oppression, en abattant d'un seul coup la suprématie maritime de l'arrogante Angleterre ; et d'une chimère qu'était hier encore la marine française, avoir fait un instrument de victoire contre des forces réputées invincibles ; mettre la main sur le Trésor de Londres où s'alimentaient depuis quinze ans toutes les coalitions; forcer ainsi les souverains de l'Europe à traiter d'égal à égal avec le soldat parvenu, dédaigné, répudié comme un être démoniaque tombé accidentellement au sein de l'Olympe monarchique ; assurer dès lors la grandeur et la prospérité sans rivales de son pays ; gagner personnellement un prestige à nul autre comparable; enfin affermir sur sa tête pour jamais la couronne impériale, glorieuse et désormais inattaquable : tout cela, six heures d'une mer calme pouvaient le lui donner. Que les vents soient propices ! Que les flots s'apaisent pendant une seule demi-journée, et une destinée éblouissante va s'accomplir!

Rêves troublants, à peine croyables, qui seraient cependant des réalités aussitôt que poindrait à l'horizon la mâture du premier vaisseau de Villeneuve.

Des officiers étaient postés de distance en distance sur les points élevés d'où l'on pouvait sonder l'immensité de la mer. D'un geste venu de l'un d'eux, toutes les amarres étaient coupées, l'Empereur sautait sur son bateau, et deux mille embarcations, deux cent mille hommes dans une ivresse indescriptible voguaient vers les rives d'Angleterre, au bruit sonore des musiques de chaque régiment, à la clameur des chants de victoire entonnés par tous les soldats.

Quelles illusions, quels tourments, quels rayons de joie, quelles éclipses de désespoir passèrent en ces dix jours d'une attente immédiate dans l'esprit de Napoléon, là, seul en face de la mer! A chaque mouvement insolite, il tressaillait; à chaque estafette, il se précipitait, et rien, toujours rien, et se voir impuissant, cloué au sol, dans l'expectative inerte et cruelle! Il ne pouvait qu'attendre. Inutile de songer à traverser la croisière ennemie; impossible, comme il l'eût fait en toute autre campagne, de se porter lui-même à la rencontre du général indécis ou indolent. Non, il fallait rester là, devant les flots toujours muets. Où est Villeneuve? Que fait Villeneuve? Pourquoi Villeneuve n'est-il pas là? C'est à ces interrogations décevantes qu'était réduit le rôle du plus grand homme de guerre.

A dater du 13 août, pressentant qu'un certain découragement, une certaine crainte des forces ennemies s'étaient emparés de Villeneuve, il écrit au ministre de la marine : « Témoignez à l'amiral Villeneuve mon mécontentement de ce qu'il perd un temps aussi important... Tout cela me prouve que Villeneuve est un pauvre homme qui voit double, qui a plus de perception que de caractère... (1). » Cependant, comme cet amiral tient tout entre ses mains, comme sans lui la partie est perdue, il n'hésite pas à le féliciter d'abord, puis à ranimer son courage et à faire briller à ses yeux, en termes vibrants, la beauté de sa tâche : « Monsieur le vice-amiral Villeneuve, j'ai vu avec plaisir par le combat du 3 thermidor que plusieurs de mes vaisseaux se sont comportés avec la bravoure que je pouvais en attendre. Je vous sais gré de la belle manœuvre que vous avez faite au commencement de l'action et qui a déconcerté les projets de l'ennemi... J'espère que cette dépêche ne vous trouvera plus à la Corogne; que vous aurez repoussé la croisière, pour faire jonction avec le

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 85-86.

capitaine Allemand, balayer tout ce qui se trouverait devant vous et venir dans la Manche. Si vous ne l'avez pas fait, faites-le, marchez hardiment à l'ennemi... Les Anglais ne sont pas aussi nombreux que vous le pensez; ils sont partout tenus en haleine. Si vous paraissez ici trois jours, n'y paraîtriez-vous que vingt-quatre heures, votre mission sera remplie... Enfin, jamais pour un plus grand but une escadre n'aura couru quelques hasards et jamais mes soldats de terre et de mer n'auront pu répandre leur sang pour un plus grand et plus noble résultat. Pour le grand objet de favoriser une descente chez cette puissance qui, depuis six siècles, opprime la France, nous pourrions tous mourir sans regretter la vie (1). »

De jour en jour les inquiétudes de l'Empereur deviennent plus vives. Hélas ! il n'y a pas d'amiraux capables, il ne sait où en trouver. Il est bien près de désespérer : « Villeneuve, écrit-il au ministre de la marine, est un des hommes qui ont plus besoin d'éperon que de bride. Les contre-amiraux que j'ai faits sont : Emériau, Savary, etc., hommes qui peuvent me rendre de grands services; mais il me faudrait un homme d'un mérite supérieur. Je ne sais pas ce que c'est que ce Cosmao, capitaine du *Pluton*. Ne serait-il donc pas possible de trouver dans la marine un homme entreprenant, qui voie de sang-froid et comme il faut voir, soit dans le combat, soit dans les différentes combinaisons des escadres ?... (2). »

L'anxiété de l'Empereur devient plus aiguë à mesure que les nouvelles de Villeneuve arrivent contradictoires. Au ministre de la marine, l'amiral écrit qu'il se retire à Cadix; dans sa correspondance au Quartier impérial, il laisse supposer qu'il marche sur Brest. Une certaine démoralisation apparaît chez l'Empereur : il ne se sent pas, pour les choses de mer, le grand capitaine qu'il est sur terre. Il l'avoue en adjurant le ministre de la

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 87.
(2) *Ibid.*, XI, 90.

marine de trouver la solution du terrible problème qui se dresse : « Dans la situation des choses, lui écrit-il, si l'amiral Villeneuve reste à Cadix, que faut-il faire ? Élevez-vous à hauteur des circonstances et de la situation où se trouvent la France et l'Angleterre. Ne m'écrivez plus de lettre comme celle que vous m'avez écrite ; cela ne signifie rien. Pour moi, je n'ai qu'un besoin : c'est celui de réussir (1). »

Le 22 août marqua le dernier effort tenté par Napoléon pour faire aboutir son projet de descente en Angleterre. Dans l'inextricable chaos qui règne dans les dépêches de Villeneuve, il pressent que la partie est perdue. Il veut pourtant s'imposer un doute et essayer de donner une suprême secousse aux amiraux. Coup sur coup, il écrit au ministre de la marine : « J'estime que Villeneuve n'a pas le caractère nécessaire pour commander une frégate. C'est un homme sans résolution et sans courage moral... Ce qu'il y a surtout d'impertinent, c'est que, dans une expédition ainsi composée, il ne donne aucun détail, ne dit pas ce qu'il fera, ce qu'il ne fera pas. C'est un homme qui n'a aucune habitude de la guerre et qui ne la sait pas faire (2). » A l'amiral Gantheaume qui est à Brest : « D'après ce que j'ai pu comprendre des dépêches de l'amiral Villeneuve, il me paraît qu'il est dans l'intention de passer par Brest. Il me paraît aussi qu'il doute si, joint avec vous, il ne passera point plusieurs jours à Brest pour se ravitailler. Mon intention est que vous ne souffriez pas qu'il perde un seul jour, afin que, profitant de la supériorité que me donnent cinquante vaisseaux de ligne, vous mettiez sur-le-champ en mer, pour vous porter dans la Manche avec toutes vos forces. Je compte sur vos talents, votre fermeté et votre caractère dans une circonstance si importante. Partez et venez ici : nous aurons vengé six siècles d'insultes et de honte. Jamais, pour un plus grand objet, nos soldats de mer et

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 111.
(2) *Ibid.*, XI, 114.

de terre n'auront exposé leur vie (1). » Et à l'amiral Villeneuve, ce sera sa dernière exhortation : « J'espère que vous êtes arrivé à Brest. Partez, ne perdez pas un moment et, avec mes escadres réunies, entrez dans la Manche : l'Angleterre est à nous. Nous sommes tout prêts. Tout est embarqué. Paraissez vingt-quatre heures, et tout est terminé (2). »

Hélas! Villeneuve avait décidé de retourner à Cadix. Il tomba dans la faute la plus monstrueuse que puisse commettre le général exécuteur d'un plan de campagne combiné avec d'autres armées, la faute de vouloir, à tort ou à raison, réserver les forces dont il a le commandement. Marcher au but quand même, remplir l'attente dont il est l'objet, coûte que coûte, sans peser les chances de réussite d'une manœuvre dont il n'a pas la responsabilité finale, c'est la règle imprescriptible, indiscutable d'un chef d'armée. Il est criminel, sans excuse possible, quand à l'ordre de marcher qui le couvre, il substitue son inaction, quel qu'en puisse être le motif.

Ainsi furent perdus trois ans d'efforts méthodiques, d'une activité prodigieuse. Ainsi fut ajourné, si loin qu'on ne put jamais le reprendre, ce projet presque réalisé de l'envahissement de l'Angleterre. Mais ce ne fut ni par un coup de tête, ni par dépit d'avoir vu s'effondrer son espoir de frapper l'Angleterre au cœur que Napoléon se retourna, lui et son armée, contre l'Allemagne. Il obéissait à la nécessité des circonstances. On peut sans témérité supposer que l'invasion de l'Angleterre aurait amené la paix générale à brève échéance. En tout cas, l'Empereur voulait tenter cette chance. Menacé par la coalition sur les frontières de Bavière, c'est à Londres qu'il prétendait la vaincre. Maître de cette capitale, il était sûr que les projets belliqueux de l'Autriche et de la Russie se dissiperaient en fumée et qu'il arracherait la paix à tous ses ennemis. Ce plan extraordi-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 115.
(2) *Ibid.*, XI, 115.

naire, d'une si belle audace, aurait été exécuté ce n'est pas douteux si Villeneuve avait paru.

Tandis que s'écoulent les heures angoissantes de l'expectative sur la jetée de Boulogne, Napoléon s'affermit dans la conviction que Villeneuve va lui faire défaut et que l'heure du renoncement est arrivée. Il ne peut laisser gagner de terrain à l'Autriche. Le 22 août, il prend les dispositions préliminaires de son mouvement sur l'Allemagne du Sud. C'est par là qu'il va commencer la défaite des puissances dont il a pressenti les dispositions hostiles mais dont il ignore encore l'entente, car il dit dans une lettre à Talleyrand : « Je n'ai en réalité rien à attendre de l'explication de l'Autriche. Elle répondra par de belles phrases et gagnera du temps afin que je ne puisse rien faire cet hiver ; son traité de subsides et son acte de coalition seront signés cet hiver sous le prétexte d'une éventualité armée et, en avril, je trouverai cent mille Russes en Pologne, nourris par l'Angleterre, avec les équipages, les chevaux, artillerie, etc., et quinze à vingt mille Anglais à Malte et quinze mille Russes à Corfou. Je me trouverai alors dans une position critique. Mon parti est pris (1). » Si Napoléon se trompait, ce n'était que sur les dates. L'acte de coalition était en règle ; préparé depuis plus d'un an par les échanges de vues des souverains, il venait d'être officiellement signé d'accord avec la Russie et l'Angleterre, le 9 août, à Saint-Pétersbourg. Quant aux subsides tous les prix et toutes les primes avaient été débattus, et la Cour de Vienne avait encaissé les trente-huit millions qui lui étaient acquis en tout état de cause et dont le versement avait retardé l'apposition du sceau impérial, royal et apostolique sur le traité d'alliance.

Cependant, le jour où de grand matin Napoléon apprit, sans que le moindre doute fût possible, que Villeneuve ne s'avançait pas sur la Manche et naviguait au contraire vers le sud,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 117

il eut un accès de colère terrible et de violent désespoir; mais il donna à cet instant le spectacle d'une domination de soi-même, d'une vigueur cérébrale, d'une volonté indéfectible, d'une force de conception et d'une souplesse d'intelligence peu communes. Après quelques minutes passées à exhaler son courroux il fit appeler M. Daru, intendant général de l'armée : « Daru, mettez-vous là... écoutez et écrivez, lui dit-il. » Alors, la voix encore altérée d'une émotion profonde, il prit l'une des dispositions les plus hardies et traça l'un des plans les plus admirables qu'aucun conquérant ait pu concevoir à loisir et de sang-froid. Sans hésiter, sans s'arrêter, il dicta en entier le plan de campagne d'Austerlitz. Le départ de tous les corps d'armée depuis le Hanovre et la Hollande jusqu'aux confins de l'Ouest et du Sud de la France, l'ordre des marches, leur durée, les lieux de convergence et de réunion des colonnes, les surprises et les attaques de vive force, les mouvements divers de l'ennemi, tout fut prévu, la victoire assurée dans toutes les hypothèses. Telles étaient la justesse et la vaste prévoyance de ce plan que sur une ligne de départ de deux cents lieues, sur des lignes d'opération de trois cents lieues de longueur, les indications primitives si rapidement conçues furent suivies jour par jour, lieue par lieue jusqu'à Munich.

Cette dictée avait duré quatre à cinq heures. Quand elle fut achevée, Napoléon dit à Daru : « Partez pour Paris en annonçant que vous partez pour Ostende. Arrivez dans la nuit, enfermez-vous avec le ministre Dejean, préparez tous les ordres d'exécution pour les marches, les vivres, etc., de manière à ce que tout soit prêt à signer; faites tout vous-même. Je ne veux pas qu'un seul commis y mette la main (1). » Daru était à peine rendu à Paris avec les ordres improvisés si magistralement par l'Empereur, lorsque arrivait, le 28 août, à Boulogne une dépêche

(1) C. Dupin, *De la force navale de l'Angleterre*, VI, p. 224. (Dupin tenait ce récit de Daru lui-même.) A. Lefebvre, II, 85.

de M. Otto, notre ambassadeur à Munich, lequel annonçait que les Autrichiens venaient de passer l'Inn et d'entrer en Bavière (1).

A partir de cet instant l'activité géniale de Napoléon se manifesta dans toute sa plénitude. La brillante armée de Boulogne, divisée en quatre corps commandés par Davout, Soult, Lannes et Ney, s'ébranle dans un ordre majestueux et se met en route. Parallèlement s'avancent les armées de Hollande et de Hanovre ayant à leur tête Marmont et Bernadotte. Murat, sous le nom de colonel Beaumont, partira en chaise de poste et se rendra droit à Mayence où il ne fera que changer de chevaux ; il reconnaîtra les places jusqu'à Bamberg, étudiera les montagnes de Bohême ainsi que les routes de Prague (2). Le général Bertrand se rendra en droite ligne à Munich, fera des reconnaissances sur Salzbourg, Ulm et Stuttgart (3). Le général Savary devra en toute hâte explorer le Rhin et le Danube afin d'y trouver les endroits propices à l'établissement des ponts de bateaux (4). Tous ces généraux reçoivent, minutieusement détaillées, des instructions sur les lieux qu'ils ont à voir, sur la politique des pays qu'ils traversent, sur l'attitude qu'ils ont à prendre ici et là, sur le langage qu'ils auront à tenir, sur les précautions qui leur sont indispensables. La lucidité pénétrante, universelle pour ainsi dire, de l'Empereur déconcerte l'imagination. En ces trois jours qui précèdent la mise en route de la garde impériale, maréchaux, généraux, divisions, régiments, compagnies, amiraux et marins, il assigne à chacun son rôle ; chevaux, artillerie, génie, équipement, harnachement, ambulances, médicaments, approvisionnements de toute sorte, il pense à tout, il pare à tout, sans parler du train journalier des affaires gouvernementales.

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, VIII, 366.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 135.
(3) *Ibid.*, XI, 136.
(4) *Ibid.*, XI, 155.

Et au milieu de quelles difficultés! La situation est mauvaise à Paris. On y est redevenu frondeur; les Jacobins relèvent la tête. On prédit, on escompte la défaite de l'armée française. On blâme presque l'Empereur de n'avoir pas cru à la guerre, de ne l'avoir pas voulue plus tôt. On répand le bruit qu'une inexcusable sécurité fondée sur l'ignorance de ce qui se passait à Vienne et à Saint-Pétersbourg et poussée jusqu'à la témérité par le mépris des puissances rivales de la France, a donné aux deux Cours impériales, sur leur nouvel ennemi, l'incalculable avantage de le prendre au dépourvu. Les militaires mécontents et soi-disant instruits comparent à une bataille gagnée par l'Autriche les positions dont elle a pu se saisir et qu'elle a pu fortifier à son aise dans la Forêt Noire : « Il y aurait danger, dit un ambassadeur à sa Cour, de passer pour exagéré, si l'on voulait rendre exactement les jugements extrêmement défavorables que l'on se permet de porter aujourd'hui sur cet homme extraordinaire qui avait, il y a quatre ans, conquis l'admiration de tout le monde, l'estime et la confiance d'un grand nombre de Français (1). » On faisait aussi les calculs les plus désavantageux pour la France en comptant le nombre de jours que mettraient respectivement les Français et les Russes pour arriver de Boulogne ou de Brody à Braunau. Ces médisances, ces clabauderies avaient une répercussion désastreuse sur les finances générales de l'État. Une grande pénurie d'argent se faisait sentir; la Banque ne pouvait rembourser la multitude de billets qui lui étaient présentés et qui subirent un discrédit atteignant dix pour cent. La foule était si nombreuse aux guichets qu'il fallait faire, entre les municipalités de la capitale, la répartition des fonds dont on disposait, afin qu'elles fussent chacune en mesure de payer ce qu'elles pouvaient à leurs administrés. Les choses en étaient à ce point que le trésor

(1) *Archives royales prussiennes*, II, 391.

nécessaire de la Grande Armée ne put être réalisé; l'Empereur sans hésiter un instant le constitua avec son épargne personnelle (1). C'est dans ces conditions peu brillantes à tous égards que, le 24 septembre 1805, partit de Paris l'homme qui allait marcher de triomphes en triomphes, qui devait en moins de deux mois vaincre deux empereurs et faire flotter le drapeau français sur la capitale de l'Autriche.

Pendant que, sous les commandements de Bernadotte, Marmont, Davout, Soult, Ney, Lannes et Murat, « les sept torrents, » comme disait l'Empereur, s'élançaient des rives du Weser, de l'Escaut et de la Manche vers les bords du Danube, Napoléon ayant avec lui l'Impératrice arrivait à Strasbourg le 27 septembre. Le 1er octobre, il laissait dans cette ville Joséphine qui allait y tenir une Cour aux petits princes d'Allemagne (2). Il traversa le Rhin ce même jour et eut une entrevue à Etlingen avec l'Électeur de Bade dont le concours était assuré depuis quelque temps aux armées françaises.

Le lendemain il se mettait en route pour Ludwigsbourg, près Stuttgart, résidence de l'Électeur de Wurtemberg dont il allait demander l'assistance et avec lequel il conclut un traité d'alliance. Aussitôt signé ce traité fut porté à la connaissance de la Diète et du peuple wurtembergeois. Voici en quels termes l'Électeur annonça cet événement : « Les armées françaises inondaient mon pays; mes résidences mêmes ne furent pas épargnées. La première était presque prise d'assaut et l'autre fut menacée. L'empereur des Français vint lui-même chez moi; je le priai de me permettre de garder la neutralité. Il me déclara : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi (*Wer nicht mit « mir ist, der ist wider mich*). » Le sort du Wurtemberg était en ce moment entre mes mains. Si je résistais, mes États étaient

(1) Mollien, *Mémoires d'un ministre du Trésor public*, I, 411-413; *Archives royales prussiennes*, II, 389.

(2) De Baussет, *Mémoires*, I, 55.

brisés, ma maison électorale était menacée d'éprouver le triste sort de tant de maisons princières qui doivent vivre de la charité des autres Cours et jouissent, comme d'une aumône, de la somme d'argent qu'on leur a accordée. Mon pays devait être traité en province conquise par l'armée française victorieuse; il devait être condamné à fournir huit millions de contributions, deux mille chevaux et autant d'hommes que l'on aurait jugé nécessaire pour les équipages de l'artillerie et les autres besoins de l'artillerie (1). »

A cette lecture on se représente tout de suite les armées françaises, en nombre formidable, faisant irruption soudaine dans les États du Wurtemberg, canonnant, prenant d'assaut les résidences d'un prince surpris au sein d'une douce et ignorante quiétude. Et par les brèches on voit entrer le Napoléon bien conforme à l'image de l'histoire, altier, impitoyable, abusant de sa force, mettant son poing sur la gorge d'un pauvre Électeur désarmé et lui arrachant un traité d'alliance. Ce spectacle émouvant, évoqué par la harangue de l'Électeur, a le défaut de n'être nullement en rapport avec la vérité des faits; car, contrairement aux assertions solennelles de Frédéric II, Électeur du Wurtemberg, aucune contrainte ne fut exercée sur lui, pas plus qu'aucune surprise n'avait eu lieu à Ludwigsbourg.

Depuis de longs mois Frédéric II avait cherché à se joindre aux ennemis de la France. L'Autriche et la Russie s'étaient bornées à lui tenir des discours vagues, indifférents, presque dédaigneux. En réponse à ses appels pressants on avait laissé entendre que le meilleur parti pour lui serait d'attendre, de ne se mêler de rien. Quant à la Prusse, également sollicitée, elle avait observé un silence complet. En réalité ni l'Autriche, ni la

(1) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag des Kurfürsten Friedrich von Würtemberg mit dem Kaiser Napoléon, Besondere Beilage des Staats-Anzeigers für Würtemberg*, nº 18.

Prusse ne s'étaient souciées de prendre des engagements vis-à-vis du Wurtemberg. On n'avait pas voulu dire ce qu'on ferait de lui après la guerre. Chacun à part soi sans doute, avait pensé en grignoter un morceau, et qu'après cela cet Électorat deviendrait ce qu'il pourrait.

Tout autre était l'attitude de la France qui offrait une alliance ferme, offensive et défensive, et promettait à l'issue de la campagne un agrandissement considérable et l'érection de l'Électorat du Wurtemberg en puissance indépendante et solide. Il n'est donc pas fort extraordinaire qu'en cette conjoncture l'Électeur ait prêté une oreille assez attentive aux propositions dont Napoléon venait chercher la ratification. L'événement ne tarda pas à démontrer à Frédéric II que ses propres intérêts étaient liés à notre cause. L'Autriche, qui s'était prudemment gardée de rien promettre à ce petit État, pas même l'intégrité, avait déjà commencé de l'envahir, de le rançonner, d'y réquisitionner et de le ravager bien avant l'arrivée des Français sur son territoire (1).

Sorte de cloison entre deux armées belligérantes allant à la rencontre l'une de l'autre, le Wurtemberg subissait son sort, inévitable il est vrai, mais à défaut d'ambition le simple instinct de conservation devait le jeter dans les bras du parti qui seul lui assurait protection et bénéfices. Cette explication suffirait amplement à justifier la conduite de Frédéric. Point n'était besoin, semble-t-il, à moins de motifs secrets, de dramatiser les choses. En tout cas l'empereur des Français ne pouvait être regardé comme un intrus lorsqu'il se présenta chez l'Électeur le 2 octobre, car voici les préliminaires de sa démarche :

Le 27 août, M. Didelot, ministre de France à Stuttgart, avait fait la première demande d'alliance. Trois jours après, le 30, il

(1) Dr Von Schlossberger, *Die Beschwerden der Kurfürsten Friedrich von Würtemberg über Oesterreich in octobre* 1805, *Beilage*, n° 2 *des Staats-Anzeigers.*

recevait une réponse favorable, délibérée en conseil intime du gouvernement dont les membres, y compris l'Électeur, avant de se séparer, prêtèrent serment de garder le silence le plus strict sur leurs résolutions (1). « J'ai reçu, dit M. Didelot, du cabinet électoral de Wurtemberg la déclaration formelle de faire en cas de guerre cause commune avec Sa Majesté l'Empereur des Français... Ce fut vendredi, à dix heures du soir, que le Cabinet de Stuttgart me donna la réponse, à la suite de trois conférences qui ont eu lieu dans ce même jour (2). » « Son Altesse Sérénissime Électorale se regarde comme l'amie de la France, » disait le ministre d'État du Wurtemberg à Didelot (3). Sauf l'échange des signatures au bas du traité qu'on était en train de confectionner, l'affaire était tellement en ordre que, le 21 septembre, l'Empereur écrivait à Murat : « Vous aurez soin aussi que Didelot vous fasse connaître le jour où les troupes de Wurtemberg seront réunies, mon intention étant que ces troupes soient immédiatement sous vos ordres (4). »

Chaque jour, chaque heure apportent un document nouveau qui prouve jusqu'à l'évidence qu'un accord complet règne entre le Wurtemberg et la France. Le 29 septembre, Napoléon écrit à l'Électeur : « Mon frère, vous m'avez promis qu'un corps de vos troupes serait prêt, à mon passage, à joindre mes drapeaux. Je vous envoie le général Mouton, mon aide de camp, pour connaître la force de ce corps, en infanterie, cavalerie et artillerie (5). » Le lendemain sans plus tarder, le général Mouton rend compte en ces termes de sa mission : « Sire, j'ai remis à Son Altesse Électorale la lettre de Votre Majesté. Ce prince a daigné m'accueillir favorablement et m'a déclaré qu'il était dans

(1) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag, etc., Beilage, n°* 18.
(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* (Correspondance de M. Didelot, 41-110.)
(3) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag, etc., Beilage, n°* 18.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 233.
(5) *Ibid.*, XI, 257.

la ferme résolution de remplir ses engagements vis-à-vis de mon Souverain, déclarant de plus qu'il allait adresser un courrier à Votre Majesté à l'effet de conduire plus promptement à son but la négociation relative au traité d'alliance. Il se pourrait que cet Électorat fournît même au delà de dix mille auxiliaires aux armées de Votre Majesté (1). »

Les témoignages d'une cordiale entente se multiplient et s'entre-croisent si rapidement qu'on ne peut même les suivre dans leur ordre normal. C'est le 30 au soir que Mouton faisait son rapport à l'Empereur; or dans la matinée, l'Électeur, ignorant qu'il recevrait un émissaire de Napoléon, s'empressait d'envoyer lui-même un de ses ministres au Quartier impérial avec la lettre suivante : « Sire, j'apprends en ce moment l'arrivée de Votre Majesté Impériale à Heilbronn et, retenu chez moi par une incommodité goutteuse que quelques jours de fatigue ont augmentée, je me vois privé de l'honneur de Lui présenter mes devoirs moi-même... Votre loyauté, votre justice m'est trop connue, ma confiance en elle est trop grande pour ne pas compter avec assurance sur ce que Votre Majesté Impériale traitera un prince, son ami, son allié, ainsi que ses États avec bonté et amitié, qu'elle voudra bien leur épargner le plus possible le fardeau des opérations militaires (2). » Cette journée du 30 septembre, fertile en incidents, verra partir deux autres missives destinées à l'Empereur et dans lesquelles l'Électeur ne manque pas de répéter qu'il est son ami.

Mais le secret de l'engagement pourtant formel du Wurtemberg avait été si bien gardé qu'il fut la cause d'un conflit auquel donna prise le général Ney. Arrivé devant Stuttgart il en trouva les portes fermées. Deux officiers de l'armée électorale prétendirent lui imposer d'installer ses campements sur divers

(1) *Archives du ministère de la Guerre.* (Le général Mouton à l'Empereur.) *Dossier du* 30 *septembre* 1805.

(2) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag, etc., Beilage, n°* 21.

points à leur convenance. Selon son habitude de ne connaître que ses ordres et de pousser toujours en avant, il ne voulut rien entendre; il ne savait qu'une chose, c'est qu'il devait établir son quartier général à Stuttgart et que par conséquent c'était à lui de commander et non à des officiers wurtembergeois. Alors, sans balancer une minute, il fit braquer le canon devant les portes, les fit forcer par des sapeurs et entra dans la capitale du Wurtemberg. A toutes les représentations qu'essayèrent de lui faire les magistrats de la ville, et comme s'il était sourd, il répétait obstinément : « Livrez-moi tout de suite et sans perte de temps cent mille rations de pain. » Le général Dupont, plus laconique encore, répondait invariablement quand on essayait de lui faire remarquer qu'il outrepassait ses droits : « Ça m'est égal (1). »

Cette façon d'agir blessa vivement l'Électeur qui, le 30 septembre, se plaignait amèrement des procédés hautains usités par les généraux français envers « l'ami et bientôt l'allié de la France ». La visite de l'envoyé impérial, le général Mouton, ramenait, peu d'heures après, le calme dans l'âme de Frédéric qui aussitôt écrit à l'Empereur : « Sire, la lettre que Votre Majesté Impériale a bien voulu m'adresser par M. le général de Moutier (*sic*), m'a été une preuve bien flatteuse de la bienveillance et amitié qu'elle veut bien m'accorder. Fidèle aux engagements que j'ai pris vis-à-vis de son ministre près de moi, M. Didelot, l'on s'occupe en ce moment du côté de mon ministère à la confection du traité qui, sous l'approbation de Votre Majesté Impériale, fixera les obligations que mes moyens actuels et ma position financière me permettent de prendre... L'espoir que Votre Majesté Impériale me donne d'oser lui faire agréer mes hommages ici me pénètre de la plus vive satisfaction. La lettre, que mon ministre d'État, le baron de Normann, aura eu l'honneur

(1) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag, etc., Beilage, n°* 20.

de lui remettre, contient mes regrets de ce qu'une incommodité goutteuse m'empêche de venir plus tôt encore lui en offrir l'expression. Je dois d'avance implorer son indulgence pour le costume qu'elle me contraint de conserver (1). »

Si l'on met de côté l'incartade des généraux Ney et Dupont, incartade née sans doute d'instructions mal données aux Wurtembergeois ou combinées pour avoir l'air, aux yeux de l'Europe, de ne céder qu'à la force, ce fut incontestablement avec l'agrément de Frédéric que les troupes françaises entrèrent dans l'Électorat. Pour pénétrer dans le palais, Napoléon eut encore moins besoin de recourir aux moyens violents : le grand chambellan et le grand écuyer de Son Altesse Sérénissime furent envoyés à Pforzheim au-devant de lui; le prince Paul de Wurtemberg se porta à sa rencontre et le joignit à deux lieues en avant de Ludwigsbourg. L'entrée dans cette ville se fit, selon le récit des gazettes locales, à la lueur des torches placées de distance en distance, au milieu de la haie formée par les troupes électorales, « au son du tambour et des cloches accompagné par le tonnerre du canon (2). »

Pourquoi, se demandera-t-on, l'Empereur souffrit-il, sans protester, les accusations de pression brutale et inexorable contenues dans la déclaration publique de l'Électeur? Pourquoi laissa-t-il subsister, sans le contredire, un document aussi manifestement faux, n'ayant aucune utilité pour lui, mais excellent pour ses détracteurs présents et futurs qui ont pris à tâche de le représenter implacable et cruel dès qu'il se sentait le plus fort?

Nous touchons ici à ce côté particulier, déjà souvent signalé, de son caractère. Il avait un faible pour les princes régnant par droit d'hérédité. Si petit que fût l'Électeur de Wurtemberg,

(1) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag, etc.*, *Beilage*, n° 20.
(2) *Schwœbischer Merkur* du 3 octobre 1805; *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, 41-162.

auprès des grandes Couronnes c'était un personnage notable, ce qui s'appelle un très grand seigneur. Il fallait remonter presque à mille ans avant de retrouver parmi ses ancêtres le premier comte de Wurtemberg. Au regard de l'homme d'obscure extraction ne comptant que lui-même dans sa dynastie improvisée, ce prestige déjà considérable s'accroissait encore par les liens de famille de l'Électeur qui était l'oncle direct de l'empereur de Russie et le propre gendre du roi d'Angleterre. N'ayant pu, malgré ses avances gracieuses et réitérées, gagner la sympathie personnelle de monarques de premier rang, il éprouvait une orgueilleuse satisfaction à nouer des rapports de cordialité avec un souverain d'importance minime, il est vrai, mais de noblesse antique et pure, en parentage étroit avec les deux plus belles Cours de l'Europe. Ces Cours étaient en outre les ennemies acharnées de Napoléon, celles qui s'efforçaient le plus de le déconsidérer en le faisant passer pour un rustre sanguinaire, dont la place était dans les casernes et non dans les cercles princiers.

Devant l'Europe, certainement attentive à ce qui se passait dans ce petit coin de l'Allemagne du Sud, il n'eût voulu pour rien au monde que le moindre désaccord s'élevât entre lui et son allié. Que l'Électeur dise donc ce qu'il lui plaira pour masquer toutes ses duplicités; il en avait de nombreuses sur la conscience. Pouvait-il avouer que bien décidé à traiter avec la France il avait encore écrit une lettre par laquelle il implorait la Russie et l'Autriche pour les supplier « de prendre part à la position menaçante de sa Maison, dont la ruine était inévitable si elles ne daignaient, l'une ou l'autre, devenir son sauveur, ses soutiens (1) »? Pas la moindre controverse venant de Napoléon, pas même une interrogation sur la présence insolite des ambassadeurs russe et autrichien, le 3 octobre encore, à

(1) Dr Von Schlossberger, *Politische und militärische Correspondenz König Friedrichs von Würtemberg mit Napoléon I*, t. I, p. 29.

Stuttgart (1), en plein centre des mouvements de la Grande Armée, alors que ces diplomates auraient dû être congédiés le 30 août; pas de mots discordants, pas de récriminations sur aucun sujet; il fallait que l'Europe apprît que quiconque se dirait allié de l'Empereur avait à se louer de ses procédés, vivait avec lui en bonne intelligence, n'en recevait que des bienfaits.

Pour Napoléon, il y avait aussi dans sa situation un côté d'amusante singularité qui pouvait le rendre conciliant sur beaucoup de points. En état d'inimitié plus qu'aiguë avec le roi d'Angleterre et l'empereur de Russie, il se trouvait maître d'attacher désormais à sa fortune l'homme qui était le gendre du premier et l'oncle du second. De plus, en pénétrant dans le magnifique palais ducal de Ludwigsbourg où il devait demeurer quelques jours, il se disait peut-être qu'il avait beaucoup à apprendre dans ce milieu aristocratique. Pour la première fois il allait voir en réunion familiale ces privilégiés de naissance, ces élus de la Providence. C'est dans la sérénité auguste de leur existence habituelle que se passeraient, pensait-il, de longues et paisibles journées. Que d'observations utiles! Que d'exemples précieux n'aurait-il pas à rapporter parmi les siens dont il avait parfois à réprimer certaines façons dénuées d'élégance!

Ses illusions furent de courte durée; elles s'évanouirent au moment même où il franchit le seuil de la résidence électorale. Tout de suite il put constater que ce foyer conjugal, composé des deux époux et de deux fils, constituait ce qu'on appelle vulgairement un ménage détestable. Il n'eut certes pas besoin de rien deviner, de scruter le fond des sentiments chez cet amphitryon peu soucieux de sauver au moins les apparences. A peine l'Empereur fut-il arrivé que d'effroyables disputes, répétition des disputes quotidiennes, s'élevèrent en sa présence entre l'Électeur

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* (Correspondance de Didelot, 41-159.)

et l'Électrice. Napoléon eut alors l'honneur peu enviable d'être pris pour arbitre de ces querelles intestines et ce fut sans doute la seule fois qu'il eut à connaître les désagréments de la neutralité.

L'Électeur rendait la vie réellement intenable autour de lui; pour qualifier ce despote bilieux, sournois, cruel, affranchi de toute loi morale, le répertoire des épithètes injurieuses a été épuisé par tous ceux qui l'ont approché et par les historiens allemands : « Bouffi d'orgueil, profondément dépravé, homme fourbe, à double face avec tout le monde, » gaspillant des millions pour son luxe pendant qu'il réduisait à la misère les serviteurs de l'État et ses agents, exigeant de ses vassaux qu'ils passassent annuellement au moins trois mois à Stuttgart « pour y témoigner personnellement de leur dévotion au souverain »; ordonnant que pour ses chasses des milliers de paysans non rétribués traquent le gibier pendant plus d'un mois à quinze ou vingt lieues à la ronde; infligeant les peines les plus sévères à des gens qui ignoraient les motifs de leur culpabilité; ne subissant qu'une influence, mais la plus vile qui se pût imaginer, celle d'un ancien palefrenier, Dillenius, qu'il avait pris dans les écuries pour en faire successivement un piqueur, un écuyer, un officier, un baron, un comte Dillen, un vice-grand écuyer, un commandant de la cavalerie de la Garde!

Ce Dillen, qui dut sa fortune à sa figure séduisante, selon le goût de Frédéric, sut conserver son ascendant sur son maître en prenant la fonction de surveillant des jeunes aides de camp de dix-huit à vingt ans devant lesquels tremblait toute la Cour; car un mot, un caprice de leur part, valait immédiatement, par ordre de l'Électeur, la perte d'un emploi quand ce n'était pas l'emprisonnement. Ce « gros scélérat », comme dit Treitschke en parlant de Frédéric de Wurtemberg, offrait l'aspect d'un colosse monstrueux; son ventre était tellement énorme qu'on avait

été obligé de pratiquer une large et profonde échancrure à la table de sa salle à manger, précaution sans laquelle ses mains n'auraient pu atteindre son assiette. « On peut dire de lui, déclare le baron Peyrusse, que Dieu l'a mis au monde et le fait exister pour prouver jusqu'où la peau de l'homme peut se distendre (1). »

Tel était, peu joli de nulle part, l'allié que Napoléon venait de gagner à sa cause, faute de mieux sans doute, car en matière d'alliance il n'avait pas eu de choix. Quant aux deux fils de ce triste personnage, le prince héréditaire Guillaume et le prince Paul, ils étaient tracassés, humiliés par leur père qui, non moins despotique pour ses enfants que pour ses sujets, les contrariait dans tous leurs goûts et dans tous leurs plaisirs. Il n'admettait pas ou ne comprenait pas qu'ils eussent des maîtresses. Ils passèrent une partie de leur jeunesse en séquestration ou en fuite, poursuivis par les gendarmes qui les ramenaient à Stuttgart. Le séjour de la Cour n'était pour eux que dégoût et avilissement. On vit le prince Paul réduit à rechercher la protection du favori éhonté, le comte Dillen (2).

L'Électrice, la fille aînée de George III, roi d'Angleterre, que son éducation destinait à une tout autre existence, ne pouvait être auprès d'un tel époux qu'une femme très malheureuse. Bonne et vertueuse, instruite, laborieuse, elle gémissait de tous les débordements qui l'environnaient. Elle n'osait trop se plaindre dans la crainte de voir redoubler les mauvais traitements dont son mari l'accablait. Sa seule et suprême ressource

(1) Sur Frédéric Ier de Wurtemberg, voir C.-G. de Wreede, *la Souabe après le traité de Bâle; Allgemeine Deutsche Biographie;* Treitschke, *Deutsche Geschichte*, II, 359 et *passim;* Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, 230 et *passim;* Heinrich Döring, *Brockhaus Encyclopédie; Archives du ministère des Affaires Étrangères, Correspondances de Malartic et de Moustier*, 44 et 47; *Archives nationales*, AF, III, et AF, IV; Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 208; *Mémoires de mademoiselle Avrillon*; Pélissier, *Lettres inédites du baron Peyrusse.*

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* (Correspondance de Damaze-Raymond, 41-71.)

était de le menacer de s'enfuir en Angleterre (1). Napoléon, par mille gracieusetés, entreprit la conquête de cette princesse devenue taciturne et maussade dans cet enfer qu'était sa maison. On comprend la coquetterie qu'il mit à faire relater à Londres les éloges de sa personne et de son caractère. Il poussa l'amabilité jusqu'à parler en termes élogieux des Anglais, de leur littérature (2); il n'omit rien de ce qui pouvait être agréable à une princesse de sang royal anglais d'autant plus surprise, d'autant plus flattée, que l'Empereur n'avait guère la réputation d'un galant; et cette réputation lui était encore moins acquise en Angleterre que partout ailleurs.

Pour connaître ses déconvenues à la Cour de Wurtemberg, il faut suivre l'Empereur jusqu'à Sainte-Hélène où il dit un jour à O'Méara : « En 1805, à Stuttgart, je vis votre princesse royale, la reine de Wurtemberg, avec laquelle je m'entretins plusieurs fois et qui me plut beaucoup. Elle perdit bientôt toutes les préventions qu'elle avait contre moi. J'eus le plaisir d'être médiateur à son avantage entre elle et son mari qui était un animal qui l'avait fort maltraitée (3). »

Il est plus que présumable que l'imagination de l'Empereur lui avait fait un tableau tout autre des Cours séculaires d'Europe. Néanmoins il ressentit une certaine fierté à se montrer aux yeux des siens, de son entourage, des peuples même, en relations intimes avec une maison princière authentique. C'était, à la vérité, une sorte de réhabilitation de son éducation tant décriée par ses ennemis. Cependant il ne se contenta point de cette ostentation passagère et il s'appliqua constamment par des bienfaits considérables, par des prévenances ingénieuses, par

(1) *Archives royales de Stuttgart.* (Lettre du syndic Kerner à son collègue Abel.) *Mémoires de mademoiselle Avrillon*, I, 275; *Mémoires du roi Jérôme*, IV, 396.

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* (Correspondance de Didelot, 41-71.)

(3) O'Méara, *Napoléon dans l'exil*; *Mémorial de Sainte-Hélène*, II, 554.

des attentions délicates, à resserrer les liens d'amitié noués à Ludwigsbourg.

En plus de sa vanité satisfaite, il faut voir dans cette manière d'agir le désir de prouver ce qu'on avait à gagner quand on était son allié; mais il faut en même temps y reconnaître la qualité dominante de son caractère, car nous pouvons hardiment affirmer qu'en aucun temps et dans aucune circonstance il n'a donné prise à la plus petite plainte, tant soit peu justifiée par le moindre manque à des engagements matériels ou moraux qu'il n'aurait pas tenus après les avoir contractés. Nul jamais n'a pu dire qu'il n'a pas réalisé, alors qu'il en était le maître, les espérances qu'il avait fait entrevoir. Sa loyauté, malgré tout ce qu'on a voulu insinuer, est à l'abri de la critique en ces matières, la mesure de ses promesses ayant toujours été dépassée. On doit même ajouter qu'il a élevé, enrichi tous ceux qui l'ont approché à toutes les heures de sa carrière, leur a assuré leur fortune et leurs dignités, à ce point qu'ils les ont conservées et que leurs descendants en jouissent encore actuellement. En parcourant les fastes de l'épopée impériale on remarquera aisément que Napoléon seul perdit tout, le jour où il succomba sous le poids des haines et des jalousies européennes qui visaient en lui la France régénérée, glorieuse et puissante.

En voyant ce qu'il fit pour le Wurtemberg chétif et dont le concours était peu appréciable, on se demandera ce qu'il n'eût pas fait en faveur d'une grande monarchie telle que la Prusse, en faveur d'une Cour brillante et respectable comme l'était la Cour de Berlin, s'il y avait rencontré seulement un simulacre de sympathie et de confiance. Dans cette hypothèse il sera presque permis d'affirmer que les destins du monde en eussent été modifiés complètement. Sa joie, son orgueil et sa générosité n'auraient alors pas connu de bornes. On peut du moins en juger ainsi par ce qui se passa dans son âme lorsqu'il se vit admis et considéré à la petite Cour de Wurtemberg. Ce qu'il

tient à faire savoir à tout le monde, c'est qu'il habite le palais électoral. Il l'écrit à Duroc, à Joseph, à Talleyrand, à Eugène (1) et à d'autres. Il faut aussi que l'armée apprenne le bel accueil fait à son chef. L'ordre du 4 octobre porte : « L'Empereur est arrivé à Ludwigsbourg, à neuf heures du soir, sur les limites des États de Wurtemberg. Il y a trouvé des corps de troupes. Les chevaux de ses voitures ont été changés et remplacés par ceux de l'Électeur. Lorsqu'il est entré à Ludwigsbourg, la Garde électorale à pied et à cheval était sous les armes et la ville illuminée. La réception de Sa Majesté dans le Palais électoral où toute la Cour était réunie a été de la plus grande magnificence (2). »

D'après ses lettres à Joséphine et quelques phrases adressées à différents personnages, il semblerait que Ludwigsbourg était un séjour enchanteur. Les fêtes du mariage du prince Paul qu'on s'était pressé d'unir à une nièce de la reine de Prusse duraient encore il est vrai, mais nous savons que cette circonstance n'empêchait pas les dissensions familiales d'éclater au Palais. « Il y a ici une nouvelle mariée fort belle, une très belle Cour, écrit l'Empereur à Joséphine, et en tout des gens fort aimables, même notre Électrice qui paraît fort bonne, quoique fille du roi d'Angleterre. » Le lendemain : « Je pars à l'instant pour continuer ma marche... J'ai assisté ici à une noce du fils de l'Électeur avec une nièce du roi de Prusse. Je désire donner une corbeille de trente-six à quarante mille francs à la jeune princesse. Fais-la faire et envoie-la par un de mes chambellans à la nouvelle mariée... Il faut que ce soit fait sur-le-champ (3). » — « J'ai entendu hier, au théâtre de la Cour, l'opéra allemand de *Don Juan*. J'imagine que la musique de cet opéra est la même que celle de l'opéra qu'on donne à Paris; elle m'a

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 278-279, 284.
(2) *Recueil des Bulletins de la Grande Armée*, I, 3.
(3) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, I, 134-135.

paru fort bonne (1). » Ayant à demander au ministre de l'Intérieur où en est la conscription, il en profite pour laisser entendre combien est agréable son séjour à Ludwigsbourg : « Monsieur de Champagny, écrit-il, je suis ici à la Cour de Wurtemberg et, tout en faisant la guerre, j'y ai entendu hier de très bonne musique, le chant allemand m'a cependant paru baroque. La réserve marche-t-elle? Où en est la conscription de l'an XIV (2)?» Ce n'est pas sous cette forme légère, plaisante, qu'on est accoutumé de voir les lettres de service à un ministre qui n'était pas en somme, comme quelques-uns de ses confidents, le collaborateur des premières heures.

Après le départ Ludwigsbourg, la première lettre de Napoléon à l'Électeur est datée du 18 octobre. L'Empereur a tenu que ses remerciements fussent accompagnés d'un bulletin de victoire ; celui-ci était de nature à rassurer son allié sur le traité conclu quelques jours auparavant. Par l'intérêt que Napoléon porte dans ses lettres à la famille Électorale, il est facile de voir quelle cordialité régnait entre les nouveaux alliés lors de leur séparation : « J'ai voulu tarder à vous écrire, dit l'Empereur, jusqu'à ce que je vous eusse défait de toute appréhension. L'armée autrichienne n'existe plus ; plus de cinquante mille hommes ont été faits prisonniers. Je ne pense pas que de cette armée de cent mille hommes le cinquième puisse retourner en Autriche... Je désire que vous m'envoyiez le prince Paul ; vous n'aurez pas à vous repentir de l'avoir confié à mes soins ; il peut être appelé à gouverner. L'armée de Wurtemberg n'est pas assez considérable pour qu'il puisse y apprendre le métier de la guerre ; il vaut mieux qu'il serve sous mes ordres dans l'armée française. Je regarderais d'ailleurs comme une preuve de son amitié et de sa confiance en moi qu'il se rende à cette invitation... Il me reste à vous faire agréer, mon frère, tous mes

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 285.
(2) *Ibid.*, XI, 286.

remerciements du bon accueil que vous m'avez fait et à vous prier de me rappeler au souvenir de l'Électrice et de me mettre aux pieds de la princesse Paul (1). »

Pour une lettre de Napoléon, il y en a quatre de Frédéric de Wurtemberg qui soignait ses intérêts auprès du vainqueur. Mais l'Empereur, poursuivant sans perdre une minute la série de ses brillants succès, manquait de temps pour rivaliser de fécondité épistolaire avec l'Électeur. Pourtant il avait des moyens très brefs et fort élémentaires de l'assurer de sa sollicitude. Le 18 octobre, il écrit : « J'ai ordonné qu'on disposât de six pièces de canon que je désire que vous receviez comme une preuve de mon amitié et de l'intérêt que je porte à votre Maison (2). »

Marchant de victoire en victoire, Napoléon fut en situation, dès le 2 novembre, d'entrevoir la possibilité d'exécuter les promesses qu'il avait faites dans les conversations politiques tenues à Ludwigsbourg : « Mon frère, écrit-il, je vois avec plaisir que tout ce que je vous ai dit chez vous je pourrai le réaliser... » Ayant appris que le Prince électoral, après une dernière escapade, avait réintégré le foyer paternel, Napoléon, sensible à ce qui touche le bonheur de la Maison de Wurtemberg, intervient avec de sages paroles d'apaisement : « J'ai appris avec plaisir que le Prince électoral était arrivé. Un père est toujours un père. Je sens donc combien cet événement doit être agréable pour vous et pour votre famille. Du reste le Prince électoral, qui peut être vif, a des talents et des connaissances, et à vingt-deux ans bien des choses sont permises qui ne le sont pas à plus de trente (3). » Les relations d'amitié s'accusèrent encore lorsque, le 30 novembre, Joséphine se rendant à Munich s'arrêta deux

(1) Dr Von Schlossberger, *Politische und Militärische Correspondenz*, I, 2; *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 332.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 347.
(3) *Ibid.*, XI, 370.

jours à Stuttgart sur la prière de l'Électeur. L'Empereur, qui était à Vienne, avait fait à Joséphine les petites recommandations que tout bon mari doit à sa femme quand elle va pour la première fois dans une maison qu'il connaît : « Tu donneras à Stuttgart la corbeille à la princesse Paul. Il suffit qu'il y ait pour quinze à vingt mille francs. Porte de quoi faire des présents aux dames et aux officiers qui seront de service près de toi. Sois honnête, mais reçois tous les hommages. L'on te doit tout et tu ne dois rien que par honnêteté. L'Électrice de Wurtemberg est fille du roi d'Angleterre; c'est une bonne femme. Tu dois la bien traiter, mais cependant sans affectation (1). »

Rien ne fut ménagé pour recevoir pompeusement l'Impératrice. Le prince héritier et son frère, le duc Paul, s'étaient rendus à Waihingen pour y attendre Joséphine. A sept heures du soir elle arriva avec sa suite à Stuttgart, au son des cloches et saluée par des coups de canon. Toutes les routes que suivit le cortège étaient éclairées par les feux des torches et des flambeaux. A l'entrée de la ville, la municipalité exprima son dévouement par une allocution du *Oberamstamm* (préfet) Hoffmann. On avait construit un arc de triomphe de quarante-cinq pieds de haut, en style ionique, dont le fronton était orné de l'écusson impérial français portant en paillettes de cristal le nom Joséphine surmonté de la couronne impériale. De la porte jusqu'au Château, les troupes faisaient la haie, et la rue était ornée d'autels égyptiens sur lesquels brûlaient des lampadaires. Le Château était brillamment illuminé (2).

Au milieu des fêtes et réceptions de gala qui marquèrent la présence de l'Impératrice dans le palais de l'Électeur, celui-ci, uniquement préoccupé de ses intérêts, était attentif aux moindres paroles, aux moindres intonations de Joséphine; il pensait y découvrir les secrètes pensées de Napoléon. C'est ainsi qu'il ne

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, I, 159.
(2) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag, etc.*, *Beilage*, n° 10.

se possède pas de joie en racontant à un de ses ministres des propos sans grande valeur, attendu qu'ils auraient pu faire partie d'une leçon récitée par ordre. Parlant de Stuttgart et du nombre de ses habitants l'Impératrice avait dit à l'Électrice : « J'espère vous voir une plus grande résidence et plus conforme aux intentions que je connais à l'Empereur pour l'Électeur. » Affectant une incrédulité factice, Frédéric de Wurtemberg ajouta : « Que ce soit un bavardage de femme (*Weibergeschwätz*) c'est possible ; » mais, ne voulant pas abandonner complètement ses illusions, il en arrive à donner la définition la plus erronée du rôle de Joséphine près de Napoléon lorsqu'il achève sa pensée en disant : « Cependant cette femme est très puissante et très influente ; elle sait beaucoup, presque tout, des projets de l'Empereur (1). »

L'intimité, la familiarité la plus grande, pourrait-on dire, existait alors entre Napoléon et l'Électeur, si l'on en juge d'après ces lignes écrites par l'Empereur après la bataille d'Austerlitz : « J'espère que la bataille d'Austerlitz et le départ des Russes amèneront l'empereur d'Allemagne à agréer la paix dans peu de jours... Je ne sais ce que je ferai de ma personne car je dépends des événements ; cependant ne soyez pas surpris si un de ces soirs je tombe chez vous pour vous demander à souper. Il me sera agréable de pouvoir faire de nouveau ma cour à l'Électrice et de vous témoigner de vive voix toute l'amitié que je vous porte (2). »

Il sera inutile, pensons-nous, d'ajouter quoi que ce soit sur la façon charmante dont Napoléon pratiquait l'amitié, quand on aura dit les combinaisons auxquelles il se livra pour faire porter à Stuttgart une excellente nouvelle. Le 26 décembre 1805, la paix avait été signée à Presbourg, l'Empereur était à Schœnbrunn, par conséquent séparé de Stuttgart par une très

(1) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag, etc.*, *Beilage*, n° 10.
(2) *Ibid.*, *Politische und militärische Correspondenz*, I, 19.

grande distance. Obéissant alors aux sentiments les plus exquis que puisse suggérer le désir de causer une joie à un ami, il prit les dispositions nécessaires afin que le 1er janvier, au matin, arrivât à Stuttgard son aide de camp, le général Le Marois(1), porteur d'un joli cadeau pour l'Électeur : la couronne royale et un accroissement de puissance considérable ; telles étaient les étrennes qu'il envoyait par Le Marois à son allié Frédéric de Wurtemberg.

La franche cordialité dont s'inspirait Napoléon dans ses lettres et dans ses actes ne ressemble guère à l'expression emphatique des sentiments de l'Électeur. Le style prend de ce côté une tout autre allure ; il est difficile de pousser plus loin la forme d'adulations dithyrambiques qui prêtent à sourire par leur contraste avec la simplicité de langage de l'Empereur. Cette opposition s'explique assez par ce fait que l'un se livrait à des démonstrations d'amitié à peu près désintéressées, tandis que l'autre voyait dans les victoires répétées de Napoléon autant de pierres ajoutées à l'édifice de sa puissance Électorale. Alors sa lourde obséquiosité se déguisait sous des louanges hyperboliques, inséparables toutefois d'un rappel assez inconvenant des promesses antérieures. Son lyrisme exalté et son insistance à se recommander augmentaient à mesure que les succès de la Grande Armée semblaient devoir assurer plus que jamais à Napoléon le rôle de dispensateur de la grandeur et de la fortune. Aussitôt après la prise d'Ulm, l'Électeur écrit : « Ces victoires successives, cette destruction de vos ennemis ne peuvent rien ajouter à l'immensité de gloire en possession de laquelle vous êtes déjà, Sire, mais elles assureront l'existence politique et la tranquillité du sud de l'Allemagne... Agréez-en, Sire, mes bien sincères actions de grâces. Cet heureux début assure à vos alliés les plus belles perspectives. J'aime à m'occuper d'avance du

(1) Dr Von Schlossberger, *Der Allianzvertrag, etc., Beilage, n°* 12.

tableau flatteur qu'il a plu à Votre Majesté Impériale de me faire envisager, lorsque j'ai eu le bonheur de la voir à Ludwigsbourg (1). » Chaque jour, c'est-à-dire chaque nouveau triomphe de la Grande Armée est le motif d'une nouvelle glorification de Napoléon, de nouvelles et plus humbles flatteries à son adresse : « Je partage sincèrement, Sire, la joie des victoires dont les annales de l'Histoire ancienne et moderne ne fournissent pas d'exemples. Nous voyons ce que nous ne concevons pas et Votre Majesté, crue dès longtemps au pinacle de la gloire militaire, monte plus haut encore. Et si dans ce moment Elle veut bien se souvenir de ses fidèles alliés et amis, c'est prouver qu'Elle sait concilier tous les différents genres de grandeur... Le souvenir des moments où j'ai eu le bonheur, Sire, de vous faire ma cour chez moi ne s'effacera jamais. Ce seront toujours les plus heureux jours de ma vie. L'Électrice et toute ma famille La supplient d'agréer leurs hommages (2). » Après le départ de Joséphine de Stuttgart, il dit : « Puissions-nous avoir réussi à prouver à Sa Majesté l'Impératrice combien ces instants passés avec elle ont été heureux pour nous. Ils nous rappelaient plus particulièrement ceux que je compterai toujours, Sire, parmi les plus beaux de ma vie, où il m'a été permis de vous exprimer de bouche toute l'étendue de ma plus haute considération et de mon plus inviolable attachement (3). »

La nouvelle de la victoire d'Austerlitz le transporte, l'exalte à un degré plus excessif encore : « Quels succès, Sire, peuvent encore ajouter à votre gloire? Vos talents supérieurs ont enchaîné le sort et il paraît réservé à Votre Majesté Impériale de réaliser ce dont l'Histoire ne nous fournit pas d'exemples. Elle a vaincu en personne deux empereurs, détruit cette dernière armée, seul espoir qui restait à l'Autriche. Puisse enfin l'expérience réitérée

(1) Dr Von Schlossberger, *Polistische und militärische Correspondenz*, I, 3.
(2) *Ibid.*, I, 5.
(3) *Ibid.*, I, 14.

éclairer les yeux des deux empereurs, les ramener à la connaissance de leurs intérêts dans les circonstances présentes et anéantir les illusions dont on les berçait pour les empêcher d'accepter la paix que le vainqueur leur offrait toujours encore... Je ne puis finir sans me permettre une prière que Votre Majesté pardonnera à un ancien soldat qui ne s'est pas ménagé, mais qui s'y voit obligé par son attachement à Votre Auguste Personne ; c'est, Sire, de ne pas exposer vos jours si précieux pour la France, pour vos alliés, pour l'Europe entière, dont les destinées sont entre vos mains. La Providence veille sur vous, mais, Sire, un malheureux moment, on n'ose le penser (1) ! »

Le traité de Presbourg avait eu les résultats suivants pour le Wurtemberg : La Maison Électorale était érigée en royauté souveraine ; cette nouvelle dignité l'arrachait à la tutelle trois fois séculaire de l'Autriche ; l'État de Wurtemberg, auprès de ce qu'il était lors du traité de Lunéville, se trouvait actuellement accru de cent soixante-six mille milles carrés, quatre cent quatre-vingt-dix mille habitants et cinq millions de florins de revenus ; par suite son armée était portée de cinq mille à vingt mille soldats. C'est de cette manière que Napoléon tenait impérialement ses promesses envers un allié qui s'était arrangé de façon que son contingent ne rejoignît la Grande Armée que huit jours après Austerlitz (2).

En se confondant en remerciements, le nouveau roi de Wurtemberg disait à l'Empereur : « Cette illustration de ma Maison étant une des suites de l'intervention et des bons offices ainsi que de l'intérêt de Votre Majesté Impériale à mon égard, je ne puis que lui en témoigner toute l'étendue de ma reconnaissance en ajoutant que, fidèle observateur des engagements pris, Elle

(1) Dr Von Schlossberger, *Politische und militärische Correspondenz*, I, 17-18.
(2) Tagebücher aus den Zehen Feldzügen der Würtemberger unter der Regierung Königs Friedrich, p. 43-47. V. Martens, *Vor fünfzig Jahren*, II, 176 ; Albert Pfister, *König Friedrich von Würtemberg und seine Zeite*, p. 286-287.

s'est assuré par là un allié qui sera invariable dans ses sentiments et dont l'attachement lui est acquis à jamais (1). » Ce serait léser la mémoire de Frédéric de Wurtemberg que de ne pas juxtaposer à ses paroles l'épisode suivant : Le 27 octobre 1813, son armée abandonna subitement et lâchement à leurs malheurs les aigles impériales françaises qui avaient gagné au Wurtemberg la royauté, la puissance, la grandeur et l'indépendance. Voici le récit d'un officier wurtembergeois, témoin oculaire de cette pénible scène ; on ne peut décrire avec un plus froid cynisme la volte-face impudente des uns qui vont porter leurs armes à l'ennemi commun d'hier, et la stupeur navrante des autres accablés sous les coups implacables de l'infortune. « Près du village de Brunnthal, situé à une demi-lieue de Fulda, où les routes de Francfort et de Wurzbourg se croisent, l'heure de notre délivrance sonna. Arrivés au pont de pierre, sur la Fulda, nous remettions aux Français leurs parcs d'artillerie. Ils devinaient sans doute notre défection prochaine et étaient attristés !!! Mais ils ne nous opposèrent pas la moindre résistance. Nous nous séparâmes des officiers français et italiens en bons camarades. N'avions-nous pas depuis si longtemps partagé triomphes, peines et tristesses? » Sans attendre que la trahison fût effectivement consommée, le roi de Wurtemberg avait, dès le milieu d'octobre, fourni une brigade qui, sous le général Wursleben, était déjà réunie, le 26, aux Alliés et recevait, le 29, l'ordre de barrer le Mein à Aschaffenbourg aux Français (2) !

Ce dernier et rapide coup de pinceau manquait, semble-t-il, au portrait assez désavantageux que les écrivains allemands nous ont laissé de Frédéric II, premier roi de Wurtemberg par la grâce de Napoléon, empereur des Français. Nous n'ignorons pas que, pour couvrir la forfaiture du roi de Wurtemberg et celle de ses pareils, on a inventé que Napoléon n'avait attaché ces

(1) Dr Von Schlossberger, *Politische und militärische Correspondenz*, I, 38.
(2) Albert Pfister, *Der König Friedrich von Würtemberg*, 287.

princes à sa cause que pour les exploiter, les pressurer, eux et leurs peuples, en un mot qu'il ne leur avait ouvert les bras que pour mieux les étouffer. Ce sont là des arguments de prétoire; ils sont mélodramatiques mais dépourvus de preuves. Les vérités historiques exigent des faits matériels ou des chiffres. Dans la question qui nous occupe il suffira, pensons-nous, pour édifier le lecteur, de dire brièvement qu'en 1814 le Wurtemberg était si peu épuisé qu'il mettait sur pied, à la disposition des ennemis de la France, vingt-quatre mille hommes (1), c'est-à-dire plus qu'il n'en fournit jamais à Napoléon, malgré les instances et les supplications de celui-ci.

Les humbles, les honnêtes gens de Wurtemberg, n'ont pas tardé à venger Napoléon de tant de mauvaise foi et d'ingratitude; car, dès le 14 octobre 1816, le baron de Montalembert, ambassadeur de Louis XVIII à Stuttgart, constatait les sentiments d'admiration et de reconnaissance qui étaient dans le cœur des Wurtembergeois. Ce diplomate écrivait : « Je ne puis pas dissimuler à Votre Excellence que tout ici dénote des regrets pour l'usurpateur, de l'indifférence pour notre souverain et de la haine pour notre gouvernement. Souvent les indices les plus faibles découvrent le fond de la pensée, et j'ai cru la deviner tout entière dans la manière indécente et l'espèce d'adoration avec lesquelles les domestiques du Château montrent aux voyageurs le lit et la chambre occupés par le « Grand Napoléon », disent-ils, pendant son séjour ici. Tout dans cet appartement semble être conservé avec une sainte adoration (2). »

(1) Albert Pfister, *Der König Friedrich von Würtemberg*, p. 290.

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* (Correspondance du baron de Montalembert.)

CHAPITRE VI

La France et la Russie se disputent le concours de la Prusse. — Frédéric-Guillaume promet son adhésion à l'alliance française. — Départ de Duroc avec le traité en règle. — Les désillusions de Duroc aussitôt après avoir vu le Roi. — Revirement de la Prusse dès que les cris de guerre s'accentuent. — Napoléon se résout à agir avant la jonction des Russes avec les Autrichiens. — Ordre à Bernadotte de traverser le Margraviat d'Anspach. — Fureur du parti de la guerre à Berlin. — Mesures incohérentes décrétées par le Roi. — Les explications de Napoléon et sa lettre à Frédéric-Guillaume. — Interprétation singulière de la lettre de Napoléon. — Alexandre reçoit à Pulawy l'invitation de se rendre à Berlin. — Son entrée dans cette capitale. — « Le séduisant » Alexandre. — — Empressement du Tsar à l'égard de la reine Louise. — Le séjour des souverains à Potsdam. — Les fêtes, la représentation d'*Armide* à l'Opéra de Berlin. — L'archiduc Antoine arrive en trouble-fête à Berlin. — Les désastres de l'armée autrichienne. — « Un congrès de suppliants. » — La grandeur du rôle réservé au roi de Prusse par la Providence. — Frédéric-Guillaume accède à la coalition. — Les serments échangés sur le tombeau du grand Frédéric. — Duroc est rappelé près de l'Empereur. — Apologie de Napoléon dictée par lui-même. — Constance des aspirations pacifiques de Napoléon. — Une déclaration du général Mack. — Humbles avances de Napoléon à l'empereur de Russie. — La mission du général Savary. — Dédain du Tsar. — Napoléon surmonte sa susceptibilité et réitère sa demande d'entrevue avec Alexandre. — La mission de Dolgorouki au camp français. — L'Empereur traité insolemment par l'aide de camp du Tsar. — Dépit et mauvaise humeur de Napoléon. — Un factionnaire incorrect. — Simple et sublime assurance de courage militaire. — Instructions de l'Empereur à ses maréchaux. — La nouvelle méthode de guerre. — Le dévouement illimité des soldats français pour leur chef. — La bataille d'Austerlitz. — Le plateau de Pratzen. — Efforts inutiles des Russes. — Combat des deux gardes impériales. — Le général Rapp, désarçonné et blessé, annonce la victoire à l'Empereur. — Déroute des alliés. — Napoléon après la victoire. — L'empereur d'Autriche au quartier impérial français. — Déférence cordiale de Napoléon envers François II vaincu. — Le futur gendre et le futur beau-père devant un brasier sur la route. — Conclusion de l'armistice. — Une allégation erronée du Tsar sauve l'armée russe d'une capitulation. — Absence de rancune chez Napoléon.

Quoi qu'il en dût advenir par la suite, l'adhésion du Wurtemberg était momentanément d'un grand intérêt pour la France,

et, lorsque Napoléon l'avait recherchée dès le mois d'août, il en avait senti tout le prix. La guerre imminente avec l'Autriche devait se porter en Bavière ou plus loin, sur quelque point de Bohême ou de Moravie, et il importait de pouvoir tenir la campagne sans laisser d'inquiétude en arrière.

De même la nécessité s'imposait plus forte que jamais d'une alliance avec la Prusse dont le territoire devait être à la fois traversé par les renforts français cantonnés en Hanovre et par les troupes russes massées sur les confins de la Poméranie suédoise. Cette alliance prussienne, la France et la Russie se la disputaient plus âprement, à mesure que les circonstances en rendaient l'urgence plus manifeste.

Non content du récent traité qui l'autorisait à débarquer ses troupes au nord de l'Allemagne, Alexandre Ier voulait encore obtenir le droit de passage par la Silésie qui mènerait aisément ses contingents sur les derrières des armées françaises. Frédéric-Guillaume résistait. Il demeurait buté à la résolution de ne se compromettre à fond avec personne et il comptait avoir assez de souplesse pour se glisser (*sich durchzuwinden*) — c'était sa propre expression — entre les deux colosses qui le pressaient de se déterminer en faveur de l'un ou de l'autre.

Voyant qu'il n'arriverait à rien par la persuasion, Alexandre pensa recourir à la menace. Déjà Winzingerode, son aide de camp, lui avait prédit « que la Cour de Berlin ne se départirait pas de sa neutralité, tant qu'on n'exercerait pas sur elle une pression décisive (1) ». A bout de patience, le Tsar écrivit au Roi : « La situation des affaires rend de jour en jour plus urgent le passage de l'armée russe et m'oblige de demander à Votre Majesté d'accélérer autant que possible le moment où mes troupes pourront traverser vos États. » En même temps les troupes russes s'avançaient vers le territoire prussien et l'on

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 360.

faisait savoir à Berlin que la Russie allait user de violences, si le Roi n'accédait pas à la coalition. Pour donner plus de poids à ses paroles, Alexandre se porta de sa personne à proximité de la frontière prussienne, au point où une partie de ses troupes se trouvait déjà rassemblée.

Ce déplacement de l'Empereur de Russie parut fort inopportun à Frédéric-Guillaume qui recevait alors des propositions françaises dont ses oreilles étaient charmées : le cabinet des Tuileries l'invitait à prendre possession du Hanovre. Frédéric-Guillaume hésitait autant à l'accepter qu'à le refuser; il aurait aimé s'en réserver l'option; mais, si les Russes franchissaient les limites prussiennes, c'en était fait des offres de la France. Alors il eut un accès d'énergie. Aux objurgations comminatoires du Tsar il répondit en déclarant qu'il allait mettre sur pied quatre-vingt mille hommes pour défendre sa neutralité (1). Effectivement des troupes furent levées et acheminées vers la Silésie.

Si les Russes avaient pénétré en Prusse, cette armée s'y serait-elle opposée? C'est douteux. Frédéric-Guillaume, à cette époque, n'avait pas encore vaincu ses répugnances pour la guerre. Malgré son allure d'apparence belliqueuse, il serait probablement resté quand même dans un rôle expectant, comme il le fit d'ailleurs quelques semaines plus tard, quand son territoire fut traversé à Anspach par les Français. Néanmoins la mesure vigoureuse de la Prusse eut l'effet qu'en attendait le Roi; elle ralentit l'ardeur de l'empereur de Russie. Ce dernier, sachant que l'influence française s'efforçait de contre-balancer la sienne à Berlin, se demanda si la démonstration militaire prussienne n'était pas le résultat d'une entente avec la France. Cette considération le décida à rentrer dans la voie des ménagements, et il se rangea aux avis secrets qu'il recevait de Berlin et qui lui

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 200-220.

donnaient l'assurance que, s'il venait dans cette capitale, sa présence déciderait Frédéric-Guillaume à se rendre à tous ses désirs. La perspective de revoir la Cour de Berlin, où il avait conservé de charmantes et précieuses sympathies, devait tenter le jeune empereur. Il fit demander une entrevue au Roi par le prince Dolgorouki, son aide de camp. Frédéric-Guillaume sursauta d'effarement, tant cette démarche lui paraissait une autre manière de le compromettre. Qu'eût dit Napoléon en voyant arriver Alexandre à Berlin? Toutefois, fort embarrassé, le Roi voulait éviter d'opposer un refus formel à la proposition très flatteuse que lui apportait Dolgorouki. Il n'osait pas renvoyer l'aide de camp ; encore moins se déterminait-il à fixer un rendez-vous. Chaque jour, sous une autre excuse, il différait sa réponse, non sans prier Dolgorouki de réitirer à son maître « qu'il était personnellement favorable à une alliance avec la Russie (1) ».

A l'encontre de la Russie qui n'offrait à la Prusse que l'honneur platonique de figurer dans la croisade contre la France, celle-ci, par la voix de ses ambassadeurs — Duroc allait être envoyé pour soutenir Laforest — s'engageait à donner le Hanovre à la Couronne prussienne pour prix de son alliance. Les avantages offerts par Napoléon au Cabinet de Berlin étaient, sous tous les rapports, conformes aux intérêts majeurs des deux nations. La Prusse ne pouvait demander mieux que de s'agrandir et la France désirait vivement qu'un État très fort, au centre de l'Europe, servît de contrepoids aux entreprises de l'Autriche. Mais après avoir vu le roi de Prusse promettant beaucoup, puis cherchant à temporiser devant les injonctions de la Russie, nous allons le retrouver, devant les propositions françaises, indécis et fugace, donnant les plus belles assurances d'abord et s'efforçant ensuite de traîner les choses en longueur.

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 366.

Dès le commencement d'août, M. de Laforest, notre ambassadeur, avait reçu l'ordre de reprendre immédiatement avec M. de Hardenberg la question de l'alliance. Maintenant que le conflit allait se régler non plus sur mer avec l'Angleterre, mais sur terre avec l'Autriche et la Russie, le Hanovre perdait de son importance; il s'agissait d'abord de se tirer d'affaire avec la coalition. Alors la France était prête à tous les sacrifices pour se réserver, à elle seule, les services qu'un voisin des opérations de guerre peut rendre aux belligérants; par conséquent Napoléon était disposé à donner en toute propriété l'Électorat à la Prusse. Si ce n'était pas assez, Laforest irait jusqu'à lui offrir « tel autre avantage, arrondissement, prérogative ou influence en Empire que Sa Majesté Prussienne penserait trouver à sa convenance (1) ».

Les instructions de Laforest étaient tellement pressantes que, pour les remplir, il dut se mettre en frais d'ingéniosité. Il dit dans sa correspondance : « M. de Hardenberg étant reparti plus tôt que de coutume pour ses terres près de Francfort-sur-l'Oder... j'ai dû prendre le parti d'aller le forcer dans sa retraite où, occupé de défrichements et de bâtisses, il se refuse encore à recevoir aucun étranger. J'ai prétexté un voyage de curiosité à Francfort et, supposant un accident de voiture qui me retenait dans son voisinage, je lui ai fait faire mes compliments. Il m'a invité aussitôt à m'arrêter chez lui. J'ai eu ainsi l'avantage d'une longue et solitaire matinée de campagne pour exécuter les ordres de Sa Majesté Impériale. J'y ai mis tout le zèle dont je suis capable, et j'ai lieu de penser que M. de Hardenberg commence à entrer personnellement dans les vues que je lui ai développées (2). »

Quatre jours après, Laforest écrivait : « M. de Hardenberg vient aujourd'hui de me faire connaître l'acquiescement du Roi

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 359.
(2) *Archives du ministère des Affaires Etrangères, Prusse*, 236.

aux propositions dont j'ai été l'organe et l'intention où est Sa Majesté d'entrer en matière et de conclure un traité sur les bases établies, aussitôt que l'Empereur le voudrait. Ce ministre paraissait extrêmement satisfait. » Laforest ne se tenait pas d'aise quand il entendait Hardenberg commenter la situation dans les termes suivants : « Le Roi sera très fort, lorsqu'en faisant à Vienne, à Pétersbourg, à Londres, la déclaration désirée par Sa Majesté Impériale, il pourra dire aux Anglais : « Vous n'avez « plus le prétexte des indépendances soi-disant menacées; » aux Russes : « A propos de quoi faites-vous la guerre? » aux Autrichiens : « Vous voilà rassurés en tous points; voulez-vous « courir des risques certains pour les craintes chimériques dont « vous vous laissez bercer (1)? » Tout allait donc à merveille. Moyennant l'annexion du Hanovre et quelques petites concessions sur le régime de l'Italie, la Prusse consentait enfin à être et, chose plus extraordinaire encore, à se dire l'alliée de la France.

L'ébauche de l'union en était là quand la guerre devint plus imminente. Napoléon, qui avait des raisons suffisantes pour se méfier des hésitations du roi de Prusse, se dit qu'un second diplomate, accrédité spécialement pour conclure l'alliance, ne serait pas de trop avec Laforest. Il envoya tout de suite à Berlin Duroc qui avait su se rendre sympathique à la Cour, lors de ses précédentes missions. Le 23 août, l'Empereur écrivait au roi de Prusse : « J'envoie auprès de Votre Majesté le général Duroc. Il est muni de mes pouvoirs pour signer, avec la personne que Votre Majesté voudra désigner, le traité dont nos ministres sont convenus. Je me réjouirai de tous les nouveaux liens qui resserreront nos États. Nos ennemis sont communs. L'acquisition du Hanovre est géographiquement nécessaire à Votre Majesté, surtout lorsque l'Europe se trouve partagée entre

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères; Prusse,* 236.

de si grandes puissances... Il faudra donc se battre encore. Dieu, ma conscience, Votre Majesté et l'Europe me seront témoins que je suis attaqué, puisque je suis menacé sur mes frontières lorsque toutes mes troupes sont sur des vaisseaux et sur des côtes (1). »

Parti en toute diligence, Duroc arriva à Berlin le 1er septembre. Dans sa pensée, il n'avait qu'à signer au nom de la France le traité d'alliance; à cet effet il était porteur d'une délégation parfaitement en règle et on peut voir encore dans nos archives ce parchemin officiel, revêtu du sceau impérial et des signatures nécessaires (2). Dès que, le lendemain, il fut en présence du Roi et du ministre d'État, il s'aperçut que sa tâche ne serait pas, hélas, aussi facile qu'il se l'était figurée. Sortant de l'audience royale du château de Charlottenbourg, Duroc écrit : « Je juge, d'après ce début, que l'idée de la guerre a effrayé le Roi; que depuis mon arrivée tout se remue autour de lui pour l'affermir dans sa neutralité; qu'il sera difficile de conclure le traité d'alliance sans quelques modifications analogues à sa manière de voir (3). » Après avoir senti au premier contact que le Roi allait se dérober, le pauvre Duroc, quatre jours plus tard, est obligé d'avouer qu'il ne conserve plus beaucoup d'espoir. Il écrit : « Il est à peu près probable à présent que je reviendrai près de Votre Majesté sans avoir rempli le but qu'elle s'est proposé en m'envoyant ici. Le Roi, comme tout ce qui l'entoure, craint la guerre et, si ses premières dispositions avaient pu faire croire qu'il joindrait ses efforts à ceux de Votre Majesté, c'est qu'il croyait qu'il ne faudrait en venir qu'à des démarches pacifiques (4). »

La conception d'alliance que s'était faite le Roi doit être une

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 116.
(2) *Archives du ministère des Affaires étrangères; Prusse*, 236.
(3) *Ibid.; Prusse*, 236.
(4) *Archives nationales*, AF, IV, 1690.

des curiosités des annales de la diplomatie. L'alliance lui convenait assez, tant qu'il en retirait des profits considérables et qu'il ne courait pas le moindre risque de conflit avec qui que ce fût ; mais, si des complications survenaient au cours de cette alliance, le roi de Prusse se réservait de ne plus connaître personne, et son traité devenait nul et non avenu ! Cela fut expliqué en toutes lettres aux diplomates français par M. de Hardenberg qui vint leur dire, le 16 septembre : « Nos renseignements nous font connaître que la base de notre négociation, le maintien de la paix, va faire défaut. L'ultimatum de l'Autriche a été envoyé à Paris le 3 septembre. On nous annonce l'arrivée à Berlin du général autrichien, comte de Meerfeldt. Cent mille Russes ont déjà dépassé la frontière autrichienne. Les Suédois et les Russes vont débarquer en Poméranie. Enfin le duc de Cambridge, à la tête d'une armée, va s'efforcer de récupérer le Hanovre. » Alors Hardenberg, pour bien faire comprendre qu'il n'est plus du tout question d'alliance, termine par ce conseil avisé et amical : « Que la France remette donc sans perdre de temps le Hanovre à la Prusse, qu'elle en retire toutes ses troupes ; elle les emploiera plus utilement ailleurs. » Duroc ne manqua pas d'observer que, si Napoléon voulait donner le Hanovre à la Prusse, c'était en gage d'une alliance. « Autrement, il garderait sa conquête (1). »

La modération de Napoléon fut portée si loin que les négociateurs français en arrivèrent à remettre un traité donnant le Hanovre en dépôt à la Prusse, si celle-ci faisait la promesse d'empêcher les Anglais de l'occuper, et à le rendre à la France au jour de la paix (2). Mais plus la France avançait dans la voie des concessions et plus la Prusse reculait ; elle exigeait l'Électorat sans condition aucune, sans engagement de sa part : « Le tableau change à chaque instant, réplique M. de Hardenberg ; il

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 217-220.
(2) *Ibid.*, II, 243-245.

faut se hâter, car nous ne répondons de rien si les Anglais et les Hanovriens ont déjà occupé l'Électorat avant la Prusse (1). »

Cette façon d'agir dénotait clairement qu'il y avait, du côté de la Prusse, des arrière-pensées hostiles à la France. M. de Hardenberg les révèle fidèlement dans ses Mémoires : « J'ai conseillé au Roi, dit-il, de ne rien faire avec la France, de laisser traîner les choses jusqu'après l'entrevue du souverain avec l'empereur de Russie (2). » Enfin, dans les conseils du Roi, on disait avec franchise : « Que les Français évacuent de suite le Hanovre, et nous l'occuperons. Si la France accepte cela, la prise de possession peut être démontrée comme un service important rendu à l'Angleterre et à la coalition, puisque le roi d'Angleterre récupère de cette façon son Électorat (3). » Donc, quand la Prusse réclamait la possession du Hanovre sans condition aucune, c'était avec l'intention de le rendre à l'Angleterre dès que la coalition aurait l'air de triompher. Vraiment, pour cette restitution, la France n'avait besoin de personne ; à tous les points de vue il lui serait plus profitable de la faire elle-même que d'en charger un tiers.

Lorsque le général Duroc était parti pour Berlin, Napoléon pouvait croire que l'alliance prussienne était faite puisque l'assurance en avait été donnée à Laforest et qu'il ne restait qu'à échanger les signatures. C'est sur cette donnée qu'il avait composé son plan de campagne. Quand il s'aperçut que, contre son espérance, la Prusse inaugurait une ère nouvelle de négociations, il eut lieu de supposer qu'à défaut de la ratification de l'alliance, le cabinet de Berlin accepterait la dernière proposition française, c'est-à-dire l'occupation du Hanovre par les armées prussiennes sous la réserve qu'il ne serait pas rendu à l'Angleterre. Toutefois, comme les dépêches de Berlin mettaient un

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 246-251.
(2) *Ibid.*, II, 252.
(3) *Ibid.*, II, 254.

certain temps pour parvenir au quartier impérial, Napoléon vit un danger à laisser s'écouler les jours et à permettre ainsi que les renforts du Tsar, acheminés de Russie, arrivassent jusque sur le théâtre de la guerre; car évidemment, cent mille Russes n'avaient d'autres raisons de se rendre en Silésie et en Poméranie suédoise que d'être à même, au moment critique, de traverser la Prusse et d'aller prendre à revers les armées françaises. Secouant subitement le poids énervant de l'attente, il arrêta énergiquement les mesures qui pouvaient lui assurer coûte que coûte une première et éclatante victoire sur l'armée autrichienne, qu'il voyait à sa merci s'il savait manœuvrer avec précision et rapidité. Alors il donna l'ordre à Bernadotte, qui commandait l'armée d'occupation du Hanovre, d'évacuer le pays et de n'y laisser qu'une garnison suffisante pour défendre solidement la forteresse de Hammeln par laquelle se trouverait encore attesté le droit de conquête de la France. Bernadotte devait rejoindre à marches forcées les troupes de l'Électeur de Bavière. La route qui lui était prescrite l'obligeait à traverser une partie des provinces prussiennes de Franconie.

La nouvelle de cette violation du territoire prussien par les armées françaises parvint au Roi pendant qu'il était en soirée chez son ministre Hardenberg (1). Ce fut une stupeur générale qui éclata bientôt en une rage folle. Le parti hostile à la France se saisit de l'événement comme d'une bonne aubaine Les esprits s'excitèrent jusqu'à la fureur. C'était, disait-on, une insulte faite à la personne du Roi, à la dignité de la couronne et à l'indépendance de la monarchie. Qu'allait-on devenir en face des Russes à qui l'on venait de refuser le passage ? Les généraux réclamaient une vengeance terrible de l'affront fait à leurs armées ; ils voulaient la guerre immédiate, à outrance.

(1) *Vertraute Briefe*, II, 118.

Le prince Louis-Ferdinand colportait partout les discours belliqueux que la Reine tenait aux dîners de la Cour; il était l'âme des conseils présidés par cette princesse. L'ascendant des femmes dominait; on se serait cru à une Cour d'un autre temps. Un véritable vent de folie et d'exaspération tourna toutes les têtes (1).

Dans cette atmosphère embrasée, le Roi abreuvé des reproches des siens, humilié devant les autres, fut gagné par la fièvre générale. Comme il arrive à tous les timides, l'effort violent qu'il fit pour sortir de sa réserve ordinaire le jeta hors des bornes. Du premier coup il poussa les choses à l'extrême avec une exagération d'attitude impossible à maintenir longtemps. Dans son désir d'afficher sa virilité factice, il prit toutes sortes de résolutions. A l'instar d'un despote en proie soudain à une démence furibonde, il décrète tout ce qui passe par son cerveau en délire. « Jamais peut-être, dit un diplomate alors présent à Berlin, on n'a vu dans une heure décisive se presser des événements aussi considérables (2). » Toutes les frontières prussiennes seront ouvertes aux armées de la coalition. On adresse au général, commandant les troupes russes en Poméranie, l'invitation d'avancer immédiatement avec ses vingt mille Russes et Suédois et de suivre le chemin le plus court. Quatre armées prussiennes seront formées, savoir : une de quarante à cinquante mille hommes dans le pays de Bayreuth, une deuxième en Hanovre, une troisième en Westphalie, une quatrième de réserve. Un courrier est expédié à Dresde pour prier le Prince Électeur de mobiliser incontinent son armée et de se joindre à l'armée prussienne en Franconie. Ce n'est pas encore assez; le Roi donne l'ordre à ses troupes de s'emparer du Hanovre.

(1) *Archives nationales*, AF, IV, 1690; *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 410-415-605; Arnim, *Vertraute Geschichte*, III, 300; Adami, *Luise Königin von Preussen*, 151; *Vertraute Briefe*, I, 206-208; Bignon, IV, 346-350.

(2) *Mémoires du prince de Metternich*, I, 44.

Elles y pénètrent le 26 octobre. Puis il envoie un exprès à l'empereur Alexandre pour le prier de venir à Berlin s'entendre avec lui sur les arrangements à prendre. Enfin il ordonne de chasser immédiatement du royaume le général Duroc et M. de Laforest, notre ambassadeur (1). Cependant l'énormité de cette dernière et irréparable mesure lui causa une certaine frayeur; un petit frisson, sans doute, servit de réaction à cette crise aiguë d'énergie, car, un instant après, il enjoignit de suspendre le renvoi des ambassadeurs français. Il se contenta provisoirement de les frapper d'interdit; personne n'eut plus le droit de communiquer avec eux. L'idée de se mettre complètement du côté de la coalition est arrêtée; le prince de Metternich écrit, le 15 octobre, à sa Cour : «Le baron de Hardenberg m'a informé confidentiellement que le Roi a passé de notre côté avec toutes ses forces militaires (2).» C'était, on le verra bientôt, beaucoup de bruit pour rien; car ce n'est pas encore cette fois que Frédéric-Guillaume va d'un pas ferme et rapide s'élancer sur les champs de bataille.

L'affaire d'Anspach est généralement regardée comme la cause initiale de la guerre de 1806. Le sentiment prussien fut froissé, dit-on, et comprit qu'il n'avait rien de bon à attendre d'un homme tel que Napoléon qui ne tenait compte ni du droit, ni de la dignité des peuples. L'empereur des Français avait-il donc commis sans raison plausible un acte aussi grave qu'une violation de territoire? C'est ce qu'il convient d'examiner, car, dans les actes de l'Empereur, il faut toujours se méfier de ce qui ressemble de prime abord à une déloyauté voulue ou à une maladresse irréfléchie. On ne saurait admettre que Napoléon passionnément désireux de l'alliance prussienne eût donné de façon brutale ou légère un ordre capable de susciter une rupture immédiate.

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, I, 54-55-56.
(2) *Ibid.*, I, 55.

Afin de bien pénétrer sa pensée, on ne doit pas perdre de vue les circonstances dans lesquelles une petite armée française de vingt mille hommes traversa très vite et sans commettre la moindre déprédation une portion des possessions prussiennes en Franconie. Ces circonstances, dont l'exactitude est certifiée par les contemporains les moins favorables à Napoléon, étaient les suivantes : « La Russie avait fait savoir au Roi, d'une façon aussi péremptoire qu'inusitée, la résolution qu'elle avait prise de ne pas tenir compte de la neutralité de la Prusse (1). » Des reconnaissances de cosaques se faisaient journellement sur la frontière prussienne; cent mille Russes étaient aux portes de la Silésie, prêts à se précipiter, à l'heure qu'ils choisiraient, sur les derrières de l'armée française. C'est en face de cette situation que Napoléon donna à Bernadotte l'ordre de traverser le territoire d'Anspach. On ne serait probablement pas loin de la vérité en disant que la fureur des Prussiens provenait surtout de ce que l'infraction — si toutefois c'en était une — avait été commise par les Français et non par les Russes sur qui se portaient toutes les sympathies.

A l'heure même des événements, les adversaires et critiques habituels de Napoléon ne voyaient pas grand'chose de répréhensible dans sa conduite; ils ne la jugeaient ni violente, ni indélicate. Le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Berlin, écrivait à sa Cour : « L'ordre donné à l'armée française de ne pas respecter la neutralité du territoire prussien peut coïncider, en rapprochant les dates, avec les premiers bruits répandus ici de la détermination de l'empereur de Russie de faire passer les frontières prussiennes à ses troupes, le 28 septembre, de gré ou de force.... Ne se pourrait-il pas que l'empereur Napoléon eût expédié cet ordre dans l'espoir que la nouvelle de son exécution arriverait à Berlin à une époque où le

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, I, 45

Roi se trouverait ou un allié ou en pleine guerre avec la Russie, et que, dans l'une ou dans l'autre position, elle ne saurait rien gâter?... (1). »

Sous aucun rapport le gouvernement prussien n'avait de motif pour se dire insulté intentionnellement et, pour calmer l'effervescence fougueuse qu'il avait déchaînée, il lui aurait suffi de publier le compte rendu du Conseil des ministres tenu sous la présidence du Roi et où l'on reconnut, dit Hardenberg dans ses Mémoires, « que dans les guerres précédentes et en vertu de négociations antérieures le passage du territoire d'Anspach était permis à tous les belligérants (2). » Ce fut du reste le thème principal adopté par Napoléon pour se disculper. Il ne lui convint pas d'exposer devant l'Europe ses doléances sur l'attitude exagérée de la Prusse à son égard. Il se contenta de demander comment il aurait pu imaginer que ce qui était ouvert pour tout le monde était fermé à la France seulement. Il était parti, comme il le dit lui-même, de la convention de Bâle (3), laquelle spécifie explicitement « que les puissances belligérantes pourront traverser notamment les principautés de Franconie sous réserve (art. 375) qu'elles ne pourront y établir le théâtre de la guerre ni prendre des positions retranchées (4) ». Nul ne connaissait mieux ces dispositions que le premier ministre prussien Hardenberg. Nos Archives de la guerre possèdent une lettre adressée au général Moreau et par laquelle on lui annonce que « lui sont envoyés, en juillet 1796, des commissaires pour le passage des troupes à travers les provinces du Roi, afin de prendre les mesures propres à concilier la neutralité, l'intérêt et le besoin des troupes ». Cette note est signée « Hardenberg, ministre d'État et de Cabinet de Sa Majesté le

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, I, 53-54.
(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 272.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 291.
(4) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 285

roi de Prusse, dirigeant dans ses provinces de Franconie (1) ».

Cet usage n'était point tombé en désuétude, puisque tout récemment, dans la guerre actuelle, des détachements bavarois avaient passé par ce même territoire où ils avaient été poursuivis par les Autrichiens. Hier encore ceux-ci avaient traversé les possessions prussiennes en divers endroits (2).

Personne n'avait entendu dire que les passions s'étaient déchaînées contre la Bavière ou contre l'Autriche. Pourquoi en aurait-il été autrement? « Le Roi, rapporte son conseiller intime, n'eut pas plus tôt la certitude de la guerre entre l'Autriche et la France que, méditant sur ce qui pouvait devenir l'écueil de sa neutralité, il prévit le sort des provinces de Franconie. Il se dit que, jetées sur la route des deux armées, il était impossible qu'elles demeurassent intactes, attendu que le vaincu s'échappe par tous les chemins, tandis que le vainqueur, avant toute autre considération, poursuit sa victoire. Dans ces conditions il crut plus sage d'imiter sur ce point ce qu'avait fait son père en 1796; il ordonna à son cabinet de déclarer que le passage par la Franconie serait permis à toutes les puissances belligérantes, sous la seule réserve de n'y point prendre de position stable et d'y payer tout comptant (3).

Ces faits matériels, seuls, étaient peut-être de nature à faire regarder l'affaire d'Anspach, non comme un forfait monstrueux, mais comme un malentendu dont la Prusse — ce qui constituait le point essentiel — n'était pas responsable aux yeux des puissances et sur lequel on pouvait s'expliquer. Napoléon le pensait ainsi lorsqu'il écrivait au roi de Prusse le 5 octobre : « J'entends qu'il y a quelque difficulté pour le passage sur le Margraviat d'Anspach. Je suis parti de la convention de Bâle et de l'usage de la guerre passée. Cependant je suis bien loin de refuser à Votre

(1) *Archives du ministère de la Guerre.*
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 280.
(3) Lombard, *Matériaux, etc.*, p. 114.

Majesté le droit de se comporter comme elle veut dans ses États; mais elle est trop juste pour ne pas convenir qu'il faut que j'en sois instruit lorsque cela déroge à l'usage des guerres passées. Je désire apprendre, Monsieur mon frère, que Votre Majesté n'a contre moi aucune mauvaise volonté pour ce qui s'est passé. Elle peut rester persuadée de mon désir de lui être agréable. Le prince Eugène de Wurtemberg (ce prince était porteur de la lettre) donnera à Votre Majesté des nouvelles du Danube; si je pouvais penser que cela pût lui être agréable, je m'empresserais de lui en donner quelquefois directement lorsqu'il y aurait des événements qui en vaudraient la peine (1). » La méprise de l'Empereur était tellement sincère qu'en 1807, à Tilsit, alors qu'au pinacle de la gloire il n'a nullement besoin de se disculper vis-à-vis de personne, il dit spontanément au Tsar : « Il faut se rappeler tout ce que produisent de maux les États entremêlés; témoin le passage sur le territoire d'Anspach (2). »

La lettre adressée par Napoléon au roi de Prusse ouvrait la porte à toutes les communications; elle marquait même une certaine condescendance pour le gouvernement prussien et pour le Roi. Elle était à peu près tout ce qu'elle pouvait être, surtout si l'on tient compte qu'elle fut écrite parmi les graves et multiples préoccupations des grandes marches et manœuvres militaires. Qui aurait pu songer qu'à Berlin on s'offenserait de cette lettre, qu'on y découvrirait une insulte au Roi? C'est cependant ce qui eut lieu, tant il est vrai qu'il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Aucun événement de guerre ne s'était encore produit; on sentait en Prusse l'impossibilité de rester inactif; on y souhaitait le succès des alliés car toutes les préférences étaient acquises à la cause embrassée par le Tsar. Dans ces conditions, du moment qu'on trouvait une

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 291.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 65.

sorte de prétexte pour oublier les promesses et les devoirs de gratitude contractés envers la France, on ne voulait pas laisser échapper le cas de rupture qui se présentait. Il est difficile de croire à autre chose quand on voit de quelle manière on s'efforça de trouver injurieuse la lettre, pourtant conciliante et gracieuse, de l'Empereur. Le conseiller intime du Roi écrit au ministre : « J'adresse à Votre Excellence une lettre de Napoléon dont le prince de Wurtemberg a été porteur. Le ton cavalier qui y règne ajoute, s'il se peut, à l'insolence de ce qu'on prétend excuser. Aussi, je l'avoue, je n'ai pas encore vu le Roi blessé plus profondément (1). »

Si nous avons cru devoir nous arrêter ici longuement sur l'incident, assez mince en vérité, de la prétendue violation du territoire d'Anspach, c'est parce qu'il joue un rôle important dans l'histoire des relations de la France avec la Prusse. Nombre d'écrivains, voulant à tout prix rejeter sur Napoléon la cause de la guerre de 1806, sont parfois fort embarrassés; alors ils s'emparent de l'affaire du Margraviat et soutiennent que, depuis cet affront ineffaçable fait à la dignité prussienne, la guerre était devenue inévitable. Ce n'est là qu'une partie de la vérité. Oui certes, depuis cette époque, la guerre était devenue inévitable, mais uniquement parce qu'on subissait à Berlin la volonté du parti de la guerre à la tête duquel se trouvait la reine Louise. Cette coterie bruyante s'appliqua à entretenir la légende d'une injure grave, irréparable, faite à la couronne royale et à la nation prussienne. On s'efforça d'échauffer l'esprit du Roi et on nourrit avec des soins infinis des ressentiments qui se pouvaient apaiser avec la plus grande facilité.

En se rapprochant du théâtre des événements, l'empereur Alexandre s'arrêta chez les parents de son chancelier d'Empire,

(1) *Archives royales prussiennes*, II, 397.

le prince Czartoryski. Il fut reçu dans leur château de Pulawy, chanté par Delille :

> Fortuné Pulawy qui seul obtint des dieux
> Le charme que le ciel partage à d'autres lieux...

Le Tsar y attendait la fixation de son entrevue avec le roi de Prusse. Les loisirs du séjour de Pulawy furent employés à poser quelques jalons de la future reconstitution du royaume de Pologne au profit d'Alexandre (1). Celui-ci se tint assez fermé sur ses projets et sur les conséquences de la campagne actuelle, mais les généraux de sa suite, pleins d'ardeur guerrière, parlaient avec orgueil de leurs succès prochains. Ils auraient cru manquer aux convenances s'ils n'avaient demandé aux dames de Pulawy leurs commissions pour Paris. C'était le but que leur aimable forfanterie assignait dans un bref délai à leurs triomphes et conquêtes (2). Ils rencontrèrent cependant une lacune dans leurs calculs, car leur imagination débridée était alors en avance d'une dizaine d'années sur le cours de l'histoire.

L'incident du Margraviat d'Anspach était survenu à l'époque où le prince Dolgorouki, chargé par Alexandre de demander une entrevue au roi de Prusse, venait de mettre tout en œuvre pour entraîner celui-ci dans la coalition. Il lui avait offert sur les finances anglaises un subside d'un million deux cent cinquante mille livres sterling pour cent mille hommes et un tiers de cette somme devait être payé immédiatement. Il était sur le point de renoncer à « vaincre les hésitations de Frédéric-Guillaume qui trouvait chaque jour un nouveau prétexte pour refuser sa réponse ». Dans l'indécision où il se débattait, le pauvre Roi en était venu à invoquer les motifs les plus puérils tels qu'un mal au pied (3) ou autres ennuis analogues; mais, dès que les troupes

(1) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 399.
(2) *Mémoires de la comtesse Potocka*, p. 92.
(3) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 260.

françaises eurent franchi le Margraviat, les choses changèrent brusquement de face. Dolgorouki fut mandé au palais et prié de partir en toute hâte afin de porter à l'empereur Alexandre l'invitation royale de se rendre à la cour de Berlin qui l'attendait avec la plus vive impatience. Grande fut l'allégresse que causa cette résolution du Roi dans son entourage le plus proche et dans le parti hostile aux Français. Ce rêve si longtemps caressé d'une union intime entre les deux Cours allait enfin se réaliser. Après avoir désespéré de voir le Roi acquiescer à la visite du Tsar, on allait pouvoir, dans la splendeur de la Cour, reprendre les charmes de l'idylle qu'une pensée fidèle suivait langoureusement depuis trois ans qu'on s'était quittés à Memel. Sans perdre une minute Alexandre, toujours zélé courtier de la coalition, partait de Pulawy; il jugeait prudent d'aller, selon l'expression du chancelier russe, « battre le fer pendant qu'il était chaud (1). »

Le 25 octobre 1805, l'empereur de Russie faisait son entrée à Berlin. Duroc, encore présent dans cette ville, a noté quelques détails de cet événement. « Dès que l'on fut instruit, dit-il, du jour de son arrivée, le Roi envoya au-devant de lui jusqu'à Francfort-sur-l'Oder son aide de camp, le général Köckeritz, avec une lettre autographe. Des chasseurs de la Cour, placés de distance en distance sur la route, ont averti de l'heure à laquelle l'Empereur était arrivé dans cette ville et de celle à laquelle il arriverait à Berlin. Les princes Henry et Guillaume, frères du Roi, sont partis pour se porter à la rencontre de l'Empereur et l'ont attendu à Friedrichswald à deux lieues de Berlin. Des attelages de la Cour avaient été préparés là et plus loin. L'Empereur est monté avec le prince Henry dans la voiture à deux places de celui-ci; le prince Guillaume, les princes Czartoryski, Dolgorouki, le comte de Tolstoï, grand maréchal, tous trois de la suite de l'Empereur, sont montés dans une berline du Roi. Ces deux

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, II; *Autriche*, 479.

voitures étaient précédées par un grand nombre de courriers qui étaient allés à cheval par la route de Francfort. Il n'y avait ni troupes, ni escorte. Six pièces d'artillerie placées à la porte de la ville ont annoncé l'entrée de l'Empereur. Sur le passage, les accès des rues étaient gardés par des piquets d'infanterie. »

Le parti de la guerre avait organisé l'enthousiasme dans la ville. Le prince Louis-Ferdinand, qui, depuis le premier jour de la crise, était à la tête des frondeurs, avait accoutumé les Berlinois à des manifestations publiques. A son instigation on insultait les ministres suspects de tiédeur, tandis qu'on saluait par des vivats chaleureux M. de Hardenberg jugé favorable à la bonne cause. Le peuple était surexcité par des meneurs ; ceux-ci formaient des groupes et y déclamaient contre la honte d'une armée de cent mille hommes qui se résignait à dévorer silencieusement les affronts des Français; sous l'influence du prince, on avait lu à haute voix, au théâtre, un hymne guerrier indirectement hostile à la France (1); enfin on racontait avec attendrissement qu'à la fête du prince héritier, âgé de onze ans, la Reine, ces jours passés, lui avait donné un casque et une épée en lui disant : « Tu vengeras tes frères malheureux (2). » A ces discours, à ces spectacles, à ces récits, le peuple s'animait, maudissait les Français, auteurs de tant de maux.

Le cortège du Tsar fut salué par les acclamations de cette foule surexcitée. Sur la place du Château, les grenadiers de la garnison, le régiment des gens d'armes et un escadron de gardes du corps étaient rangés en bataille. Le Roi, accompagné de ses officiers, reçut l'Empereur au moment où il descendait de voiture. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent à plusieurs reprises. Assez troublé le Roi prit ensuite la main de l'Empereur et se tenant ainsi tous deux, les souverains gravirent les marches du perron et se dirigèrent du côté

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 480.
(2) Adami, *Luise Königin von Preussen*, p. 146.

des appartements. La reine Louise, entourée de ses dames, attendait sur le palier du grand escalier, à l'entrée de la salle des gardes. Avec une émotion contenue elle regardait monter le jeune et bel Empereur. Dans le plus serré des uniformes, il avait, avec ses vingt-huit ans, plutôt l'air d'un charmant officier que de l'autocrate des immenses contrées du Nord. Celui que les émigrés français appelaient jadis « l'Amour grec » et qui maintenant portait aimablement ce surnom plus juste : « le Séduisant, » avait une physionomie douce, avenante et gaie, rendue intéressante par le contraste d'une chevelure blonde et d'une fine moustache brune. Grand, élancé, péchant plutôt par trop de raideur que de laisser aller, il était fier de ses avantages physiques. Il avait la vanité de son pied, dont l'élégance aurait pu être enviée par une danseuse, et il se plaisait à sourire en découvrant des dents d'une régularité parfaite et d'une blancheur éclatante (1). Alexandre s'empressa vers la Reine, l'embrassa, et lui dit avec une effusion de sentiments qui fut remarquée : « Madame, mille obstacles m'ont empêché d'apporter plus tôt mes hommages aux pieds de Votre Majesté. » Un déjeuner intime réunit la Reine, l'Empereur et le Roi.

Aussitôt après qu'on eut fait au Tsar l'honneur d'une parade militaire dans la cour du Château, les souverains montèrent tous trois en berline et partirent pour Potsdam. On pensait sans doute jouir d'une intimité plus tranquille sous tous rapports dans la résidence royale de cette ville. Alexandre y serait à peu près à l'abri des sollicitations, des visites et des indiscrétions des membres du corps diplomatique. On y pourrait mieux s'isoler. On serait plus à l'aise pour influencer Frédéric-Guillaume et le décider à donner son concours effectif à la coalition. Le palais de Potsdam figurait de certaine manière le berceau de la grandeur prussienne; l'édifice, les appartements, les portraits

(1) *Mémoires de la comtesse Elding;* Choiseul-Gouffier, *Réminiscences; Mémoires de la comtesse Potocka*

évoquaient les souvenirs des fondateurs de la monarchie. C'était un lieu imposant, un décor bien choisi pour donner de la solennité aux scènes de tentations, d'entraînement patriotique, que la femme et l'hôte illustre du Roi allaient jouer pour rallier la Prusse à la cause des puissances.

Dans sa joie et dans sa fierté de posséder en sa demeure l'Empereur de toutes les Russies, la Reine troublée, subjuguée, animée par le grand rôle qu'elle s'était attribué, se transforma en héroïne de la fable. Elle prit ses penchants personnels pour des inspirations divines et se crut appelée à restituer l'honneur et la gloire à sa couronne sous l'égide d'Alexandre. Apportant au service de la mission qu'elle s'était imposée l'ardeur intense et presque irrésistible que les femmes mettent dans leurs passions, elle stimula avec plus de fougue le zèle de la faction belliqueuse. Son exaltation contagieuse avait gagné presque toute la Cour, à l'exception du général Köckeritz et du ministre Haugwitz. Son caractère énergique lui valut l'admiration qu'elle recherchait le plus sans doute, celle de l'empereur Alexandre qui disait un jour à Metternich : « J'ai surtout trouvé la Reine plus courageuse que je ne croyais (1). » Le chancelier russe nous la montre appliquant toutes les ressources de son intelligence à écarter les difficultés que faisait naître M. de Haugwitz rebelle à la combinaison russe.

Pourtant toutes les excitations, toutes les insinuations de la Reine, tout son ascendant n'arrivaient pas à persuader le Roi. Avec sa nature indécise, il n'avait pas plus tôt écrit au Tsar d'accourir à Berlin qu'il aurait souhaité que celui-ci ne vînt pas. Il s'était remis dans les flottements où il se complaisait; il réfléchissait et, après chaque conférence, il ajournait sa résolution au lendemain. Quoique irritée, dépitée et peut-être humiliée de ne pas obtenir de son mari ce qu'elle désirait, la Reine ne res-

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, II, 67.

sentait probablement aucun chagrin de voir se prolonger la présence d'Alexandre chez elle. « La Reine, dit le prince Czartoryski, employa tout le charme de son esprit pour rendre le séjour agréable à l'Empereur (1). »

Des repas de cérémonie et des spectacles se donnaient à Potsdam. Parfois on venait dîner à Berlin où les convives du Roi étaient servis dans la vaisselle d'or; cela constituait, paraît-il, un grand événement dont Duroc se fait l'écho dans sa correspondance. Le surlendemain de l'arrivée du Tsar, on se rendit à l'Opéra de Berlin pour y voir jouer l'*Armide* de Gluck (2). Les fastes glorieux de la *Jérusalem délivrée*, à travers lesquels rayonnent les charmes enchanteurs d'une héroïne chevaleresque, semblèrent probablement de bon augure aux spectateurs princiers. Hélas, si la pauvre Reine avait pu, d'un regard sybillin, percer l'avenir, elle se serait crue victime d'un invraisemblable cauchemar. A un an de distance, jour pour jour, quel changement de tableau! Napoléon, entouré de son état-major, faisant son entrée triomphale à Berlin, le 27 octobre 1806, passe devant ce même théâtre où, le 27 octobre 1805, la reine Louise, en compagnie de l'empereur Alexandre, assistait radieuse à la représentation d'un épisode de l'épopée chrétienne. De Berlin, après ces galas, les souverains retournaient le soir en voiture à Potsdam. Ce devaient être, en ces poétiques nuits d'octobre, de délicieux petits voyages sur les routes tapissées de feuilles tombantes aux premiers frissons de l'automne.

L'empereur Alexandre, non moins désappointé que la Reine, se voyait presque obligé de partir sans avoir pu obtenir l'adhésion de Frédéric-Guillaume, lorsqu'un événement imprévu vint exercer une dernière et décisive pression sur ce dernier. Le 30 octobre, arrivait à Berlin l'archiduc Antoine, frère de l'empe-

(1) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 401.
(2) Adami, *Luise Königin von Preussen*, p. 147.

reur d'Autriche (1). Véritable trouble-fête, il apportait une terrible nouvelle : l'armée du général Mack n'existait plus; Ulm avait capitulé. Le 20 octobre au matin, trente-trois mille Autrichiens avaient défilé et déposé leurs armes aux pieds de l'empereur des Français et de son armée transportée de joie et d'orgueil.

La connaissance de ce désastre n'était pas faite assurément pour décider le roi de Prusse à se mêler activement des affaires de la coalition. Toutefois, pour vaincre ses résistances, abattre ses scrupules, il y avait maintenant, là réunis, presque toute la famille royale, plusieurs hauts dignitaires, des ambassadeurs, l'empereur de Russie et un prince de la Maison d'Autriche. Quelqu'un a pu dire que c'était un véritable « congrès de suppliants » (2). On rappela alors à Frédéric-Guillaume qu'il avait donné sa parole de marcher contre quiconque violerait le premier la neutralité prussienne; or celui qui avait commis ce forfait, c'était Napoléon. Allait-il, lui, le successeur de Frédéric le Grand, renier sa parole uniquement parce que ses frères allemands étaient malheureux? Devant ces arguments amers, proférés par des lèvres chéries et répétés par des amis vénérés, le Roi restait stupéfié. Puis on fit appel à sa sensibilité en même temps qu'on cherchait à le griser par la grandeur du rôle que la Providence semblait lui avoir réservé. Ce n'était plus en collaborateur qu'à présent il devait entrer dans les rangs des alliés; c'était en sauveur de la cause sacrée des rois légitimes, en libérateur des peuples et en pacificateur de l'Europe.

Étourdi par les adjurations éloquentes d'Alexandre et de l'Archiduc, ému profondément aussi par les accents les plus doux à son cœur, par les supplications de sa femme, Frédéric-Guillaume se résigna, le 3 novembre, à conclure le traité dit de Potsdam, qui mettait la Prusse au rang des ennemis acharnés de la France.

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 335.
(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 10.

La signature eut lieu au château de Potsdam, dans la chambre d'Alexandre (1). Nous aurons à revenir sur ce traité qui fut caché soigneusement et même nié à Napoléon en différentes occasions, jusqu'au jour où le hasard fit tomber entre ses mains la preuve irréfragable de la fourberie et de la perfidie du souverain dont il avait recherché l'alliance avec dévotion pendant près de sept ans.

Heureuse d'avoir enfin réalisé ses propres ambitions et d'avoir procuré à l'empereur Alexandre le plaisir d'une réussite, la Reine, fière et triomphante de son œuvre, voulut l'affermir le plus possible, car elle savait que la signature du Roi n'avait pas toujours été une solide garantie d'exécution. Afin de rendre cette fois l'engagement plus efficace, on jugea que le meilleur moyen serait assurément que toute rétractation apparût dans l'esprit du Roi comme un sacrilège. Dans ce but la reine Louise, donnant carrière à son imagination romanesque, inventa une scène d'un mysticisme impressionnant. La veille du jour où Alexandre quitta Potsdam, le 4 novembre, on vit en la nuit profonde trois ombres silencieuses passer sous les arbres séculaires des jardins du Château. C'étaient l'empereur de Russie, le roi et la reine de Prusse.

Sortis du parc, ces trois personnages longèrent une rue étroite et, après un détour, se trouvèrent sur une petite place en face du clocher gothique très simple, très modeste de l'église dite de la Garnison. Ils pénètrent dans l'édifice, allument des torches qu'ils tenaient sous leurs manteaux, traversent la nef en toute sa longueur et franchissent une porte exiguë. A la lueur jaunâtre, fumeuse de la résine, ils distinguent deux cercueils de bois recouverts de cuivre sans ornements, ce sont les tombeaux du Grand Électeur de Brandebourg et du Grand Frédéric. La mémoire de morts aussi illustres aurait mérité mieux que ce

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 367 ; Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 317.

caveau délaissé, aux murailles grises et nues. Cependant, malgré son aspect sordide et mesquin, le lieu suffit encore à inspirer le respect : sous la voûte basse et sombre, on se sent comme forcé de s'incliner devant les dépouilles mortelles des fondateurs augustes de la monarchie prussienne, et l'on peut croire que, dans le calme des ténèbres, les visiteurs royaux et leur hôte impérial en ressentirent toute l'émotion.

Cette scène du 4 novembre a été illustrée par la gravure. On y voit, debout autour du tombeau du Grand Frédéric, la reine Louise enveloppée d'une mante noire qui fait ressortir la pâleur de son admirable visage; elle se donne la contenance religieusement recueillie qui convient à la gravité de la circonstance. Près d'elle, enflammé d'une foi ardente, Alexandre étend le bras au-dessus des cendres du Grand Frédéric; le Roi, avec sa haute et lourde corpulence, est en face, les mains tendues également pour échanger avec le Tsar la sainte et inviolable promesse d'une éternelle amitié.

Cette conjuration nocturne avait été, quoi qu'on en ait dit, méditée, organisée par une volonté habile et tenace, désireuse de voir le Tsar emporter de Potsdam l'assurance complète de la fidélité du roi de Prusse qui n'était guère porté à sceller ses engagements par des serments indissolubles. Il eût été malséant de la part de l'empereur de Russie de demander pour la signature royale une consécration aussi imposante que celle du pacte conclu sur les tombeaux. A la Reine seule, à son imagination passionnée, à sa chaleureuse sollicitude pour Alexandre, semble pouvoir revenir la conception de ce coup de théâtre fantasmagorique. D'ailleurs son ingérence et sa responsabilité dans la politique du royaume ne sauraient être mieux affirmées que par elle-même. En 1809, quand la Cour de Prusse, réfugiée misérablement à Kœnigsberg, est sollicitée de reprendre les armes, la Reine écrit à son frère : « Je sais ce que je voudrais, mais je n'en ouvre pas la bouche; mes conseils ont eu des con-

séquences trop effroyables (1). » Quel qu'en soit l'instigateur, l'espèce de profanation infligée à la sépulture du Grand Frédéric ne porta pas bonheur à la monarchie prussienne. Moins de deux ans plus tard, la reine Louise éplorée, en deuil de sa couronne naufragée, sera suppliante auprès de Napoléon. Elle n'obtiendra même pas l'intercession d'Alexandre, moins soucieux de se rappeler la foi jurée à Potsdam que de tirer à lui quelques épaves de ce royaume de Prusse. Accablé de malheurs, le Roi promènera autour de ces intrigues son humiliation, ses remords, son désespoir cruel.

Encore sous les émotions de la scène dramatique des tombeaux, Alexandre montait en voiture et partait, à une heure du matin (2), pour Weimar où, avant d'aller rejoindre les armées, il faisait une courte visite à sa sœur, la grande-duchesse.

Depuis l'explosion de l'affaire d'Anspach, l'ambassade de France à Berlin était une sorte de lazaret dont personne, par ordre royal, ne pouvait approcher. Napoléon jugea qu'il n'avait pas besoin de deux diplomates ainsi mis à l'index et, par lettre du 24 octobre 1805, il rappela Duroc. Les succès prodigieux que l'Empereur avait remportés depuis l'ouverture de la campagne auraient pu l'inciter à mettre un peu de raideur dans ses actes vis-à-vis de la Prusse, à répondre avec une certaine vivacité aux procédés violents dont on usait à l'égard de ses représentants. Il n'en fit rien. Il recommanda à Duroc de ne montrer aucun mécontentement et d'expliquer son départ par un motif banal, n'ayant nullement trait aux agissements du Cabinet berlinois. « Demandez au Roi, lui écrit-il, une audience de congé et venez me joindre à Munich. Il vous sera facile de faire comprendre que, dans les circonstances actuelles, j'ai besoin de vous. Le but, d'ailleurs, pour lequel vous êtes à Berlin est manqué, puisqu'il n'est plus question d'alliance. »

(1) *Deutsche Rundschau* de décembre 1900.
(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 237.

Enfin il fut prescrit à Duroc de tenir un langage modéré, propre, s'il était possible, à effacer de l'esprit du Roi toute trace d'irritation. Pour atteindre ce but, l'Empereur ne recule pas devant une apologie de sa personne. Faire parler avantageusement de soi, presque sous la dictée, par un de ses subordonnés, c'est en général une vanité puérile ; mais présentement, vu l'attitude hautaine de la Prusse, n'est-ce pas plutôt une humilité pénible? Voici les paroles qui, sur l'ordre de Napoléon, furent prononcées par Duroc, à son audience de congé : « Sire, l'Empereur me mande près de lui. Il voulait écrire à Votre Majesté, pour l'informer de ses succès; mais il n'ose plus, étant vaguement instruit par des bruits d'Allemagne que ses ennemis lèvent la tête à Berlin et triomphent auprès d'elle. Sire, vous avez dans l'Empereur un ami capable de venir des extrémités du monde à votre secours. L'Empereur est peu connu en Europe; c'est plus un homme de cœur encore qu'un homme politique. Serait-il possible que par une conduite douteuse Votre Majesté voulût s'aliéner un homme d'un si grand caractère et qui lui est si attaché? L'affaire d'Anspach n'est qu'un vain prétexte. » Duroc continua sa harangue en exposant à son tour les raisons qui justifiaient l'incursion des Français, puis il terminait par ces mots : « Je conjure Votre Majesté de ne point perdre par une conduite douteuse un ami que la nature a formé incapable de se plier aux menaces et que j'ai toujours connu disposé à tout faire pour plaire à Votre Majesté (1). »

L'homme au nom duquel Duroc parlait n'était pas un trembleur des périls de la guerre. Il prétendait être de taille à lutter contre ses adversaires, quel qu'en fût le nombre. Il n'était pas non plus, à l'heure présente, un vaincu des premières rencontres, un effaré voyant la partie compromise ou perdue. Il n'avait pas encore reçu la nouvelle du désastre de Trafalgar où, par

(1) *Correspondance de Napoléon I^er^*, XI, 352; Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 334.

l'impéritie de Villeneuve, fut anéantie la majeure partie des forces maritimes de la France. Cette catastrophe, qu'il connut seulement aux portes de Vienne, n'était du reste pas de nature à calmer les ardeurs belliqueuses d'un souverain placé dans la position de Napoléon. Vaincu sur mer, il n'avait que plus de raisons pour s'efforcer de poursuivre ses succès et d'écraser impitoyablement sur terre la coalition formée aux frais du gouvernement britannique. L'homme dont Duroc était l'interprète avait commencé depuis vingt-six jours les opérations militaires. Durant ces vingt-six jours, dix-neuf combats avaient été livrés et dix-neuf victoires s'étaient inscrites sur les drapeaux de la Grande Armée. Les soldats français avaient traversé triomphalement Munich, Ulm, Salzbourg et Augsbourg. Dans cette dernière ville, le onzième jour des hostilités, arrivait la garde impériale ayant à sa tête quatre-vingts grenadiers qui portaient chacun un étendard pris à l'ennemi. Le désastre d'Ulm, la reddition de toute une armée, la dispersion des forces autrichiennes rassemblées sur l'Inn, l'échec des troupes de l'archiduc Charles sur l'Adige avaient ouvert toutes grandes les portes de la capitale de l'Autriche!

Si Napoléon avait été accessible aux sentiments d'orgueil et d'arrogance, l'occasion était belle. Pourquoi aurait-il eu peur de la Prusse? A tout considérer, si elle entrait en lice elle ne ferait que remplacer l'Autriche presque anéantie et, au pis aller, la situation se présentait avec un certain nombre d'avantages. Il y a moins loin de Munich aux frontières prussiennes qu'il n'y avait de Boulogne à Munich, et la Prusse n'a pas eu comme l'Autriche trois ans pour s'armer en guerre; d'autre part la France a maintenant avec elle la Bavière, le Wurtemberg, le Bade, et la valeur de son armée est doublée par une suite ininterrompue de succès inouïs.

On dira que les protestations amicales de Napoléon étaient des phrases inspirées par la politique du moment, par la néces-

sité où il se trouvait de paralyser l'action de la Prusse pendant qu'il préparait savamment l'éclatante défaite de l'armée russe combinée avec les débris de l'armée autrichienne. Oui, certainement, toutes ces spéculations nécessaires à un chef d'armée, à un chef d'empire, préoccupaient l'esprit de Napoléon ; mais étaient-elles les motifs déterminants de ses démarches pacifiques ? Pour que cet argument fût vrai, il faudrait que ces appels à la concorde, ces démonstrations de désintéressement ne se rencontrassent chez lui qu'au jour où l'abstention d'un de ses adversaires est indispensable à la réussite de ses plans de bataille. Or, si nous prenons la campagne actuelle et si nous suivons impartialement les pensées de l'Empereur, nous les verrons toujours égales, toujours disposées dans le sens des solutions prochaines avec le minimun d'effusion de sang et alors nous serons convaincus que ses plus célèbres victoires, même celle d'Austerlitz, sa gloire, son immortalité ont été décrétées en quelque sorte par l'obstination présomptueuse des souverains ses ennemis.

On se souvient de combien d'avertissements, de combien de demandes d'explications, de propositions de désarmement faites à l'Autriche avaient été précédées la levée du camp de Boulogne et la mise en marche de l'armée contre les coalisés. Après la capitulation d'Ulm Napoléon, en soldat qu'il était, se sentit plein de compassion pour la malheureuse position du général Mack. Il eut avec lui, à l'Abbaye d'Elchingen, un entretien au cours duquel il lui témoigna une cordiale sympathie. D'après le récit du général Mack, Napoléon lui aurait dit : « Partez pour Vienne et je vous autorise à dire à l'empereur François que je ne désire que la paix et que je suis très fâché qu'elle ait été interrompue. Je veux m'arranger avec lui, et même à des conditions très équitables. Je traiterai avec la Russie également puisque vous le désirez. Qu'on me dise les propositions des deux Puissances. Je suis anxieux de les savoir.

Je veux faire des sacrifices, même de grands sacrifices. Je vous déclare encore une fois et vous autorise à le dire à votre souverain que (il me dit encore une fois très distinctement ce que j'ai allégué ci-dessus) il n'a qu'à m'envoyer vous ou le comte de Cobentzel ou quelque autre avec un plénipotentiaire russe pour traiter avec moi... »

« Tout ce que j'ai écrit, ajoute le général Mack, je puis l'attester sur ma parole d'honneur (1). »

Dira-t-on qu'à cette époque Napoléon cherchait à distraire l'Autriche de la coalition, afin de n'avoir plus à combattre que l'armée d'Alexandre qui s'avançait en bataillons épais du fond de la Russie? L'insinuation est trop naturelle pour qu'elle ne soit pas produite. Mais elle sera réduite à néant dès que nous aurons examiné la conduite ultérieure de Napoléon.

Le 25 novembre 1805, il y a douze jours que l'armée française et son chef ont fait leur entrée dans Vienne. L'Autriche par conséquent ne compte plus pour beaucoup dans le conflit actuel; on peut la regarder comme une quantité négligeable. Maintenant la France n'a donc plus en face d'elle que la Russie pour ainsi dire. Ajoutons que la partie de l'armée russe qui, sous le commandement du général Kutusoff, s'était avancée sur l'Inn, est depuis le mois d'octobre en retraite sous les coups des Français. Eh bien, dans cet état de choses, c'est encore Napoléon qui fait près de l'empereur Alexandre le premier pas pour arriver à un arrangement amiable avant d'en venir aux mains.

On remarquera les termes courtois, voire humbles, respectueux, employés par Napoléon qui, à l'instar d'un vassal ou d'un petit prince, fait débuter sa lettre par le mot « Sire » tandis que le protocole veut la formule « Monsieur mon frère » dans la correspondance de souverain à souverain :

(1) *Archives nationales*, AF, IV, 1690. (Lettre trouvée à Berlin dans le cabinet de M. de Haugwitz, le 12 novembre 1806.)

A l'Empereur de Russie.

Quartier impérial, Brünn, 25 novembre 1805.

« Sire, j'envoie mon aide de camp, le général Savary, près Votre Majesté, pour La complimenter sur son arrivée à son armée. Je le charge de lui exprimer toute mon estime pour Elle et mon désir de trouver des occasions qui lui prouvent combien j'ambitionne son amitié. Qu'elle le reçoive avec cette bonté qui La distingue et me tienne comme un des hommes le plus désireux de Lui être agréable.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il veuille avoir Votre Majesté en sa sainte et digne garde (1). »

Depuis que le temps des guerres de magnificence est passé, on n'a plus l'habitude de se souhaiter avec autant d'urbanité la bienvenue sur les champs de bataille. Il fallait donc que Napoléon eût une autre intention qui peut aisément se dégager du simple récit des faits. « L'empereur Napoléon, dit le duc de Rovigo dans ses Mémoires, me fit appeler à la pointe du jour. Il venait de passer la nuit sur ses cartes ; ses bougies étaient brûlées jusqu'aux flambeaux. Il tenait à la main une lettre. Il fut quelques moments sans me parler ; puis tout à coup il me dit : « Allez-vous-en à Olmütz ; vous remettrez cette lettre à l'empe- « reur de Russie et vous lui direz qu'ayant appris qu'il était « arrivé à son armée, je vous ai envoyé le saluer de ma part. » Arrivé au quartier impérial russe, Savary vit une foule de jeunes Russes attachés aux différents services ministériels de leur pays. Ils parlaient à tort et à travers de l'ambition de la France et, dans leurs projets de la réduire à l'état de ne pouvoir plus nuire, « ils faisaient tous le calcul de Perrette et du pot au lait. »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 436.

Le Tsar, ayant reçu des mains de Savary la lettre de Napoléon, rentra chez lui pour en prendre connaissance. Il revint après une demi-heure, « tenant sa réponse, l'adresse en dessous. » Il entama alors une assez longue conversation avec Savary. Alexandre avait très bien compris que, dans la mission du général français, il s'agissait d'une ouverture de paix; mais il déclara ne pouvoir rien faire que d'accord avec l'empereur d'Autriche. Celui-ci, d'ailleurs, avait dit aussi qu'il ne traiterait pas sans l'empereur de Russie, lorsque la question de paix avait été posée par Napoléon aussitôt après Ulm (1). Alexandre laissa entendre à Savary que la première condition de la paix serait que l'Autriche ne fût pas amoindrie. Cette prétention était singulière. Ainsi l'Autriche aurait provoqué une guerre, aurait fait perdre à l'armée de Boulogne le bénéfice éventuel d'une descente en Angleterre; tous les intérêts de la France auraient été bouleversés ; des vies humaines auraient été sacrifiées, et l'on érigeait en principe qu'on laisserait intégralement à l'auteur responsable de ces maux les moyens de recommencer à bref délai!

Savary, n'ayant pas de mandat pour aborder ces questions, n'en parla qu'évasivement et le dialogue tomba. Le Tsar lui remit enfin la réponse dont il tenait toujours l'adresse en dessous : « Voici ma réponse, dit-il ; l'adresse ne porte pas le caractère que votre maître a pris depuis. Je n'attache point d'importance à ces bagatelles; mais cela est une règle d'étiquette et je la changerai avec bien du plaisir aussitôt qu'il m'en aura fourni l'occasion. »

Savary lut l'adresse qui consistait en ces mots : « Au chef du gouvernement français. » C'était d'un mauvais augure pour l'essai de rapprochement tenté près de l'empereur de Russie. Cette suscription, déplacée par elle-même, devenait une inconvenance gratuite, presque méchante, quand elle était remise

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 385.

entre les mains d'un subordonné. Sans s'arrêter à cette petite égratignure faite à son amour-propre, Napoléon prit connaissance de la lettre d'Alexandre. Elle était ainsi conçue :

« Olmütz, le 27 novembre 1805 *.

« J'ai reçu avec bien de la reconnaissance la lettre dont le général Savary a été le porteur et je m'empresse de vous en exprimer tous mes remerciements. Je n'ai pas d'autre désir que de voir la paix de l'Europe rétablie avec loyauté et sur des bases équitables.

« Je souhaite en même temps avoir l'occasion de pouvoir vous être agréable personnellement. Veuillez en recevoir l'assurance, ainsi que celle de ma plus haute considération.

« Alexandre (1). »

Écrite à un simple général d'armée, cette lettre eût été correcte à peu près ; adressée au monarque d'un grands pays, en réponse à une généreuse initiative, elle n'était que strictement polie, abstraction faite des qualificatifs dont elle usait à l'égard de l'empereur des Français. Cependant, après l'avoir lue, Napoléon resta quelque temps rêveur. Ce fut sans doute le temps de filtrer dans son esprit les termes de la lettre et de n'en conserver que le sens exact, dégagé de toute susceptibilité personnelle. Tout le monde savait — c'est reconnu par tous les historiens sans exception — que le Tsar, à l'armée comme dans ses conseils, n'était entouré que de jeunes gens à peu près dénués d'expérience mais pleins de suffisance. Savary, qui les avait vus, regar-

* Alexandre Ier s'est probablement trompé en transposant la date du calendrier russe ; sa lettre, d'après le récit de Savary, doit être du 26, c'est-à-dire du lendemain de celle de Napoléon.

(1) S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoleon*, p. 94.

dait l'action inévitable, « car, disait-il, toute la jeunesse russe était là ne respirant que bataille (1). »

La conclusion de Napoléon fut qu'il ne devait pas attacher grande importance aux formes extérieures employées par le Tsar. Celui-ci n'avait peut-être pas osé heurter trop brusquement les sentiments de ceux qui étaient près de lui. Cette sage manière de voir à laquelle s'arrêta Napoléon ressort clairement de ce qu'il disait confidentiellement à Talleyrand : « J'ai eu une correspondance avec l'empereur de Russie; tout ce qui m'en est resté c'est que c'est un brave et digne homme mené par ses entours qui sont vendus aux Anglais (2). »

Partant de cette appréciation, il se dit qu'une seconde démarche de sa part faite immédiatement et ostensiblement à tout le camp russe témoignerait d'une telle condescendance, d'un tel désir d'entente, qu'elle donnerait au Tsar des facilités pour échapper aux influences de sa suite. Tirant Savary à part, Napoléon lui dit : « Prenez un trompette et faites en sorte de retourner vers l'Empereur de Russie. Vous lui direz que je lui propose une entrevue demain, à l'heure qui lui conviendra, entre les deux armées et que bien entendu il y aura pendant ce temps une suspension d'armes de vingt-quatre heures (3). » Il ne viendra à personne l'idée de croire que l'empereur des Français avait peur de la bataille. S'il avait aujourd'hui les Russes devant lui c'est parce qu'il les avait poursuivis. Trois semaines auparavant, il écrivait déjà à Joséphine : « Les Russes ne tiennent pas; ils sont en grande retraite (4). » On peut donc admettre qu'au moment où Savary retournait près d'Alexandre, Napoléon était persuadé que la victoire était à lui, que rien ne saurait la lui enlever. Aussi, pouvait-il, avec une assurance superbe et tran-

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 192.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 440
(3) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 193.
(4) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, I, 154.

quille, dire le surlendemain à ses troupes : « Les positions que nous occupons sont formidables et, pendant que les Russes marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc... Cette victoire finira notre campagne (1). »

Alors d'où venaient les hésitations de Napoléon? Elles venaient premièrement de sa conviction formelle de vaincre; deuxièmement de la certitude absolue que ce nouveau succès acheté par le massacre de milliers d'hommes ne changerait rien à la situation actuelle. Demain comme aujourd'hui, il ne sera question que d'affaiblir l'Autriche afin de se mettre à l'abri de nouvelles attaques. La France, quoi qu'il arrive, ne demandera rien à la Russie; elle ne veut rien d'elle. Dès lors l'empereur des Français victorieux se trouvera le soir du combat exactement au point où il en était la veille ; on n'aura en plus que des monceaux de cadavres.

Ce n'est point là une analyse subtile et favorable des pensées secrètes de Napoléon. Par ses actes, il nous a dispensé lui-même d'une étude psychologique que chacun fait généralement d'après ses préférences intimes. Deux jours avant de lancer ses soldats contre les ennemis, Napoléon, dans une lettre nullement destinée à la publicité, a noté les préoccupations qui le hantaient à l'approche de la mémorable et glorieuse journée d'Austerlitz. Ces préoccupations révèlent en lui une noblesse de sentiments que pourrait lui envier l'homme le mieux pondéré et le moins enclin à se réjouir des luttes sanguinaires.

Le 30 novembre, c'est-à-dire l'avant-veille de la bataille d'Austerlitz, il écrivit à Talleyrand : « Il y aura probablement demain une bataille fort sérieuse avec les Russes. J'ai beaucoup fait pour l'éviter car c'est du sang répandu inutilement... Ne parlez pas de la bataille car ce serait trop inquiéter ma femme. Ne vous alarmez pas; je suis dans une forte position; je regrette

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 441.

ce qu'il en coûtera et presque sans but (1). » Il ne pouvait y avoir la moindre comédie dans ces paroles si humaines, peignant si bien l'agitation d'un cœur accessible aux émotions; la lettre qui les exprime ne parviendra à destination que trois jours après que les événements seront accomplis, elle ne sera connue de la postérité que si on l'exhume un jour des archives poussiéreuses de l'État.

Le général Savary, chargé de sa seconde mission arriva aux avant-postes russes environ deux heures après en être sorti; les mêmes vedettes étant encore à leur place, on le reconnut et il fut conduit en pleine nuit, de bivouac en bivouac, au grand quartier impérial russe. Convaincu de l'urgence absolue de sa démarche et sachant que, si l'entrevue souhaitée par Napoléon n'avait pas lieu le lendemain, le choc des armées était inévitable, Savary, qui connaissait l'impatience de son maître, s'efforça d'abréger le chemin tortueux et long des filières par lesquelles il lui faudrait passer pour arriver jusqu'au Tsar. Il écrivit directement au prince Czartoryski : « Prince, à peine étais-je sorti des avant-postes russes que j'y suis rentré, porteur d'une communication verbale pour Sa Majesté l'empereur de Russie. Elle est de nature à être suivie d'explications que je ne crois pas devoir écrire et je ne pense pas que Votre Excellence puisse prendre sur elle d'y répondre ni de m'empêcher de parvenir jusqu'à l'Empereur. Du moins je prends acte de la communication que j'ai l'honneur de lui faire, afin que dans aucun cas on ne puisse m'imputer les événements qui pourraient être la suite du refus de m'entendre. » Mis enfin en présence du Tsar, Savary lui dit : « Sire, j'ai rapporté fidèlement à l'Empereur tout ce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me dire. Il m'a chargé de venir près de Votre Majesté et de lui faire connaître le désir qu'il a de la voir. En conséquence, il lui propose une

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 440.

entrevue aujourd'hui entre les deux armées. L'Empereur se conformera aux désirs de Votre Majesté pour l'heure, le lieu et le nombre de personnes dont chacun des souverains devra être accompagné. Seulement il y met une condition préalable : c'est qu'il sera tacitement convenu d'un armistice de vingt-quatre heures à cette occasion (1). »

En écoutant ces paroles, Alexandre dut regretter d'avoir daigné écrire quelques mots à cet homme né on ne sait où, dans la classe du peuple, et qui, prenant pour des égards un billet d'un style purement conventionnel, briguait maintenant la faveur insigne d'une conversation de quelques instants avec un monarque de souche dynastique. Que cette conversation ne pût être en tout cas qu'une excellente chose sans le moindre risque d'aggraver l'état actuel; qu'elle pût épargner l'existence d'une multitude de braves soldats prêts à succomber le lendemain, cela ne traversa même pas l'esprit d'Alexandre. Sa grandeur l'attachait au mépris que doivent les princes de haut rang aux gens de roture.

Le rôle de pacificateur sincère, attribué à Napoléon dans cet ouvrage, apparaît ici avec tant d'évidence, il est tellement en contradiction avec ce qui est généralement admis qu'il peut paraître invraisemblable. Afin qu'on ne croie pas que nous épurons les textes, que nous en retranchons les passages défavorables à notre thèse, nous allons reproduire mot à mot ce que dit un contemporain placé au premier rang pour bien voir et bien savoir, un émigré français inexorable ennemi de Napoléon et qui combattait à Austerlitz pour le compte de la Russie. « Si Alexandre Ier, affirme le comte de Langeron, eût accepté alors les propositions de son ennemi en pacifiant l'Europe, en mettant au moins pour un temps des bornes à l'ambition de Napoléon, il eût joué comme pacificateur, d'une manière sûre, un

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 196.

plus beau rôle que celui qu'il a joué comme guerrier. Il lui était alors plus aisé d'être l'arbitre de la paix que celui de la guerre (1). »

Après réflexion, Alexandre décida qu'il ne verrait pas Napoléon et qu'un aide de camp suffirait à cette besogne; que celui-ci porterait au camp français non un désir réciproque d'accommodement, mais les volontés exorbitantes de la Russie : « Je vais, dit Alexandre à Savary, vous faire accompagner par le prince Dolgorouki, mon aide de camp, qui possède ma confiance entière. Je lui donnerai une mission pour votre maître. » Savary s'inclina et partit ensuite avec Dolgorouki pour les avant-postes français, qui étaient si près que les vedettes se voyaient et pouvaient se parler. « Je laissai, rapporte-t-il, le prince Dolgorouki à notre grand'garde et je courus rendre compte à l'Empereur de ce que j'avais fait. Il était à se promener dans les bivouacs de l'infanterie, au milieu de laquelle il avait couché sur la paille (2). » Sur ce lit de garçon de ferme, ce n'était pas aux splendeurs du soleil d'Austerlitz devenu légendaire qu'avait rêvé le grand homme de guerre. Il mettait alors sa plus grande gloire et probablement sa meilleure satisfaction intime dans l'honneur de se trouver face à face, le lendemain, avec une tête couronnée par droit de naissance, avec le prince le plus aristocratique de l'Europe. En même temps il ne doutait pas qu'une fois connu personnellement d'Alexandre, il rendrait éclatante la droiture de ses intentions, sa loyauté de caractère et la justesse de la cause de la France. C'est à l'auréole pâle et sereine du pacificateur qu'avait songé Napoléon en cette nuit d'impatience fébrile. « Son désir de faire la paix était porté au point que, sans me donner le temps d'achever, dit Savary, il monta à cheval et courut lui-même à la grand'garde; son piquet d'escorte eut de la peine à le suivre. Il mit pied à terre, fit

(1) Comte de Langeron, *Mémoires inédits*, A. E., 22-38.
(2) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 197-198.

retirer tout le monde et se promena seul, sur la grande route, avec le prince Dolgorouki. »

L'Empereur se figurait probablement que l'aide de camp du Tsar était l'avant-coureur de son maître, qu'il s'agissait de régler les détails de l'entrevue impériale. Il fut vite détrompé. On venait, comme par dérision, poser pour toute première condition de pourparlers de paix que la France, provoquée et victorieuse, et non pas l'Autriche, provocatrice et vaincue, serait diminuée; que les armées impériales françaises triomphantes, campées sur les bords du Danube, rétrocéderaient gratuitement ce que les armées républicaines avaient jadis conquis sur l'Escaut et sur l'Adige : la Belgique, la Hollande, l'Italie : c'était une application toute moderne de la loi des ilotes.

Voilà ce qu'on osait proposer aux armées françaises cantonnées en plein cœur de l'Autriche, maîtresses de la capitale de ce pays. On leur intimait d'avoir à évacuer des pays occupés depuis plus de dix ans, alors qu'on ne pouvait pas les déloger de Vienne prise depuis quinze jours!

Après les événements, on a eu quelque honte et de s'être refusé aux négociations et d'avoir commis la faute d'émettre des prétentions aussi téméraires, et l'on a contesté la vérité des révélations publiées par les bulletins de Napoléon. Voici en quels termes ils rendaient compte de la visite de l'envoyé du Tsar : « Après les premiers compliments l'officier russe, dit le trentième Bulletin, voulut entamer des questions politiques. Il tranchait sur tout avec une impertinence difficile à imaginer; il était dans l'ignorance la plus absolue des intérêts de l'Europe et de la situation du Continent. C'était, en un mot, un jeune trompette de l'Angleterre. Il parlait à l'empereur des Français comme il parle aux officiers russes que depuis longtemps il indigne par sa hauteur et ses mauvais procédés. L'Empereur contint toute son indignation, et ce jeune homme, qui a pris une véritable influence sur l'empereur Alexandre, retourna plein de l'idée que l'armée fran-

çaise était à la veille de sa perte. On se convaincra de tout ce qu'a dû souffrir l'Empereur quand on saura que, sur la fin de la conversation, il lui proposa de céder la Belgique et de mettre la couronne de fer sur la tête du plus implacable ennemi de la France (1). » On n'a pas manqué de dire que Napoléon avait exagéré à plaisir, dénaturé le caractère et les paroles de l'aide de camp de l'empereur de Russie, dans le but trop visible d'exciter la colère de ses soldats, de se donner aux yeux de l'Europe civilisée le beau rôle dans cette affaire. Cependant, si l'on rapproche les allégations précédentes des renseignements puisés aux sources russes il ne semblera plus que Napoléon se soit sensiblement écarté de la réalité des faits : « La présence de Dolgorouki, dont la bouillante ardeur agissait sur l'esprit du Tsar ne contribua pas peu à animer Alexandre (2). » Ainsi s'exprime le grand chancelier de Russie dans ses Mémoires. De son côté, le prince Repnine a rapporté que, le lendemain d'Austerlitz, Napoléon lui avait dit : « Votre Empereur m'a envoyé un freluquet impertinent, qui a osé l'être avec un chef d'une armée française, au milieu de ses colonnes (3). » D'autre part Joseph de Maistre dit dans une lettre datée de cette époque : « Il paraît que le prince Pierre Dolgorouki n'était pas l'homme le plus propre à la mission qui lui fut confiée et qu'il « cassa un peu trop les vitres », suivant l'expression vulgaire (4). »

Après ce qu'on vient de lire il n'y a pas beaucoup de raisons pour douter de la bonne foi de Napoléon qui, s'épanchant dans le cœur de son cher allié, le roi de Wurtemberg, lui écrivait le 5 décembre 1805 : « L'empereur de Russie m'envoya le prince Dolgorouki et j'eus avec ce freluquet une conversation dans laquelle il me parla comme il aurait pu parler à un boyard

(1) *Trentième Bulletin de la Grande Armée.*
(2) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 402.
(3) S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 97. (Lettre conservée au ministère de la guerre à Saint-Pétersbourg.)
(4) *Mémoires de Joseph de Maistre*, p. 209.

qu'on voudrait envoyer en Sibérie. Croyez-vous qu'il me proposait de mettre ma couronne de fer sur la tête du roi de Sardaigne, de renoncer à la Belgique qui, réunie à la Hollande, serait donnée à un prince de Prusse ou d'Angleterre? Ce jeune homme est d'ailleurs de la plus excessive arrogance. Il a dû prendre mon extrême modération pour une marque de terreur (1). » En avouant que sa contenance fut modérée, Napoléon ne disait que la moitié de la vérité. Si l'on en croit les échos de Russie il s'abaissa jusqu'à l'humilité, Dolgorouki a osé dire jusqu'à la pusillanimité (2). « Le prince Dolgorouki, raconte un contemporain, dit à Napoléon que son maître ne pouvait concevoir quel pouvait être l'objet de l'entrevue proposée : « C'est la paix, dit Bonaparte, et je ne conçois pas pourquoi votre maître ne veut pas s'entendre avec moi. Je ne demande qu'à le voir et à lui présenter une feuille blanche signée « Napoléon », sur laquelle il inscrira lui-même les conditions de paix. » Ensuite l'écrivain, qui n'avait pour Napoléon que de l'antipathie, ajoute de lui-même : « Quelques personnes ont vu dans ces démarches de Buonaparte un piège tendu à l'empereur de Russie pour l'engager dans quelque démarche précipitée, et se donner au moins le plaisir de faire écrire dans les gazettes françaises que l'empereur de Russie s'était rendu chez celui des Français. Je crois bien que l'intention de Buonaparte était de tirer parti de l'entrevue si elle avait été accordée. Rien de plus naturel! Mais je crois aussi qu'il eût été moins difficile qu'on ne le croit sur les conditions qu'on aurait pu lui proposer, et que surtout il n'aurait fait aucune difficulté sur le « Pantiglio ». Je ne doute pas un moment qu'il ne se fût rendu lui-même chez l'empereur de Russie ou qu'il n'eût fait volontiers la moitié du chemin (3). » Ce qui précède

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 455.
(2) *Mémoires inédits du comte de Langeron*, A. E., 22, f° 41.
(3) *Mémoires de Joseph de Maistre*, p. 206.

est en parfaite conformité avec les paroles de Napoléon disant au colonel Repnine, son prisonnier : « Dites à votre empereur que, s'il avait écouté mes propositions et accepté une entrevue entre les avant-postes, je me serais soumis à sa belle âme. Il m'aurait déclaré ses intentions pour procurer le repos de l'Europe et j'y aurais souscrit (1). »

Enfin la preuve sera faite, pensons-nous, quand on lira les impressions d'un témoin qui a entendu Dolgorouki raconter, au moment où il rentrait au camp, les incidents de sa mission auprès de Napoléon. Ce récit nous est transmis par le général comte de Langeron, émigré français, commandant en chef la deuxième colonne de l'armée russe. Il s'exprime ainsi : « Dolgorouki trouva l'empereur des Français près de Wischau, à ses avant-postes. Lui-même m'a dit qu'étant arrivé au premier bivouac ennemi, il vit sortir d'un fossé une petite figure fort sale et mal accoutrée et qu'il fut saisi de surprise lorsqu'on lui dit que c'était Napoléon qu'il ne connaissait pas encore. Il s'aboucha avec lui, et la conversation fut assez longue. Dolgorouki, naturellement audacieux, traita Napoléon assez cavalièrement. Celui-ci affecta une extrême modération et même une pusillanimité qui trompa Dolgorouki d'abord, l'empereur Alexandre ensuite quand il entendit le rapport de son aide de camp. Tous deux se persuadèrent que Napoléon mourait de peur d'une attaque de notre part et se retirerait dès que nous avancerions. Dolgorouki fit à Napoléon des propositions inadmissibles. Elles furent rejetées et il revint à Olmütz, déclarant partout que Napoléon tremblait (2). »

A la vérité, le traité de coalition, dans ses articles secrets, ne permettait pas au Tsar de conclure la paix sans le consentement des Alliés. On ne saurait lui faire un reproche de ne pas les avoir trahis ; mais n'était-il pas d'autre manière de se comporter que d'envoyer à l'illustre solliciteur de l'entrevue un officier aux

(1) S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 97.
(2) *Mémoires inédits du comte de Langeron*, A. E., 22, p. 45.

airs superbes, à la parole impertinente, le même précisément qui avait été chargé récemment d'exciter les passions à Berlin, d'entraîner le roi de Prusse dans les rangs des ennemis de la France? N'aurait-on pu, si l'on avait eu quelque velléité de pacification, exposer paisiblement à l'empereur des Français le besoin de se concerter avec les puissances amies et lui demander un délai? Napoléon avait suffisamment indiqué ses intentions, de prime abord, en offrant un armistice. Or une suspension d'armes ne devait lui être que préjudiciable, attendu que toutes ses forces étaient concentrées et qu'il n'avait aucun moyen d'en faire venir d'autres dans un temps restreint. Les Russes et les Autrichiens, au contraire, pourraient se tasser, recevoir en nombre plus ou moins grand les renforts qui s'acheminaient de Russie : une armée de quinze mille hommes n'était plus qu'à quelques marches (1); enfin ce que Napoléon ignorait totalement, des armées prussiennes étaient en route pour se joindre à la coalition (2). Mais ils voulaient la bataille immédiate, ces présomptueux d'aujourd'hui qui seront abattus demain. Leur orgueil, selon l'expression d'un éminent écrivain du temps, les poussait fatalement à un grand suicide (3).

Fatigué des allures hautaines et irrespectueuses de Dolgorouki, craignant peut-être que la patience ne lui échappât, Napoléon mit fin à l'étrange entretien par ces mots prononcés avec sécheresse : « Si c'est là ce que vous avez à me dire, allez rapporter à l'empereur Alexandre que je ne croyais pas à de telles dispositions lorsque je demandais à le voir : je ne lui aurais montré que mon armée et je m'en serais rapporté à son équité pour les conditions. Il le veut, nous nous battrons. Je m'en lave les mains (4). »

(1) *Mémoires de Joseph de Maistre*, p. 202.
(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 349.
(3) *Mémoires de Joseph de Maistre*, p. 211.
(4) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 199.

Et Napoléon, déçu dans ses espérances, vexé par l'inconvenance de l'envoyé du Tsar, reprit le chemin de son camp. Il allait à pied, soucieux, ayant peine à cacher son irritation et sa mauvaise humeur. Par moments il grommelait quelques exclamations indignées en frappant de sa cravache les mottes de terre qui bordaient la route. Une sentinelle, son fusil entre les jambes, était là, tranquillement occupée à bourrer sa pipe. L'Empereur fut choqué d'instinct à la vue de ce factionnaire incorrect; il voulut le réprimander, mais ses préoccupations furent plus fortes que sa volonté. Regardant le vieux troupier, il dit machinalement : « Ces bougres-là croient qu'il n'y a plus qu'à nous avaler!... » Entrant aussitôt en conversation, le grenadier répliqua : « Oh! oh! ça n'ira pas comme ça, nous nous f... en travers (1). » Napoléon sourit et, comme si cette simple et sublime assurance de courage militaire eût chassé les ombres de son esprit, un air de calme et ferme confiance apparut sur son visage. Il monta à cheval, rejoignit le Quartier impérial qui n'était autre qu'un feu près de sa voiture (2), et ne s'occupa plus que des dispositions préparatoires de la bataille.

Le lendemain, 1er décembre, il passa la journée entière à cheval. Il inspecta lui-même son armée, régiment par régiment, en parlant à chaque troupier pour ainsi dire. Il examina minutieusement tous les parcs, toutes les batteries, donna ses instructions à tous les officiers et canonniers. Il alla ensuite visiter les ambulances et les moyens de transport pour les blessés. Après dîner, il fit appeler à son bivouac tous ses maréchaux et les entretint de tout ce qu'ils auraient à faire et de tout ce qu'il était possible que les ennemis entreprissent. C'est là, sous la voûte d'un ciel glacé de décembre, devant un feu sombre et fumeux de branches encore vertes et humides, que Napoléon conçut les principes dont l'application, selon le témoignage des

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 201.
(2) Général Lejeune, *De Valmy à Wagram*, p. 34.

critiques les plus compétents, renouvela les règles de l'art de la guerre. Au temps du Grand Frédéric toute l'armée était en masse compacte, prête à exécuter d'ensemble les mouvements ordonnés par le chef; si sur un seul point cette masse était entamée la bataille était perdue. Dans la guerre moderne inaugurée par Napoléon, on va, en une action bien conduite, jusqu'à concéder à l'adversaire un succès partiel sur une des parties du champ de bataille, afin de pouvoir l'écraser ensuite sous la supériorité du nombre à l'endroit où l'on veut frapper le coup décisif. A ce point de vue la bataille d'Austerlitz est un des chefs-d'œuvre tactiques de la carrière de Napoléon. Toutes les combinaisons arrêtées sur ses cartes réussirent, comme s'il eût dirigé les grandes manœuvres de deux armées supposées ennemies et n'exécutant que des mouvements convenus d'avance (1).

La perspicacité de l'Empereur déconcerta à un tel point les ennemis, leur parut si extraordinaire qu'ils ne purent y croire. Ce fut longtemps une question en Russie que de savoir si Weyrother, le major général autrichien qui était l'auteur du plan de bataille austro-russe ne l'avait pas vendu au général Savary, quand celui-ci était venu en négociateur au camp des alliés (2). On ne commença à douter de cette infamie supposée que le jour où l'on vit Weyrother mourir dans la plus noire misère, accablé du désespoir des fautes qu'il avait commises.

En plus de son incomparable science des batailles Napoléon, pour l'aider à vaincre, avait une force que peut-être aucun capitaine ne posséda à un si haut degré : c'était l'amour profond, le dévouement illimité de ses soldats. Sa proclamation de la veille d'Austerlitz est un exemple, unique sans doute, de l'union

(1) Voir Yorck von Wartenburg, *Napoléon als Feldherr;* Jomini, *Vie de Napoléon;* Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1805.

(2) *Mémoires inédits du comte de Langeron*, A. E, 22, p. 41.

intime, familiale, qui existait entre ce chef et ses troupes. Quand d'autres, à l'heure des combats, éprouvent le besoin de s'offrir comme modèles de bravoure et de témérité, promettent de marcher toujours en avant, de courir à l'endroit le plus périlleux, Napoléon, lui, enflamme l'ardeur de ses soldats en les menaçant de se mettre à leur tête si, un instant, ils le laissent indécis sur leur intrépidité. Il est convaincu que leur valeur sera doublée si chacun d'eux peut se dire qu'en déployant tout son zèle il empêchera le chef bien-aimé de commettre une imprudence, de s'exposer au danger. « Soldats ! leur dit-il, je dirigerai moi-même tous vos bataillons; je me tiendrai loin du feu si, avec votre bravoure accoutumée, vous portez le désordre et la confusion dans les rangs ennemis. Mais si la victoire était un moment incertaine, vous verriez votre empereur s'exposer aux premiers coups (1). » Après qu'un homme s'est montré sûr à ce point de sa réputation de courage, publiquement, devant ses compagnons d'armes qui sont les meilleurs juges étant les premiers témoins, il est loisible à certains de ses détracteurs d'accuser encore Napoléon du souci de sa sécurité personnelle.

Dans la soirée qui précéda la bataille, Napoléon fit une dernière tournée à travers les campements de son armée. L'obscurité était peu favorable pour se guider; l'Empereur ayant trébuché contre un tronc d'arbre, les chasseurs de l'escorte eurent l'idée de confectionner des torches avec de la paille tournée et fortement serrée. Le bruit se répandit aussitôt, on ne sait comment, qu'on fêtait l'anniversaire du couronnement impérial, qui tombait précisément le lendemain. A cette nouvelle, les soldats allumèrent à l'envi des torches improvisées et ce fut en quelque sorte sous des arceaux flamboyants, aux acclamations frénétiques de ses soldats, que Napoléon rejoignit son quar-

(1) *Proclamation à l'armée*, 1er décembre 1805.

tier général. Les ennemis, apercevant cette illumination soudaine et entendant des bruits confus, crurent que l'armée française brûlait ses abris avant d'opérer un mouvement rétrograde.

Le 2 décembre, à sept heures du matin, un épais brouillard recouvrait les champs d'Austerlitz. Les Alliés étaient placés sur les hauteurs, les Français dans tous les fonds, dans les petites vallées; la Garde, avec toutes ses armes, occupait une position à part, un peu en avant de la ligne. L'Empereur était là, seul, assis sur une caisse de tambour. Son nombreux état-major avait mis pied à terre dans un petit ravin (1). Des fusillades étaient engagées un peu partout, principalement à notre droite. Les maréchaux pressaient l'Empereur de donner des ordres. Il calmait leur impatience. Son dessein était de laisser manœuvrer l'ennemi. Pénétrant la pensée de ses adversaires, il avait supposé qu'ils interpréteraient comme un signe de faiblesse ses hésitations à accepter la bataille. C'était bien connaître les jeunes infatués qui entouraient le Tsar et dont les conseils pesèrent d'un grand poids sur les dernières résolutions. Celles-ci en effet furent basées sur l'hypothèse que l'armée française, connaissant son infériorité numérique, se maintiendrait sur la défensive et que très facilement on la prendrait à revers par une marche oblique. Ce projet, Napoléon l'apercevait aussi clairement que s'il l'avait lu sur le livre d'ordres de l'état-major russe. Il lui importait que cette erreur subsistât le plus longtemps possible. Pressentant même que le mouvement tournant de l'ennemi s'effectuerait par sa droite, il avait décidé de combler momentanément les illusions des alliés en ne leur opposant qu'une droite peu nombreuse et fléchissante.

L'objectif de Napoléon était le plateau de Pratzen, centre des armées combinées et d'où les corps russes devaient descendre

(1) Baron de Comeau, *Souvenirs des guerres d'Allemagne*, p. 229.

successivement et à mesure qu'ils gagneraient du terrain. C'est là, à Pratzen et pas ailleurs, qu'il entendait gagner la bataille. Parlant de ce point, il avait dit à ses maréchaux, dans sa conférence de la veille : « Si je voulais empêcher l'ennemi de passer, c'est ici que je me placerais; mais je n'aurais qu'une bataille ordinaire; si au contraire je refuse ma droite en la retirant vers Brünn, et que les Russes abandonnent ces hauteurs, ils sont perdus sans ressource (1). »

Donc Napoléon, malgré son impassibilité apparente, était anxieux; il se demandait ce qui se passait à Pratzen. Les vapeurs intenses du brouillard, renforcées par la fumée de la poudre, formaient un rideau impénétrable comme si la pièce qui allait se jouer n'était pas encore commencée. Vers huit heures, le soleil avec ses premiers rayons sembla conspirer en faveur des Français. Les monts couronnés par les alliés furent subitement éclairés, tandis que les fonds où stationnaient les Français étaient encore dans l'ombre et dérobés à la vue. Alors, avec une « joie indicible » suivant sa propre expression, Napoléon distingua les hauteurs de Pratzen qui se dégarnissaient de troupes. Le mouvement des alliés s'effectuait tel qu'il l'avait prévu. « Combien de temps, demanda-t-il au maréchal Soult, vous faut-il pour atteindre les hauteurs de Pratzen? — Moins de vingt minutes, répondit le maréchal, car mes troupes sont placées dans le fond de la vallée, couvertes par les brouillards et la fumée des bivouacs et l'ennemi ne peut les apercevoir. — En ce cas, dit l'Empereur, attendons encore un quart d'heure. Quand l'ennemi fait un faux mouvement, il faut se garder de l'interrompre (2). » Avec l'émotion fiévreuse que doit faire éprouver, en une circonstance aussi solennelle, l'apparition de chances fervemment espérées, Napoléon épiait le moment où la gauche des alliés abandonnerait le plateau et n'y serait

(1) *Mémoires du général de Ségur*, II, 451.
(2) Jomini, *Vie de Napoléon*, II, 180.

pas encore remplacée par leur centre. C'est l'instant précis qu'il avait choisi pour s'emparer de Pratzen, couper en deux l'armée combinée et écraser son aile gauche.

Ayant saisi la minute décisive, il donna au maréchal Soult l'ordre d'attaquer. « Les deux divisions Saint-Hilaire et Vandamme marchèrent à l'ennemi avec autant de calme et dans un ordre aussi parfait que si elles eussent été sur un terrain d'exercice. » Saint-Hilaire culbuta la première ligne. Il avait une brigade de réserve qui ne devait marcher que de concert avec la division de Vandamme; mais, quand la première ligne fut en déroute, il devint impossible de contenir l'ardeur des deux régiments de cette brigade de réserve; ils s'élancèrent sur la masse d'infanterie russe placée en arrière, la prirent en flanc, la renversèrent et enlevèrent ses canons. La division Vandamme arriva dans ce moment; elle attaqua immédiatement avec tant de détermination, d'ensemble et de rapidité, que la première et la seconde lignes russes furent successivement enfoncées et perdirent leur artillerie; la cavalerie qui les contenait fut entraînée et ne put retenir cet élan. En vain l'empereur de Russie et le général Kutusoff envoyèrent-ils bataillons sur bataillons pour déloger les Français des hauteurs qu'ils avaient prises d'assaut, rien ne put triompher de l'héroïque fermeté de nos divisions. La faute commise par les Russes était irréparable.

Pendant que l'ennemi faisait les plus grands efforts pour reconquérir son centre à Pratzen, le maréchal Lannes, avec Murat et Suchet, remportait des avantages sérieux à l'aile gauche de notre armée. D'autres brillants faits d'armes avaient lieu sur presque tous les points de l'action. Les alliés crurent un instant avoir pris Napoléon en lourde faute; ils pensèrent lui couper sa ligne de retraite en se précipitant sur la route de Vienne qu'ils voyaient inoccupée. Le grand-duc Constantin, frère du Tsar, avait été chargé de cet exploit; il alla tomber,

tête baissée, dans l'armée du maréchal Lannes. Celui-ci avait manœuvré secrètement, toute la matinée, grâce à la protection d'un bourg voisin qui lui avait servi d'écran pour masquer ses mouvements. Partout conduits, dirait-on, par un guide mystérieux, les ennemis se rendirent aux endroits que Napoléon dans ses conceptions leur avait assignés pour y être battus. Venant ainsi de toutes parts, la panique se glissait à travers les rangs ennemis et laissait derrière elle le découragement et la défection. Kutusoff et Alexandre faisaient des efforts désespérés pour maintenir les troupes, les ramener au combat; ils prenaient les dispositions les plus audacieuses, parfois les plus sagaces, mais rien ne pouvait contre le génie de Napoléon, les talents et l'émulation des maréchaux de l'Empire qui trouvaient à Austerlitz le baptême solennel de leurs nouveaux grades.

La division Vandamme, après le succès de sa brillante tactique sur les hauteurs, devait être remplacée par une division de Bernadotte. Vandamme opérait son changement de direction lorsque deux bataillons du 4e de ligne se trouvèrent tout à coup arrêtés, menacés par une nouvelle force d'environ deux mille chevaux soutenus par une masse d'infanterie et beaucoup d'artillerie. Perte cruelle par-dessus toute, le 4e de ligne s'était vu ravir son aigle.

Informé de cet événement, Napoléon ordonne sur-le-champ au général Rapp de se porter sur l'ennemi avec les mamelucks de l'escorte impériale, deux escadrons de chasseurs et un escadron de grenadiers de la garde à cheval. Rapp s'élance au galop et, lorsqu'il arrive à une portée de fusil de la cavalerie qui sabrait les survivants de nos pauvres soldats formés encore en carré, les Russes se voyant menacés abandonnent ce champ de carnage et font face à l'attaque imprévue des Français. Le général Rapp lève son épée en l'air, rend la bride à son cheval et se précipite d'une allure furieuse sur les Russes en s'écriant d'une voix perçante : « Sauvons nos frères! » Ce cri est aussitôt répété en une

immense et déchirante clameur par les soldats de Rapp qui foncent éperdument sur l'ennemi. En un clin d'œil, l'artillerie russe est chargée et enlevée; la cavalerie de la garde russe qui attendait immobile est enfoncée, puis lâche pied et s'enfuit en déroute, repassant, ainsi que nous, hélas! sur les corps de nos malheureux fantassins couchés à terre. Mais les Russes, tout à coup, font volte-face et veulent se reformer en bataille; sans leur en laisser le temps, Rapp se rue sur eux en une seconde charge aussi impétueuse que la première. Les Russes résistèrent avec une valeur admirable, mais ne purent avoir raison de l'intrépidité et du sang-froid de nos soldats.

Sous les yeux de leurs souverains, Napoléon et Alexandre, les deux gardes impériales, française et russe, se battaient corps à corps. L'infanterie n'osait tirer tant on était les uns sur les autres, amis et ennemis. Ce fut une effroyable mêlée où l'on apercevait confondus dans un tourbillon sanglant à travers les éclairs sinistres des armes blanches, les turbans des mamelucks et les cimiers d'or des chevaliers-gardes, les casques pointus des Préobrajenski et les bonnets à poil des grenadiers. On voyait, ainsi qu'en des arènes athlétiques, ces hommes s'enlacer, se débattre, rouler à terre en des étreintes mortelles; c'était, de ces braves et valeureux soldats d'élite, colosses de taille, géants d'héroïsme, à qui vendrait le plus chèrement sa vie, se laisserait culbuter et terrasser avant de livrer passage. Dans ce carnage terrible, le colonel Morland fut tué; Rapp reçut un coup de pointe de sabre dans la tête, et son cheval cinq blessures. Soudain, la garde russe commence à plier et va chercher un refuge vers son infanterie qui avait déposé ses havresacs pour mieux se battre. La défaite de la garde impériale russe est bientôt complète sous les efforts répétés de nos troupes électrisées par les efforts de leur vaillant général. Son cheval ayant été laissé pour mort, Rapp, pouvant à peine se tenir sur ses jambes, son sabre cassé en main, tête nue, ayant perdu son chapeau dans la bagarre, la

figure ruisselante du sang de sa blessure au front, retourne vers Napoléon pour lui annoncer que la garde impériale russe n'existait plus, que les drapeaux, les canons et le colonel Repnine, commandant les chevaliers-gardes, étaient au pouvoir des Français (1).

Le désordre des armées alliées était inexprimable. Les Autrichiens se sauvaient de tous côtés en jetant armes, chapeaux, bandoulières; les retardataires tendaient les mains en demandant grâce aux Français. Les maréchaux Davout, Bessières balayaient les plaines d'Austerlitz. Partout, d'un élan unanime on tombait sur les ennemis sans les compter. « Les braves de la division Friant, qui franchirent un trajet de trente-six lieues en moins de trente-six heures, surent aussi se multiplier sur le champ de bataille pour faire tête et l'emporter sur un ennemi cinq ou six fois plus nombreux et qui s'était flatté de la victoire. Si cette faible division eut près de mille quatre cents hommes hors de combat, elle en fit perdre des milliers aux alliés (2). » La ligne ennemie n'était pas plus tôt trouée en un endroit que le général français victorieux se reportait avec rage sur les bataillons encore intacts. Vandamme infatigable poursuivit une dernière division russe. Celle-ci, accoutumée à la solidité des glaces de Russie, s'engagea sur un petit lac gelé dont la glace se rompit avec fracas et l'on vit, spectacle horrible! deux ou trois mille hommes, trente-huit pièces de canon, chevaux, voitures, s'engloutir au fond de l'eau qui elle-même semblait s'entr'ouvrir pour consommer la ruine de l'armée russe (3).

(1) *Mémoires du général Rapp*, p. 62.

(2) *Correspondance du maréchal Davout*, I, 224.

(3) Plusieurs auteurs ont dramatisé cette catastrophe. L'Empereur, d'après eux, aurait dirigé lui-même le feu de vingt pièces de canon sur la glace pendant que les Russes s'y trouvaient. Il aurait ainsi transformé en une boucherie atroce cet accident déjà suffisamment effroyable par lui-même. En ne nous conformant pas à cette version, nous n'avons eu nullement l'intention de passer sous silence un fait de nature à montrer Napoléon sous un aspect inutilement cruel, si toutefois en matière de carnage il y a lieu de se préoccuper des nuances ou des atténuations.

Vers quatre heures de l'après-midi, était finie cette mémorable et sanglante bataille où l'armée française, inférieure de vingt mille hommes à ses ennemis, triompha en conservant pour ses trophées de gloire quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de Russie, cent vingt pièces de canon, vingt généraux et plus de trente mille prisonniers (1). « Quant aux hommes qui se sont distingués, dit l'Empereur dans le 30e Bulletin, c'est toute l'armée qui s'est couverte de gloire. »

La nuit hâtive de la saison avait enveloppé le champ de bataille. Quand le vacarme des combats eut cessé, on n'entendit plus que les lamentations de douleur ou d'agonie des malheureux blessés, les appels suppliants de ceux qui cherchaient à se dégager du poids d'un ou plusieurs cadavres sous lesquels ils étaient à moitié ensevelis. Tous les maréchaux et leurs troupes achevant la déroute de l'ennemi, l'Empereur était resté seul avec son escorte dans la plaine lugubre. Ni l'orgueil légitime d'une gloire incomparable, ni l'impatience naturelle de lancer à travers l'Europe la nouvelle d'une victoire décisive ne sont les préoccupations de son âme, en cette heure grandiose de son

La vérité est que l'authenticité de cette canonnade meurtrière nous paraît fortement douteuse. Le trentième Bulletin dit, il est vrai, que l'Empereur se porta avec vingt pièces de canon contre les positions de l'ennemi acculé au lac; mais il ne mentionne en aucune façon que ce furent nos boulets lancés sur la glace qui causèrent la perte des Russes. Il n'existe pas la moindre affirmation ou allusion de ce genre chez Mathieu Dumas, qui a donné la critique la plus sérieuse et la plus documentée des opérations de la journée. Cet éminent écrivain militaire, témoin et acteur des guerres dont il parle, n'était pas à coup sûr un thuriféraire de l'Empereur. Langeron, émigré et général au service de la Russie, à Austerlitz, n'en souffle mot. Enfin Walter Scott (*) non moins hostile certainement s'exprime sous la forme dubitative en disant : « La glace se rompt sous le poids des Russes ou celui des boulets ennemis. »

(*) *Histoire de Napoléon*, V, 239.

(1) Voir les *Bulletins de la Grande Armée ;* Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1805 ; Jomini, *Vie de Napoléon ; le Général Vandamme et sa Correspondance ; Mémoires du duc de Rovigo ; Mémoires de Joseph de Maistre* (Correspondance sur la bataille d'Austerlitz); *Mémoires du général Rapp; Mémoires du général de Ségur.*

existence. Plus humain qu'on ne le croit communément, il n'avait de pensées que pour le soulagement des victimes. Il se dirigeait à tâtons du côté où s'élevait une plainte ou un gémissement; il s'approchait de tous et leur faisait boire un à un quelques gouttes du cognac que portait son mameluck, puis avec une parole d'espérance il essayait de réconforter le moral du pauvre moribond. Il avait recommandé à son escorte de ne faire aucun bruit afin qu'on pût mieux percevoir de quel point venaient les invocations désespérées. Il ne voulut quitter le terrain qu'après l'arrivée d'un commissaire des guerres qu'il rendit responsable du transport immédiat des survivants à l'hôpital. Étant allé de blessé en blessé, il ne s'arrêta qu'après minuit à la maison de poste, à la gauche du champ de bataille. Il était sur pied depuis quatre heures du matin et n'avait pris aucune nourriture (1).

Le lendemain, 3 décembre, le prince Jean de Lichtenstein arriva au château d'Austerlitz; il était chargé par son maître, l'empereur d'Autriche, de demander une entrevue à Napoléon. Celui-ci accepta avec empressement et s'en remit au prince pour régler les formalités de cette rencontre.

Le 4, à neuf heures du matin, l'Empereur, avec sa suite et la garde à cheval, se rendit à un moulin situé à trois lieues d'Austerlitz. Arrivé le premier, il fit faire des feux sur la route et attendit. On ne tarda pas à voir venir en calèche l'empereur d'Autriche accompagné de quatre princes et de trois généraux; un escadron de cavaliers hongrois lui servait d'escorte. Napoléon, qui était à pied, alla au-devant de l'empereur d'Autriche et l'embrassa en l'abordant. Les deux empereurs causèrent ensemble près d'un brasier, en plein air : « Vous m'excuserez, dit Napoléon, si je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois. » L'empereur d'Autriche répondit : « Vous

(1) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires* 1805, IV, 208; *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 212; *Mémoires du général de Ségur*, II, 475.

tirez un si bon parti de cette habitation qu'elle doit vous plaire (1). »

Les premiers mots de l'empereur des Français, on le voit, n'eurent rien de rébarbatif, pas même d'amer. Son accueil, plutôt empreint d'une bonhomie cordiale, devait être agréable à celui qui venait tristement implorer la paix après une guerre qu'il avait provoquée. Néanmoins François II est probablement anxieux de savoir quelle vengeance va tirer de lui son heureux adversaire, sauvage intraitable selon le jugement des Cours européennes. Si Napoléon est l'homme de cette réputation détestable, il sera insensible à toute commisération. Et l'infortuné François II entrevoit une perspective plus désolante. Son vainqueur, nul n'en doute à Vienne ni à Saint-Pétersbourg, n'a qu'un dessein : c'est de rétablir à son profit la monarchie d'Occident. Alors pourquoi ne prendrait-il pas prétexte des récidives belliqueuses de la maison d'Autriche pour donner cette Couronne à l'une de ses créatures? Il y a là Eugène de Beauharnais, son fils adoptif, qui dans quelques jours va épouser la fille de l'Électeur de Bavière. Celle-ci ne ferait-elle donc pas une belle impératrice d'Autriche? Ce serait, en vérité, du sang allemand et tout aussi noble que celui des Habsbourg. Tout cela est réalisable si le triomphateur d'Austerlitz le veut.

Que François II se rassure. Napoléon, tant qu'il ne s'agit pas des Bourbons, n'est point un abatteur d'arbres généalogiques. Il en est, au contraire, bel et bien un conservateur. La vaine considération qu'il recherche près des trônes dynastiques lui en fait une loi. Vaincu, humilié, tremblant de perdre son empire, François II n'a rien à craindre de son vainqueur réputé si farouche. Quatre fois, 1796, 1800, 1805 et 1809, la couronne d'Autriche a passé ou passera sous la griffe du monstre et quatre

(1) *Trente et unième Bulletin de la Grande Armée.*

fois elle aura subsisté. Et non seulement elle aura subsisté, mais elle aura gardé assez de puissance, assez de splendeur, pour que l'empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin, regarde comme la réalisation d'un rêve d'ambition suprême son mariage avec l'archiduchesse, fille de l'empereur d'Autriche. Ainsi, dans cinq ans, ils seront beau-père et gendre, ces deux hommes, le César germanique de race antique et le monarque français fils de son labeur, qui viennent de faire connaissance en battant la semelle devant un brasier sur une route durcie par la gelée, recouverte de givre. « Je ne sais pas, raconte un témoin oculaire, ce qui se dit au feu des empereurs. Nous étions aussi curieux de l'apprendre que les Autrichiens qui étaient au même feu que nous. Nous ne pûmes le pénétrer ni les uns ni les autres. Toutefois il nous parut qu'on y était d'une belle humeur. On riait, ce qui nous parut d'un bon augure. Effectivement, au bout de deux heures, les deux souverains se séparèrent en s'embrassant (1). » Napoléon a écrit, le soir même, à Talleyrand : « Je vous dirai de vive voix ce que je pense de l'empereur d'Autriche. Il aurait voulu conclure la paix sur-le-champ. Il m'a pris par les beaux sentiments. Je me suis défendu, genre de guerre qui ne m'était point difficile, je vous assure (2). »

Les deux souverains terminèrent leur entretien en convenant d'une armistice et en parlant des conditions sommaires de la paix. Napoléon voulait remettre la solution finale entre les mains de sa diplomatie; l'empereur d'Autriche allait en référer au Tsar qui prenait ses dispositions pour rentrer diligemment en Russie. Napoléon, décidément, n'avait pas de rancune. Déjà, sans qu'on sût trop pourquoi, par un simple mouvement de générosité, il avait renvoyé au Tsar le colonel Repnine ainsi que tous les offi-

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 220.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 453.

ciers et soldats de la garde russe qui étaient ses prisonniers (1). Maintenant, c'est encore lui qui s'empresse d'offrir ses services afin d'apprendre au plus vite si Alexandre donnait son acquiescement aux conventions agréées par l'empereur d'Autriche. A cet effet, il dépêche de nouveau le général Savary au quartier impérial russe. Le Tsar répondit : « Je suis venu pour l'empereur d'Autriche; il me dégage; s'il est content de ce qui lui est promis, je dois l'être aussi, puisque je ne formais point de vœu pour moi. »

A part son désir de ne pas contrarier les projets de l'Autriche, Alexandre avait, en accédant, une autre raison plus décisive encore. C'est que, dans l'intérêt de son armée prête à capituler, il avait affirmé au maréchal Davout, dès le matin du 4, que l'armistice était conclu. Cette assertion était absolument inexacte attendu que, d'après les témoignages et documents officiels, l'armistice pour le lendemain 5 fut convenu entre les deux empereurs d'Autriche et de France et que ceux-ci ne se quittèrent qu'à la nuit tombante (2), c'est-à-dire au plus tôt vers quatre heures et demie du soir. Donc il était matériellement impossible qu'Alexandre eût eu connaissance dans la matinée du 4 d'un armistice quelconque, soit pour le 4, soit même pour le 5.

Voici dans quelles circonstances critiques pour son armée, il se crut permis d'anticiper sur la vérité des faits : « Le maréchal Davout, aussitôt après la bataille, avait été chargé de poursuivre l'armée austro-russe et, le matin du 4, il la serrait de si près qu'avant une heure peut-être il allait la prendre avec les généraux et l'empereur Alexandre lui-même : « Je me dirigeais sur Gœding lorsque, dit Davout, le colonel comte de Val-

(1) *Mémoires de Joseph de Maistre*, p. 210; *Mémoires du général de Ségur*, II, 482.

(2) Voir le *Trente et unième Bulletin de la Grande Armée; Mémoires du duc de Rovigo*, II, 281.

moden, est venu m'apporter un billet du général Merfeld qui annonçait un armistice de vingt-quatre heures et une entrevue de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne avec notre auguste souverain. Le général Merfeld désirant en conférer avec moi, j'ai été le voir; je lui ai observé que son billet ne m'était pas suffisant, devant être naturellement en garde contre ces petites ruses de guerre. Je lui ai déclaré vouloir une autre assurance par écrit de l'empereur Alexandre. M. de Merfeld s'est retiré en m'assurant que sous peu je serais satisfait à cet égard et que tous mes doutes seraient levés. »

Grand émoi dans le camp des alliés. La position était si grave que le général Kutusof crut devoir intervenir, en attendant qu'on pût se procurer l'autographe impérial exigé par Davout, et il écrivit la lettre suivante :

« *Au maréchal Davout, commandant le 3e corps de l'armée française,*

« Gœding, 22 novembre (4 décembre 1806).

« Je vous engage ici ma parole d'honneur que l'armistice conclu pour vingt-quatre heures commence dès six heures du matin et que l'empereur d'Allemagne, après en être convenu avec notre auguste maître, est allé sur les chemins d'ici à Austerlitz s'aborder avec le vôtre. Je m'empresse donc d'en prévenir Votre Excellence en la priant de vouloir bien suspendre les hostilités jusqu'à l'échéance du terme fixé.

« *Le commandant en chef des armées combinées de Leurs Majestés impériales de Russie et d'Allemagne,*

« *Signé :* Kutusof.

« *P.-S.* — Je prends sur moi de transmettre à Votre Excellence, dans deux heures et demie tout au plus, l'assurance susmentionnée de mon auguste maître. »

Quelques instants après arrivait en effet le billet suivant :

« *Pour le maréchal Davout, commandant le 3e corps de l'armée française,*

« Le général Merfeld est autorisé à dire de ma part au général Davout que l'armistice de vingt-quatre heures a été conclu par l'entrevue que les deux chefs suprêmes de leurs nations ont aujourd'hui ensemble.

« *Signé :* Alexandre (1). »

Cette démarche sauva l'armée russe d'un désastre imminent. On ne saurait se résoudre à incriminer la bonne foi de tous ces hommes de guerre; ne vaut-il pas mieux croire qu'ils furent sans doute victimes du penchant qu'assez souvent l'on a de prendre ses désirs pour des réalités? De quels cris d'indignation n'aurait pas retenti l'Europe, de quels opprobres n'aurait-on pas stigmatisé l'indélicatesse de Napoléon s'il avait commis l'erreur à laquelle Alexandre s'était laissé aller? Ce grand seigneur pensa sans doute avoir satisfait à toutes les convenances après avoir offert, quelques jours plus tard, au maréchal Davout, une tabatière enrichie de diamants et ornée de son portrait (2). On peut aussi remarquer une fois de plus que l'empereur des Français n'était pas aussi rigide, aussi absolu vis-à-vis de ses généraux qu'on s'est plu à le dire. Que méritait Davout pour n'avoir pas exécuté les mouvements qui lui étaient prescrits? Pourquoi arrêtait-il sa marche? Avait-il des ordres à recevoir du Tsar ou de Napoléon? De quel crime ne se rendait-il pas coupable en obéissant à l'injonction du chef de l'armée ennemie? L'Empereur n'eut même pas une parole de blâme à cette occasion. Il ne

(1) *Correspondance du maréchal Davout*, I, 197-199.
(2) *Ibid.*, 196.

voulait rien faire qui portât ombrage à Alexandre; il ordonna même à Davout d'accepter la tabatière que ce maréchal indigné avait d'abord refusée. Qu'on ne croie pas au moins que Napoléon ne se doutait pas de la situation critique de l'armée russe. Le jour même de l'incident et avant qu'il le connût, il écrivait à Talleyrand : « Ma générosité tire d'embarras l'empereur de Russie, car je l'avais écrasé et il s'en serait tiré difficilement. Il est sans artillerie et sans bagages (1). » Concluons donc en disant que l'Empereur sut gré à Davout d'avoir deviné ses intentions magnanimes.

Cette accession même prématurée aux négociations pacifiques de l'empereur d'Autriche n'impliquait nullement que la Russie eût renoncé à ses projets belliqueux envers la France. Pendant qu'Alexandre s'efforçait d'arrêter les hostilités actives du côté d'Austerlitz, il envoyait le prince Constantin, son frère, et le prince Dolgorouki près du roi de Prusse à Berlin. Ils venaient mettre à la disposition du Roi les vingt mille hommes de troupes russes qui restaient dans le Nord de l'Allemagne (2). Personne en Europe mieux que Frédéric-Guillaume III ne suivait avec anxiété les événements que nous avons retracés à grands traits. Il était le collaborateur officiel, quoique invisible encore, de tous les actes de la coalition. Aussi bien, tout ce qui s'était passé à Berlin depuis que nous en avons vu partir Duroc, rappelé par Napoléon, révèle nettement les résolutions hostiles qui n'attendaient que l'heure favorable pour se manifester avec éclat.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 454.
(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 75.

CHAPITRE VII

La journée des quatre souverains. — Complicité de la Prusse dans la coalition. — L'ambassade française mise à l'index à Berlin. — Le mensonge observé à Berlin depuis le trône jusqu'aux antichambres. — La mission de M. de Haugwitz au quartier impérial français. — Prétendue médiation de Frédéric-Guillaume. — Napoléon et Haugwitz à Brunn. — Stupeur de l'envoyé prussien quand il apprend le résultat de la bataille d'Austerlitz. — Haugwitz reçu par Napoléon à Schœnbrunn. — « Un compliment dont la fortune a changé l'adresse. » — Violente colère de l'Empereur. — Sang-froid et audace de Haugwitz. — Napoléon aperçoit le moyen de donner une solution pacifique à la mission belliqueuse de M. de Haugwitz. — Le tempérament militaire de l'Empereur en diplomatie comme sur le champ de bataille. — Traité de paix et d'alliance imposé à la Prusse. — La paix de Presbourg. — Napoléon instrument de la Révolution partout, excepté en France. — Les sentiments élevés de l'Empereur. — Retour de M. de Haugwitz à Berlin. — Inextricable situation de la Prusse. — Que le traité de Schœnbrunn soit ratifié ou rejeté, c'est la guerre. — Solution mixte destinée à ne pas offusquer l'Angleterre. — Difficulté de trouver un émissaire apte à proposer cette combinaison à la France. — Querelle excessive entre Napoléon et M. de Hardenberg. — L'Empereur et le ministre polémistes. — Nouvel appel au dévouement de M. de Haugwitz. — La fatuité de ce diplomate. — Napoléon à Munich. — Mariage d'Eugène de Beauharnais avec la fille du roi de Bavière. — Les soins attentifs de Napoléon à l'égard de son beau-fils. — Les fêtes de Strasbourg. — Soucis de Napoléon. — Un scandale financier. — Les « ministres portiers » d'un spéculateur. — Incurie du ministre du Trésor public. — Retour de l'Empereur à Paris. — Comparution orageuse du ministre et des banquiers devant Napoléon. — Indulgence finale de l'Empereur. — M. de Haugwitz arrive à Paris; ses pressentiments; son désappointement. — Audience impériale. — Apostrophe véhémente de Napoléon. — Causes du revirement complet de l'Empereur à l'égard de la Prusse. — Ou la guerre ou la soumission. — Les malchances de M. de Haugwitz : l'incident Fauche-Borel; l'entrée de M. Fox dans le cabinet britannique. — Erreur d'appréciation de M. Thiers. — L'Empereur ne connaît que les grands intérêts de la France. — Haugwitz se résigne à signer le traité exigé par Napoléon. — La Prusse honnie par l'Europe.

Généralement on appelle la bataille d'Austerlitz « la Journée des trois empereurs ». On entend dire par là que l'empereur des Français y battit les deux empereurs d'Autriche et de Russie. La

date du 2 décembre 1805 pourrait être plus justement dénommée la « Journée des quatre souverains », car, en plus d'Alexandre Ier de Russie et de François II d'Autriche, Napoléon y avait bel et bien vaincu Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse. La victoire complète des Français fut la seule cause qui empêcha les Prussiens de figurer un peu plus tard sur les champs de bataille; que la journée d'Austerlitz se fût terminée sur un résultat indécis, sur un demi-succès de part et d'autre, et avant quinze jours les troupes prussiennes déjà en marche prenaient leur place dans les rangs de la coalition. Elles se préparaient, elles s'avançaient, jouant en quelque sorte le rôle d'une armée de réserve, et à ce titre elles étaient aussi bien battues que le gros des forces qui avait donné.

La Prusse, c'est indéniable, faisait partie de la troisième coalition depuis le 3 novembre 1805, jour de la signature du traité de Potsdam. Pour ne pas déroger à ses habitudes de temporisation, le Roi avait seulement obtenu un délai d'un mois avant de prendre part aux hostilités effectives. « Un mois fut accordé à la Prusse pour ses préparatifs; le jour et même l'heure des hostilités avaient été fixés, » dit le prince Czartoryski, l'un des signataires du traité de Potsdam (1). Ce mois devait être employé à mettre l'armée prussienne sur le pied de guerre. Mais pendant ce temps, pour sauver les apparences, le Cabinet de Berlin ferait mine de porter à Napoléon une offre de médiation qu'on savait d'avance devoir être péremptoirement refusée. Cette médiation n'était en réalité qu'un ultimatum déguisé qu'on aurait à peine osé montrer à une nation vaincue. Or ce n'était point le cas de la France qui venait de triompher à Ulm et dans vingt combats.

Pour être persuadé que la démarche de la Prusse n'était pas autre chose qu'une déclaration de guerre, il n'y a qu'à lire le

(1) *Mémoires du prince Czartoryski*, I, 401.

traité de Potsdam (1). Les articles VII, VIII et IX mentionnent que les mouvements des troupes prussiennes se feront aussitôt que leur contingent sera de quatre-vingt mille hommes; que les subsides seront payés par l'Angleterre sur le taux admis par la Russie et l'Autriche, avec cette différence — car la Prusse ne néglige rien de ses intérêts pécuniaires — que l'indemnité comptera du jour où les Français ont traversé le territoire d'Anspach. Assurément ce n'était pas une mauvaise opération financière que de prendre les armes le 18 décembre et de faire payer son concours à partir du 25 septembre. Un article additionnel disait que la Prusse s'engageait à ne faire ni paix ni trêve sans l'assentiment de l'Angleterre, si celle-ci cédait le Hanovre à sa nouvelle alliée. D'où il résulte que, moyennant le Hanovre tant de fois refusé à la France qui pourtant n'exigeait pas un tel effort, le roi de Prusse enrichi, exhaussé au delà de ses espérances par Napoléon en 1803, adhérait sans vergogne au traité principal de coalition, autrement dit au complot de destruction de la puissance française.

Après de tels engagements, l'intérêt de la Prusse voulait qu'ils ne fussent pas ébruités afin de ne pas provoquer prématurément le courroux de l'empereur des Français. Le Cabinet de Berlin y parvint à force de soins, de rouerie et d'hypocrisie; il poussa la précaution jusqu'à ne pas en informer l'ambassadeur de Prusse à Paris : « Vous auriez eu connaissance du traité signé à Potsdam, le 3 novembre, lui écrivait plus tard son ministre, si l'on n'avait préféré ne pas le communiquer même par courrier (2). » Le 16 novembre seulement, Napoléon eut la toute première notion de l'alliance de la Prusse avec ses ennemis. Le renseignement lui fut apporté par une proclamation de l'empereur d'Autriche à son armée. Ce souverain n'agissait évidemment pas par légèreté inconsciente; il pensait, par cette publication, compromettre

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, II; *Autriche*, 481-483.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 428.

irrémissiblement la Prusse et l'empêcher de revenir sur sa parole. François II disait à ses soldats : « Dans ces circonstances, il ne reste à l'empereur d'Autriche qu'à se conformer aux ressources puissantes qu'il trouve dans les cœurs, dans la prospérité, dans la fidélité et dans la force de ses peuples, à s'appuyer sur la puissance encore intacte de ses grands amis et alliés, l'empereur de Russie et le roi de Prusse, et de persévérer dans cette union étroite (1). »

Ces paroles, lancées publiquement, furent un trait de lumière qui éclaira les ténèbres dont l'entrevue de Potsdam était encore enveloppée. A coup sûr Napoléon s'imaginait bien que l'empereur de Russie, lorsqu'il se rendit à Berlin en un moment aussi critique, avait eu toute autre pensée que de faire une visite de politesse. Qu'avait-il demandé? Qu'avait-il obtenu? C'était surtout cette dernière interrogation qu'on se posait avec inquiétude. Aujourd'hui, par le langage de l'empereur d'Autriche, on possédait un indice certain. Il y avait un traité. Mais dans quelle mesure la Prusse s'était-elle engagée? Voilà ce qui restait à savoir. Toutes les questions posées à notre ambassadeur depuis l'entrevue de Berlin étaient demeurées vaines. Comme un lépreux, on l'avait mis en quarantaine. Afin d'éviter les indiscrétions, il était défendu par ordre royal de lui adresser la parole. Cet ambassadeur, M. Laforest, écrivait à Talleyrand : « J'ai fait parvenir au Roi des plaintes sur l'isolement où je me trouvais au milieu de sa Cour, sur l'éloignement où se tenaient de ma maison les personnes que j'avais le mieux accueillies, sur les nuages qui avaient été jetés sur mon caractère. En effet je ne pouvais jusqu'à présent communiquer avec les entourages du Roi que par des intermédiaires qui suppléaient mal à une action immédiate. M. de Knobelsdorff lui-même, à Berlin, n'osait plus me voir pour ne pas se compromettre auprès d'une

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 502. (Proclamation de l'empereur d'Autriche en date du 13 novembre 1805.)

faction triomphante qui avait égaré l'esprit de la Reine (1). »

Laforest n'exagérait nullement la situation suspecte qui lui était faite à Berlin. Voici en quel style l'ambassadeur de France en était réduit à écrire au conseiller intime du Roi : « Mon cher conseiller, suis-je tellement réprouvé qu'il y ait du scandale à me recevoir lorsque, vous sachant en ville, je désire vous voir? Serait-ce vous compromettre que de passer chez vous? Vous allez peut-être vous moquer d'un homme qui tient un pareil langage à Berlin? Mais il est certain que depuis deux mois tout me fuit, à l'exemple de la première autorité ministérielle, et il est censé que c'est le bon plaisir du Roi. Je respecte profondément ses volontés; cependant est-ce le moyen de juger sainement que d'entendre d'un seul bord ? Depuis lundi matin, 7 octobre, que de choses j'aurais à vous dire, après que vous m'eûtes quitté! Je regretterai, toute ma vie, qu'à partir de ce moment tous les accès m'aient été fermés... (2). » C'était la même situation que Duroc et Laforest avaient signalée à Talleyrand en ces termes, dès le 23 octobre : « Votre Excellence aurait peine à se faire une idée juste de la position isolée dans laquelle nous sommes rejetés. Il semble que toutes les voies de communication et d'information nous soient fermées rigoureusement (3). » Ainsi, du 7 octobre au 9 décembre, par l'effet d'une volonté supérieure, notre ambassadeur avait été tenu à l'écart et mis hors d'état de remplir ses fonctions! Non seulement on ne lui disait rien, mais encore on cherchait de toutes manières à dérouter ses soupçons. N'ayant plus que ce moyen d'informations, il portait naturellement son attention sur les rumeurs qui circulaient autour de lui. C'est de la sorte qu'il apprit un jour que « différentes petites Cours d'Allemagne avaient été avisées que, par un article du traité de Potsdam, la Prusse s'était engagée à

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, *Prusse*, 237.
(2) *Ibid.*, *Prusse*, 237.
(3) *Ibid.*, *Prusse*, 237. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

combattre la France (1)». Quoique Laforest se refusât à y croire, il pria ses amis de s'enquérir sur ce qu'il y avait de fondé dans ces bruits. Alors le premier ministre prussien n'hésita pas à lui faire dire par le chevalier de Bray, chef de la légation de Bavière, « qu'il n'ait pas à s'étonner si on le tient à l'écart pendant quelques semaines encore, mais qu'il peut être parfaitement tranquille sur les dispositions du Roi. »

Cette mise à l'index de Laforest fut levée une seule fois : à l'occasion du départ de M. de Haugwitz pour le camp français, où le ministre de Prusse allait porter les conditions de la fameuse médiation de Frédéric-Guillaume. Laforest, très attentif à tout ce qui pouvait servir à son gouvernement, profita de cette visite obligatoire et toute de forme pour questionner le plénipotentiaire prussien. Il rapporte ainsi leur conversation : « J'ai fait sentir à M. de Haugwitz que non seulement tous les papiers publiés, mais les ministres des Cours alliées répandent le bruit que le Roi s'est engagé dans la coalition; qu'une lettre de l'empereur Alexandre, écrite de Pulawy, le 17 octobre, annonçait formellement qu'il partait pour signer le traité avec la Cour de Berlin. M. de Haugwitz m'a prié de croire que ces messieurs se vantaient beaucoup, qu'il était faux qu'il existât de traité ou de convention de ce genre entre les deux souverains... (2). » Le même M. de Haugwitz avait emporté avec lui ce système de dénégations impudentes, car, le 1er décembre, veille de la bataille d'Austerlitz, il affirmait encore imperturbablement à Talleyrand que « ce qu'on appelle faussement la convention du 3 novembre est une simple déclaration portant offre de bons offices et de médiation, mais sans mélange d'aucun engagement hostile ou même comminatoire contre qui ce soit (3) ». Talleyrand fut si

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 237. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 237.

(3) P. Bertrand, *Lettres inédites de Talleyrand*, p 207.

bien convaincu qu'après avoir mandé ce renseignement à l'Empereur il écrivit d'un autre côté à son ami Hauterive : « Le fait est que je suis content de M. Haugwitz. Il n'y a point eu de traité à Potsdam le 3 novembre. Il y a eu échange de déclarations. La déclaration de la Prusse a été qu'elle offrirait ses bons offices, sa médiation pour établir et garantir la paix du Continent; voilà tout (1). » On peut présumer que M. de Haugwitz dut dépenser un joli talent de persuasion pour en imposer à un diplomate comme Talleyrand dont la candeur et la crédulité étaient certainement les moindres défauts.

Enfin ce système de dénégations impudentes ne serait pas complet si l'on ne trouvait le Roi lui-même en flagrant délit d'altération de la vérité. Dans la lettre signée de sa main qu'il remet le 12 novembre à Haugwitz pour Napoléon, il dit : « J'ai profité de la visite inattendue que l'empereur de Russie m'a faite et j'ai fait usage des droits que l'amitié donne pour lire dans ses intentions (2). » Le Roi avait-il donc oublié, à deux semaines d'intervalle, que c'était sur son invitation spéciale, formelle et pressante, portée par le prince Dolgorouki, que le Tsar s'était rendu à Berlin? Le mot d'ordre, on le voit, était de mentir effrontément; il fut religieusement observé, depuis le trône jusqu'aux antichambres, en passant par le conseil des ministres. Et même, quand la proclamation autrichienne, dénonciatrice enfin des projets de la Prusse, se répandit à Berlin comme dans l'Europe entière, Frédéric-Guillaume essaya encore de leurrer la France; il résolut assez niaisement de ne pas permettre en Prusse l'impression de ce document. A Laforest qui s'agitait auprès des autres diplomates, le ministère faisait affirmer que « cette proclamation est infâme... qu'on veut com-

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* (Correspondance de Talleyrand avec Hauterive, 1er décembre 1805.)

(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 314.

promettre la Prusse... que jamais elle ne s'est engagée ainsi qu'on le dit (1) ».

Il ne faudrait pas croire que ces contre-vérités, ces dissimulations, ces tromperies fussent la reproduction de ce qui se passe nécessairement dans les coulisses de la diplomatie. Napoléon, en ce qui le concerne, ne se livra pas à ces expédients fallacieux. Nos archives sont au moins autant que celles de Prusse accessibles au public; on peut y lire la volumineuse correspondance de l'Empereur avec ses ministres, celles des ambassadeurs avec leurs chefs respectifs ; un nombre de Mémoires contemporains égal et même supérieur a été publié chez nous; nulle part, nous pouvons l'affirmer, on ne retrouvera la trace de machinations occultes entre l'Empereur et ses agents pour faire tomber dans un piège un souverain étranger. Loin qu'il s'abaisse à de semblables moyens, ses instructions au contraire sont d'une franchise invraisemblable tant il y met de simplicité et de hardiesse et tant elles reflètent fidèlement sa pensée.

C'est le 14 novembre 1805, à cinq heures du matin, que le comte de Haugwitz avait quitté Berlin afin de rejoindre Napoléon qui était à la tête de son armée dans les plaines de la Moravie. Ostensiblement, l'envoyé du Roi allait offrir la médiation de la Prusse, mais en réalité sa mission consistait à endormir la vigilance de Napoléon pendant que la Prusse complétait ses armements. Signataire de la convention de Potsdam, annexe véritable du traité principal de coalition, la Prusse n'avait le droit de conclure la paix que du consentement de tous les alliés. C'était par conséquent et uniquement le programme de l'Angleterre, c'est-à-dire l'abaissement de la France, a restitution de ses conquêtes, le rehaussement de ses provocateurs incorrigibles, que la Prusse avait l'audace de soumettre à l'acceptation de l'empereur des Français. La Prusse, ni personne, ne pouvait

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 237. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

sérieusement avoir la pensée qu'un chef d'Empire, victorieux à miracle, allait obtempérer à un ultimatum de ce genre. Aussi bien est-il permis de dire que la démarche du comte de Haugwitz n'était, par une véritable profanation, qu'une façon de se jouer des nobles sentiments qui devraient animer un prince à l'aspect de centaines de milliers d'hommes prêts à s'entr'égorger.

Cependant l'initiative d'une intervention pacifique de la part de Frédéric-Guillaume paraît si naturelle, soit au point de vue des intérêts du peuple prussien, soit au point de vue d'une simple pensée d'humanité, qu'il faut apporter ici la preuve formelle des intentions sournoises de la Prusse. Elle ne sera pas difficile à fournir. Le comte de Haugwitz d'abord va lui-même nous l'offrir par son propre témoignage donné, en 1806, quand il faisait ses confidences au chevalier de Gentz. « S'il a jamais existé une puissance que nous ayons eu l'intention de tromper, c'est la France, a-t-il dit alors. La nécessité nous en avait fait une loi. Nous avons constamment voulu le bien des autres. Après tous les malheurs que nos amis avaient éprouvés autour de nous, il nous paraissait sage de ménager à l'Europe aux abois une dernière ressource intacte... Nous étions déterminés et préparés au combat et nous y serions infailliblement entrés si la bataille d'Austerlitz et ses suites, et surtout si la retraite et la volonté expresse de l'empereur de Russie n'en avaient pas détourné le Roi (1). » Il est à peine besoin de remarquer que l'hypothèse d'un accommodement avec la France n'entre même pas en ligne de compte, c'est « infailliblement » que la Prusse était déterminée à nous faire la guerre. Cela va être démontré de la façon la plus positive par les citations suivantes.

Après ce qu'il disait, conformément à ses souvenirs, voici ce que le comte de Haugwitz écrivait dans son *Mémoire pour lui servir d'instruction lors de son voyage près de l'empereur des*

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 75-76. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)

Français, mémoire que peu de jours avant son départ, il remit au Roi : « Il serait dangereux de s'exposer à la rupture avec Napoléon avant le 15 décembre. C'est la date où le duc de Brunswick (commandant en chef des armées prussiennes) sera prêt. J'arriverai près de l'empereur des Français le 25 novembre; s'il refuse les propositions, je ne vois d'autre moyen, pour éviter que la rupture ne s'ensuive sur-le-champ, que d'écouter les idées de Napoléon et que je me charge de les porter moi-même à la connaissance du Roi. De cette façon Napoléon n'apprendra la détermination du Roi qu'après le 15 décembre... Si Napoléon voulait prolonger les négociations au delà des quatre semaines fixées par le traité de Potsdam, ou s'il apprenait l'existence de ce traité, ou s'il s'alarmait de l'arrivée de lord Harrowby à Berlin, rien, le 15 décembre, n'empêcherait le Roi de se regarder en état de guerre avec la France, au moment où les armées royales auraient atteint les positions d'où elles pourraient commencer la guerre avec succès (1). »

Tout était conduit dans ce sens à Berlin, pendant que M. de Haugwitz cheminait sur la route de Vienne. Et nous allons même voir des mesures réellement hostiles, prises par le Roi médiateur avant que son fondé de pouvoirs ait atteint le terme de son voyage. Le 23 novembre, Frédéric-Guillaume III écrivait à Alexandre Ier : « ... Votre Majesté peut compter sur ma fermeté à suivre la marche que nous avons concertée; elle sait qu'outre les motifs qui me l'ont fait adopter de préférence, l'éloignement de mes armées et le temps nécessaire pour les rassembler sont entrés nécessairement. Cependant, s'il est un mouvement qui puisse contribuer à attirer utilement l'attention des Français et diminuer le fardeau qui pèse sur nos troupes jusqu'à ce que les miennes le partagent avec elles, vous sentez avec quel plaisir je m'y prêterais... Je m'en occupe

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, V, 185-186.

déjà et je m'empresse de vous donner la nouvelle que le gros de nos troupes va se concentrer du côté de la Franconie. » Quatre jours plus tard, le 27 novembre, le roi de Prusse écrivait encore à Alexandre : « J'ose me flatter que mes présages ne m'auront pas trompé et un des plus beaux moments de ma vie sera celui où je pourrai la féliciter sur le plus beau de la sienne (c'est-à-dire celui de la défaite des Français)!... Les mouvements de mes troupes se font avec toute la célérité possible en attendant l'issue de la négociation du comte de Haugwitz, qui cependant ne les paralyse en rien (1). »

L'esprit public suivait les impulsions qui lui venaient d'en-haut : « A Berlin, dit un contemporain, on voyait Napoléon prêt à être cerné de toutes parts pourvu qu'on eût la patience d'attendre la réunion des troupes dirigées contre lui... Tous les militaires attendaient avec impatience l'ordre de marcher contre les Français. Le prince Louis-Ferdinand, « si brillant de courage, d'intelligence et d'ardeur, se réjouissait à l'idée d'avoir bientôt à se mesurer contre eux et formait hautement le vœu de lutter corps à corps avec un des assassins du malheureux duc d'Enghien (2). » « Depuis le départ d'Alexandre Ier, dit un autre écrivain de l'époque, la Reine ne parlait plus que d'abattre le monstre Napoléon (3). » — « Il y a ici, rapportait de son côté notre ambassadeur à Berlin, une colonie entière de négociateurs anglais. Un général autrichien, M. de Crenneville, est spécialement chargé d'accompagner le roi de Prusse, lorsque Sa Majesté partira pour se mettre en campagne (4). »

Après une course assez accidentée à la recherche de Napoléon et après l'avoir manqué en plusieurs endroits, parfois peut-

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 349-350.
(2) *Mémoires d'un homme d'État*, VIII, 501.
(3) Arnim, *Vertraute Geschichte*, IV, 21.
(4) *Archives du ministère des Affaires Étrangères; Prusse*, 237. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.) Sur la présence et le rôle des étrangers à Berlin, voir Ranke, II, 353, et III, 198, et les rapports du prince de Metternich au comte Colloredo (novembre 1805).

être avec préméditation, M. de Haugwitz le joignit enfin à Brünn, le 28 novembre. Les retards du diplomate prussien avaient été remarqués par Talleyrand qui écrivait : « M. de Haugwitz n'est pas encore arrivé. Sa marche ressemble à la politique de son Cabinet, et l'on peut croire qu'il ne serait pas fâché d'apprendre sur la route quelques événements militaires un peu définitifs... C'est une manière très commode que de se réserver de prendre son texte dans les circonstances du moment (1). »

Arrivé de grand matin, le diplomate prussien était à peine installé dans son logement chez le chef de l'administration du pays qu'il écrivit à Duroc, maréchal du Palais, afin d'obtenir une audience de l'Empereur. Un quart d'heure après, il recevait des mains du grand écuyer, Caulaincourt, l'invitation de se rendre au quartier impérial. Il fut introduit aussitôt auprès de Napoléon. Ce n'était pas pour celui-ci une visite agréable au milieu des poignantes préoccupations d'une bataille formidable dans laquelle allaient se jouer son avenir, sa gloire, sa vie peut-être et, par-dessus tout, le sort de la France. L'Empereur n'avait aucun besoin de ce nouvel élément d'anxiété apporté par la présence de M. de Haugwitz. Il sentait bien que le messager prussien n'était pas de bon augure. Six jours avant, il avait écrit à Talleyrand : « Si M. de Haugwitz passe à Vienne avant que j'y sois, cherchez à savoir ce qu'il veut. Parlez d'une convention qui aurait été signée le 3 novembre, à ce que disent les Autrichiens, et qui serait pareille en tout à celle du partage de la Pologne; mais la France n'est pas la Pologne. Cela mettra le continent en feu pour plusieurs années, mais personne n'a le droit de calculer pour qui sera le succès. Bref, tâchez de démêler ce qu'il veut (2). »

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* (Talleyrand à Hauterive, 27 novembre 1805.)

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 430.

Préparé, comme on le voit, un peu à tout, l'Empereur demanda d'un ton glacial à Haugwitz ce qu'il venait faire dans les camps. L'envoyé prussien répondit qu'il avait pour mission d'offrir la médiation de son souverain. Sans lui laisser le temps d'achever, Napoléon, s'échauffant au fur et à mesure qu'il parlait, répondit avec emportement : « Je ne vois pas trop comment la Prusse pourrait se charger du rôle de médiateur quand elle a déjà conclu un traité avec les ennemis de la France ; quand elle s'est engagée par ce traité à leur fournir un secours de quatre-vingt mille hommes. La première qualité d'un médiateur n'est-elle pas d'être impartial? Or, vous ne l'êtes pas et vous ne pouvez l'être. Pensez-vous du reste que je sois homme à accepter des propositions présentées sur la pointe de l'épée ou appuyées seulement sur des déclarations comminatoires?... »

L'Empereur allant et venant dans la chambre, se livrait à l'explosion d'une colère bien légitime. Haugwitz était consterné. Au fond il se souciait peu de l'irritation probablement prévue de son interlocuteur, mais il se demandait ce que Napoléon savait exactement du traité de Potsdam. Se gardant bien d'interrompre, il laissait passer la bourrasque, espérant que, dans ce flot de paroles, il distinguerait la limite des révélations qui avaient été faites à la France. Bientôt il acquit la conviction, a-t-il dit lui-même, « que Napoléon n'avait que des notions très vagues sur le traité de Potsdam et qu'on s'était borné en somme à lui faire connaître ce qui, dans les stipulations, se rapportait au concours de la Prusse et au nombre d'hommes qu'elle y destinait. »

Fort de cette découverte, Haugwitz, posément, s'appliqua à calmer les accès d'humeur de Napoléon. Il déroula les arguments qui, suivant sa propre expression, devaient lui servir de planche pour arriver aux autres plus épineux (1). Il assura que

(1) *Archives royales prussiennes. etc.*, II, 412.

les intentions de la Prusse n'étaient nullement hostiles à la France. Elles avaient pour but d'arriver à une garantie générale en faveur de la paix européenne. Et, si en dernier ressort la paix avec l'Angleterre devait être reculée encore, les puissances du continent garderaient une neutralité absolue tant que durerait la querelle entre les deux puissances maritimes rivales. C'était toucher le point faible de l'Empereur, Haugwitz le constata dans son rapport par ces mots : « Dès ce moment, je fus écouté avec complaisance. » Malgré sa violence apparente, Napoléon s'aperçut parfaitement de l'art avec lequel le négociateur prussien ramena l'entretien sur un terrain favorable, sans toutefois qu'il fût assez habile pour lui en imposer complètement. « M. de Haugwitz, écrivait l'Empereur le même soir à Talleyrand, a mis dans sa conversation avec moi beaucoup de finesse, je dirai même beaucoup de talent ; j'ai cependant conservé l'idée qu'on était incertain sur le parti à prendre (1). » Heureux, comme il l'était chaque fois qu'il apercevait une lueur de pacification générale, Napoléon prolongea durant quatre heures cette conférence devenue presque amicale.

Pourtant, d'autres soins appelant l'Empereur, il proposa l'ajournement de la discussion qui avait lieu au milieu du tapage incessant de tambours et fanfares des régiments en marche sous les fenêtres de la maison. En le quittant, Napoléon se montra plein d'égards pour M. de Haugwitz. « Étant à pied, raconte ce dernier, j'aurais eu quelque difficulté à rentrer chez moi, si Sa Majesté impériale n'avait eu l'attention de me faire précéder par un de ses chambellans qui prit la peine d'écarter les troupes qui se rendaient en grand nombre dans la direction d'Olmütz. Je n'étais pas depuis dix minutes de retour chez moi, qu'on m'annonça M. de Caulaincourt. Il venait me conseiller au nom de l'Empereur de me rendre à Vienne : « Il y aura incessam-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 440.

ment, me dit-il, un engagement et Sa Majesté pense que, dans la bagarre qui pourrait en résulter, la sûreté de votre personne risquerait d'être compromise, elle désire vous proposer un séjour moins exposé que celui où elle se trouve maintenant. » On prit sur-le-champ des dispositions pour me faire avoir des chevaux, et la garde de l'Empereur m'escorta jusqu'à Vienne où je suis arrivé dans la nuit d'hier 31 novembre. »

M. de Haugwitz séjourna à Vienne, pendant que, dans les plaines de la Moravie, se décidait le sort des empires. Il errait, en quête de nouvelles, d'ambassade en ambassade où il comptait beaucoup de sympathies personnelles. Petit de taille, il avait une physionomie qui prévenait en sa faveur; son regard doux, sa longue barbe soyeuse lui donnaient un peu la tête d'un Christ. Il affectait de compléter cette ressemblance par un certain air de penseur illuminé, qu'il était du reste car il aimait à rappeler ses anciennes relations avec Lavater dont il avait été le disciple et l'ami. Flairant, à certains signes de désaccord parmi les alliés, que le vent venait du côté de la France, il arborait, sans le quitter, le grand cordon de la Légion d'honneur par-dessus son habit (1). Troublé par les intrigues qu'il entrevoyait autour de lui, il ne crut pouvoir mieux faire que de chercher à se glisser comme médiateur arbitre dans les pourparlers qui s'étaient engagés superficiellement entre l'Autriche et la France. Les ministres lui laissaient l'espoir de jouer ce rôle lorsque, le 5 décembre, Talleyrand lui annonça que les deux empereurs d'Autriche et de France s'étaient rencontrés après la bataille d'Austerlitz et qu'ils entendaient décliner toute intervention étrangère. En même temps Napoléon faisait savoir à M. de Haugwitz qu'il désirait le trouver à Vienne lors de sa prochaine arrivée dans cette ville.

La foudre, en tombant, aurait effleuré M. de Haugwitz, qu'elle

(1) Arnim, *Vertraute Geschichte*, IV, 277; *Galerie des caractères prussiens*, 220; P. Bertrand, *Lettres inédites de Talleyrand*, 205.

ne lui aurait pas causé plus d'épouvante que ces paroles. Combien en quelques jours s'était retournée la situation de l'envoyé extraordinaire du roi de Prusse! Il n'était plus, ni aux yeux de la France, ni aux yeux de personne, le médiateur ou l'allié représentant l'appoint considérable de quatre-vingt mille hommes auxiliaires ou menaçants. Sa force faisait précisément sa faiblesse, car son armée, prête à marcher mais inutile maintenant à ses amis, le compromettait gravement vis-à-vis de Napoléon. Alors qu'au nom de trois armées combinées il avait pensé parler à un empereur des Français intimidé, inquiet, M. de Haugwitz se trouvait à présent tout seul en face du triomphateur d'Austerlitz, couvert d'une gloire sans pareille dans le monde. La Prusse n'avait plus le concours matériel des troupes autrichiennes et russes, pas même l'appui moral de la convention de Potsdam, celle-ci étant déchirée par le fait des négociations particulières de l'empereur d'Autriche et de la retraite de l'empereur de Russie. Il ne restait à M. de Haugwitz que l'injonction énigmatique de se tenir à la disposition de Napoléon afin de reprendre une conversation commencée sous de tout autres auspices.

Les conciliabules dont il était exclu et qui avaient lieu entre Talleyrand et les plénipotentiaires autrichiens, la nouvelle d'une longue entrevue entre Napoléon et François II, causaient de vives angoisses à M. de Haugwitz. L'un ou l'autre ne se laisserait-il pas aller à des indiscrétions dont les conséquences seraient affreuses pour la Prusse? Cette dernière hypothèse, si vraisemblable d'ailleurs, ne manqua pas de se réaliser. M. de Haugwitz en eut la certitude dès qu'il eut franchi le seuil de la pièce où il fut reçu par Napoléon à Schœnbrunn. Les premiers mots de M. de Haugwitz furent, dit-on, de chaleureuses félicitations sur la victoire d'Austerlitz. Napoléon lui répondit sèchement : « C'est un compliment dont la fortune a changé l'adresse (1). »

(1) Bignon, V, 12.

Après un moment de silence, l'Empereur, ayant l'air de surmonter l'indignation qui le suffoquait, prit la parole et dit : « Monsieur le comte, je vous ai accueilli à Brünn avec les égards dus au ministre d'un grand souverain qui m'avait fait croire autrefois que je pouvais compter sur son amitié... Mais aujourd'hui je connais le traité que vous avez conclu avec les ennemis de la France; je sais que, d'après vos conventions avec eux, vos quatre-vingt mille hommes devaient me tomber dessus si je refusais les propositions que vous êtes chargé de me dicter; je sais aussi qu'il ne vous a pas suffi de vous déclarer mon ennemi, mais que, dans votre acharnement contre la France, vous alliez entraîner avec vous les États qui sont sous votre dépendance et l'Europe entière, si vous pouviez y parvenir... » Sortant ensuite de la modération relative dans laquelle il s'était jusqu'alors contenu, il s'écria avec impétuosité : « Et vous, comte Haugwitz, je le sais aussi, vous avez signé ce traité ! » Baissant un peu la voix, il fit un rapprochement entre le moment actuel et la visite de Dolgorouki, la veille d'Austerlitz ; il rappela ironiquement les détails de cette entrevue et s'appesantit de façon particulière sur la témérité qu'on avait eue de lui faire des propositions aussi déshonorantes. Enfin il ajouta qu'il s'expliquait à cette heure l'incroyable hardiesse des Russes qui s'appuyaient, à son insu, sur le traité de Potsdam; et il revenait sans se lasser sur l'énormité des conditions qu'on avait prétendu lui imposer.

Avec une subtilité rare, Haugwitz trouva dans l'exaspération de l'Empereur contre les Russes le thème qui allait lui servir pour excuser la Prusse. Il laissa encore s'exhaler les exclamations indignées que l'Empereur proférait en arpentant le salon en tous sens; puis, profitant de l'instant où Napoléon l'interpellait de nouveau en lui disant : » Comment vous, les Prussiens, avez-vous pu signer ce traité? Et vous aussi vous l'avez signé, » Haugwitz, à ces mots, paya d'une belle audace et

répartit : « Oui, je l'ai signé et, s'il était à signer aujourd'hui, je le signerais encore, Sire, avec la certitude que jamais la Prusse n'a pu donner un témoignage plus éclatant de son amour de la paix et de son amitié pour la France que par cette convention de Potsdam. »

Devant cette protestation impertinente, l'histoire, une fois de plus, va se trouver en défaut. Elle prête généralement à l'Empereur — et pour beaucoup moins que cela — des procédés violents à l'égard de ses contradicteurs; Haugwitz cependant ne relate même pas qu'une interruption se soit produite quand il prononça ces paroles qui étaient fort imprudentes, vu surtout l'état d'agitation où se trouvait l'Empereur. Toutefois, entre un Napoléon bouillant de rage ou de fureur à la moindre offense et un autre indifférent à toutes les avanies, on peut en admettre un troisième assez conforme à la réalité, pensons-nous : celui qui ne supportait pas la moindre offense sans la relever congrûment.

S'il n'en fit rien en cette occasion, c'est probablement parce qu'il ne voulait à aucun prix de rupture définitive et bruyante avec l'ambassadeur prussien. C'eût été, croyait-il, précipiter la guerre avec la Prusse qui, selon les apparences, ne cherchait qu'un motif quelconque à la levée de boucliers qu'elle avait résolue depuis longtemps. D'autre part, grand dilettante des choses de l'intelligence, observateur compétent de ceux qui travaillaient sous ses yeux, il applaudit peut-être en lui-même à la présence d'esprit, à l'aplomb du diplomate qui était en assez fâcheuse posture vis-à-vis de lui. On se rappelle qu'après l'entrevue de Brünn, il n'avait pu s'empêcher de témoigner à Talleyrand son admiration pour l'habileté de M. de Haugwitz. Il mit sans doute une certaine curiosité à voir comment cet homme allait se tirer de ce mauvais pas.

L'envoyé prussien put donc continuer son discours à son aise. Il imagina alors d'affirmer que la Prusse s'était interposée justement pour réduire les prétentions exagérées de la Russie. « Et

le Roi, ajouta-t-il, en prenant ce rôle de négociateur de la paix, voulait qu'après vous être couvert de toutes les gloires vous eussiez encore celle de donner au monde un exemple de modération qui porterait à son comble l'admiration qui vous est due. » Sceptique et dédaigneux de la flatterie, Napoléon qui s'apaisait petit à petit fit deux ou trois fois le tour de la chambre, puis, s'approchant du ministre prussien, il lui dit : « Comte Haugwitz, la Prusse en se joignant à mes ennemis m'a jeté le gant; il faut bien que je le relève. La conduite qu'on a tenue chez vous envers mon ambassadeur m'a avili aux yeux de ma nation. Mon cœur me dit tout cela et en même temps ma tête y répond et me demande à quoi conduira cette guerre avec la Prusse? Pourquoi deux nations faites pour s'aimer et s'estimer réciproquement doivent-elles se combattre et charcuter dans leurs propres entrailles? »

Haugwitz, appuyant sur cette corde, évoqua tout en forçant le ton les petits services occasionnels que la Prusse avait pu rendre à la France, surtout depuis que Napoléon tenait les rênes du gouvernement. « Oui, reprit l'Empereur, le Roi a été le premier à reconnaître ma dynastie; c'est un souvenir de nature à effacer beaucoup de griefs; mais c'est trop tard. Je crains bien que ce ne soit trop tard car il faut que je vous dise qu'à la minute où nous parlons, M. de Talleyrand a déjà peut-être signé le traité de paix avec l'Autriche. En ce cas j'ignore quelles seront nos relations futures. »

Ces dernières paroles seraient inintelligibles si l'on ne savait que les négociations avec l'Autriche roulaient également sur la propriété du Hanovre (1). Les diplomates autrichiens, en compensation des pertes qui leur étaient infligées, sollicitaient la cession de l'Électorat au bénéfice d'un archiduc, parent de François II. Napoléon se demandait donc si cette attribution de l'Électorat, pour le cas où elle serait faite, ne lui vaudrait pas la

(1) P. Bertrand, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 216.

guerre de la part de la Prusse. Après être resté un moment absorbé dans ces réflexions, il congédia M. de Haugwitz en lui disant : « Au plaisir de vous revoir. »

Nous n'allons certes pas jusqu'à nous porter garant ici qu'il n'y eût rien de prémédité dans l'attitude et le langage de Napoléon. Il était doué d'une finesse suffisante pour avoir calculé d'avance les prises qu'il avait sur le diplomate prussien, et de quelle manière il conduirait la discussion afin d'arriver à une solution qui assurerait la tranquillité et la grandeur de la France. Cependant, d'après ce qu'il mandait l'avant-veille encore à l'Électeur de Wurtemberg, il semble qu'il eût été bien embarrassé de dire exactement où il en était avec la Prusse. « Ni vous, ni moi, ni le cabinet de Berlin lui-même, écrivait-il, ne savons ce que veulent les armées prussiennes (1). » Mais ce qui paraît péremptoirement démontré et sera confirmé par la suite, c'est qu'on chercherait en vain dans ces épisodes le chef d'armée impétueux toujours prêt à entreprendre la guerre et à provoquer les incidents qui doivent la rendre inévitable. On conviendra que l'occasion était favorable pour commencer les hostilités contre la Prusse. Et qu'avons-nous vu? Qu'allons-nous voir? C'est Napoléon empressé à trouver des solutions pacifiques aussi bien avec la Russie qu'il n'a pas poursuivie qu'avec l'Autriche avec laquelle il est en train de négocier, et qu'avec la Prusse à laquelle il va imposer l'alliance de la France, rêve suprême qui doit assurer la paix continentale.

Après l'algarade véhémente qu'il venait de faire à M. de Haugwitz, l'Empereur ayant réfléchi quelques instants s'était pris à regretter sincèrement que la paix fût peut-être déjà signée avec l'Autriche et que les concessions accordées à celle-ci ne risquassent de devenir un sujet de querelle avec la Prusse; alors son cerveau fut traversé par l'idée qu'il pouvait, si les circonstances

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 474.

le permettaient encore, tirer un grand parti de la présence de l'ambassadeur prussien et transformer en mission pacifique le voyage de M. de Haugwitz. Celui-ci, qui devait apporter la guerre, serait utilisé comme facteur important de la paix. Grâce à lui, Napoléon ferait concevoir à l'Autriche la crainte d'une alliance franco-prussienne et *vice versa* il influencerait la Prusse par la perspective d'une entente immédiate avec l'Autriche. Aussi un éclair de satisfaction brilla-t-il dans ses yeux quand, peu de temps après la sortie de M. de Haugwitz, il reçut de M. de Talleyrand un message lui annonçant que rien n'était encore conclu avec les plénipotentiaires autrichiens qui venaient de déclarer qu'avant de signer ils devaient envoyer une estafette à leur Cour, attendu que leurs pouvoirs n'étaient pas suffisants relativement à certains points du traité (1). Au fond l'Autriche, autant qu'elle le pouvait, retardait la conclusion, dans l'espoir que l'intervention de la Russie et de la Prusse se produirait sous une forme quelconque (2).

Aussi prompt sur le terrain diplomatique que sur le champ de bataille à profiter des fausses manœuvres de ses adversaires, Napoléon, d'un coup d'œil, aperçut de quelle manière il prendrait avantage des hésitations des Autrichiens. C'était sa qualité maîtresse de dégager instantanément le côté pratique des questions qui nécessitaient une solution immédiate. Cette qualité s'alliait intimement à la tendance de son esprit qui l'attachait plutôt aux choses du présent qu'à celles de l'avenir. C'est ainsi qu'il ne parvenait ni à concevoir pour son propre compte, ni à pénétrer chez les autres les combinaisons lentes et sinueuses qui constituent ce qu'on appelle la politique étrangère. Soit qu'il y fût mal préparé par son éducation, soit que son désir de tout faire par lui-même lui en retirât le temps et les moyens, le fait est qu'il ne conduisit pas les affaires extérieures en vertu

(1) *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 217.
(2) *Mémoires d'un homme d'État*, IX, 43.

d'un système fixement orienté vers un but déterminé. C'est en ne reliant pas au programme formel des puissances tous leurs actes qui étaient cependant les anneaux d'une même chaîne, c'est en traitant chaque point isolément pour ainsi dire et en recherchant presque toujours des arrangements amiables, qu'il lui est arrivé si souvent de se laisser duper. Mais, quand une affaire d'une gravité patente se présentait soudain, il la résolvait avec son tempérament de soldat toujours prêt à faire face de tous côtés, à surmonter tous les obstacles et à briser toutes les résistances

Dans le sens que nous indiquons, il s'est défini lui-même en ces termes : « Je débutai en diplomatie comme j'ai fait ailleurs par les armes... Le vrai est que je n'ai jamais été le maître de mes mouvements ; je n'ai jamais été réellement tout à fait moi... J'avais beau tenir le gouvernail, quelque forte que fût la main, les lames subites et nombreuses l'étaient bien plus encore... Quand de vrais amis, mes chauds partisans me demandaient, dans les meilleures intentions et pour leur gouverne, où je prétendais arriver, je répondais toujours que je n'en savais rien... Ils en demeuraient frappés, peut-être mécontents, et pourtant je leur disais vrai... (1). »

Nous n'ignorons pas qu'en d'autres passages de ses confidences à Sainte-Hélène, il a parlé pompeusement de vastes projets à longues échéances, rêves grandioses communs à tous les mortels, mais qui n'impliquent nullement une direction ferme dans la pratique des choses. Et nous pensons que, dans une autobiographie, il faut retenir surtout les discours qui sont d'accord avec l'ensemble des actes que corroborent les instructions reçues par les agents au cours d'un règne. Or ces actes et ces instructions révèlent exclusivement, nous semble-t-il, un homme qui, dans la politique internationale, emploie sa force intellectuelle pour résoudre, au fur et à mesure qu'elles sur-

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, II, 35-36.

gissent, les mille difficultés avec lesquelles son gouvernement est aux prises.

Rendons la parole à M. de Haugwitz pour raconter de quelle façon Napoléon sut promptement faire tourner en sa faveur la présence de ce diplomate dans le camp français et les hésitations des Autrichiens à conclure la paix. « J'étais rentré chez moi depuis quelques heures, relate M. de Haugwitz, lorsque je vis apparaître Duroc. Il m'informa que le courrier de Talleyrand était arrivé et que l'Empereur désirait m'entretenir immédiatement. Je partis avec Duroc pour Schœnbrunn et je fus conduit sur-le-champ dans le cabinet de Marie-Thérèse où se tenait Napoléon. Sans préambule et avec volubilité, d'un air radieux, celui-ci dit : « La paix n'est pas signée. On a élevé des difficultés sur des misères. C'est une chance. C'est peut-être le génie de la France et de la Prusse qui a arrêté la plume des Autrichiens. Cependant cette fois-ci ils pourraient bien s'en repentir. Voilà ce que c'est que la chance. Ce matin encore, je croyais que la guerre avec la Prusse était inévitable et maintenant, si vous le voulez, si vous pouvez signer avec moi le traité que je vous proposerai, vous aurez ce qui, au bout du compte, doit vous intéresser prodigieusement, et moi j'aurai un gage de l'amitié du Roi, et l'union entre la Prusse et la France sera établie à jamais. » Haugwitz ne pouvait en croire ses oreilles. En une sorte d'état d'hébétude, il regardait alternativement Napoléon qui tournait à pas saccadés dans le salon et Duroc, personnage absolument muet, assis dans un coin à une table où, depuis le commencement de l'entretien, il jouait machinalement avec une plume et un encrier... « Écrivez, Duroc, dit tout à coup l'Empereur. » Alors, avec sa vivacité et sa lucidité naturelles, il dicta le traité dont voici le résumé :

Alliance défensive et offensive entre les deux États.

La Prusse cédait à la Bavière le pays d'Anspach et à la France, pour en disposer à son gré, Clèves et Neuchâtel.

En revanche, la Bavière cédait à la Prusse un territoire de vingt mille âmes, pour arrondir le Margraviat de Bayreuth, et la France cédait à la Prusse le Hanovre avec tous les États allemands appartenant à l'Angleterre.

La Prusse garantissait à nos alliés les résultats du traité de Presbourg à intervenir.

La France garantissait à la Prusse toutes ses possessions tant anciennes que nouvelles.

Les deux puissances, enfin, prenaient sous leur garantie l'intégrité de la Porte Ottomane (1).

Par ce traité et en raison de ses échanges avec la Bavière, la Prusse, il est vrai, perdait trente mille habitants, mais elle en regagnait neuf cent cinquante mille par la possession du Hanovre qu'elle avait tant convoité et que Napoléon n'avait jamais voulu céder que contre un traité d'alliance. En outre la Prusse passait au rang de nation maritime en devenant maîtresse de la mer du Nord et l'une des principales riveraines de la Baltique. Enfin la disparition des Anglais d'entre les princes allemands lui assurait une influence sans égale sur la Basse-Allemagne (2).

En face d'une duplicité patente, presque d'une trahison accomplie, l'Empereur, on en conviendra, aurait pu trouver un châtiment plus sévère. De toute façon il faut avouer que, dans cet acte, rien ne décèle une arrière-pensée de faire la guerre à la Prusse. Ce seraient de singuliers préliminaires d'hostilité contre un royaume que d'augmenter sa puissance de près d'un million d'âmes, son armée de quatre-vingt mille hommes, ses revenus de plusieurs millions. Finalement, c'est indiscutable, Napoléon oubliait des ressentiments qu'il croyait justes et se vengeait de façon inattendue, en accordant à la Prusse des avantages qu'elle aurait à peine osé espérer après avoir rendu d'importants ser-

(1) Lombard, *Matériaux, etc.*, 131.
(2) Himly, *Formation de l'Europe contemporaine*, II, 95.

vices. « Voilà, comte Haugwitz, dit-il, le traité que je vous propose de signer séance tenante. Pour moi il n'y pas d'alternative; je veux la paix du continent. Je la veux pour finir ma guerre avec l'Angleterre et me garantir que de sitôt au moins elle ne troublera pas le repos de l'Europe. J'ai le choix entre l'alliance de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. Vous pensez bien qu'il ne m'en coûterait pas beaucoup d'avoir celle de l'Autriche; mais il me répugne de m'unir à une puissance que je viens d'abattre. Pour récompenser mes alliés du sud de l'Allemagne, la Bavière et le Wurtemberg, je dois rogner plus d'un morceau de ce bel empire, auquel malgré tout il restera encore assez de puissance. Néanmoins, après l'avoir maltraité de la sorte, après l'avoir déshabillé en partie, il me semble indécent de m'allier avec lui. Au surplus cette alliance ne serait pas du goût de mon peuple, et ce goût, croyez-le, j'en tiens plus compte qu'on ne le pense. Nos armées se trouveront bientôt et fatalement en présence. Cet état de choses ne peut durer. Ou je dois courir de nouveau les chances de la guerre, ou je dois m'arranger avec la Prusse, sous la garantie que pour longtemps le repos du continent ne sera pas troublé. Sans cette garantie, vous pensez bien que je ne me déterminerai jamais à conduire mes troupes sur les bords de l'Océan. Si vous n'acceptez pas je reprendrai ma conquête, je récupérerai le pays de Hanovre. Et alors qu'arrivera-t-il? Le Roi reprendra une attitude menaçante vis-à-vis de moi. Il maintiendra ses armées sur le pied de guerre ne fût-ce que pour couvrir ses propres États. En attendant nous ruinerons nos finances, et la guerre éclatera tout de même un jour ou l'autre. D'ailleurs cette situation ne me convient pas; elle ne convient nullement au caractère français. » — « Enfin, ajoute M. de Haugwitz après avoir rapporté à son Roi ce qui précède, Napoléon me laissa le choix ou de signer la convention qu'il me proposait ou de remporter la conviction que la guerre était inévitable, que la paix avec l'Autriche serait conclue sur-le-champ

et que dès lors Napoléon ne tarderait pas de suivre son plan contre la Prusse. »

Le pauvre M. de Haugwitz était dans la situation la plus pénible où se soit peut-être jamais trouvé un diplomate. Dans ses instructions tout avait été prévu, hormis ce qui était arrivé. Qui pouvait supposer que les forces russes et autrichiennes seraient écrasées simultanément en quelques heures, que ces deux puissances rompraient d'elles-mêmes le lien formé à Potsdam, que la Prusse compromise demeurerait seule face à face avec Napoléon victorieux? Partir pour déclarer la guerre pendant que les armements se complètent derrière soi et revenir avec un traité d'alliance dicté par celui qui devait se rendre à merci, c'était, il faut l'avouer, un dénouement fort inattendu.

M. de Haugwitz savait mieux que personne combien de fois la Prusse, malgré tous ses désirs, avait refusé le Hanovre au prix d'une alliance. D'autre part l'orgueil prussien surexcité allait-il consentir à la cession de provinces depuis longtemps incorporées à la Couronne? Certes, sur ce point, la compensation était considérable, mais il n'en était pas moins évident qu'on subissait la loi du vainqueur. Cependant que faire? Fallait-il par ce refus se lancer dans une aventure aussi périlleuse qu'une lutte avec la France? Il est bien vrai que la guerre, au moment du départ de M. de Haugwitz, était regardée comme inéluctable, qu'elle était acclamée à Berlin par les militaires et la population; mais c'était la guerre conjointement avec les armées autrichienne et russe et non pas la guerre de la Prusse seule contre Napoléon, contre son armée en pleine effervescence de gloire après de prodigieux succès.

Obligé de mettre fin aux tergiversations qu'il s'efforçait de dissimuler, Haugwitz fit ce que lui commandaient la prudence, le bon sens, l'intérêt immédiat de sa patrie. Le motif, se dit-il, qui devait primer tout autre était de gagner du temps; or il atteignait ce but puisque Napoléon s'était déclaré prêt, aussitôt

que le traité serait signé, à envoyer un courrier aux généraux pour leur interdire toute hostilité. La Prusse obtenait donc un véritable répit. Et le Roi, en dernière analyse, ne restait-il pas maître de choisir entre la ratification du traité et la guerre? Haugwitz signa donc le traité en présence de Napoléon et de Duroc, le 16 décembre 1805. C'était le jour même où Frédéric-Guillaume III avait promis à l'empereur Alexandre et à l'archiduc Antoine d'entrer effectivement en hostilités contre la France. L'ambassadeur prussien se hâta de reprendre le chemin de Berlin, n'ayant obtenu qu'un délai de trois semaines pour transmettre la ratification de son maître (1).

Recevant la copie du traité si prestement enlevé au plénipotentiaire prussien, Talleyrand félicita Napoléon en lui disant : « Les conséqnences de ce traité seront immenses soit pour la paix, soit pour la guerre, et surtout pour la paix (2). » C'était admirablement comprendre les intentions de l'Empereur qui avait voulu avoir les mains libres pour la guerre britannique, tout en conservant les meilleures chances de paix sur le continent. Du côté de l'Autriche, la tâche de notre ministre des Relations Extérieures fut singulièrement facilitée par la mise hors de cause de la Prusse et par l'affectation à divers États de certains territoires dont il ne pouvait plus être question dans les pourparlers. La prévision de l'Empereur se réalisa ; il avait écrit le 14 décembre à Talleyrand : « Sûr de la Prusse, l'Autriche en passera par où je voudrai (3). » En effet tout ce qui était en suspens fut promptement réglé. Après avoir discuté d'abord à Nikolsbourg, en Moravie, dans les lignes françaises, les ministres accrédités s'étaient transportés à Vienne. Enfin ils se rendirent

(1) Pour tout ce qui concerne les missions de M. de Haugwitz près de Napoléon, voir Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, principalement le tome V : rapports et mémoires au roi de Prusse, signés de M. de Haugwitz ; ses confidences avant Iéna au chevalier de Gentz, dans Garden, X, 63 et suivantes.

(2) *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 224.

(3) *Correspondance de Napoléon* Ier, XI, 478

à Presbourg où furent arrêtées définitivement les conditions qui clôturaient la guerre entre l'Autriche et la France. Par ce traité qu'on a appelé la paix de Presbourg, l'Autriche perdait moins de trois millions d'habitants, exactement deux millions sept cent quatre-vingt-cinq mille, c'est-à-dire environ le dixième de sa population et de ses revenus. Elle donnait à la France une indemnité de cent millions, inférieure probablement à la dépense nécessitée par cette expédition. Au total l'Autriche, après sa troisième campagne malheureuse contre la France, conservait une puissance de vingt-cinq millions d'habitants, un revenu de cent dix millions de florins et une armée de trois cent trente-cinq mille hommes. Mais ce qui importait le plus à Napoléon, c'est que, par le découpage et la répartition de certains districts, les communications de l'Autriche étaient barrées avec la Suisse et l'Italie. Ici reparaît la préoccupation capitale, pour ne pas dire unique de Napoléon: refouler le plus loin possible de ses frontières, mettre en quelque sorte sous une surveillance facile les agresseurs de la France, les membres des coalitions sans cesse renaissantes depuis 1792.

La paix fut signée le 26 décembre 1805. L'échange des ratifications eut lieu cinq jours après. « Aujourd'hui, premier jour de l'an, à midi, écrit Talleyrand à Napoléon, j'ai fait avec messieurs les plénipotentiaires autrichiens l'échange des ratifications. Ainsi l'œuvre de paix a été complétée, comme Votre Majesté avait paru désirer, ce jour où les Français rentrant dans le calendrier grégorien semblent commencer une ère nouvelle (1). »

Talleyrand se trompait; ce n'était point les Français qui entraient dans une ère nouvelle, mais les Allemands. La France continuera de vivre sous le régime qu'elle connaît depuis cinq ans; il n'y aura rien de changé pour elle, tandis que la paix de

(1) *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 230.

Presbourg est le coup de glas du Saint-Empire germanique et règle ses funérailles. Vieille de dix-huit cent cinquante-huit ans, cette institution qui datait du jour où César en avait jeté les premiers fondements à Pharsale, va s'écrouler en ruine, morceau par morceau. Bientôt les rois de Bavière et de Wurtemberg, créés par Napoléon à Presbourg, vont se détacher du corps germanique et seront suivis de Bade et de seize autres États; le titre impérial du Saint-Empire aura d'avance été résigné par la maison de Habsbourg.

Contraste singulier! Napoléon, fils de la Révolution, sera en France le reconstructeur de l'édifice social bouleversé, le restaurateur du gouvernement monarchique qui semblait disparu pour jamais. Il établira un code et un système administratif que les Bourbons, en le détrônant, seront heureux de pouvoir conserver. A l'étranger, partout et principalement en Allemagne, il est le véritable instrument de la Révolution. Les armées ne semblent faire des trouées que pour ouvrir un passage aux souffles violents de liberté et d'émancipation humaine. Comme un chef de bandes révolutionnaires, il ne conquiert que pour détruire : régime féodal, glèbe, corvées, juridictions seigneuriales, iniquités subies par les misérables vilains, monopoles des grades supérieurs militaires et civils réservés jusqu'ici à la noblesse, tout va disparaître au rayonnement des couleurs du drapeau de la France. Ce fut la mission certaine de Napoléon de renverser en Allemagne et en Italie l'abominable système des petits princes, de réveiller l'esprit du peuple, de balayer les débris d'une féodalité épuisée et de laisser le champ libre au développement des formes nouvelles et meilleures de la vie publique (1).

M. de Haugwitz rentra à Berlin le 25 décembre 1805. Il y apportait le traité d'alliance franco-prussienne et de plus, pour Frédéric-Guillaume III, une lettre de Napoléon ainsi conçue :

(1) James Bryce, *le Saint-Empire romain germanique*, p. 472; *Supplément aux Mémoires du duc de Gaëte*, p. 89 et suiv.

« Monsieur mon frère, j'ai vu M. le comte de Haugwitz; je l'ai longtemps entretenu de mes sentiments, de mes projets et de mes vues. Il a lu dans mon âme, il l'a vue à nu. C'était une situation si nouvelle pour mon cœur d'avoir eu à se plaindre de Votre Majesté, qu'il n'a pu se couvrir d'aucun artifice. Je désire fort que M. le comte de Haugwitz ne cache rien à Votre Majesté de tout ce que je lui ai dit; et, si Elle a à se plaindre de quelque chose, je me flatte qu'Elle verra que si Elle avait été pour moi un simple personnage de politique, mon cœur n'eût pas été aussi sensiblement affecté. M. le comte de Haugwitz est porteur d'un traité où Votre Majesté jugera que rien n'a pu me faire oublier six ans d'amitié et surtout la preuve qu'Elle m'a donnée de l'intérêt qu'Elle me portait, ayant été la première à reconnaître ma dynastie. Il ne tiendra qu'à Votre Majesté que je sois constamment le même pour Elle. Si Elle veut, par la pensée, se placer exactement dans ma position et apprécier dans cette circonstance ce que j'ai fait pour l'amour d'Elle, Elle se convaincra de toute la vérité de mes sentiments. Un des plus grands bienfaits que je veux devoir aux succès que j'ai obtenus, c'est de reconnaître qu'ils m'ont mis au-dessus des préjugés ordinaires et dans le cas de ne consulter que mon cœur et cette tendre amitié que je lui ai vouée depuis longtemps. Il m'a été bien pénible de penser un instant que nos ennemis communs me l'avaient fait perdre; mais je sens aujourd'hui que, dans quelque situation que la politique place désormais nos couronnes, il n'appartient plus à moi de ne pas me livrer à un sentiment qui m'a constamment guidé dans tant de circonstances importantes (1). »

Ainsi parlait l'homme qui venait d'indemniser, par un accroissement de puissance et de richesse considérable, ce Roi qui traîtreusement, petit à petit, avançait son armée pour lui

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 482.

porter le coup de grâce, lui faire perdre sa couronne, lui infliger le déshonneur d'avoir conduit sa patrie au démembrement, à la ruine. Si pour dénier la sincérité des sentiments élevés et rares, exprimés et mis en pratique par Napoléon, on veut prétendre que ses mobiles en la conclusion de cette affaire ont été d'ordre purement politique, nous n'en arriverons pas moins à cette constatation qu'il a su ne pas pousser à une guerre dont le résultat n'était pas douteux, alors qu'avec une armée merveilleusement entraînée par des succès inouïs, il pouvait tomber sur la Prusse démoralisée par les revers de ses alliés et mal préparée par une mobilisation mollement conduite.

Cependant lorsque M. de Haugwitz, de retour à Berlin, donna lecture du traité de Schœnbrunn, il eut à essuyer des reproches violents de la part du Roi et de ses conseillers. Bien qu'on l'accusât d'avoir outrepassé ses instructions, il ne se troubla point ; il s'efforça de mettre en évidence la situation extraordinaire où il s'était trouvé au lendemain d'Austerlitz. Il avait la conviction d'avoir accompli son devoir de patriote et de serviteur fidèle du Roi. Il restait convaincu, malgré les récriminations de ses collègues, que nul autre à sa place n'eût mieux fait que lui ; et puis il s'empressait d'ajouter qu'on avait encore le choix entre l'alliance et la guerre ; que, si l'on voulait la guerre, rien n'était plus facile : il n'y avait qu'à refuser de sanctionner le traité.

Par des motifs ignorés encore de M. de Haugwitz, le Conseil royal tomba tout de suite d'accord sur le principe du rejet de la convention. Ce refus de la Prusse est de prime abord des plus difficiles à comprendre. Comment une nation qui a encouru des châtiments terribles auxquels elle a échappé par la modération presque invraisemblable de celui qu'elle voulait abattre, comment cette nation peut-elle repousser dédaigneusement un traité qui lui épargne toutes représailles et lui assure une augmentation de territoire et de revenus ? Les promoteurs du rejet

mettaient en avant que l'amour-propre national ne supporterait pas qu'on lui dictât une loi alors que l'armée n'avait pas brûlé une seule amorce; ils alléguaient ensuite que le Roi et son peuple éprouveraient un trop grand déchirement de cœur à se séparer de sujets et de concitoyens depuis si longtemps attachés à la monarchie prussienne et qui devaient être cédés à la Bavière.

Certes, voilà de nobles, d'irréfutables raisons. Étaient-elles sincères ? C'est douteux. On n'était pas assez naïf à Berlin pour ignorer les moyens propres à calmer facilement les susceptibilités d'amour-propre, si toutefois elles venaient à se faire jour autrement que sous l'excitation du parti de la Cour, et ce n'était pas selon toute apparence une besogne ardue que de présenter comme une victoire un arrangement qui en définitive était des plus profitables à la Couronne et qui réalisait un rêve caressé depuis longtemps par la politique prussienne. Quant aux regrets éventuels provenant du fait de détacher de la mère-patrie des lambeaux de principautés, on pouvait s'en consoler par la pensée que la Prusse elle-même avait absorbé de nombreuses populations sans se soucier beaucoup du chagrin des annexés, ni du désespoir des princes dépossédés. Le gouvernement prussien n'avait enfin qu'à songer à la Pologne, aux traités de Bâle et de Lunéville, aux abus commis dans le partage des indemnités germaniques.

N'omettons pas de dire que, par une objection plus spécieuse, la Prusse constatait qu'elle cédait ce qui lui appartenait en propre, tandis que Napoléon donnait simplement, disait-elle, ce qui était la propriété de l'Angleterre. Cette remarque eût été juste s'il s'était agi d'un échange de territoire discuté en pleine paix et motivé par les convenances réciproques de deux pays voisins et amis. Mais il n'en était point ainsi. La Prusse avait été virtuellement vaincue à Austerlitz avec ses alliés; elle devait subir des pertes si telle était la volonté du vainqueur, et c'est

bien de ce nom qu'il faut appeler Napoléon puisque la Prusse en réalité déposait les armes devant lui. On ne pouvait donc établir une comparaison entre ce qu'il prenait en vertu du droit de la guerre et ce que, sous sa responsabilité et sa garantie armée, il offrait sans y être obligé d'aucune manière. Au lieu de se retrancher derrière des arguments plus sonores que fondés, la Prusse avait à choisir entre trois façons de se montrer loyale en cette circonstance :

1° Considérer comme valable l'acte signé par M. de Haugwitz, son plénipotentiaire; 2° déchirer cet acte et continuer la guerre dont elle était la collaboratrice; enfin, puisqu'elle repliait ses troupes vers leurs garnisons, comme le faisait du reste la Russie, la Prusse pouvait, en troisième lieu, tenir à la France le langage suivant : « Je succombe avec mes alliés; je ne puis seule soutenir l'œuvre de la coalition à laquelle je m'étais dévouée. Je n'espère pas, moi qui suis encore dans la période de mobilisation, vaincre là où ont échoué des armées préparées depuis plus d'une année. Vous m'imposez une rançon de territoire, soit, je m'incline; mais je n'accepte point le Hanovre en échange; je vous le laisse. Vous l'occuperez si bon vous semble, ainsi que vous le faisiez avant la campagne d'Autriche. »

Hormis ces trois points, tout dans la discussion prussienne n'était que confusion, renversement des rôles, prétexte de vaine chicane. La vérité qui, selon nous, ressort de l'étude des documents officiels, c'est que la Prusse s'est placée entre deux feux aussi dangereux l'un que l'autre. Qu'elle prenne le Hanovre ou qu'elle le refuse, elle s'expose également à la guerre, soit avec la France, soit peut-être avec le reste de l'Europe, en tout cas avec l'Angleterre. Voici par quelle fausse manœuvre elle s'était acculée à cette situation presque inextricable.

Aussitôt après avoir expédié à Napoléon son projet de médiation, véritable ultimatum, et sans attendre des nouvelles de M. de Haugwitz son mandataire la Cour de Prusse, sûre de la

défaite des Français, avait fait un pas énorme vers la coalition. Imprudemment zélée pour la cause des alliés, elle venait de garantir en quelque sorte à l'Angleterre la restitution du Hanovre. Elle avait déclaré et répété que, s'il le fallait, elle s'opposerait par la force à la rentrée des Français dans l'Électorat. Par cette déclaration elle entendait dépouiller ni plus ni moins la France d'une conquête faite il y avait trois ans bientôt, conquête qu'elle avait soutenue alors de son assentiment, voire de son concours puisqu'elle avait marqué elle-même, à travers ses provinces, la ligne d'étapes de la frontière française à la frontière hanovrienne. Et cette attitude déloyale prise par la Prusse à l'égard de la France est attestée par des pièces irrécusables et se précise par des dates certaines.

Le 14 novembre 1805, une proclamation du roi d'Angleterre annonçait qu'en attendant les troupes russes, requises pour occuper l'Électorat, le roi de Prusse avait bien voulu prendre la ville de Hanovre sous sa protection ; que dorénavant le duc de Cambridge serait chargé de la direction des affaires militaires et le comte de Munster du gouvernement civil du pays (1). Les paroles du roi d'Angleterre accusent nettement une entente avec la Cour de Berlin et d'ailleurs les papiers prussiens confirment suffisamment le langage britannique. Le 19 décembre, six jours avant que l'on sût quoi que ce fût du traité de Schœnbrunn, le premier ministre Hardenberg avertissait complaisamment lord Harrowby qu'un officier prussien se rendait au quartier général français afin de prévenir Napoléon que la Prusse regarderait la réoccupation du pays de Hanovre comme une mesure hostile contre elle. Ajoutons que l'Empereur n'eut pas à se demander ce qu'il avait à faire devant cette signification hautaine et pour ainsi dire agressive, elle n'arriva pas jusqu'à lui. L'officier qui en était chargé n'atteignit jamais sa destination, car il

(1) Comte de Gardex, *Histoire des traités de paix*, IX, 73.

fut rencontré en route par M. de Haugwitz qui le ramena à Berlin (1). Un dernier témoignage plus décisif encore se trouve dans le manifeste royal prussien publié au moment de la campagne de 1806. Il y est dit textuellement : « A quelque prix que ce fût, la Prusse était résolue à ne pas permettre que les Français rentrassent dans le Hanovre (2). » Au moment où M. de Haugwitz rapportait le traité de Schœnbrunn, la Prusse, par l'invasion du Hanovre, venait donc d'en exproprier publiquement les Français. Comment Frédéric-Guillaume, si fortement engagé à Londres, allait-il pouvoir huit jours plus tard accepter l'Électorat des mains de Napoléon ? Les promesses faites par le cabinet de Berlin au gouvernement britannique étaient si récentes que les renier c'était tomber dans l'abjection, sans grande chance d'éviter les représailles anglaises.

C'est sous l'empire de ces préoccupations que les conseillers de Frédéric-Guillaume s'évertuèrent à chercher les moyens de ne pas ratifier le traité de Schœnbrunn, en s'efforçant toutefois de ne pas s'attirer une déclaration de guerre de Napoléon. On résolut alors de présenter au cabinet des Tuileries une solution mixte : on proposerait de prendre le Hanovre en dépôt jusqu'à la pacification générale. Cela pouvait permettre de continuer à dire à l'Angleterre qu'on était le gardien provisoire de son domaine et de laisser croire d'autre part à Napoléon qu'on entrait dans ses vues, avec un peu moins de brusquerie seulement pour ne pas trop effrayer l'Europe. Enfin, de sophismes en sophismes, on en arriva à croire à Berlin que Napoléon, travaillé depuis de longues années par cette sorte d'obsession superstitieuse qui s'appelait l'alliance prussienne, se contenterait de tout ce qu'on lui offrirait pourvu que ces deux mots magiques figurassent dans le traité. Partant de cette conception, on affecta des allures de petite maîtresse qui se donne, puis se reprend ; on décida,

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, 385 ; Garden, IX, 78.
(2) Frédéric Schoell, *Recueil de pièces*, VII, 418.

puisque Napoléon le désirait si vivement, de ratifier la convention mais en y annexant des articles additionnels qui en annulaient les clauses principales. C'est par cette combinaison qu'on espérait sauver l'honneur de la Prusse.

Une fois cette décision arrêtée, on s'aperçut qu'on n'avait personne sous la main pour rouvrir la discussion avec le gouvernement français. Lucchesini, l'ambassadeur à Paris, était tombé en discrédit depuis quelque temps. Sans demander expressément son rappel, Talleyrand avait fait savoir à plusieurs reprises que l'Empereur verrait avec plaisir venir à Paris un vrai Prussien, M. de Knobelsdorff par exemple, en remplacement de M. de Lucchesini qui était Italien de naissance. Il ajoutait comme réflexion générale « que les intérêts d'un État dans ses relations avec les autres États sont mieux entendus et mieux ménagés par ses sujets naturels que par des sujets adoptifs (1) » : La Cour de Berlin ne pouvait donc songer à son ambassadeur actuel. Encore moins fallait-il compter sur le premier ministre Hardenberg. Celui-ci était disqualifié en tout et pour tout aux yeux de Napoléon. Les choses en étaient arrivées au point qu'il était impossible que son nom fût prononcé dans aucune communication faite au Cabinet des Tuileries. La querelle excessive qui eut lieu entre l'Empereur et ce ministre prussien eut une influence néfaste sur les relations entre les deux États. Elle est assez intimement liée aux événements qui vont suivre, pour que nous en rapportions ici les principaux incidents.

Napoléon, ayant appris par les papiers publics et par diverses indiscrétions, le rôle que M. de Hardenberg avait joué dans les manœuvres hostiles de la Prusse, considérait, non sans raison du reste, ce ministre comme un des principaux artisans de la défection du gouvernement prussien. Il avait été saisi d'une

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 237.

fureur extrême lorsqu'il avait eu connaissance de l'ostracisme dont son ambassadeur avait été frappé pendant près de deux mois, et il ne pardonnait pas l'offense que le ministre d'État prussien avait faite à la dignité impériale en refusant à plusieurs reprises de recevoir M. Laforest. En outre il voyait une corrélation évidente entre la conduite antifrançaise de M. de Hardenberg et ses conférences journalières avec les émissaires anglais, autrichiens et russes qui encombraient les antichambres ministérielles à Berlin.

Partant de ces faits, il prit contre Hardenberg des mesures violentes dont une au moins est regrettable car, se laissant entraîner dans un Bulletin de la Grande Armée à stigmatiser ce simple secrétaire d'État, il l'accusa de concussion avec les Anglais, sans preuves à l'appui d'ailleurs. Ce qui rendait l'injure plus pénible encore pour ce ministre, c'est qu'elle était précédée immédiatement du panégyrique de Haugwitz, son rival. Le trente-quatrième Bulletin à l'armée disait : « Sa Majesté a reçu à Brünn M. de Haugwitz et a paru très satisfaite de tout ce que lui a dit ce plénipotentiaire, qu'elle a accueilli d'une manière d'autant plus distinguée qu'il s'est toujours défendu de la dépendance de l'Angleterre et que c'est à ses conseils qu'on doit attribuer la grande considération et la prospérité dont jouit la Prusse. On ne pourrait en dire autant d'un ministre qui, né en Hanovre, n'a pas été inaccessible à la pluie d'or. Mais toutes les intrigues ont été et sont impuissantes contre le bon esprit et la haute sagesse du roi de Prusse. Au reste la nation française ne dépend de personne, et cent cinquante mille ennemis de plus n'auraient fait autre chose que de rendre la guerre plus longue... (1). »

Comme conséquence de cette algarade, Napoléon faisait prescrire à son ambassadeur à Berlin les ordres suivants : « Vous

(1) *Trente-quatrième Bulletin de la Grande Armée.*

direz à M. de Haugwitz que l'Empereur, en traitant avec lui, a toujours supposé que M. de Hardenberg se retirerait; que la Prusse voulût ou ne voulût pas la guerre, M. de Hardenberg a insulté la France. Le droit de faire la guerre appartient à chaque Couronne. La puissance à qui on la fait n'est pas pour cela insultée; mais il y a de la lâcheté à refuser des audiences aux ministres d'un grand prince. Ni vous, ni personne de votre légation, ni aucun Français ne devez avoir de communication avec ce ministre qui s'est montré l'ennemi de la France. Vous ne devez pas paraître avec lui, même en société, et s'il vous indiquait un rendez-vous, il faudrait décliner sa proposition sous prétexte de maladie. Cependant vous devez mettre dans votre conduite envers lui assez de circonspection et de mesure pour que le Roi ne se croie pas obligé de lui être utile (1). » Napoléon n'eut de cesse que M. de Hardenberg fût éloigné des affaires. Après le rétablissement de l'accord entre la Prusse et la France, Talleyrand écrivit encore à Laforest : « Un des torts de la Cour de Berlin qui n'est pas encore réparé, c'est celui d'avoir conservé en place M. de Hardenberg qui, non content de s'être signalé parmi les ennemis de la France, s'est conduit envers les ministres de Sa Majesté de la manière la plus impardonnable et la plus odieuse. Aussi Sa Majesté espère-t-elle que le roi de Prusse, en formant avec la France des liens étroits, sentira ce qu'il doit à ces liens mêmes et à la dignité de son allié... L'acte de ratification ne doit pas être contresigné par M. de Hardenberg sur le compte duquel vous ne pouvez parler avec trop d'amertume. Vous êtes autorisé à dire que la confiance entre les deux gouvernements ne saurait exister tant qu'il sera ministre (2). »

On voit que Napoléon éprouvait plus de rancune d'une insulte à la dignité impériale dont il était revêtu que d'une

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, *Prusse*, 237.
(2) *Ibid.*, *Prusse*, 237.

offense personnelle. Cette susceptibilité aiguë, exagérée, qu'on n'eût sans doute pas rencontrée chez un autre monarque, s'explique aisément par la situation particulière de l'Empereur, discuté, si ce n'est vilipendé dans sa qualité de souverain par les Cours européennes. Comme tous ceux qui ont le besoin d'affermir une autorité nouvelle et qui peuvent douter encore de leur prestige personnel, il entendait être dans sa fonction impériale l'objet d'un respect élevé et universel. Toute infraction à cette exigence lui apparaissait comme un crime de lèse-majesté qu'il avait le devoir de réprimer avec la dernière sévérité. Napoléon, novice parmi les princes régnants, se conformait-il aux usages en prenant pour lui les injures faites à ses ministres? A cette interrogation c'est M. de Hardenberg qui va lui-même, et à l'occasion du différend actuel, nous donner une réponse bien affirmative; il écrivait à l'envoyé de Prusse à Paris : « Comme la sortie hasardée et calomnieuse du trente-quatrième Bulletin coïncide avec l'ordre singulier donné à Laforest de ne pas traiter et même d'éviter tout commerce avec moi, la chose prend un caractère offensant pour le Roi et porte atteinte à la dignité de son service (1). »

Le roi de Prusse résista assez longtemps aux objurgations qui lui venaient de Paris. Amateur invétéré des demi-mesures qui mécontentent tout le monde, il avait cru résoudre la difficulté en prenant deux ministres d'État au lieu d'un : Hardenberg et Haugwitz; celui-ci, pour figurer dans les affaires françaises, l'autre, dans les relations générales. Cette combinaison ne faisait pas le compte de l'Empereur; ce qu'il voulait, c'était pour sa victime l'exclusion radicale des conseils du Roi. Il ne lâcha pas sa proie jusqu'à ce qu'il eût satisfaction complète; il lui donna le coup de grâce le jour où le ministère anglais, s'étant aperçu de la duplicité prussienne et voulant la dénoncer à l'Eu-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 438.

rope, fit publier dans les gazettes britanniques la lettre par laquelle, le 22 décembre, M. de Hardenberg avait informé l'Angleterre que la Prusse s'opposerait par la force à la réoccupation du Hanovre par les troupes françaises. Ayant lu ce document qui remontait à trois mois et qui pour la première fois lui apportait la preuve indubitable de la trahison de la Prusse, Napoléon ne voulut point approfondir la question ni rechercher si la responsabilité n'en revenait peut-être pas au Roi lui-même. Il affecta de ne voir que le signataire de la lettre et donna bruyamment carrière à sa véhémente colère. Le polémiste virulent qui sommeillait toujours en lui se réveilla et écrivit dans le *Moniteur* du 21 mars 1806 :

« La note qu'on vient de lire a été imprimée officiellement dans les journaux anglais. Est-elle véritable? Est-elle supposée? C'est ce que M. de Hardenberg peut dire... M. de Hardenberg insulte au caractère du roi de Prusse en supposant qu'il n'ait signé le traité conclu à Vienne avant la paix de Presbourg que pour se donner les moyens de tromper. Cette pensée ne déshonore uniquement que le ministre qui pense aussi bassement... Cependant il est sans exemple dans l'histoire des nations qu'un gouvernement ait assez manqué de politique pour ménager si peu ses amis et sacrifier, comme le fait l'Angleterre et d'une manière aussi éclatante, des hommes qui ont trahi leur conscience et leur conviction pour le servir. Voilà M. de Hardenberg bien récompensé de s'être prostitué aux éternels ennemis du Continent!... Après avoir lu une pareille note, après l'avoir vue publiée dans tous les journaux anglais, il n'est personne qui ne juge un homme plus complètement déshonoré en Europe que M. de Hardenberg. Le nom prussien ne peut recevoir aucune atteinte puisque M. de Hardenberg n'est point Prussien. Le militaire ne peut non plus s'en affliger puisque M. de Hardenberg n'est point soldat; s'il l'était, il saurait que les soldats du grand Frédéric se battent pour soutenir les principes

de sa politique mais ne sont point traîtres ni parjures (1). »

Après le scandale de cette avanie, M. de Hardenberg ne pouvait rester ministre; il supplia le Roi de le relever de ses fonctions, ce qui eut lieu le 5 avril. M. de Hardenberg ne demeura pas sous le coup qui lui avait été asséné par le *Moniteur*. Il eut à cœur de montrer qu'à Berlin on savait manier la plume du journaliste aussi bien qu'à Paris, et certes, dans sa réplique, il ne se montra pas inférieur à son illustre provocateur. Imprimée dans la *Gazette de la Cour,* sa réponse débute par l'affirmation de l'authenticité de la note publiée en Angleterre, puis, découvrant la personne du Roi, Hardenberg déclare que c'est par ordre de son maître que la communication incriminée a été faite à lord Harrowby. Mais il se hâte de démontrer qu'à la date du 22 décembre, on n'avait à la Cour aucune connaissance du traité signé le 15 par M. de Haugwitz. Relativement aux attaques du *Moniteur* il s'exprime en ces termes : « Je m'honore de l'estime et de la confiance de mon souverain et de la nation prussienne. Je m'honore des sentiments des étrangers estimables avec lesquels j'ai été en relations, et c'est avec satisfaction que je compte aussi des Français parmi eux. Je ne suis pas né en Prusse mais je ne le cède en patriotisme à aucun indigène et j'en ai obtenu les droits tant par mes services qu'en y transférant mon patrimoine et en y devenant propriétaire. Si je ne suis pas soldat je sens que je n'aurais pas été indigne de l'être, si le sort m'avait destiné à défendre, les armes à la main, mon souverain et ses droits, et la dignité, la sûreté et l'honneur de l'État (2). »

Napoléon ne répondit rien; il laissa tomber le dialogue, soit qu'il bornât sa satisfaction à la retraite de Hardenberg, soit plutôt qu'il jugeât que le silence était nécessaire après la révéla-

(1) *Moniteur* du 21 mars.

(2) *Gazette de la Cour*, Berlin, 8 avril 1806; comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 77.

tion du rôle du Roi en cette affaire. C'était Frédéric-Guillaume III lui-même qu'il s'agissait maintenant de mettre en demeure de s'expliquer. Que pouvait-il en résulter, si ce n'est l'aveu de la défection odieuse de la Prusse? Mieux valait ne pas remuer les eaux troubles de la Cour de Berlin sous peine de se voir dans la nécessité de lui déclarer la guerre.

La démission de M. de Hardenberg ne fut qu'un simulacre. En même temps qu'on fermait à ce ministre la porte de la Chambre du Conseil, on lui ouvrait les petits appartements du palais. Nous le verrons bientôt président du comité où s'organisaient les intrigues de la Reine, les complots de la famille royale et de la Cour pour entraîner le Roi à tirer l'épée contre la France. Née de leur duel de plume, son inimitié personnelle contre Napoléon, jointe à des talents réels d'homme politique, fut un appoint considérable pour la faction qui ne rêvait que l'abaissement de la France.

C'est au début de ce célèbre conflit entre Napoléon et Hardenberg que la Cour de Berlin cherchait un diplomate qui connût dans toutes leurs complications les affaires françaises et fût apte à reprendre sur de nouvelles bases les négociations qui avaient été closes par la convention de Schœnbrunn. M. de Lucchesini et M. de Hardenberg étant aussi impossibles l'un que l'autre, on se vit dans la nécessité de faire appel, cette fois encore, à M. de Haugwitz. On lui exposa dans quelle impasse pleine d'embûches et de périls on se trouvait, attendu qu'on ne pouvait en aucune manière approuver la convention qu'il avait rapportée. Si gênante que fût pour lui sa position de signataire d'un acte qu'il devait maintenant déclarer inacceptable, Haugwitz n'hésita pas à se comporter en serviteur modèle de la Couronne. Le rôle de personnage indispensable, de sauveur unique, excitait sans doute son orgueil et, dans la crainte que ce rôle ne lui échappât, il se plut à faire parade des facilités toutes particulières qu'il aurait pour remplir la tâche qui lui

était dévolue. Il alla jusqu'à proposer de se rendre lui-même à Paris où il ne redouterait nullement d'affronter derechef la discussion avec l'Empereur. Il se portait fort d'obtenir sans trop de peine que Napoléon revînt sur ses exigences. M. de Haugwitz, semble-t-il, avait pris un peu trop au sérieux les marques d'estime que l'Empereur lui avait témoignées naguère en le félicitant de ses talents diplomatiques. Il se croyait le don prestigieux de charmer le vainqueur de l'Europe et quand il parlait de Napoléon il ne craignait pas, dans sa vanité, de se flatter « d'avoir cet homme dans sa poche ». Et il ajoutait d'un air important : « Soyez tranquille; aussitôt que je l'aurai vu, tout s'arrangera. Je sais ce qu'il m'a dit à Vienne (1). » Cette superbe assurance réconfortait l'âme du Roi et de ses conseillers. On commença par revêtir de l'adhésion royale le traité de Schœnbrunn, puis on se mit à élaborer les articles additionnels qui allaient l'annuler. Les numéros 2 et 3 de ce travail complémentaire suffisent à montrer que le traité de Schœnbrunn était réduit à néant :

« Article additionnel 2. — L'acquisition de l'Électorat de Hanovre est pour le repos et la sûreté de la monarchie prussienne d'un prix que le Roi sent mieux tous les jours. Il accepte en conséquence la cession que Sa Majesté l'Empereur compte lui en faire. En attendant, le Roi prendra possession de l'Électorat et répondra à la France de la tranquillité du nord de l'Allemagne.

« Article additionnel 3. — Dès que la possession du Hanovre sera devenue propriété par les dispositions de la paix entre la France et l'Angleterre, le Roi cédera sur-le-champ à la Bavière, à un prince du Saint-Empire désigné par Sa Majesté l'empereur Napoléon, et à la France elle-même les trois objets stipulés dans les actes III, IV et V de la convention (2). » En outre, la cupidité ne perdant jamais ses droits en Prusse, on

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 111.
(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 394.

avait pensé qu'il n'en coûtait pas beaucoup plus de s'adjuger par la même occasion Brême et Hambourg.

Le 3 janvier 1806, le Roi signait cet ouvrage étonnant, par lequel la Prusse — du consentement de la France — était mise immédiatement en jouissance du Hanovre, s'y installerait, y demeurerait, en toucherait les revenus, mais ne rétrocéderait rien du tout avant que la paix fût signée entre la France et l'Angleterre. Cette échéance, vague s'il en fût, ne gênait nullement la Prusse et cela se comprend ; son intérêt était même d'employer tous les moyens pour la retarder le plus possible puisqu'en attendant elle gardait le Hanovre et en plus les États qu'elle devait donner en échange. Il fallait qu'on fût doué à Berlin d'une candeur peu ordinaire, pour s'imaginer que Napoléon serait aveugle au point de ne pas voir l'audace d'une telle proposition émanant d'un État qui n'avait en réalité à son actif que son alliance de Potsdam avec les ennemis de la France.

Avant de partir pour Paris, M. de Haugwitz se rendit chez M. Laforest pour lui remettre, selon l'usage, copie du nouveau traité qui ressemblait davantage à une fantaisie improvisée qu'à un protocole de chancellerie. L'interdit qui pesait depuis si longtemps sur notre ambassadeur avait été levé le 12 décembre, parce que le 11 était arrivée à Berlin la nouvelle du désastre d'Austerlitz. A cette occasion, la société berlinoise passa aux extrêmes du jour au lendemain. Au récit de la défaite produisant une stupeur générale succéda le bruit que la bataille avait été reprise par les Russes et l'on se releva plus orgueilleux que jamais. Toutefois les chants de victoire ne durèrent pas longtemps; ils se turent quand vint la confirmation de la triste réalité (1).

Cet événement, terrible pour les Alliés, secoua l'indifférence que la mode de bon ton prescrivait à l'égard de nos compa-

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 359.

triotes. M. Laforest n'eut plus besoin de chercher à s'infiltrer timidement dans les groupes des hauts personnages de la Cour pour y glaner des renseignements. C'est chez lui qu'on venait maintenant pour plaider les circonstances atténuantes en faveur du gouvernement prussien. Le secret du traité de Potsdam ayant été éventé par toute la presse européenne, on pouvait en parler ; volontiers on attirait la conversation sur ce chapitre et l'on s'ingéniait à convaincre notre envoyé que c'était une simple peccadille ; pour un peu on l'eût persuadé que c'était la Russie qu'on avait voulu tromper à cette époque. « L'affaire de Potsdam, lui disait-on, était une machination irrésistible par laquelle la convention avait été arrachée au Roi. Même en la signant et même dans la scène jouée sur le tombeau de Frédéric II, le Roi ne cessait de penser aux moyens d'échapper à l'oppression des Russes. » « Jamais, affirmait un autre, le Roi n'avait pensé à se jeter dans un système opposé à celui que l'intérêt de la Prusse et de la France recommande. » « Pensez-vous, insinuait un troisième, que depuis longtemps on n'aurait pu trouver des jointures par lesquelles on aurait porté des coups à la France, si le Roi n'avait pas toujours été de sa personne l'ami de Napoléon » (1) ? Un peu tout le monde, sur un ton de badinage, convenait « de l'influence féminine qui se faisait sentir et qui avait été inconnue sous le règne actuel jusqu'en ces derniers temps » La Russie, on en convenait, « avait trouvé un puissant levier dans les affections passagères que son empereur avait su inspirer. Mais il n'y avait pas lieu de s'inquiéter de tout ce qui a été échafaudé sur des bases de ce genre; cela aura bientôt disparu (2). »

Il avait été convenu que les ratifications seraient échangées à Berlin avec notre ambassadeur ; M. de Haugwitz les lui présenta

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères. Prusse*, 237.

(2) *Ibid., Prusse*, 238. (Ce passage ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

avec beaucoup d'innocence. C'est d'un ton fort dégagé qu'il parla des « corrections » demandées par le Roi : « Que de choses, c'était facile à comprendre, paraissaient à Sa Majesté trop brièvement écrites ! Que de choses lui semblaient, de l'avis de tous ses conseillers, devoir être ajoutées pour former un ensemble cohérent ! Par exemple, dès que la France et la Prusse font en quelque sorte bourse commune et que les ressources de l'une deviennent les intérêts de l'autre, il tombe sous le sens que la nouvelle combinaison doit porter le Roi à demander à l'Empereur de lui faciliter l'acquisition de Brême et de Hambourg (1). » Notre ambassadeur, quoique doué de rares et grands mérites, se laissa gagner, c'est incontestable, par les brillantes qualités de persuasion qui distinguaient M. de Haugwitz. Il fut vertement réprimandé pour n'avoir pas opposé une fin de non-recevoir formelle à cette sorte de parodie du traité de Schœnbrunn.

La plus grave discussion qui semble avoir eu lieu entre les deux diplomates fut sur les termes employés pour spécifier l'alliance franco-prussienne. En collationnant les textes, Laforest s'aperçut que les mots « offensive et défensive » étaient supprimés dans la nouvelle formule ; M. de Haugwitz, qui n'était pas à court d'arguments insidieux, s'évertua à démontrer que « alliance » sans qualificatif était beaucoup mieux ; que cette expression plus large embrassait tout et qu'il s'agissait au demeurant de ne pas dévoiler à la Russie le lien étroit qu'on nouait avec la France. Sur un traité définitif conclu en 1800 avec la Russie figurait la promesse de n'en faire avec personne autre. Dès lors, ajoutait sentencieusement Haugwitz, il allait de soi que la conscience scrupuleuse de la Prusse ne lui permettait pas d'écrire les mots offensif ou défensif sur n'importe quel acte.

Converti ou non par cette dialectique peu solide, soucieux toutefois de ne pas prendre la responsabilité d'une rupture com-

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 238. (Ce passage ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

plète, M. Laforest, après bien des hésitations, consentit à recevoir, mais seulement *ad referendum*, ce que par antiphrase sans doute on appelait la ratification du traité. Cette réserve ne l'empêcha nullement d'être blâmé quand à Paris on eut connaissance de cet étrange document.

L'Empereur n'étant pas encore rentré dans la capitale, M. de Haugwitz avait une quinzaine de jours pour faire les préparatifs de son voyage.

Ayant prescrit pour son armée les dispositions conformes aux stipulations de la paix de Presbourg, Napoléon avait repris le chemin de la France et s'arrêta quelques jours à Munich afin d'assister à la célébration du mariage de son beau-fils, Eugène de Beauharnais, avec la fille du nouveau roi de Bavière. Ainsi se réalisait un des plus chers désirs de Napoléon : la fusion de sa famille avec celles des maisons régnantes d'Europe. Dans cet ordre d'idées, le début était un coup de maître, car la Cour de Bavière faisait remonter ses prétentions nobiliaires au neuvième siècle. Acte de simple convenance politique, accepté aveuglément par le fiancé, consenti avec appréhension par la future et par ses parents, ce mariage cependant assura le bonheur parfait des deux époux. Sans exagération, on a pu dire d'eux que leur existence s'écoula dans une idylle de tous les jours.

C'est un charme délicieux, quand on suit la vie de l'Empereur, de le voir, au sortir de la mêlée de la bataille et des luttes diplomatiques, se livrer tout entier aux soins tranquilles de la vie familiale. Nul plus que lui n'a montré de tendre sollicitude, d'exquise ingéniosité, ajoutons même de cordiale bonhomie, dans les préoccupations de l'avenir de tous ceux qui l'entouraient. Pour le fils de sa femme, il épuisa en cette circonstance solennelle tout ce que la puissance impériale pouvait mettre au service de son affection. Il fit d'Eugène son fils adoptif, il le proclama vice-roi d'Italie et héritier de ce royaume. Il ne fut pas moins zélé dans son rôle de père doublé de celui d'instigateur du

mariage. Il voulut être averti, par un courrier, de l'arrivée du Prince, car il aurait cru manquer à son devoir s'il ne l'eût attendu au Palais (1) afin de lui épargner tout embarras au moment de faire les premiers pas à la Cour bavaroise.

Selon la tendance habituelle des gens qui s'intéressent à un mariage, il est fier de son œuvre, il vante la beauté de la fiancée; à Joseph il écrit : « La princesse est une très jolie personne; » il le répète à Berthier en ajoutant : « Ce sera, j'espère, un joli couple. » Cependant un doute lui reste, car il exprime « le désir qu'on ne parle pas publiquement de ce mariage (2) ». Il semble appréhender que le jeune homme se soit forgé un idéal en désaccord avec la réalité. Dans ce cas il conviendrait d'éviter le fâcheux effet d'une désillusion et le meilleur moyen aurait été assurément d'envoyer un portrait si cet objet n'eût pas été des plus difficiles à se procurer à cette époque où les artistes porcelainiers étaient presque les seuls à rehausser de figures connues les modèles de leur composition. L'Empereur se mit en quête et se contenta bravement d'une tasse décorée d'une miniature qui, tant bien que mal, pouvait donner une idée des attraits de la fiancée. Eugène partit de Milan pour Munich aussitôt après avoir reçu cette image fragile et le billet suivant : « J'ai arrangé votre mariage avec la princesse Auguste. Il a été publié. Ce matin, cette princesse m'a fait une visite et je l'ai entretenue fort longtemps. Elle est très jolie, vous trouverez ci-joint son portrait sur une tasse mais elle est beaucoup mieux (3). »

Désireux de connaître tout de suite les impressions d'Eugène, l'Empereur le prend au débotté. Tout en plaisantant sur l'entrevue qui va avoir lieu, il lui donne des conseils sur son attitude, lui trace ce qu'il aura à dire et à faire, l'examine sur

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 521.
(2) *Ibid.*, XI, 519-520.
(3) *Ibid.*, XI, 520.

toutes les coutures, le raille sur ses longues moustaches que finalement il lui fait abattre dans la « crainte que son air trop martial n'effrayât la princesse Auguste (1) ».

Toute sa vie l'Empereur couvrit de son amour paternel Eugène et sa femme. Il n'est pas de père à l'âme attendrie et anxieuse, ayant pour unique aspiration le bien-être de ses enfants, qui puisse le disputer à Napoléon pour la vigilance affectueuse, les attentions délicates dont il entoura constamment le ménage de son fils adoptif et de la princesse Auguste.

Le jour du mariage du prince Eugène de Beauharnais fut sans doute le moment le plus heureux de Joséphine. A Munich, où elle s'était rendue en passant par Stuttgart, elle voyait le bonheur et l'élévation de ce fils qui avait partagé avec elle la misère et les angoisses de la Terreur; elle retrouvait son mari dans toute la gloire des prodigieux succès qu'il avait remportés sur la Coalition.

Aussitôt les fêtes de la Cour terminées, l'Empereur et l'Impératrice partirent ensemble pour Paris. En mettant le pied sur le sol de cette France devenue invincible grâce à ses exploits, le triomphateur d'Austerlitz eut à subir le spectacle touchant, mais fastidieux, d'une mise en scène d'opéra pastoral ingénument composée en son honneur. Depuis le pont de Kehl jusqu'à Strasbourg les habitants s'étaient formés en groupes, par corps de métier. Ils avaient improvisé les costumes les plus variés et s'étaient munis d'accessoires et d'outils propres à leurs professions. Les tonneliers et les brasseurs vêtus de vestes bleues et de gilets blancs, coiffés de bonnets en velours, agitaient des cerceaux enrubannés en chantant et dansant autour du carrosse de Leurs Majestés. Les jardiniers vêtus de casimir vert avaient dressé une pyramide de fleurs haute de cinq mètres, autour de laquelle étaient placés avec leurs charrues, les agri-

(1) *Mémoires du prince Eugène*, II, 20.

culteurs fiers de leur costume national au large gilet rouge et au chapeau noir orné de larges bords. Plus loin, les bouchers en veste écarlate avaient amené un superbe taureau aux cornes dorées et les jeunes filles conduisaient des brebis immaculées. Les boulangers tout habillés de blanc avaient élevé une montagne de brioches festonnées de branches de laurier. Les serruriers et les maréchaux ferrants, avec leurs tabliers de cuir, les bras nus, forgeaient une couronne de laurier dans un immense fer à cheval. Enfin, les pêcheurs avaient tenu à montrer, garnie de verdure et de rubans, une nacelle dans laquelle nageaient deux grands brochets et une énorme carpe du Rhin (1).

L'Empereur dut s'arrêter deux jours à Strasbourg afin de satisfaire l'enthousiasme des populations accourues de tous les points de l'Alsace pour acclamer le héros de la merveilleuse campagne d'Autriche. Tout en s'efforçant de paraître heureux et souriant, il avait l'esprit ailleurs qu'à ces fêtes bruyantes qui sont en quelque sorte la rançon de la victoire. Il avait hâte de rentrer à Paris, où s'était déclarée une crise financière à laquelle il entendait mettre bon ordre en arrivant. C'est ainsi que par opposition aux arcs de triomphe chargés de trophées éclatants, aux bals resplendissants de lumières, aux illuminations étincelantes de Strasbourg, on put voir, le 26 janvier à onze heures du soir, une toute petite lueur à travers les rideaux des Tuileries. Elle éclairait le cabinet de l'Empereur qui, rentré incognito à neuf heures et demie à travers la ville noire et déserte, travaillait avec le ministre du Trésor public qu'il avait mandé sur-le-champ (2).

C'est à Vienne que Napoléon avait été instruit par son frère Joseph qu'un déficit — avoué alors de quatre-vingts millions, mais qui était en réalité de cent quarante et un millions — avait été constaté dans le portefeuille du Trésor. En apprenant cette

(1) *Relations des fêtes données par la ville de Strasbourg à Leurs Majestés Impériales et Royales, les* 22 *et* 23 *janvier* 1806, *à leur retour d'Allemagne.*

(2) *Le Publiciste* du 28 janvier 1806.

nouvelle, l'Empereur s'était écrié : « Si j'avais été battu, la Coalition n'avait pas d'allié plus puissant que le ministre du Trésor public (1). » Pour comprendre l'état d'esprit de l'Empereur, on doit se rendre compte de la valeur, il y a cent ans, des sommes dont il est question ici. Le déficit annoncé était presque égal — il était en réalité supérieur — à l'indemnité de guerre exigée de l'Autriche après une campagne fort dispendieuse ; enfin cette première faute pouvait amener la découverte de beaucoup d'autres plus graves encore. Si l'on songe qu'il n'y eut peut-être jamais un homme plus pointilleux que Napoléon en matière de désordre ou de malversation dans les finances, on comprendra quels soucis le hantaient et avec quelle impatience il attendait l'heure de son retour à Paris. Il avait pressé de tout son pouvoir le dénouement des contestations politiques de Schœnbrunn, de Vienne et de Presbourg. Là, comme au milieu des fêtes données à Munich et sur son parcours, il devait dissimuler l'inquiétude qu'il éprouvait et conserver l'air de l'homme satisfait sous tous rapports, nullement préoccupé des bruits qui couraient sur la mauvaise situation du Trésor.

La dilapidation des finances de l'État avait eu lieu par l'incurie et l'excès de confiance du ministre M. de Barbé-Marbois. Celui-ci s'était laissé jouer par des faiseurs qui opéraient de connivence avec le fonctionnaire chargé du dépôt des titres. Chaque génération, chaque règne voit surgir trois ou quatre fortunes colossales, réalisées, comme en des miracles éblouissants, par des spéculateurs dont on soupçonnait à peine l'existence quelque temps auparavant. Ces hommes habiles, rehaussés par le prestige d'une admirable réussite, ne tardent pas à en imposer aux gens les plus méfiants. Les membres du gouvernement eux-mêmes en arrivent aisément à les croire doués de vertus magiques quand ils les voient réaliser des bénéfices fabuleux dans

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XI, 496.

des combinaisons extraordinaires qui, en d'autres mains, sembleraient vouées d'avance à la stérilité et à la débâcle.

Le protagoniste de l'entreprise sur le Trésor public était un richissime munitionnaire, J. Ouvrard. Obscur fournisseur des armées, mais servi par une conscience exempte de scrupules, il avait su sous le Directoire édifier une fortune énorme sur la ruine générale et la détresse de la patrie. Nul mieux que lui n'a connu les délices de la considération qui s'attache de tout temps à l'opulence bien ou mal acquise. Il a pu dire, en un jour d'orgueil, qu'il avait « pour portiers trois ministres d'État (1) ». Le fait n'était pas tout à fait dénué de vérité. Propriétaire du Raincy, ancien domaine du duc d'Orléans, Ouvrard y pratiquait une hospitalité somptueuse. Occupant lui-même le château sur la hauteur, il mettait à la disposition de ses invités des pavillons situés en avant de sa demeure. Trois de ces résidences furent un moment habitées par Talleyrand, ministre des Relations Extérieures, Berthier, ministre de la Guerre, et Décrès, ministre de la Marine.

Le ministre du Trésor public subit à son tour l'invincible attraction d'une magnificence qui réalisait les fictions orientales les plus chatoyantes. M. de Marbois, fort honnête homme — à la droiture duquel l'Empereur ne tarda pas à rendre justice — fut ensorcelé par Ouvrard et trois autres tripoteurs émérites. Ils l'avaient étourdi par leurs projets fantasmagoriques qui ne consistaient en rien moins qu'à affermer toute l'Espagne. Ce n'était selon eux qu'une affaire de temps. Ils faisaient grand étalage de toutes les pièces relatives à l'achat de ce monopole peu banal et ils apportaient la preuve positive qu'en attendant mieux ils avaient obtenu du ministère espagnol le privilège des fournitures d'alimentation de tous les objets nécessaires à la consommation du Mexique. C'est au moyen du mirage des

(1) *Mémoires de Constant*, III, 48. Édition de Bruxelles.

galions d'or existant réellement dans ce pays qu'ils captèrent la confiance du ministre français, qui avait besoin d'or pour le service des caisses publiques. Il s'était laissé tenter d'abord par une diminution de trois pour cent que cette société lui accordait sur l'escompte des bons du Trésor ; mais petit à petit les rôles s'intervertirent et ce furent les escompteurs de la veille qui empruntèrent à l'État contre le dépôt de leurs valeurs mexicaines. Il faut rendre cette justice à M. de Barbé-Marbois qu'il avait vérifié minutieusement les titres des créances et les patentes de ces hardis spéculateurs. Il avait reconnu, ce qui était tout à fait vrai, à l'actif de ces financiers, la possession de grandes richesses et de grandes espérances de revenus situés au Mexique. Après cet examen, il leur ouvrit un crédit considérable et accepta leur papier de commerce tellement et si bien que le portefeuille se trouva un jour garni de traites espagnoles représentant un total de cent quarante millions payables en galions du Mexique, c'est-à-dire absolument irrécouvrables. Le ministre n'avait perdu de vue qu'une chose, cependant capitale en l'espèce, c'est que jamais les Anglais ne laisseraient passer, sans les confisquer, des vaisseaux espagnols ni français chargés de matières précieuses.

Le ministre du Trésor public et ses complices furent appelés à comparaître devant l'Empereur, à huit heures du matin, le lendemain de son arrivée à Paris. Les banquiers étaient Ouvrard, Vanlerberghe et Després. Le commis du ministère, accusé d'avoir présenté au ministre de fausses situations du portefeuille et qui, dit-on, avait reçu un million pour ses services (1), se nommait Roger. La scène fut terrible. « Il me semblait, rapporte Mollien, que la foudre tombait du plus haut du ciel sur des individus sans abri (2). » Cet ouragan n'eut pas les dures conséquences que pouvaient redouter les coupables.

(1) Mollien, *Mémoires d'un ministre du Trésor public*, I, 435.
(2) *Ibid.*, I, 436.

L'Empereur n'ordonna aucune poursuite ; il exigea seulement, de la part des financiers, le versement au Trésor de tout ce qu'ils possédaient jusqu'à concurrence de quatre-vingt-sept millions de francs (1). Il révoqua le commis aux finances qui rendit son million; enfin M. de Marbois fut invité à prendre sa retraite (2). Disons en passant que ce dernier fut bientôt relevé de sa disgrâce, car on le vit sénateur de l'Empire et président de la Cour des comptes (3).

Il serait ridicule de penser que l'Empereur s'était promis d'être indulgent envers les misérables qui avaient fait courir à la France le danger effroyable d'être sans ressources pour se défendre contre l'Europe coalisée. Comme tout autre, à sa place, qui aurait appris un pareil méfait, il était entré dans une fureur extrême. Durant le trajet de Vienne à Paris, il roulait dans sa tête les mesures les plus violentes, allant jusqu'à faire fusiller les criminels sans procès. Il en fait la confidence à son frère Joseph en même temps qu'il lui raconte l'épilogue de cet incident : « Il m'a fallu, dit-il, beaucoup de temps pour arranger les affaires d'ici et pour faire rendre gorge à une douzaine de fripons à la tête desquels est Ouvrard, qui ont dupé Barbé-Marbois à peu près comme le cardinal de Rohan l'a été dans l'Affaire du Collier, avec cette différence qu'ici il ne s'agissait pas moins de quatre-vingt-dix millions. J'étais bien résolu à les faire fusiller sans procès. Grâce à Dieu, je suis remboursé. Cela n'a pas laissé que de me donner beaucoup d'humeur. Je vous dis cela pour vous faire voir combien les hommes sont coquins. Vous avez besoin de savoir cela, vous qui êtes à la tête d'une grande armée et bientôt d'une grande administration. Les malheurs de la France sont toujours venus de ces misérables (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XII, 15.
(2) Mollien, I, 437.
(3) *Souvenirs de Menneval*, p. 142.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, XII, 20.

Les mesures relativement bénignes prises par l'Empereur peuvent surprendre car, en une telle conjoncture, c'eût été pour lui une belle occasion d'exercer cette rigueur dont il aurait été coutumier, au dire de ses biographes ordinaires. Eh bien, selon ceux qui, à l'instar de Mollien, ne furent pas des courtisans, ce tyran ne sévissait que le jour où la nécessité de gouverner lui en faisait un devoir. Dans le cas présent, il se croyait désintéressé par le remboursement de quatre-vingt-sept millions puisqu'on lui avait caché le surplus du déficit; c'était pour lui l'essentiel; et les idées vindicatives l'abandonnèrent aussitôt. La réflexion, l'étude plus approfondie de l'affaire lui montrèrent qu'il ne pourrait châtier Ouvrard et les autres sans frapper d'une punition exemplaire le parfait honnête homme qu'était Barbé-Marbois. Alors il se demanda s'il avait bien fait lui-même tout ce qui lui appartenait pour prévenir de tels malheurs; si, par manque de surveillance, il ne lui incombait pas une part de responsabilité dans les exactions qui avaient été commises.

Avec une loyauté assez rare il reconnut que la mauvaise organisation des services ne permettait pas un contrôle efficace et que par conséquent il y avait de sa faute personnelle. Cette pensée suffit à désarmer sa sévérité. Et, s'il avait agi de la sorte avant la campagne de 1805, on supposerait qu'il le fît par crainte de discréditer plus qu'elles ne l'étaient les finances françaises. Mais en vérité, au lendemain de ses triomphes, son gouvernement offrait assez de garanties pour le dispenser de scrupules de ce genre. On doit toutefois tenir compte de ce fait que, soit par nature, soit par appréhension des critiques de l'Europe, il était ennemi de tout scandale dans les affaires intérieures de l'État. Cette remarque ne serait pas encore pour renforcer les jugements défavorables qui ont été portés contre lui.

Après un conseil qui dura neuf heures, il nomma M. Mollien ministre du Trésor public. Les jours suivants furent employés, sans désemparer, à perfectionner les rouages administratifs du

ministère afin qu'aucun abus, si petit fût-il, ne pût dorénavant passer inaperçu. Les efforts de Napoléon et de son nouveau ministre du Trésor public ne furent pas infructueux ; le cours de la rente 5 pour 100, qui était à 56 francs au mois de mars, atteignit 73 francs à la fin de l'année (1).

C'est pendant que l'Empereur était aux prises avec ces préoccupations financières que M. de Haugwitz, envoyé par le roi de Prusse pour appuyer ses nouvelles revendications, arriva à Paris, le 1er février. M. de Haugwitz, dans sa fatuité, ne doutait point de l'accueil empressé qui l'attendait et il se flattait probablement du plaisir que Napoléon aurait à le revoir. Il éprouva déjà un très vif désappointement quand il dut constater qu'il n'obtenait pas une audience immédiate. Son désenchantement perce dans les premières lignes qu'il écrit au Roi : « Ce ne fut, dit-il, que le 3 février que je pus arriver à voir M. de Talleyrand. Il me reçut avec politesse mais avec peu d'empressement de me faire obtenir une audience de l'Empereur. Cette froideur ne lui appartenait pas. Comme j'ai eu lieu de m'en convaincre par la suite, elle lui avait été prescrite (2). » Un avenir très rapproché allait compléter la désillusion de M. de Haugwitz.

Le surlendemain, M. de Talleyrand remit au ministre prussien une note qui lui produisit l'effet d'un coup de massue. « Le ministre des Relations Extérieures, disait cette note, a reçu l'ordre exprès de Sa Majesté l'Empereur de faire connaître à M. de Haugwitz, à la première entrevue, que par défaut de ratification dans le temps prévu Sa Majesté ne saurait regarder le traité conclu à Vienne comme existant ; que Sa Majesté ne reconnaîtra à aucune puissance et moins à la Prusse qu'à toute autre parce que l'expérience a prouvé qu'il fallait parler clairement et sans détour, le droit de modifier les différents articles

(1) THIBAUDEAU, V, 159.
(2) RANKE, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 463.

d'un traité; que ce n'est pas échanger des ratifications que d'avoir deux textes différents d'un même traité et que l'irrégularité paraît encore plus grande si l'on considère les trois ou quatre pages du mémoire ajoutées aux ratifications de la Prusse... Mais en même temps le soussigné est chargé d'ajouter que Sa Majesté l'Empereur désire toujours que les différends survenus dans ces dernières circonstances entre la France et la Prusse se terminent à l'amiable et que l'ancienne amitié qui avait existé entre elles continue à subsister comme par le passé. Sa Majesté désire même que le traité d'alliance offensif et défensif, s'il est compatible avec les autres arrangements de la Prusse, soit maintenue et assure les liaisons entre ces deux États (1). » Cette note, l'Empereur avait recommandé de la rédiger « nette et sévère ». On voit qu'il avait été servi à souhait. Toutefois, pour en pallier l'effet, pour éviter par exemple que l'envoyé prussien ne repartît sans explications, il avait dit à Talleyrand : « Vous ajouterez de vive voix tous les adoucissements, toutes les modifications, les allusions qui puissent faire croire à M. de Haugwitz que cela est une suite de mon caractère; qu'on est piqué de la forme mais qu'au fond on est dans les mêmes sentiments pour la Prusse (2). »

Ces paroles n'avaient certainement d'autre but que de rendre moins sensible chez M. de Haugwitz le choc d'une cruelle déception. Napoléon ne voulait ni tromper, ni gagner du temps, car il était déterminé à donner dès le lendemain la preuve que ses dispositions pour la Prusse avaient varié considérablement depuis l'entrevue de Schœnbrunn. Donc, le lendemain qui était le 9 février, l'Empereur reçut en audience M. de Haugwitz. C'est à celui-ci que nous empruntons le détail de l'entretien. Son premier soin dans son rapport au Roi est de sauver son amour-propre. Il n'a pas oublié qu'il a donné à Berlin l'assurance

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XII, 4.
(2) *Ibid.*, XII, 5.

fort hasardeuse qu'il ferait de Napoléon ce qu'il voudrait ; aussi ne croit-il pas du tout dépasser les limites de la modestie, en mettant dans la bouche de l'Empereur des phrases comme celles-ci : « Si un autre que moi avait négocié avec vous à Schœnbrunn j'aurais cru que vous l'aviez acheté. Mais, il faut bien que j'en convienne, le résultat n'a été dû qu'à vos talents et à votre mérite. Vous étiez à mes yeux le premier homme d'État de l'Europe et vous vous étiez couvert d'une gloire immortelle... D'où vient que vous, comte Haugwitz, qui êtes fait pour inspirer de la confiance à tout le monde, vous n'ayez pas celle de votre maître (1) ? » Ces petits airs de flûte, que M. de Haugwitz notait avec tant de complaisance, exagéraient peut-être les flatteries de l'Empereur. Mais, sous la plume de l'ambassadeur, ils avaient pour objet de justifier sa vantardise et aussi de rappeler à Berlin combien on avait eu tort de ne pas accepter d'enthousiasme ses combinaisons géniales de Schœnbrunn.

Aussitôt après les quelques compliments courtois dont on peut laisser le bénéfice à M. de Haugwitz, et exprimés probablement pour mieux préparer son auditeur à entendre la suite qui allait être beaucoup moins agréable, Napoléon entra dans le vif du sujet : « Après la bataille d'Austerlitz, dit-il avec animation, je me trouvais dans la situation la plus favorable pour vous faire la guerre avec succès et vous êtes parvenu à me faire faire en faveur de la Prusse une chose à laquelle elle ne pouvait prétendre, même à la suite d'une guerre dont tous les avantages eussent été pour elle... Je m'attendais à de la reconnaissance ; voyons ce qui m'est revenu. Je n'ignore pas l'effet qu'a produit à Berlin votre traité, ni le mal que vous avez eu pour amener le Roi à cette soi-disant ratification qui n'en est pas une. M. de Hardenberg conserve toujours la direction des affaires ; il est mieux que jamais dans l'esprit du Roi et, avec ce ministre, le parti anglais

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 465.

lève la tête. N'a-t-on pas décommandé une soirée parce qu'on était forcé d'y inviter mon ambassadeur et qu'on voulait épargner aux Russes et aux ennemis de la France le chagrin de se rencontrer avec lui? Personne à Berlin ne s'est mépris sur le motif de la suppression de cette fête. Vos gazettes sont remplies de sottises contre la France, principalement celle de Bayreuth (cette feuille avait menacé tout récemment la France de l'arrivée de deux cent mille Russes) (1). Je croyais avoir mérité du Roi d'autres marques de confiance. »

M. de Haugwitz confesse qu'il resta muet tant que dura cette apostrophe courroucée. Elle touchait à sa fin lorsque M. de Talleyrand fit son entrée dans le cabinet de l'Empereur. Celui-ci réitéra alors sa volonté formelle de regarder le traité de Schœnbrunn comme nul; il ajouta qu'il pourrait se considérer en état de guerre avec la Prusse, mais qu'il préférait cependant terminer à l'amiable avec elle. A cet effet on rétablirait toutes choses sur le pied où elles étaient avant que la guerre éclatât entre l'Autriche et la France, et telles qu'elles avaient duré trois ans, avant que s'évanouît le songe d'une alliance entre la France et la Prusse. Cette déclaration impliquait naturellement le maintien de l'occupation du Hanovre par les troupes françaises. Enfin M. de Haugwitz était invité à se concerter avec M. de Talleyrand sur les mesures à prendre pour se conformer à cette décision.

D'un geste, l'Empereur avait déjà congédié M. de Haugwitz, lorsque celui-ci rompit le silence dans lequel il s'était maintenu. Il observa humblement que le retour à la situation « ante bellum » ne serait peut-être pas aussi facile qu'on le croyait parce que, se fiant à la validité de la ratification, la Prusse avait sans doute déjà, à l'heure où l'on parlait, pris possession du Hanovre. Sur ces mots eut lieu une nouvelle explosion de colère

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XII, 16.

de Napoléon ; il s'éleva avec indignation contre ce procédé audacieux et vexant d'exécuter une convention mutilée, dénaturée, qui n'avait reçu en son nouvel état aucune sanction de l'autre partie contractante. « Alors, s'écria-t-il, si les troupes du roi de Prusse ont occupé le Hanovre, les miennes s'empareront immédiatement à leur tour des pays d'Anspach, de Clèves et de Neuchâtel, et, si maintenant la Prusse veut conserver le Hanovre, elle sera obligée de payer cher cette acquisition. »

Bien autre eût été la colère de l'Empereur s'il avait su qu'avec une témérité inouïe la Prusse s'était hâtée de prévenir le gouvernement anglais que l'occupation de l'Électorat n'était que provisoire, « un simple dépôt, disait M. de Hardenberg à M. Jackson, un simple dépôt dont Sa Majesté Prussienne voulait bien se charger jusqu'à la paix (1) ; » s'il avait su aussi que le duc de Brunswick était déjà parti pour porter à Saint-Pétersbourg les mêmes assurances (2).

L'Empereur termina son discours en réitérant qu'il n'était plus disposé à faire aujourd'hui en faveur de la Prusse ce qu'il avait fait précédemment à Vienne. « Il me renvoya à M. de Talleyrand, ajoute M. de Haugwitz, pour déterminer ce que nous croirions le plus convenable pour prévenir un éclat entre les deux puissances (3). » Le gros mot avait été lâché ; pour des raisons actuelles ou qui ne s'étaient pas présentées à l'esprit de l'Empereur à Schœnbrunn, il ne voulait plus céder le Hanovre aux conditions primitives.

D'où venait ce revirement complet de Napoléon ? Pourquoi ne pas maintenir intégralement le traité de Schœnbrunn et en exiger la ratification pure et simple au lieu d'élever des prétentions plus rigoureuses ? Pourquoi profiter d'une faute qui paraissait légère, en somme, auprès de ce qu'il avait absous ? Éprouvait-il donc

(1) *Lettre de Hardenberg à Jackson*, 26 janvier 1806 ; A. Lefebvre, II, 244.
(2) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, 376.
(3) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 463-467

réellement d'infernales jouissances dans l'abus de sa force? Napoléon n'étant pas homme à se faire un jeu de la faiblesse de ses adversaires ni, quoi qu'on en pense, à faire jaillir pour sa satisfaction personnelle la guerre d'un incident futile, il convient de voir à quelles inspirations il obéissait en cette circonstance. Pour cela, nous devons chercher à établir dans quel état d'esprit il pouvait être aux deux époques différentes de ses contestations avec la Prusse, c'est-à-dire à Schœnbrunn et à Paris.

A Schœnbrunn, ses intérêts se combinaient avec ses sentiments. Voici quels étaient ses intérêts : 1° n'avoir pas une nouvelle guerre, ce qui ne dénote pas, répétons-le en passant, un homme dont toutes les pensées seraient tournées vers les émotions des batailles; 2° conclure au plus vite afin de mettre l'Autriche en face d'un traité avec la Prusse et afin de peser sur les plénipotentiaires autrichiens qui se montreraient plus coulants dès qu'ils sentiraient la France libérée de toute anxiété du côté de la Prusse; 3° avoir dans son système, par le fait de l'alliance, un grand royaume comme la Prusse qui surveillerait la Russie et l'Autriche pendant qu'il combattrait l'Angleterre.

Telle était la part de ses intérêts à Schœnbrunn; voyons quelle était celle de ses sentiments. Ses désirs sont comblés par l'alliance tant souhaitée, si longtemps rêvée. Ses sympathies, fidèles depuis six ans à la Prusse, sa gratitude pour l'empressement qu'elle a mis à lui reconnaître la dignité impériale, s'affirment une fois de plus par la façon chevaleresque dont il pardonne à Frédéric-Guillaume la trahison de Potsdam, qu'à vrai dire il se figure moins grave qu'elle n'a été.

Pouvait-il subsister quelque chose de ces sentiments amicaux lorsque M. de Haugwitz revient à Paris avec le traité de Schœnbrunn dénaturé, annulé en quelque sorte par la prétention d'en subordonner la validité à une date aussi indéterminée que la

paix anglaise? Assurément non. Enfin, et après tant de rebuffades, l'Empereur fait son deuil de l'alliance cordiale. Nulle illusion ne lui est plus possible, la Prusse n'ayant aucune raison plausible de refuser ses offres généreuses si ce n'est une répugnance invincible à faire cause commune avec lui. Elle ne pouvait en effet douter de sa sincérité puisqu'il insistait pour la rendre plus puissante en lui donnant le Hanovre qui valait, a dit un homme politique prussien (1), « cinq fois par sa population et son étendue, mille fois par son importance relative, » les pertes qu'elle aurait à consentir ; puisque par une vraie frontière, par les forteresses de Nienburg, de Hamneln et par le Weser, il la constituait plus indépendante, plus inattaquable. — On ne fortifie cependant pas qui l'on se propose de combattre!

L'énigme du refus de la Prusse était apparue plus claire quand, mieux instruit à Paris qu'à Schœnbrunn, Napoléon eut connu l'importance des obligations contractées par le Roi avec les alliés, quand il eut la certitude que ce souverain avait contresigné le pacte des coalisés, le programme de l'Angleterre qui ne visait à rien moins qu'au démembrement de la France. Alors il avait compris pourquoi on lui apportait de pseudo-ratifications dans lesquelles on ne craignait pas de déposséder effrontément la France de sa conquête du Hanovre, en même temps qu'on s'efforçait de ne rien insérer qui pût être désagréable aux Anglais. Ainsi se confirmait que tout, dans la conduite de Frédéric-Guillaume, de son entourage et de son cabinet, tout n'avait été qu'insultes, ruses et perfidies envers la France. A Paris donc, l'Empereur, désabusé après avoir essuyé tant de déceptions et de dédains, ne pouvait plus considérer que son intérêt, rien que son intérêt.

Son intérêt primordial était que ne se reformât pas plus près de la France, à Berlin, sur les bords de la Sprée, le foyer

(1) Lombard, *Matériaux, etc.*, 140.

d'intrigues coalitionnaires qu'il avait été obligé d'aller éteindre à Vienne, sur les bords du Danube. La démonstration était faite; on n'avait à Berlin de penchants, de ménagements, de complaisances que pour les Russes, pour les Anglais et pour tout ce qui était hostile à la France. Refuge des haines, des jalousies contre Napoléon, la Cour de Berlin, ce n'était pas douteux, deviendrait le centre des conjurations européennes si on lui laissait sa liberté d'action. Il n'y avait plus à balancer. En ce qui regardait la Prusse, c'était ou la guerre ou la soumission. Cette soumission, il la fallait immédiate et sans attendre qu'une nouvelle coalition se fût reformée. Donc la Prusse se déclarera pour ou contre lui. Napoléon ne réclame plus d'elle une amitié hors de saison. Elle se brouillera radicalement avec l'Angleterre ou avec la France. Il l'exige; et tout d'abord il entend lui imposer l'obligation de prendre militairement possession de tout le Hanovre. Mais il faut qu'elle le reçoive des mains de la France et par un traité régulier, afin que l'Angleterre n'en ignore pas.

Il fera beau voir maintenant contester à l'Empereur quelqu'un des pays conquis par lui! La réponse est toute prête. Est-ce que le Hanovre ne lui appartient pas aussi bien qu'auraient pu appartenir aux coalisés les provinces françaises dont ils disposaient si prématurément dans les articles secrets de leurs conventions? Quand on est, comme la Prusse, signataire du traité de Potsdam, quand on a souscrit au dépècement de la France encore invaincue, de quel front oserait-on parler de scrupules et se permettre de demander à autrui s'il a le droit de transférer la propriété d'un territoire qu'il occupe depuis trois ans?

En outre il est bon que tout le monde apprenne ce qu'on gagne à être l'allié de la France et ce qu'on perd à la dédaigner. Cela constitue une des règles de la conduite de Napoléon. Parlant de ses trois alliés dans la dernière guerre : le Wurtemberg, la Bavière et le Bade, il s'exprime ainsi : « La France a un réel intérêt à ce que les trois seuls princes qui, depuis la Révolution,

ont franchement fait cause commune avec elle en soient amplement récompensés (1). » Afin de consacrer une fois de plus ce principe, l'Empereur est déterminé à retrancher du traité de Schœnbrunn ce que la Bavière devait rétrocéder à la Prusse. Il ne trouve plus maintenant qu'il serait juste d'affaiblir en quoi que ce fût un allié fidèle pour renforcer une puissance qui méprise l'amitié de la France. Selon lui, la Prusse devra encore s'estimer heureuse en retirant de l'aventure un accroissement de trois cent cinquante mille âmes. C'est donc par la suppression de l'indemnité bavaroise dont aurait profité la Prusse que les nouvelles conditions différaient de celles de Schœnbrunn. Ce plan était arrêté dans l'esprit de l'Empereur quand il leva l'audience qu'il avait accordée à M. de Haugwitz.

Au sortir de cette audience, M. de Haugwitz se sentit l'âme envahie d'un sombre pressentiment. En attendant que M. de Talleyrand le convoquât pour lui notifier la résolution définitive de l'Empereur à l'égard de la Prusse, il cherchait à surmonter le chagrin de son insuccès personnel et son affliction de patriote. Il promenait sa tristesse dans Paris où il était l'objet d'une surveillance que l'Empereur lui-même jugea excessive : « Je suis bien surpris, écrivait celui-ci au ministre de la police, que vous m'entreteniez de choses aussi ridicules sur M. de Haugwitz que de le faire dîner chez un restaurateur et de le faire aller au théâtre de la Montansier. Il ne faudrait pas mettre des choses aussi ridicules dans vos rapports (2). » Le diplomate prussien avait peine à contenir le dépit de sa vanité blessée; dans une lettre à son rival Hardenberg, il s'écriait : « Pourquoi a-t-il fallu que je me rende ici? Je ne vous accuse pas puisque finalement la chose dépendait de moi; mais jamais, jamais vous ne concevrez ce que ce séjour me coûte! » De fait la fortune ne souriait pas à M. de Haugwitz. Toutes les occurrences défavo-

(1) *Correspondance de Napoléon I^er^*, XII, 267.
(2) *Ibid.*, XII, 22.

rables semblaient se réunir pour rendre ses démarches plus infructueuses.

Depuis quelque temps on savait à Paris qu'un bureau de propagande internationale en faveur de Louis XVIII avait été établi à Berlin. Le directeur de cette agence d'intrigues hostiles au gouvernement français était un nommé Fauche-Borel, ardent royaliste, jadis impliqué dans le procès Moreau et Pichegru et expulsé de France après une détention de dix-huit mois. Un soir, pendant que Haugwitz était à Paris, le maréchal Lefebvre apporta à Napoléon un exemplaire d'un appel par lequel le prétendant promettait à ses fidèles sujets le pardon et l'oubli pour le jour où il remonterait sur le trône. Ce factum avait été remis au maréchal par le simple intermédiaire de la poste.

L'Empereur irrité appela tout de suite au palais Fouché, ministre de la police et Desmarest, chef de la division secrète. Aux vifs reproches dont ils furent l'objet, ces fonctionnaires répondirent qu'il leur avait été impossible d'arrêter ces imprimés sous peine d'intercepter tous les courriers attendu qu'il en arrivait par toutes les malles et sous les enveloppes les plus variées. Cependant ils croyaient en avoir découvert l'expéditeur, car sur un grand nombre d'adresses ils avaient pu reconnaître l'écriture de Fauche-Borel. « Et où est ce Fauche-Borel? demanda Napoléon. — A Berlin, répondit Fouché. »

Cette déclaration n'était pas faite pour calmer les ressentiments de l'Empereur contre la politique berlinoise. Il donna l'ordre à Talleyrand de mander M. de Haugwitz et de lui montrer tout ce que ce nouvel indice ajouté à tant d'autres avait de contradictoire avec les assurances dévouées de la Prusse. Celle-ci n'avait cessé d'affirmer que, depuis sa prétendue ratification du traité de Schœnbrunn, elle s'était considérée comme l'alliée de la France. Et même ne disait-elle pas qu'elle avait désarmé uniquement en raison de sa confiance pleine et entière dans ce rapprochement intime? Son plénipotentiaire, M. de Haugwitz, ne

prodiguait-il pas hier encore les attestations les plus chaleureuses dans ce sens? Comment expliquait-il alors qu'un conspirateur, signalé maintes fois au gouvernement prussien pour ses manœuvres coupables envers la France, pouvait encore trouver asile et protection à Berlin? Fauche-Borel n'était pas en effet un personnage qui pût passer inaperçu dans cette ville. Il raconte lui-même que, depuis 1798, il était en correspondance avec la reine Louise; que plus récemment, grâce à l'appui de M. de Hardenberg et de cette princesse, il avait fait imprimer chez Deker, imprimeur du Roi, des pamphlets contre Napoléon. Il précise plusieurs audiences secrètes qu'il eut avec la souveraine de la Prusse. Il relate aussi des communications qu'il reçut d'elle à différentes époques de sa carrière d'émissaire de Louis XVIII.

Le discours de Talleyrand fut des plus pénibles pour M. de Haugwitz qui, tout consterné, écrivit au Roi : « Votre dignité, Sire, autant que vos intérêts exige que, par son arrestation, cet homme léger et turbulent soit mis hors d'état de retomber dans le crime de lèse-État (1). » Le cabinet de Berlin fit semblant de procéder à l'arrestation de Fauche-Borel, mais assez tardivement pour que celui-ci eût le temps de décamper, « prévenu, dit-il, par la meilleure comme la plus belle des reines, qu'il courait le risque d'être enlevé (2). »

A cette première malchance vint s'en ajouter pour M. de Haugwitz une bien autrement sérieuse. Durant son séjour à Paris, il se produisit en Angleterre un événement considérable dont la nouvelle, quand elle parvint aux Tuileries, eut pour premier résultat non seulement de raffermir Napoléon dans ses exigences vis-à-vis de la Prusse, mais encore de l'engager à les

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 468-471; *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 238. (L'incident Fauche-Borel ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

(2) *Mémoires de Fauche-Borel*, II, 198; III, 217 à 284.

surélever. Cet événement était la formation d'un nouveau ministère à Londres par suite de la mort de M. Pitt, l'homme qui avait juré à la Révolution d'abord, au général Bonaparte ensuite, une guerre perpétuelle jusqu'à l'extermination finale. Les successeurs de M. Pitt étaient, y compris leur chef, lord Grenville, en majorité des partisans de la guerre. Néanmoins se trouvait parmi eux M. Fox que l'on savait fort enclin à une solution pacifique. Ses penchants pour l'arrangement amiable des dissidences entre les deux pays s'étaient déjà affirmés en 1792, époque où il avait en vain offert à M. Pitt de se rendre en personne à Paris si ce ministre voulait lui donner le pouvoir de chercher à aplanir les difficultés et causes de plaintes (1).

En apprenant la présence de M. Fox au ministère des Affaires Étrangères, Napoléon en éprouva une grande joie et entrevit aussitôt la possibilité de conclure la paix avec le gouvernement britannique. Il était lié personnellement avec M. Fox, qui, sous prétexte de recherches pour une histoire de Marie Stuart, était venu à Paris aussitôt après la paix d'Amiens; une sympathie réciproque n'avait pas tardé à s'établir entre lui et Napoléon. Celui-ci en a fixé le souvenir dans son *Mémorial*. « M. Fox, pour ses travaux, dit-il, me fit demander à fouiller dans nos archives diplomatiques. J'ordonnai que tout fût mis à sa disposition. Je le recevais souvent; la renommée m'avait entretenu de ses talents. Je reconnus bientôt en lui une belle âme, un bon cœur, des vues larges, généreuses, libérales, un ornement de l'humanité. Je l'aimais... Avec un tel homme je me serais toujours entendu, nous eussions été bientôt d'accord; non seulement nous aurions eu la paix avec une nation foncièrement très estimable, mais encore nous aurions fait ensemble de très bonne besogne (2). »

Ces sentiments, qui avaient pris racine dans le cœur de Napo-

(1) Sir Robert Adair, *Mémoires historiques*, 45.
(2) *Mémorial de Sainte-Hélène*, I, 431.

léon trois ans avant que M. Fox entrât dans le ministère, devaient certainement faciliter les relations entre les deux nations rivales. La place choisie par M. Fox aux Affaires Étrangères pouvait passer pour l'indication d'une autre orientation de la politique continentale de l'Angleterre et l'Empereur fut dès lors influencé dans ses intentions envers la Prusse par la perspective d'une amélioration des rapports de la France avec le Cabinet britannique. Il écrivait à Talleyrand le 14 février : « Mon opinion est que si véritablement M. Fox est à la tête des Affaires Étrangères d'Angleterre, nous ne pouvons céder le Hanovre à la Prusse que par suite d'un grand système, tel qu'il puisse nous garantir de la crainte d'une continuation d'hostilités (1). »

Quel était ce nouveau et « grand système » dont le Hanovre devenait maintenant la clef? Comment l'affectation de ce pays à la Prusse pouvait-elle « garantir la France d'une continuation d'hostilités » ? Pour pénétrer la pensée de l'Empereur — pensée évidemment sincère puisqu'elle n'est formulée qu'à l'usage de son ministre — il faut s'attacher à la situation de l'Angleterre. A Londres, les collègues de M. Fox seront rebelles à ses conseils pacifiques tant qu'ils sentiront en Europe un point d'appui qui ne peut plus exister qu'en Prusse, maintenant que l'Autriche et la Russie ont été mises hors de cause à Austerlitz. Il importe donc que la défection de la Cour de Berlin à l'égard du Cabinet britannique soit rendue éclatante par un traité effectif, public, immédiatement suivi d'actes hostiles dictés à la Prusse par la France, et dirigés contre l'Angleterre. Convaincus de leur isolement, les partisans de la guerre prêteront sans doute une oreille plus attentive aux exhortations de Fox. On pouvait faire à Paris cette supposition et la suite prouvera qu'elle était parfaitement justifiée.

Décidé à tenter cette expérience, l'Empereur se concerta

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XII, 5.

avec Talleyrand, et M. de Haugwitz fut appelé à choisir entre les deux propositions suivantes : 1° remettre toutes choses en l'état, comme avant la campagne de 1805; 2° signer à Paris un traité plus onéreux que celui de Schœnbrunn. L'envoyé prussien élimina sur-le-champ la première proposition qui, selon nous, était de la part de Napoléon plutôt une sorte de défi qu'une offre sérieuse. L'Empereur devait parfaitement concevoir que la Prusse, étant déjà dans le Hanovre, ne consentirait pas facilement à lâcher sa proie et ne ramènerait pas honteusement ses soldats les mains vides. Il devait également sentir ce que M. de Haugwitz exprimait dans sa correspondance par cette formule : « Qu'avons-nous à gagner à voir le Hanovre dévolu à bref délai à un prince français, à Murat par exemple dont on prononce déjà le nom? » Par conséquent la première des deux propositions soumises à M. de Haugwitz, celle qui comportait l'abandon du Hanovre se trouvait virtuellement écartée. Restait la seconde proposition qui prévoyait une cession tant à la Bavière qu'à la France de trois cent quatre-vingt-dix mille sujets en échange du Hanovre dont la population se montait à un million. Très exactement, la Prusse gagnait six cent dix mille habitants.

Mais, en dehors de ce qu'elle donnait et de ce que ses préférences fort naturelles eussent désiré garder, il y avait au traité une obligation plus lourde à remplir : il fallait qu'immédiatement le gouvernement prussien fermât au pavillon britannique les fleuves de la mer du Nord, c'est-à-dire qu'il trahît les belles assurances de dévouement qu'il avait données aux Anglais alors qu'il cherchait à duper la France. D'une main de fer l'Empereur contraignait la Prusse à subir devant l'Europe la honte de sa déloyauté, car l'obstruction fluviale équivalait à une déclaration de guerre à l'Angleterre. C'était précisément ce que voulait Napoléon.

Autant qu'il est en notre pouvoir, nous nous efforçons d'exposer ce grand débat sous toutes ses faces et de n'en laisser

aucune partie dans l'ombre. Plusieurs historiens, les uns allemands, les autres français, ont voulu insinuer que l'Empereur s'était montré autoritaire, implacable, parce qu'il savait que la Prusse avait contremandé ses armements. On a été plus loin, on a cherché à poser le Roi en victime de son entière confiance et pour soutenir cette thèse, on a eu recours à l'argumentation suivante : du moment que le cabinet des Tuileries avait consenti à recevoir M. de Haugwitz, c'est qu'il acceptait les modifications qui plaisaient à la Prusse ; dès lors celle-ci, croyant toutes choses arrangées, avait ordonné la retraite de ses troupes.

Oui, la Prusse avait commencé son désarmement, mais ce n'était nullement parce qu'elle avait mis une parcelle de sa confiance en l'Empereur ; c'était au contraire pour mieux le tromper. Ce n'est nullement le retour de M. de Haugwitz à Berlin qui a fait décider la dislocation des armées prussiennes. La marche en arrière a commencé dès que fut connue à Berlin la bataille d'Austerlitz, exactement le 11 décembre au soir (1). A cette date, le ministre Hardenberg, dans une lettre affolée, écrivait au Roi : « Vos armées, Sire, ne peuvent atteindre les frontières de Bohême avant que Votre Majesté ne puisse les arrêter dans leur marche... (2). » Et, deux jours après, notre ambassadeur, M. Laforest, mentionne dans sa dépêche « que les troupes prussiennes en marche ont reçu l'ordre de s'arrêter... (3) ».

Ces prescriptions étaient le résultat d'une clairvoyance fort avisée. Quel était le thème essentiel de la Prusse pour dissimuler son ingérence dans la coalition ? C'était le prétexte d'une médiation équitable entre les belligérants. Impossible, sans se compromettre gravement, de ne pas donner cette explication de la marche des armées prussiennes. Or, ainsi que dans le récit célèbre, le combat avait cessé faute de combattants. Par consé-

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 237.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 419.
(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 237.

quent, plus de prétexte à intervention. Il ne restait qu'à faire demi-tour. Toute autre mesure que la rentrée immédiate dans les garnisons de l'intérieur n'aurait pu être interprétée que comme une menace ou comme le prélude d'hostilités.

C'est donc à juste raison, et parce qu'il n'y avait guère moyen de faire différemment, que la reculade des troupes prussiennes s'était effectuée le 13 décembre, deux jours avant que fût signé le traité de Schœnbrunn, trois semaines avant qu'il fût rectifié par le Roi. Reste à juger si lorsque toutes choses sont remises en question, lorsqu'on lui rapporte à corrections un traité qu'il suffisait de garder pour le rendre valable, Napoléon, désabusé des espérances fondées par lui sur la Cour de Berlin, devait sacrifier les intérêts de la France parce que la Prusse s'était affaiblie uniquement pour se conformer à la logique de ses mensonges. Cette interrogation peut à notre avis se passer de réponse. Et même, si le roi de Prusse s'était formé des chimères, même s'il avait fait une bévue, quel eût été pour la France le motif de ne pas en tirer le plus grand avantage?

Enfin, toujours à propos de la conclusion du traité de Paris avec la Prusse, nous croyons devoir relater l'opinion de l'éminent historien du *Consulat et l'Empire*. Il est persuadé que Napoléon, arrêté d'abord à l'idée de replacer les choses sur l'ancien pied, se serait laissé fléchir par M. de Haugwitz. « Ce diplomate, avec tout l'art dont il était doué, et cet art était grand, dit M. Thiers, se peignit si bien comme l'homme qui luttait seul à Berlin pour ramener la Prusse à la France, et comme ayant droit, à ce titre, d'être aidé par la bienveillance de Napoléon, que ce dernier céda et consentit malheureusement à renouer le traité de Schœnbrunn (1). » Il nous paraît impossible d'adopter cette manière de voir.

Si peu rebelle que nous soyons ici à reconnaître les senti-

(1) Thiers, *le Consulat et l'Empire*, VI, 409.

ments de bonté de l'Empereur, surtout quand ils sont mis en relief par une plume autorisée, nous ne pensons pas qu'il était de caractère à faire plier par pure amabilité les intérêts majeurs et complexes dont il avait la charge en cette circonstance. Tenons-nous à croire qu'il n'agissait que par souci de la sécurité de la France. Son estime pour M. de Haugwitz ne fut d'aucun poids dans ses décisions et, si ce diplomate écarta sans discussion l'offre de remettre les choses sur le pied du *statu quo ante bellum*, c'est vraisemblablement, nous l'avons dit, parce qu'il avait des ordres positifs de ne renoncer à aucun prix à l'Électorat du Hanovre. C'est peut-être bien ce dont Napoléon s'était aperçu dès son premier entretien avec l'ambassadeur prussien, et ce qui l'avait enhardi à se montrer partisan d'une combinaison qui restituerait à chacun sa position du commencement de l'année 1805.

On pourra dire qu'imposer un traité excessif à une puissance, c'est simplement retarder la guerre; que la Prusse contrainte de signer aujourd'hui armera demain, emploiera tous ses efforts à venger sa dignité froissée. Cette objection, très juste en soi, n'est cependant pas applicable aux situations respectives des deux parties actuellement en présence.

D'abord la Prusse avait un moyen bien simple de ne pas subir de vexations de la France, c'était de rentrer franchement dans la ligne droite en abandonnant le Hanovre, fût-ce au risque d'irriter l'Angleterre qui se serait vue nettement isolée en Europe; c'était d'adopter la proposition — sincère ou non — du *statu quo ante bellum*. Et si Napoléon avait néanmoins soulevé d'autres chicanes, la duplicité aurait été alors, et de façon indéniable, entièrement à sa charge. Cependant tout le passé autorise à croire que, si la Prusse était venue à résipiscence avec sincérité et surtout avec quelque amabilité, Napoléon ne lui eût refusé aucune des garanties qu'elle aurait désirées, car on ne doit pas perdre de vue qu'il n'avait qu'un but : la paix générale pour laquelle rien ne lui eût coûté. Et ses préférences tant

de fois affirmées auraient été, ce n'est pas douteux, d'y parvenir au moyen d'un accord public, cordial avec la Cour de Berlin.

Mais ce n'était plus pour lui l'heure de faire des avances et tous les procédés étaient bons, à ses yeux, pour amener l'Angleterre à négocier et à conclure la paix. S'il y réussissait, les guerres seraient finies en Europe puisque le trésor britannique avait été de tout temps l'aliment indispensable des coalitions. Au surplus qui oserait lever la tête devant l'union des formidables forces maritimes anglaises et des armées invincibles de la France? Enfin le congrès où se résoudraient toutes les questions pendantes, ce congrès tant de fois préconisé par Napoléon, restait toujours dans ses calculs. Alors que pouvaient peser, en regard de ce grand but, les récriminations ou les rancunes passagères d'une nation comme la Prusse qui n'avait droit à aucune espèce de ménagements?

Loin d'avoir été aussi satisfait que le croit M. Thiers, M. de Haugwitz était accablé de chagrin. Il a écrit lui-même que, le 15 février, le jour où il a signé, il n'y avait pas de milieu, les esprits s'exaspéraient; chaque matin, Napoléon se montrait de plus en plus difficile; il fallait en passer par là, car demain on aurait refusé ce qui avait été accordé aujourd'hui. Quand M. de Haugwitz adresse au Roi le texte de la convention, il y joint une lettre qui est une longue lamentation de désespoir. Cependant il s'efforce de consoler son souverain en faisant remarquer que finalement la guerre était évitée; que la couronne augmentait ses États; que tout était préférable à la perspective de voir le Hanovre devenir propriété française où serait installé un membre de la famille impériale. En outre, sachant que ceci ne manquera pas d'être agréable à Frédéric-Guillaume, il lui fait soigneusement observer que les mots « offensive » et « défensive » ont été omis après « alliance ». Est-ce inadvertance ou dédain de la part de l'Empereur? Nous pencherions pour la seconde hypothèse attendu qu'il est difficile d'admettre un oubli semblable.

M. de Haugwitz, en terminant, insiste particulièrement sur l'importance qu'il y aurait à déraciner le soupçon qui règne à Paris où l'on y est convaincu que le Roi a toujours éprouvé une « extrême répugnance à s'allier avec le gouvernement français ». Il faut que dorénavant rien ne porte ombrage au Cabinet des Tuileries, et que la plus grande souplesse se fasse sentir dans les relations journalières. Il sera bon aussi de se conformer en la circonstance actuelle à l'usage de faire des cadeaux aux chancelleries après les ratifications d'un traité. Le plénipotentiaire prussien prend même le soin de spécifier en quoi doivent consister ces libéralités : pour Talleyrand, en plus d'un beau présent en espèces, un crachat en diamants de l'Ordre que le Roi lui a conféré; pour le général Duroc, un beau solitaire; pour le premier commis, une somme convenable, et mille louis pour la chancellerie (1).

Soit qu'il ne voulût pas affronter une seconde fois les imprécations qui l'avaient accueilli à son retour de Schœnbrunn, soit qu'il préférât rester à Paris pour surveiller de près son œuvre et avoir la certitude qu'il n'y aurait plus d'à-coups, M. de Haugwitz fit partir M. de Lucchesini pour Berlin avec mission d'en rapporter la ratification royale.

Tous les détails que M. de Haugwitz n'avait pu écrire, Lucchesini les raconta. La stupeur s'empara du Roi et de ses conseillers. Si humiliant qu'il fût de s'assujettir aux volontés de Napoléon, on ne pouvait éviter de se parjurer vis-à-vis de l'Angleterre; il fallait se résigner. Tous, effarés, consternés, se déclarèrent pour la ratification du traité de Paris. Il est parfaitement inutile de chercher dans les délibérations des conseils quelle était la pensée du Roi quand il signa la convention. Il l'a révélée clairement dans son manifeste à l'Europe, le jour où, en 1806, il a déclaré la guerre à la France : « La guerre, dit-il,

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 486.

qui n'est pas toujours la plus grande des calamités, pouvait le devenir dans les circonstances où l'on se trouvait. Le Roi résolut de ne pas sortir encore de son rôle pacifique. Voulant conserver intacte pour une époque facile à prévoir la masse de ses forces dont l'Europe avait le plus grand besoin et assurer au moins pour l'instant le repos du Nord, il ratifia le nouveau traité (1). » Au premier moment, l'Angleterre ne vit pas la conduite du Roi de Prusse sous ce jour favorable. Dès que les fleuves du Nord eurent été fermés à son pavillon, le gouvernement britannique mit l'embargo sur tous les bâtiments prussiens qui se trouvaient dans les ports d'Angleterre. A la Chambre des Communes, la Cour de Berlin fut outragée en termes d'une violence que Napoléon n'atteignit jamais dans ses plus grandes fureurs. « La conduite de la Prusse, s'écriait-on, réunit ce que la rapacité a d'odieux avec tout ce qu'il y a de méprisable dans la servilité (2). » La Russie, de son côté, accusait la Prusse « de s'être réservé l'emploi des forces alliées jusqu'à la fin et de s'être servie de leur présence pour transiger avec la France, à son propre avantage et à leur détriment (3) ». Tel était le résultat des vacillations, des rétractations constantes de la Prusse que personne ne voulait plus la croire en rien. Malgré les avis qu'elle donnera bientôt à Londres que ses dispositions prises à l'égard des fleuves resteront comminatoires et ne seront jamais effectives, les journaux anglais n'en continueront pas moins à prêcher la défiance. Ils font remarquer qu'il doit exister des arrangements secrets entre Frédéric-Guillaume et Napoléon, attendu que les territoires cédés par la Prusse représentent à peine le cinquième de celui qu'elle reçoit. Son malheur en cette occasion lui venait directement de la générosité de son ennemi.

(1) Frédéric Schoell, *Recueil de pièces officielles*, VII, 422.
(2) Alison, *History of Europe*, V, 75 ; *Parliamentary Debates*, VI, 800.
(3) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 300. (Rapport de Czartoryski à Alexandre.)

CHAPITRE VIII

La Prusse signe le traité de Paris. — Présage mystérieux à Berlin. — La reine Louise promue colonel de dragons. — Un gouvernement occulte. — La chambre à coucher de la Reine devient la Chambre du Conseil. — Les ruses vulgaires de Frédéric-Guillaume. — Les faux diplomatiques. — Agitation belliqueuse à Berlin. — Concordance mois par mois des fausses tentatives d'accommodement des puissances à Paris, avec leurs relations occultes. — Février : l'Europe se tient tranquille. — M. Fox et l'assassin de Napoléon. — Symptômes de rapprochement entre la France et l'Angleterre. — Mars : difficultés à Paris au sujet de l'admission de la Russie dans les négociations. — Bases d'entente entre la Prusse et la Russie. — Frédéric-Guillaume réclame audacieusement la confiance aveugle de Napoléon. — Avril : la Russie se décide à envoyer un plénipotentiaire à Paris. — Singuliers scrupules d'Alexandre Ier. — Parmi des rapports convenables apparaissent les premières susceptibilités de la Prusse. — Mai : nomination du délégué russe à Paris. — La Prusse et la Russie complètent leurs armements. — Lord Yarmouth à Paris. — Les projets belliqueux de la Prusse et de la Russie s'affermissent. — La reine Louise aux eaux de Pyrmont. — Un congrès de baigneuses-amazones. — Lettres galantes et politiques de Hardenberg à la Reine. — Juillet : arrivée de M. d'Oubril à Paris. — Un diplomate excellemment renseigné. — Signature à Paris du traité avec la Russie; signature simultanée à Saint-Pétersbourg d'un traité contre la France. — La Confédération du Rhin et la Confédération de l'Allemagne du Nord. — Témoignages probants de l'assentiment de la Prusse. — Août : maladie de M. Fox. — Le parti anglais hostile à la France relève la tête. — Envoi à Paris de lord Laudersdale, moins favorable à la paix que lord Yarmouth. — Répétition générale de mobilisation à Berlin. — Pour tout le monde en Europe, excepté pour Napoléon, la guerre apparaît imminente. — Le cabinet des Tuileries berné par un misérable artifice de l'ambassadeur prussien. — Septembre : la Prusse est prête à marcher contre la France. — Le Tsar rétracte le traité signé par son plénipotentiaire. — Le voile se déchire; Napoléon abandonne son rôle de diplomate et reprend celui de chef d'armée. — Le nouvel ambassadeur prussien est dupe lui-même des mensonges de son gouvernement. — L'Angleterre s'efforce de provoquer une rupture. — La vérité sur les négociations anglaises. — L'activité prodigieuse de Napoléon.

C'est le 25 février 1806 que le roi de Prusse signa le traité de Paris que M. de Haugwitz lui avait envoyé. Ce jour-là un ouragan terrible se déchaîna sur la ville de Berlin. Pendant la

tourmente, nombre d'édifices furent détériorés. A l'Arsenal, en face des fenêtres du Palais royal, la statue de Bellone fut décapitée, et quelques-uns voulurent voir dans cet accident un mystérieux avertissement de grands malheurs (1). Plût au Ciel que ce présage, si c'en était un, eût été interprété dans sa signification la plus naturelle et qu'à Berlin on ne ramassât ni ne ceignît le casque de Bellone. Il n'en fut pas ainsi, car on peut considérer que la déclaration de guerre à la France date virtuellement de l'heure où Frédéric-Guillaume apposa le sceau de l'État sur le traité de Paris. Dès cet instant les événements iront plus vite que la volonté du Roi qui est en quelque sorte déchu de son autorité souveraine; un pouvoir occulte s'est dressé qui le tiendra en tutelle, lui et son conseil des ministres.

A la tête de ce gouvernement latéral est la Reine secondée par M. de Hardenberg. Celui-ci est conduit par la haine fanatique qu'il a vouée à Napoléon; quant à la Reine, ainsi qu'une lionne blessée, elle se redresse pour la vengeance. Tout en elle est meurtri, ses sentiments secrets, sa dignité royale, son incontestable amour de la patrie. Une jolie femme, la plus belle du royaume, de l'Europe peut-être, et particulièrement sensible à toutes les vanités que lui valent sa beauté et son rang suprême, se résout difficilement à l'humiliation. Ses fantaisies, ses caprices sont la loi de tout ce qui se meut autour d'elle; ses sourires sont plus recherchés que les grâces divines; tout le monde garde en sa présence l'attitude de l'extase; comment supporterait-elle le joug d'un homme qui lui apparaît comme un monstre exécrable, auteur des maux, des déceptions, des échecs de tous ceux qu'elle aime? Son entourage se compose d'officiers brillants et présomptueux. L'allure de paladins fringants, épris des dangers de la guerre, ne messied pas aux adorateurs d'une jeune reine à laquelle les rêves de gloire, les désirs de revanche ont tourné

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, II, 502; *Vertraute Briefe*, III, 198.

la tête. Ils se croient invincibles; elle veut qu'ils le soient.

La domination de la reine Louise s'était fait sentir sur son mari dès que, par les mauvaises nouvelles reçues de M. de Haugwitz, on avait pu prévoir l'issue défavorable des négociations engagées à Paris. Pour que rien ne manque au rôle qu'elle aspire à jouer, la Reine se fait donner par le Roi le régiment d'Anspach, qui désormais s'appellera « Régiment des Dragons de la Reine » (1). C'était, depuis la fondation du royaume de Prusse, la première fois qu'on voyait pareille donation. Ne se contentant pas du titre honorifique, la Reine prit très au sérieux ses fonctions de colonel, ainsi que le prouve une de ses lettres datée du 16 mars 1806 et adressée au général Kalkreuth : « Je vous suis bien obligée de m'avoir envoyé le rapport de mon régiment. J'accepterai volontiers les feuilles de rapport et j'espère recevoir bientôt le livre du régiment afin que je puisse prendre connaissance de toutes les nouvelles. Je suis, mon général, votre reine bien affectionnée. Louise (2). »

La richesse et l'éclat du costume de colonel de cavalerie se prêtèrent à des combinaisons inédites qui flattèrent sa coquetterie. Pleine d'aisance sous son dolman délicieusement cambré, plus séduisante encore ainsi transformée en héroïne, on la voyait galoper fréquemment à la tête de son régiment. Alors ce n'était plus de l'admiration, c'étaient des ivresses passionnées qui transportaient les cœurs des soldats. Et vraiment elle est alors la vision chère aux âmes allemandes; elle est la Walkyrie, la déesse de la Victoire.

Toujours fertile en inventions théâtrales, elle compose en mars 1806 une scène où elle se fait glorifier comme une missionnaire mystique, dépositaire et gardienne vigilante de la grandeur de la patrie. « A Stettin, le jour de sa fête, quatorze enfants habillés en soldats du Grand Frédéric viennent réciter un poème

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 238.
(2) Adami, *Luise Königin von Preussen*, p. 158-159.

guerrier, où l'ombre de l'illustre Roi, exhortant la Reine, lui confie la fortune, l'honneur et la puissance de la Prusse (1). »

Enflammée de ses succès publics, elle n'est pas moins ardente aux intrigues qu'il faut dérober à tous les regards pour mener à bonne fin les projets ténébreux qui se complotent avec les ennemis de la France. M. de Hardenberg a pris sa retraite le 1er avril, mais sous la condition qu'il continuera à s'occuper des combinaisons belliqueuses et secrètes qui se trament avec l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. Ostensiblement il se retire à Tempelberg dans sa maison de campagne; toutefois, ordre est donné au président de l'office général des postes de lui faire passer avec le plus grand mystère les communications des futurs coalisés, et l'ancien ministre correspond presque journellement avec la Reine. Dès le 9 mars, par l'entremise de Mme de Voss, première dame d'honneur, Hardenberg est convoqué chez la Reine où il se rencontre avec le Roi. Dans ce conciliabule on décide de faire appel à l'empereur Alexandre à qui l'on dira que le Roi regarde ses relations avec Napoléon comme imposées par la force... que par conséquent la Prusse désire lier partie avec la Russie afin de résister à l'empereur des Français.

Hardenberg, dans ses Mémoires, relate fidèlement des lettres de rendez-vous qu'il recevait de la Reine. Elle le convoque parfois même dans sa chambre où se rédigent les instructions aux diplomates chargés de suivre à l'étranger les intrigues contre la France. Que la Reine soit à Berlin ou qu'elle soit aux eaux thermales, elle continue à diriger la politique antifrançaise. Des intermédiaires de confiance, le prince Wittgenstein par exemple, portent les lettres de Hardenberg à la Reine et *vice versa* (2). De tout ce trafic, des ordres transmis dans toute l'Europe, le ministère en fonctions ne sait rien, cela passe uniquement par les appartements privés, et la chambre à coucher de la belle Reine

(1) Adami, *Luise Königin von Preussen*, p. 161.
(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, *passim*.

devient la chambre du Conseil des grands intérêts prussiens. C'est là que se prépare la guerre contre Napoléon. Avec l'étourderie propre aux femmes adonnées à la coquetterie, la souveraine conservait ses lettres dans un tiroir de sa toilette à Charlottenbourg, où elles furent trouvées par Napoléon. Cette découverte fut la cause de l'animosité persistante qu'il mit à poursuivre de ses ironies trop acerbes cette jolie princesse qui avait assumé des responsabilités devant lesquelles tremblent souvent les hommes graves et austères.

En fait deux cabinets, ayant des vues opposées, régissaient à l'insu l'un de l'autre, les affaires de l'État. Frédéric-Guillaume III, dans sa mollesse de caractère, se prêtait à cette double politique. Il ne refusait aucune signature à M. de Haugwitz pour des pièces conformes à des relations pacifiques, voire amicales, avec la France et il paraphait non moins diligemment, sur la présentation de Hardenberg, tous les documents de nature à presser la réouverture des hostilités contre Napoléon. Évidemment il agissait en inconscient et sans se rendre compte du rôle qu'on lui faisait jouer. Si on lui supposait des aptitudes pour discerner la valeur de ses actes, on ne saurait vraiment de quelles épithètes il conviendrait de qualifier le caractère d'un roi qui, pendant des mois entiers, pratiqua des ruses vulgaires et dégradantes, ne dédaigna pas de descendre aux machinations les plus frauduleuses, pour tromper la France, son alliée effective, son alliée quand même depuis le traité de Paris. Afin de dérouter les soupçons de M. de Haugwitz, on faisait fabriquer à Berlin, par la femme de l'ambassadeur russe, de faux rapports qu'on substituait aux pièces apportées de Saint-Pétersbourg par les courriers, et pour donner toute vraisemblance à ces rapports, Frédéric-Guillaume n'hésitait pas à les discuter sérieusement au conseil.

On aurait peine à croire ces choses si elles ne provenaient de sources impartiales et bien renseignées, si elles n'étaient tirées des archives russes : « C'est dans l'appartement particulier de

Mme de Voss que lecture fut faite au Roi du mémoire du prince Czartoryski, qui servit de base aux pourparlers diplomatiques secrets entamés plus tard... Hardenberg et Alopéus (ambassadeur de Russie à Berlin) rédigèrent un mémoire apocryphe qui fut recopié par la femme du ministre de Russie, dont l'écriture était inconnue aux conseillers intimes du roi de Prusse. Hardenberg fit part au Roi lui-même et lui fit aussi prendre connaissance du faux document. Avec l'autorisation du Roi, le mémoire apocryphe fut remis au Cabinet... De cette façon put être gardé le secret des négociations. La réponse au mémoire du ministre des Affaires Étrangères de Russie fut rédigée par Hardenberg et lue au Roi dans la maison du duc de Brunswick (1). »

C'est ainsi qu'influencé par les têtes exaltées qui l'entouraient, Frédéric-Guillaume III commettait des actions équivoques, pourtant trop compliquées pour qu'elles fussent de son invention. Capable de les concevoir, il aurait eu l'intelligence de sentir combien était indigne cette politique ambulante, transportée à domicile et qui exposait la majesté royale aux caquets d'antichambre. Mieux vaut croire qu'en proie à une sorte d'hébétude, il s'abîmait dans l'idée fixe qu'il ne possédait plus cette réputation d'honneur dont il avait longtemps joui près des Cours européennes. Tant qu'il ne s'était agi que de se parjurer vis-à-vis de la France révolutionnaire et d'un chef qui n'avait pour lui qu'un génie transcendant, une gloire universelle et l'élection enthousiaste d'un peuple, cela n'avait pas d'importance. Mais la Russie, mais l'Angleterre, mais l'Autriche en chœur, l'accusaient de perfidie et affectaient maintenant à son endroit une suspicion qui lui était intolérable. Cette pensée, sans doute, lui rongeait l'âme et pour lui ce n'était pas trop de compromettre son prestige, d'avilir sa conscience pour essayer

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI; *Allemagne*, 376.

de réhabiliter sa probité royale dans l'estime des souverains.

Les courtisans, l'impétueux prince Louis-Ferdinand en tête, les jeunes et bouillants officiers suivaient avec transport l'impulsion de la Reine. Cet état des esprits dans les hautes sphères produisait nécessairement de l'agitation parmi toutes les classes de la société. Dans le monde diplomatique, on disait tout haut que la paix actuelle était « une paix plâtrée ». Ceux qui approchaient de la Cour, ne fût-ce qu'un instant, revenaient avec les impressions les plus pessimistes. Le général Pardo, ambassadeur d'Espagne, le jour où il présenta ses lettres de créance, fut admis le soir au cercle de la Reine et constata que cette princesse était loin d'être animée de sentiments pacifiques (1).

Les pires rumeurs se faisaient entendre. Les partisans de la paix étaient voués à l'indignation publique. Une nuit, des bandes tumultueuses, poussant des cris de fureur, allèrent briser à coups de pierres les fenêtres de M. de Haugwitz, coupable d'avoir négocié le traité avec la France. Certains accusent de ce méfait le prince Louis-Ferdinand, plusieurs officiers de la Garde et les jeunes gens de l'ambassade anglaise (2). La Prusse enflammée croyait avoir à venger les humiliations de toute l'Allemagne, et la violence des passions était partout si déchaînée contre la France qu'on reste tout surpris de rencontrer quelques exceptions, telles qu'en révèle cette lettre du prince de Hohenzollern qui, le 7 juin, « supplie Napoléon d'accorder sa sanction au mariage de son fils avec la nièce du prince Joachim Murat (3). »

L'exaltation avait atteint son plus haut degré dans l'armée; les casernes étaient devenues des clubs politiques où les officiers déclamaient avec une véhémence inouïe contre M. de Haugwitz, la France et Napoléon. On faisait luire aux yeux des

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 238. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

(2) *Ibid., Prusse*, 238; *Vertraute Briefe*, III, 98.

(3) *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 238.

soldats la renommée de leurs invincibles ancêtres, les compagnons d'armes du Grand Frédéric. Cris de batailles, de triomphes, de conquêtes, retentissaient comme dans une nation savourant après une guerre heureuse les délices de la victoire. Pas un doute, pas une ombre, pas un pressentiment ne traversaient cette allégresse aussi intempestive que chimérique. Autant que possible on atténuait le bruit de ce qui se passait à Berlin afin qu'il n'arrivât pas à Paris, car tout le jeu de la Prusse, on en sera bientôt convaincu, était d'endormir la vigilance du gouvernement français. On y réussit assez bien pour que Napoléon se préoccupât presque exclusivement de la réconciliation de la France impériale avec l'Europe. Si cette réconciliation n'eut pas lieu, on le doit en grande partie aux résolutions successives de la Cour de Prusse.

Les relations occultes qu'eurent entre eux les cabinets de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Londres concordent d'une manière frappante avec leurs simulacres d'accommodement à Paris. En réalité les conférences entre les plénipotentiaires français et anglais furent traînées en longueur par ces derniers jusqu'au jour où la Prusse, élevant son épée, fit signe qu'elle était prête à déclarer la guerre à la France. Afin de rendre sensible cette entente et de bien marquer sa progression défavorable à la paix de l'Europe, nous allons grouper, mois par mois, les principaux actes des diverses Cours agissant de concert contre la France.

Au mois de février, la Prusse espère obtenir la ratification du traité de Schœnbrunn tel qu'elle l'a modifié. Elle se tient tranquille ; toute l'Europe est calme. Les prévisions que Napoléon avait conçues, lors de l'entrée de M. Fox dans le ministère britannique, se réalisent plus tôt qu'il n'était permis de le supposer. Une espérance de paix avec l'Angleterre jaillit soudain grâce à un hasard singulier. Un Français nommé Guillet, mal renseigné sur les sentiments personnels de M. Fox, se présenta

chez ce dernier pour lui offrir ses services en vue de l'assassinat de Napoléon. Ce genre de propositions ne devait pas être rare à Londres; d'où qu'elles vinssent, de royalistes convaincus, d'illuminés ou de fous, elles étaient généralement écoutées avec complaisance. Le nouveau ministre anglais crut trouver dans cet incident l'occasion de renouer les rapports avec la France. Le 20 février, M. Fox écrivait à Talleyrand :

« Monsieur le ministre, je crois de mon devoir d'honnête homme de vous faire part le plus tôt possible d'une circonstance assez étrange qui est venue à ma connaissance. Le plus court sera de vous narrer tout simplement le fait comme il est arrivé. Il y a quelques jours qu'un quidam m'annonça qu'il venait de débarquer à Gravesend sans passeport et qu'il me priait de lui en envoyer un, parce qu'il venait récemment de Paris et qu'il avait des choses à m'apprendre qui me feraient plaisir. Je l'entretins tout seul dans mon cabinet où, après quelques discours peu importants, ce scélérat eut l'audace de me dire que, pour tranquilliser toutes les Couronnes, il fallait faire mourir le chef des Français, et que pour cet objet on avait loué une maison à Passy d'où l'on pouvait, à coup sûr et sans risque, exécuter ce projet détestable. » M. Fox disait ensuite qu'après avoir reçu cette abominable confidence, et tout ému encore de s'être trouvé en face d'un assassin, il avait remis ce dernier à la police anglaise; mais que toutefois la loi britannique ne lui permettait pas de retenir longtemps ce hideux personnage. « En tout cas, ajoutait-il, j'ai cru qu'il fallait avant que je le renvoyasse vous avertir de ce qui s'est passé. Il ne partira d'Angleterre qu'après que vous aurez eu tout le temps de vous mettre en garde contre ses attentats, et j'aurai soin qu'il ne débarque que dans quelque port le plus éloigné possible de la France. Il s'est appelé ici Guillet de la Gévrillière, mais je pense que c'est un faux nom. Il n'avait pas un chiffon de papier à me montrer et, à son premier abord, je lui fis l'honneur de le croire espion. » Prévenu de façon

officieuse probablement, le gouvernement français put faire arrêter à Hambourg ce Guillet qu'il fit enfermer à Bicêtre (1).

Napoléon fut profondément touché quand il prit connaissance de la lettre de M. Fox ; non qu'il attachât grande importance à la découverte d'un complot d'apparences assez fantaisistes ; mais le prétexte choisi par M. Fox lui fit comprendre que celui-ci cherchait autre chose qu'un remerciement banal pour le service qu'il pouvait avoir rendu. Cette lettre coïncidait merveilleusement avec les idées de l'Empereur qui avait toujours pensé que le rapprochement avec l'Angleterre deviendrait assez facile, le jour où elle n'aurait plus d'alliés sur le Continent. Le traité de Paris avec la Prusse venait de lui enlever son dernier appui solide et le moment était propice.

L'initiative de M. Fox permettant de répondre par une avance sans compromettre la dignité impériale, Napoléon n'hésita pas à témoigner au Cabinet britannique son désir de voir se rétablir la paix générale. Et M. Fox reçut de Talleyrand les lignes suivantes : « Monsieur, j'ai mis la lettre de Votre Excellence sous les yeux de Sa Majesté. Son premier mot, après en avoir achevé la lecture, a été : « Je reconnais là les principes d'honneur et de vertu qui ont toujours animé M. Fox. Remerciez-le de ma part et dites-lui que, soit que la politique de son souverain nous fasse rester encore longtemps en guerre, soit qu'une querelle aussi inutile pour l'humanité ait un terme aussi rapproché que les deux nations doivent le désirer, je me réjouis du nouveau caractère que, par cette démarche, la guerre a déjà pris, et qui est le présage de ce qu'on peut attendre d'un Cabinet dont je me plais à apprécier les principes d'après ceux de M. Fox, un des hommes les mieux faits pour sentir en toute chose ce qui est beau, ce qui est vraiment grand. » Je ne me permettrai pas, monsieur, d'ajouter rien aux propres expressions de Sa

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 311-391.

Majesté Impériale. *Signé :* Talleyrand (1). Ce langage était assez clair par lui-même; mais, pour qu'on ne doutât pas un instant de ses intentions pacifiques, l'Empereur prescrivit à Talleyrand de joindre à sa lettre, comme par inadvertance, une coupure de l'exposé de la situation de l'Empire qui contenait l'assurance que l'Empereur était prêt à ouvrir des négociations avec l'Angleterre sur la base du traité d'Amiens (2).

Nos contradicteurs les plus obstinés voudront bien nous accorder que cette fois encore Napoléon ne se posait pas en champion de la guerre, et qu'il ne se montrait pas très rebelle aux solutions amiables si indirectement qu'elles se présentassent. Les sentiments d'estime et de cordialité que se portaient l'Empereur et le ministre anglais, la communauté de leurs aspirations vers la paix donnèrent l'essor à une correspondance assez active entre le Cabinet des Tuileries et celui de Londres, et dans laquelle on discutait les grandes lignes d'un arrangement définitif.

En mars les communications s'échangent pleines de courtoisie et de bon vouloir. Les bases préalables d'une réunion de délégués des deux pays donnent lieu de part et d'autre à de nombreuses observations. On cherche à se mettre d'accord sur la participation de la Russie aux futures conférences. M. Fox écrivait le 26 mars : « L'Angleterre se trouve unie à la Russie par des liens si étroits qu'elle ne voudrait rien traiter, bien moins conclure, que de concert avec l'empereur Alexandre; mais, en attendant l'intervention d'un plénipotentiaire russe, on pourrait toujours discuter et même arranger quelques-uns des points principaux (3). »

A cette déclaration Talleyrand répondit que la France était toute disposée à désigner de suite des fondés de pouvoir; mais l'ingérence de la Russie n'était justifiée par rien, le Cabinet des

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XII, 430.
(2) A. Lefebvre, II, 292.
(3) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 314.

Tuileries ne voulant pas se retrouver en face d'une entente qui avait été rompue par la défaite de la troisième coalition. Il aurait pu ajouter que l'empereur de Russie, belligérant au même titre et de la même manière que l'empereur d'Autriche, pouvait, s'il le désirait, suivre l'exemple de ce dernier qui avait traité séparément. De volumineux mémoires furent échangés à ce propos.

C'est pendant ce temps qu'avaient commencé les entrevues secrètes de Hardenberg avec la reine Louise. Ce ministre *in partibus* écrivait au nom du Roi au chancelier de l'Empire russe : « Le Roi se flatte que la non-acceptation des modifications qu'il avait voulu apporter à ses relations avec la France ne fera pas changer les dispositions amicales de Sa Majesté Impériale russe. Il n'attendra que le retour de Monseigneur le duc de Brunswick (1) pour terminer l'arrangement proposé. En ce qui concerne la partie militaire, le Roi ne mettra dans le secret qu'un seul officier général, hormis Monseigneur le duc. A l'égard de l'Angleterre qu'il est impossible de mettre dans la confidence, il faudrait que la Cour de Pétersbourg nous rendît le service, à nous et à la cause commune, d'adoucir les impressions et les résolutions contre nous. Sa Majesté Prussienne sent la nécessité de maintenir dans le plus profond secret les engagements envers la Cour de Russie. Celle-ci devra travailler même à conserver à la France l'idée que la Prusse s'envisage comme son alliée sans aucune réserve, et se prêter dans ce but à une négociation avec la France pour le rétablissement de la paix générale (2). » A Pétersbourg, on savait par le duc de Brunswick qu'on pouvait compter sur la Prusse dans tout ce qui serait hostile à la France.

(1) Le duc de Brunswick avait été envoyé à Saint-Pétersbourg, dès le mois de janvier, pour assurer à l'empereur Alexandre que, malgré le traité d'alliance avec la France, toutes les sympathies de la Prusse étaient acquises à la Russie. On se demandait maintenant à Berlin quel effet produirait à Pétersbourg le traité de Paris de février.

(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 561-567

On n'y attendait pas l'adhésion écrite de la Cour de Berlin pour préparer la comédie des négociations russes avec la France. A cet effet on avait déjà pressenti M. de Lesseps, notre consul, le seul agent français qui fût resté à Saint-Pétersbourg après le départ de notre ambassadeur. M. de Lesseps s'empressa de « témoigner, au nom de son gouvernement, le désir d'un rapprochement entre les deux États et d'indiquer, entre autres modes de s'entendre, celui d'envoyer une personne de confiance en France (1).

Certes la Cour de Prusse tint religieusement sa promesse de ne rien divulguer des machinations auxquelles elle se livrait de complicité avec la Russie. Afin de garder ses mouvements libres et de s'épargner la gêne d'une surveillance incommode, le Cabinet de Berlin n'hésitait pas à réclamer de la France une confiance aveugle, sans l'ombre d'une réticence ni du moindre soupçon. On lit dans les instructions du Roi à M. de Lucchesini : « Il faut que je puisse croire sans réserve aux intentions de la France, mon alliée; mais il faut aussi que je sois sûr qu'elle ne doute pas des miennes... Notre alliance deviendra la fortune de l'Europe si nous savons donner tout à l'estime et à la confiance. » Et avec une précaution bien utile mais singulièrement audacieuse, on cherche à se prémunir contre les indiscrétions, s'il venait à s'en produire, au sujet de la conjuration organisée par la Russie contre la France. « J'observe avec peine, ajoute la dépêche royale, qu'en France on prête l'oreille avec une complaisance inexplicable à tout ce qui peut corrompre les premiers fruits de l'alliance : anecdotes de société, imprudences de folliculaires, les détails les plus insignifiants de l'intérieur des Cours, tous ces bruits exagérés ou faux, que le loisir diplomatique enfante quand il faut écrire et que la matière est stérile, tout enfin, a été accueilli à Paris à l'époque où je

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 356; Ranke, *Hardenbergs, etc.*, III, 570-571.

m'étais déjà prononcé. L'empereur des Français doit assez connaître mon caractère pour me rendre justice, s'il n'est pas trompé par des agents qui pensent prouver leur zèle en relevant des choses obscures, indignes de son attention et de la mienne (1). » N'est-ce pas pousser l'impudeur et la duplicité à l'extrême que d'écrire ces choses trois jours après que, dans les conciliabules secrets tenus chez la Reine, on avait arrêté le plan d'une guerre décisive contre la France?

Ce n'était pas cependant que Napoléon se montrât ombrageux, ni que rien dans ses actes ou dans ses paroles pût laisser croire qu'il souhaitait la guerre. Il regardait la paix comme sincère et il s'efforçait d'éviter le moindre froissement entre les deux nations. Le général Barbou, qui était resté en Hanovre afin de procéder à la remise des places, reçut dans un ordre confidentiel la recommandation suivante : « Comme la plus étroite amitié m'unit dans ce moment-ci avec la Prusse, vous aurez soin d'avoir toute espèce de bons procédés pour les officiers du roi de Prusse (2). »

Les projets de l'Empereur étaient connus du monde entier. Le 5 mars, au Corps législatif, l'exposé de la situation de l'Empire annonçait solennellement aux troupes cantonnées encore en Allemagne qu'elles allaient rentrer incessamment en France. Un chef n'a pas l'habitude de leurrer d'un espoir aussi cher, aussi attrayant, les soldats qu'il voudrait entraîner dans une nouvelle guerre. « La plus digne récompense du soldat français, dit le message impérial, c'est le regard de son Empereur, c'est la gloire de l'Empire accrue par son courage ; ce sont les transports de la France entière qui l'accueillent à son retour. L'Empereur veut qu'il vienne les goûter sous ses yeux, qu'une fête triomphale soit donnée par la capitale à l'armée, spectacle digne des grands événements qu'il doit célébrer, où tout l'éclat

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 448.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XII, 171.

des arts, où toute la pompe des cérémonies, où tous les signes de la gloire, où tous les accents de la joie publique viendront entourer la Grande Armée réunie auprès de son chef et feront un brillant cortège à ces phalanges de héros. »

Relativement aux desseins personnels de Napoléon, voici ce que disait le même document : « Après ce que le gouvernement a fait pour la gloire et la prospérité de la France, l'Empereur n'envisage que ce qui reste à faire et il le trouve bien au-dessous de ce qu'il a fait ; mais ce ne sont pas des conquêtes qu'il projette ; il a épuisé la gloire militaire, il n'ambitionne pas ces lauriers sanglants qu'on l'a forcé de cueillir : perfectionner l'administration, en faire pour son peuple la source d'un bonheur durable, d'une prospérité toujours croissante... telle est la gloire qu'il ambitionne, telle est la récompense qu'il se promet d'une vie vouée tout entière aux plus nobles mais aux plus pénibles fonctions (1). »

Tout le monde sait que les souverains ne s'avisent pas à l'ordinaire de clamer à travers les airs les secrets de leurs plans politiques ; on sait aussi que leurs discours sont volontiers pacifiques, alors même que dans leur esprit ils ont décidé la guerre. Mais les paroles de l'Empereur ne recouvrent ici aucune arrière-pensée. Elles sont confirmées par l'assurance d'un retour prochain des soldats dans leurs foyers ; elles sont en concordance absolue avec les occupations administratives auxquelles Napoléon se livre dès sa rentrée à Paris : réorganisation des finances, discussion du Code civil, règlement de la comptabilité des communes, construction de canaux à travers la France, lois sur les collèges électoraux, embellissements de Paris ; tels sont les principaux objets de ses préoccupations lorsqu'il est déchargé du fardeau des opérations militaires. Il n'y avait pas là de quoi exciter les alarmes de l'étranger.

(1) *Exposé de la situation de l'Empire ; Correspondance de Napoléon Ier*, XII, 139 à 156.

En avril, les pourparlers avec l'Angleterre suivent leur cours normal. La divergence d'opinion sur l'introduction de la Russie dans le débat fait les frais de la correspondance. Talleyrand observe que la France serait seule à discuter contre deux puissances liées ensemble, dont l'une a une armée de mer considérable et l'autre une armée de terre de trois cent mille hommes. Toutefois il répète les vœux formels que fait la France pour une solution pacifique, la plus prompte qu'il soit possible. « L'Empereur, dit-il, tout accoutumé qu'il est à courir toutes les chances qui présentent des perspectives de grandeur et de gloire, désire la paix avec l'Angleterre. Il est homme. Après tant de fatigues, il voudrait aussi du repos. Père de ses sujets, il souhaite, autant que cela peut être compatible avec leur honneur et avec les garanties de l'avenir, leur procurer les douceurs de la paix et les avantages d'un commerce heureux et tranquille. Si donc Sa Majesté le roi d'Angleterre veut réellement la paix avec la France, elle nommera un plénipotentiaire pour se rendre à Lille. J'ai l'honneur de vous adresser des passeports pour cet objet. L'Empereur est prêt à faire toutes les concessions que, par l'étendue de vos forces navales et votre prépondérance, vous pourrez désirer d'obtenir (1). »

L'opinion de ses collègues, plus partisans de la guerre que de la paix, devait influer sur la conduite de Fox. Il demeurait attaché inébranlablement à l'accession de la Russie et répondait : « Dès que vous consentirez que nous traitions provisoirement jusqu'à ce que la Russie puisse intervenir, et dès lors conjointement avec elle, nous sommes prêts à commencer sans différer d'un seul jour la négociation, en tel lieu ou telle forme que les deux parties jugeront les plus propres à conduire à bon escient l'objet de nos travaux le plus promptement possible (2). » La difficulté relative à la Russie allait s'aplanir d'elle-même.

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 318.
(2) *Ibid.*, 321.

Alexandre, ayant reçu de la Prusse une réponse conforme à ses désirs, se mit à élaborer son projet d'union avec cette puissance. Pour gagner du temps il fallait que, suivant les recommandations du roi de Prusse, le Tsar se donnât l'air de favoriser la conclusion de la paix générale. Dans ce but il étudie les moyens les moins compromettants d'envoyer un émissaire russe à Paris. Sa plus haute préoccupation est encore une fois de ne pas reconnaître comme empereur le chef du gouvernement français. Pratiquant une casuistique assez confuse, il ne croira pas déroger en préméditant de renier sa signature apposée par un mandataire spécial sur un acte considérable, un traité de paix, mais il craindrait d'offenser la morale s'il se donnait l'air de savoir qu'il existe à Paris un homme de quelque renommée qui s'appelle l'empereur Napoléon. Cet entêtement à ne pas vouloir se soumettre à un fait accompli cessera un jour comme tous les enfantillages; c'est après avoir été battu et rebattu qu'Alexandre Ier se résignera à accepter en Napoléon un empereur aussi légitime du reste, si ce n'est plus, que le fondateur de la dynastie moscovite.

On examina à Saint-Pétersbourg quelle forme on donnerait aux instructions de l'envoyé du Tsar. Il fallait que ce diplomate ne se doutât pas du rôle factice qu'il allait remplir. Par conséquent on ébaucha à son usage le programme d'une mission sérieuse. « La personne qui se rendrait en France, dit le chancelier russe, serait munie d'une commission formelle de pourvoir aux besoins des prisonniers russes qui sont dans ce pays. Elle serait munie d'une lettre l'autorisant à discuter et à s'entendre avec Talleyrand sur les bases qui pourraient mener à assurer une paix durable à l'Europe... Elle tâchera de lier une négociation commune avec l'Angleterre... Si Bonaparte, ajoute Czartoryski, ne voulait absolument céder sur aucun point, on pourrait conclure une trêve de huit, dix ou douze ans, en restant chacun dans les positions qu'on occupe... Alors on n'entretiendrait de part et d'autre que des agents, sans reconnaître le titre

que Bonaparte a pris et ceux qu'il a donnés aux siens (1). » Il restait à chercher dans les cadres de la diplomatie russe l'homme, servilement dévoué qui, tout en prenant son rôle à la lettre, consentirait finalement à se croire coupable le jour où il serait désavoué par son souverain.

Du côté de l'Allemagne, voici ce qui se passait dans le même temps. Le prince Murat venait de prendre possession du grand-duché de Berg et de celui de Clèves. Notre ambassadeur à Berlin écrivait : « Le Roi voit avec plaisir un prince français devenir sur le Rhin l'intermédiaire entre ses provinces de Westphalie et cette partie des frontières de France. Il fera volontiers en sa faveur, s'il y a possibilité, les arrangements qui l'arrondiraient en procurant des avantages équivalents à la monarchie prussienne (2). » Non moins de prévenance du côté français. Le Roi s'étant plaint que le séjour du général Barbou, commissaire du gouvernement français à Hanovre, gênait l'autorité du général prussien, Talleyrand mande à Laforest : « Bien qu'on considère à Paris que la présence du général Barbou prouve la bonne intelligence entre les deux gouvernements, on va lui donner l'ordre de rentrer en France comme un nouveau témoignage de déférence envers le roi de Prusse (3). » Toutefois un cas litigieux survint. Murat avait fait occuper le territoire des abbayes d'Essen et de Werden qui ne possédaient point de garnisons prussiennes. Il avait l'intime persuasion que ces petits districts — en tout vingt mille âmes — appartenaient à son domaine. La question, en somme, était douteuse. Après tant de mutations, rien n'était plus difficile à établir que les titres de propriété de ces épaves de l'Empire germanique. Néanmoins, à peine entrées dans les abbayes, les deux compagnies françaises furent cernées par deux

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 356-357.

(2) *Archives du ministère des Affaires Etrangères, Prusse*, 238. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

(3) *Ibid.*, 238.

bataillons prussiens. De là pouvait naître un conflit assez sérieux, car, ainsi que le fait remarquer Talleyrand, « lorsque deux bataillons prussiens sont venus bloquer deux compagnies françaises, rien n'eût été plus facile au général français de faire bloquer à leur tour les deux bataillons prussiens par quatre bataillons français. Afin d'éviter toute complication, le ministre des Relations Extérieures s'empresse de proposer, ce qui semble assez équitable, « que les troupes prussiennes et françaises se retirent en même temps des pays sur le sort desquels on s'entendra à l'amiable (1). » Cette mesure paraîtra plausible, surtout si l'on se reporte aux paroles du roi de Prusse se disant disposé à des échanges avec le prince français. Nous reviendrons sur cet incident assez banal qui sera, faute de mieux, un des arguments invoqués par le roi de Prusse pour déclarer la guerre à la France.

Au mois de mai, les négociations en cours se continuent amiablement entre les Tuileries et les puissances. Cependant, comme la Prusse a désormais décidé son armement, il importe de lui laisser le temps de se mettre en ligne et par conséquent l'essentiel est de retenir ailleurs l'attention de Napoléon ; car, si ses relations avec l'Angleterre subordonnées encore aux questions préalables, venaient à se rompre, il pourrait fort bien surveiller de plus près ce qui se passe à Berlin. Pour éloigner ce risque, la Cour de Pétersbourg se hâte de faire le choix du diplomate qui se rendra à Paris et maintiendra Napoléon dans ses illusions pacifiques. En surplus, l'arrivée d'un plénipotentiaire russe aura pour premier résultat d'aplanir le différend entre Fox et Talleyraud. De cette façon les deux ministres n'auront aucun prétexte de rupture et la France restera suspendue à l'espoir de la paix générale. On n'a rien à craindre de laisser les choses aller ainsi en attendant que reparaissent les

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 238.

symptômes d'un nouveau conflit. Et la Russie sait pertinemment que les collègues de M. Fox s'opposeront à toute transaction dès qu'une guerre continentale apparaîtra comme probable ou seulement possible. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg désigna donc M. d'Oubril (1) homme d'intelligence médiocre et fonctionnaire absurdement passif que nous avons déjà vu à Mayence, au moment de la cessation des rapports de la France avec la Russie. Et le caractère perfide de cette mesure en apparence conciliatrice est encore accusé par ce fait qu'au même moment, c'est-à-dire au milieu du mois de mai, notre ambassadeur à Berlin signalait une reprise de relations fréquentes entre M. de Hardenberg et M. Jackson, envoyé anglais (2). Petit à petit et avec grande prudence, les ennemis de la France étendaient le réseau dans lequel ils s'efforçaient de l'enserrer.

Le tableau des événements qui se réfèrent au mois de juin commence par la levée de toute contestation entre Fox et Talleyrand ; c'est la conséquence de l'envoi direct à Paris d'un ambassadeur russe. Le 14 juin, le roi d'Angleterre désigne un commissaire dans la personne de Francis Seymour, comte d'Yarmouth. Celui-ci, comme tant d'autres de ses compatriotes, avait été retenu en France avec sa famille depuis le commencement des hostilités. Remis en liberté sur une simple demande de Fox, le comte d'Yarmouth avant de retourner en Angleterre avait été reçu par Talleyrand qui, au cours de cette visite, s'était montré dans les dispositions les plus pacifiques. C'est cette conversation et surtout sa qualité d'ami de Fox qui valurent à lord Yarmouth la fonction d'envoyé extraordinaire du Cabinet britannique. Sa première entrevue avec le ministre français eut lieu le 15 juin 1806 (3). Il serait fastidieux de mentionner les phases multiples par lesquelles passèrent les propositions réciproques

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 363-364.
(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 238.
(3) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 296-297.

de la France et de l'Angleterre. Il suffira d'indiquer que la France, dans son esprit de conciliation, avait renoncé même à l'île de Malte et que, devant la prétention irréductible de l'Angleterre sur le Hanovre, elle s'occupa de trouver des compensations à la Prusse. Napoléon se figurait que, contre des équivalences approximatives, la Prusse céderait volontiers ce qu'elle occupait depuis si peu de temps et ne refuserait pas au monde une paix générale et solide. Il se trompait singulièrement, car les véritables sentiments dont s'inspirait alors le roi de Prusse nous sont révélés par une lettre que ce prince écrivait à Alexandre Ier et qui portait cette prudente suscription : « Pour Votre Majesté seule » ; il nous suffira d'en détacher le passage suivant : « Si on n'agit pas avec la dernière circonspection vis à-vis d'un ennemi aussi dangereux et aussi formidable que Napoléon, et qui a cent fois plus de moyens et de ressources à sa disposition que ses adversaires, n'ayant que sa seule volonté à consulter; si on ne parvient pas à assoupir les vues ultérieures de cet homme extraordinaire en lui inspirant de la sécurité, ce qui ne peut se faire qu'autant que les puissances continentales pourraient gagner assez sur elles, pour jouer d'un commun accord un rôle analogue à cette idée, il restera toujours problématique d'y réussir d'une manière différente. Il s'agirait donc de lui inspirer la persuasion que l'état de choses, tel qu'il se trouve actuellement, serait reconnu par toutes les puissances et mutuellement garanti. En attendant, on reprendrait haleine, on songerait à un commun accord, à un rapport bien intime; on rétablirait ses finances et ses moyens de défense, on consoliderait ses frontières ; en général, on aviserait à tous les moyens pour se mettre sur le pied le plus respectable qu'on pourrait. Quant à moi, j'y ai songé sans relâche; j'ai tout préparé déjà, et je n'attends que le premier moment favorable pour mettre mes projets à exécution. » Après avoir informé le Tsar que « les négociations secrètes confiées à M. d'Alopeus et M. de

Hardenberg touchent à leur terme et qu'il y a lieu de se flatter qu'Alexandre en sera content », le Roi termine ainsi : « J'ose finalement vous conjurer, Sire, que tout ce que je viens de vous dire reste éternellement envoilé dans le plus profond secret (1). »

Nous entendons bien que ce qui s'appelle la politique ne peut pas s'élaborer à la clarté du soleil; mais ce dont il s'agit ici, c'est de déterminer qui, de Napoléon ou des étrangers, nourrissait des projets belliqueux et faisait des préparatifs en conséquence. En outre nous répétons qu'on a publié tout ce qu'on a pu trouver de lettres de Napoléon — le nombre en est considérable — et de plus on a édité avec un soin particulier tout ce qui pouvait lui être défavorable. Eh bien, encore un coup, nous affirmons qu'aucune de ces lettres ne révèle à l'égard d'un souverain des perfidies dans le genre de celles que nous relevons trop souvent, hélas, sous la plume des monarques contemporains.

Joignant l'exemple au principe, le roi de Prusse émettait en juin et pour la première fois des bons du Trésor; cela fut regardé à Berlin comme un indice de guerre prochaine. Au moment où il écrivait la lettre que nous venons de citer, Frédéric-Guillaume avait près de lui, pour le diriger, Hardenberg, le promoteur de toutes les menées sourdes contre Napoléon. La reine Louise était alors aux eaux à Pyrmont. Là, dans ce vallon paisible, la belle souveraine avait rassemblé une sorte de congrès féminin, qui déclara la guerre à la France sans attendre la délibération trop longue des Cabinets. Autour de la Reine étaient réunies, entre autres, la duchesse héréditaire de Weimar, sœur de l'empereur Alexandre; la princesse de Cobourg, épouse du grand-duc Constantin de Russie, et la princesse électorale de Hesse. L'agitation de ces dames ne ressemblait en rien au repos prescrit généralement pour les cures balnéaires. On aurait dit des ama-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, I, 474-475.

zones prêtes à s'élancer en des chevauchées guerrières. Elles ne parlaient que d'abaisser l'orgueil de Napoléon, d'humilier ce parvenu qui prétendait éclipser toutes les illustrations de vieille roche. Il semblait à ces jolies baigneuses que c'était un ouvrage aussi facile que de broder une tapisserie. « Qui pourrait dire, écrit M. Bignon, que ce gynécée politique n'ait pas eu une influence décisive sur les résolutions adoptées dans le mois d'août par les Cabinets de Prusse et de Russie (1)? » Moins réservé, moins lettré que l'ancien attaché d'ambassade à Berlin, un écrivain allemand s'est avancé jusqu'à insinuer que le Roi, séparé depuis si longtemps — et pour la première fois — de sa femme, la vit revenir avec une impatience de jeune marié, et que ce serait dans les effusions du retour que la Reine parvint à décider le Roi à une guerre immédiate (2). Le fait indéniable est que la rentrée de la Reine à Berlin coïncide exactement avec une activité d'armements inusitée jusque-là.

La Reine à Pyrmont avait mené avec ardeur les affaires de la prochaine coalition. Dans les lettres de Hardenberg que lui lisait le prince de Wittgenstein, les questions les plus arides étaient encadrées de compliments hyperboliques qui ne sont jamais désagréables aux femmes, surtout aux reines conscientes de leurs dons de séduction. « La Reine, écrivait Hardenberg, est pour moi l'idéal de la perfection féminine, de la beauté, de la grâce et de toutes les vertus aimables. Je base tout mon espoir sur son intelligence, sur son patriotisme et sur ses sentiments d'honneur. » — « La Reine, répondait Wittgenstein, vous envoie les meilleurs compliments et vous fait dire qu'elle a lu avec plaisir votre lettre et qu'elle y a trouvé une nouvelle preuve de votre patriotisme... Sa Majesté ne peut pas paraître publiquement, mais travaillera avec d'autant plus de plaisir en secret et fera naître les occasions pour cela. » Elle exprime l'idée qu'il

(1) Bignon, V, 401.
(2) *Vertraute Briefe*, I, 216.

faut gagner M. de Haugwitz à la bonne cause et laisse entendre qu'elle ne croit pas rencontrer à cela de graves difficultés. Faisant aux autres des recommandations que, pour son malheur, elle ne suivit pas elle-même, elle ordonne à Hardenberg de « brûler cette lettre et tous les papiers où il est question d'elle (1) ».

Pendant que ces hauts personnages déployaient leur activité à fomenter la guerre contre Napoléon, M. de Haugwitz, trouvant que l'affaire des abbayes ne se réglait pas assez vite, écrivit à Paris : « ... Serait-il possible qu'aujourd'hui encore on pût se défier de nous?... Que peut-il donc s'être passé dans l'esprit de Napoléon? Se défierait-il de nous? En ce cas il se trompe et, comme sans doute vous comprenez avec moi à quel point une telle erreur serait funeste, vous ferez, j'en suis sûr, tout ce qui dépend de vous pour la déraciner (2). »

Cette lettre est datée du 30 juin 1806. Il est très difficile de préciser le jour où M. de Haugwitz fit sa conversion aux idées de la Reine. Son évolution avait-elle déjà eu lieu? C'est peu probable, car dans ce cas il n'aurait pas osé manifester un étonnement aussi naïf. Il aurait appréhendé qu'on eût eu vent à Paris des bavardages bruyants de Pyrmont. Il n'ignorait pas le tapage de ces dames, puisque sur son initiative des remontrances leur avaient été adressées. Et d'abord — car on s'égare à la recherche de l'honnêteté dans la Cour de Berlin — M. de Haugwitz a-t-il jamais été complètement véridique quand il affirmait ses sympathies françaises? N'oublions pas qu'il a dit lui-même au chevalier de Gentz, après la déclaration de guerre : « S'il est une puissance au monde que nous ayons jamais voulu tromper, c'est la France (3). » Sachons aussi qu'en novembre 1806, à l'approche des patrouilles françaises, M. de Haugwitz jugea

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 106-113.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 479.
(3) Voyez ci-dessus, p. 418.

prudent de brûler tous les papiers qu'il avait chez lui (1). Ce n'étaient sans doute pas des pièces de nature à faire éclater la franchise de sa conduite envers la France.

Au mois de juillet, le plénipotentiaire russe devait arriver à Paris. C'est avec une grande joie que Napoléon le voyait revenir. Comment n'eût-il pas été satisfait? Selon toute apparence pour lui et pour quiconque n'était pas au courant des projets russes et prussiens, la paix européenne, définitive et complète, allait pouvoir se conclure à bref délai. Il est difficile d'attribuer à d'autres espérances la facilité, si ce n'est l'imprudence extrême avec laquelle il accordait à peu près tout ce que l'Angleterre lui demandait. Il avait trouvé une formule concrète et flatteuse pour la Grande-Bretagne afin de prouver à cette puissance tout son désir de lui complaire : « J'offre à l'Angleterre, faisait-il dire par Talleyrand, le Hanovre pour l'honneur de la Couronne, Malte pour l'honneur de la Marine, et le cap de Bonne-Espérance pour l'honneur du Commerce britannique (2). » Les discussions ne roulaient plus pour ainsi dire que sur les indemnités à donner au roi de Naples et sur la Sicile que réclamait la France, désireuse, après tant de sacrifices, de garder une sorte d'escale dans la Méditerranée qui, sans cela, n'aurait été qu'un lac anglais. Un jour, le Cabinet de Londres retranchait quelque chose des propositions de Paris et, le lendemain, Talleyrand rectifiait un détail dans les modifications venues de Saint-James. Ainsi se passèrent des semaines.

M. d'Oubril, l'envoyé du Tsar, était resté, en cours de route, près d'un mois à Vienne (3) où, d'après sa correspondance, il semble avoir été déjà chargé d'une mission dont il ne devinait pas la tendance. C'était à ce moment que « l'empereur Alexandre

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 86.
(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 298.
(3) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 369-383.

avait donné l'ordre à son ambassadeur près la Cour d'Autriche de proposer à François II la conclusion d'une nouvelle alliance très secrète, au moyen d'un échange de lettres entre les deux souverains. Selon le projet de ces lettres, la force obligatoire des alliances précédentes devait être confirmée (1) ». Mais l'Autriche ne montrait aucun empressement à renouveler l'épreuve de 1805. M. d'Oubril n'était certainement pas au courant de cette situation dont on ne retrouve pas la moindre mention dans ses dépêches qui cependant forment comme une enquête sur le rôle de la diplomatie russe à Vienne. D'Oubril fut retenu trois ou quatre jours à Strasbourg, sous prétexte d'une petite irrégularité de passeport. La vérité est qu'à Paris on croyait que la paix anglaise allait être signée d'une minute à l'autre. Et lorsqu'on s'était réjoui de voir survenir le ministre russe au moment où l'on pensait que son concours était indispensable à l'aplanissement des difficultés pendantes, on ne se souciait pas de son intervention au moment où elle ne pouvait bonifier un état de choses qu'on jugeait satisfaisant. Un nouvel ajournement s'étant produit dans l'échange des signatures anglaise et française, d'Oubril put reprendre le chemin de Paris où il débarqua le 6 juillet. Il était, paraît-il, surveillé de près par la Prusse, car il dit dans son premier rapport : « Arrivé ici dimanche vers deux heures après midi... Dans la soirée, le marquis de Lucchesini, que j'avais sans doute par hasard rencontré aux portes de Paris, a passé chez moi, m'a fait, par ordre de sa Cour, des offres de service (2). »

Plein de zèle, d'importance aussi, d'Oubril a été judicieusement choisi, en Russie, dans cette pépinière de jeunes diplomates médiocres et infatués dont nous avons déjà entrevu quelques spécimens. A peine installé à Paris, il affiche la prétention de tenir dans ses mains tous les fils du monde politique

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, II ; *Autriche*, 504.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 403.

de la capitale. Croyant mettre en valeur sa perspicacité, il prend plaisir à se faire l'écho des commérages les plus extravagants. Ses bulletins d'ambassade sont des espèces de chroniques futiles rédigées pour le plaisir des frondeurs et des désœuvrés. Il connaît comme pas un les personnages officiels, il n'ignore aucun des scandales des chancelleries et de leurs Cours. Il n'est pas tout à fait certain que lord Yarmouth, joueur déterminé, dit-il, guère moins buveur, soit encore l'amant de Mme Visconti, maîtresse du général Berthier, ni que la femme du lord soit toujours la maîtresse du général Junot; mais ce dont il est parfaitement sûr, « c'est qu'un nommé Montrond, l'âme damnée de Talleyrand, boit depuis le matin jusqu'au soir avec lord Yarmouth... Je sais, ajoute-t-il, que ce dernier, qui envisage le premier comme un espion, a une tête plus forte et par conséquent mettrait son antagoniste sous la table avant d'y être lui-même. » Puis il laisse entendre que de ce renseignement il y aurait peut-être moyen de tirer un parti malicieux : « Qui peut empêcher, dit-il, que, lorsqu'ils seront bien en train tous deux, un tiers n'arrive et ne fasse râfle de tout ce qui échappera à lord Yarmouth (1)? » Rien ne saurait mettre sa pénétration en défaut. Il a scruté du premier coup d'œil les mobiles secrets des actes les plus hardis de Napoléon. Si quelqu'un se demandait pourquoi l'Empereur a créé une sorte de Couronne pour sa sœur et son beau-frère en instituant le Grand-Duché de Berg et de Clèves, d'Oubril lui en donnerait immédiatement la raison : « Bonaparte donne beaucoup dans les femmes, et c'est le prince et la princesse de Clèves qui sont ses procureurs. Vous sentez (et en vérité qui ne le sentirait, pourrions-nous dire avec lui), vous sentez, observe-t-il, qu'il faut au moins une couronne royale pour payer de semblables services, et c'est l'Allemagne probablement qui la fournira (2). » Modèle de subtilité, l'envoyé

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 426.
(2) *Ibid.*, LXXXII, 428.

russe, par les procédés les plus simples, savait faire parler Talleyrand au delà de ce que celui-ci voulait faire entendre. Voyez plutôt : « Il est échappé à M. de Talleyrand de dire qu'il croyait qu'un jour la Russie et la France seraient alliées. Alors pour le faire jaser, j'ai dit que cela pourrait bien être. » Étonnez-vous après cela, ainsi que d'Oubril le note lui-même, « qu'après l'avoir quitté, Talleyrand se montrait de très belle humeur (1) ».

Quand il se fut assuré que l'envoyé extraordinaire russe avait des pouvoirs pour traiter, Talleyrand le remit entre les mains du général Clarke qui le mena tambour battant afin d'arriver à la solution tant désirée, c'est-à-dire d'un traité de paix avec la Russie, prélude certain d'une heureuse issue des négociations anglaises. D'Oubril, drapé dans son importance, affectait une majestueuse lenteur. Clarke sentit bien que, pour abréger les pourparlers, il fallait l'empêcher de conférer avec lord Yarmouth. Le 19 juillet, il entreprit d'Oubril à dix heures du matin, ne le quitta qu'à cinq heures après midi, mais pour revenir à six et rester avec lui jusqu'à minuit. Exténué, l'ambassadeur russe allait se mettre au lit lorsqu'on vint le chercher pour le conduire chez Talleyrand d'où il sortit, le lendemain 20 juillet, à quatre heures du matin. Subjugué par le ministre français, menacé même, dit-il, de se voir rendre ses passeports s'il ne voulait signer, il promit de conclure dans la journée (2). Le 20 juillet 1806, en effet, la paix fut signée entre la Russie et la France. Les principales dispositions donnaient satisfaction à la Russie en ce qui concernait la Dalmatie, Raguse, les îles Ioniennes, l'intégrité de la Porte Ottomane, qui étaient des points essentiels pour la politique russe. La seule variante apportée aux revendications du cabinet de Saint-Pétersbourg établissait que le roi de Naples, auquel s'intéressait Alexandre,

(1) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 425.
(2) *Ibid.*, LXXXII, 444-445.

recevrait les îles Baléares en échange de la Sicile. Enfin il était dit par l'article VII : « Toutes les troupes françaises qui sont en Allemagne seront rentrées en France dans trois mois (1). »

La paix avec le grand empire du Nord! La reconnaissance du gouvernement impérial français par le Tsar de toutes les Russies! Quel rêve Napoléon ne crut-il pas avoir réalisé lorsqu'il tint en main le traité russe? Hélas! ce n'était qu'un rêve! Pendant que d'Oubril, qui pour le moins aurait pu conclure la trêve de douze ans inscrite dans ses instructions, discutait en vertu de titres parfaitement en règle et signait, le 20 juillet, la paix de Paris, l'empereur de Russie signait tranquillement à Saint-Pétersbourg, le 12 juillet, avec la Prusse, un traité d'alliance formelle et agressive contre la France. Préalablement, le 1er juillet, à Charlottenbourg, ce même traité avait été revêtu du sceau royal de Frédéric-Guillaume. Les intentions des deux souverains y sont exprimées sans la moindre ambiguïté. Par l'article VII, il est dit : « ... Nous nous occuperons d'abord des moyens nécessaires pour mettre notre armée sur un pied formidable et d'un plan d'opérations détaillé, mais éventuel, pour être exécuté aussitôt que le cas d'agir viendrait à échoir soit pour la défense commune, soit pour soutenir les garanties dont nous nous chargeons par l'article III. En se reportant à cet article III, on y lit : « Nous promettons de maintenir ces garanties de toutes nos forces, conjointement avec celles de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, et de concourir aux arrangements pour lesquels, à la paix générale, on pourra enfin parvenir à régler et à garantir un état de choses stable et permanent en Europe (2). » Les précédentes coalitions nous ont appris ce que les puissances entendaient par un « état de choses stable et permanent ». C'était de placer la France au rang des États secondaires.

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 299 à 308.

(2) F. de Martens, *Recueil des traités avec la Russie*, VI; *Allemagne*, 378-388; Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 46-48.

A cette époque, on parlait beaucoup à Berlin de la Confédération du Rhin qui avait été instituée à Paris le 12 juillet. Napoléon était devenu le protecteur de treize princes qui avaient déserté l'empire d'Allemagne et s'étaient confédérés entre eux. Leurs contingents respectifs avaient été fixés et fournissaient ensemble une armée de cinquante-trois mille hommes. Cette nouvelle force militaire se trouvait être par le fait à la disposition de l'Empereur des Français, moyennant la garantie de l'intégrité des États appartenant aux confédérés. On a dit souvent que ce protectorat, accepté par Napoléon, avait porté ombrage à la Prusse et fut aussi une des causes principales de la guerre. L'inexactitude de ce renseignement est prouvée par le témoignage de Hardenberg qui est à cet égard mieux qualifié que personne, car il ne sera soupçonné ni d'indulgence, ni de partialité envers Napoléon. Il nous apprend que, parfaitement d'accord avec la France, la Prusse se créait sur le nord de l'Allemagne un protectorat analogue à celui qui venait d'être institué sur le sud : « Haugwitz, dit-il, demanda, conformément au désir exprimé par Napoléon, de former une Confédération du Nord, et avait commencé les négociations à cet effet (1). » Puis, comme s'il avait le souci de ne laisser planer rien de vague sur la question, le célèbre et farouche antagoniste de l'Empereur ajoute : « Je ne crois nullement que Napoléon avait l'intention de nous faire la guerre à cette époque (2). »

Ainsi que Hardenberg nous le fait pressentir, il n'entrait pas de sombres calculs dans la pensée de l'Empereur. La vérité, comme presque toujours, est dans la simplicité des choses. Il appert de prime abord que les confédérés du Rhin ne pouvaient avoir — et n'avaient jamais eu — la prétention de se faire respecter sans le concours d'une grande puissance. Durant des siècles, ils furent soutenus par l'Empire germanique. Or, cet

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 84.
(2) *Ibid.*, III, 89.

empire était expirant. Quel office secourable leur viendrait désormais de ce côté? Depuis dix ans qu'ils faisaient la guerre sous la bannière de l'empereur d'Allemagne, ils avaient essuyé tous les mécomptes de la défaite. S'ils continuaient, ils allaient à une ruine fatale et prochaine. Quoi de plus naturel, dès lors, que ces princes, trop faibles pour se maintenir seuls, se soient réfugiés sous l'abri solide de la nation française qui avait des intérêts majeurs à conserver leur existence? Qui aurait osé demander sérieusement à Napoléon de renoncer par un refus catégorique à cette barrière naturelle que formait, entre la France et ses agresseurs habituels, l'agglomération de ces divers États; de rejeter ces petits princes dans les bras de l'Autriche afin que celle-ci s'en servît encore pour combattre la France?

Sans s'arrêter à cette question, il ressort toutefois des confidences posthumes de Hardenberg que, dès le mois de février, quand Haugwitz était à Paris, Napoléon l'entretint de ce projet de Confédération du Rhin et engagea le cabinet de Berlin à prendre sous son protectorat les États secondaires de l'Allemagne du Nord, dont les contingents, il faut le remarquer, n'étaient pas sensiblement inférieurs à ceux de la Confédération rhénane. Voudrait-on insinuer que Napoléon, au mois de février, accordait cet avantage à la Prusse parce qu'il désirait alors traiter avec elle, parce qu'il voulait adoucir de quelque manière l'amertume des sacrifices qu'il lui imposait? Ce serait une erreur, car il a réitéré la même offre deux jours après la signature du traité russe, c'est-à-dire à l'heure exacte où il avait le moins besoin de ménager la Prusse. Il devait croire en effet que cette puissance se trouvait isolée en Europe par le fait de l'accord franco-russe dont il n'avait alors aucune raison de suspecter la sincérité. Cet accord avait été conclu à Paris le 20 juillet et, deux jours après, l'Empereur faisait écrire à Berlin par Talleyrand : « C'est à la Prusse de tirer parti d'une conjoncture aussi favorable pour agrandir et fortifier son système.

Elle trouvera l'empereur Napoléon disposé à seconder ses vues et ses projets. Elle peut réunir sous une nouvelle loi fédérative les États qui appartiennent encore à l'Empire germanique, et faire entrer la couronne impériale dans la maison de Brandebourg. Elle peut, si elle le préfère, former une Confédération des États du Nord de l'Allemagne qui se trouvent plus particulièrement dans sa sphère d'activité. L'Empereur approuve dès aujourd'hui toute disposition de ce genre que la Prusse jugerait à propos d'adopter (1). »

Malgré qu'on en ait, il est difficile de découvrir là quelque chose d'hostile à la Prusse. Aussi les projets de Napoléon n'inspiraient-ils aucune inquiétude à cette puissance. Nous en trouvons la confirmation précise sous la plume du premier ministre Haugwitz. Celui-ci, cherchant à calmer les alarmes du général de Kleist, lui écrivait le 29 juillet : « Comment pourrais-je me figurer que Napoléon a l'intention de nous faire la guerre au moment où il nous annonce amicalement son plan en Allemagne du Nord? S'il voulait nous déclarer la guerre, il ne nous mettrait certes pas entre les mains les moyens de nous réunir avec la Saxe et le Hesse : « *Wenn er dieses thun wollte, so würde er uns ja nicht selbst die Mittel in die Hände geben uns mit Sachsen und Hessen zu Vereinigen...* (2). »

Après ce que disaient les hommes d'État prussiens entre eux, il ne nous semble pas qu'il y ait un mot à ajouter. Ils auront beau jeter feu et flammes au moment où ils se lanceront étourdiment dans une guerre sans motifs ; ils auront beau parler d'honneur germanique, de loyauté teutonique, de fidélité aux saintes et antiques lois de l'Empire, ils n'effaceront pas que ce sont les princes allemands, la Prusse en tête, qui, à Bâle, à Lunéville, à Paris, avaient creusé la fosse vers laquelle, en ce

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239 ; A. Lefebvre, II, 315.

(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 495.

mois de juillet 1806, s'inclinait, en tant qu'institution, le corps agonisant de l'Empire germanique.

Nous ne croyons pas faire une supposition trop hasardeuse en émettant l'opinion que, par des diplomates russes ou prussiens, on avait connu à Londres quelque chose du traité de Charlottenbourg qui devait rallumer les hostilités contre la France. D'abord il est assez remarquable que le baron de Jacobi, ministre de Prusse à Londres, n'ait jamais discontinué de séjourner dans cette capitale et qu'il y soit demeuré en fonctions, même à l'époque où l'Angleterre, irritée du traité de Paris, s'était mise en état de rupture déclarée vis-à-vis de la Prusse (1). Ensuite, comment les ennemis de la France, contrairement à leur habitude, se seraient-ils passés cette fois du trésor britannique, eux qui étaient aujourd'hui plus appauvris par leurs campagnes malheureuses? Les traces de communication ayant existé en ce mois d'août entre la Prusse et l'Angleterre se rencontrent du reste aussi bien dans les documents de source prussienne que dans ceux de source anglaise. Hardenberg dit dans une lettre à son Roi : « Je dois encore rendre compte à Votre Majesté d'une ouverture qui vient de m'être faite de la part du sieur Adair, ministre d'Angleterre à Vienne, lequel a pris comme intermédiaire mon cousin, ministre de Hanovre à Vienne. Le sieur Adair dit avoir des instructions très étendues et conformes aux intérêts de Votre Majesté pour s'entendre avec la Prusse, et désire s'en ouvrir avec moi sous le sceau du secret (2). » De son côté, à la date du 23 août, Adair écrivait à son ministère : « Une occasion s'est présentée d'ouvrir une correspondance par un canal sûr et à l'abri du soupçon avec M. de Hardenberg (3). »

(1) A. Lefebvre, II, 319.

(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*. (Lettre du 31 août au Roi, III, 126.)

(3) Sir R. Adair, *Mémoires historiques*, 128.

Des avertissements intéressés, c'est probable, étaient parvenus à Londres. Toujours est-il qu'en août le parti de la guerre reprit des avantages certains dans le cabinet de Saint-James. Un événement douloureux favorisa beaucoup cette recrudescence d'animosité contre Napoléon. M. Fox, frappé du mal auquel il devait succomber, était dans l'incapacité de s'occuper d'affaires et, débarrassée de ses exhortations paisibles, la majorité du Cabinet britannique n'eut d'autre visée que de préparer la rupture des négociations en cours à Paris. Lord Yarmouth, qui s'y trouvait, fut jugé trop pacifique, étant l'ami personnel de Fox; on craignait qu'il ne fût déjà trop avancé dans la voie d'une solution amiable. On décida de le remplacer par lord Laudersdale. C'était en tout cas le moyen de gagner du temps en recommençant les conférences sur de nouveaux frais. Le 5 août, le second plénipotentiaire anglais arrivait à Paris (1) et remettait bientôt la discussion sur un terrain plus défavorable. Les écrivains les moins disposés à louanger la politique impériale reconnaissent qu'aux premiers mots de lord Laudersdale, il fut aisé de juger que sa Cour ne voulait plus la paix (2).

A défaut d'indiscrétion ou de requêtes pécuniaires, Londres avait pu entendre les crépitements de guerre qui résonnaient de toutes parts à Berlin. La reine Louise était revenue de Pyrmont tout exaltée d'impatience guerrière. Elle s'attribuait la prédestination d'une Catherine II ou d'une Marie-Thérèse, et l'on se souvient que ses caprices se portaient maintenant vers les spectacles militaires. Son œil blasé des succès de Cour s'essayait à électriser les armées. Sous quelle influence irrésistible le Roi en arriva-t-il à oublier la discrétion qu'il avait promise au Tsar et à s'écarter des règles de prudence, de pusillanimité qui étaient le fond même de son caractère? Sous quel ascendant impérieux ordonna-t-il inopinément, le 7 août 1806, la mobilisation de son

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 432.
(2) *Ibid.*, IX, 435 ; A. Lefebvre, II, 320-337.

armée, en une sorte de répétition générale d'entrée en campagne? Du jour au lendemain la capitale prussienne semble transformée en un Champ de Mars où se donnerait un festival de héros. On n'entend de toutes parts que fanfares militaires, fracas de tambours et de trompettes. De tous les coins des rues apparaissent, pour défiler devant le Château, des régiments à l'allure triomphale. Les officiers rutilants, l'air vainqueur, cadencent le bruit de leurs sabres avec celui de leurs éperons. Des estafettes, en des courses mystérieuses, galopent dans tous sens. Où courent tous ces fous? Ils l'ignorent et, pas plus qu'eux, personne ne le sait.

Le chevalier de Bray, chef de la légation de Bavière à Berlin, fait part à son gouvernement des mouvements extraordinaires qui ont lieu le 10 août : « La ville était pleine de rumeurs alarmantes, écrit-il. On ne parlait plus que de préparatifs de guerre et d'ordres donnés pour mettre toute l'armée sur le pied de guerre. Déjà, le 8 au soir, des ordres ont été expédiés aux inspections de Silésie de se mettre en marche sur les frontières de la Saxe. La garnison d'ici et celle de Potsdam doivent se tenir prêtes à marcher au premier signe. On achète des chevaux d'artillerie; le général Schmettau, le prince Louis-Ferdinand ont été appelés à des conférences, et les aides de camp du Roi sont depuis deux jours dans une activité extraordinaire (1). » Laforest, notre ambassadeur, note de son côté l'agitation du moment : « Les jeunes officiers de la garnison de Berlin, dit-il, et surtout des gens d'armes, se livrent publiquement aux espérances les plus folles. Ils disent que cette fois la Prusse ne sera pas prise au dépourvu; qu'une nouvelle coalition est formée avec l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Suède, et que c'est la France qui sera surprise dans la sécurité du succès de ses machinations politiques. Je soupçonne cette jeunesse d'être soufflée par quel-

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 523

ques personnages qui restent derrière le rideau, tels que le prince Louis-Ferdinand, le général Rüchel et autres généraux qui aspirent à une guerre quelconque... J'ai vu aussi que le bruit avait été sourdement répandu le matin, dans quelques tabagies obscures, que l'on pourrait bien me casser quelques vitres pendant la fête, ainsi qu'on l'avait fait à M. de Haugwitz, à son retour de Paris, et que le commandant de la ville y avait mis bon ordre (1). »

Cependant notre ambassadeur était resté dans l'ignorance des complots ourdis sous ses yeux. Il vivait dans un optimisme à peu près complet, entretenu d'ailleurs par les illusions de son gouvernement. Celui-ci, à diverses reprises, lui avait recommandé de ne pas se préoccuper des fanfaronnades prussiennes, et lui avait maintes fois répété qu'il ne croyait pas possible que la Prusse voulût faire la guerre à la France. Néanmoins Laforest, voyant à Berlin ce tumulte de guerre, le signala à l'attention très sérieuse du Cabinet des Tuileries et, commençant à s'inquiéter, il dit au chevalier de Bray : « Oui, mais, en attendant, cet armement de la Prusse va faire manquer la paix avec la Russie et avec l'Angleterre (2). » On ne pouvait guère passer plus près du mot de l'énigme.

Pourtant l'effervescence militaire fut de courte durée à Berlin. A l'aide de sages remontrances on comprit sans doute qu'il était dangereux de marcher avant que la Russie en eût donné le signal. Un apaisement se fit soudain à la surface, et l'on reprit les travaux souterrains; mais il fallut bien que la Prusse expliquât de quelque manière sa mobilisation précipitée. Elle mit en avant le prétexte d'une épouvante subite, causée par les propos de Murat qui aurait élevé des prétentions sur certaines provinces. On citait aussi le maréchal Augereau qui, probablement en belle humeur, après un grand dîner, aurait bu

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239.
(2) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 525.

un dernier verre au succès de la guerre contre la Prusse (1). C'est par de semblables billevesées que le Cabinet de Berlin espérait justifier ses provocations inconsidérées. Si de telles frivolités valaient d'être discutées, on serait assez fondé à dire à la Prusse qu'elle aurait pu demander quelques éclaircissements à Paris. Elle y aurait appris que l'Empereur, sans qu'on l'y invitât, avait déjà réprimé avec une certaine verdeur les intempérances de langage ou les étourderies de Murat à qui il avait écrit dès le 22 août : « La résolution où vous êtes de repousser par la force les Prussiens du pays qu'ils occupent est une véritable folie. Ce serait alors vous qui insulteriez la Prusse et cela est très contraire à mes intentions. Je suis en bonne amitié avec cette puissance. Je cesse de faire la paix avec l'Angleterre pour lui conserver le Hanovre; jugez après cela si je voudrais me brouiller avec elle pour des bêtises. Je veux m'entendre à l'amiable avec elle. S'il y a des troupes prussiennes dans le pays que vous devez occuper, gardez-vous de leur faire aucune offense et ne donnez aucun prétexte. Je suis, vous dis-je encore une fois, en bonne harmonie avec la Prusse. Vos propos doivent être très rassurants. Je ne puis vous exprimer la peine que j'éprouve en lisant vos lettres ; vous êtes d'une précipitation désespérante. Votre rôle est d'être conciliant et très conciliant avec les Prussiens, et de ne faire aucun pas qui leur nuise. Le premier mal vient de l'occupation de Werden, que vous ne deviez pas occuper. Ce n'était pas votre affaire (2). » Cette lettre confidentielle à son beau-frère révèle, on ne peut mieux, les sentiments intimes de Napoléon, au mois d'août 1806. Si la Cour de Berlin n'avait eu son siège fait d'avance, elle aurait vraisemblablement obtenu satisfaction en s'adressant à Napoléon. Mais l'apaisement des conflits avec la France était le moindre des soucis de la politique berlinoise.

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 33.

Après l'accès de fièvre belliqueuse qui s'était déclaré à Berlin, l'imminence de la guerre ne faisait de doute en Europe que pour une seule personne peut-être, et cette personne était Napoléon. Le 17 août, il mandait au major général : « Il faut sérieusement songer au retour de la Grande Armée, puisqu'il me paraît que tous les doutes d'Allemagne sont levés... Vous pouvez annoncer que l'armée va se mettre en marche... que tout le monde se tienne prêt à repasser en France (1). » Même quand il connut les armements de la Prusse, Napoléon ne voulut pas y croire. Il se plut à penser qu'ils étaient dus seulement à l'effet d'une frayeur chimérique et momentanée, que cela n'était d'aucune conséquence. Après la lecture du rapport de l'ambassade française, il écrit à Talleyrand : « La lettre de M. Laforest du 12 août me paraît une folie. C'est un excès de peur qui fait pitié. Il faut rester tranquille jusqu'à ce qu'on sache positivement à quoi s'en tenir (2). »

Et, sur le même sujet, il dit encore à Berthier : « Le Cabinet de Berlin s'est pris d'une peur panique. Il s'est imaginé que dans le traité avec la Russie il y avait des clauses qui lui enlevaient plusieurs provinces. C'est à cela qu'il faut attribuer les ridicules armements qu'il fait et auxquels il ne faut donner aucune attention, mon intention étant effectivement de faire rentrer mes troupes en France. J'espère enfin que le moment n'est pas éloigné où vous allez revenir à Paris, et je n'ai pas moins d'impatience que vous et l'armée de vous revoir tous en France (3). »

En lisant ces choses, il devient encore une fois très malaisé de se figurer le Napoléon qu'on a voulu représenter bondissant, sautant à la gorge du premier qui osait risquer un geste, un mot déplaisant. Pour saisir son état d'esprit à ce moment, il

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 80.
(2) *Ibid.*, XIII, 97.
(3) *Ibid.*, XIII, 110

convient d'admettre d'abord que toute la bravade de la Prusse vis-à-vis de lui si puissant, si glorieux, lui paraissait un acte de démence tellement invraisemblable qu'il se refusait à l'envisager. D'autre part, comment aurait-il cru à une connivence quelconque de la Prusse avec la Russie quand il venait de signer un traité en règle avec cette dernière puissance? En outre il ne recevait de la Cour de Berlin que des assurances pacifiques, voire gracieuses. On s'y montrait flatté de la prépondérance que, sous les auspices de Napoléon, la Prusse avait acquise dans le Nord : « Le Roi déclare donc aujourd'hui formellement, rapporte notre ambassadeur, qu'il donne son adhésion la plus entière à la Confédération du Rhin, qu'il prendra toutes les mesures qui découlent du parti qu'il embrasse, et qu'il accepte la promesse que lui a faite l'Empereur d'acquiescer également aux dispositions du même genre que la Prusse adoptera dans le Nord... La modestie naturelle de Sa Majesté prussienne fait qu'il n'est pas encore bien certain s'il profitera de l'occasion de faire entrer la couronne impériale dans la maison de Brandebourg. Son Cabinet ne peut que le lui conseiller et en comprendre l'utilité pour les destinées de la Prusse... Le Roi ne se regarde pas seulement comme l'allié de la France mais comme l'allié du souverain de l'Empire français, et c'est à ce titre qu'il concourt avec un zèle amical à tout ce qui consolide la dynastie impériale... (1). »

Si justifiée qu'aurait pu, qu'aurait dû être — et depuis longtemps, il faut bien en convenir — la défiance de Napoléon, il ne se serait jamais douté que ces belles paroles émanaient de l'homme qui avait signé, un mois auparavant, un traité dont le but était l'écrasement de la France et que cet homme, sous l'influence de son entourage, attendait le moment propice d'accomplir son œuvre de haine. La confiance presque candide de

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239.

l'Empereur fut soumise par la Prusse à des épreuves diverses. En ce mois d'août se passa un incident qui a tous les aspects d'un défi jeté à la crédulité de Napoléon et de Talleyrand. Le 7, le cabinet noir de l'office des postes apportait au secrétariat de l'Empereur une lettre de M. de Lucchesini, adressée à M. de Haugwitz et expédiée avec la correspondance publique. Cette lettre révélait que la France nourrissait les plus sombres desseins contre la Prusse; que, par un accord entre le Cabinet des Tuileries et celui de Saint-Pétersbourg, le grand-duc Constantin allait être mis en possession des provinces polonaises appartenant à la Prusse ; enfin que la Poméranie prussienne serait donnée à la Suède. En terminant, Lucchesini disait que, si le contenu de sa dépêche venait à être connu de Napoléon, « le Roi devrait daigner songer à lui nommer tout de suite un successeur (1). »

Cette missive était un vulgaire artifice pour dérouter les soupçons de l'Empereur sur le but véritable des armements prussiens dont le cabinet de Berlin ferait remonter la cause aux indications alarmantes de son ambassadeur ; ce stratagème a été avoué plus tard par les ministres prussiens (2). Ainsi que l'avait fort bien prévu Lucchesini, sa lettre fut arrêtée par le cabinet noir et portée à l'Empereur. S'il se fût inspiré d'un juste sentiment de méfiance, celui-ci aurait été frappé de la manière bizarre, trop simple en l'espèce, dont cette pièce importante était tombée entre ses mains. Pris d'une violente colère, il écrivit aussitôt à Talleyrand : « Je vous envoie une lettre qui enfin vous fera connaître tout entier ce coquin de Lucchesini. Il y a longtemps que mon opinion est faite sur ce misérable. Il vous a constamment trompé parce que j'ai reconnu depuis longtemps que rien n'est plus facile que de vous tromper... Je crois qu'il

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 506.

(2) Comte DE GARDEN, *Histoire des traités de paix*, X, 92. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)

est difficile de donner une plus grande preuve de l'imbécillité de ce Pantalon. Parce qu'il est faux et bas il n'y a pas de bassesse ni de fausseté dont il ne me suppose capable, jusqu'à me lier avec la Russie et la Suède pour ôter la Poméranie prussienne à la Prusse. En vérité il y a là de quoi mettre un ministre aux Petites-Maisons (1). »

Le lendemain, Talleyrand faisait part à M. Laforest de la découverte faite par le cabinet noir. Il ajoutait : « La Prusse sentira que la présence à Paris de M. de Lucchesini ne peut que nuire à la confiance mutuelle et aux intérêts communs des deux États (2). » Le ministère prussien simula une vive irritation contre M. de Lucchesini. Notre représentant à Berlin fut informé que Lucchesini serait immédiatement remplacé par le général de Knobelsdorff qu'on savait être *persona grata* auprès de l'Empereur. On se montrait tellement froissé de la conduite de Lucchesini qu'on ne permettait même pas le séjour de la capitale prussienne à ce diplomate ni à sa femme, « car on pensait, fut-il dit à Laforest, que Mme Lucchesini et son mari ne feraient que contribuer à rendre plus intolérables les jaseries des femmes, des jeunes militaires et du corps diplomatique de Berlin... (3). »

Pouvait-on en réalité donner à Napoléon des marques plus touchantes d'empressement à lui être agréable? Complètement abusé, il se déclara très satisfait du choix de M. de Knobelsdorff qu'à la première audience il accueillit par ces paroles : « Je suis bien aise de vous voir ici; j'aime les hommes simples et ronds comme vous. » Et, le lendemain matin, Knobelsdorff recevait, en présent de Napoléon, quatre chevaux et une splendide voiture (4). L'aveu complet de la supercherie prussienne a été fait par Lucchesini. Deux mois plus tard, il disait au chevalier

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 57.
(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239.
(3) *Ibid.*, *Prusse*, 239.
(4) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 93. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)

de Gentz : « Lorsque Laforest demanda mon rappel immédiat, la Cour de Berlin fut secrètement enchantée de cet orage ; rien ne lui parut plus favorable pour masquer ses projets ; et M. de Knobelsdorff, connu de tout temps pour être un des partisans les plus zélés de Napoléon et du système pacifique, fut choisi exprès pour donner le change ; mais ce qu'il y eut de plus curieux dans cette dernière mesure, c'est que Knobelsdorff fut lui-même complètement dupe de sa mission... (1). » M. de Haugwitz, de son côté, a confirmé la narration de Lucchesini. Il a dit : « Nous consentîmes de la meilleure grâce du monde au rappel de M. de Lucchesini, et M. de Knobelsdorff fut nommé pour compléter l'illusion (2). » Comment s'étonner maintenant que Hardenberg ait pu dire dans ses Mémoires : « Napoléon aurait été aveugle s'il s'était laissé tromper par les assurances d'amitié que l'on continuait à lui donner, pendant que son envoyé à Berlin n'avait qu'à lui donner journellement des nouvelles des préparatifs de guerre contre la France. » Et avec non moins de cynisme, cet ancien ministre ajoute : « Knobelsdorff n'était nullement instruit des véritables intentions de sa Cour... Le 24 août, jour où il partit pour Paris, la garnison de Berlin reçut l'ordre de se tenir prête journellement à marcher (3). »

Avec tout autant de ponctualité que la Cour de Prusse, Alexandre Ier exécutait les parties du programme qu'il s'était réservées. Le 6 août, M. d'Oubril rentrait à Saint-Pétersbourg et, le 15, le Tsar déchirait sans autre scrupule le traité que son mandataire avait signé à Paris le 20 juillet. En refusant de ratifier la signature de M. d'Oubril, Alexandre prétendit que la convention « était entièrement opposée aux ordres et aux

(1) Comte DE GARDEN, *Histoire des traités de paix*, X, 92. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)
(2) *Ibid.*, X, 78. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)
(3) RANKE, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, 167-172.

instructions dont ce plénipotentiaire avait été muni ». L'empereur de Russie, qui décidément avait une mémoire assez mal équilibrée, n'oubliait qu'une chose : c'est que la délégation officielle dont M. d'Oubril excipa à Paris portait ces mots : « Notre plénipotentiaire est autorisé à entrer en pourparlers avec celui ou ceux qui y seront suffisamment autorisés de la part du gouvernement français, à conclure et signer avec eux un acte ou convention sur des bases propres à affermir la paix qui sera rétablie entre la Russie et la France (1). » Ajoutons que, dans une lettre adressée à Talleyrand par le grand chancelier russe, il était dit ceci : « Il me reste à vous prier d'ajouter foi à tout ce que M. le conseiller d'État d'Oubril vous dira au nom de Sa Majesté Impériale (2). » Ce sont là les titres dont était revêtu M. d'Oubril en arrivant à Paris, titres dont la valeur était telle qu'ils lui permettaient de prescrire à l'amiral Siniavin des mesures consécutives à la paix et de s'exprimer en ces termes : « J'ai l'honneur de vous faire part que, conformément aux pouvoirs qui m'ont été donnés par Sa Majesté l'Empereur, Notre Auguste Maître, j'ai signé aujourd'hui un traité de paix définitif entre la Russie et la France... (3). » Ces pleins pouvoirs étaient nécessaires pour favoriser le simulacre de négociation qui devait faire gagner du temps aux ennemis de la France, mais ils sont de pénibles témoins de la duplicité d'Alexandre. Pour contre-balancer leur effet, on a confectionné après coup une déclaration de M. d'Oubril, par laquelle ce diplomate atteste le ciel et la terre et tous les Moscovites qu'il a transgressé les ordres de son souverain. On pèsera ce que peuvent valoir les contritions d'un fonctionnaire impérial quand elles sont exigées par l'autocrate de toutes les Russies.

La mort de M. Fox eut lieu le 13 septembre 1806. « Tout

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 307-308.
(2) *Archives impériales russes, etc.*, LXXXII, 363.
(3) *Ibid.*, 432.

espoir de paix descendait avec lui dans la tombe (1). » Parlant de cet événement, Napoléon a pu dire : « La mort de M. Fox est une des fatalités de ma carrière... S'il eût continué de vivre, la paix se serait effectuée. » De fait le nouveau plénipotentiaire, lord Lauderdale, nommé depuis que M. Fox était tombé malade, marquait par son attitude le changement de direction dans les résolutions du Cabinet de Londres vis-à-vis la Cour impériale. Il devenait de plus en plus évident que ses instructions lui ordonnaient de susciter la rupture des négociations. Pour le désaccord le plus futile, il ne parlait de rien moins que de s'en aller. Le 9 août, il avait déjà demandé ses passeports. Le 10 et le 11, il renouvelait sa demande. On le retenait chaque fois par des offres plus avantageuses. Il avait beau se montrer exigeant, ses propositions étaient agréées presque au fur et à mesure qu'il les aggravait. On ne lui laissait aucun prétexte à peu près décent de briser les relations. Ce pacificateur malgré lui aurait sans doute été bien embarrassé si la Russie, par sa rétractation, n'était venue à la rescousse et ne lui avait fourni le thème d'une nouvelle argumentation dilatoire.

Selon toute probabilité, les premières nouvelles de Saint-Pétersbourg relatives au traité signé par M. d'Oubril devaient arriver à Paris dans les tout premiers jours de septembre. Elles y étaient attendues avec grande impatience. On y comptait les heures, on calculait les relais de la route immense qui ne comprenait pas moins de cent soixante-seize postes et cinq cent cinquante-neuf verstes en plus (2). Talleyrand laissait percer son anxiété dans une note du 2 septembre adressée à Napoléon : « Il ne parvient des nouvelles de Russie dans aucun sens, disait-

(1) Bignon, V, 348.

(2) Postes impériales *État général des routes de postes pour l'année* 1806 :

Paris à Mayence	68 postes.
Mayence à Berlin	35 —
Berlin à Kœnigsberg	41 —
Kœnigsberg à Riga	32 —
Riga à Saint-Pétersbourg	559 verstes.

il; si les ratifications ont été échangées le 15, le dix-septième jour (tous d'une course faite vite) finira ce soir (1). » Le lendemain, 3 septembre, M. Raffin, chancelier du Consulat de France à Saint-Pétersbourg, arrivait à franc étrier pour annoncer que le Tsar avait refusé de ratifier le traité signé par M. d'Oubril. Cet événement, non prévu au moins par le Cabinet des Tuileries, servit à merveille les desseins de l'Angleterre. Aussitôt lord Laudersdale fait une marche rétrograde qui ramène les négociations à leur point de départ primitif. On est revenu à la question débattue en février dernier : « Nous ne traiterons, dit le plénipotentiaire anglais, que pour nous et la Russie en même temps. » C'était une façon détournée de dire qu'on renonçait à traiter. On n'était pas sans se rappeler qu'à l'origine des ouvertures pacifiques la France avait parlementé pendant des mois pour obtenir la disjonction des causes russe et anglaise. N'était-ce pas aller au-devant d'un refus absolu que de renouveler pareille demande au moment où le Tsar infligeait à Napoléon l'affront brutal de déchirer un traité signé en vertu de pouvoirs réguliers; au moment où, par un dédain plus blessant encore peut-être, Alexandre déclarait ne vouloir plus négocier directement avec la France? Le Cabinet britannique, persuadé qu'il tient le cas de rupture tant désiré, s'enferme dès maintenant dans la citadelle des revendications russes et il est bien déterminé à n'en plus sortir. Il prétend imposer à l'empereur des Français, au héros victorieux de l'Europe, l'humiliation cruelle d'accepter de nouveau et par intermédiaire l'ingérence de la Russie.

C'était beaucoup demander au souverain de la France. Que celui-ci soit belliqueux ou pacifique, son devoir, semble-t-il, lui ordonne d'opposer un refus hautain et péremptoire à pareille proposition. Penser que Napoléon s'arrêta tout de suite à ce parti

(1) *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, p. 252.

violent, c'est mal connaître l'homme dont le nom, par une légende qui commence à devenir stupéfiante, a été pendant près d'un siècle le symbole des horreurs de la guerre. Il prit le temps de broyer douloureusement dans son cœur ses révoltes d'amour-propre et ses rancunes. Ces luttes intérieures lui procuraient sans doute plus d'angoisses que les périls extrêmes des batailles. Et, le 18 septembre, lord Laudersdale était informé que le gouvernement français consentait à l'intervention de la Russie représentée par l'Angleterre. A moins qu'on ne prouve que cette concession assez humble n'était qu'une feinte, qu'elle avait pour but de dissimuler des projets de vengeance contre la Russie, ne faut-il pas regretter que l'empereur des Français se soit résigné à se plier à une condescendance qui est peut-être hors des limites assignées au sang-froid et aux résolutions pacifiques? Il en fut du reste pour sa bonne volonté; elle ne servit qu'à donner plus de temps à ses adversaires pour combiner leur plan d'agression. On lit dans l'*Histoire des traités de la Russie avec l'Angleterre :* « Quand on reçut à Londres la nouvelle que le traité de juillet n'avait pas été ratifié, la joie du roi d'Angleterre et du peuple fut immense... C'est pourquoi toutes les propositions de Napoléon en vue de conclure une paix séparée furent catégoriquement refusées par Sa Majesté Britannique (1). »

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les incidents multiples qui, chaque jour, naissaient et renaissaient de la situation inverse des parties contractantes. L'Angleterre ne voulait que rompre; la France désirait ardemment conclure la paix et faisait chaque fois un nouveau sacrifice dans l'espoir d'arriver à ses fins. L'Angleterre toute seule ne serait peut-être pas parvenue à lasser Napoléon; non seulement il finissait toujours par exaucer les vœux de lord Laudersdale, mais encore il écartait les sujets épineux. Pour éviter tout prétexte de rupture, le ministère

(1) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, XI; *Angleterre*, 130-131.

français avait eu le soin ou la faiblesse de mettre de côté la question irritante de la liberté des mers et des droits du pavillon. On n'essaya même pas de les faire reconnaître par le Cabinet britannique. Celui-ci, heureusement pour la réussite de ses projets, eut le concours de la Russie à l'heure où, à peu près à bout de ses exigences, il avait épuisé les moyens de se dérober. L'aveu dénué de réticence en a été fait un an plus tard par le ministère anglais qui, le 19 décembre 1807, disait au Parlement : « ... La dernière négociation entre la France et l'Angleterre a été rompue pour des points qui touchaient immédiatement non les intérêts de Sa Majesté Britannique, mais ceux de son allié impérial russe (1). » Nous n'avions pas besoin de cette harangue officielle pour avoir la certitude de l'union de la Prusse, de la Russie et de la Grande-Bretagne. Bien avant que ce discours fût prononcé, les faits avaient parlé avec une éloquence irréfutable. Le 10 octobre 1806, le même jour, à la même heure, l'armée française et l'armée prussienne sont aux prises, les troupes russes accourent à marches forcées pour seconder les Prussiens, et la flotte anglaise bombarde et incendie la ville de Boulogne.

Tant qu'il fut permis de conserver des illusions sur la possibilité de maintenir pour le présent et d'assurer pour l'avenir le repos de l'Europe, Napoléon se prêta à tous les atermoiements de l'Angleterre. Cependant un jour vint où il lui fallut quand même se rendre à l'évidence et sortir de sa quiétude ordinaire. Les armées prussiennes étaient en mouvement; il ne pouvait pourtant pas attendre, les pieds sur les chenets et en train de converser avec le ministre anglais, que les Prussiens fussent à Paris. Il ne fallut rien moins que l'imminence de l'attaque de la Prusse pour le décider à mettre le marché en main à l'Angleterre et à lui déclarer formellement les conditions dernières

(1) *Séance du Parlement anglais du 19 décembre 1807* ; Bignon, V, 359.

auxquelles la paix devait être conclue. Il ajoutait que la paix signée et ratifiée promptement arrêterait certainement le cours de la guerre qui éclatait alors sur le Continent (1). Ces conditions, ainsi qu'on va le voir, étaient toutes à l'avantage de l'Angleterre : 1° le Hanovre est restitué à la Grande-Bretagne ; des compensations seront accordées à la Prusse; 2° l'île de Malte est reconnue propriété anglaise; 3° la France renonce en faveur de l'Angleterre à Pondichéry, Chandernagor et Mahé ; 4° le cap de Bonne-Espérance sera cédé à la même puissance; 5° de même pour Tabago. Cette petite île des Antilles avait fait l'objet de démêlés interminables parce qu'elle avait été ravie à la France en 1795 puis rendue à celle-ci au traité d'Amiens. Napoléon avait toujours dit qu'il ne pouvait consentir à l'abandonner parce qu'elle avait appartenu au territoire de la France au moment où il avait pris les rênes du gouvernement. N'importe, il transigeait encore sur ce point. De plus il ne s'opposait pas à la prise de possession de Corfou par la Russie. Un seul article restait peut-être sujet à contestation : c'était celui relatif à la Sicile. Encore convient-il d'observer qu'à la dernière conférence, et comme d'un accord réciproque, on avait gardé le silence au sujet de cette île. On peut en induire qu'il n'y avait pas là une difficulté insurmontable ni du côté de la France, ni du côté de l'Angleterre. C'est *in extremis*, en partant pour l'armée, que l'Empereur fit remettre par Champagny cette note au plénipotentiaire anglais. Napoléon eut-il l'espoir que de telles offres allaient déterminer la conclusion immédiate de la paix? C'est peu probable. Il les fit par acquit de conscience au moment où il ne pouvait plus rester à Paris sous peine d'être surpris par la Prusse.

Quand on lit les propositions françaises, elles n'apparaissent pas comme une offense à la dignité britannique ; elles ne res-

(1) Champagny à lord Lauderdale; Bignon, V, 35 .

semblent pas non plus à une improvisation quelconque qui ne mérite pas une minute d'examen. Cependant le ministre anglais les accueillit avec un parfait dédain. Elles ne donnèrent lieu ni à des explications, ni à des exigences nouvelles. De même que s'il avait reçu un affront brutal, lord Laudersdale demanda purement et simplement qu'on lui remît sans délai ses passeports. Il est certain que ce diplomate n'avait plus rien à faire désormais à Paris; son but était atteint. Il avait suffisamment amusé le tapis pour permettre aux ennemis de la France d'organiser leur campagne. A présent que la Prusse était en marche à l'avant-garde de la coalition, le plénipotentiaire anglais n'avait plus qu'à se retirer à Londres. En envoyant les passeports de Laudersdale Talleyrand lui écrivait de Mayence où il avait rejoint l'Empereur : « L'avenir fera connaître si une coalition nouvelle sera plus contraire à la France que les trois premières... La France ne s'est agrandie que par les efforts renouvelés pour l'opprimer (1). » Plus tard l'Angleterre voudra rejeter sur la France les responsabilités de la rupture des négociations. Par des procédés toujours faciles elle embrouillera, comme un écheveau de soie, les arguments fondés sur des mots fugitifs, des propos échappés au cours d'entretiens qui ont duré quatre mois; enfin de fragments de conversations elle fera des engagements solennels, dans des paroles en l'air elle relèvera des contradictions. Si elle avait suivi la voie de la sincérité, elle aurait reconnu que les négociations de Paris avaient été nouées par un ministre anglais animé de sentiments pacifiques; qu'elles avaient traîné en longueur par suite de l'opposition des autres membres du Cabinet de Londres; que ceux-ci fondaient de grands espoirs sur les grondements belliqueux qui se faisaient entendre à travers l'Europe; qu'enfin le Cabinet de Saint-James ne s'était pas senti la force de résister quand il avait

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 302-308.

vu de nouvelles hostilités se déchaîner contre la puissance française, et qu'il avait cru alors de son honneur de ne pas se séparer de ceux qui avaient été ses alliés dans toutes les campagnes depuis 1792.

Un tel aveu conforme à la vérité aurait rehaussé singulièrement la loyauté du gouvernement britannique. La coalition des monarques européens, en dehors des haines et des cupidités individuelles, avait pour base de commune entente un but exclusivement dynastique : la défense des trônes contre l'expansion des idées de liberté. L'Angleterre pensa qu'aux yeux des peuples cette raison n'était pas suffisante pour motiver les hécatombes effroyables qui allaient, pendant dix années encore, faire couler des torrents de sang à travers l'Europe. C'est pourquoi elle s'efforça de mettre à la charge de l'Empereur des Français toutes les responsabilités de la rupture.

Dès que l'on connut à Berlin le rejet du traité d'Oubril, on ne douta pas un instant que la mesure prise par le Tsar déterminerait la cessation immédiate des négociations anglaises. La Prusse, compromise par ses armements, fut saisie d'une extrême perplexité. Elle se dit qu'à toute comédie il fallait un dénouement; que la comédie de ses préparatifs secrets, de son entente avec la Russie, ne pouvait être prolongée longtemps; que Napoléon finirait bien par donner corps à ses soupçons et que, par un de ces coups hardis et foudroyants dont il était coutumier, il se jetterait un beau jour sur elle. D'autre part elle se dit que le concours effectif de la Russie lui est acquis. « Je ne saurais assez exprimer, écrit M. de Haugwitz, avec quel abandon d'amitié et quelle cordialité l'empereur de Russie témoigne entrer dans nos idées (1); » en outre elle sait que des amis communs harcèlent l'Autriche pour décider cette puissance à prendre part à la coalition. Mais, si elle peut compter sur des collaborateurs, leurs

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 562.

contingents ne sont pas encore prêts à se joindre à son armée ; peut-être, pour éviter d'être surprise doit-elle partir seule et, avant que les renforts de France soient arrivés, tomber à l'improviste sur les armées de Napoléon stationnées en Allemagne.

Et, comme si le territoire venait d'être envahi, des cris de guerre retentissent à Berlin. Le diapason en est donné par la noblesse présomptueuse et par la reine Louise impatiente de se parer des resplendissantes et martiales armures; toutes les têtes sont enivrées par les ferments d'orgueil, de haine et de vengeance que surchauffent l'éloquence et les écrits inspirés par les passions les plus opposées. Si l'on ne peut qu'admirer les patriotes sincères à l'instar de Kotzebue, de quel blâme faudra-t-il frapper des Suisses comme Jean de Muller ou Fauche-Borel; le premier à la recherche d'une fonction bien rétribuée qu'il acceptera volontiers de n'importe quelle main et qu'il obtiendra finalement de Napoléon; le second, intermédiaire du général Moreau qui offre de servir dans l'armée prussienne (1) ? De quelle infamie conviendra-t-il de stigmatiser des Français tels que d'Antraigue et Dumouriez qui poussent de toutes leurs forces, de toute leur science à la destruction de leur patrie?

Ainsi qu'un criminel pris en flagrant délit, le gouvernement prussien s'est estimé perdu parce qu'il sait que la France lui demandera compte de ses préparatifs militaires. Alors il provoque et entretient une exaltation telle que, s'il en avait envie, ce lui serait désormais impossible de comprimer le vertige qu'il a déchaîné. La raison s'est enfuie des cerveaux en délire, et la monarchie prussienne sera roulée vers son destin fatal par le torrent dont elle a rompu les digues. Le 30 août, notre ambassadeur à Berlin signalait que le « départ des équipages du Roi est fixé au 2 septembre et que celui du souverain aura lieu le 4 (2) ».

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, IX, 288 et suiv.

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

Le 6 septembre, tout fier de ses résolutions, Frédéric-Guillaume III écrit à Alexandre : « J'ai suivi vos conseils. Voilà pourquoi j'ai terminé mes différends avec la Suède. Des discussions de détail en ce moment-ci seraient la mort de l'union. L'essentiel est d'agir et, pour me mettre en état de le pouvoir avec vigueur, il faut surtout que l'Angleterre m'offre des moyens prompts, suffisants, quitte à compter plus rigoureusement ensemble quand des succès nous en laisseront le temps. Votre ministre pourrait me rendre des services essentiels en persuadant au Cabinet de Londres que c'est là pour lui le seul moyen d'obtenir encore des succès contre le perturbateur du repos de l'univers. »

Reconnaissons que, vu les circonstances et sous la plume du roi de Prusse, l'expression de « perturbateur du repos universel » ne manque pas d'originalité quand elle est appliquée à l'empereur des Français. Si celui qui, depuis sept mois, se morfond en des conférences fastidieuses, cède à toutes les exigences, presque à tous les caprices des puissances, en vue d'arriver à conclure la paix, si celui-là est le perturbateur du repos universel, il faudra par contre admettre que le gardien vigilant de la tranquillité publique est Frédéric-Guillaume III qui, dans le même laps de temps fourbit ses armes, conspire dans les ténèbres pour soulever l'Europe et la mettre à feu et à sang.

C'est certainement moins au cynisme qu'à une façon particulière de concevoir les choses qu'il faut attribuer des paroles aussi mal appropriées à la réalité des faits. Pour les souverains, Napoléon était un intrus ; ils considéraient que sans lui ils auraient pu soumettre à leur loi le Continent, et voilà comment, à leur point de vue, il est responsable des guerres qu'ils ont provoquées pour faire valoir contre lui leur principe. C'est en vertu d'un pareil raisonnement que nous allons voir Frédéric-Guillaume III, qui veut la guerre, la déclarer lui-même mais trouver qu'il y a été contraint parce que Napoléon, qui ne la lui a

pas déclarée le premier, a même évité toute chicane en ne lui demandant pas compte de la mobilisation prussienne. Voici en quels termes cette pensée saugrenue est exprimée par le Roi au bas de sa lettre à Alexandre : « En attendant, Bonaparte m'a mis à mon aise ; car non seulement il n'est entré dans aucune explication sur mes armements, mais même il a défendu à ses ministres de s'en expliquer dans quelque sens que ce fût. C'est donc moi, à ce qu'il paraît, qui devrai prendre l'initiative des ouvertures décisives. Mes troupes marchent de tous côtés pour en hâter le moment (1). » Ainsi, pas une minute il n'est entré dans l'esprit du Roi que Napoléon, tout entier à ses espérances de paix européenne, s'est imposé d'esquiver toute occasion de conflit et qu'il ne se résout à recourir aux armes que le jour où il s'aperçoit qu'autour de lui tout n'a été que traquenards et mensonges.

Du moment qu'elle voulait courir les chances d'une guerre contre la France, la Prusse faisait bien de se dépêcher, car elle ne s'était pas trompée sur l'effet que produirait à Paris la nouvelle de la révocation du traité russe. Ce fut dans l'esprit de Napoléon une illumination soudaine. Le caractère louche des indécisions anglaises, les armements de la Prusse, la connivence probable de la Russie, l'analogie des procédés actuels avec ceux de l'époque du traité de Potsdam, les protestations à peu près identiques du Cabinet de Berlin touchant des mesures censément anodines mais qui jadis avaient cependant pour but une entrée en campagne ; tout cela, comme un éclair, traversa son cerveau. Indigné à la pensée qu'on se jouait de lui depuis longtemps et qu'il était sans doute encore une fois victime d'une trahison prussienne, effrayé d'avoir, par son indéracinable confiance en la bonne foi princière, exposé la sécurité du pays, l'honneur de sa Couronne, Napoléon se redressa enfin de toute

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 553.

la hauteur de sa superbe énergie et racheta par les ressources inépuisables de son génie les imprudences de sa persistante longanimité. Maintenant il va parler haut et ferme, comme il sied au souverain de la France. Les discours des autres ne lui suffiront plus ; il faudra des actes pour dissiper les préventions et désormais il pénétrera, par une intuition presque magique, tous les plans de son adversaire. C'est ainsi qu'on va le voir prendre simultanément et en sens inverse les mêmes décisions que le roi de Prusse, sans que matériellement il ait pu en être informé.

Après le premier effarement que lui causa la rétractation du Tsar, il s'était promptement confirmé dans l'idée que les mouvements de la Prusse résultaient d'une combinaison tramée contre la France. Alors le négociateur pacifique, trop longtemps hypnotisé par les espérances de paix universelle qu'on faisait miroiter à ses yeux, fit place en lui au chef militaire. La facilité, la compétence avec lesquelles il passait tout à coup d'une branche de l'administration à une autre ont causé l'étonnement de tous ses collaborateurs. Jurisprudence, instruction publique, finances, diplomatie, guerre, toutes les sections du gouvernement sont distribuées dans son cerveau comme autant de claviers dont les touches se meuvent au moindre effort pour donner en sons clairs et précis les solutions les plus ardues, les ordres les plus compliqués. Ainsi à la minute et avec une aisance, une hardiesse, une sagacité qui n'ont peut-être jamais été égalées, il reprend en main tous les fils du commandement. D'un coup d'œil rapide et sûr il embrasse l'immense panorama des opérations futures et, si sa suprême ambition fixe spontanément son but sur la capitale de l'ennemi, il ne s'en fie ni à son habileté ni à sa chance heureuse pour remporter la victoire. Il connaît la fragilité des calculs les mieux établis et ne néglige pas le moindre détail pour prévenir les hasards contraires; car, selon son expression, il compte toujours sur le

pire (1). Véritable chef d'armée, dans la plus haute et la plus complète acception du mot, son même regard, qui a entrevu le sommet glorieux d'une entrée à Berlin, a plongé du même coup dans la giberne du dernier soldat pour y constater la présence de l'aiguillette réglementaire. Beaucoup croiraient déchoir si, dans la conception du plan des opérations générales, ils s'occupaient d'autre chose que des rassemblements majestueux des divisions ou des chocs impétueux des armées. Lui, dans l'étude de ce plan, il donne une place aussi large aux plus infimes détails des renseignements ou de l'équipement. Il professe qu'« à la guerre — il l'a dit souvent — le nombre n'est rien; que c'est un homme qui est tout (2) et que cet homme, c'est le chef ». Et effectivement, il est tout. Nulle autre expression ne peut le dépeindre.

Les instructions qu'il va dicter pour Berthier sont une preuve de plus qu'il n'avait rien préparé pour cette guerre de 1806. Il y avait si peu songé qu'on ne possédait en France aucune donnée sur les pays où l'on devait opérer. Le 3 septembre, on a connu à Paris la rupture avec la Russie. Le 5 septembre, c'est-à-dire vingt-cinq jours après que la Prusse avait commencé sa mobilisation, l'Empereur écrivait à Berthier pour lui demander dans quel état de préparation se trouve la Grande Armée (3). Puis dans une seconde note du même jour il indique d'un trait de plume le lieu de concentration de l'armée française. Ce sera Bamberg et il calcule que, de cette ville, il lui faut dix jours de marche jusqu'à Berlin. Mais aussitôt d'innombrables questions sont adressées au major général : « Dites-moi quelle est la nature du pays de droite et de gauche; celle des chemins et des obstacles que l'ennemi pourrait présenter? Qu'est-ce que la rivière de Saale et celle d'Elster à Géra? Qu'est-ce que la rivière

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 210.
(2) *Ibid.*, XVII, 480.
(3) *Ibid.*, XIII, 149.

de Luppe et celle de Pleisse vis-à-vis de Leipzig? Ensuite, qu'est-ce que la Mulde à Düben et de là jusqu'à son embouchure dans l'Elbe au-dessous de Dessau? Enfin qu'est-ce que l'Elbe qu'on passe à Wittenberg? Quelle est cette rivière pendant un cours de trente à trente-cinq lieues en descendant depuis les frontières de la Bohême; quels sont les ponts qui la traversent?... Vous ferez ramasser les meilleures cartes qui peuvent se trouver à Munich et à Dresde. Vous enverrez des officiers intelligents à Dresde et à Berlin. Ils s'arrêteront partout en route pour déjeuner, dîner, dormir, ne marcheront point de nuit et étudieront bien le local. Donnez-moi aussi des détails sur la Sprée. Je n'ai pas besoin de dire qu'il faut la plus grande prudence pour obtenir ces renseignements (1). » Coup sur coup ce sont les préoccupations les plus diverses qui lui passent par l'esprit. Ses ordres sont lancés dans toutes les directions; rien n'échappe à sa prévoyance. A Berthier il écrit : « Si les nouvelles continuent à faire croire que la Prusse a perdu la tête, je me rendrai droit à Wurzbourg ou à Bamberg. Je fais partir mes chevaux demain et, dans peu de jours, ma garde... Ils partent sous prétexte de la diète de Francfort, où je dois me rendre. Toutefois il faut bien du temps avant que tout cela arrive. Tâchez donc de vous procurer quelques chevaux pour moi... J'imagine que dans quatre ou cinq jours le quartier général, vos chevaux et vos bagages seront rendus à Bamberg; faites-moi connaître si je me trompe dans mes calculs... Je vous ai écrit pour avoir l'œil sur la citadelle de Wurzbourg et toutes les petites citadelles environnantes... Combien de jours faudra-t-il pour que le parc qui est à Augsbourg puisse se rendre à Wurzbourg (2)? » S'occupant du service des équipages militaires, dont l'entreprise a été concédée à une société particulière, la compagnie Breidt, il remarque, « sur les états, que le sous-inspecteur aux revues

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 150.
(2) *Ibid.*, XIII, 162.

Barbier a deux chevaux, appartenant à cette compagnie; que le maréchal Davout en a huit. Vous savez, ajoute-t-il, que mon intention est qu'aucun général ni officier n'ait de chevaux ni caissons appartenant à cette compagnie... Je vous rends responsable si vingt-quatre heures après la réception de cet ordre, il y a des chevaux ou des caissons attachés à des services privés... Faites-moi connaître comment se fait le service des ambulances. Il me semble que les chariots de la compagnie Breidt ne sont pas propres à ce service. Chaque régiment doit avoir son ambulance... J'imagine que l'artillerie a des forges de campagne, est munie de métal de manière à avoir non seulement ce qui lui est nécessaire pour entrer en campagne, mais aussi à avoir ses approvisionnements (1). » Le même jour, des ordres sont donnés pour que Strasbourg, Mayence et Wesel, « les trois clefs de l'Empire, soient munies de blé, de farine, des moyens de les convertir en pain (2). » Au maréchal Bessières : « Faites-moi faire des fers non seulement pour les besoins actuels de toute la cavalerie, mais encore pour pouvoir en emporter un bon approvisionnement... Remettez-moi une situation claire qui me fasse connaître ce qui pourrait partir d'ici quatre ou cinq jours. Ayez soin qu'on retrempe les armes qui en auraient besoin, qu'on arrange les épinglettes, qu'on complète les tire-bourres et les petits bidons, tant pour la cavalerie que pour l'infanterie... Faites-moi connaître le nombre d'outils que porte chaque caisson, même les ambulances... L'expérience de la dernière guerre doit vous faire connaître ce qu'il faut de boulangers... Un bon four peut faire du pain pour trois mille hommes (3).

Concurremment à ces prescriptions étaient lancés, cela va sans dire, les ordres relatifs à la formation générale de l'armée. Mise en route des fractions isolées allant rejoindre les régiments, sup-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 163.
(2) *Ibid.*, XIII, 167.
(3) *Ibid.*, XIII, 174.

putation des effectifs par compagnie, par bataillon à une unité près, tout est désigné, additionné par lui, affecté ensuite à telle ou telle brigade. Il fait manœuvrer d'ensemble les escadrons ou les bataillons stationnés déjà en Allemagne et ceux qui sont à Maëstricht, à Gand, à Tournay, à Moulins, à Saint-Quentin, à Boulogne, à Saint-Brieuc, à Grenoble, à Turin ou à Alexandrie (1). Généraux, officiers, soldats, chevaux, pièces de canon, tout cela entre dans sa pensée, et en sort aussitôt placé au rang d'attaque ou de défense sur le vaste théâtre où, dans son imagination, il les voit évoluer soit en une marche triomphale, soit dans la retraite en cas d'insuccès.

Pensant à ses équipages personnels, il mande à Caulaincourt : « Faites arranger toutes mes lunettes. Faites partir demain soixante chevaux parmi lesquels il y en aura huit de ceux que je monte... Faites aussi partir mes mulets et mes cantines munies de tout ce qui est nécessaire; aussi mes petits porte-manteaux, dont je me suis servi avec tant d'avantage dans ma dernière campagne... Je désire qu'il y ait un fourgon qui porte une tente et un lit de fer. Si vous n'en avez pas, demandez-les à la princesse Caroline et vous les ferez remplacer de suite. Je désire que la tente soit solide et que ce ne soit pas une tente d'opéra... Vous ferez joindre quelques forts tapis... Je désire que le départ de mes chevaux se fasse avec tout le mystère possible. Tâchez que l'on croie que c'est pour la chasse de Compiègne. Ce sera toujours, jusqu'à leur passage à Compiègne, deux jours de gagnés... Mes fourgons avec le reste de mes chevaux et mes bagages de guerre, habillements, armes, etc., ainsi que toute la partie de ma maison que le grand maréchal aura préparée, seront prêts à partir dimanche... Le maréchal Bessières, le grand maréchal du Palais, vous, le général Le Marois, son aide de camp, le prince Borghèse, l'adjoint du Palais Ségur, feront également

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 148 à 175.

partir leurs chevaux. Et, en parlant à ces différents officiers, vous leur direz qu'ils sont destinés à m'accompagner à la diète de Francfort (1). »

Cette discrétion, chaleureusement recommandée bien qu'elle soit dans les habitudes des chefs d'armée, n'avait nullement pour but de tromper la vigilance de la Prusse, car, trois jours avant d'édicter ces ordres, Napoléon lui-même avait nettement révélé ses intentions à Lucchesini qui retournait à Berlin. D'ailleurs la Prusse n'était plus à surprendre, attendu que depuis un mois elle vivait sur le pied de guerre. Donc si l'Empereur activait ses préparatifs, c'était simplement parce qu'il ne se croyait pas le droit de compromettre la sécurité de la France et parce qu'il était déterminé aussi à châtier de façon exemplaire la témérité de la Cour de Berlin, si réellement elle avait osé diriger ses armements contre lui. Ne sachant pas faire les choses à demi, il avait organisé dès le premier moment son armée en vue d'une offensive vigoureuse et efficace. « Si véritablement je dois encore frapper, écrivait-il à Joseph, mes mesures sont bien prises et si sûres que l'Europe n'apprendra mon départ de Paris que par la ruine entière de mes ennemis (2). » Néanmoins il conservait au fond de lui-même l'espoir que toute chance de paix n'était pas encore perdue.

C'est le 7 septembre qu'il avait fait appeler l'ambassadeur prussien ; nous allons voir dans le rapport de ce diplomate avec quelle noble franchise Napoléon exprimait ses griefs et ses projets dont il ne fardait même pas les détails qui étaient encore secrets pour son entourage : « La Prusse a eu tort d'armer, dit l'Empereur, car je n'en voulais point à ses États. Si l'augmentation réelle ou imaginaire de mes forces sur l'Ems, en Westphalie ou en Franconie inquiétait votre Cabinet, pourquoi ne pas me demander que je les retirasse? Je l'aurais fait ; on me demanda

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 164
(2) *Ibid.*, XIII, 176.

la même chose lorsque j'étais maître du pays de Hanovre, et je l'ai fait... Tant que j'ai pu compter sur la ratification du traité signé par le sieur d'Oubril, je pouvais être indifférent aux armements que l'on faisait chez vous; mes ministres avaient ordre de n'en parler ni ici, ni à Berlin, ni ailleurs. J'aurais même fait retirer mes troupes devant les vôtres; elles seraient rentrées en France. Mais, depuis que le Cabinet de Saint-Pétersbourg a refusé de ratifier le traité de paix, la face des affaires est entièrement changée. » L'ambassadeur prussien protestait de toutes ses forces que les armements prussiens n'étaient le résultat d'aucune entente.

Napoléon, bien maître de lui et parfaitement décidé à ne plus se laisser berner par de jolies phrases, répétait doucement et sans doute d'une façon un peu narquoise : « Dans mon intérieur je suis persuadé, je vous l'avoue, de la vérité de ce que vous me dites, qu'il n'y a pas eu de rapports entre ce refus et vos armements et qu'il n'existe jusqu'ici aucune intelligence entre Berlin et Pétersbourg pour attaquer la France. Cependant mon jugement et les apparences les plus vraisemblables m'ont si souvent trompé, je me suis si complètement abusé sur la dernière coalition, que je dois suivre une ligne géométrique et tâcher de prévenir lorsque je puis être prévenu. Si je n'eusse eu une répugnance extrême à faire la guerre à la Prusse, après Austerlitz je serais tombé sur elle comme une bombe et j'aurais pu lui faire beaucoup de mal. Mais j'envisageais la mort d'un Prussien ou d'un Français, pour une guerre aussi insensée, comme un crime politique... Aussi je n'entreprendrai une guerre contre la Prusse que pour l'honneur de mon pays et pour la sûreté de mes alliés confédérés... Si vos jeunes officiers et vos femmes de Berlin veulent la guerre, ils l'auront. Je me prépare à les satisfaire. J'ai ordonné au maréchal Berthier de faire reprendre à mon armée d'Allemagne toutes les positions dont elle avait commencé à se retirer. Je fais filer des troupes du camp

de Boulogne. Je lèverai, au lieu de trente mille, quatre-vingt mille recrues. Je rassemblerai une partie des gardes nationales; je ferai, s'il le faut, marcher ma garde... Nous respectons votre armée, nous n'ignorons pas vos ressources, mais je sais aussi calculer le temps qu'il vous faut pour rassembler vos forces et celui qu'emploieraient les armées russes pour venir à votre secours. Si je suis forcé à une guerre si contraire à mes vues et aux intérêts des deux peuples, il faut que je profite des avantages de mes positions. Voilà ce qui m'oblige à presser les déterminations de votre Cour pour la cessation de ses armements (1). » Ainsi parlait l'Empereur trois semaines encore avant qu'il quittât Paris pour se mettre à la tête de ses armées. Ainsi parlait-il à son ennemi qui visiblement s'apprêtait à l'attaquer. Aurait-il pu parler à un ami avec plus de sincérité, avec plus de désintéressement? Car après tout il ne demandait rien, rien que la cessation des préparatifs hostiles et, en échange, il offrait de dissiper toute cause d'inquiétude. Quel autre langage aurait pu tenir le prince réputé le plus débonnaire ou le plus indulgent, le plus réfractaire aux entreprises belliqueuses? Il convient de le demander aux biographes ordinaires de Napoléon.

Le gouvernement français ne s'en tint pas à la conversation de l'Empereur avec M. de Lucchesini qui allait partir pour Berlin. Le 11 septembre, Talleyrand remettait au général de Knobelsdorff, le nouvel envoyé prussien, une note par laquelle il disait : « ... Des renseignements venus de Berlin, dans les premiers jours de septembre, ont fait savoir que la garnison de cette ville était sortie pour se rendre aux frontières, que les armements redoublent en Prusse et que, publiquement, on les présente comme dirigés contre la France... Ces dernières nouvelles diminuent l'espoir qu'on avait fondé à Paris sur la mission

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 560-564.

du général de Knobelsdorff. Elles donnent raison à ceux qui y ont vu un système combiné avec les ennemis de la France. Nonobstant, le gouvernement français veut croire encore à un malentendu et espère que tout sera replacé dans le système de bonne intelligence, d'alliance et d'amitié (1). »

Que répondait à ce document le général de Knobelsdorff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Prusse? « Les motifs qui ont engagé le Roi mon maître à faire des armements ont été l'effet d'une trame des ennemis de la France et de la Prusse qui, jaloux de l'intimité qui règne entre ces deux puissances, ont fait l'impossible pour jeter l'alarme par de faux rapports venus à la fois de tous côtés. Mais surtout ce qui prouve l'esprit de cette mesure, c'est que Sa Majesté Prussienne ne l'a concertée avec qui que ce soit... La relation des intéressants entretiens que Sa Majesté Impériale a daigné avoir avec le soussigné et le marquis de Lucchesini ne pouvant encore être arrivée à Berlin, le soussigné ne peut que témoigner le vœu le plus ardent que les actes publics restent suspendus jusqu'au retour du courrier dépêché à Berlin (2). »

Cette affirmation qu'il n'existait aucune entente entre la Prusse et d'autres puissances serait d'une rare audace, si la bonne foi de M. de Knobelsdorff pouvait être suspectée, mais il est avéré que ce diplomate avait été dupe, le premier, des instructions de sa Cour. Le général de Knobelsdorff, militaire dans l'âme, aurait cru commettre un sacrilège s'il avait osé élever le moindre doute sur la parole de son Roi. Avant que Knobelsdorff partît pour Paris, Frédéric-Guillaume III lui avait affirmé que la mobilisation prussienne n'avait pour objet qu'une mesure défensive, commandée par les circonstances, mais qui n'était nullement

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.)

dirigée contre la France. Fort de cette explication, le général était prêt désormais à jurer que la France se leurrait en se croyant menacée par la Prusse. Il aurait enduré les derniers supplices avant de croire que son souverain avait pu altérer sciemment la vérité.

Ainsi, par un raffinement de perfidie, le Cabinet de Berlin avait pensé que le meilleur moyen de tromper Napoléon était d'induire d'abord en erreur le plénipotentiaire qu'on lui envoyait. La perspicacité du gouvernement français n'alla pas, il faut l'avouer, jusqu'à deviner ce perfectionnement de l'art du mensonge. Il ne vint à personne le soupçon qu'une notification officielle, signée d'un général ambassadeur, était une imposture. Tout naturellement on se plut à y voir la préface d'explications plus complètes qui effaceraient le malentendu d'où aurait pu sortir la guerre. Afin de faciliter les arrangements ultérieurs et de donner plus de poids aux déclarations qu'il avait déjà faites, l'Empereur, ce même jour 12 septembre, écrivit au roi de Prusse une lettre dont nous détachons les passages essentiels : « Si je suis contraint de prendre les armes pour me défendre, ce sera avec le plus grand regret que je les emploierai contre les troupes de Votre Majesté. Je considérerai cette guerre comme une guerre civile, tant les intérêts de nos États sont liés. Je ne veux rien de Votre Majesté. Je ne lui ai rien demandé... J'ai une telle opinion de sa justice que je m'en rapporte à Elle pour savoir qui a tort dans cette circonstance, de la Prusse ou de la France. Tous les renseignements qu'on lui a donnés sont faux... Je suis ami ou ennemi franchement. Je tiens plus que par le cœur à Votre Majesté, je tiens à Elle par la raison. Toutefois je viens de faire aussi des dispositions pour me mettre en mesure contre ses troupes qui menacent d'attaquer mon armée d'Allemagne. Je l'ai fait parce que j'aurais été coupable envers mon peuple, si je ne m'étais prémuni contre les préparatifs formidables qu'elle fait, préparatifs qui sont si

avancés que les troupes de sa capitale sont parties... Je dois le dire à Votre Majesté, jamais la guerre ne sera de mon fait parce que, si cela était, je me considérerais comme un criminel ; c'est ainsi que j'appelle un souverain qui fait une guerre de fantaisie, qui n'est pas justifiée par la politique de ses États... Que Votre Majesté me réponde qu'elle a contremandé ses dispositions et je contremanderai les miennes de grand cœur (1). »

Afin de hâter la solution du différend, le Cabinet des Tuileries ne se contenta pas encore de la lettre de l'Empereur à Frédéric-Guillaume. Il confia à M. Laforest de pleins pouvoirs pour accorder toute satisfaction à la Prusse : « Si M. de Haugwitz a besoin d'assurances tranquillisantes, écrivait Talleyrand, vous pouvez lui en donner. Vous pourrez même, s'il le désire, prendre vis-à-vis de lui-même par écrit l'engagement qu'aucune troupe ne passera le Rhin ; que tous les corps qui sont en marche pour s'y rendre rétrograderont ; que la levée de cent mille hommes sera contremandée ; que les troupes qui sont en Westphalie, au lieu d'être augmentées, seront diminuées ; qu'il n'y en aura point sur l'Ems, si de son côté la Prusse désarme, replace ses troupes sur le pied de paix et dans leurs cantonnements ordinaires et si elle reprend à l'égard de la France son attitude accoutumée... »

Pourtant, comme la France n'est point dans son tort, ce n'est pas à elle d'implorer merci en quelque sorte devant les menaces de la Prusse. L'ambassadeur devra donc conserver toute sa dignité. Le gouvernement français s'est assez avancé. Les jalons de conciliation ont été suffisamment posés par les instructions de l'Empereur et par sa lettre au Roi. C'est au Cabinet de Berlin qu'il appartient maintenant, si toutefois il en a l'envie, de faire un pas en avant. Il importe donc à M. Laforest de ne pas avoir l'air d'éprouver la moindre impatience ou

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 170.

inquiétude. « Vous ne donnerez, recommande Talleyrand, les assurances et les explications, vous ne ferez les déclarations qui précèdent que quand l'occasion vous en sera offerte. Vous les ferez même attendre. Vous vous laisserez chercher, vous serez même malade pour manquer au rendez-vous; vous tiendrez en un mot une conduite toute passive, la conduite d'un homme que rien n'inquiète, qui n'est pressé de rien, à qui il n'a point été ordonné de faire aucune démarche. »

Cependant le Cabinet des Tuileries ne tolérera plus qu'on l'abuse par de vaines chimères, par des essais de persuasion qui ont fait leur temps. Il n'est pas possible, sous peine d'excessive imprévoyance, de laisser se continuer les mouvements des armées prussiennes. Il faut de toute nécessité indiquer une limite à leur marche. Elles seront libres de sortir de cette limite ou de rester en deçà; mais, si elles la franchissent, cela équivaudra aux yeux de la France à une formelle déclaration de guerre. « Vous ferez connaître à M. de Haugwitz, ajoute Talleyrand, que si les Prussiens occupent la Saxe, vous avez l'ordre de demander sur-le-champ vos passeports, vous les demanderez effectivement et vous quitterez Berlin immédiatement, dans le cas où la Saxe serait réellement envahie, parce que l'occupation de ce pays remuerait trop les flancs de l'armée française (1). »

On sentait à Paris qu'en attendant les réponses de Berlin, chaque jour qui s'écoulait constituait un avantage pour la Prusse au détriment de la France. Les nouvelles se succédant plus alarmantes les unes que les autres, on en arrivait à regretter de s'être engagé moralement à surseoir aux grandes mesures de guerre, jusqu'à ce que la Prusse se fût prononcée sur les dernières déclarations de l'Empereur. Sous ces appréhensions grandissantes, Napoléon crut devoir, tout en respectant sa parole, donner une impulsion plus active aux concentrations et organi-

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239 (12 septembre 1806.)

sations des troupes de l'intérieur. Talleyrand s'en expliquait vis-à-vis de M. de Knobelsdorff, le 19 septembre, en disant : « Les nouvelles qu'on reçoit chaque jour portent tellement le caractère d'une guerre imminente que Sa Majesté Impériale doit avoir quelque regret de l'engagement qu'elle a pris de ne pas encore appeler ses réserves et de différer la notification constitutionnelle d'après laquelle toutes les forces de la nation seraient mises à sa disposition. Elle remplira cet engagement, mais elle croirait manquer à la prudence et aux intérêts de ses peuples de ne point ordonner dans l'intérieur toutes les mesures et tous les mouvements de troupes qui peuvent avoir lieu sans notification préalable... La guerre entre les deux États apparaît à l'Empereur une véritable monstruosité politique... Ses dispositions sont tellement étrangères à toute idée de guerre avec la Prusse qu'il a déjà commis une faute militaire très grave en retardant d'un mois les préparatifs et en consentant à laisser passer quinze jours sans appeler ses réserves et les gardes nationales (1). »

Devant cette communication, le général de Knobelsdorff confirme avec une sincérité déconcertante les assurances qu'il a données précédemment. Sa loyauté irréprochable servit les desseins de la Prusse mieux que ne l'auraient fait les jeux de comédie d'un mystificateur du plus grand talent. « Le soussigné, Knobelsdorff, s'empresse de réitérer que Sa Majesté le roi de Prusse, loin d'avoir jamais eu l'idée de renoncer à ses rapports d'amitié avec la France, partage tous les sentiments pacifiques de Sa Majesté l'Empereur; que, loin d'être entrée dans un concert avec les ennemis de la France, Sa Majesté Prussienne a

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239, 19 septembre 1806. (Ne figure pas dans la publication allemande de Paul Bailleu.) Il y a lieu de s'étonner que rien des pièces de la mission extraordinaire du général de Knobelsdorff n'ait trouvé place dans ce recueil pourtant si copieux. On doit regretter également que l'auteur n'ait pas donné ou n'ait pas pu donner les instructions du gouvernement prussien à Knobelsdorff, comme il avait donné celles remises, en différentes circonstances, à ce même général et à d'autres ambassadeurs.

toujours cherché à calmer tous les ressentiments pour faciliter le rétablissement de la paix générale (1). » On conviendra qu'il était heureux que l'Empereur eût pris la résolution inébranlable de ne plus se laisser endormir par ces protestations d'autant plus dangereuses qu'elles émanaient d'un cœur honnête et qu'elles étaient formulées avec l'accent d'une naïve droiture.

Afin qu'on ne crût pas à Berlin que les mesures prescrites dans l'intérieur de l'Empire modifieraient en quoi que ce fût les intentions exprimées par Napoléon, Talleyrand mandait à Laforest, le 19 septembre : « On pourra vous dire que l'Empereur a fait partir ses bagages, que le camp de Meudon est levé, que la Garde impériale s'avance à grandes journées; vous devez répondre que tous ces faits sont vrais, mais vous devez ajouter que vous avez des pouvoirs suffisants pour arrêter les corps de troupes partout où ils se trouveront au moment où la Prusse désarmera (2). »

Hélas ! rien dans les propositions françaises n'était applicable en l'état où se trouvaient à cette époque les esprits à Berlin. Aucune voix, de si haut qu'elle se fît entendre, n'aurait pu dominer le tumulte des cris de guerre; nous l'avons dit, la fièvre belliqueuse avait atteint son paroxysme. C'était une frénésie quand passait la reine Louise parée maintenant des couleurs écarlates de son régiment, sanglée dans sa tunique de dragon qui lui seyait à merveille. Les élégances recherchées n'étaient point bannies de cet ajustement guerrier. Des zibelines et des dentelles contournaient une discrète échancrure ménagée sur le devant du corsage. Les cheveux, flottant en blondes et soyeuses ondulations, semblaient se dénouer des fourragères d'or qui s'entre-croisaient autour d'un schako rouge à visière noire. Radieuse et fière sous ce costume plus théâtral encore

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239 (20 septembre 1806.)

(2) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239. (19 septembre 1806.)

que guerrier et qui rehaussait de grâce piquante et mutine ses charmes de belle amazone (1), la reine Louise conduisait ses dragons à travers la capitale (2). Non moins acclamé était le prince Louis-Ferdinand, le vicaire fervent de la royale déesse. N'était-il pas le promoteur le plus actif de la guerre? Ne lui devait-on pas ces marques de reconnaissance? Les généraux, les officiers étaient aussi l'objet de l'admiration populaire, qui s'exaltait à leurs discours téméraires et pleins de jactance. Ils assuraient crânement « que, si Napoléon avait pu venir facilement à bout des Autrichiens, le jour où il aurait affaire avec les Prussiens — avec l'armée du grand Frédéric — il en verrait de belles (3) ». Un major Von Kamptz se vantait d'avoir vu les Français de près et disait : « En trois mois et avec des forces égales aux deux tiers des leurs, nous chasserions à coups de fouet ces gaillards au delà du Rhin, j'en gage sur mon salut (4). » La plupart des généraux professaient que « Napoléon n'était pas digne d'être caporal dans l'armée prussienne (5) ». D'ordinaire si réservé, le prince Hohenlohe, en présence de la confiance générale, se serait laissé aller à dire : « J'ai battu les Français dans plus de soixante affaires et, ma foi, je battrai Napoléon pourvu qu'on me laisse les bras libres quand je serai aux prises avec lui (6). » L'ivresse des futurs combats, en agissant sur les esprits en démence, les provoquait aux insolences les plus extravagantes. Il se trouva de ces Achilles, frais émoulus de l'École des Cadets, pour aller aiguiser leurs sabres sur les marches de l'hôtel de M. Laforest, notre ambassadeur (7). La foule les

(1) Voir le portrait de la reine Louise, estampe de Sweebach, au musée des Hohenzollern, château de Monbijou, à Berlin.

(2) Adami, *Luise Königin von Preussen*, p. 175.

(3) Arnim, *Vertraute Geschichte*, IV, 28.

(4) C. Von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, p. 348.

(5) *Ibid.*, p. 349.

(6) *Ibid.*, p. 349.

(7) Arnim, *Vertraute Geschichte*, IV, 28; *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 434; *Souvenirs du général Colbert*, II, 371; *Mémoires du général Pouget*, p. 83.

applaudissait et leur colonel les regardait faire en souriant : « Je regrette, disait-il, que les braves Prussiens se servent de sabres et de fusils ; des gourdins suffiraient pour chasser ces chiens de Français (1). » Un ancien conseiller de guerre sous Frédéric II, Scheffner, tenait tous les paris pour la défaite des Français, « car jamais, disait-il, même sous Frédéric, les troupes n'avaient montré un tel enthousiasme (2). » « A l'armée, dit un rapport de police, on trépigne d'impatience et Dieu sait ce qui arriverait si on ne se battait pas (3). » Tous les journaux de Berlin : « *Le Libéral*, organe de Kotzebue, *l'Ami de la maison, l'Indicateur, l'Observateur de la Sprée*, étaient montés aux notes les plus aiguës. Au Théâtre Royal, la pièce favorite du public était *le Camp de Wallenstein* de Schiller. Et tous les spectateurs chantaient avec le cuirassier quand il entonnait l'air : « *Die Trommel ruft, die Fahne weht...* — Le tambour nous appelle, l'étendard gémit au vent. » L'acteur Unzelmann s'était fait une spécialité d'improviser dans ses rôles des propos patriotiques. Il était acclamé lorsqu'il lançait des sarcasmes à l'adresse des Français (4). » La fermentation était à son comble, « les têtes ardentes l'avaient emporté, » a pu dire un ministre (5). « Le peuple, mentionne un autre rapport, est dans le plus grand enthousiasme ; il chante, il crie de joie ; on ne reconnaît plus le tempérament des Allemands (6). »

Le pays entier était atteint par la fièvre de Berlin : « Partout on réclamait la guerre contre Napoléon (7). » — « La plupart des personnes, dit Varnhagen Von Ense, se mettaient en fureur contre

(1) Eylert, *Characterzüge aus dem Leben des Königs Friedrich Wilhelm III*, t. I, p 225.
(2) Adami, *Luise Königin von Preussen*, p. 232.
(3) *Archives nationales*, AF, IV, 1498.
(4) Adami, *Luise Königin von Preussen*, p. 172.
(5) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 152. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)
(6) *Archives nationales*, AF, IV, 1498.
(7) Massenbach, *Historische Denkwurdigkeiten*, II, 9.

quiconque osait douter de la supériorité militaire de la Prusse sur la France. Les gens les plus pacifiques par état s'exaltaient; un professeur affirmait que rien ne pouvait plus sauver ce fou de Bonaparte. Si l'on parlait des généraux français, on s'écriait : « Que deviendront, devant nos généraux prussiens qui ont appris « la guerre dès leur jeunesse, ces tailleurs, ces cordonniers impro- « visés généraux par leur Révolution française (1)?» Quand Massenbach insiste près du lieutenant général Phul, confident du Roi, afin qu'il appuie près de son maître le projet d'une entrevue de Frédéric-Guillaume avec Napoléon, Phul répond : « Je ne veux pas me charger de la honte qui retomberait sur celui qui parlerait contre la guerre (2). » — « Le Roi, dit un contemporain, aurait essuyé quelque insulte publique s'il avait conclu la paix sans avoir livré bataille (3). » Comment résister à cette poussée de déments qui se précipitent vers les catastrophes? L'ange de la paix serait tombé au milieu de cette foule exaspérée qu'elle l'aurait lapidé. Le Roi avait été gagné par l'aberration générale. Ainsi que tous les timorés sortis de leur caractère, il se grisait de sa propre hardiesse, et faisait parade d'une virilité qui l'étonnait lui-même. Marqué déjà par le doigt de la fatalité, il courait éperdument à l'abîme. Un événement, qui eut lieu le 27 août, aurait suffi pour que Napoléon déclarât sur-le-champ la guerre à la Prusse. Ce jour-là, après quelques simulacres de résistance des Prussiens mais en vertu d'une entente irrécusable, le roi de Suède occupait une partie de l'Électorat de Hanovre, le duché de Lauenbourg, au nom du roi d'Angleterre (4). Les propositions amiables de Napoléon ne produisirent à Berlin qu'un seul effet : ce fut de hâter l'envoi d'un ultimatum qui valait une formelle déclaration de guerre.

(1) Varnhagen von Ense, *Denkwurdigkeiten*, II, 121-129.
(2) Massenbach, *Historische Denkwurdigkeiten*, II, 12.
(3) Baron Ernouf, *les Français en Prusse*, p. 10.
(4) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 123. (Lettre du Roi à Alexandre.) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, IX, 95.

L'envahissement de la Saxe était un fait accompli depuis le 12 septembre. C'était, on le sait, la borne que Napoléon avait assignée à la marche des Prussiens. M. Laforest l'apprit le 21 et ce même jour, conformément à ses instructions, il demandait ses passeports au Cabinet de Berlin. Alors il n'y avait plus de place pour les moyens dilatoires ni pour les mensonges. Le 25 septembre, Frédéric-Guillaume adresse à l'empereur des Français une note par laquelle il demande « que les troupes françaises repassent incessamment le Rhin, toutes sans exception, en commençant leur marche au jour fixé par le Roi et en la poursuivant sans s'arrêter; car leur retraite instante, complète, est, au point où en sont les choses, le seul gage de sûreté que le Roi puisse admettre (1) ».

De désarmement pour la Prusse, il n'en est pas question. Il fallait d'abord que les Français se retirassent; la Cour de Berlin aurait jugé ensuite ce qu'elle avait à faire, et le roi de Prusse terminait en disant que c'est en son quartier général, au milieu de son armée, qu'il daignera attendre jusqu'au 28 octobre la soumission du vainqueur de l'Europe. Scipion devant Carthage ne tint pas un langage plus arrogant. Folle outrecuidance qui donne bien la mesure de l'insanité d'une guerre sans raison, sans but, et qui semblait « comme tombée des nues (2) », ainsi que l'a dit un des plus grands détracteurs de Napoléon. Que la responsabilité de l'Empereur soit indemne, cela est avoué par les historiens allemands les plus éminents. « Cette guerre, dit Ranke, n'était que la lutte du principe de la légitimité des États européens contre l'héritier de la Révolution. Comme historien, je dois désapprouver cette lutte. La Prusse, par sa position géographique, avait le rôle de conciliateur (3). »

(1) *Archives du ministère des Affaires Étrangères*, 1795, f° 87.

(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 67. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)

(3) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, I, 625-626.

Par son ultimatum extraordinaire, dénué même des égards qui sont dus à une grande puissance, Frédéric-Guillaume croyait prendre Napoléon au dépourvu, et avoir assez facilement raison des corps français disséminés en Allemagne où ils étaient demeurés pour surveiller et assurer l'exécution du traité de Presbourg. Mais l'Empereur, dont les anxiétés augmentaient journellement, avait décidé de se rapprocher de la frontière allemande et d'aller à Mayence où il attendrait les décisions de la Prusse. Avant de rejoindre l'armée, il s'employait à regagner le temps qu'il avait perdu en traitant avec trop d'indifférence les armements prussiens. On demeure interdit, comme devant une légende fabuleuse quand on voit la somme de labeur qu'il s'imposa dans les derniers jours qui précédèrent son départ de la capitale. Prenons-le par exemple, le 10 septembre à onze heures du soir, au moment où il a résolu la mise en route de la garde et voyons avec quelle précision prodigieuse il dicte ses improvisations, au milieu du trouble et de la précipitation des événements :

« Le 1er régiment de grenadiers de ma garde partira demain à dix heures du matin, et ira coucher à Claye. Il en partira le lendemain, à la pointe du jour. Le 2e grenadiers partira à six heures du matin et ira coucher à Meaux. Les chasseurs iront coucher à Dammartin. Là et à Meaux, il y aura cent charrettes attelées chacune de quatre colliers capables de porter dix hommes. Celles de Meaux seront prêtes sur la place à dix heures du matin; celles de Dammartin à huit heures. Deux commissaires des guerres partiront demain matin avant deux heures pour régler avec le sous-préfet de Meaux la réunion de ces voitures. Après, ils suivront la préparation de tous les relais sur les deux routes, l'une par Metz pour les grenadiers, l'autre par Luxembourg pour les chasseurs. La première aura quatorze relais de Meaux à Worms; la seconde treize, de Dammartin à Bingen... Chaque cheval sera payé cinq francs par jour. Les pro-

priétaires des chevaux pourvoiront eux-mêmes aux fourrages. Les voitures seront payées par le major de chaque régiment, les quittances seront remises au sous-préfet qui vous les enverra incontinent... Comme le temps est très court pour les premiers relais, j'ai fait envoyer par le maréchal Bessières un officier d'état-major qui aura vu le sous-préfet de Meaux avant quatre heures du matin, de manière que quand les commissaires des guerres arriveront le sous-préfet aura déjà pris ses dispositions (1). »

En moins de trois jours, du 19 au 21 septembre, durant les heures qui sont arrachées aux réceptions, aux audiences impossibles à éviter en ces instants critiques, l'Empereur dicte avec la même méthode, la même netteté, quarante-cinq ordres comprenant environ quinze mille mots dont chacun, s'il n'était pas exact, s'il n'était pas à sa juste place, pourrait donner lieu à une équivoque, à une fausse direction, peut-être à la confusion d'une partie des plans. Les angles de l'échiquier sur lequel Napoléon travaille sont marqués en haut par Amsterdam et Berlin, en bas par Naples et Bayonne. C'est d'Utrecht, de Montpellier, du Havre, de Stuttgart, de Toulon, de Bade, de Grenoble, de Munich, de Gênes, de Carlsruhe qu'il prend des brigades, des régiments, des bataillons, parfois une escouade, un général ou un officier, pour les éparpiller sur les routes qui mènent à Wesel, Mayence, Francfort, Wurzbourg et Bamberg. Moyennant des avis donnés parallèlement, leurs gîtes d'étapes sont prévus, leur subsistance est assurée partout. Ces unités, ces fractions sont maniées avec adresse et facilité comme des termes algébriques sans valeur propre, mais passant l'un dans l'autre, se multipliant, se réduisant à la fin en une savante formule qui régit la concentration des corps d'armée. Les maréchaux commandant ceux-ci ont reçu d'autre part, et à l'heure voulue, les instructions qui concernent le rassemblement général.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 211.

A ces conceptions de stratégie pure se mêlent les préoccupations de détails d'une minutie invraisemblable : « Y a-t-il des souliers ici? Envoyez des capotes là; des bidons, des marmites, en existe-t-il en suffisance? Qu'on n'hésite pas, qu'on en achète chez les habitants, mais surtout qu'on ne fasse pas de vilenies, qu'on les paye exactement. On a sans doute pensé aux légumes, à la viande, à la farine, mais a-t-on songé qu'il fallait du bois pour transformer cette farine en pain? Est-on muni de bois dans les places fortes? Qu'on en fasse venir du Tyrol. Y a-t-il des baraques de corps de garde sur les glacis de Mayence? »

Il exige qu'on lui réponde à toutes ces questions et, par surcroît de prudence, il les fait contrôler de deux ou trois côtés. A travers cette multitude affolante d'interrogations, de prescriptions, on est stupéfait de voir filer tout à coup des messages relatifs soit à l'emprunt de Naples et à la manière dont il doit se faire, soit à une pension qu'il faut délivrer à un ancien militaire de cent deux ans, soit aux recettes inexactes du percepteur de Venise, soit à la culture du coton en Corse, soit à un courrier arrêté par des voleurs entre Modane et Reggio, soit à la nomination des personnes qui accompagneront l'Impératrice en voyage, avec la désignation de la place de chacune dans les voitures, soit à des prêtres qu'il faut expulser de Naples parce qu'ils sont agents des intrigues anglaises; enfin ce billet ainsi conçu : « Demander à M. Denon s'il est vrai qu'on ait retardé hier l'entrée du Muséum et qu'on ait fait attendre le public. On ne peut rien faire qui soit plus contraire à mon intention (1). » Ajoutez-y les conseils de gouvernement à son frère Joseph, roi de Naples, et à son beau-fils Eugène, vice-roi d'Italie; comprenez-y les éclaircissements sur les causes de la guerre, rédigés en longues lettres à l'usage de ses alliés, les rois de Wurtemberg, de Bavière et l'Électeur de Bade dont il réclame le concours,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 210 à 245.

et vous aurez à peu près la nomenclature du travail de l'Empereur, en ces trois jours des 19, 20 et 21 septembre 1806.

Cette besogne phénoménale n'est pas d'un étourneau, ni d'un forcené. Tout y est efficace ; les ordres s'y précipitent, innombrables comme d'un imperceptible point lumineux, des infinités de rayons symétriques s'élancent pour projeter au loin la clarté dans le chaos.

CHAPITRE IX

Napoléon à Mayence. — Son travail opiniâtre. — Les adieux à l'Impératrice. — Plan de la campagne de Prusse. — L'ultimatum du roi de Prusse. — La fourmilière française et la magnificence du camp prussien. — Incapacité du duc de Brunswick. — Mort du prince Louis-Ferdinand à Saalfeld. — La bigarre de Weimar. — La manœuvre de concentration de l'armée française. — Les efforts incessants de l'Empereur. — Dernière exhortation pacifique de Napoléon à Frédéric-Guillaume. — Le jour du repos de l'armée française devient le jour de la plus grande agitation. — Absence de renseignements dans les temps anciens comme dans les temps modernes. — L'ascension de Landgrafenberg, réminiscence en Thuringe du passage des Alpes. — La revue dans le brouillard. — Le signal de la bataille d'Iéna. — Surprise de l'armée de Hohenlohe. — Imprudence et bravoure du maréchal Ney. — Les cavaliers du général Colbert. — La vieille méthode de guerre des Prussiens. — Deux victoires : Iéna et Auerstædt, le même jour et à la même heure. — Vaillance du maréchal Davout. — La justice de l'Empereur à l'égard de ce maréchal. — La reine Louise en fuite. — Alexandre Ier au Napoleonsberg. — La débâcle des deux armées prussiennes. — Les capitulations honteuses. — Fausse nouvelle de victoire à Berlin. — Les Berlinois en fête. — Le médecin de la Reine. — Louise de Prusse éplorée traverse la capitale. — Consternation et panique des Berlinois. — Les clameurs injurieuses contre les chefs de l'armée prussienne. — Le roi de Prusse demande un armistice. — Napoléon le refuse et propose la paix. — Hésitation et départ du délégué prussien. — L'Empereur au tombeau du grand Frédéric. — Entrée de Napoléon à Berlin. — L'Empereur fait le procès de la Reine devant le Conseil municipal. — Un interrupteur téméraire. — Les causes des diatribes de Napoléon contre la Reine. — Les provocations de Louise de Prusse. — Les tiroirs d'une jolie femme. — Les papiers secrets de la Reine. — Fureur de Napoléon. — Trahison de M. de Hatzfeld. — Clémence de l'Empereur touché par la douleur de la femme du coupable. — La semonce de Joséphine. — Le régiment extraordinaire du prince d'Isenbourg. — Les adulations de la noblesse allemande. — Organisation de la Prusse conquise. — Concours empressé des fonctionnaires prussiens et des Berlinois. — « La garde de honte à cheval. » — Séjour paisible de Napoléon dans la capitale prussienne. — Tableau de la vie à Berlin pendant l'occupation française. — Un gouverneur bourru bienfaisant. — Le troupier français chez l'habitant. — Relations cordiales des officiers et soldats avec la population berlinoise. — La discipline française. — Les méfaits des alliés de la Grande Armée. — Témoignages publics rendus par les autorités prussiennes à l'humanité des généraux français. — L'armée française quitte Berlin. — Immo-

lation de la Prusse à Tilsit, sous la présidence d'Alexandre Ier. — Napoléon victime de ses sentiments d'humanité.

Un corps prussien, commandé par le prince de Hohenlohe, était entré à Dresde le 13 septembre. Napoléon, selon toutes probabilités, l'apprit du 18 au 20 par son ambassadeur en Saxe. Dès lors, il n'y a plus d'illusion à se faire, la Prusse ne cédera que devant la force des armes. Le 25 septembre vers minuit, l'Empereur partit de Saint-Cloud et arriva le 28 à Mayence, accompagné de l'impératrice Joséphine. Le ministre des Relations Extérieures, Talleyrand, avait reçu l'ordre de le suivre.

A Mayence, Napoléon sans désemparer reprend son travail de préparation de la campagne. Il y passe ses jours et ses nuits. Trente-quatre ordres datés de deux heures du matin, de trois heures après midi ou de minuit (1) attestent qu'il consacra sans répit tout son temps à l'étude de ses cartes, à l'envoi d'estafettes dans toutes les directions. Au milieu de l'une de ces nuits, l'Empereur, arrêtant soudain sa dictée, dit au général Clarke : « Qu'en dites-vous, Clarke? Si en un an vous étiez gouverneur de Berlin et de Vienne (2)? » Cette hypothèse hardie — réflexion subite de l'homme qui embrasse du même coup la mobilisation, la concentration, la bataille, la conquête et jusqu'aux attributions d'emploi — se trouva bientôt réalisée. Le général Clarke fut effectivement gouverneur de la capitale de la Prusse, moins d'un an après qu'il avait exercé les mêmes fonctions dans la capitale de l'Autriche. Le 1er octobre, à Mayence, l'Empereur reçoit l'ultimatum de la Prusse. Sans perdre une minute il ordonne d'atteler les voitures et fait demander l'Impératrice dont il prend congé : « Elle pleurait beaucoup, dit Mme de Rémusat; l'Empereur, touché de ses larmes, la pressa longtemps

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 265 à 293
(2) *Mémoires du général de Ségur*, III, 8.

dans ses bras, paraissant avoir peine à s'en séparer. Il éprouvait une émotion assez vive, les larmes même le gagnaient; M. de Talleyrand semblait aussi fort préoccupé. » Enfin, « reprenant le dessus, l'Empereur serra la main de M. de Talleyrand, embrassa sa femme une dernière fois et dit à M. de Rémusat : « Les voitures sont là, n'est-ce pas? Avertissez ces messieurs « et marchons (1)! »

A neuf heures du soir, le 1er octobre, Napoléon franchit le Rhin. Il passe trois jours à Wurzbourg, dans le palais de l'Électeur qui s'était rallié à la cause de la France. Le roi de Wurtemberg vient saluer au passage son puissant allié; mais, accordant peu de temps aux réceptions à Wurzbourg comme partout, l'Empereur continue sans relâche à perfectionner les détails de son organisation militaire. « Son ordre du jour, daté de cette ville le 3 octobre, est, dit un critique compétent, un modèle de prévoyance digne d'être étudié par tous les généraux d'armée (2). » Pour la dixième, pour la vingtième fois peut-être depuis qu'il rédige les ordres de cette campagne, il revient sur ces recommandations relatives aux objets infimes dont tout autre croirait devoir s'épargner le souci, mais qui font partie cependant des éléments indispensables de la victoire. Avant de livrer le combat il veut la certitude que les premiers rôles sont en scène, que les plus petits accessoires sont à leur place. « Il est ordonné, dit-il, à MM. les maréchaux de faire passer par les généraux une revue, à l'effet de s'assurer si chaque soldat a cinquante cartouches et son épinglette; les caporaux, leur tire-bourres, chaque soldat deux paires de souliers dans le sac; si les capotes, les marmites et les gamelles, les outils de campement sont distribués; que ces objets ne sont plus dans les magasins, ni traînés à la suite des corps. On s'assurera que les baïonnettes ne manquent pas et qu'elles sont

(1) *Mémoires de madame de Rémusat*, III, 61.
(2) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1806, I, 316.

en état. Chaque corps d'armée doit se tenir en mesure de partir une heure après l'ordre reçu pour commencer la campagne. Il sera rendu compte du nombre d'outils qui se trouvent dans chaque division ainsi qu'en réserve dans chaque corps d'armée. »

L'homme qui a servi, l'homme qui a gravi tous les degrés de l'avancement, sait ce que valent les prescriptions théoriques repassées le plus souvent avec indifférence du supérieur à l'inférieur. La conception, la dictée d'un ordre n'est rien si celui-ci n'est pas suivi d'immédiate exécution. Il ne suffit pas à un chef d'avoir du génie, il lui faut, ce qui est beaucoup plus rare, la vigueur du génie qui impose ses volontés aussi bien au maréchal qu'au caporal. Mais encore, quelque confiance que Napoléon ait dans son prestige et dans le respect de son autorité, il garde sur tout un contrôle efficace, il exige que du haut en bas de l'échelle chacun vis-à-vis de lui soit engagé et responsable. Et c'est dans ses mains, c'est sous ses yeux qu'il veut voir arriver les états de vérification, la preuve de l'activité de tous. Aussi il ajoute : « Chacun de MM. les maréchaux enverra au quartier général un officier pour y apporter le compte de cette revue (1). »

Et ainsi de tous ses ordres. C'est toujours de plusieurs côtés qu'il cherche l'assurance d'avoir été compris et obéi. On le voit par exemple, le 5 octobre, donner la même mission à deux officiers, l'un est de sa maison, l'autre est aide de camp du général Savary. Au premier, M. de Montesquiou, il écrit : « Vous passerez toute la journée du 6 à Wurzbourg. Vous en partirez le 7 à quatre heures après midi. Vous irez le 7 à midi à la citadelle. Vous verrez le nombre de pièces en batterie. Comptez le nombre de voitures de compagnies d'artillerie et de sapeurs qui s'y trouvent. Vous vous arrangerez de manière à arriver le 8 à Bamberg, en prenant note de tout ce que vous aurez vu (2). » Le second,

(1) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1806, I, 474.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 313.

M. de Custine, fera, le lendemain, la contre-visite des lieux désignés à M. de Montesquiou : « M. de Custine visitera, le 8 à midi, la citadelle de Wurzbourg. Il comptera les pièces qui seront en batterie. Il comptera lui-même les voitures des détachements. Il apportera l'état de tous les corps, de tous les détachements; il partira de Wurzbourg le 8 à huit heures du soir, afin d'arriver le 9 à Bamberg au quartier général où il me fera un rapport exact sur tous les objets compris dans le présent ordre (1). » Il ne faudrait pas croire que ces soins exagérés, ces méfiances, soient des manies ou les originalités bizarres d'un esprit tatillon et tracassier. Pour l'Empereur il n'y a pas de petites choses dans les grandes affaires. Sa sollicitude opiniâtre a pour but de gagner la confiance du soldat. Celui-ci a besoin de sentir qu'un pouvoir tutélaire veille sur lui, qu'il ne manquera jamais de rien, qu'il n'a qu'à marcher en avant avec entrain, sans préoccupation d'aucune sorte. C'est le secret de la victoire, car de la gaieté de vivre vient l'insouciance de mourir.

Ce qui chez Napoléon est réellement merveilleux, dans le sens plein du mot, c'est cette faculté de mener de front, avec la plus profonde combinaison stratégique dont l'histoire militaire offre l'exemple, cette sorte d'arithmétique élémentaire du nombre des chariots et des caissons, et des heures nécessaires aux allées et venues d'un officier isolé. Là, à Wurzbourg, il ne savait point encore s'il aurait à combattre la Prusse seule, ou la Prusse réunie à l'Autriche et à la Russie agissant de concert par le nord et par le sud. Il fallait être paré à ces deux éventualités et s'assurer la victoire finale. Par une inspiration géniale il dispose ses forces sur un triangle dont le sommet est dirigé vers l'Autriche et la base vers la Prusse. Le sommet est en observation devant l'ennemi incertain; la base est en bataille contre l'ennemi certain. Sur les côtés sont des corps d'armée aussi voisins

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 312.

de la base que du sommet et prêts à se porter où l'attaque se produira en premier lieu. Toute surprise devient impossible. L'objectif principal, sauf irruption subite, est de se précipiter sur la Prusse avec des forces supérieures en nombre. L'Autriche n'étant pas encore en marche, le vrai péril n'est pas de son côté, mais en tout cas les troupes postées à la pointe du triangle, appuyées sur des forteresses, pourront résister assez longtemps pour contenir les alliés de la Prusse. Tous les renseignements s'accordent à représenter l'armée de Frédéric-Guillaume comme se formant en masse compacte et comme visant le Rhin qu'elle veut débarrasser de la présence des Français. La Cour de Berlin est convaincue qu'elle a réussi par ses ruses à endormir la vigilance de l'Empereur et que nos troupes, encore au début de leur formation, vont êtres surprises et balayées.

D'un coup d'œil Napoléon a saisi la témérité et la faiblesse de ce plan. Pour y répliquer, il a résolu de contraindre l'armée prussienne à retourner sur ses pas et à combattre, non plus pour vaincre mais pour couvrir ses magasins et la capitale de son royaume. Et il est certain de tirer grand bénéfice du désenchantement cruel qui va se produire dans les rangs prussiens lorsque aura lieu la marche rétrograde de cette armée, qui était partie empanachée d'orgueil pour aller d'un seul trait effeuiller des lauriers sur les rives de France.

Que, par une autre hypothèse, les Prussiens, rivalisant d'audace avec Napoléon, veuillent le couper de sa base d'opération en marchant imperturbablement sur Francfort, il n'en a cure. Ils auront d'abord devant eux Kellermann et Mortier avec l'armée de réserve, puis sur leur droite l'armée de Hollande commandée par Louis Bonaparte, et derrière eux la Grande Armée. Pris dans ce cercle de fer, « ils sont jetés dans le Rhin(1). » Ainsi tous les ressorts de cette gigantesque mécanique de guerre

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 293.

sont admirablement tendus. Sans qu'il puisse s'échapper, l'ennemi est enveloppé avant que le premier coup de canon ait été tiré. Il est battu sans bataille pour ainsi dire. De quelque manière qu'on envisage les résolutions du chef de l'armée française, elles constituent un véritable chef-d'œuvre au triple point de vue de la stratégie, de la politique et de la psychologie. Mais où l'œuvre de l'Empereur se complète et apparaît alors presque surhumaine, c'est quand on pense que cette énorme agglomération de près de deux cent mille soldats peut sans heurts ni chocs, sans croisements ni enchevêtrements, se réunir, se diviser, marcher, stationner, virer ou reculer dans toutes les directions et que partout, sur cet immense théâtre, grâce au travail assidu de son chef, elle trouvera vivres et munitions, secours de forteresses ou remparts improvisés. « Prévenez bien les officiers du génie, avait-il dit, que mon intention est dans cette campagne de remuer beaucoup de terre, qu'il faut donc qu'ils aient beaucoup d'outils (1). »

Tranquillisé par les rapports du sud sur l'attitude de l'Autriche et de la Russie, assuré que la Prusse ne sera pas secourue, Napoléon, le 4 octobre, abandonne son plan d'ensemble contre une coalition éventuelle et manœuvre contre la Prusse toute seule. Il transporte le quartier général à Bamberg. Là il prend connaissance d'un manifeste dans lequel le roi de Prusse énumérait ses griefs contre la France et les motifs qui l'ont déterminé à la guerre. Les explications ne comptaient pas moins de vingt pages. Ce serait beaucoup de paroles pour un homme qui aurait raison. Tout dans ce laborieux factum est imputé à crime à Napoléon, même ce qu'il n'a pas fait. Dès les premières lignes, sont parfaitement exprimés les mobiles des coalitions sans cesse reprises contre la France. Le Roi révèle qu'il est bien plus l'agent des monarchies européennes que le gardien des intérêts

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 200.

de la Prusse. « La politique française, dit-il, a été depuis 1792 le fléau de l'humanité. » De son propre aveu, on ne saurait trop le remarquer, Frédéric-Guillaume confirme, à la face du monde, que cette nouvelle levée de boucliers n'est que la continuation des entreprises dirigées contre la France depuis la Révolution.

Ensuite il reproche à la France les choses les plus étrangères à la politique prussienne ; telles sont les affaires de la République de Gênes, de la Porte Ottomane ou de la Syrie. A la charge personnelle de Napoléon sont relevés jusqu'à ses bienfaits, ses générosités grandioses représentées comme autant de pièges qui auraient été tendus à la bonne foi prussienne pour mettre à mal cette puissance avec le reste de l'Europe. Enfin il revient sur les questions aplanies depuis longtemps et parmi lesquelles se retrouve la très inattendue évocation de la mort du duc d'Enghien.

Mais le grief principal, c'est la cession du Hanovre à l'Angleterre, consentie, disait le Roi, par l'Empereur au cours des négociations de la paix continentale. Nous n'irons pas jusqu'à dire, avec un des plus grands historiens allemands, que la Prusse, pour justifier ses ressentiments, prenait prétexte de propos de table tenus intentionnellement par lord Yarmouth (1). Nous déclarerons franchement ici que l'Empereur n'avait pas voulu rompre les négociations avec l'Angleterre par un refus formel d'examiner la question du Hanovre. Pour ne pas être accusé de frustrer le monde entier des bienfaits de la paix, il s'était cru le devoir de ne fermer violemment aucune des portes susceptibles de conduire à une solution si désirable. Au surplus, tant que les pourparlers se continuaient, les attributions de territoire pouvaient se modifier. Devant de nouvelles concessions, les exigences primitives se seraient probablement amen-

(1) Haüsser, *Deutsche Geschichte*, II, 711.

dées. En vérité, qui se croirait autorisé à déclarer la guerre parce qu'en des conférences on a prononcé le nom d'une province? Tout au plus se permettrait-on de solliciter quelques éclaircissements. C'est du reste ce qu'avait fait la Prusse par l'organe de son ambassadeur à Paris. Napoléon, avec sa sincérité et sa droiture habituelles, lui avait répondu : « Je ne vous dirai pas que si la conclusion de la paix n'eût tenu qu'à la restitution du Hanovre à l'Angleterre, je n'eusse peut-être cru nécessaire d'y souscrire, mais j'aurais demandé quinze jours pour envoyer quelqu'un à Berlin proposer au Roi ou des compensations, car il vous fallait des indemnités, ou bien que Sa Majesté Prussienne forçât la fermeture du Sund et m'aidât à continuer la guerre contre l'Angleterre (1). » Ces paroles avaient été prononcées le 8 septembre. C'est donc à bon escient qu'un mois après, le 7 octobre, Frédéric-Guillaume dénaturait la vérité en affirmant que la France avait disposé du Hanovre sans ménagements envers la Prusse.

Mais ce qui accuse encore la mauvaise foi du Roi c'est qu'il ne s'était jamais considéré lui-même comme propriétaire définitif du Hanovre. En juin 1806, le roi de Prusse était le premier à dire que la possession du Hanovre ne saurait être régulière avant la signature de la paix générale (2). Aussi notre ambassadeur à Berlin avait-il observé que, contrairement à l'usage, le Roi s'était abstenu de faire prêter serment de fidélité par les fonctionnaires hanovriens (3). Dans ses lettres à l'empereur de Russie, Frédéric-Guillaume dit plusieurs fois et clairement que, cédant aux instances du Tsar, la Prusse acquiesce à l'ajournement de la question du Hanovre (4). Haugwitz, de son côté, confirme les intentions de son maître (5). Enfin, dans sa

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 558.
(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 43.
(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères, Prusse*, 239.
(4) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 48.
(5) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 562.

correspondance avec M. Adair, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, Hardenberg, ministre secret des Relations Extérieures de Prusse, répète en maints endroits que « la Prusse n'attache aucune importance à la conservation du Hanovre et que sur cet objet on s'arrangera facilement à l'amiable avec l'Angleterre (1) ».

D'après cela, on ne voit pas bien quel méfait avait commis l'Empereur en prenant part à des conversations relatives au Hanovre. Des motifs de guerre la Prusse n'en avait d'aucune sorte. En aurait-elle eu qu'ils fussent tombés devant les propositions tant de fois réitérées par Napoléon de lui donner toute satisfaction, de retirer ses troupes d'Allemagne si elle désarmait. Ne pouvant passer sous silence cette démarche absolument pacifique, le roi de Prusse dit avec quelque impudence : « Par une ironie plus outrageante qu'un refus, on offrit de retirer les troupes qui étaient entrées en Westphalie si la Prusse voulait faire cesser ses préparatifs (2). » De tels arguments, intentionnellement faux, n'impressionnèrent pas beaucoup l'Empereur. Il comprit que la force brutale seule pourrait ramener à la raison des esprits aussi égarés que l'étaient ceux de la Cour prussienne. Ayant à peine parcouru ce qu'il appelle « cette rapsodie », il fit venir Berthier et lui dit : « J'ai reçu de la Prusse un ultimatum par lequel on nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8. Jamais un Français n'y a manqué ; mais, comme on dit qu'il y a une belle reine qui veut être témoin du combat, soyons courtois et, sans nous coucher, marchons pour la Saxe (3). »

Aussitôt, il ordonne à Murat de prendre en personne la direction de quatre brigades de cavalerie légère qui feront, le lendemain, une grande reconnaissance à l'effet d'explorer le pays, de

(1) Sir R. Adair, *Mémoires historiques*, p. 130-134.

(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 32-55 ; *Manifeste du roi de Prusse*.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 326.

s'assurer des moyens de communication à travers les massifs des forêts qui bordent la Saxe et de se rendre compte de la situation de l'ennemi ; un officier du génie sera attaché à chaque brigade et recueillera les détails topographiques (1). Tous les renseignements seront remis à l'Empereur, le lendemain à minuit au plus tard.

D'autre part l'ouverture de la campagne avait été annoncée par une proclamation qui se terminait ainsi : « Soldats ! il n'est aucun de vous qui veuille retourner en France par un autre chemin que par celui de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous des arcs de triomphe. Eh quoi ! aurions-nous donc bravé les saisons, les mers, les déserts, vaincu l'Europe plusieurs fois coalisée contre nous, porté notre gloire de l'Orient à l'Occident, pour retourner aujourd'hui dans notre patrie comme des transfuges après avoir abandonné nos alliés, et pour entendre dire que l'aigle française a fui épouvantée à l'aspect des armées prussiennes? Mais déjà elles sont arrivées sur nos avant-postes. Marchons donc puisque la modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva il y a quatorze ans! Qu'ils apprennent que, s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaine et de puissance avec l'amitié du grand peuple, son inimitié, qu'on ne peut provoquer que par l'abandon de tout esprit de sagesse et de raison, est plus terrible que les tempêtes de l'Océan (2). »

A cet appel, tous les soldats répondent en rivalisant d'ardeur. Le camp français est une fourmilière laborieuse, activée par la voix et par l'exemple d'un chef qui prodigue aux yeux de tous l'infatigable énergie de sa jeunesse et les ressources inépuisables de son génie. Quel contraste avec le camp prussien, dont le rassemblement s'était fait à Erfurt pendant que le roi de Prusse dissimulait encore à Napoléon ses desseins belliqueux!

(1) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1806, I, 324-325.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 314.

Le Roi et la Reine étaient partis de Berlin, le 18 septembre, dans un attirail de magnificence. Toute la maison militaire du Roi, les dames d'honneur de la Reine, la plupart des ministres, plusieurs ambassadeurs avec leurs attachés, « une vraie colonne diplomatique », dit un témoin, formaient une Cour complète qui, en grand apparat, se rendait à la guerre. « Le nombre de personnes attachées au quartier général était évalué à deux mille sans compter les troupes (1). » On allait au choc épouvantable de deux armées comme à quelque manœuvre de gala.

Durant les deux premières semaines de cette réunion pompeuse, on donna des fêtes, on fut tout à la joie des succès prochains, à l'impatience de la bataille. Un doute sur l'avenir eût été une injure à l'honneur de l'armée prussienne. On brûlait de voir se mesurer avec les héritiers des traditions du Grand Frédéric ce Napoléon qui, dénué d'art militaire, n'avait eu jusqu'à présent pour toute chance que la médiocrité de ses adversaires ! Cette supériorité même était presque inutile puisque, dans leur infatuation, les Prussiens n'admettaient point que Napoléon pût être avant un mois en mesure d'agir. Ils regrettaient, pour ainsi dire, d'avoir tout le temps de déboucher dans la vallée du Mein et d'attaquer l'adversaire dans des conditions à peu près dérisoires, avant qu'il eût rallié assez de forces pour tenir tête à l'armée royale. On eût volontiers souhaité moins de facilité de vaincre tant on était sûr de la victoire.

Ces hâbleries, répétées à tout venant avec une conviction chaleureuse, en imposaient aux plus sages, aux plus incrédules. Ceux-ci n'étaient pas éloignés de partager l'illusion générale en voyant défiler ces troupes fraîches et belles comme si elles sortaient pour la première fois de leurs casernes, les officiers remplis d'enthousiasme, les hommes d'une tenue superbe, les chevaux de la plus grande beauté, avec leurs cavaliers dont on

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 73. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)

disait en Europe : « Quand un cavalier prussien est tombé, il faut encore lui donner un coup de pied pour l'abattre (1). »

Une confiance aussi certaine dispensait des soins méticuleux qui absorbaient, au camp français, tous les instants de l'Empereur et de ses subordonnés. Au quartier général du Roi, il n'était point question de prendre part aux basses besognes de l'approvisionnement et de l'équipement des troupes. On se réservait pour des travaux plus élégants et, par exemple une proclamation que devait signer le Roi devenait une affaire d'importance extrême. Tout le monde en était affairé. Chacun de son côté ébaucha un projet de rédaction; on fit même appel aux lumières d'un délégué autrichien, le chevalier de Gentz; finalement l'éloquence de ce dernier emporta tous les suffrages; elle fut jugée digne d'être soumise à l'approbation de Frédéric-Guillaume. Ce prince y fit quelques corrections ou additions, les unes indispensables, les autres absurdes. Alors grand émoi chez les dignitaires de la Cour. Qui se chargera, qui se permettra de rectifier les fautes de style, les confusions d'événements commises par le Roi?

Une autre affaire non moins capitale fit l'objet de nombreux conciliabules; des généraux, des ministres clairvoyants avaient émis l'idée que la présence de la Reine « pouvait à chaque instant devenir la cause de sérieuses difficultés ». Ils prétendaient non sans raison que la berline de la souveraine, suivie de vingt autres voitures toutes escortées d'infanterie et d'artillerie, flanquées de cavalerie, étaient une gêne intolérable dans une armée en marche. D'autres, sans nier les embarras occasionnés par la présence de la Reine, protestaient violemment contre son départ; ils jugeaient « qu'elle était absolument nécessaire pour maintenir le Roi dans ses dispositions énergiques ». Malgré tout, les généraux insistaient pour l'éloignement de la reine Louise; mais

(1) *Souvenirs du général Colbert*, II, 313.

celle-ci « obtenait chaque soir du Roi l'autorisation de l'accompagner le jour suivant ». Ainsi furent passées, en ces délibérations byzantines, des journées précieuses qui décidèrent de la grandeur prussienne.

Il convient de dire que, pour la préparation matérielle de la campagne, on se croyait fondé à se reposer en toute sécurité sur le généralissime, le duc de Brunswick. Ce général avait été longtemps considéré comme l'un des plus illustres capitaines du dix-huitième siècle. Dans la guerre de Sept ans, dans les campagnes de Bohême et de Silésie, il avait donné des preuves remarquables de ses talents militaires. Son échec de 1792 ne l'avait pas discrédité auprès de ses contemporains. Il passa seulement pour un héros malheureux. Son génie était hors de discussion dans toute l'armée prussienne. De plus il avait été désigné par le Tsar pour le commandement en chef de cette campagne. Alexandre Ier lui avait fait une auréole sacrée, le jour où il lui avait dit : « J'espère bien avoir le plaisir de servir sous vos ordres. »

Une telle marque d'estime valait mieux à la Cour de Prusse que tous les diplômes scientifiques. Cependant quelques esprits rares mais avisés ne pratiquaient pas le culte fervent dont le duc de Brunswick était l'objet. Ils ne pouvaient se défendre d'une certaine défiance en face de ce septuagénaire alourdi par l'âge, glacé dans son énergie d'autrefois, lent à se décider et qui n'était pas d'accord avec ses conseillers, encore moins avec lui-même. Ils n'apercevaient qu'indécision et faiblesse, en place du génie et du courage nécessaires à une marche rapide en avant. Enfin ils n'auguraient rien de bon d'un vieillard, esclave de ses passions séniles et qui oubliait le respect dû à la dignité de son rang, à la discipline d'une armée, en promenant dans sa voiture au milieu de ses troupes une actrice française, Mlle Duquesnoi, sa maîtresse (1).

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 202.

Un observateur, qui s'entretint avec le duc à cette époque, résume ainsi ses impressions : « Il y avait dans sa contenance, dans ses regards, dans ses gestes, quelque chose de mal assuré, de louche, d'impuissant, une agitation qui n'annonçait rien moins que la conscience de ses forces. » Aussi, dès que les Français furent signalés à proximité des avant-gardes prussiennes où on ne les attendait guère, il fut tout de suite visible que le généralissime n'avait aucun plan fixe et raisonnable sur l'ensemble des opérations. On ne tarda pas à constater qu'il en dirigeait très mal les détails. Il fatiguait les troupes par des dispositions confuses et contradictoires, par des marches et des contremarches, par une mauvaise répartition des cantonnements, par des difficultés continuelles pour la subsistance. Des corps entiers n'avaient pas de pain, pas de fours, pas de boulangerie. Il épuisait en pure perte la force de ses soldats qui, excédés de fatigues et de misère, étaient condamnés à faire médiocrement leur devoir. Des avertissements significatifs se firent entendre parmi ce désarroi causé par l'insuffisance du commandement. Des officiers valeureux et braves demandaient qu'on remplaçât le duc de Brunswick. Le vieux général Kalkreuth disait hautement « que le terme fatal avançait à grands pas, qu'à moins d'un miracle on marchait à un désastre (1) ».

Ceux qui osaient se montrer anxieux de l'issue de la guerre eurent momentanément à subir les railleries et les sarcasmes de leurs contradicteurs. Le 9 octobre, eut lieu le premier contact des armées belligérantes, combat d'avant-garde des deux côtés. Les Français, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu, refusèrent de s'engager. Le général prussien note dans son rapport « que l'ennemi a montré une certaine timidité qu'on ne lui connaissait pas habituellement ». A cette nouvelle les Prussiens ne se sen-

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 75. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)

tirent pas d'orgueil ; ils y virent la preuve de la peur que leurs bataillons inspiraient aux Français. On eut beaucoup de mal à dissuader le quartier général prussien d'envoyer à travers l'Europe un bulletin de victoire qui aurait ridiculement commencé l'histoire de cette guerre par la relation prétentieuse de la retraite volontaire d'une colonne avancée.

On fit d'autant mieux de s'abstenir que l'enthousiasme du 9 eut un contre-coup terrible, le lendemain 10. Ce jour-là commencèrent à se réaliser de façon foudroyante les pronostics pessimistes du Nestor de l'armée, le général Kalkreuth. Dès le 10 au soir, on eut à Weimar le spectacle d'une bagarre telle qu'on en a rarement vue : les rues étaient gorgées de troupes en débandade, de chariots, de chevaux se poussant les uns les autres. Sur l'Esplanade, trois ou quatre cents officiers de tous grades, de toutes armes, de toutes couleurs, formaient cet amalgame bigarré qui est toujours le présage de quelque sinistre événement. Les visages étaient consternés. On se montrait la demeure royale où le Roi et la Reine venaient d'arriver et où ils ne voulaient recevoir personne. Pour qui se rappelait les réceptions brillantes de naguère, les démonstrations triomphantes de la veille encore, le spectacle était lugubre. Les gens de la Cour, pâles et défaits, abordaient les nouveaux arrivants en disant : « Vous ne savez pas ce qui se passe. Nous avons perdu une bataille. Le prince Louis est tué. » Et les larmes étouffaient les voix. Tout cependant, on le savait bien, ne pouvait pas être perdu puisque les Souverains demeuraient là, à vingt kilomètres à peine du théâtre du combat ; mais dans ce désespoir cruel, il y avait autant de rage que de douleur. C'était le premier coup et la première désillusion, c'était le premier écroulement des ambitions prussiennes.

En réalité, au combat de Saalfeld qui avait été défavorable aux Prussiens, leurs pertes s'élevaient à peine à trois mille

hommes tant tués que blessés (1). L'action fut engagée par le prince Louis-Ferdinand malgré l'ordre formel qu'il avait reçu de battre en retraite s'il se trouvait en face de forces supérieures. N'écoutant que ses instincts de militaire audacieux, il s'attaqua aux têtes de colonne du corps d'armée entier du maréchal Lannes. Après que sa ligne de bataille eut été rompue, le prince royal, voyant tous ses corps dispersés, voulut faire un dernier effort et se mit à la tête de cinq escadrons de hussards. Ceux-ci chargèrent impétueusement les Français qui s'avançaient en muraille. Les hussards furent bientôt pris par les deux flancs entre les colonnes françaises. Le massacre fut horrible. Les fuyards poursuivis par les Français propagèrent le désordre en se jetant sur les colonnes d'arrière. L'inégalité du terrain coupé de chemins creux augmentait encore la confusion.

Le prince Louis-Ferdinand, au milieu de cette bousculade, s'efforçait vainement de ramener les hésitants ; entraîné trop loin et près de tomber dans les mains de l'ennemi, il s'aperçut que ses décorations et le plumet très élevé qu'il portait à son chapeau le faisaient remarquer et viser personnellement. Il couvrit ses ordres avec son chapeau et chercha à sortir de la mêlée ; mais en franchissant une haie son cheval s'entrava. Il fut rejoint par le maréchal des logis Guindé, du 10e hussards. Alors un duel épique s'engagea entre le prince et ce sous-officier. « Rendez-vous, colonel ! » cria Guindé qui attribuait ce grade à son adversaire. « *Sieger oder Tod!* (La victoire ou la mort!) » répondit Louis-Ferdinand en mettant l'épée à la main. En héros désespéré, il vendit chèrement sa vie. D'après le rapport du chirurgien Gallernat qui examina son corps dans l'église de Saalfeld, le lendemain à midi, il ne fallut pas moins de six coups de sabre, dont quatre à la tête, un à la poitrine et l'autre au bras droit, pour abattre ce prince d'une bravoure sans rivale,

(1) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1806, II, 56.

l'espoir et l'idole de l'armée prussienne, l'un des principaux artisans de la guerre actuelle qu'il inaugurait en rachetant noblement de son sang les maux qu'il avait contribué à attirer sur sa patrie (1). Sur le corps du malheureux et vaillant prince, on trouva quatre lettres dont deux écrites en français par ses sœurs qui lui racontaient joyeusement des anecdotes recueillies dans les salons berlinois et relatives à la guerre. Ces lettres, percées d'un coup de pointe de sabre, maculées du sang d'un Hohenzollern, sont conservées à nos archives des Affaires Étrangères.

Le général Suchet s'empressa de recueillir sur le champ de bataille les restes de Louis-Ferdinand. Le maréchal Lannes ordonna que les honneurs funèbres dus à son rang princier et à sa valeur lui fussent rendus avec toutes les pompes militaires. En apprenant la fin tragique du prince, l'Empereur fit écrire par Berthier au roi de Prusse les lignes suivantes : « Sire, l'empereur Napoléon me charge d'avoir l'honneur de témoigner à Votre Majesté toute la part qu'il prend à la peine qu'à dû lui faire la mort glorieuse du prince Louis (2). » Dans le deuxième Bulletin de la Grande Armée, l'Empereur dit : « La mort du prince Louis-Ferdinand est glorieuse et digne de respect; il est mort comme doit désirer de mourir tout bon soldat (3). »

A la nouvelle désastreuse du combat de Saalfeld, le duc de Brunswick fut effrayé, déconcerté. Il ne savait absolument plus ce qu'il faisait, ni ce qu'il voulait faire, ni où il était, ni où il allait. Il avait autour de lui des talents, des énergies, il les négligea; il ne prit conseil que de ses terreurs et de ses incertitudes. Pour se donner sans doute le temps de la réflexion et

(1) Sur la mort du prince Louis-Ferdinand, voir *Archives de la Guerre* (dossier du 11 octobre 1806; *Rapport de Gallernat*, chirurgien-major au 40e de ligne; *Rapport de M. de Mumpfling*, ingénieur au service du roi de Saxe; *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 340; Mathieu Dumas, *Précis, etc.*, 1806, II, 50-56; baron Ernouf, *les Français en Prusse*, 61; *Mémoires du général de Ségur*, III, 11-13; *Souvenirs du général Colbert*, II, 456.

(2) Capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, p. 520.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 340.

sans trop calculer les conséquences de sa décision, il ordonna la marche rétrograde de sa principale armée sur Weimar. A partir de ce moment, on le voit prescrire comme avec une application persistante toutes les mesures propres à faciliter l'exécution des plans de Napoléon. Si celui-ci avait pu transmettre sa pensée à son adversaire, le rendre docile par une suggestion magnétique, il n'aurait pu lui commander d'autres mouvements que ceux qui avaient pour résultat de dégarnir la gauche de l'armée prussienne.

La journée de Saalfeld avait produit peu d'émotion au camp français. Par ordre de l'Empereur, en date de l'avant-veille, le maréchal Lannes devait attaquer l'ennemi s'il le rencontrait (1). De son quartier général (Ebersdorff) à douze kilomètres de Saalfeld, Napoléon entendit le canon dans cette direction. Il comprit aussitôt que les troupes de Lannes étaient aux prises avec les Prussiens et il ordonna au général Dupont de se porter dans la direction de Saalfeld. Il jugea cette mesure suffisante pour soutenir Lannes. A quatre heures du soir, ne percevant plus le bruit du canon, il en conclut que l'ennemi était battu. Il connaissait ses généraux. Il savait que quatre heures n'était pas l'heure à laquelle ils avaient l'habitude d'arrêter le feu, à moins qu'ils ne fussent victorieux. Pas une minute, il ne supposa que même devant un ennemi dix fois supérieur un corps français cesserait de combattre avant la nuit. C'est ainsi qu'avec une assurance admirable, alors qu'il n'avait encore reçu aucune nouvelle de l'engagement, il écrivit à Murat : « Comme j'ai cessé d'entendre la canonnade ce soir, je suis porté à croire que l'ennemi ne s'est pas défendu longtemps à Saalfeld. » Et tranquillement l'Empereur attend le bulletin de victoire, qu'indubitablement, selon lui, il va recevoir du maréchal Lannes. En effet, à sept heures du soir, le maréchal en-

(1) Capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, p. 403.

voyait au quartier impérial le compte rendu succinct de l'affaire de Saalfeld.

Après avoir combattu à Saalfeld, le 5e corps, commandé par le maréchal Lannes, continua sa marche en tenant la gauche de l'armée française qui, en échelons serrés, s'avançait pour menacer le cœur de la monarchie prussienne. Ce mouvement hardi s'opérait en face de l'extrémité gauche de la ligne brisée qui, de Gotha à Iéna, figurait les positions de l'armée prussienne. Aux derniers renseignements, l'avant-garde du prince de Hohenlohe commandant en chef de l'aile gauche, occupait les environs d'Iéna; et c'est là ou à Géra, ville distante de quinze kilomètres, que, sous peine de livrer sans défense la route de leur capitale, les Prussiens seraient forcés d'accepter la bataille. Avec une incomparable science de la guerre, Napoléon avait prévu qu'à Géra, sûrement, il serait fixé sur le parti définitivement choisi par l'ennemi; et, dès le 10 octobre, il écrivait à Soult cette phrase dont l'événement a fait une prophétie : « A Géra les affaires s'éclairciront (1). »

La marche envahissante des Français avait été commencée le 8 octobre dans la nuit. A deux heures du matin, Napoléon assista lui-même au passage des massifs de la forêt (Frankenwald) qui lui ouvraient les portes de la Saxe. C'était l'opération culminante de la manœuvre. Au moment de s'y rendre, l'Empereur écrivait au maréchal Soult : « Donnez-moi plus fréquemment de vos nouvelles. Dans une guerre combinée comme celle-ci, on ne peut arriver à de beaux résultats que par des communications très fréquentes; mettez cela au premier rang de vos soins. Ce moment est le plus important de la campagne. Les Prussiens ne s'attendaient pas à ce que nous voulions faire; malheur à eux s'ils hésitent et s'ils perdent une journée (2)! » L'Empereur marchait avec le centre de l'armée, et le maré-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 335.
(2) Capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, p. 399.

chal Soult occupant la droite, devait gagner Géra, tandis que Lannes à gauche était momentanément d'avant-garde vers Saalfeld. Le 10, Napoléon fait une halte, laissant à Lannes le temps de déblayer le terrain. Sa plus haute préoccupation est néanmoins de ne pas perdre le contact avec ce maréchal et il règle sa vitesse pour permettre à Soult, qui est en arrière, de se mettre à niveau. De cette façon il aura les trois fractions de son armée sous sa détente, prêtes à être lancées dans les directions qu'il choisira lorsque l'heure sera venue de prendre spontanément les dispositions de combat. Une fois que toutes ses forces seront à hauteur les unes des autres, il sera sûr de la victoire. A huit heures du matin, il mande à Soult : « Si ma jonction est faite avec ma gauche, je pousserai en avant. Après cela, quoi que fasse l'ennemi, s'il m'attaque je serai enchanté; s'il se laisse attaquer, je ne le manquerai pas... Je désire beaucoup une bataille. S'il a voulu m'attaquer, c'est qu'il a une grande confiance dans ses forces; il n'y a pas d'impossibilité alors qu'il ne m'attaque; c'est ce qu'il peut me faire de plus agréable. Après cette bataille, je serai à Dresde ou à Berlin avant lui (1). »

La manœuvre de concentration, s'exécutant simultanément avec la marche en avant, est terminée le 12, jour où le quartier impérial est établi à une petite étape de Géra. Là l'Empereur apprend qu'après Saalfeld, le duc de Brunswick a fait reculer sa droite. Que cette retraite soit partielle ou générale, il est urgent de s'y opposer. Il ne faut pas que l'armée prussienne puisse s'échapper. La profondeur et la simplicité des moyens employés par l'Empereur l'ont mis en état de parer à toutes les éventualités. Son centre, en une pointe rapide est jeté sur Naumbourg, pour y tenir la route de Berlin. De cette manière, la retraite la plus directe sur la capitale est coupée à l'armée prussienne.

(1) Capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, p. 459.

Jamais l'Empereur n'aurait osé espérer s'emparer de la haute vallée de la Saalle sans rencontrer de résistance; dès lors il considère que les Prussiens sont inévitablement perdus. Il l'annonce à tout le monde, de tous les côtés à la fois. Le 12, à quatre heures du soir, il écrit à Lannes : « ... Toutes les lettres interceptées font voir que les ennemis ont perdu la tête. Ils tiennent conseil nuit et jour et ne savent quel parti prendre. Vous verrez que mon armée est réunie, que je leur barre le chemin de Dresde et de Berlin... Jusqu'à cette heure, ils montrent bien leur ignorance de l'art de la guerre... (1).» D'autre part il mande à Murat : « Vous verrez par la situation de l'armée que j'enveloppe continuellement l'ennemi (2). » Dans un billet à Talleyrand il dit : « Les affaires vont ici tout à fait comme je les avais calculées, il y a deux mois, à Paris, marche par marche, presque événement par événement; je ne me suis trompé en rien... Il se passera des choses intéressantes d'ici deux ou trois jours; mais tout paraît me confirmer dans l'opinion que les Prussiens n'ont presque aucune chance pour eux. Leurs généraux sont de grands imbéciles. On ne conçoit pas comment le duc de Brunswick, auquel on accorde des talents, dirige d'une manière aussi ridicule les opérations de son armée (3). » L'Empereur est tellement fort de ses positions, il est tellement sûr du résultat final qu'il n'hésite pas à proclamer publiquement ce qu'il écrit à ses collaborateurs ou confidents. Au mépris des indiscrétions et de l'espionnage, il dit le même jour dans le deuxième Bulletin : « Dresde ni Berlin ne sont couverts par aucun corps d'armée. Tournée par sa gauche, prise en flagrant délit au moment où elle se livrait aux combinaisons les plus hasardées, l'armée prussienne se trouve dès le début dans une position assez critique. Elle occupe Eisenach, Gotha,

(1) Capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, p. 516.
(2) *Ibid.*, p. 522.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 342.

Erfurt, Weimar. Le 12, l'armée française occupe Saalfeld et Géra, et marche sur Naumbourg et Iéna. Les coureurs de l'armée française inondent la plaine de Leipzig (1). »

Par quel miracle d'imprévoyance, de cécité épaisse, les généraux prussiens ne parèrent-ils pas à leur situation périlleuse, quand Napoléon la démontrait en termes si clairs et si précis, l'affichait, pour ainsi dire, à tous les poteaux de son camp? Comment n'eurent-ils pas la seule idée capable de leur offrir une chance de salut? Pourquoi ne se concentrèrent-ils pas en une masse carrée de cent cinquante mille hommes, formidable barricade humaine qui fermerait la route de Berlin menacée si visiblement par les Français? Mais ils étaient paralysés dans leurs moyens par la secousse qu'ils avaient subie instantanément lorsque le danger s'était dressé devant eux. Napoléon au contraire gardait tout son sang-froid; il ne se laissait enivrer ni par ses succès du début, ni par sa certitude de vaincre que partageaient ses lieutenants, dont l'un, Davout, écrivait dès le 12 : « Cette campagne promet d'être plus miraculeuse encore que celles d'Ulm et de Marengo (2). » Si heureuses que fussent ces prémices, si grande que fût sa confiance dans la valeur de son armée, l'Empereur, sachant à quel prix on achète la victoire, ne se croyait dispensé d'aucun effort. Ce n'est point une image de dire qu'il peinait nuit et jour. Le seul repos qu'il se donnait, c'était de huit heures à minuit, c'est-à-dire au moment où les mouvements du jour sont terminés et où ceux du lendemain ne sont pas commencés. La somme de son travail, ses excès de fatigue sont relatés simplement par lui-même dans une lettre qu'il écrivit à Joséphine en cette nuit du 12 au 13, quand, à deux heures, il arriva au village de Géra. Il faut citer cette lettre entièrement pour voir l'homme dans son activité prodigieuse, dans sa tranquille confiance, dans son indifférence de toute

(1) Capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, p. 525
(2) *Correspondance du maréchal Davout*, I, 275.

lassitude corporelle, dans son désir de rassurer les siens, et même dans sa bonhomie : *Géra, deux heures du matin.* « Je suis aujourd'hui à Géra, ma bonne amie ; mes affaires vont fort bien et tout comme je pouvais l'espérer. Avec l'aide de Dieu, en peu de jours cela aura pris un caractère bien terrible, je crois, pour le pauvre roi de Prusse que je plains personnellement parce qu'il est bon. La Reine est à Erfurt avec le Roi ; si elle veut voir la bataille, elle aura ce cruel plaisir. Je me porte à merveille, j'ai déjà engraissé depuis mon départ; cependant je fais de ma personne vingt et vingt-cinq lieues par jour, à cheval, en voiture, de toutes les manières. Je me couche à huit heures et suis levé à minuit. Je songe quelquefois que tu n'es pas encore couchée (1). »

Il résulte sans conteste, pensons-nous, des documents que nous venons de citer, que l'Empereur, le 12 octobre, était absolument persuadé de vaincre l'armée prussienne ; que cela ne faisait pas l'ombre d'un doute dans son esprit. Or il recherchait si peu les émotions sanguinaires des champs de bataille, qu'en dépit de son assurance il adressa, ce jour même, au roi de Prusse, une lettre par laquelle il lui offrait encore de conclure la paix. Oui, à cette heure décisive, malgré tous ses avantages, malgré le trouble que la défaite de Saalfeld avait dû jeter dans les rangs prussiens, il ne réclamait pas autre chose que le désarmement réciproque. Pour cette dernière tentative pacifique, il prenait prétexte d'accuser réception de l'ultimatum prussien du 1er octobre et du volumineux manifeste daté du 7 : « Votre Majesté, disait Napoléon, m'a donné rendez-vous le 8. En bon chevalier, je lui ai tenu parole. Je suis au milieu de la Saxe. Qu'elle m'en croie, j'ai des forces telles que toutes ses forces ne peuvent balancer longtemps la victoire. Mais pourquoi répandre tant de sang ? A quel but ? Je tiendrai à Votre

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, II, 182.

Majesté le même langage que j'ai tenu à l'empereur Alexandre deux jours avant la bataille d'Austerlitz. ... Sire, j'ai été votre ami depuis six ans. Je ne veux point profiter de cette espèce de vertige qui anime ses conseils et qui lui a fait commettre des erreurs politiques dont l'Europe est encore tout étonnée et des erreurs militaires de l'énormité desquelles l'Europe ne tardera pas à retentir. Si elle m'eût demandé des choses possibles par sa note, je les eusse accordées; elle a demandé mon déshonneur, elle devait être certaine de ma réponse. La guerre est donc faite entre nous, l'alliance est rompue pour jamais. Mais pourquoi faire égorger nos sujets? Je ne prise point une victoire qui sera achetée par la vie d'un bon nombre de mes enfants. Si j'étais à mon début dans la carrière militaire et si je pouvais craindre les hasards des combats, ce langage serait tout à fait déplacé. Sire, Votre Majesté sera vaincue. Elle aura compromis le repos de ses jours sans l'ombre d'un prétexte. Elle est aujourd'hui intacte et peut traiter avec moi d'une manière conforme à son rang... elle traitera avant un mois dans une situation différente... Elle m'a dit qu'elle m'avait souvent rendu des services. Eh bien, je veux lui donner la preuve du souvenir que j'en ai. Elle est maîtresse de sauver à ses sujets les ravages et les malheurs de la guerre. A peine commencée, elle peut la terminer, et elle fera une chose dont l'Europe lui saura gré. Sire, je n'ai rien à gagner contre Votre Majesté. Je ne veux rien et n'ai rien voulu d'elle. La guerre actuelle est une guerre impolitique... Je prie Votre Majesté de ne voir dans cette lettre que le désir que j'ai d'épargner le sang des hommes et d'éviter à une nation, qui géographiquement ne saurait être ennemie de la mienne, l'amer repentir d'avoir trop écouté des sentiments éphémères qui s'excitent et se calment avec tant de facilité parmi les peuples (1). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 342.

Après avoir dicté cette lettre qui peut satisfaire, croyons-nous, les plus exigeants en matière de sentiments conciliateurs, Napoléon fit appeler son aide de camp, M. de Montesquiou, et lui ordonna de se rendre aux avant-postes ennemis. Par une fatalité singulière, le premier chef de détachement prussien que rencontra Montesquiou était un être borné et stupidement esclave de la forme des règlements. Il ne voulut pas reconnaître à Montesquiou la qualité de parlementaire parce qu'il ne le voyait pas accompagné d'un trompette. Malgré son insistance, malgré la lettre impériale dont il était porteur et dont il affirmait l'importance capitale, Montesquiou fut retenu comme prisonnier et conduit seulement, à dix heures du soir, le 13, au quartier général du prince de Hohenlohe. Celui-ci, quelque diligence qu'il y apportât, ne put faire parvenir utilement la lettre de Napoléon au Roi qui était en pleine retraite et ne la reçut que trop tard, hélas, au moment où la bataille était déjà engagée. Le fait fut consigné par le roi de Prusse lui-même quand, au lendemain d'Iéna, il demanda à l'Empereur une suspension d'armes (1).

Toutes les intentions de l'Empereur, quelles qu'elles fussent, ayant été dénigrées, celle-ci ne pouvait échapper au sort commun. On a prétendu que ses dernières propositions de paix n'avaient été qu'une ruse de guerre dans le but de troubler le Roi au moment du combat, ou peut-être de gagner du temps. A la vérité, ce sont là des insinuations toutes gratuites. En prêtant à Napoléon des projets aussi compliqués, il faudrait au moins dire quel bénéfice il comptait en retirer. Supposons que sa communication eût suivi un cours normal, que pouvait-il en résulter? Le Roi rejetait-il les offres de Napoléon? Rien n'était changé aux situations respectives. Au contraire le Roi entrait-il dans une voie amiable? En quelques heures les souverains se réunissaient en tête à tête, et rien encore n'empêchait

(1) *Archives nationales*, IV, 1690. (Lettre du roi de Prusse à Napoléon, quartier général prussien, 15 octobre 1806.)

les deux armées belligérantes de continuer leurs mouvements. Si l'entente ne se faisait pas, la bataille subissait à peine un retard de quelques heures.

Ajoutons qu'après tout ce que nous avons vu, si quelqu'un devait redouter qu'on eût le temps de modifier les emplacements des armées, c'était à coup sûr Napoléon qui considérait sa position comme excellente, tandis que son adversaire tâtonnait pour savoir au juste à quel parti se résoudre. Il est donc extravagant de chercher sous les paroles de l'Empereur autre chose que leur sens réel : un désir sincère d'arriver à une solution amiable. Au surplus, ne faut-il pas regretter que, parmi tant de ruses manifestement mises en œuvre par la Prusse depuis l'origine du conflit, on n'en ait jamais trouvé une seule qui pût prêter, comme la démarche de Napoléon, à une conclusion immédiate de la paix?

Quand on arrive à Iéna, la première chose que les gens du pays vous font voir c'est, à droite du chemin de fer, une route étroite, sinueuse qui gravit le Landgrafenberg, une des montagnes au pied desquelles s'étend la vieille ville. Avec une sorte d'admiration ébahie, avec la fierté que les habitants ont à montrer les curiosités historiques de leur cité, les passants vous disent : « Cette route a été construite par Napoléon dans la nuit du 13 octobre 1806; les sapeurs taillaient dans le roc, roulaient les pierres de granit. Les hommes attelés avec les chevaux tiraient péniblement les pièces de canon et les équipages le long de ces rampes embourbées. » Puis, avec un gros rire, votre interlocuteur ne manque pas d'ajouter : « Les Prussiens étaient derrière la montagne et dormaient bien tranquilles. En voilà qui ont eu un réveil désagréable quand, le lendemain, en levant les yeux ils aperçurent toute l'armée française sur leurs têtes! » Dans sa simplicité naïve ce bref récit résume assez bien le coup hardi et foudroyant qui était une réminiscence du passage du mont Saint-Bernard. En Thuringe,

comme dans les Alpes, Napoléon apparut soudain, menaçant et invincible, au seul endroit par lequel il semblait impossible qu'il arrivât. Cette escalade audacieuse d'une montagne impraticable, exécutée par toute une armée, fut décidée instantanément par l'Empereur. Il ne l'avait nullement prévue, mais depuis longtemps sa témérité ne connaissait plus d'obstacle. Son génie de commandant d'armée avait pourvu sur tous les points aux moyens de réaliser ses inspirations les plus fortuites. Tout ce qu'il savait, c'est qu'il allait à une bataille prochaine. Le matin du 13 octobre, il en fixe encore la date à une échéance vague. « Il est probable, dit-il, que dans huit ou dix jours tout cela aura pris un grand caractère, » sans se douter que, quelques heures plus tard, il serait convaincu qu'une rencontre décisive aurait lieu le lendemain. Le jour qu'il avait consacré au repos de son armée (1), exténuée par des étapes quotidiennes de cinquante kilomètres, parfois plus, fut celui de la plus grande agitation.

Cette incertitude peut sembler étrange chez un chef d'armée qui, croit-on généralement, devrait être renseigné sur la position de son adversaire. Cependant c'est le contraire qui arrive presque toujours. Ainsi les plus illustres prédécesseurs de Napoléon comme ses modernes et plus fameux imitateurs se sont trouvés dans une complète ignorance des mouvements d'un ennemi qui était tout près d'eux : le jour de la bataille de Rosbach, le grand Frédéric se mettait à table lorsque son adjudant, le capitaine Gaudi, accourut l'avertir que de la terrasse du château on apercevait les têtes de colonne des troupes de Soubise (2). De nos jours, malgré des moyens de correspondance tels que le télégraphe, malgré les systèmes d'espionnage perfectionnés dont on a tant parlé, on n'est pas mieux informé que jadis : dans la matinée même de la plus grande bataille de la

(1) Général Lewal, *la Veillée d'Iéna*, étude stratégique de combat, p. 30 ; capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, p. 275.

(2) C. Von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, p. 8.

campagne de 1870, le 18 août, à Saint-Privat, le maréchal de Moltke n'avait que les renseignements les plus contradictoires et pour la plupart erronés sur les positions d'une armée française de cent cinquante mille hommes (1). Ce qui se représente maintenant qu'on a pu étudier les méthodes et profiter des leçons du passé pouvait donc à plus forte raison se produire en 1806. Mais encore faut-il dire que la direction offensive adoptée par Napoléon lui ordonnait presque, afin de dissimuler sa présence, de ne pas s'éclairer trop en avant (2). Il va au-devant de l'ennemi, quelle que soit l'heure, quelle que soit la minute où il le joindra, il doit être prêt à le combattre — et il l'est.

C'est en réalité par la plus juste application des lois de la guerre que l'armée impériale marchait en carrés compacts, de façon que la moindre commotion fût ressentie de la tête à la queue de la colonne. Jusqu'à ce qu'on fût à proximité du lieu de concentration des Prussiens, les Français s'étaient avancés de même que le cavalier du jeu d'échecs par bonds et zigzags, sautant d'un gros bourg sur une ville, d'une forteresse sur une croisée de routes, gagnant ainsi les meilleurs points stratégiques. Plus on se rapprochait du front de l'armée prussienne, et plus l'Empereur avait resserré toute ses divisions. De l'avant à l'arrière, de la droite à la gauche, les ordres pouvaient être transmis en trois heures. Cent quarante mille hommes d'infanterie, trente-huit mille cavaliers, quinze mille artilleurs, telle est la masse énorme que l'Empereur peut jeter en bloc effroyable sur un point ou distendre à volonté pour envelopper les Prussiens de toutes parts. C'est de la sorte qu'en un instant pour ainsi dire il put porter le gros de ses troupes aux alentours du Landgrafenberg quand on lui signala que le camp prussien était situé au versant opposé de la montagne.

(1) *Historique du grand état-major prussien*, p. 663-664; *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, nos 177 et 178.

(2) Capitaine Gilbert, *Essais de critique militaire*, p. 105.

Dès le 12 après midi, le maréchal Lannes (5e corps) s'était trouvé en contact avec des détachements prussiens. Ceux-ci furent dispersés par quelques fusillades et par une faible canonnade. Chez les Prussiens comme chez les Français on croyait avoir affaire à des brigades isolées. Personne ne se doutait que les armées impériale et royale entières s'engageaient alors par leurs têtes de colonnes.

Poursuivant sa marche, le 5e corps, à la nuit tombante, installa son bivouac à une lieue en avant d'Iéna. Son avant-garde était entrée dans la ville et campait non loin du Landgrafenberg. Moins par instinct de la guerre peut-être que par curiosité, moins encore par crainte d'une surprise que dans l'espoir d'une bonne aubaine, des soldats français restent difficilement toute une nuit devant un mur sans chercher à savoir ce qui se passe derrière. Au petit jour, des voltigeurs de Lannes firent l'ascension du Landgrafenberg. Arrivés au faîte, ils eurent un coup d'œil inattendu; ils aperçurent, rangés en bataille, sur trois lignes, les feux de l'armée prussienne, qui reposait tranquillement dans le calme de l'aube. Contrairement aux magistrales dispositions du commandant de l'armée française, les Prussiens couvraient une immense surface. « Il y en avait à perte de vue, dit le général Rapp; ils se prolongeaient par delà Weimar (1). »

L'Empereur, poussé par quelque pressentiment, avait, dès le matin, résolu de se rendre à Iéna pour visiter son avant-garde. En chemin, l'officier d'ordonnance du maréchal Lannes l'informa de la découverte de l'armée ennemie. Immédiatement, sans une minute d'hésitation, ni de réflexion, l'Empereur lance les ordres dans toutes les directions : « Qu'un aide de camp crève un cheval, s'il le faut, dit-il (2). » Il ordonne aux maréchaux Lefebvre et Soult de hâter leur marche le plus tôt pos-

(1) *Mémoires du général Rapp*, p. 81.
(2) Capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, p. 585.

sible, « l'ennemi devant attaquer ce soir ou sûrement demain matin; » au maréchal Ney, d'être avec tout son corps d'armée, demain de bonne heure, à Iéna. Au maréchal Davout il dit : « Si vous entendez une attaque ce soir sur Iéna, vous devez manœuvrer sur l'ennemi et déborder sa gauche. » Même ordre au maréchal Bernadotte.

Il était près de quatre heures. C'était presque la nuit en ce mois d'octobre et par un temps brumeux. Encore tout fiévreux de cette alerte subite, Napoléon rejoint le maréchal Lannes à Iéna, complète ses renseignements sur la situation et ordonne qu'on se mette sans retard à l'œuvre afin d'aplanir et d'élargir les rampes par lesquelles vingt-cinq mille hommes et leur artillerie allaient passer pour se ranger en bataille sur les hauteurs du Landgrafenberg d'où ils planeraient sur les Prussiens. Invisible pour l'ennemi, la nouvelle route permettrait le lendemain aux renforts de surgir comme d'une boîte quand ils avanceraient sur le plateau. Le maréchal s'était emparé de ce plateau, mollement défendu par les vedettes prussiennes et la fusillade continuait là-haut dans la demi-obscurité. L'Empereur voulut y monter malgré les supplications de son entourage. Il tenait à reconnaître par lui-même la position de l'ennemi; peut-être avait-il surtout l'impatience de contempler sa proie du lendemain. Accompagné seulement des maréchaux Lannes et Soult et du général Suchet, il s'aventura jusque dans la ligne des vedettes. Il faisait si noir qu'à quelques pas même on ne distinguait que des ombres. Entendant du bruit et craignant d'être surprises, les sentinelles françaises tirèrent au hasard. L'Empereur et ses compagnons n'eurent d'autre ressource que de se coucher à terre jusqu'à ce que la méprise fût expliquée. Après avoir échappé à ce danger, Napoléon surveilla lui-même les ouvrages de terrassement, à la montée du Landgrafenberg. Il s'approchait des travailleurs, les excitant, les encourageant. Comme on avait beaucoup de peine à hisser les

pièces d'artillerie, il allait, une chandelle à la main, éclairer et aider les canonniers les plus embarrassés. Enfin, protégés par l'obscurité, les vingt-cinq mille hommes, y compris la Garde, furent rangés en bataille par les propres soins de Napoléon en haut du plateau et au bord du versant à pic face à l'ennemi. On dormit peu, ce soir-là, au camp français. Dès que les régiments eurent pris possession de leurs emplacements, ils se précipitèrent dans Iéna pour y chercher des vivres. « Ce voyage n'était pas long, dit le capitaine Coignet, nous pouvions jeter une pierre du haut dans la ville. Toutes les maisons étaient désertes; ces pauvres habitants avaient tout abandonné. Nous trouvâmes tout ce dont nous avions besoin... Nous avions des bougies pour nous éclairer pour descendre dans les caves, et nous trouvâmes dans les grands hôtels beaucoup de vin cacheté. On fit porter du bois et les feux s'allumèrent, avec le vin et le sucre dans les chaudières. Nous bûmes à la santé du roi de Prusse toute la nuit et tout le vin cacheté fut partagé. Il y en avait à profusion. Chaque grenadier avait trois bouteilles: deux dans le bonnet à poil et une dans la poche. Toute la nuit on avait du vin chaud. Nous en portâmes à nos braves canonniers qui étaient morts de fatigue (1). »

Sur le Landgrafenberg, la Garde s'était organisée en un carré au milieu duquel l'Empereur devait prendre un peu de sommeil. Il n'en profita guère. Vers quatre heures du matin, il communiqua ses instructions de bataille au maréchal Lannes et l'alerte fut donnée aux troupes. Un nuage grisâtre, intense et glacé, enveloppait toute la plaine. Comme en quelque vision fantastique, les hommes s'alignaient en silhouettes informes et opaques. Devant elles passait leur Empereur, sorte de fantôme de buée épaisse. Soudain de toutes les poitrines sort un immense cri de : « Vive l'Empereur! » bientôt amorti par les

(1) *Cahiers du capitaine Coignet*, p. 185.

couches brumeuses de l'atmosphère. Napoléon venait de leur dire : « Soldats! l'armée prussienne est coupée, comme celle de Mack l'était à Ulm, il y a aujourd'hui un an. Cette armée ne combat plus que pour se faire jour et pour regagner ses communications. Le corps qui se laisserait percer se déshonorerait. Ne redoutez pas cette célèbre cavalerie. Opposez-lui des carrés fermés à la baïonnette (1). » A six heures du matin, dans l'obscurité profonde, l'Empereur, qui voulait surprendre ses ennemis par un coup de tonnerre, donna le signal. « En avant! » Les soldats répètent le cri : « En avant! En avant! » et, comme un torrent, s'écroulent de la montagne pour tomber sur les Prussiens encore endormis. Dans les ténèbres impénétrables de brouillard et de fumée, ce fut une confusion lamentable. On n'était guidé que par les pentes du terrain; tout ce qu'on rencontrait sur des inclinaisons était ami; tout ce qu'on heurtait en plaine était ennemi. La fusillade s'étendit de tous côtés, la mort venait sifflante sans qu'on sût de qui on la recevait.

A huit heures du matin, un soleil d'automne déchirait le voile épais qui recouvrait le champ de l'action. La première position de l'ennemi était forcée; il avait été déposté de deux villages ; vingt-six pièces de canon étaient déjà en notre pouvoir. Nos troupes donnaient avec ardeur. Elles se sentaient poussées par de nouveaux renforts qui se succédaient méthodiquement. Lannes, engagé le premier, était soutenu par Soult et par Augereau, et déjà pointaient sur le terrain du combat les éclaireurs du 6e corps commandé par le maréchal Ney.

A neuf heures seulement, le prince de Hohenlohe se décida à croire qu'une vraie et grande bataille était engagée. Jusque-là, il pensait n'avoir affaire qu'à un corps volant. Il tenait pour inadmissible qu'une armée eût pu franchir en une nuit les gorges d'Iéna, surtout avec de l'artillerie. Il lui fallut pourtant

(1) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1806, I, 94.

se rendre à l'évidence. Il fit ployer les tentes et rappela sa cavalerie qui fourrageait autour du camp. Ses divisions se formèrent avec la plus grande célérité; puis, les unes après les autres mais se suivant de très près, elles firent leur apparition sur les lieux abandonnés par leurs avant-gardes. Un moment, notre 5 corps, maréchal Lannes, faiblit. L'Empereur fait aussitôt battre la charge sur toute la ligne. Une impulsion formidable entraîne toute l'armée, le 5e corps lui-même est ramené. Non seulement les avantages un instant perdus sont reconquis, mais les premières colonnes ennemies fléchissent sous la poussée impétueuse de notre infanterie.

Cependant des ravins, des vallons, des talus, des bouquets de bois, de tous côtés, surgissent des régiments prussiens. En cet instant, l'Empereur se figure qu'il a devant lui toute l'armée royale. Jugeant prudent d'attendre ses réserves qui arrivaient par échelons, il ralentit l'attaque autant qu'il le peut. Mais vers midi, le maréchal Ney, qui n'avait encore avec lui que trois mille de ses hommes, aperçoit un intervalle vide entre le 5e et le 7e corps, et au delà un petit village occupé par les Prussiens. Jaloux d'être, lui aussi, un ouvrier de la victoire, il excède les ordres qu'il a reçus. Avec la fougue d'un sous-lieutenant, il entraîne sa petite troupe au pas de course et, en manquant de tout compromettre, précipite les événements de la journée. Arrivé dans le bas-fond, à portée du village, il est assailli par le feu d'une artillerie prussienne habilement placée sur une éminence; alors il n'hésite pas. Que le 10e régiment de chasseurs et le 3e de hussards se détachent pour enlever ces batteries! Le général Colbert s'élance intrépidement en tête de ses cavaliers et fait irruption à coups de sabre parmi les canonniers. Déjà il s'est emparé de treize pièces de canon, lorsqu'il se voit obligé de lâcher prise, sous une charge de hussards et de cuirassiers prussiens. Il fait front à ses agresseurs et, cavalerie contre cavalerie, chaque parti est tantôt repoussé et tantôt

victorieux. Colbert multiplie ses efforts, revient, recule, rebondit encore, mais ne peut refouler l'adversaire. Voyant la situation critique de ses chasseurs et de ses hussards, Ney, toujours superbe de courage et de sang-froid, forme son infanterie en carré, se place lui-même au centre et protège par son admirable énergie le ralliement des cavaliers de Colbert.

Du haut de Landgrafenberg, Napoléon avait suivi avec une vive contrariété la vaillante mais regrettable imprudence du maréchal Ney. Il fut touché pourtant de l'audace héroïque de cette petite troupe qui s'obstinait désespérément à vaincre. Modifiant sa tactique, il recommença aussitôt et vigoureusement l'action qu'il avait voulu suspendre. Il envoie Bertrand, son propre aide de camp, avec deux régiments au secours du maréchal Ney et presse ses colonnes en avant. A l'approche des renforts, la cavalerie prussienne se retire en toute hâte et Ney conserve sa position. Simultanément la lutte reprend sur tous les points.

Les héritiers des secrets de guerre du grand Frédéric allaient user de tous leurs moyens contre l'armée issue des hasards de la Révolution. Les bataillons prussiens évoluaient « dans un ordre parfait, avec la remarquable cadence du pas de l'époque... ». Fidèles à leur ancienne méthode, ils s'arrêtaient dans la zône efficace du tir, exécutaient leurs feux de salve réglementaires avec le plus grand calme et une extrême rapidité. « On leur avait toujours enseigné que ce procédé menait infailliblement à la victoire et forçait n'importe quel ennemi à abandonner le champ de bataille (1). » Ils durent bientôt reconnaître que c'était une illusion. Leurs masses bien alignées servaient de cible aux essaims de tirailleurs français suivis de colonnes qui pressaient leur marche avec un entrain irrésistible, au son des tambours et de la musique. Pendant près de deux heures, la brave infanterie prus-

(1) C. Von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, p. 32-34.

sienne décimée supporta sans broncher les feux de mousqueterie et de mitraille; mais, les pertes augmentant dans des proportions effroyables, les régiments de l'aile gauche lâchèrent pied les premiers, et toute la ligne ne tarda pas à se rompre. Pendant que le maréchal Lannes, l'épée au vent, combattait à la tête du 100e de ligne, le prince de Hohenlohe avec sa canne et son épée forçait ses hommes à reprendre leur place et à faire leur devoir jusqu'au bout. Lannes, Soult, malgré leurs efforts fléchirent par instants; mais Napoléon, dominant l'action, envoyait sans relâche, des crêtes supérieures, les troupes fraîches et l'artillerie, au fur et à mesure qu'elles arrivaient. Cette montagne que les Prussiens tenaient pour un rempart imprenable, impossible à gravir, le Landgrafenberg, devenait maintenant un volcan aux laves meurtrières. Comme sorties des entrailles de la terre, la garde, les réserves dévalaient et couraient sus à l'ennemi, les fantassins au pas gymnastique, les cavaliers à bride abattue, les artilleurs aux claquements de leurs fouets; tous étaient électrisés par la présence de leur Empereur qui, de la cime du mont, désignait d'un geste à chacun le but de cette descente vertigineuse.

Vers deux heures toute la ligne française, dépassant le village où l'on s'était battu avec acharnement, se porta en avant avec une furieuse vigueur. Les batteries furent démontées ou enlevées. Le feu des Prussiens se ralentit, celui des Français redoubla; la cavalerie du maréchal Lannes acheva de mettre en fuite tout ce qui résistait. En vain quelques bataillons essayèrent de se reformer; ils furent bien vite culbutés. Le combat semblait être terminé, lorsque vers quatre heures apparut un nouveau corps d'armée prussien, fort de vingt-trois mille hommes, venant de Weimar sous les ordres du général Rüchel. Saisi d'émotion à la vue de ce champ de carnage où venaient de s'engloutir la puissance et la gloire de l'État prussien, ce général, dans un sublime effort, s'offrit en holocauste à l'honneur des armes de sa patrie. Il se jeta éperdument au milieu des masses triomphantes de

l'armée française et cent fois affronta la mort en vrai et grand soldat de son Roi. Au plus fort de la mêlée, il tomba frappé d'une balle à la poitrine. On le crut perdu ; il n'était que très grièvement blessé. En moins d'une heure, ses vingt-trois mille hommes avaient été dispersés et les survivants étaient allés grossir « l'ouragan des fuyards prussiens », qui se précipitaient dans toutes les directions.

Cependant, aux yeux de Napoléon, tout ne pouvait être fini. Il s'était bien aperçu que l'armée prussienne n'avait pas donné tout entière, que soixante-cinq ou soixante-dix mille hommes seulement avaient été engagés. Il s'attendait à livrer de nouveaux combats soit le même jour, soit le lendemain, et il envisageait avec calme cette éventualité. Ses effectifs étaient à peine entamés, tandis qu'une forte portion de l'armée prussienne n'existait plus qu'en pleine déroute. Quand l'autre portion se présenterait, ce serait dans un état d'infériorité numérique et morale qui ne permettait aucun doute sur l'issue de la prochaine rencontre. En vérité l'Empereur ne connaissait encore que la moitié de son triomphe.

Par un fait d'armes sans exemple dans les annales de la guerre, au même moment, à dix-huit kilomètres de distance, alors que les deux souverains respectivement placés à la tête de leurs armées croyaient à une action unique, deux batailles distinctes avaient été livrées : l'une par le prince de Hohenlohe contre Napoléon à Iéna, l'autre, à Auerstædt, par le maréchal Davout contre le roi de Prusse en personne et le duc de Brunswick. Nul n'aurait pu supposer qu'à l'heure d'une lutte décisive le duc commettrait la faute impardonnable de diviser ses forces et de n'établir entre elles aucune cohésion ; sa faute était telle que, s'il était parvenu à se débarrasser de l'armée de Davout à Auerstædt, il n'en aurait pas moins été battu le lendemain. Par son incurie il avait exposé le prince de Hohenlohe à un échec certain, puisqu'il le laissait seul contre le gros de

l'armée française considérablement supérieure. C'est ainsi que, pour n'avoir pas réuni toutes ses forces, il avait voué à l'écrasement ses deux tronçons d'armée. Le soir du 14 octobre, Frédéric-Guillaume et Napoléon eurent des surprises bien différentes : Le roi de Prusse apprit sa défaite irrémédiable, l'Empereur des Français, sa victoire définitive.

Peu de batailles, si glorieuses fussent-elles, peuvent être comparées à celle d'Auerstædt gagnée par Davout le 14 octobre 1806. Les exemples ne sont pas nombreux d'un succès remporté avec une disproportion de combattants aussi forte. Vingt-six mille Français infligèrent un désastre lamentable à soixante-six mille Prussiens sous les ordres de leur Roi et du duc de Brunswick, généralissime des armées. Celui-ci, apprenant la marche des Français sur l'Elbe, voulut leur barrer la route et détacha le Roi avec soixante-dix mille hommes dont Davout supporta seul le choc à Auerstædt. Quoique très avancé par rapport à la masse des Français, ce maréchal se reliait cependant au quartier impérial par Bernadotte, placé à mi-chemin. Il ne pouvait refuser la lutte, dans quelques conditions qu'elle se présentât. Les ordres admirablement rédigés par l'Empereur en prévision de la bataille d'Iéna lui ordonnaient de prescrire telles mesures qu'il voudrait, « pourvu qu'il prît part au combat (1). »

La valeur des Prussiens fut moins grande à Auerstædt qu'à Iéna. Si défectueuse qu'elle fût, la tactique du prince de Hohenlohe primait de beaucoup celle de son généralissime. Hohenlohe savait encore faire marcher ses régiments par groupes imposants, avoisinés par d'autres forces; cela donnait une certaine confiance au soldat. Brunswick au contraire envoyait ses brigades, paquets par paquets, se faire écraser ou refouler par l'ennemi. Quand les régiments virent qu'on les menait à la boucherie l'un après l'autre, ils furent pris d'une défiance fort

(1) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1806, II, 140.

préjudiciable à la réussite de leurs opérations. Quelles que soient les fautes de son adversaire, il n'est pas d'éloges trop flatteurs pour la conduite de Davout qui, toute une journée, résista aux coups réitérés d'une armée triple de la sienne.

Le premier engagement fut pour ainsi dire décisif. Il eut lieu à neuf heures du matin, dès que se fut dissipé le brouillard qui régnait à Auerstædt comme à Iéna. Vingt-cinq escadrons, commandés par le général Blücher, se jetèrent en tous sens sur le flanc de l'infanterie française. Celle-ci, impassible, formée en carrés, attendait à bout portant les cavaliers de Blücher pour les foudroyer et les disperser. Chaque tentative nouvelle pour pénétrer les carrés fut repoussée avec le même calme, la même insouciance du danger. Pour soutenir le courage de leurs soldats, le maréchal Davout, le général de division Gudin, les généraux de brigade, d'un carré à l'autre, se glissaient entre les charges et réchauffaient le zèle des braves fantassins. Pas un bataillon ne broncha. Après avoir laissé d'innombrables victimes au pied de cette muraille de fer et de feu, les escadrons de Blücher furent pris d'épouvante en voyant survenir la cavalerie française. Celle-ci les reconduisit à la charge à plus d'une lieue du champ de bataille. Blücher, dans sa retraite, eut son cheval tué. Il parvint à s'échapper, grâce à la monture de son trompette d'escorte. De l'autre côté Brunswick, encore plus malmené, échouait également dans toutes ses attaques et, blessé mortellement, il fut emporté du champ de bataille. Le Roi, demeuré seul commandant de l'armée, fit d'honorables efforts mais se vit obligé de plier à son tour.

La victoire d'Auerstædt aurait dû être plus complète encore. Par suite des dispositions arrêtées par l'Empereur, le maréchal Bernadotte était à douze kilomètres. Malheureusement Bernadotte, caractère ombrageux, peu enclin à contribuer aux succès de ses camarades, fit la sourde oreille aux appels pressants et réitérés de Davout. Il s'en tint obstinément à un ordre antérieur

qui lui enjoignait d'occuper un point déterminé. Il oublia ou ne voulut pas se rappeler ce principe de guerre que l'avis d'une grande bataille prochaine équivaut en tous cas à l'intimation de marcher au canon sans retard et par le chemin le plus court. Or, cet avis de bataille imminente, identique à celui qui avait été envoyé à Davout, Bernadotte l'avait reçu de l'Empereur. La conduite du maréchal aurait pu lui coûter un châtiment exemplaire. Dans le premier moment de sa trop légitime colère, l'Empereur parla de le faire passer en conseil de guerre; mais, justicier moins farouche qu'on ne croit communément, il se borna à exprimer en termes très vifs son mécontentement. Il notifia sévèrement à Bernadotte qu'il n'était point accoutumé à voir sacrifier ses opérations à de vaines étiquettes de commandement (1).

On a dit maintes fois, car aucune insinuation malveillante n'a été épargnée à sa mémoire, que l'Empereur, quelque peu jaloux du beau fait d'armes de Davout, s'appliqua, ce sont les expressions d'un historien moderne, « à ne faire de la bataille d'Auerstædt qu'un épisode très secondaire de la bataille d'Iéna (2). » Rien n'est moins exact que cette assertion. L'Empereur ne chercha nullement à éclipser la gloire de son lieutenant; il la proclama autant de fois, peut-on dire, qu'il en trouva l'occasion. Dans la seule journée du 15 octobre, au lendemain de la bataille, alors qu'on n'a encore que des notes sommaires sur l'événement de la veille, le cinquième Bulletin de la Grande Armée mentionne ce qui suit : « A notre droite le corps du maréchal Davout faisait des prodiges ; non seulement il contint mais mena battant pendant plus de trois lieues le gros des troupes ennemies qui devait déboucher du côté de Kœsen. Ce maréchal a déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre... Le maré-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 379-393.
(2) Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, III, p. 493

chal Davout a eu son chapeau emporté et un grand nombre de balles dans ses habits (1). » A Talleyrand, il relatait dans une note destinée à être envoyée dans toute l'Europe : « ... Le maréchal Davout, placé aux débouchés de Kœsen en avant de Naumbourg, a empêché l'ennemi de déboucher. Il s'est battu toute la journée et a mis en déroute plus de soixante mille hommes commandés par le Roi en personne. Ce corps d'armée s'est couvert de gloire (2). » Ayant eu l'occasion d'écrire à Murat, l'Empereur ajoute : « Le maréchal Davout a eu une affaire superbe; il a battu seul soixante mille Prussiens (3). » Le lendemain, 16 octobre, Davout recevait de Napoléon la lettre suivante : « Mon cousin, je vous fais mon compliment de tout mon cœur sur votre belle conduite. Je regrette les braves que vous avez perdus, mais ils sont morts au champ d'honneur. Témoignez ma satisfaction à tout votre corps d'armée et à vos généraux. Ils ont acquis pour jamais des droits à mon estime et à ma reconnaissance. Donnez-moi de vos nouvelles et faites reposer quelques moments votre corps d'armée à Naumbourg (4). » Moins difficile à satisfaire que les détracteurs de Napoléon, Davout répondit le même jour : « Sire, les félicitations que Votre Majesté veut bien adresser à son 3e corps et aux généraux qui le commandent les pénètrent tous de la plus profonde sensibilité. Déjà, Sire, leur dévouement à votre personne était sans bornes; ils ne sauraient y ajouter, mais ils brûlent de trouver l'occasion de vous en donner de nouveaux témoignages. Permettez, Sire, en ce qui me concerne, de vous exprimer combien je suis touché des éloges de Votre Majesté. Mon sang vous appartient; je le verserai dans toutes les circonstances et ma récompense sera de mériter votre estime et votre bienveillance (5). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 357.
(2) *Ibid.*, XIII, 352.
(3) *Ibid.*, XIII, 360.
(4) *Ibid.*, XIII, 361.
(5) *Correspondance du maréchal Davout*, I, 282

Ces paroles émanant d'un général félicité par son souverain pourraient être de pure convenance. Mais voici, du même jour 16 octobre, ce que Davout disait à sa femme : « ... Pour mettre le comble à ta satisfaction, je t'envoie copie de la lettre que m'a écrite l'Empereur... Toi, ma petite Aimée, dont l'existence est employée à ajouter à la considération de ton mari, tu ressentiras, j'en suis certain, une vive joie d'apprendre que j'ai eu le bonheur de remplir les intentions de l'Empereur et d'acquérir quelques titres à son estime et à sa bienveillance (1). » Les plus proches de l'Empereur, qui ne cherchaient certes pas à lui être désagréables, se plaisaient à prôner les exploits de Davout. La reine Hortense écrivait à la maréchale : « Ma chère amie, ton mari n'aura peut-être pas eu le temps de t'écrire; il se porte à merveille. Tu verras par le Bulletin que son corps d'armée a soutenu pendant la journée quatre-vingt mille ennemis et qu'il s'est couvert de gloire. » Talleyrand, d'autre part, mandait à la maréchale : « Je m'empresse de vous donner connaissance d'une note que je viens de recevoir du quartier général sur la victoire d'Iéna. M. le maréchal Davout en est revenu, suivant son usage, avec une belle branche de laurier que vous pourrez ajouter, Madame, à sa collection précédente (2). » La reconnaissance de l'Empereur se refroidit-elle plus tard, hésita-t-il à la témoigner publiquement? Le 23 octobre, il écrivait à Davout : « Faites connaître à votre corps d'armée que l'Empereur, en le faisant entrer le premier à Berlin, lui donne une preuve de sa satisfaction pour la belle conduite qu'il a tenue à la bataille d'Iéna (3). » Enfin tout le monde ne sait-il pas que, pour perpétuer la mémorable victoire de Davout l'Empereur le nomma duc d'Auerstædt?

On se demande en vérité ce que Napoléon aurait pu faire de

(1) Marquise de Bloqueville, *le Maréchal Davout*, II, 213.
(2) *Ibid.*, 215.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 392.

plus en faveur du maréchal. S'il avait cru pouvoir davantage, il n'y aurait sans doute pas manqué, car il avait personnellement un trésor de gloire assez riche pour se permettre même des prodigalités envers ses collaborateurs. Trente drapeaux, deux cents pièces d'artillerie, vingt-huit mille prisonniers, c'était le bilan des trophées comptés le soir de la bataille d'Iéna. La victoire coûtait trois mille hommes à l'armée de Napoléon qui n'avait utilisé que la moitié de ses forces contre Hohenlohe. Les pertes de Davout se montaient à sept ou huit mille hommes sur vingt-cinq mille. Cette proportion des victimes atteste l'héroïsme du 3e corps.

La veille de la bataille d'Auerstædt, sur l'ordre formel du général en chef, duc de Brunswick, la Reine avait dû quitter définitivement les bivouacs pour retourner à Berlin. « Pleurant comme un enfant (1), elle partait de Weimar à cinq heures du matin. Après avoir rêvé d'être, dans les nuages de fumée et dans le tumulte des combats, l'Égérie triomphante de son royal époux, la pauvre souveraine, à travers le brouillard glacé, rebroussait tristement chemin dans un cabriolet découvert, son carrosse s'étant cassé en route. Deux dames d'honneur, soixante dragons d'escorte, c'était tout ce qui lui restait des splendeurs militaires et des apparats somptueux d'hier. A l'orgueil prématuré de la victoire succédaient maintenant pour elle des transes terribles sur le sort du Roi et de l'armée. Afin de recevoir plus tôt des nouvelles, elle voyageait lentement, désireuse de ne pas augmenter la distance qui la séparait du théâtre des opérations. Supplice cruel qui exaspérait son impatience : chaque fois qu'elle s'arrêtait, elle devait presque aussitôt reprendre sa course dans la crainte de tomber entre les mains des patrouilles françaises. Le troisième jour seulement après la bataille, le 17 octobre, elle connut toute l'étendue de son malheur.

(1) *Archives de la Guerre.* (Dossier du 16 octobre 1806.)

De son côté, Frédéric-Guillaume III, contraint de se retirer devant Davout, apprit, dans la soirée, la défaite d'Iéna. Il se détacha du gros de son armée en retraite et prit à travers champs afin d'éviter l'encombrement des routes obstruées par les fuyards; il allait sans but précis, dans la direction de la Prusse orientale, à la rencontre des renforts promis par la Russie. A quelles réflexions douloureuses ne fut-il pas en proie au cours de cet exode rapide, sous la poursuite de la cavalerie française? Quels regrets pénibles d'avoir engagé cette guerre, si témérairement et tout seul, sans attendre le secours des Russes!

Par une conséquence ironique des revers de la Prusse, l'empereur Alexandre vint sur le champ de bataille d'Iéna, mais deux ans plus tard et en compagnie cordiale et joyeuse de Napoléon : le 6 octobre 1808, l'empereur des Français et l'empereur de Russie se rendirent sur le Landgrafenberg dénommé alors Napoléonsberg. « Ils déjeunèrent sous une tente que le duc de Weimar avait fait dresser à l'endroit même où l'Empereur avait bivouaqué la veille de la bataille d'Iéna. Leurs Majestés montèrent ensuite à cheval et parcoururent sucessivement toutes les positions que les deux armées avaient occupées la veille et le jour de la bataille d'Iéna (1). » Après avoir revécu sur les lieux mêmes la célèbre journée d'Iéna, Napoléon eut une apothéose digne des prodiges qu'il avait accomplis en 1806. Il rentra à cinq heures du soir à Erfurt, où il présidait l'aréopage des souverains venus de tous les points de l'Europe pour faire leur cour à l'empereur des Français, à ce soldat parvenu qui avait forcé à coups de génie l'indifférence et la réprobation dans lesquelles ces mêmes monarques entendaient jadis le reléguer. En disant qu'au théâtre d'Erfurt il était environné d'un parterre de rois, on a peint par une expression concise et imagée la situa-

(1) De Bausset, *Mémoires*, I, 328

tion exceptionnelle de l'Empereur. Moins connue est la phrase d'un officier subalterne français qui, en quelques mots lapidaires, a décrit l'empressement des têtes couronnées à venir s'incliner devant Napoléon : au passage d'un cortège princier, le tambour de garde battant bruyamment aux champs, le lieutenant chef de poste lui cria : « Pas si fort! Ce n'est qu'un roi (1). »

Le soir de la bataille d'Auerstædt, malgré les fatigues de cette rude journée, les restes héroïques de la cavalerie de Davout pourchassèrent les débris de l'armée royale. D'autre part, aussitôt après la dispersion du corps de Rüchel, Napoléon sans désemparer lança la cavalerie de Murat sur ceux des bataillons de Hohenlohe qui avaient réussi à s'échapper. Ces bataillons allaient forcément se rencontrer avec les troupes royales qui refluaient sur Berlin, car tous, les vaincus d'Auerstædt et les vaincus d'Iéna, obéissant au même instinct, se portaient vers les centres d'approvisionnement. Et leur rencontre fut un choc qui devint le signal d'une effroyable bousculade. Se heurtant, se mêlant, s'injuriant et se battant, les deux masses en déroute se pressaient en vain pour gagner du terrain et, du fond des remous produits par le refoulement des deux courants, s'élevaient des clameurs de détresse, des cris de fureur sauvage, à travers lesquels les appels des blessés étaient impuissants à se faire entendre. Après une poussée formidable renversant hommes et équipages, les fugitifs purent reprendre leur course en débandade. La nuit augmentait encore la panique et, dès qu'on signalait l'approche des Français, c'était un affolement épouvantable. Tous se sauvaient les uns par-dessus les autres; les voitures et les chevaux écrasaient ceux qui obstruaient la chaussée. D'aucuns allaient misérablement périr en s'embourbant dans les prairies marécageuses qui bordaient la route.

(1) *Journal du sénateur Gross, conseiller municipal de Leipzig*, p. 20.

D'Auerstædt à Erfurt, tous les chemins étaient jonchés de bagages jetés par les soldats; sacs, fusils, sabres, roulaient à terre. Les plus hardis dételaient les chevaux des trains régimentaires et détalaient au galop. La discipline n'existait plus, personne ne songeait à faire la moindre tentative pour la rétablir. D'ailleurs les officiers et les généraux étaient, comme tous, angoissés par la peur et redoublaient de vitesse pour éviter l'ennemi. Ces scènes lamentables durèrent de longues heures; enfin le terrain se déblaya petit à petit, puis la retraite, toute désordonnée qu'elle demeurât, put s'effectuer plus aisément. Tous les détails de cette description navrante sont consignés dans les récits des écrivains allemands. On en trouve la confirmation dans les documents officiels français. « Jamais on ne vit déroute semblable, dit Murat dans son rapport du soir de la bataille, jamais terreur ne fut si générale et si grande; les officiers déclarent ouvertement qu'ils ne veulent plus servir, tous désertent leur drapeau et retournent chez eux. Rien ne résiste à notre cavalerie; tout a plié, tout a fui honteusement. » Brisé par la fatigue, Murat, dont la main est paralysée par le sommeil, n'arrive pas à mettre la date au bas de son rapport. Il écrit : « Weimar le 14 Octobre ~~1806~~ ~~1806~~ 1806. » Aussi s'empresse-t-il d'ajouter : « Votre Majesté daignera excuser mon griffonnage, mais je suis seul et je tombe de lassitude (1). » Ainsi parlait le héros qui, dès l'aube, combattit toute la journée à Iéna, poursuivit l'ennemi jusque dans Weimar, à six lieues du champ de bataille, après avoir fait la veille plus de soixante kilomètres avec ses escadrons.

La nuit, où dans les scènes infernales de la déroute s'abîmèrent la grandeur et presque l'honneur de l'armée prussienne, n'était que le prélude d'une série presque ininterrompue de désastres tels qu'on n'en vit jamais dans un si court espace de

(1) *Archives de la Guerre.* (Dossier du 14 octobre 1806.)

temps. Les redditions de forteresses et de places fortes, sans même le moindre essai de résistance; les capitulations de troupes considérables en rase campagne, devant un ennemi inférieur en nombre parfois jusqu'à la dérision, achevèrent de mettre à néant les rêves de cette armée qui, il y a trois semaines à peine, menaçait d'abattre d'un seul coup d'épaule les cohortes impériales invaincues jusque-là. Chaque jour marque un nouveau malheur pour la Prusse. Le 25 octobre, la place de Spandau est livrée au maréchal Lannes qui dit, en envoyant son rapport : « M'étant rendu de ma personne dans la forteresse, je n'eus pas de peine à persuader le commandant de déposer les armes... finalement il a fait tout ce que j'ai voulu (1). » Le 26, Erfurt ouvre ses portes sans avoir tenté de se défendre : le commandant du Pétersberg avait interdit à ses hommes de tirer, leur disant que cela pourrait provoquer une riposte de l'ennemi. « Nous avons ici, ajoutait-il, cinq mille kilogrammes de poudre et, si par malheur une balle tombe dedans, nous sommes tous perdus (2). » Le 28, le corps du général prince de Hohenlohe est rencontré à Prentzlow par la cavalerie de Murat. Sans accepter le combat, il se rend avec seize mille hommes d'infanterie, six régiments de cavalerie, quarante-cinq drapeaux et soixante-quatre pièces d'artillerie. « Le prince de Hohenlohe, écrit le neveu du général Blücher à son oncle, n'est pas digne d'être porté par la terre. La capitulation de Prentzlow est un coup abominable. Le prince a capitulé à deux heures, et ce n'est qu'à quatre heures que l'infanterie française est arrivée! Les officiers nous plaignent d'avoir de si mauvais chefs. Le grand-duc de Berg nous a traités avec beaucoup de bonté, mais il m'a semblé qu'il traitait le prince de Hohenlohe avec le mépris mérité par la lâcheté (3). »

(1) *Archives de la Guerre.* (Dossier du 16 octobre 1806.)
(2) *Neue Feuerbrände, Helft* IV, 5
(3) *Archives nationales*, IV, 1692.

Le 29 octobre 1806, le général Lasalle mit le comble à sa renommée par un fait d'armes extraordinaire. Passant en vue de la place de Stettin, qui était défendue par une garnison de six mille hommes et cent soixante canons, il la fit sommer de se rendre. Il n'avait avec lui qu'une brigade de cavalerie légère composée de deux régiments de hussards. A six heures du matin, les deux officiers envoyés par Lasalle rapportaient la capitulation signée. La garnison devant défiler à huit heures sur les glacis et se rendre prisonnière, Lasalle fit immédiatement prévenir Murat et lui demanda de l'infanterie; mais à l'heure dite, il n'était encore arrivé qu'un régiment et deux canons. Voyant qu'elles avaient affaire à si peu de monde, les troupes prussiennes firent mine de se révolter. Sans perdre une minute, Lasalle les fit charger par les hussards et les dispersa dans la plaine. La capitulation de Stettin fut pleinement exécutée; le général prussien, de Romberg, ne tint pas rancune au vainqueur. Sachant que Lasalle était grand fumeur, il lui offrit une pipe turque enrichie de pierreries (1). A la suite de ce beau fait d'armes, Napoléon écrivait à Murat : « Si votre cavalerie légère prend ainsi des villes fortes, il faudra que je licencie mon génie et que je fasse fondre mes grosses pièces (2). » Le même jour, 29 octobre, près de Passwalk une autre brigade de cavalerie légère (13e de chasseurs et 9e de dragons), commandée par le général Milhaud, faisait mettre bas les armes à une colonne de six mille hommes. On vit dans cette poursuite des bataillons, des escadrons se rendre à un ou deux hommes (3). Le général d'Ingersleben, à Küstrin, perdit complètement la tête et oublia tous ses devoirs quand il vit arriver les Français. Le 26 octobre, le roi et la reine de Prusse, effarés, poursuivis par la cava-

(1) Robinet de Cléry, *Lasalle*, p. 14.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, p. 443.
(3) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1806, II, 299; *Souvenirs du général Colbert*, II, 374.

lerie de Murat, avaient traversé Küstrin. Là d'Insgersleben, faisant ses adieux à son souverain malheureux, lui jura sur son honneur de sujet et de soldat de défendre son poste jusqu'à la mort. Trois jours après, le triste général, voyant venir l'avant-garde du maréchal Davout, alla lui-même sur les remparts et, sans avoir reçu même une seule sommation préalable, invita l'ennemi à prendre possession de la forteresse (1). A Magdebourg, où commandait le général de Kleist, le maréchal Ney, qui s'attendait à une longue et dure résistance, fut tout surpris, le deuxième jour de siège, de voir arriver un parlementaire lui apportant la soumission de la ville. Le 11 novembre, défilèrent devant l'armée française vingt généraux, six mille hommes de troupes, dont deux mille d'artillerie, et huit cents bouches à feu qui n'avaient pas brûlé une amorce. Un contemporain dit : « Le général de Kleist est inexcusable. On a le choix de le prendre pour un traître ou pour un lâche (2). » On n'en finirait pas de donner le détail de toutes les capitulations honteuses qui signalèrent la fin de 1806 et le commencement de 1807. Les places fortifiées tombaient comme des châteaux de cartes les unes après les autres au souffle de nos armées : Hammeln, où le commandant de Schœler va au-devant de nos troupes (3); Glogau, que le général de Reinhardt est obligé de quitter sous les malédictions des habitants et où les officiers sont pourchassés à coups de crosse de fusil par leurs propres soldats (4); Schweidnitz, où le commandant Haack ne montre que faiblesse et découragement (5); Breslau, où la noblesse de la ville donne des bals aussitôt après le siège, en l'honneur du prince Jérôme; Nienburg, Grau-

(1) Engel, *Königin Luise*, p. 128; Adami, *Luise Königin von Preussen*, p. 213; *Vertraute Briefe*, III, p. 251.

(2) *Vertraute Briefe*, III, 251; A. du Casse, *le Général Vandamme*, II, 170; Engel, *Königin Luise*, 128-129.

(3) *Archives de la Guerre*. (Dossier du 20 novembre 1806.)

(4) Pfister, *König Friedrich von Württemberg*, p. 148; Engel, *Königin Luise*, 129.

(5) *Vertraute Briefe*, II, 132-144.

denz, Neisse, tiennent davantage, sans aller cependant au bout de leurs moyens (1).

A chaque page des Mémoires de ce temps écrits par les Prussiens, reviennent à l'adresse des vaincus de 1806 les plus flétrissantes injures : « incapables, scélérats, lâches, traîtres, vendus. » Les historiens allemands parlent avec la même violence. « Partout, dans l'armée prussienne d'alors, écrit Johann Scherr, on ne voyait qu'encroûtement, pourriture, fange et vermoulure (2). » « La lâcheté des officiers, dit un autre, et principalement des commandants de forteresses, est sans exemple dans l'histoire d'aucun peuple. Ce furent les trahisons les plus honteuses que l'histoire ait enregistrées (3). » Henri von Treitschke, le grand historien de la Prusse, a dit textuellement : « Les soldats hébétés voyaient sans aucun intérêt la chute de la vieille Prusse. Ils abandonnèrent en masse leurs drapeaux ; des prisonniers, qu'un parti de cavaliers hardis avaient délivrés, refusèrent même de reprendre leurs armes... Beaucoup de commandants avaient été, dans leur jeunesse, de braves officiers, mais le sentiment du devoir n'avait pas chez eux ses racines dans l'amour de la patrie. Ils étaient comme gelés dans le raide orgueil de leur caste... Les débris misérables de cette armée invincible jetaient la terreur partout, et il semblait aux chefs que tout était perdu, que la résistance était inutile... ils capitulaient honteusement (4). » S'il faut à ces anathèmes la sanction royale, on la trouvera sous la plume de la reine Louise, écrivant à son frère le 15 mai 1807 : « Tant que nous souffrions des suites d'une bataille malheureuse, j'étais résignée ; on a déjà vu des choses pareilles et avec le temps, on peut espérer réparer bien des maux ; mais, quand l'infamie des hommes entra en

(1) *Vertraute Briefe*, III, 327.
(2) *Johann Scherr*, cité par C. Von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, p. 76.
(3) Engel, *Königin Luise*, p. 126-128.
(4) H. Von Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, 248-250.

scène, je fus, je l'avoue, désespérée; car, dès ce moment, tous les calculs furent vains; les forteresses qui devaient nous protéger et mettre une limite à nos malheurs furent livrées à l'ennemi par lâcheté et trahison (1). » Non moins édifiant est le décret du roi de Prusse daté d'Ortelsburg, le 1er mai 1807, décret par lequel « sont cassés de leur grade les commandants des places d'Erfurt, de Stettin, de Spandau, de Magdebourg, ainsi que les généraux renfermés dans cette ville; tous les officiers du corps du prince de Hohenlohe, ainsi que tous les officiers qui ont quitté l'armée sans congé et qui, sans appartenir à des corps qui capitulaient, se sont rendus à l'ennemi ou se sont fait donner des passeports pour rentrer dans leurs foyers. En ce qui concerne le commandant de Küstrin, il est condamné à être fusillé (2) ».

Quant aux Berlinois, depuis le départ triomphal des armées, du Roi, de la Reine et de leur suite pour le théâtre de la guerre, ils avaient continué de vivre dans une sécurité parfaite que leur donnait la conviction de leur invincibilité; la victoire n'était pour eux qu'une question d'heures en plus ou en moins à attendre.

Le 16 octobre 1806, ils étaient en fête, car ils venaient d'apprendre que l'armée française avait été écrasée à Iéna par l'armée royale (3); pour préciser l'événement, on disait que le prince de Hohenlohe avait anéanti le corps du maréchal Bernadotte, qui lui-même était prisonnier (4). Cette nouvelle, partie on ne sait d'où, s'était propagée on ne sait comment dans toute l'Allemagne. C'est ainsi que le chevalier de Gentz, ayant quitté le camp prussien où il avait rempli une mission pour le compte de l'Autriche, put constater l'allégresse générale, à Leipzig et à Torgau (5). Les Berlinois parlaient déjà d'ouvrir une souscrip-

(1) Horn, *Das Buch von Königin Luise*, p. 156.
(2) *Gazette de Danzig* du 15 décembre 1806; *Vertraute Briefe*, I, 325.
(3) *Archives de la Guerre*. (Dossier du 17 octobre 1806.)
(4) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 205.
(5) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 70. (Manuscrit du chevalier de Gentz.)

tion à l'effet d'offrir au général en chef un présent d'un million de thalers (environ quatre millions de francs) (1). Le soir du 16 octobre, les rues de la capitale furent pavoisées et illuminées. Ces transports d'enthousiasme ne devaient pas être de longue durée. Le médecin de la reine, Huffeland, fut désillusionné le premier. Il avait invité Fichte et quelques amis à vider avec lui des coupes de champagne en l'honneur des armées prussiennes. La réunion s'étant prolongée fort tard, il allait s'endormir lorsque soudain, vers six heures du matin, il se sentit secouer par le bras et entendit une voix dans l'obscurité : « Docteur, il faut vous rendre tout de suite au Château; la Reine vient d'arriver; elle vous attend; ne perdez pas une minute. » Très agité, très inquiet, Huffeland courut au palais. Introduit dans les appartements, quelle ne dut pas être sa stupeur en apercevant la Reine qui, les yeux baignés de larmes, les cheveux en désordre, sous le coup du plus violent désespoir, lui dit : « Tout est perdu! » Puis avec des sanglots : « Je pleure la destruction de l'armée prussienne. Elle n'a pas répondu à l'attente du Roi... Tout est perdu ; il n'y a plus d'État prussien, ni d'armée prussienne, ni de gloire nationale! Je dois m'éloigner avec mes enfants. Vous m'accompagnerez (2). » A dix heures du matin, sans avoir vu ni reçu d'autre personne, la malheureuse souveraine montait en voiture, et commençait à travers la Prusse cette fuite qui ne devait s'arrêter qu'au village de Memel, où la monarchie prussienne trouvait enfin asile dans la maison du négociant Consentius (3).

Le bruit se répandit vite à Berlin que la Reine avait traversé la capitale, et les rumeurs les plus sinistres commencèrent à circuler. Vers midi on vit arriver à bride abattue, envoyé en courrier par le Roi, le lieutenant von Dorville, descendant d'une

(1) *Neue Feuerbrände, Heft* XIII, 45.

(2) *Aus der Autobiographie Von Huffeland Deutsche Klinik, Jahrgang*, 1863 ; *Band*, XV, 202, etc.

(3) K. Halling, *Memel's Vaterländische Weihestätten.*

famille française émigrée après la révocation de l'Édit de Nantes. L'officier s'arrêta chez le gouverneur (1). Peu de temps après on placarda une affiche du général de Schulenbourg, gouverneur de la ville, conçue en ces termes : « Le Roi a perdu une bataille ; maintenant le calme est le premier devoir des citoyens. Je le réclame (2). » Cette courte proclamation laissait deviner la gravité de la situation. Néanmoins l'esprit caustique des Berlinois n'accepta pas sans ricanements la singulière phrase qui recommandait le calme comme la première vertu du citoyen. On s'abordait dans les rues en répétant les mots : « *Ruhe ist die erst Bürgerpflicht.* » On raconte que, le soir même, un factionnaire de la garde nationale, trouvé endormi par l'officier de ronde, répondit à celui-ci : « Le calme n'est-il pas le premier devoir du citoyen (3)? » La phrase est restée légendaire ; encore aujourd'hui, quand la police s'avance vers un attroupement, on murmure d'un ton goguenard : « *Ruhe ist die erst Bürgerpflicht.* »

Les habitants consternés se répandaient dans la ville, formaient des rassemblements sur la place du Château et demandaient à grands cris de plus amples informations. Seuls les gens de service étaient restés au Palais où l'on ne savait rien de plus que dans la rue. Pour calmer l'effervescence publique, un domestique de la maison royale s'avisa de faire montre d'éloquence et dit d'une voix de stentor : « Rassurez-vous, mes chers concitoyens, aussitôt la bataille perdue, le Roi a donné l'ordre d'empêcher les Français de passer l'Elbe (4). » Accueilli d'abord par des applaudissements, le pauvre laquais s'esquiva devant les lazzis et les huées de la foule. Les conjectures les plus alarmantes suivaient leur train, quoique de temps en temps on fût rassuré par des gens, soi-disant bien informés, qui affirmaient

(1) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, t. III, 206.
(2) Aug. Brass, *Chronik von Berlin, etc.*, 346.
(3) *Vertraute Briefe*, t. I, p. 293.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 212.

que tout était sauvé, que les Russes volaient au secours de la Prusse. On prétendait même qu'ils venaient de débarquer à Stettin (1). Les Berlinois, enfiévrés par ces affirmations contradictoires, attendaient les journaux avec impatience. On s'arracha, dès qu'elle parut, la *Vossische Zeitung*, mais elle ne contenait que la note suivante : « Selon les nouvelles arrivées de l'armée le Roi a perdu, le 14 de ce mois, une bataille près d'Auerstædt. Les circonstances particulières ne sont pas encore connues, mais on sait que le Roi et Leurs Altesses Royales sont vivants et ne sont pas blessés (2). » Il ne restait plus de doute sur l'horrible vérité. Alors, à la confiance illimitée succédèrent la peur et l'angoisse. Rarement panique semblable s'empara de toute une population. « Berlin, dit un auteur allemand, ressemblait à une ruche dont les abeilles vont prendre leur vol (3). » Tous voulaient fuir, à commencer par les plus fougueux partisans de la guerre. Les nobles, les riches, les hauts fonctionnaires et les financiers hâtaient leurs préparatifs de départ, dirigeant tout ce qu'ils possédaient vers Stettin, Küstrin ou la Silésie. De la campagne, par contre, se mirent à affluer dans Berlin les paysans avec leurs ménages. Du jour au lendemain la ville, hier encore remplie d'une foule joyeuse chantant la victoire, voyait ses rues encombrées de voitures de déménagement, et les piétons pouvaient à peine se frayer un chemin à travers les amoncellements de matelas, de meubles, de batteries de cuisine, déposés pêle-mêle par les paysans des environs.

Le peuple s'en prit à tout ce qu'il pouvait accuser ; des bruits atroces flétrirent les premiers serviteurs de l'État. L'armée fut l'objet des imprécations les plus violentes; les généraux passaient pour des traîtres ; les officiers, pour des lâches (4). Dans les

(1) *Vertraute Briefe*, I, p. 212.
(2) *Vossische Zeitung* du 18 octobre 1806.
(3) *Vertraute Briefe*, I, p. 212.
(4) *Mémoires d'un homme d'État*, IX, p. 109.

groupes, on faisait les révélations les plus bizarres sur l'organisation militaire. « Dès le 2 octobre, par l'incurie de l'intendance, l'armée prussienne avait manqué de pain, de fourrages, de vivres de toute sorte (1). » — « Rien n'était prêt et, comme preuve, ne se rappelait-on pas que, dès l'ouverture des hostilités, on avait, sur l'ordre du Roi, réclamé des fonds par voie de souscription publique, à l'effet de munir les troupes de vêtements d'hiver (2)? » — « Aussitôt la bataille commencée, les munitions avaient été épuisées; de plus, la poudre était si mauvaise que les boulets manquaient de force (3). » La veille de la bataille d'Iéna, le général en chef, le duc de Brunswick, ne sachant quelles dispositions prendre, demandait partout une carte et s'était écrié avec désespoir : « Mon Dieu! n'y a-t-il donc pas un officier qui connaisse le terrain (4)? » Un voyageur arrivant de Magdebourg affirmait avoir vu le général Köckeritz assis devant une table bien servie qui lui faisait oublier le désastre de la veille (5). Quand le général de Hohenlohe appelait à son aide, le général Rüchel tournait à droite au lieu d'aller à gauche (6). Le secrétaire d'État, Lombard, venait d'être arrêté à Stettin, roué de coups, traîné dans la boue par la populace (7).

Et des officiers que ne disait-on pas? C'est en voitures de poste qu'ils se sauvaient en abandonnant leurs troupes... Les Français avaient été scandalisés de trouver des boîtes à poudre de riz dans les poches de ces beaux messieurs... Le matin d'Auerstædt, on avait eu toutes les peines du monde à les réveiller; leur nuit s'était passée en des orgies avec des filles d'auberge (8). ...Bref on entendit les clameurs des gens qui s'effor-

(1) Massenbach, *Denkwurdigkeiten*, II, p. 52.
(2) *Vossische Zeitung* du 2 octobre 1806.
(3) *Journal politique*, 1806, cité par Colmar Von der Goltz, 415.
(4) *Neue Feuerbrände*, *Heft* V, p. 40.
(5) Arnim, *Vertraute Geschichte*, IV, p. 262.
(6) *Neue Feuerbrände*, *Heft* I, p. 6.
(7) *Mémoires d'un homme d'État*, IX, p. 244; *Vertraute Briefe*, I, p. 44.
(8) *Vertraute Briefe*, II, 95 et *passim*.

cent de trouver des causes immédiates aux malheurs qu'hier encore ils croyaient impossibles, des gens qui pensent avoir sauvé l'honneur national en déclarant tout le monde infâme.

Ainsi qu'il convient aux hommes affolés par la défaite, le délire de l'espionnage s'empara du public. Tout ce qui paraissait suspect était arrêté et, pour être suspect, il suffisait d'un accent étranger, parfois d'un paletot d'une coupe un peu extraordinaire. Dès qu'une capture de ce genre était faite, il se formait à l'instant un cortège qui poursuivait le malheureux en menaçant de le massacrer (1).

Les épaves de la bataille arrivèrent bientôt dans la capitale. Leur présence excita encore les esprits. Les soldats criaient de toute la force de leurs poumons qu'ils avaient été trahis par leurs chefs; que ceux-ci s'étaient conduits avec la dernière lâcheté, se tenant constamment en arrière du danger. Un sous-officier affirmait qu'à Iéna, un général, passant au galop, s'écria : « Je vous en conjure, mes enfants, pour l'amour de Dieu, sauvez-vous aussi vite que vous pourrez; tout est perdu (2). » Les officiers, quand ils se montrèrent, furent vilipendés, accablés d'outrages et de sarcasmes. « C'était un spectacle déchirant, dit un écrivain allemand, que de voir après la bataille et durant les semaines suivantes ces malheureux officiers errants, livrés aux plus basses injures et à l'animadversion du public (3). » Les Berlinois dépensaient toute leur énergie en ces inutiles récriminations. De courir sus à l'envahisseur, ou seulement de défendre leurs foyers, il n'était point question. Ils continuaient du reste à être encouragés dans leur inertie par les autorités.

Le prince de Hatzfeld fut nommé gouverneur le 21 octobre en remplacement du général de Schulenbourg. Le même jour, en annonçant aux Berlinois que la garde nationale devra occuper

(1) *Mémoires d'un homme d'État*, IX, 308.
(2) *Vertraute Briefe*, I, 335.
(3) *Mémoires d'un homme d'État*, IX, 311.

les postes évacués par la garnison, il recommande encore le calme et la tranquillité. Aussitôt après, craignant que ses exhortations pacifiques n'aient pas été suffisamment comprises, il publiait la déclaration suivante : « Le bruit court que la proclamation faite pour le maintien de l'ordre intérieur a été interprétée faussement et que les hommes destinés à remplacer les militaires dans leurs postes devront opposer une résistance, si les troupes impériales royales françaises entraient dans la ville. Pour éviter les malheurs d'une résistance aux troupes impériales royales, chacun est invité, sous peine d'emprisonnement et de mort, pendant l'entrée éventuelle de ces troupes, à n'opposer aucune résistance. Personne ne pourra être porteur d'armes sans l'autorisation des magistrats (1). »

Et, tandis que Berlin se prenait ainsi de vertige dans l'attente anxieuse des Français, ceux-ci poursuivaient leur route triomphale. Le lendemain de la bataille d'Iéna, Napoléon était allé coucher à Weimar. Il logea dans le palais même où la reine de Prusse avait habité quelques jours auparavant (2). C'est de Weimar que Napoléon, par une habile générosité, renvoya à l'Électeur de Saxe les troupes prisonnières. Il gagna ainsi à sa cause un allié fidèle et modèle, car seul parmi les princes allemands l'Électeur, devenu roi, conserva sa foi à Napoléon, même après les revers. Le 18 octobre, continuant à petites journées sa marche sur Berlin, l'Empereur avait traversé le champ de bataille de Rosbach. Il donna l'ordre de transporter à Paris la colonne commémorative de la défaite des Français. C'était une simple colonne de pierre. Une compagnie de sapeurs du général Suchet (3) se mit en devoir de la démolir et de la charger sur trois chariots. Par un singulier hasard, elle fut égarée en chemin. On s'apprêtait, pour apaiser la colère de l'Empereur, à en cons-

(1) *Vossische Zeitung* du 21 octobre 1806.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 368.
(3) *Mémoires du duc de Rovigo*, II, 301.

truire une fausse, lorsqu'on retrouva la fameuse colonne à Brest, venue là on ne sait comment (1). »

Le 19, à Halle, le comte de Dœnhoff apporta à Napoléon une lettre du roi de Prusse (2). Parlant des propositions pacifiques envoyées par l'entremise de M. de Montesquiou deux jours avant la bataille d'Iéna, Frédéric-Guillaume dit : « *Au quartier général, le* 15 *octobre* 1806. — Monsieur mon frère, je n'ai reçu qu'hier matin, dans le moment où nos troupes se trouvaient déjà aux prises, la lettre que Votre Majesté Impériale et Royale m'a fait l'honneur de m'adresser le 12 de ce mois, et je m'empresse d'y répondre dans le moment où je descends de cheval. Les sentiments qu'Elle y manifeste, malgré les différends qui ont eu lieu entre nous, me la rendent précieuse, et je ne reconnais pas moins le caractère élevé de Votre Majesté Impériale que son intention de faire plutôt des heureux que de verser le sang de tant de milliers d'hommes. » Finalement le Roi désirerait une suspension d'armes, « tandis, ajoute-t-il, que nous nous occuperons à fonder le bonheur solide de nos sujets... (3). » L'Empereur répondit en ces termes : « *Camp impérial de Halle,* 19 *octobre* 1806. — Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté. Je regrette beaucoup que la lettre que je lui ai envoyée par un de mes officiers d'ordonnance qui est arrivé à son camp le 13, n'ait pu empêcher la bataille du 14. Toute suspension d'armes qui donnerait le temps d'arriver aux armées russes, qu'Elle paraît avoir appelées dans l'hiver, serait trop contraire à mes intérêts pour que, quel que soit le désir que j'aie d'épargner des maux et des victimes à l'humanité, je puisse y souscrire... (4). » Le comte Dœnhoff, premier émissaire du roi de Prusse, fut bientôt suivi d'un second, le marquis de Lucche-

(1) Varnhagen Von Ense, *Denkwurdigkeiten*, II, 294.
(2) Ranke, *Hardenbergs eigenhändige Memoiren*, III, 219.
(3) *Archives nationales*, AF, IV, 1690.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 373.

sini, chargé de demander à l'Empereur ses conditions de paix. Lucchesini reçut, le 21 à minuit, la visite du général Duroc. Après cette conférence préliminaire, ils en eurent une autre, le 23, jour où l'Empereur arriva à Wittenberg (1). Les pourparlers n'aboutirent pas. Les bases de la paix, dictées par la France, se résumaient ainsi : « La Prusse renoncerait à toutes ses possessions situées entre le Rhin et l'Elbe; elle paierait une contribution de guerre de cent millions de francs pour indemnité des frais qu'avait causés à la France une campagne entreprise sans motif, enfin la Prusse ne se mêlerait désormais et sous aucun prétexte des affaires d'Allemagne... (2). »

Ces sacrifices, fort onéreux sans doute, n'étaient cependant pas proportionnés aux risques que la Prusse avait encourus en se mettant à l'avant-garde d'une quatrième coalition contre la France. Ils étaient conformes au châtiment mérité par sa politique insidieuse, pleine d'embûches et méprisante depuis de longues années à l'égard du gouvernement français et de son chef. Malgré la rigueur dont elle était frappée, la Prusse conservait de nombreuses forteresses et en somme les États compacts qui formaient le noyau, la source vitale de la monarchie. Elle demeurait même souveraine des provinces polonaises. Elle subira des mutilations autrement cruelles lorsque, l'an prochain à Tilsit, Napoléon et l'empereur de Russie régleront en un accord intime le sort de la couronne prussienne.

En demandant un délai pour en référer à son maître, Lucchesini commit, à Wittenberg, une grande faute. Il aurait dû s'empresser d'accepter *de plano* le traité qui lui était offert. Se rappela-t-il le désaveu infligé à M. de Haugwitz lors de son retour de Schœnbrunn? Ne voulut-il pas s'attirer la même disgrâce? C'est possible. Mais il est des heures où l'homme d'État doit perdre de vue les conséquences éventuelles de ses

(1) *Archives royales prussiennes, etc.*, II, 633.
(2) Bignon, VI, 42.

actes, pour n'envisager que le bien de sa patrie. Lucchesini ne pouvait sérieusement fonder d'espérance immédiate sur les Russes qui venaient, il est vrai, mais bien lentement, au secours de la Prusse. Ne prévoyait-il donc pas que la puissance prussienne n'avait plus rien à attendre des débris d'une armée dispersée, démoralisée, éperdue de terreur? Ne prévoyait-il pas que chaque jour allait aggraver la situation, que l'armée prussienne rétrograderait de désastre en désastre, tandis que l'armée française s'avancerait de victoire en victoire. Au moment des conférences de Wittenberg, Hohenlohe n'avait pas encore capitulé. Spandau, Stettin, Küstrin, Magdebourg, Hammeln, Glogau, Schweidnitz, Breslau, Plassenbourg, Graudenz, Neisse et d'autres n'avaient pas ouvert leurs portes aux Français triomphants.

S'il avait signé de sa propre autorité, Lucchesini aurait détourné de son pays cette avalanche de malheurs qui le mirent à la merci du vainqueur. Bientôt Napoléon sera entraîné à profiter de ses avantages, non seulement par politique mais aussi par le ressentiment qu'il éprouvera quand des preuves indéniables lui auront fait reconnaître, dans quelques jours, la façon grossière dont la Prusse s'est jouée de la France durant de longues années. Pendant que le diplomate prussien retournait vers son Roi, Napoléon marchait à petites journées sur Berlin où il avait résolu de faire une entrée triomphale.

On a vu qu'en récompense de la victoire d'Auerstædt, le 3e corps devait le premier franchir les portes de la capitale prussienne. Informant Davout de cette faveur, Napoléon, avec la minutie dans les détails qui caractérise tous ses ordres, lui écrivait : « Que tous vos officiers soient dans la meilleure tenue, autant que les circonstances peuvent le permettre; que les bagages et surtout cette queue si vilaine à voir à la suite des divisions s'arrêtent à deux lieues de Berlin et rejoignent le

camp sans passer par la capitale (1). » Pendant que Davout donnait ses soins à l'astiquage des fourniments, Napoléon, arrivé à Potsdam, se logeait au palais du Grand Frédéric où sa présence allait attester que la défaite des troupes royales françaises à Rosbach était vengée et qu'il n'est point d'armées invincibles, quels qu'eussent été leurs succès antérieurs.

Toujours un peu superstitieux, l'Empereur remarqua qu'il arrivait à Potsdam et descendait dans le même appartement, le même jour et presque à la même heure que l'empereur de Russie, venu l'année précédente pour stimuler l'ardeur belliqueuse de la Prusse. Napoléon visita le tombeau de Frédéric II et manifesta son étonnement de voir les « restes du grand homme enfermés dans un cercueil de bois recouvert de cuivre placé dans un caveau sans ornements, sans trophées, sans aucune distinction qui rappellent les grandes actions qu'il a faites (2) ». Dans le désarroi de la catastrophe d'Iéna, l'épée, le ceinturon et le cordon de l'Aigle noir du Grand Frédéric avaient été oubliés dans une salle du château. Napoléon ne résista pas à la tentation d'envoyer à Paris, pour y figurer aux Invalides, ces précieuses reliques qui devenaient ainsi les gages matériels des hauts faits de la Grande Armée. En rentrant de son pèlerinage au tombeau du Grand Frédéric, Napoléon trouva MM. le prince de Hatzfeld, Busching, président de la police, le président de Kircheisen, Grote, conseiller des finances, et plusieurs délégués de la municipalité de Berlin qui lui apportaient la soumission de la ville (3).

La faveur, pourtant méritée par le 3e corps, d'entrer à Berlin en avant-garde, le 25 octobre, suscita bien des jalousies. C'est ainsi que, dans la nuit du 23 au 24 octobre, l'adjudant-commandant Romeuf, envoyé dans la capitale par Davout pour y

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 392.
(2) *Ibid.*, XIII, 420,
(3) *Ibid.*, XIII, 424.

assurer la subsistance, ne fut pas peu surpris d'y rencontrer des hussards du 9e régiment qui, depuis le matin, se promenaient à travers les rues. Le 9e de hussards faisait partie du 5e corps commandé par Lannes. Davout se plaignit vivement à ce maréchal (1). Le général Hulin, nommé commandant de la place, prit possession de son poste le 24 octobre, et fit évacuer l'arsenal, les magasins à poudre, les bâtiments publics et autres qui devront être occupés le lendemain par l'armée française (2).

Le 25 à midi, Davout à la tête du 3e corps d'armée, entra dans Berlin; son avant-garde comprenait un détachement de chasseurs à cheval, d'infanterie de ligne, d'artillerie montée, précédée de cent gendarmes à cheval qui s'enfilèrent au galop *Unter den Linden*, dans la direction de l'hôtel de ville. Ensuite venait une musique jouant le ballet des Euménides de l'*Iphigénie* de Gluck (3). Au premier moment, une hésitation mêlée de peur se manifesta chez les habitants. Elle fut promptement dissipée, grâce à l'apparition de nos chasseurs à cheval qui furent pris par beaucoup de gens pour des Russes, à cause de leurs uniformes verts (4); on sait que les Russes, selon les bruits des jours derniers, devaient arriver d'un moment à l'autre. Alors les badauds s'approchèrent tant qu'ils purent et Davout, précédant son état-major, devint l'objet d'une curiosité plutôt sympathique. Les magistrats de la cité offrirent au maréchal les clefs de la ville qu'il refusa « très poliment », alléguant qu'elles ne devaient être remises qu'à l'Empereur. Répondant aux salutations des délégués, Davout se contenta de leur dire : « Sans vous demander de renier votre fidélité à votre ancien maître, je réclame de vous obéissance et respect aux

(1) *Archives de la Guerre*. (Dossier du 24 octobre 1806, lettre de Davout, datée des « faubourgs de Berlin ».

(2) *Die Franzosen in Berlin, in den Jahren* 1806-1807 et 1808, p. 12.

(3) A. Streckfuss, *Berlin in neunzenhten Jahrhundert*, I. 56.

(4) A. Brass, *Chronik von Berlin*, p. 433.

ordres du gouverneur (1). » Le 3e corps, ayant traversé la ville, alla, le soir, camper en dehors de la porte de Halle où les Berlinois et les Berlinoises se portèrent en foule comme à un spectacle, pour voir de près les soldats français dans leur bivouac. Les Berlinois jugèrent l'accueil des Français un peu trop cordial, quand ils les virent embrasser leurs femmes et leurs filles, à titre de bienvenue (2).

Le lendemain, lundi 27 octobre, la journée qui allait amener le César moderne dans leurs murs commença mal pour les habitants de la capitale prussienne; à la première heure, des malveillants, dans le but probable d'empêcher leurs concitoyens de sortir de chez eux, répandirent le bruit d'un pillage général qui aurait lieu, comme don de joyeuse entrée sans doute, aussitôt après l'arrivée de Napoléon (3).

Le temps était superbe; dès le matin, le son des cloches et les coups de canon avaient annoncé l'approche de l'Empereur. A une heure après midi, les ministres royaux présents, les hauts fonctionnaires, le corps des francs-tireurs en uniforme et une députation de la bourgeoisie se réunirent à la porte de Brandebourg. Dix régiments des divisions Nansouty et d'Hautpoul formaient la haie et contenaient la foule. A trois heures précises, un roulement de tambours se fit entendre; de tous côtés retentirent les cris de commandement couverts par le grondement du canon et le vacarme des cloches sonnant à toute volée. Des milliers de regards étaient fixés sur la porte de Brandebourg, d'où l'on vit soudain s'élancer au galop de charge l'escadron des mamelucks « habillés en Turcs » remarquaient les Allemands ébahis. A cent pas, venait le maréchal Lefebvre, à la tête des grenadiers de la garde impériale, « hommes magnifiques, » bien plus beaux, observe un spectateur, que les grin-

(1) *Vertraute Briefe*, I, 276.
(2) *Ibid.*, I, 274; *Die Franzosen in Berlin*, 12-14.
(3) *Archives de la Guerre*. (Rapport de la place, 27 octobre 1806.)

galets arrivés hier. » Puis, sur un grand cheval blanc, à la housse de pourpre frangée d'or, tout seul, dit un témoin, un petit homme, au visage jaune, de mince apparence, la main gauche entre deux boutons de son frac vert foncé : c'était l'Empereur.

Derrière lui, à une longueur de cheval, suivait son fidèle Roustan, dans tout l'éclat de son costume oriental : turban blanc, artistement enroulé, veste bleue au plastron rutilant de broderies d'or (1). L'état-major impérial était composé des maréchaux Berthier, Davout et Augereau, de Duroc, grand maréchal du palais, de Caulaincourt, le grand écuyer, et de nombreux aides de camp, dont le groupe était fermé par les chasseurs à cheval de la garde. Sous la porte, Napoléon s'arrêta et le général Hulin, gouverneur de Berlin, lui présenta la municipalité conduite par le prince de Hatzfeld, qui lui fit la remise officielle des clefs de la ville. Après cette courte halte le cortège se remit en marche. Sur tout le parcours les fenêtres débordaient de curieux, se hissant les uns sur les autres pour mieux voir l'illustre héros et ses compagnons d'armes (2).

Arrivé à l'hôtel de ville, l'Empereur fut reçu par son grand maréchal du palais, qui s'était détaché de l'escorte pour devancer le souverain (3). Le conseil municipal fut alors introduit. Napoléon se montra de prime abord assez menaçant ; ses premières paroles prononcées d'un ton courroucé rappelèrent les démonstrations hostiles à la France dont Berlin avait été le théâtre. « J'entends, dit-il, qu'on ne casse les vitres de personne. Mon frère le roi de Prusse a cessé d'être roi le jour où il n'a pas fait pendre le prince Louis-Ferdinand, lorsque celui-ci a été assez osé pour aller casser les fenêtres des ministres (4). » Cette

(1) *Aquarelle du temps*, collection de M. le prince d'Essling. Heskiel, *Berlinisches Historienbuch ; Die Franzosen in Berlin*, *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII (*passim*).

(2) *Mémoires du général Boulart*, 140 ; *Cahiers du capitaine Coignet*, 188.

(3) Heskiel, *Berlinisches Historienbuch*, p. 384.

(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 430.

sortie véhémente causa une stupeur générale dans l'auditoire. Quand l'Empereur entreprit le procès de la Reine, ce fut bien autre chose.

Au début de la campagne, Napoléon n'ignorait pas que cette princesse avait été une adepte enthousiaste de la guerre et l'inspiratrice de pamphlets contre la France, propagés depuis un an par toute l'Allemagne. Mais par la suite ses renseignements s'étaient complétés. Il savait maintenant que la reine Louise ne l'appelait jamais que *Noppel* (1) et prononçait la première syllabe de manière à ce qu'on entendît « Moppel » — mot qui, en allemand trivial, signifie roquet, lourdaud, imbécile. Par un travers plus ridicule encore, elle prenait de l'amusement à exciter le babillage continuel « d'un charmant petit perroquet » dressé à répéter du matin au soir de basses invectives à l'adresse des Français (2). Enfin les lettres de la Reine étaient pleines d'injures contre l'Empereur. Pour en donner la certitude il suffit de constater que les historiens prussiens jugent assez souvent nécessaire de remplacer par des points des épithètes trop grossières (3).

Ces petites méchancetés, plus puériles que spirituelles, étaient venues à la connaissance de Napoléon; elles accompagnaient des confidences plus graves sur le rôle presque décisif qu'avait eu la Reine relativement à la déclaration de guerre et à la politique antifrançaise. Ces révélations émanaient de courtisans tels que tout vainqueur en recrute à chaque pas dans les pays envahis. Napoléon était singulièrement agacé par l'immixtion tracassière et funeste de cette femme dans les affaires de l'État. Il ne pouvait supporter l'idée que, sans elle, l'alliance franco-prussienne, si longtemps rêvée par lui, se serait probablement accomplie. A plusieurs reprises déjà, dans ses Bulletins, avant

(1) Horn, *Das Buch von der Königin Luise* (*passim*).

(2) *Archives nationales*, AF, IV, 1690. (Lettre de Mme de Voss, grande maîtresse de la Cour de la reine de Prusse, au prince de Saxe-Wittgenstein.)

(3) Horn, *loc. cit.*, et Adami, *Luise Königin von Preussen* (*passim*).

et après la bataille d'Iéna il n'avait pas craint de fustiger de ses railleries la reine guerrière. Certes la galanterie eût voulu que, surtout après la défaite, une femme douloureusement éprouvée fût mise en dehors des polémiques violentes; mais cette femme ne s'était-elle pas placée elle-même en dehors de son sexe et des ménagements qui lui sont dus? Ont-elles bien conservé leurs droits à des indulgences spéciales, les Pallas modernes, les Marie-Thérèse, les Catherine II, véritables généraux d'armée, les colonels de dragons comme Louise de Prusse, qui sans pitié semèrent aux quatre vents de l'Europe les horreurs de la guerre?

La Reine avait touché un point très vulnérable chez l'Empereur; en ne discontinuant pas de le ridiculiser, durant de longues années, dans l'opinion des Cours européennes, elle l'avait convié sur un terrain où il ne reculait jamais, celui où il devait rendre coup pour coup, quand on cherchait à le montrer indigne du rang qu'il occupait. Ce n'était pas lui qui avait engagé cet assaut de sarcasmes et l'on remarquera qu'à l'égard du Roi, contre lequel il ne se connaît pas de griefs individuels, il se montre plein de courtoisie et de compassion. On ne l'eût sans doute pas étonné en lui disant que ce genre d'attaques personnelles manquait de noblesse et de distinction, mais il aurait peut-être répondu qu'il suivait simplement un exemple donné par une élégante princesse et que ses ripostes avaient la double excuse de venger son amour-propre piqué au vif et de démasquer les auteurs vraiment responsables de la tuerie d'hommes qui désolait encore une fois l'Europe. Que la réprobation des actes de la Reine ait pu être faite en des termes plus adoucis, ce n'est pas contestable; toutefois, avec sa nature ardente et franche, l'Empereur, pour modérer l'impulsion de sa pensée et contourner des périphrases aurait peut-être eu besoin de loisirs que la Reine avait grandement contribué à lui ravir. Le premier Bulletin disait : « La reine de Prusse est à l'armée, habillée en

amazone, portant l'uniforme de son régiment de dragons, écrivant vingt lettres par jour pour exciter de toutes parts l'incendie. Il semble voir Armide, dans son égarement, mettant le feu à son propre palais (1). » Dans le huitième Bulletin on lit : « La reine de Prusse a été vue plusieurs fois en vue de nos postes ; elle est dans des transes et dans des alarmes continuelles. La veille, elle avait passé un régiment en revue ; elle excitait sans cesse le Roi et les généraux, elle voulait du sang. Le sang précieux a coulé ; les généraux les plus marquants sont ceux sur qui sont tombés les premiers coups (2). » Dans le neuvième Bulletin : « Il paraît que ce qu'on a dit de la reine de Prusse est vrai ; elle était ici pour souffler le feu de la guerre ; c'est une femme d'une jolie figure, mais de peu d'esprit, incapable de présager les conséquences de ce qu'elle faisait. Il faut aujourd'hui, au lieu de l'accuser, la plaindre car elle doit avoir bien des remords des maux qu'elle a faits à sa patrie et de l'ascendant qu'elle a exercé sur le Roi, son mari, qu'on s'accorde à représenter comme parfaitement honnête, qui voulait la paix et le bien de ses peuples (3). » Dans le dix-septième Bulletin : « C'est depuis le voyage de l'empereur de Russie à Potsdam que la Reine a quitté le soin de ses affaires intérieures et les graves occupations de sa toilette, pour se mêler des affaires de l'État, influencer le Roi et susciter partout le feu dont elle était possédée... Le changement qui s'est dès lors opéré dans l'esprit de la Reine qui, de femme timide et modeste, s'occupant de son intérieur, est devenue turbulente et guerrière, a été une révolution subite. Elle a voulu tout à coup avoir un régiment, aller au Conseil, et elle a si bien mené la monarchie qu'en peu de jours elle l'a conduite au bord du précipice (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 326.
(2) *Ibid.*, XIII, 363.
(3) *Ibid.*, XIII, 378.
(4) *Ibid.*, XIII, 405-421.

A chacune de ses étapes sur la route de Berlin et à mesure que l'Empereur acquérait de nouveaux renseignements, sa colère contre la Reine s'accroissait et se manifestait avec plus d'acharnement; elle fut portée à son paroxysme quand, au palais de Charlottenbourg, dans le boudoir de la reine Louise, on eut découvert, mêlés au fond d'un tiroir avec des objets de toilette, ou négligemment oubliés sous les oreillers des sofas (1), un certain nombre de papiers fort compromettants, tels que des mémoires de Dumouriez sur la façon de battre les Français, des instructions à l'ambassadeur prussien à Madrid pour entraîner l'Espagne dans la coalition, des correspondances actives avec Hardenberg, touchant les négociations secrètes en Russie, enfin une sorte de mémento à l'usage de la Reine et dans lequel se trouvaient développées : « 1° Les obligations de la Prusse dans ses rapports actuels avec Napoléon ; 2° La conduite que prescrivaient à la Prusse ses intérêts majeurs et permanents. » C'était un véritable traité de l'art d'éluder les engagements pris envers Napoléon. On y lisait : « Les titres de Napoléon comme puissance ne sont encore pour quelques grands États de l'Europe que ceux d'un usurpateur. Pour les autres Cabinets qui l'ont reconnu, ce ne sont que ceux de la force. Un moment peut détraquer un échafaudage politique qui s'est élevé sur les ruines de tous les principes, sur les débris de tous les intérêts les plus chers aux nations et aux hommes en général. Cet échafaudage repose sur la tête de Bonaparte; si elle faiblit, si elle tombe, il sera bouleversé avec un fracas épouvantable... Ces réflexions suffisent pour détourner de l'amitié du gouvernement français tout État guidé par l'honneur et la prévoyance... » Suivent, empreintes de la plus tendre sympathie, de longues considérations sur la grandeur d'âme d'Alexandre Ier, considérations qui doivent déterminer le Roi à ne tenir aucun compte des engage-

(1) Comtesse de Voss, *Neunundsechszig Jahre am preussischen Hofe*, p. 258.

ments envers Napoléon et à « faire la guerre, même contre les vœux de son Cabinet (1) ».

On imagine l'explosion de colère par laquelle l'Empereur dut accueillir ces preuves palpables des intrigues néfastes ourdies par la reine Louise. Il exhala son courroux dans le dix-neuvième Bulletin, daté de Charlottenbourg : « On a trouvé à Charlottenbourg la correspondance de la Reine avec le Roi pendant trois ans, et des mémoires rédigés par des écrivains anglais pour prouver qu'on ne devait tenir aucun compte des traités conclus avec l'empereur Napoléon, mais se tourner tout à fait du côté de la Russie. Ces pièces sont surtout des pièces historiques; elles démontrent, si cela avait besoin d'une démonstration, combien sont malheureux les princes qui laissent prendre aux femmes de l'influence sur les affaires politiques. Les notes, les rapports, les papiers d'État étaient musqués et se trouvaient mêlés aux chiffons et à d'autres objets de la toilette de la Reine (2). »

Encore sous l'empire de l'indignation qu'il avait ressentie la veille à Charlottenbourg, Napoléon ne sut se contenir lorsqu'il parla de la Reine devant le conseil municipal de Berlin. Dans un accès d'emportement il s'oublia jusqu'à dire qu'il avait vu non sans étonnement le portrait de l'empereur Alexandre Ier dans la chambre à coucher de la belle reine Louise à Potsdam. A cette remarque, qui avait tout le caractère d'une insinuation malveillante contre la vertu de la Reine, le vieux pasteur Ehrmann répliqua d'une voix vibrante : « Sire, cela n'est pas vrai! » Tous les assistants, frappés d'effroi, baissaient la tête et attendaient avec angoisse la conséquence de cette émouvante et téméraire apostrophe; conséquence qui, selon l'humeur du conquérant, pouvait devenir funeste pour la ville entière ou pour son auteur seulement. L'Empereur comprit tout de suite

(1) *Archives nationales*, AF, IV, 1690.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 425.

sa faute. Il se borna à demander le nom de l'audacieux interrupteur et à lui dire que, sans s'arrêter à la forme malséante de son exclamation, il comprenait le sentiment qui l'avait inspiré. Finalement il le félicita de son attachement à sa souveraine. On a même remarqué que par la suite il a toujours témoigné de la considération au vieux pasteur (1).

Napoléon reçut une autre protestation en faveur de la reine Louise : l'Impératrice, animée de compassion et sans doute aussi d'un sentiment de solidarité féminine, se crut le devoir d'adresser une petite semonce à son mari. Napoléon, qui même après dix ans de mariage savait accepter des observations de sa femme, se disculpa en termes pleins d'une aimable tendresse : « J'ai reçu, écrit-il le 6 novembre, la lettre où tu me parais fâchée du mal que je dis des femmes; il est vrai que je hais au delà de tout les femmes intrigantes. Je suis accoutumé à des femmes bonnes, douces et conciliantes; ce sont celles que j'aime. Si elles m'ont gâté, ce n'est pas ma faute, mais la tienne. Au reste, tu verras que j'ai été fort bon pour une qui s'est montrée sensible et bonne, madame de Hatzfeld... » L'incident auquel l'Empereur fait allusion est le suivant : Après avoir été confirmé par les autorités françaises dans son emploi de gouverneur de Berlin, M. de Hatzfeld commit l'imprudence et l'indélicatesse de rester en correspondance avec les généraux prussiens et de les tenir au courant des mouvements de l'armée impériale. On intercepta une lettre de lui par laquelle il informait le prince de Hohenlohe de l'endroit où le maréchal Davout devait lui couper la retraite (2).

Mis en état d'arrestation, le soir même du jour où il avait reçu

(1) Streckfuss, *Berlin in neuzehnten Jahrhundert*, I, 62; Adami, *Königin Luise*, p. 353. (Ehrmann fut invité au banquet offert à la Reine, lors de son retour à Berlin, en 1809. Au dessert, elle fit appeler celui qu'elle nommait son « chevalier » et, lui prenant la main, leva son verre en disant : « Je bois à celui qui, au moment où tout le monde se taisait, a rompu une dernière lance en l'honneur de la Reine. »

(2) Comtesse de Voss, *Neunundsechzig Jahre am preussischen Hofe*, p. 257.

l'Empereur aux portes de Berlin, M. de Hatzfeld allait être jugé le lendemain par une commission militaire. La condamnation à mort était certaine. Avec la connivence des généraux Duroc, Rapp et de Ségur, qui connaissaient le cœur de leur souverain, Mme de Hatzfeld parvint à se tenir dans une antichambre que devait traverser Napoléon. La pauvre femme, éplorée, enceinte de huit mois, se jeta aux pieds de l'Empereur, le suppliant de l'entendre. Touché de son profond désespoir, il la fit entrer dans le salon. Mme de Hatzfeld, toute tremblante d'émotion et d'angoisse, attesta énergiquement que son mari était innocent, qu'il était incapable d'un acte de déloyauté. « Votre mari, dit Napoléon, s'est mis dans un cas très fâcheux ; d'après nos lois, il a mérité la mort. Général Rapp, donnez-moi sa lettre. Voyez, lisez, madame (1)! »

Laissons Napoléon raconter à Joséphine la fin de la scène : « Quand je lui montrai la lettre de son mari, elle me dit en sanglotant, avec une profonde sensibilité et naïvement : « Ah! c'est bien là son écriture! » Lorsqu'elle lisait, son accent allait à l'âme; elle me fit peine. Je lui dis : « Eh bien, madame, jetez « cette lettre au feu. Je ne serai plus assez puissant pour faire « punir votre mari. » Elle brûla la lettre et me parut bien heureuse. Son mari est depuis fort tranquille. Deux heures plus tard il était perdu. Tu vois donc que j'aime les femmes bonnes, naïves et douces, mais c'est que celles-là seules te ressemblent (2). » Naturellement on avait mis en jeu toutes les influences pour attendrir la clémence de l'Empereur. Il écrivait le 18 octobre à la princesse Ferdinand de Prusse : « J'ai reçu la lettre de Votre Altesse Royale. J'ai été touché de la position de Mme de Hatzfeld. Je l'ai convaincue que son mari avait bien des torts et que les lois de la guerre le condamnaient à la peine capitale. Toutefois je lui ai même évité les désagréments d'un juge-

(1) *Mémoires du général Rapp*, p. 110.
(2) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, I, p. 197.

ment et lui ai remis sa peine et la pièce de conviction. Il est vrai que la douceur et la peine profonde de Mme de Hatzfeld m'ont forcé à ce que j'ai fait. Mais je serais fâché que Votre Altesse Royale n'y vît pas aussi l'intention de lui être agréable (1). »

Pour montrer combien il était pénible à un ennemi de reconnaître la grandeur d'âme de l'Empereur, ajoutons qu'à la Cour de Prusse on signala comme une cruauté insigne que M. de Hatzfeld eût été déporté dans ses domaines de Silésie (2). Par contraste à cette critique, mentionnons ici la réponse de Napoléon aux remerciements chaleureux de Mme de Hatzfeld : « J'ai lu avec plaisir votre lettre. Je me souviens aussi avec plaisir du moment où j'ai pu finir toutes vos peines. Dans toutes les circonstances qui pourront se présenter, où je pourrai vous être utile, vous pourrez accourir à moi et vous me trouverez aise de vous être agréable (3). »

Dans le vieux Château, résidence de l'Empereur, se trouvait la sœur du roi de Prusse. Cette princesse, étant en couches, n'avait pu suivre la Cour. Dès que Napoléon fut informé de ce fait, il ordonna à son grand maréchal du palais « de veiller à ce qu'elle ne fût pas incommodée du bruit et des mouvements du quartier général (4) ».

Le lendemain, l'Empereur reçut les corps constitués et la Chambre de commerce qui avait demandé à lui être présentée. Aux fonctionnaires il annonça qu'il les verrait avec plaisir continuer à tenir leurs emplois, mais qu'il exigerait d'eux un serment de fidélité, lequel fut du reste signé dans toute l'étendue du Royaume par la presque unanimité des agents du roi de Prusse. En tête de la liste de Berlin les cinq premières signa-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 431.
(2) Comtesse de Voss, *Neunundsechzig Jahre am preussischen Hofe*, p. 257.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 445.
(4) *Ibid.*, 437.

tures sont celles de cinq ministres d'État : MM. de Goldbeck, grand chancelier, chef de la justice; de Reck, ministre spécial de la justice; de Thulemeier, ministre des cultes; de Massow, ministre des établissements de charité et d'instruction; de Reden, ministre des mines. La formule de serment qui a été paraphée par plusieurs milliers de Prussiens est ainsi conçue : « Je jure d'exercer loyalement l'autorité qui m'est confiée par Sa Majesté l'empereur des Français et roi; de ne m'en servir que pour le maintien de l'ordre et la tranquillité publique; de concourir de tout mon pouvoir à l'exécution des mesures qui seront ordonnées pour le service de l'armée française et de n'entretenir aucune correspondance avec ses ennemis (1). »

Jamais peut-être vainqueur ne trouva dans un pays envahi un concours plus empressé. « Napoléon resta un mois à Berlin, écrit un Allemand, et fit preuve, dès le lendemain de son arrivée, d'une douceur à laquelle on était loin de s'attendre, mais que les bons Berlinois méritaient à tous égards, car ils rivalisèrent de prévenances et de flagorneries qui inspiraient du mépris au fier Empereur lui-même. Les autorités municipales notamment se signalaient par de véritables bassesses. Nulle part les Français n'avaient été aussi bien secondés par les espions indigènes. Dans toutes les classes de la société dégénérée de Berlin on trouvait de ces êtres serviles. La population de Berlin faisait preuve d'un tel avilissement de caractère qu'un jour Napoléon dit, en secouant la tête, qu'il ne savait pas s'il devait se réjouir ou avoir honte pour les Berlinois (2). » — « Les Français, dit un autre, trouvaient à Berlin des indicateurs à qui on promettait le quart de la valeur des objets trouvés et qui dénonçaient tout : magasins d'habillements, d'approvisionnements, etc. Les Français eux-mêmes étaient révoltés de voir des gens souvent haut placés fournir ces renseignements. On raconte qu'un homme

(1) *Archives nationales*, AF, IV, 1693.
(2) A. Streckfuss, *Berlin in neunzehnten Jahrhundert*, I, p. 64.

ayant vécu uniquement de bienfaits du Roi révéla l'endroit où était le bois des forêts royales. Le fonctionnaire à qui il s'était adressé lui dit : « C'est bien, mais le roi de Prusse ne ferait pas mal de garder un peu de bois pour pendre les coquins qui le trahissent (1). » Et tout cela n'est rien encore.

Un prince, Charles d'Isenbourg, issu d'une des plus nobles et plus anciennes familles de l'Allemagne, vint offrir à l'Empereur de mettre au service de la France un régiment entièrement composé de Prussiens, officiers et soldats, déserteurs ou prisonniers sur parole. Napoléon accepta et nomma le prince d'Isenbourg colonel de cet extraordinaire régiment. Alors d'Isenbourg adressa aux officiers et soldats prussiens la circulaire suivante : « Sa Majesté l'empereur des Français et roi d'Italie m'ayant confié la formation d'un régiment d'infanterie de quatre bataillons composé d'individus ayant servi dans l'armée prussienne, il est offert à ceux de MM. les officiers prisonniers de guerre par capitulation qui désirent sortir de cette triste situation, pour vouer leurs talents militaires et leur activité au service de *notre invincible Empereur*, d'être investis dans ce régiment du même grade qu'ils ont occupé dans l'armée du roi de Prusse. Cet emploi *honorable* assure à tous ceux qui y aspirent la protection du *héros adoré* qui aime ses soldats comme ses enfants... Accourez, *vaillants guerriers*, rassemblez-vous sous les drapeaux de *Napoléon le Grand*. Allez avec lui au-devant de la victoire et de la gloire immortelle. — Berlin, le 18 novembre 1806. — Charles, prince d'Isenbourg (2). »

On trouva des adhérents plus qu'on n'en voulait ; il fut même un instant question de former un second régiment, sous le commandement d'un prince de Hohenzollern (3) — de sang royal, celui-là — avec les volontaires qu'on était obligé de refu-

(1) *Vertraute Briefe*, I, p. 28.
(2) *Ibid.*, V, 286.
(3) Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, 1806, II, 426.

ser. Il est bon d'ajouter qu'on donnait à chaque homme qui s'enrôlait une gratification de douze francs. Ces vaillants guerriers, comme dit le prince, en dépensant leur modeste prime, troublèrent l'ordre dans Berlin, ainsi que le constate le général Hulin dans ses rapports : « Hier, 27, les Prussiens, sous les ordres du prince d'Isenbourg, ont fait du bruit dans l'église de la Trinité... Ces hommes ont résisté à coups de pierres à la garde, venue pour rétablir la tranquillité... Ordre va être donné à ce prince de faire partir ces hommes pour Leipzig où le corps s'organise (1). » Et le 30 décembre : « Deux officiers du régiment prussien qui s'organise se sont conduits, hier soir au café de la Comédie, de la façon la plus scandaleuse. Quand la garde civique berlinoise est venue pour les arrêter, ils ont tiré leurs sabres et se sont révoltés (2). »

Nous serions injuste envers le prince d'Isenbourg, en laissant supposer qu'il fût le seul à glorifier outre mesure l'Empereur victorieux. C'était à qui, dans la haute noblesse allemande, se donnerait comme ayant toujours été l'ami de Napoléon; c'était à qui par intérêt personnel l'encenserait à l'égal d'un dieu.

Ainsi l'Empereur ne doit pas croire que le prince électoral de Hesse a pris du service dans l'armée prussienne pour combattre la France. Nullement. « S'il a pris part à la guerre de Prusse, écrit la femme de ce prince, c'est uniquement parce qu'il a cédé au désir naturel dans un jeune homme d'apprendre cet art difficile (3). » La duchesse douairière régente de Saxe-Meiningen mande à l'Empereur : « Je n'ai jamais été disposée à faire cause commune avec les adversaires de Votre Majesté. L'opinion publique me disait l'alliée de la France. Je l'étais en

(1) *Archives de la Guerre.* (Rapport de la place du 27 novembre 1806.

(2) *Ibid.* (Rapport de la place du 30 décembre 1806.)

(3) *Archives du ministère des Affaires Étrangères.* 1795. (Lettre de la princesse Augusta, femme du prince électoral de Hesse, à l'Empereur, Berlin, 1er novembre 1806.)

vérité (1). » La tante du Roi, la princesse Ferdinand de Prusse, qui avait une faveur à demander, dit : « C'est avec la confiance qu'inspire un bienfait déjà reçu que j'implore aujourd'hui la grande âme de Votre Majesté Impériale... Sire, vous n'êtes pas seulement le plus grand des Souverains, vous êtes bon frère, bon fils... Nous bénissons à jamais Votre Majesté Impériale, dont la bonté adoucit les infortunes... (2). » Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha charge son chambellan « de mettre aux pieds de Sa Majesté Impériale et Royale ses très humbles félicitations sur le succès de ses armes, en y joignant le tribut de sa juste admiration ». Il ajoute : « Et si vous daignez, Sire, mettre le comble à vos bontés en m'accordant la faveur d'oser exprimer de vive voix à Votre Majesté Impériale et Royale mes sentiments de vénération pour sa personne sacrée, et si Votre Majesté daigne me faire indiquer le lieu et le jour où Elle me permettra de lui offrir de vive voix toutes mes soumissions et mes hommages respectueux, j'y volerai avec un empressement égal à ma vive gratitude pour les marques de sa généreuse protection (3). » La princesse régente de la Lippe signe la pétition suivante : « Dans ce moment où plus que jamais le bonheur et la conservation des peuples reposent dans les mains puissantes et généreuses du plus grand des héros, la princesse régente de la Lippe ose solliciter l'avantage, longtemps désiré, d'être reçue dans la Confédération dont le plus grand monarque est l'illustre protecteur. Elle ose espérer qu'il lui sera permis d'aspirer à ce bonheur, en raison de la confiance sans bornes et de l'attachement inviolable dont son cœur a toujours fait profession pour l'immortel Napoléon... Les succès brillants, presque miraculeux des armées impériales, ont comblé l'attente de la princesse... (4). »

(1) *Archives nationales*, AF, IV, 1692. (Meiningen, 6 décembre 1806.)
(2) *Ibid.*, AF, IV, 1693. (Berlin, 3 décembre 1806.)
(3) *Ibid.*, AF, IV, 1692. (Gotha, 1er décembre 1806.)
(4) *Ibid.*, AF, IV, 1692. (Detmold, 20 novembre 1806.)

La classe bourgeoise, dans sa fraction la plus éclairée, a saisi également toutes les occasions de se mettre aux genoux de l'Empereur et de l'aduler par des louanges emphatiques. A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, le 2 décembre 1806, il reçoit de nombreuses adresses dont voici un spécimen : « Le 2 décembre est en ce moment une fête des plus solennelles et des plus joyeuses pour tous les habitants du Duché de Brunswick enchantés du bon traitement dont ils jouissent de la part du gouvernement français, et de la perspective d'un avenir heureux qui s'ouvre à leurs yeux, comme à ceux de l'Europe entière. Veuille le Tout-Puissant seconder de plus en plus les vues bienfaisantes de Votre Majesté et nous donner une paix durable qui ne sera pas achetée trop cher par une guerre meurtrière à la vérité, mais inévitable et bienfaisante par les suites qu'elle ne manquera pas d'avoir (1). »

L'un des premiers actes de l'Empereur, à Berlin, avait été de dissoudre le Conseil municipal existant, qu'il remplaça par une Commission administrative composée de sept membres : Hellé, Hotho, Nitze, Beringster, négociants ; Meier, entrepreneur de maçonnerie ; de la Garde, libraire, et Zelter, compositeur de musique, l'ami de Gœthe (2). Puis il ordonna que les deux mille bourgeois les plus riches se réunissent à l'Hôtel de Ville, pour nommer soixante d'entre eux qui composèrent la municipalité (3). Les nouveaux édiles ne contrecarraient en rien les mesures prises par l'autorité française, bien au contraire ! Lorsque le gouverneur, selon les lois de la guerre leur transmit l'ordre pur et simple de faire apporter à la mairie centrale les armes dont les citoyens étaient détenteurs, les conseillers firent immédiatement afficher que « chaque habitant était tenu,

(1) *Archives nationales*, AF, IV, 1690. (2 décembre 1886.) Le docteur Frédéric Schulze, directeur de l'École de commerce établie à Berlin.

(2) A. Brass, *Chronik von Berlin*, p. 419 ; Heskiel, *Berlinisches, etc.*, p. 387.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 430.

sous peine de mort, de déposer immédiatement ses armes à l'Hôtel de Ville ». Indigné de voir ses ordres transformés en édits draconiens, le général Hulin fit tout de suite insérer dans les journaux une note disant qu'il était fort surpris de lire cet arrêté rigoureux et qu'il n'entendait nullement qu'on donnât une sanction aussi barbare à ses instructions ; en même temps il défendait qu'à l'avenir on affichât rien sans son autorisation (1).

Pour payer la contribution de guerre de deux millions de thalers, soit sept millions et demi en francs, exigée de la capitale, l'administration locale astreignit les propriétaires à lui fournir mensuellement des avances à raison d'un pour mille du montant de leurs assurances contre l'incendie (2).

Un décret impérial prescrivit l'organisation d'une garde civique formée de douze cents bourgeois, pris parmi les plus mposés, à raison de soixante pour chacun des vingt cantons de a capitale. De sorte que la garde de la ville et la police se trouvaient confiées aux douze cents plus riches citoyens (3). On n'eut besoin de réquisitionner personne pour la formation de cette garde de « honte à cheval », dit l'un des rares patriotes, Meinerd, chef de la corporation des bouchers (4). « Aussitôt organisée, raconte un écrivain allemand, la garde civique prêta serment de fidélité. Il faut avouer que c'est une chose bien extraordinaire, qu'il ait fallu que les Français vinssent à Berlin pour donner aux Berlinois l'autonomie de leur administration et la garde de leur ville. Autrefois les bourgeois se refusaient à faire partie de la garde civique, mais ils considéraient comme un grand honneur de lui appartenir depuis l'invasion. Enchantés de leur brillant uniforme, ils faisaient leur service avec

(1) *Berliner Nachrichten*, n° du 6 novembre 1806.
(2) *Sendschreiben einer patriotischen Bürgers*, p. 1.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 430.
(4) Heschiel, *Berlinisches Historienbuch*, p. 385.

une joie qui touchait à l'enthousiasme. Ils allèrent même plus loin. Lorsque les gouverneurs et commandants français eurent besoin d'ordonnances parlant allemand, il se forma parmi les jeunes gens aisés un corps de volontaires qui faisaient le service dans les antichambres des généraux ennemis. Les jeunes bourgeois paradaient ainsi dans de splendides uniformes vert clair, brodés d'or, et se montraient tout fiers d'être les serviteurs des officiers français (1).

Avec les auxiliaires expérimentés que Napoléon rencontra à tous les échelons de la hiérarchie prussienne, l'administration des provinces conquises devint relativement facile. Elles furent divisées en quatre départements militaires distincts : Berlin, Küstrin, Stettin et Magdebourg, commandés par les généraux Clarke, Ménars, Thouvenot et Champeaux (2). On put se contenter de placer un agent français auprès de l'autorité prussienne principale de chaque province (3), et tout marcha dans l'ordre le plus régulier. Une commission des finances fut instituée, sous la présidence de M. Daru, intendant général, ayant pour collaborateurs Estève, trésorier de la Couronne, et de la Bouillerie, receveur général des contributions (4). M. Estève établit un projet de budget basé sur les évaluations de l'administration des finances royales prussiennes, tâche que lui rendirent facile les employés indigènes demeurés à leur poste. Ce budget se chiffrait pour l'année 1808 par un excédent de recettes de 58,084,675 francs (5).

Napoléon vécut à Berlin du 27 octobre au 24 novembre, comme s'il était en déplacement dans un des châteaux du domaine impérial. Il recevait chaque jour des estafettes de Paris, apportant les portefeuilles des ministres; et tous les

(1) A. Streckfuss, *Berlin, etc.*, I, 66.
(2) Décret impérial du 6 novembre 1806
(3) Bignon, VI, 50.
(4) *Archives nationales*, AF, IV, 1693
(5) *Ibid.*, AE★, IV, 497.

décrets français furent datés de Berlin. C'est là même qu'il rédigea et promulgua l'acte le plus audacieux et le plus fameux de son règne : le blocus continental (21 novembre 1806). Un mois auparavant, il avait annoncé son dessein en même temps que, selon sa coutume, il rejetait sur l'Angleterre la responsabilité des malheurs de la guerre. Il disait dans le quinzième Bulletin daté de Wittenberg : « On se demande ce que l'Angleterre gagnera à tout ceci. Elle pouvait recouvrer le Hanovre, garder le cap de Bonne-Espérance, conserver Malte, faire une paix honorable et rendre la tranquillité au monde. Elle a voulu exciter la Prusse contre la France, pousser l'Empereur et la France à bout. Eh bien elle a conduit la Prusse à sa ruine, procuré à l'Empereur une plus grande gloire, à la France une plus grande puissance, et le temps approche où l'on pourra déclarer l'Angleterre en état de blocus continental. Est-ce donc avec du sang que les Anglais ont espéré alimenter leur commerce et ranimer leur industrie? » Toujours convaincu que la paix se serait faite si M. Fox n'était pas mort, Napoléon exhale un dernier regret en ajoutant : « L'Europe attribuera ces malheurs à la perte de ce ministre, honnête homme, qui voulait gouverner par des idées grandes et libérales et que le peuple anglais pleurera un jour avec des larmes de sang (1). »

L'Empereur passait souvent des revues de sa Garde et de la garde civique berlinoise, dont « le spectacle attirait un nombreux public. Le peuple se portait en foule sur le passage du souverain français (2) ». « Les Berlinois sont même étonnés, dit un rapport, de voir l'Empereur, après la parade, rentrer au Château presque sans suite et marchant au petit pas (3). » A son arrivée, il avait rendu visite au prince Ferdinand, oncle du Roi et frère du grand Frédéric, qui était resté à Berlin. Il voulut

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, XIII, 400.
(2) Streckfuss, I, 67 ; *Vertraute Briefe*, II, 268.
(3) *Archives de la Guerre*. (Rapport de la place du 12 novembre 1806.)

que les honneurs militaires dus à son rang lui fussent rendus (1). Il ne négligea pas de s'occuper du sort des pauvres, dans ces temps difficiles (2). A cet effet il fit frapper de la menue monnaie, des *groschen* qui manquaient dans la circulation. Par son ordre, les indigents pouvaient exiger le pain au prix maximum d'un *groschen* la livre, soit douze centimes et demi. Tous les fonctionnaires, pensionnaires, invalides reçurent leurs émoluments et leurs arrérages comme avant la guerre (3).

Presque aussitôt après l'arrivée des Français, la vie ordinaire reprit son allure habituelle. S'il faut en croire les auteurs allemands, « les théâtres regorgeaient de spectateurs; dans les établissements publics, on trouvait avec peine à se placer, tant la population y venait en foule, pour frayer amicalement avec ses hôtes étrangers (4). » « Jamais le luxe, dit un autre auteur, ne fut plus grand, jamais les toilettes des femmes ne furent plus rehaussées ni plus impudiques, avec leurs longues robes flottantes, imitées des hétaïres grecques, qui livraient sans retenue aux regards des passants les contours de leurs formes provocantes... Jamais débauche plus profonde ne s'est étalée aussi impudemment qu'à présent. Dès l'heure la plus matinale, de belles Berlinoises, en léger négligé, vont processionnellement dans les rues. On dit l'Empereur exaspéré de ce que ses soldats ont trouvé ici leur Capoue. Les hôpitaux n'ont plus assez de place pour recevoir tous les invalides de la dépravation (5). » « A Berlin, dit le général Fantin des Odoards, les femmes sont petites, sveltes, de la tournure la plus voluptueuse et d'une figure fine autant que séduisante. S'il faut en croire les officiers de ma connaissance qui habitent cette capitale depuis plu-

(1) De Ségur, *Mémoires*, III, 54.
(2) *Archives nationales*, AF, IV, 1693. (Rapport de M. de Massow à l'Empereur sur les pauvres de Berlin.)
(3) *Vertraute Briefe*, II, 287-288.
(4) A. Streckfuss, *Berlin, etc.*, I, 67.
(5) *Die Franzosen in Berlin*, p. 170-172.

sieurs mois, ces dames ont une assez bonne opinion de leurs charmes pour ne pas chercher à en augmenter le prix par une longue résistance (1) ; » les promenades publiques, les cafés, les spectacles, dit un rapport de la place, sont très fréquentés, ce qui annonce une grande confiance de la part des habitants (2).

Le théâtre royal continuait le cours de ses représentations au moment de la plus grande panique, dans la dernière semaine d'octobre qui fut coupée par l'entrée des Français, on y jouait : le 23, *les Organes du cerveau* (?); le 24, *la Vente de la maison* et *l'Amour et la fidélité ;* le 25, *Belmont et Constance;* le 26, *Iphigénie en Tauride;* le 27, *l'Abbé de l'Épée* et *Alexis ;* le 28, *le Mariage secret ;* le 29, *Phèdre* et *le Bon Cœur*. Le public trouvait plutôt qu'il n'y avait pas assez de distractions, car le 10 novembre, on demandait au gouverneur s'il ne se disposait pas à rétablir l'Opéra italien dont les pensionnaires étaient subventionnés par l'État (3). De son côté, le général Clarke estimait qu'il y avait lieu de réduire certains amusements et, le 26 décembre, il faisait fermer les jeux du Nouveau Casino (4) où, tous les soirs, se perdaient des sommes considérables.

La foire annuelle de Noël, qui se tient *Unter den Linden*, fut aussi animée, sinon plus, que les autres années (5). Le carnaval suivant fut également très joyeux. « Le bal paré du 25 février a été très gai, dit le rapport de la place, on a dansé jusqu'à cinq heures du matin. Parmi les notabilités de la ville on remarquait les deux comtes d'Eglostein, M. d'Alvensleben, M. de Kanaker, M. de Gœrz, le major de Schack, le baron d'Eskasten, M. Ubreck, etc. (6). » On voit dans la partie commerciale des

(1) *Journal du général Fantin des Odoards*, p. 121.
(2) *Archives de la Guerre*. (Rapport de la place du 20 novembre 1806.)
(3) *Ibid*. (Rapport de la place de Berlin du 12 novembre 1806.)
(4) *Ibid*. (Rapport de la place de Berlin du 28 décembre 1806.)
(5) *Berliner Nachrichten* du 15 au 31 décembre. (Voir les annonces concernant les attractions de la foire.)
(6) *Archives de la Guerre*. (Rapport du 27 février 1807.)

journaux que, dès le mois de novembre 1806, l'activité des affaires a repris son cours. Le mouvement des voyageurs allemands est au moins égal à celui de l'année précédente. Aux réclames courantes viennent se mêler, en langue française, des annonces motivées par les circonstances. Ici un abécédaire français chez Heinrich ; « moyennant cet abécédaire, on peut dire que les enfants apprendront le français en badinant. » M. Strobwasser vante « ses tabatières en papier mâché avec le portrait très ressemblant de Napoléon ». Ne pas oublier que « le véritable tabac de France se vend chez M. Rodenbeck ». Puis le « *Manuel néologique*, ou l'art d'apprendre et de retenir familièrement les mots de la langue française combinés avec ceux de la langue allemande, en forme de bouts rimés, chez M. Quien, libraire, au Pont des Chasseurs ». La musique ne perdait pas ses droits. Entre autres « M. Bernhard Romberg, musicien de la Chapelle du Roi, donne un grand concert avec le concours de M. Meyer-Baër qui aura la complaisance d'exécuter des variations sur le piano-forté ». Un brillant concert est également organisé par M. Brun, premier cor de la Chapelle du Roi (1).

Le plus grand commerce était celui des chevaux. On en payait à des prix dérisoires, qui valaient jadis de cent à trois cents thalers. Ces dépréciations provenaient de la rareté des fourrages qui étaient réquisitionnés par le service de l'armée. Un grand nombre de changeurs s'étaient établis. Ils faisaient d'excellentes affaires grâce à la confusion des monnaies diverses d'Autriche, de Saxe et de toutes les principautés où les soldats avaient passé. Comme ceux-ci ignoraient la valeur de ces pièces, on leur en donnait à peu près ce qu'on voulait (2). Beaucoup d'ouvriers se trouvant sans travail, une nouvelle industrie prit naissance avec l'arrivée des Français, c'était celle des décrotteurs. On était assourdi dans les rues par les cris : *Putzen les*

(1) *Journaux de Berlin*, 1806-1807.
(2) *Vertraute Briefe*, II, 289.

bottes, monsieur? Putzen les bottes, mon cher ami! articulés avec un accent déplorable. La plupart de ces industriels avaient adjoint à leur art de faire reluire les chaussures une autre spécialité moins avouable, qui consistait à faciliter les présentations entre Français et Berlinoises (1).

En réalité un calme régulier régna à Berlin pendant l'occupation française. On constatait, non sans ironie, « que les agents de police prussiens commençaient seulement à apprendre leur métier sous la direction du général Hulin. » « Nous sommes extrêmement tranquilles, écrit-on au prince de Saxe-Wittgenstein, et nous devons cet ordre et cette grande sécurité aux excellentes institutions du gouvernement français (2). »

Grâce à la sollicitude des autorités françaises, les Prussiens ont souffert le minimum de ce que peuvent endurer en général les pays soumis à des passages de troupes ; dès le 18 octobre, le maréchal Ney avait donné l'ordre du jour suivant : « Messieurs les officiers sont prévenus que ceux d'entre eux qui se distingueront dans le maintien du bon ordre et de la discipline seront cités à l'ordre et récompensés... Le maréchal, plein de confiance dans l'honneur des grenadiers, recommande à chaque compagnie la surveillance des traîneurs et des pillards. Tout grenadier qui en aura arrêté un sera récompensé(3). » « Daru, le 25 octobre, réclame du gouvernement la protection spéciale de l'Académie des sciences, de la Bibliothèque, de l'Observatoire, du Musée d'histoire naturelle et du Jardin des plantes(4). » L'Empereur, préoccupé d'adoucir les maux de la guerre, prescrit de « désigner pour le logement des officiers du corps d'armée les maisons des personnes de la Cour absentes de Berlin,

(1) *Die Franzosen in Berlin*, p. 169.

(2) *Archives nationales*, AF, IV, 1692. (Lettre saisie dans les papiers du prince de Saxe-Wittgenstein, à Hambourg; cette lettre est signée Von Faudel.)

(3) *Archives de la Guerre*. (Dossier du 18 octobre 1806.)

(4) *Archives nationales*, AF, IV, 1692.

afin, dit-il, de soulager les bourgeois autant que possible (1) ».

Le général Hulin, qui était par nature d'une extrême sévérité, apporta dans l'exercice de ses fonctions de gouverneur une grande délicatesse. Il exhortait les habitants à venir chez lui lorsqu'ils avaient quelque sujet de plainte. Il insistait même en leur disant que, s'ils avaient moins peur, s'ils avaient plus de confiance dans l'esprit de justice du gouverneur, s'ils lui signalaient leurs griefs, ils allégeraient leur fardeau (2). Un écrivain raconte qu'« une dame s'étant plainte à lui, gouverneur, de l'officier logé chez elle, lequel exigeait aux repas du champagne et du bourgogne qu'elle ne pouvait lui donner, le général Hulin écrivit une carte, avec ordre de la transmettre à l'officier lorsque celui-ci demanderait de nouveau ses vins préférés. Cela arriva le même jour ; la carte disait que, si l'officier désirait du champagne, il devait aller le réclamer chez le général. Désormais l'officier se contenta de vin ordinaire (3) ». Sorte de bourru bienfaisant, Hulin était redouté de tout le monde et finalement ne sévissait jamais. Un officier de la garde civique s'étant excusé près de lui d'avoir osé célébrer l'anniversaire de la naissance de la reine Louise : « Mais c'est très bien cela, mon garçon, répond le général ; moi aussi j'ai bu à la santé de cette jolie femme (4). »

Les relations de nos soldats avec les Berlinois furent dans leur ensemble aussi convenables que le permettaient les circonstances. Demandant tout ce qui lui passe par la tête, mais n'insistant pas quand on lui oppose un refus poli ; quelque peu vantard, toujours bon enfant, le troupier français chez l'habitant a été dépeint avec assez de finesse par une dame Unger, qui notait ses impressions journalières. Elle raconte ainsi ses

(1) *Correspondance de Napoléon I^er^*, XIII, 432.
(2) *Vertraute Briefe*, I, 192.
(3) *Die Franzosen in Berlin*, p. 180.
(4) Colmar Von der Goltz, *Rosbach et Iéna*, p. 280.

premières vicissitudes : « On frappe à ma porte à coups de crosse de fusil. « Eh, madame ! madame Unger, où est-« elle ? » C'étaient deux jeunes gens ; l'un qui se nommait Masson, comme je l'ai su depuis, prend la parole avec l'arrogance d'un adolescent qui se regarde comme une partie importante du vainqueur et du conquérant. En m'entendant parler français, il se montra joyeusement étonné et baissa aussitôt de ton, ce qui ne l'empêcha pas du reste de se montrer aussi exigeant en réclamant, en plus du nécessaire, de la liqueur de roses (?), de l'huile de Verdun (?), du champagne. Je ne leur donnai rien de tout cela et ils durent se contenter de médoc ordinaire, après lequel je leur fis servir du cognac qu'ils trouvèrent du reste détestable. Après s'être copieusement restaurés, les deux jeunes gens se regardent par hasard dans la glace et partent d'un fou rire en voyant leur accoutrement bizarre, avec leurs vêtements sales, déchirés, déguenillés. Je ne puis certainement pas dire que je jouissais d'une tranquillité parfaite. Étant la seule dans la maison qui parlât français, à chaque instant j'entendais les cris : « Madame ! Madame ! on vous de-« mande ! » J'arrivais, et parfois je trouvais Masson étendu sur le sofa et qui, avant de tourner la tête vers moi, achevait tranquillement le couplet de sa chanson. Agacée de ces manières un peu libres à mon égard, je laissai un jour percer mon ennui par des exclamations de dépit. « Pourquoi soupirez-vous « ainsi ? me dit-il, on dirait que nous vous ennuyons ! — A la « vérité, lui répondis-je, ce n'est pas d'amour pour vous que « je soupire, non, je trouve seulement étrange d'être obligée « de me déranger, à chaque instant, pour de jeunes mes-« sieurs comme vous. — Eh bien ! c'est bon, ne vous fâchez « pas, répliqua-t-il en riant, on ne vous dérangera plus, « envoyez qui vous voudrez, nous tâcherons de nous faire « comprendre. » Leur conversation était souvent ornée d'expressions fort vulgaires. Ils parlaient de « se dérouiller les

bras, de se dégourdir les jambes ». Ce qui me vexait le plus, c'était, dans ce qu'ils appelaient leurs discussions politiques, de leur entendre dire que « leur Empereur, s'il voulait, prendrait l'univers, puisqu'il commandait à des Français ». D'autres fois ils s'entretenaient devant moi dans un patois du Midi auquel je ne comprenais rien, si ce n'était leurs éclats de rire. Comme je trouvais la chose inconvenante, ils me répondaient qu'ils disaient des polissonneries et que c'était pour cela qu'ils employaient un dialecte inintelligible pour moi. » Quand ses hôtes étaient de garde, l'un à la porte de Francfort, l'autre à la porte de Silésie, Mme Unger leur envoyait leur nourriture dans des ustensiles d'argent ; elle a constaté que des soldats, inconnus d'elle, lui rapportaient le tout et que jamais il n'a manqué la valeur d'une épingle (1).

Ce qui causait un grand étonnement aux Berlinois, c'était de voir les officiers exempts de la morgue aristocratique des officiers allemands. On se répétait comme une chose absolument invraisemblable qu'un officier français, cordonnier de son ancienne profession, s'était installé dans un faubourg avec quelques ouvriers et s'occupait lui-même de faire confectionner des souliers pour sa compagnie. On citait aussi un officier, attaché à l'État-major de la place qui, ébéniste de son métier, allait chez un maître menuisier prendre des leçons sur l'application du vernis anglais qu'il ne connaissait pas (2). Le moindre trait de charité ou de bienveillance d'un Français était colporté de bouche en bouche avec une naïveté qui aurait été ridicule, si elle n'avait eu probablement pour objet de se rassurer réciproquement sur les mœurs paisibles des envahisseurs. Un capitaine protégeant de petits mendiants traqués par la police ; des officiers prenant des billets de concert de charité et n'en faisant jamais usage ; un simple soldat attendri par la misère du logis

(1) *Die Franzosen in Berlin*, 75-78.
(2) *Ibid.*, 190

qui lui est dévolu par un billet de logement, et se retirant après avoir fait l'aumône (1). Tous ces menus faits étaient amplifiés, commentés, et ravissaient d'aise les bons Berlinois.

Dès le 8 novembre, le général Hulin avait fait afficher un ordre prescrivant que « chaque soldat ou fonctionnaire logé chez l'habitant est tenu de partager le repas ordinaire que celui-ci peut fournir d'après son état de fortune ; sous aucun prétexte on ne doit demander davantage(2). En plus de ce qu'il n'était pas rare, dit un contemporain, de voir un soldat trop exigeant rappelé à l'ordre par ses propres camarades, le gouverneur était inflexible envers les militaires et faisait arrêter sans pitié, ainsi qu'on le voit fréquemment dans les rapports de la place, les hommes qui troublaient le repos de l'habitant (3).

Ces faits prouvent, il est vrai, que des violences ont été commises, mais beaucoup doivent être portées au compte des étrangers qui à cette époque servaient dans les rangs de la Grande Armée. Les plaintes abondent dans les rapports officiels contre les soldats italiens, contre les soldats bavarois ou wurtembergeois, qui ont l'habitude de dégainer leur sabre pour hâter l'accomplissement de leurs désirs. Un officier, M. de Lahrenstein, et son ordonnance sont arrêtés pour avoir frappé à coups de sabre le maître de la maison et sa femme, enceinte de plusieurs mois (4). Les Mémoires du temps avouent que « les soldats français se montraient envers les Berlinois bien meilleurs que les Allemands du sud (5) ». Dans les provinces il en est de même ; les Bavarois et les Wurtembergeois se livrent à des brutalités incroyables. On remarque aussi qu'ils sont détenteurs de beaucoup de linge, de montres et d'objets de valeur (6). « Quoi-

(1) *Vertraute Briefe; Die Franzosen in Berlin (passim).*
(2) *Vertraute Briefe*, I, 284.
(3) *Archives de la Guerre.* (Rapports de la place de Berlin).
(4) *Archives de la Guerre.* (Rapports de la place de Berlin, 1806-1807, *passim.*)
(5) Varnhagen Von Ense, III, 31.
(6) *Neue Feuerbrände, Heft* V, 122.

qu'il me serait bien agréable de faire à Votre Majesté les louanges de son armée, écrit à son roi le général en chef des troupes wurtembergeoises, je ne puis lui dissimuler qu'un esprit de sauvagerie tend à se communiquer, principalement dans la cavalerie qui est souvent abandonnée à elle-même. J'ai eu des exemples d'une avidité sans limites, qui a eu pour conséquence des excès déplorables et des mauvais traitements commis sur de malheureux paysans sans défense. Le même reproche s'applique aux bataillons de l'infanterie légère (1). »

En ce qui concerne les Français, les documents ne permettent aucun doute, nous ne dirons pas sur la correction des rapports, mais sur une sorte de cordialité qui régnait entre les vainqueurs et les habitants des pays soumis.

« J'étais logé à Charlottenbourg, raconte le général Boulart, chez la comtesse Hœnckel von Donnesmarck dont le mari, officier supérieur de l'Etat-major de l'armée prussienne, errait à l'aventure avec les débris de cette armée. La jeune comtesse me reçut avec beaucoup de politesse, sans affectation ni rancune apparente, et même, lorsqu'elle me connut et qu'elle sut que j'étais un nouveau marié, enlevé par les circonstances aux embrassements de sa femme, elle devint aimable, confiante, bonne même, comme si l'analogie de nos positions eût excité sa sympathie. Elle était musicienne et touchait du piano, je l'accompagnai quelquefois avec la flûte ; enfin je fus heureux de trouver dans mon logement les ressources d'une aimable société (2). »

Le colonel Pion des Loches, parlant d'abord de son séjour à Berlin, dit : « Je fus logé chez le baron de Bucholz, ministre des finances du roi de Prusse... Tous les soirs nous prenions le thé... Mon ministre et sa famille étaient les hôtes les plus affables et me traitaient en enfant de la maison ; tout le monde

(1) Pfister, *König Friedrich von Württemberg*, p. 150.
(2) *Mémoires militaires du général Boulart*, p. 140.

pleurait quand je partis, et je pleurai aussi pour faire chorus. » Ensuite, à Erfurt « j'habitais, dit-il, chez M. Strahl, *Kornmesster*, fonctionnaire chargé de la vente des grains publics ; c'était un bon vieillard qui avait une très belle famille, deux fils et trois filles. Je fortifiais celles-ci dans la langue française, et elles me perfectionnaient dans la langue allemande. Je passai le reste de l'hiver assez agréablement, comme dans ma propre famille ; nous avions de temps en temps des bals de société et, quoique Erfurt soit une pauvre ville, nous n'y trouvâmes pas le temps long (1) ».

Le général Pouget occupait, dans le village de Sassen, le château de la comtesse de Dohna qui vivait entourée de sa fille, femme d'un major au service, et de sa nièce. « Un jour, dit-il, notre digne hôtesse voulut donner une fête aux militaires cantonnés à Sassen et me pria de l'y autoriser... Les personnes des environs, invitées par la comtesse, accoururent en habits de fête ; elles étaient toutes connues des soldats de leur cantonnement, dont elles ne redoutaient plus la barbe et les longues moustaches... Pendant mon séjour à Sassen ces dames eurent la bonté de travailler pour moi ; elles me firent des chemises dont j'avais acheté la toile ; elles me brodèrent des jabots, et me tricotèrent divers objets, entre autres un sac à tabac à fumer autour duquel était cette devise en filigrane : « Vivez en paix et n'oubliez pas vos amis (2). »

« Une société de mon goût, rapporte le général Fantin des Odoards, dont je jouis au sortir de la maison où je loge, quelques bals, de la musique, des livres, l'étude de la langue allemande et des leçons de français que de jolies écolières veulent bien recevoir de moi, en voilà plus qu'il n'en faut pour me faire aimer le paisible séjour d'Herrenstadt ; et je n'entrevois pas sans peine l'époque où il faudra lui dire adieu. » Le camp de Glogau

(1) Pion des Loches, *Mes Campagnes*, p. 236-239.
(2) Général baron Pouget, *Souvenirs de guerre*, p. 101-104.

consola heureusement le brave Fantin des Odoards. « Depuis que nous sommes campés, la poste ne peut suffire aux douces missives qui pleuvent de tous les coins de la basse Silésie, où gémissent tant d'amantes délaissées. Jamais notre facteur n'a été aussi occupé. Toutes celles qui le peuvent sont venues faire une visite à leur ami sous prétexte de voir notre beau camp. D'autres se sont établies à Glogau, bravant le qu'en-dira-t-on. Telle femme ou telle fille de baron, échappée de son manoir, se cache dans un hameau des environs sous un costume d'emprunt et reçoit journellement l'heureux mortel pour qui elle se perd de réputation (1). »

Mais voici d'autres témoignages irrécusables, donnés par l'ennemi lui-même : le 5 mars 1807, la municipalité de Brandebourg-sur-l'Havel affichait la déclaration suivante : « M. Roussel, officier des grenadiers du 14e régiment de ligne et commandant d'armes de la ville de Brandebourg-sur-l'Havel, rappelé par son souverain, remporte avec lui les regrets des magistrats et de tous les habitants de cette ville pour avoir, par sa sagesse, son amitié, son intégrité et sa justice, su concilier les intérêts de son souverain à ceux des habitants de cette cité qui n'oublieront jamais les bienfaits de ce brave officier, honorable tant par sa conduite que par son désintéressement. Puisse ce brave homme être aussi heureux dans sa carrière qu'il le mérite! Les habitants de Brandebourg apprendront toujours avec joie ce qui lui arrivera d'heureux (2). »

Les autorités de Landsberg apprécient comme il suit la conduite du général Gastine : « *Landsberg-sur-la-Warthe, le* 10 *mai* 1807. — Plus de cent cinquante mille Français de la Grande Armée ont passé par cette ville. Nous en avons logé la plus grande partie dans l'enceinte de nos murs. Nos bourgeois, nos habitants, se sont prêtés à tous les sacrifices qui ont

(1) *Journal de Fantin des Odoards*, p. 169-175.
(2) *Berliner Nachrichten* du 12 mars 1807, n° 31.

dépendu d'eux pour recevoir et traiter ces troupes de leur mieux. Elles, de leur côté (nous leur devons cette justice), se sont comportées jusqu'à présent en ennemis généreux et nous n'avons eu que le fardeau inévitable des passages et des logements militaires, sans avoir à nous plaindre d'aucun excès ni d'aucun acte de violence. Parmi ceux qui se sont arrêtés le plus longtemps dans nos murs, nous devons particulièrement faire la mention la plus honorable de M. le général de Gastine, commandant la place par ordre de Sa Majesté l'Empereur et Roi. D'un côté, M. le général de Gastine a rempli ce poste important avec un zèle et une exactitude sans égale; d'un autre côté, il a traité les habitants de cette ville, sans exception les petits comme les grands, avec une délicatesse qui est l'apanage de celui dont l'esprit et le cœur ont reçu un degré de culture supérieur. Il s'est gagné par là l'amour, la confiance et la vénération de la ville tout entière. Nous ne saurions passer sous silence le rare désintéressement de M. le général de Gastine et la noble générosité avec laquelle il a nourri plus de cent femmes et enfants de soldats prussiens, aujourd'hui ses ennemis et ceux de la patrie (*sic*). Hélas! nous n'avons eu que pendant trois mois le bonheur de le posséder dans nos murs. Son Auguste Empereur l'a appelé près de sa personne. Nos pauvres le pleurent et nous tous le regrettons. Nos vœux les plus ardents l'accompagnent. Puisse la Providence le protéger et conserver ses jours au milieu des dangers de la guerre. Et toi, Napoléon, si tu veux donner à une ville la preuve la plus signalée de ta bienveillance et de ta protection, envoie-lui le général Gastine pour commandant. Signé : *La municipalité et le corps des bourgeois* (1). »

Enfin le Comité administratif de Berlin faisait apposer, le 25 août 1807, l'affiche suivante : « Plus qu'aucune autre des villes et provinces, notre ville de Berlin a été éprouvée par les

(1) *Berliner Nachrichten* du 28 mai 1807

charges et peines multiples de la guerre; mais nous avons incontestablement à nous louer du privilège d'avoir eu à notre tête des hommes dont le zèle et l'intelligence, unis à un sentiment d'humanité universellement reconnu, se sont manifestés de la façon la plus éclatante dans toutes les circonstances; si une infinité des maux de la guerre ont été écartés de notre existence bourgeoise, si notamment la sûreté des personnes et de la propriété n'a pas été menacée, nous le devons assurément à S. E. le général Clarke, nommé récemment ministre de la guerre, et à S. E. le général Hulin, promu général de division et appelé au commandement de Paris. Maintenant que les services extraordinaires rendus à notre ville par ces deux nobles hommes leur ont valu une récompense de la part de leur auguste monarque, nous aimons à leur dire que notre vénération, notre respect, notre reconnaissance les accompagnent. Ils se sont érigé dans le cœur de nos concitoyens un monument de gloire impérissable. — Berlin, le 20 août 1807. — *Le Comité administratif* (1). »

Ces curieuses attestations sont confirmées, au cours d'une correspondance diplomatique, par un étranger absolument dégagé de tout ce qui se passa sous ses yeux à Berlin et soucieux seulement de renseigner son gouvernement. « Le général Clarke est nommé ministre de la guerre; il doit être, dit-on, remplacé par le général Victor. Le général Hulin est promu général de division; on lui destine la place de Paris. Il sera remplacé par le général Saint-Hilaire. Le gouverneur général ainsi que le commandant de la place emportent les sentiments d'estime et de reconnaissance des habitants du pays et de la capitale en particulier. La douceur qu'ils ont apportée à l'exécution des ordres sévères que nécessitait l'état de guerre, la tranquillité parfaite qu'ils ont fait régner, le désintéressement qu'ils ont

(1) *Spener'sche Zeitung* du 25 août 1807.

montré dans toutes les occasions justifient ces sentiments (1). »

Le maréchal Victor et le général Saint-Hilaire succédèrent à Clarke et à Hulin et continuèrent les traditions de leurs prédécesseurs jusqu'à la fin de l'occupation qui, en exécution de la convention de Berlin du 5 novembre précédent (2), eut lieu le 3 décembre 1808. Ce jour-là on fit avec une certaine solennité la reddition des clefs de la ville : la garde civique berlinoise était formée en carré sur la *Wilhelmplatz*, devant le palais du prince Ferdinand, les troupes françaises étaient alignées *Unter der Linden* et *Wilhelmstrasse*. Accompagné de ses aides de camp, Saint-Hilaire se rendit chez le prince à qui il remit les clefs après une brève allocution. Le prince, visiblement ému, put à peine prononcer quelques mots. Le général, en quittant le palais, adressa ses adieux en allemand à la garde civique qui lui répondit par des « *Hoch!* » chaleureux. Puis les troupes françaises se dirigèrent sur la porte de Potsdam et sortirent de Berlin (3).

La campagne de 1806 ne se termina en réalité que par la défaite des Russes venus au secours de la Prusse anéantie. Un nouveau pacte avait été signé à Bartenstein, près de Memel, le 21 août 1807, entre Alexandre Ier et Frédéric-Guillaume. Ces deux princes espéraient alors entraîner avec eux l'Autriche et l'Angleterre. Le Cabinet de Vienne refusa net, ne fournissant comme prétexte que sa haine des Prussiens, motivée par la duplicité et la perfidie de la Cour berlinoise. Le ministre britannique se déroba en alléguant — comble d'ironie! — qu'en formant la Confédération des États du nord de l'Allemagne, le roi de Prusse se donnait lui-même les allures d'un Bonaparte (4)!

(1) Lettre du 18 août 1807, adressée par M. le baron de Binder, ambassadeur d'Autriche, à M. le comte Stadion, ministre des Affaires Étrangères à Vienne. *Archives nationales*, AF, IV, 1691.

(2) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 290.

(3) Schwebel, *Geschichte des Stadt Berlin*, II, 450 ; Aug. Brass, *Chronik von Berlin*, p. 445.

(4) F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, p. 408.

Après la bataille de Friedland, Alexandre Ier, se décidant enfin à admettre qu'il existait un empereur des Français, demanda une entrevue à Napoléon. Les deux souverains se rencontrèrent à Tilsit. Ils devinrent aussitôt d'excellents amis. La paix définitive de la France avec la Prusse fut signée, le 9 juillet 1807, à Tilsit, sous la présidence de l'empereur de Russie. L'affection spontanée qu'il avait vouée à Napoléon suffit à remplir le cœur d'Alexandre. Il n'y avait plus de place pour les souvenirs charmants de Memel et de Potsdam. A Tilsit, la présence de la belle Reine éplorée ne parvint pas à les ranimer.

La Prusse fut réduite au rang de puissance secondaire : de neuf millions d'habitants, elle n'en gardait que cinq ; d'un revenu de cent vingt-cinq millions, elle s'abaissait à soixante-neuf millions ; les territoires qu'elle perdait étaient distribués aux alliés de la France et servaient à instituer le royaume de Westphalie en faveur du prince Jérôme. L'ingérence de la Russie dans le traité d'immolation de la grandeur prussienne fut marquée par une seule clause : la Russie, sans lui rendre aucun dédommagement, prenait à la Prusse le territoire de Byalistok, soit cent quatre-vingt-trois mille âmes (1) ; en outre Alexandre consacrait solennellement le principe de l'annexion éventuelle du Hanovre au royaume de Westphalie ou de sa restitution à l'Angleterre (2).

La reine Louise, froissée dans le plus profond de son être, n'eut plus de sympathie que pour l'Angleterre et elle assura le concours de son parti à cette ennemie irréconciliable contre laquelle Napoléon devait périr, s'il n'arrivait à l'abattre ; puis, minée par tous les chagrins qui peuvent accabler une femme et

(1) Comte de Garden, *Histoire des traités de paix*, X, 225 ; F. de Martens, *Recueil des traités de la Russie*, VI ; *Allemagne*, p. 424.

(2) Articles séparés et secrets du traité de Tilsit. Publiés pour la première fois par Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, I, 505.

une souveraine, Louise de Prusse mourut en 1810, âgée de trente-quatre ans.

Le royaume prussien trouvera dans la dernière coalition contre la France l'occasion de se relever. Un de ses généraux, Blücher, aura l'honneur insigne de porter à Waterloo le coup décisif au géant de gloire qui, pendant quinze ans, avait courbé l'Europe sous le poids de son génie.

Avec une âme moins prédisposée aux solutions amiables, moins inclinée à respecter la légitimité souveraine de ses ennemis, Napoléon n'aurait vu à Waterloo ni l'empereur de Russie, qu'il avait tenu à sa merci le lendemain d'Austerlitz; ni le roi de Prusse, ni l'empereur d'Autriche, dont, en plusieurs occasions, il eut le pouvoir de briser les couronnes. Par conséquent, si trois des quatre monarques qui le combattirent n'étaient pas, en 1815, à l'état de prétendants errants ou relégués dans quelque lieu insalubre, c'est parce que l'empereur des Français ne sut pas frapper ses adversaires avec la cruauté dont ils usèrent impitoyablement à son égard.

Revenant de ses erreurs et regrettant son indulgence envers les dynasties européennes, Napoléon a pu dire à Sainte-Hélène : « Bien qu'on m'ait salué, au nom des souverains, de « moderne Attila », de « Robespierre à cheval », tous savent mieux au fond de leur cœur, qu'ils y descendent ! Si je l'avais été, je régnerais encore peut-être, mais eux, bien sûrement et depuis longtemps, ils ne régneraient plus. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..... 1

CHAPITRE PREMIER

Le Directoire et l'alliance prussienne. — Les héritiers du Grand Frédéric. — La Cour de Frédéric-Guillaume II. — Un roi dépravé. — Les Rose-Croix. — Les causes de la paix de Bâle. — Hostilité constante de la Prusse à l'égard de la France. — Avènement de Frédéric-Guillaume III. — Les illusions des hommes politiques français et du Premier Consul. — Duroc en mission à Berlin. — Son succès personnel à la Cour. — Son insuccès politique. — Déception de Napoléon. — Les motifs de sa haine contre l'Angleterre. — L'insistance du Premier Consul près de la Cour de Berlin. — Le buste du Grand Frédéric. — Retour de la Prusse vers la France après Marengo. — Les scrupules de Napoléon. — Réconciliation de la France et de la Russie. — L'enthousiasme de Paul Ier pour le triomphateur de la campagne d'Italie. — Remise des prisonniers russes. — Paul Ier et Napoléon contre l'Angleterre. — L'expédition des Indes. — Flatteries intéressées de la Prusse envers le Premier Consul. — Les indemnités allemandes. — Générosité et probité du gouvernement consulaire. — Efforts de Napoléon pour gagner l'esprit d'Alexandre Ier. — Sa confiance dans les souverains légitimes. — Alexandre Ier et l'Angleterre. — Causes du meurtre de Paul Ier. — L'entrevue de Memel. — L'idylle de la reine Louise et d'Alexandre. — Adhésion de la Russie à l'agrandissement de la Prusse. — Félicité de la reine de Prusse..... 1

CHAPITRE II

Nouvelles complaisances de Napoléon envers la Prusse. — L'affaire de Passau. — La future coopération des armées prussienne et française. — La véritable cause des quinze dernières années de guerre. — La fausseté de la légende : ses origines. — Le traité d'Amiens. — Enthousiasme du peuple anglais ; *Bonaparte for ever*. — Nouvelles intrigues du cabinet de Londres. — Napoléon moins belliqueux que le roi de Prusse. — Frédéric-Guillaume III ; sa versatilité. — La

reine Louise de Prusse; sa coquetterie, sa légèreté. — Mœurs de la nouvelle Cour. — Le prince Louis-Ferdinand et les officiers prussiens. — Le parti de la guerre à Berlin. — Rupture de la paix d'Amiens. — Inanité des griefs anglais. — Napoléon insiste pour une solution pacifique. — Sa sincérité. — Ses dispositions naturelles pour les travaux de la paix. — Proposition de la réunion d'un congrès général. — Abstention coupable des souverains. — Projet d'invasion du Hanovre. — Le but de Napoléon. — Deuxième mission de Duroc à Berlin. — Réponse vague de Frédéric-Guillaume. — L'occupation du Hanovre approuvée formellement par le roi de Prusse. — Lord Whitworth demande ses passeports. — Efforts réitérés de Napoléon pour éviter la guerre. — Napoléon reprend son rôle de chef d'un grand pays..... 58

CHAPITRE III

Ordre d'invasion et conquête du Hanovre. — Savantes dispositions du général Mortier. — Convention de Suhlingen. — Représentation de gala à Saint-Cloud. — Cantate en l'honneur de la conquête du Hanovre. — Napoléon publiciste. — Les provocations anglaises. — L'Angleterre refuse de ratifier la convention de Suhlingen. — Héroïsme des Hanovriens. — Humanité du général Mortier. — Capitulation de l'armée hanovrienne. — Félicitations du Premier Consul au général Mortier. — Les Français en Hanovre. — Occupation du port de Cuxhaven ; différend avec la Prusse. — Nouvelle proposition de Napoléon pour la conclusion d'une alliance prussienne. — Moyens dilatoires opposés par le Cabinet de Berlin. — Le Premier Consul fait un voyage en Belgique. — Souci de sa considération personnelle vis-à-vis des Cours de l'Europe. — Ses préférences pour le titre de pacificateur. — Lombard, conseiller intime du roi de Prusse, attend Napoléon à Bruxelles. — Son jugement favorable sur le caractère de Napoléon. — Longs entretiens de Lombard et du Premier Consul. — Chevauchée de Napoléon à travers l'Angleterre conquise en son imagination. — Napoléon envoie des dentelles à la reine de Prusse. — Nouveaux appels du Premier Consul en faveur de la médiation générale et de l'alliance prussienne. — La Prusse se retranche derrière la Russie. — Les agissements perfides de Morkoff, ambassadeur russe à Paris. — Foi inaltérable de Napoléon dans la loyauté d'Alexandre Ier. — Réserve hautaine du Tsar à l'égard des avances aimables du Premier Consul. — Insolence de l'ambassadeur russe. — Calme extraordinaire de Napoléon. — Preuves de la déloyauté de la Prusse et de sa connivence avec la Russie. — Traité secret entre ces deux puissances..... 131

CHAPITRE IV

Accord des puissances contre la France. — Pièges tendus par Napoléon aux diplomates anglais conspirateurs. — Les habitudes de travail du Premier Consul décrites par lui-même. — Preuves certaines des complots. — Révélations de l'étudiant Quérelle. — Causes de l'arrestation du duc d'Enghien. — Les précédents en matière de violation de territoire. — Le jugement du duc d'Enghien. — Soulèvement de colère dans les Cours d'Europe. — Attitude exagérée de la Russie. — Le pays des meurtres princiers. — La fausseté de la douleur

d'Alexandre Ier. — La Prusse, après réflexion, renonce à prendre le deuil. — Silence motivé de l'Autriche. — Volte-face successives du roi de Prusse. — Empressement de Frédéric-Guillaume à reconnaître la dignité impériale de Napoléon. — L'Autriche s'arroge un double titre impérial. — Embarras de François II vis-à-vis de la Russie. — Verre caustique du Tsar. — L'insolence des Cours à l'égard de l'empereur des Français. — La couronne impériale proposée à la Prusse par Napoléon. — L'affaire Rumbold. — Amende honorable de l'Empereur. — Déceptions du parti de la guerre à Berlin. — La sollicitude de Napoléon lui gagne le sentiment public prussien. — Un deuil à prendre par condescendance pour la Prusse devient une affaire d'État à Paris. — Comment l'Empereur s'habillera-t-il ? — La remise de la décoration de l'Aigle noir au moment du couronnement à Milan. — Pourquoi Napoléon recherchait tant l'alliance prussienne. — Ostracisme de l'Europe. — Situation exceptionnelle de Napoléon. — Admiration qui lui est due pour la grandeur de sa tâche et les difficultés qui lui sont suscitées. — Singulières combinaisons prêtées à Napoléon au sujet du camp de Boulogne. — Alexandre champion de l'Europe contre la France. — Les lettres confidentielles de l'empereur de Russie et de l'empereur d'Autriche. — Les puissances résolues à attaquer la France un an avant que Napoléon songe à la guerre d'Autriche. — Prétextes donnés aux yeux des peuples. — La sainte croisade. — Alexandre accuse Napoléon de vouloir se faire proclamer le Messie. — Légende de la monarchie d'Occident. — Son origine. — Les explications de Napoléon. — Les coalitions n'ont pas attendu la venue de Bonaparte. — Ce sont elles qui ont forcé Napoléon à étendre progressivement sa domination. — Les trônes distribués à la famille impériale. — Les étrangers pourvus avant les parents de l'Empereur. — Les exemples antérieurs. — Les causes de la déchéance de la reine de Naples. — Félonie de cette souveraine. — Trahison de la Cour d'Espagne. — Indignité de la famille royale. — Les derniers Bourbons régnants. — L'acquiescement de l'Europe à tous les actes de Napoléon..... 194

CHAPITRE V

L'ambassadeur russe demande ses passeports. — Napoléon et d'Oubril à Mayence. — Réminiscence des moyens employés jadis pour retenir lord Whitworth. — Coup de théâtre : l'Empereur demande publiquement la paix à l'Angleterre. — Celle-ci se retranche derrière la Russie. — Rôle de l'Autriche dévoilé. — Proclamation de Napoléon accusant l'Angleterre seule des maux de la guerre. — — Manque de dissimulation vis-à-vis des autres puissances. — Alexandre dans le rôle d'apôtre libérateur de l'Europe. — Sa pression sur la Cour de Prusse. — — Tergiversations de Frédéric-Guillaume. — Le démembrement de la France est décidé entre la Russie et l'Angleterre. — Alexandre se porte fort de l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Prusse. — Obligation de répondre aux ouvertures pacifiques de la France. — Combinaisons pour faire refuser par Napoléon les propositions des puissances. — Le roi de Prusse choisi pour intermédiaire. — La mission Nowossiltzoff. — Infatuation extraordinaire de ce diplomate. — L'empereur des Français sera traité en simple particulier. — Napoléon, désireux de la paix, se résigne à renoncer pour la circonstance à ses prérogatives. — Déception de l'Angleterre qui surélève ses prétentions. — Le Tsar couvre la mauvaise foi de l'Angleterre. — Fausseté du prétexte de l'annexion de Gênes. — Inquiétude de Napoléon sur l'attitude de l'Autriche. — Assurances

trompeuses de François II. — Derniers avertissements donnés à la Cour de Vienne. — Les rêves et les angoisses de Napoléon à Boulogne. — Impéritie de l'amiral Villeneuve. — Désespoir de l'Empereur. — La dictée de la campagne d'Autriche. — Lucidité prodigieuse de Napoléon. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — La proclamation mensongère de l'Électeur de Wurtemberg. — La condescendance de Napoléon pour les princes régnants. — Le général Ney et les officiers wurtembergeois. — Entrée de l'armée française à Stuttgart. — L'Électeur ami de la France. — Réception magnifique faite à Napoléon au palais de Ludwigsbourg. — Napoléon séjourne pour la première fois dans une Cour aristocratique. — Ses désillusions. — Le premier allié de l'Empereur. — « Un gros scélérat. » — Napoléon arbitre des disputes quotidiennes entre l'Électeur et l'Électrice. — Sa galanterie envers la fille du roi d'Angleterre. — Départ de Ludwigsbourg. — Relations cordiales entre Napoléon et son allié. — Séjour de Joséphine à Stuttgart. — Lettres hyperboliques de l'Électeur. — Napoléon envoie la couronne royale comme étrennes à Frédéric de Wurtemberg. — Les attestations d'une reconnaissance éternelle. — La trahison infâme du roi de Wurtemberg. — La mémoire de Napoléon vengée par les honnêtes gens du Wurtemberg..... 272

CHAPITRE VI

La France et la Russie se disputent le concours de la Prusse. — Frédéric-Guillaume promet son adhésion à l'alliance française. — Départ de Duroc avec le traité en règle. — Les désillusions de Duroc aussitôt après avoir vu le Roi. — Revirement de la Prusse dès que les cris de guerre s'accentuent. — Napoléon se résout à agir avant la jonction des Russes avec les Autrichiens. — Ordre à Bernadotte de traverser le Margraviat d'Anspach. — Fureur du parti de la guerre à Berlin. — Mesures incohérentes décrétées par le Roi. — Les explications de Napoléon et sa lettre à Frédéric-Guillaume. — Interprétation singulière de la lettre de Napoléon. — Alexandre reçoit à Pulawy l'invitation de se rendre à Berlin. — Son entrée dans cette capitale. — « Le séduisant » Alexandre. — — Empressement du Tsar à l'égard de la reine Louise. — Le séjour des souverains à Potsdam. — Les fêtes, la représentation d'*Armide* à l'Opéra de Berlin. L'archiduc Antoine arrive en trouble-fête à Berlin. — Les désastres de l'armée autrichienne. — « Un congrès de suppliants. » — La grandeur du rôle réservé au roi de Prusse par la Providence. — Frédéric-Guillaume accède à la coalition. — Les serments échangés sur le tombeau du Grand Frédéric. — Duroc est rappelé près de l'Empereur. — Apologie de Napoléon dictée par lui-même. — Constance des aspirations pacifiques de Napoléon. — Une déclaration du général Mack. — Humbles avances de Napoléon à l'empereur de Russie. — La mission du général Savary. — Dédain du Tsar. — Napoléon surmonte sa susceptibilité et réitère sa demande d'entrevue avec Alexandre. — La mission de Dolgorouki au camp français. — L'Empereur traité insolemment par l'aide de camp du Tsar. — Dépit et mauvaise humeur de Napoléon. — Un factionnaire incorrect. — Simple et sublime assurance de courage militaire. — Instructions de l'Empereur à ses maréchaux. — La nouvelle méthode de guerre. — Le dévouement illimité des soldats français pour leur chef. — La bataille d'Austerlitz. — Le plateau de Pratzen. — Efforts inutiles des Russes. — Combat des deux gardes impériales. — Le général Rapp, désarçonné et blessé, annonce la victoire à l'Empereur. —

Déroute des alliés. — Napoléon après la victoire. — L'empereur d'Autriche au quartier impérial français. — Déférence cordiale de Napoléon envers François II vaincu. — Le futur gendre et le futur beau-père devant un brasier sur la route. — Conclusion de l'armistice. — Une allégation erronée du Tsar sauve l'armée russe d'une capitulation. — Absence de rancune chez Napoléon..... 349

CHAPITRE VII

La journée des quatre souverains. — Complicité de la Prusse dans la coalition. — — L'ambassade française mise à l'index à Berlin. — Le mensonge observé à Berlin depuis le trône jusqu'aux antichambres. — La mission de M. de Haugwitz au quartier impérial français. — Prétendue médiation de Frédéric-Guillaume. — Napoléon et Haugwitz à Brunn. — Stupeur de l'envoyé prussien quand il apprend le résultat de la bataille d'Austerlitz. — Haugwitz reçu par Napoléon à Schœnbrunn. — « Un compliment dont la fortune a changé l'adresse. » — Violente colère de l'Empereur. — Sang-froid et audace de Haugwitz. — Napoléon aperçoit le moyen de donner une solution pacifique à la mission belliqueuse de M. de Haugwitz. — Le tempérament militaire de l'Empereur en diplomatie comme sur le champ de bataille. — Traité de paix et d'alliance imposé à la Prusse. — La paix de Presbourg. — Napoléon instrument de la Révolution partout, excepté en France. — Les sentiments élevés de l'Empereur. — Retour de M. de Haugwitz à Berlin. — Inextricable situation de la Prusse. — Que le traité de Schœnbrunn soit ratifié ou rejeté, c'est la guerre. — Solution mixte destinée à ne pas offusquer l'Angleterre. — Difficulté de trouver un émissaire apte à proposer cette combinaison à la France. — Querelle excessive entre Napoléon et M. de Hardenberg. — L'Empereur et le ministre polémistes. — Nouvel appel au dévouement de M. de Haugwitz. — La fatuité de ce diplomate. — Napoléon à Munich. — Mariage d'Eugène de Beauharnais avec la fille du roi de Bavière. — Les soins attentifs de Napoléon à l'égard de son beau-fils. — Les fêtes de Strasbourg. — Soucis de Napoléon. — Un scandale financier. — Les « ministres portiers » d'un spéculateur. — Incurie du ministre du Trésor public. — Retour de l'Empereur à Paris. — Comparution orageuse du ministre et des banquiers devant Napoléon. — Indulgence finale de l'Empereur. — M. de Haugwitz arrive à Paris; ses pressentiments; son désappointement. — Audience impériale. — Apostrophe véhémente de Napoléon. — Causes du revirement complet de l'Empereur à l'égard de la Prusse. — Ou la guerre ou la soumission. — Les malchances de M. de Haugwitz : l'incident Fauche-Borel; l'entrée de M. Fox dans le cabinet britannique. — Erreur d'appréciation de M. Thiers. — L'Empereur ne connaît que les grands intérêts de la France. — Haugwitz se résigne à signer le traité exigé par Napoléon. — La Prusse honnie par l'Europe..... 410

CHAPITRE VIII

La Prusse signe le traité de Paris. — Présage mystérieux à Berlin. — La reine Louise promue colonel de dragons. — Un gouvernement occulte. — La chambre à coucher de la Reine devient la Chambre du Conseil. — Les ruses vulgaires de Frédéric-Guillaume. — Les faux diplomatiques. — Agitation belliqueuse à

Berlin. — Concordance mois par mois des fausses tentatives d'accommodement des puissances à Paris, avec leurs relations occultes. — Février : l'Europe se tient tranquille. — M. Fox et l'assassin de Napoléon. — Symptômes de rapprochement entre la France et l'Angleterre. — Mars : difficulté à Paris au sujet de l'admission de la Russie dans les négociations. — Bases d'entente entre la Prusse et la Russie. — Frédéric-Guillaume réclame audacieusement la confiance aveugle de Napoléon. — Avril : la Russie se décide à envoyer un plénipotentiaire à Paris. — Singuliers scrupules d'Alexandre Ier. — Parmi des rapports convenables apparaissent les premières susceptibilités de la Prusse. — Mai : nomination du délégué russe à Paris. — La Prusse et la Russie complètent leurs armements. — — Lord Yarmouth à Paris. — Les projets belliqueux de la Prusse et de la Russie s'affermissent. — La reine Louise aux eaux de Pyrmont. — Un congrès de baigneuses-amazones. — Lettres galantes et politiques de Hardenberg à la Reine. — Juillet : arrivée de M. d'Oubril à Paris. — Un diplomate excellemment renseigné. — Signature à Paris du traité avec la Russie ; signature simultanée à Saint-Pétersbourg d'un traité contre la France. — La Confédération du Rhin et la Confédération de l'Allemagne du Nord. — Témoignages probants de l'assentiment de la Prusse. — Août : maladie de M. Fox. — Le parti anglais hostile à la France relève la tête. — Envoi à Paris de lord Lauderdale, moins favorable à la paix que lord Yarmouth. — Répétition générale de mobilisation à Berlin. — Pour tout le monde en Europe, excepté pour Napoléon, la guerre apparaît imminente. — Le cabinet des Tuileries berné par un misérable artifice de l'ambassadeur prussien. — Septembre : la Prusse est prête à marcher contre la France. — Le Tsar rétracte le traité signé par son plénipotentiaire. — Le voile se déchire ; Napoléon abandonne son rôle de diplomate et reprend celui de chef d'armée. — Le nouvel ambassadeur prussien est dupe lui-même des mensonges de son gouvernement. — L'Angleterre s'efforce de provoquer une rupture. — La vérité sur les négociations anglaises. — L'activité prodigieuse de Napoléon..... 485

CHAPITRE IX

Napoléon à Mayence. — Son travail opiniâtre. — Les adieux à l'Impératrice. — Plan de la campagne de Prusse. — L'ultimatum du roi de Prusse. — La fourmilière française et la magnificence du camp prussien. — Incapacité du duc de Brunswick. — Mort du prince Louis-Ferdinand à Saalfeld. — La bagarre de Weimar. — La manœuvre de concentration de l'armée française. — Les efforts incessants de l'Empereur. — Dernière exhortation pacifique de Napoléon à Frédéric-Guillaume. — Le jour de repos de l'armée française devient le jour de la plus grande agitation. — Absence de renseignements dans les temps anciens comme dans les temps modernes. — L'ascension de Landgrafenberg, réminiscence en Thuringe du passage des Alpes. — La revue dans le brouillard. — Le signal de la bataille d'Iéna. — Surprise de l'armée de Hohenlohe. — Imprudence et bravoure du maréchal Ney. — Les cavaliers du général Colbert. — La vieille méthode de guerre des Prussiens. — Deux victoires : Iéna et Auerstædt, le même jour et à la même heure. — Vaillance du maréchal Davout. — La justice de l'Empereur à l'égard de ce maréchal. — La reine Louise en fuite. — Alexandre Ier au Napoléonsberg. — La débâcle des deux armées prussiennes. — Les capitulations honteuses. — Fausse nouvelle de victoire à Berlin. — Les Ber-

linois en fête. — Le médecin de la Reine. — Louise de Prusse éplorée traverse la capitale. — Consternation et panique des Berlinois. — Les clameurs injurieuses contre les chefs de l'armée prussienne. — Le roi de Prusse demande un armistice. — Napoléon le refuse et propose la paix. — Hésitation et départ du délégué prussien. — L'Empereur au tombeau du Grand Frédéric. — Entrée de Napoléon à Berlin. — L'Empereur fait le procès de la Reine devant le Conseil municipal. — Un interrupteur téméraire. — Les causes des diatribes de Napoléon contre la Reine. — Les provocations de Louise de Prusse. — Les tiroirs d'une jolie femme. — Les papiers secrets de la Reine. — Fureur de Napoléon. — Trahison de M. de Hatzfeld. — Clémence de l'Empereur touché par la douleur de la femme du coupable. — La semonce de Joséphine. — Le régiment extraordinaire du prince d'Isenbourg. — Les adulations de la noblesse allemande. — Organisation de la Prusse conquise. — Concours empressé des fonctionnaires prussiens et des Berlinois. — « La garde de honte à cheval. » — Séjour paisible de Napoléon dans la capitale prussienne. — Tableau de la vie à Berlin pendant l'occupation française. — Un gouverneur bourru bienfaisant. — Le troupier français chez l'habitant. — Relations cordiales des officiers et soldats avec la population berlinoise. — La discipline française. — Les méfaits des alliés de la Grande Armée. — Témoignages publics rendus par les autorités prussiennes à l'humanité des généraux français. — L'armée française quitte Berlin. — Immolation de la Prusse à Tilsit, sous la présidence d'Alexandre Ier. — Napoléon victime de ses sentiments d'humanité 569

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 2763.

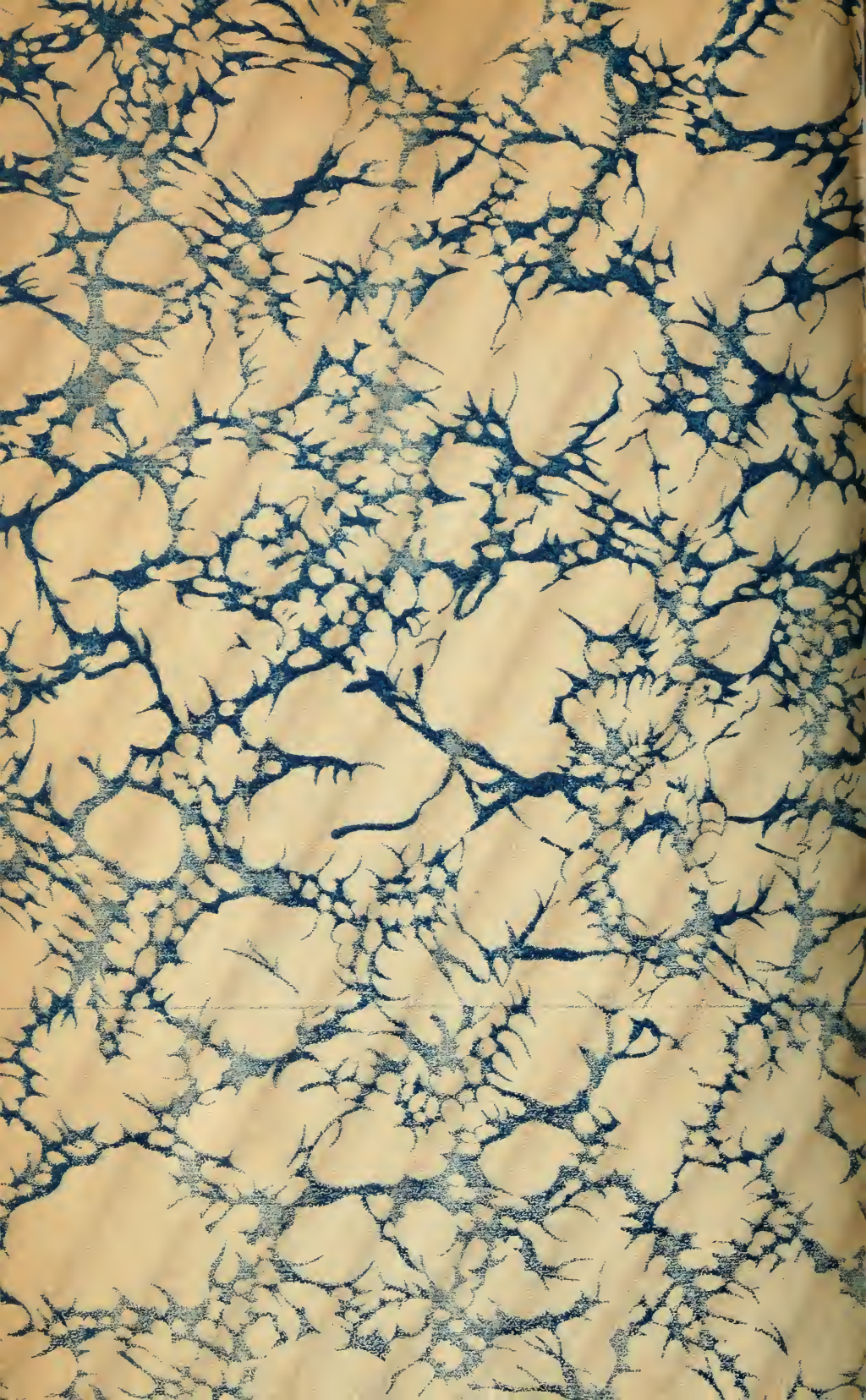

HF.
L668n

128547

Author Lévy, Arthur

Title Napoléon et la paix.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.
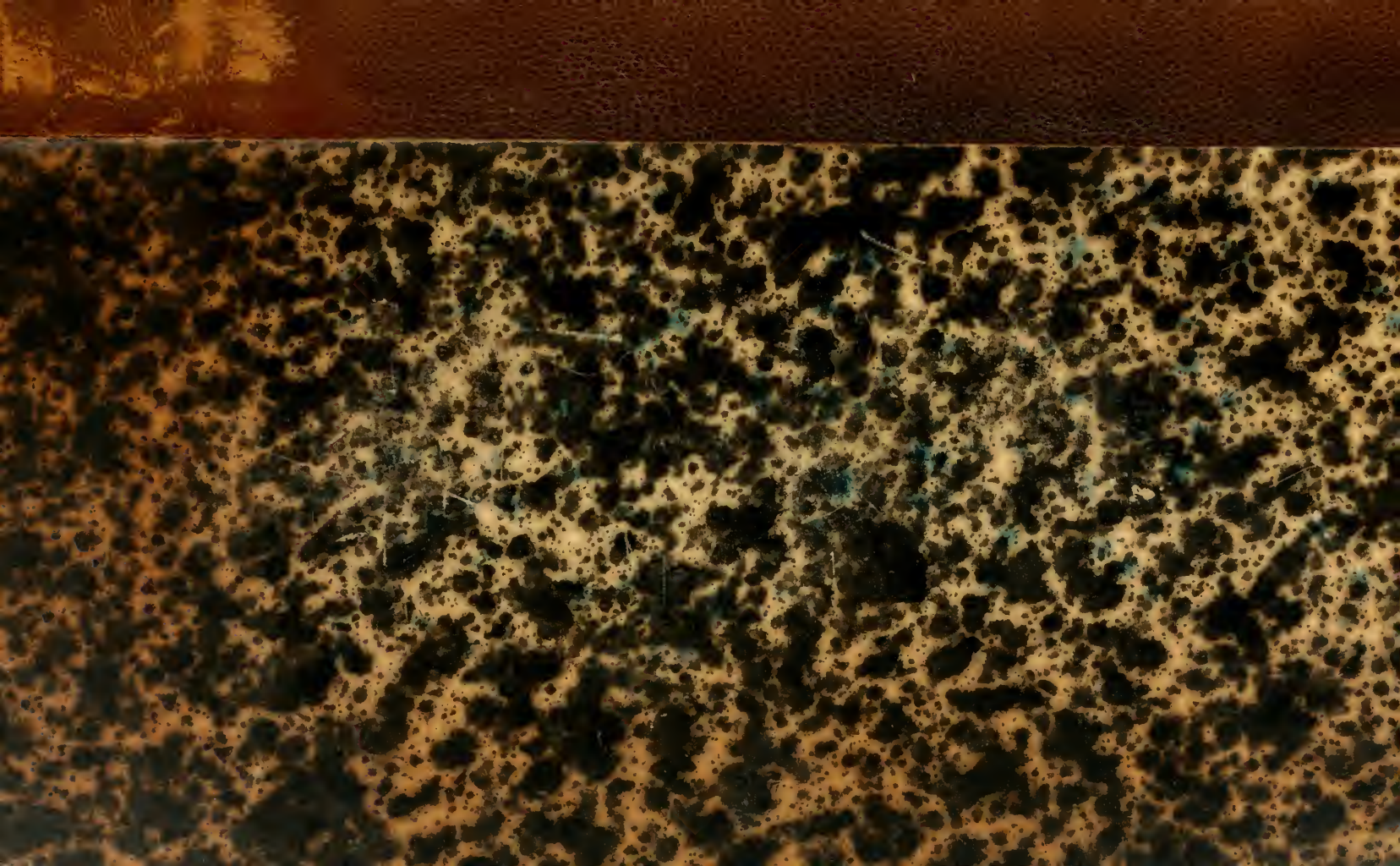
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU